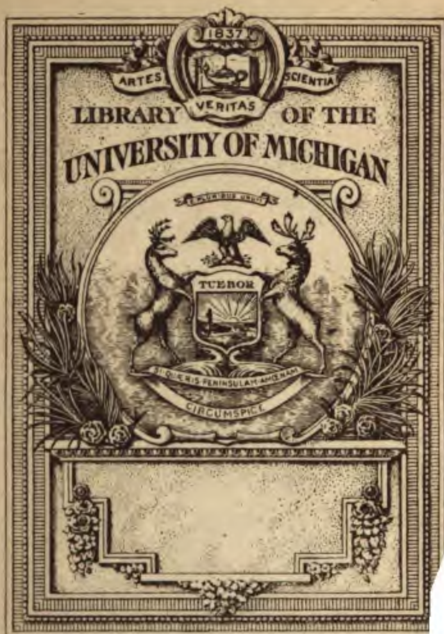

1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DE

LA STATISTIQUE

1844 à 1853, par MM. JOSEPH GARNIER et GUILLAUMIN.
1855 à 1864, par MM. MAURICE BLOCK et GUILLAUMIN.

SAINT-DENIS. — TYPOGRAPHIE DE .

ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DE

LA STATISTIQUE

PAR

MM. GUILLAUMIN, JOSEPH GARNIER, MCE BLOCK

1865

PAR M. MAURICE BLOCK

1re Partie. FRANCE, DOCUMENTS OFFICIELS.
2e Partie. VILLE DE PARIS. — **3e Partie.** ALGÉRIE ET COLONIES.
4e Partie. PAYS ÉTRANGERS. — **5e Partie.** VARIÉTÉS.

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

PARIS
GUILLAUMIN ET CIE, LIBRAIRES
Éditeurs du *Journal des Économistes*, de la *Collection des principaux Économistes*
du *Dictionnaire de l'Économie politique*,
du *Dictionnaire universel du Commerce et de la Navigation*, etc.
14, RUE RICHELIEU

1865

ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DE

LA STATISTIQUE

PAR

MM. GUILLAUMIN, JOSEPH GARNIER, Mce BLOCK

1865

PAR M. MAURICE BLOCK

22e Année

PARIS

GUILLAUMIN ET Cie, LIBRAIRES

du Journal des Économistes, de la Collection des principaux Économistes, du Dictionnaire de l'Économie politique, du Dictionnaire universel du Commerce et de la Navigation, etc.

14, RUE RICHELIEU

1865

Nouvelles Publications de la librairie Guillau

DEPUIS JUIN 1864.

Études sur les réformateurs ou *socialistes moderne* REYBAUD, membre de l'Institut. 7e édition précédée M. JAY, membre de l'Académie française, et de cel MAIN, et augmentée de nouvelles études sur Auguste C losophie positive, et sur les Mormons. 2 vol. gr. in-18

Traité des Impôts, considérés sous le rapport histori que et politique, tant en France qu'à l'étranger, RIEU, membre de l'Institut, vice-président du consei in-8°...

La Liberté du travail et la Démocratie, par H. BAU bre de l'Institut. 1 vol. gr. in-18..................

Les Associations ouvrières en France, leur histoire, actuelles de progrès particulièrement dans le départe par M. ROUGIER, docteur en droit. 1 vol. in-8°......

Les Banques populaires, par M. FRANCESCO VIGANÒ. 2 v

La vraie Mine d'or pour les ouvriers même les plus même. Br. in-8°.................................

Manuel universel et complet à l'usage de la fabrique des tissus de coton, lin, chanvre, laine, soie, poils, et cabulaire franco-anglais des mots usuels de fabrique 4e édition entièrement refondue et très-augmentée in-32...

L'Individu et l'État, par M. DUPONT-WHITE. 3e édi 18...

La Banque de France et les Banques département notice historique sur la Caisse d'escompte avant 17 LAVERGNE, membre de l'Institut. Br. in-8°..........

Des Sociétés et de leur constitution légale. Br. in-8.

La Propriété et le morcellement du sol, le régime Crédit foncier et l'absenthéisme, par M. E. USQUIN.

La distribution ou les lois naturelles de la prospéri tice. Études économiques, par M. TH. MANNEQUIN. 1 v

Les Finances de la ville de Paris, par M. PAUL BO in-8°...

Observations sur le système financier de M. le Pré par M. LÉON SAY. Br. in-8°.......................

Le Crédit et les Finances, par VICTOR BONNET. 1 vol.

L'Agriculture et la population, par L. DE LAVERGNE, titut. 2e édit. 1 vol. in-18.........................

Le Gouvernement représentatif, par J. S. MILL, tr d'une introduction par M. DUPONT WHITE. 2e édit. 1

Le Paupérisme et les Associations de prévoyance sur les sociétés de secours mutuels (histoire, écon ministration), par M. ÉMILE LAURENT. Couronné p *mie des sciences* morales et politiques). 2e éditio *rablement* augmentée et accompagnée d'une ét *coopératives et les* banques de Crédit populaire.

L'Annuaire de l'Économie politique et de la Statistique dont nous présentons aujourd'hui la 22e année au lecteur a été fondé par M. Guillaumin, le créateur et le directeur de la Librairie économique et du *Journal des Économistes*. M. Guillaumin ne consacrait pas seulement à cette publication les soins intelligents d'un éditeur expérimenté; il participait tous les ans au choix et à l'élaboration des nombreuses matières condensées dans ces petits volumes si bien remplis.

Le fondateur de l'Annuaire n'est plus; mais il a pu constater l'estime dont jouit la publication due à son *initiative*. En continuant son œuvre, nous met-

trons tous nos soins à la rendre de plus en plus utile aux publicistes et aux hommes d'étude.

Le volume de 1865 contient une nouvelle partie consacrée aux renseignements relatifs aux Colonies françaises et particulièrement à l'Algérie.

M. B.

ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

POUR 1865.

PREMIÈRE PARTIE.

FRANCE.

SUPERFICIE DE LA FRANCE.

54,239,679 hectares ou 542,297 kilom. carrés.

DÉNOMBREMENT DE 1861.

Population totale : 37,386,313 habitants. (Bulletin des ›ois n° 1,001 rectifié par le n° 1,084.)

Mouvement de la population pendant l'année 1862.

ÉPARTEMENTS.	POPULATION en 1861.	NAISSANCES. Enfants légitimes	Enfants naturels.	TOTAL.	ENFANTS morts-nés.	DÉCÈS.	MARIAGES
in	369 767	8,462	397	8 859	368	7,388	2,995
isne	564,597	12,290	1.444	13,734	657	11,316	4,583
llier	356,432	9,870	500	10,370	370	7,106	3,572
lpes (Basses-)	146,368	3,786	81	3,867	164	4,104	1,193
lpes (Hautes-)	125,100	3,569	100	3,669	180	3,425	895
lpes-Maritimes	194 578	5,066	186	5,252	293	4,813	1,307
rdèche	388,529	11,970	324	12,294	207	9,530	2,975
rdennes	329,111	7 249	464	7,713	372	5 804	2,609
riége	251,850	6,792	363	7,155	212	5,653	2,096
ube	262,785	5,128	353	5,481	256	5,466	2,073
ude	283,606	7,328	325	7,653	246	5,824	2,390
veyron	396 025	11,549	446	11,995	443	9,078	3,096
ouches-du-Rh.	507,112	14,698	1,434	16,132	1,000	13,468	4,101
alvados	480,992	8 686	986	9 672	413	10 170	3,492
antal	240,523	5,758	386	6,144	126	5 418	1,803
harente	379 081	8 085	300	8,385	310	7,239	3 042
harente-Infér.	481,060	10 141	343	10,484	417	8,734	4 087
her	323,393	9 168	603	9,771	262	5,975	2,732
orrèze	310,118	9,231	608	9,839	194	7,607	2,804
orse	252 889	7,024	534	7,558	115	5,667	1,681
ôte-d'Or	384,140	7,664	512	8,176	332	7,322	2,851
ôtes-du-Nord	628,676	18,775	693	19,468	975	15,470	4,647
reuse	270,055	5,855	405	6,260	134	5,128	2,375
ordogne	501,687	12,712	551	13,263	418	12,922	4,289
oubs	296,280	7,106	742	7,848	384	6,016	2,159
rôme	326,684	7,646	476	8 122	367	7,112	2,704
ure	398,661	7,130	644	7,774	326	7,917	2 994
ure-et-Loir	290,455	6 346	334	6,680	242	5,889	2,241
inistère	627,304	20,894	730	21,624	1,073	15,585	5,774
ard	422,107	12,671	374	13,045	455	11,200	3,480
aronne (H.-)	484,081	9,825	741	10,566	482	9,423	3,752
rs	298,931	5,548	243	5,791	162	5,898	2,580

DÉPARTEMENTS.	POPULATION en 1861.	NAISSANCES.		TOTAL.	ENFANTS morts-nés.	DÉCÈS.	MARIAGES
		Enfants légitimes	Enfants naturels.				
Gironde........	667,193	13,513	1,340	14,853	651	12.936	5,978
Hérault.........	409,391	10,477	430	10,907	469	8,434	3.373
Ille-et-Vilaine...	584,930	15,910	571	16,481	1,009	13 743	4,682
Indre	270 054	6,911	410	7,321	204	4.866	2 323
Indre-et-Loire...	323,572	6,094	384	6,478	214	5,441	2,623
Isère..........	577,748	17,676	448	18,124	1,277	16,358	5,363
Jura..........	298 053	7,091	424	7,515	460	6,900	2 630
Landes.........	300,839	7,423	749	8,172	277	6,554	2,369
Loir-et-Cher....	269 029	6,659	373	7,032	247	4,877	2,286
Loire..	517,603	15,562	799	16,361	757	12,411	4,023
Loire (Haute-)..	305 521	8,445	322	8,767	226	7,228	2,322
Loire-Infér.....	580 207	14,881	654	15,535	697	10 606	4,518
Loiret..........	352,757	8,831	698	9,529	351	7,265	2,898
Lot.	295,542	6,467	263	6,730	245	6,449	2,292
Lot-et-Garonne .	332,065	6 033	183	6,216	266	6,975	2,831
Lozère.	137,367	3 726	162	3,888	147	2,983	910
Maine-et-Loire..	526,012	10,755	539	11,294	522	9,703	4,384
Manche.........	591 421	11,829	961	12,790	595	12,086	3,991
Marne..........	385,498	8,096	840	8,936	468	7,119	2,962
Marne (Haute-).	258,501	5,551	242	5,793	258	4,347	1,911
Mayenne.	375,163	8,674	425	9 099	477	8,040	3,073
Meurthe........	428,643	9,397	869	10,266	616	8,633	3,465
Meuse..........	305,540	6,310	294	6,604	261	5,298	2,208
Morbihan.	486,504	15.162	500	15,662	748	10,830	4,094
Moselle.........	446,457	11,507	766	12,273	551	8,746	3 037
Nièvre.	332,814	9,189	419	9,608	278	6,363	3 072
Nord...........	1,303,380	38,078	3 855	41,933	2,000	29,633	10,082
Oise.	401,417	8,357	620	8,977	348	8 256	3,154
Orne...........	423,350	7,754	416	8,170	327	8,097	2,970
Pas-de-Calais...	724,338	19.735	2,060	21,795	791	15,573	5,798
Puy-de-Dôme...	576,409	13,065	412	13,477	603	13,722	4,805
Pyrénées (B.-)..	436,628	10,106	895	11,001	232	9,083	3,249
Pyrénées (H.-)..	240,179	5.061	425	5,486	192	4,867	1,522
Pyrénées-Or....	181,763	5,712	297	6,009	209	4,146	1,596
Rhin (Bas-)....	577,574	16,992	1,981	18,973	845	14,137	4,247
Rhin (Haut-)...	515,802	16,373	1,733	18,096	1,066	12,498	4,240
Rhône..........	662,493	15,334	2,368	17,702	1,058	14,340	5,728
Saône (Haute-)..	317,183	7,556	609	8,165	392	6,276	2,515
Saône-et-Loire..	582,137	16,045	762	16,807	670	11.782	5,353
Sarthe.	466 155	9,530	663	10,193	468	8,937	3,774
Savoie.	275,039	7,558	345	7,903	501	6,794	1,947
Savoie (Haute-).	267,496	7,099	410	7,509	436	5,965	1,816
Seine.	1,953,660	44,368	15,655	60,023	4,377	48,670	18,167
Seine-Infér.....	789,988	20,407	2 831	23,238	1,173	19,294	6,244
Seine-et-Marne..	352,312	8,241	515	8,756	373	7,117	2,916
Seine-et-Oise....	513,073	11,427	885	12,312	482	11,336	4.394
Sèvres (Deux-)..	328,817	7,493	383	7 876	226	6,179	2,762
Somme.........	572,646	12 115	1 320	13,435	576	11,610	4,231
Tarn...........	353,633	8,976	270	9 246	407	7.603	2,978
Tarn-et-Gar. ...	232,551	4,597	147	4 744	224	5,169	1,939
Var............	315,526	7,247	375	7,622	399	8,448	2,369
Vaucluse.......	268,255	7,149	304	7,453	366	6,757	2,064
Vendée.........	395,695	10,188	299	10,487	333	7,362	3,115
Vienne.........	322,028	7,049	364	7,413	235	5,812	2,619
Vienne (Haute-)	319,595	9,058	551	9,609	354	8,211	3,198
Vosges.........	415,485	10,577	1.150	11,727	740	9,714	3,741
Yonne.	370,305	7,810	342	8,152	286	6,752	3,050
TOTAUX....	37,386,313	921,248	73,919	995,167	44,915	812,978	303,514

I. — Accroissement de la population par l'excédant des naissances sur les décès.

Vers le mois de juin 1861, la population de la France s'élevait à 37,386,313 habitants. En l'absence de données sur le nombre des Français qui ont quitté le pays depuis cette époque, et des étrangers qui sont venus s'y établir, on ne peut évaluer approximativement le chiffre de la population au mois de juin 1862, qu'en ajoutant au résultat du recensement de 1861, l'excédant des naissances sur les décès de l'une à l'autre période. Cet excédant est, pour le dernier semestre de 1861, de 69,240 et de 91,095 pour le premier semestre de l'année suivante, soit un total de 160,335. La population de la France se trouve ainsi portée à 37,546,648 habitants.

Le degré d'agglomération ayant une influence particulière sur les actes de la vie civile, l'administration a cru devoir, depuis 1853, pour reconnaître cette influence et en déterminer l'importance, partager l'Empire en trois grandes divisions :

1° Le département de la Seine, qui représente le maximum de densité de la population ;

2° La population urbaine (moins le département de la Seine), qui comprend la population totale de toutes les localités ayant plus de 2,000 habitants agglomérés ;

3° La population rurale, qui comprend toutes les communes où la population agglomérée n'atteint pas 2,000 âmes.

En combinant, à ce point de vue, le recensement de 1861, avec les accroissements déterminés par l'excédant des naissances sur les décès, on obtient, au 1er juin 1862, les résultats suivants :

	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Total des 2 sexes.
Départ. de la Seine.	1,010,048	954,624	1,964,672
Villes.............	4,429,713	4,474,242	8,903,955
Campagnes........	13,296,399	13,381,622	26,678,021
France entière.....	18,736,160	18,810,488	37,546,648

C'est à la population ainsi établie, que nous allons rat-

tacher les naissances, les mariages et les décès enregistrés pendant l'année 1862.

En 1862, les naissances l'ont emporté sur les décès de 182,189. C'est un accroissement de 0,49 pour 100 habitants.

Nous avons suffisamment indiqué, dans les précédents *Annuaires*, les causes diverses, successives ou combinées qui ont arrêté le mouvement progressif de la population de notre pays de 1854 à 1859 inclusivement. Cette situation s'est heureusement modifiée en 1860, où, de 0,26 et 0,11 pour 100, en 1858 à 1859, le taux de l'accroissement s'est élevé à 0,48. En 1861, sous l'influence d'une cherté relative, il est descendu à 0,37. On vient de voir que l'année qui nous occupe, nous ramène sous ce rapport, aux conditions les plus favorables qui aient été constatées depuis longtemps. Si cette proportion d'accroissement se maintenait, la population de la France doublerait en 141 ans.

Relativement au degré d'agglomération, cette proportion se modifie ainsi qu'il suit :

Population au 31 déc. 1861.	Excédant des naissances sur les décès.	Accroissement pour 100 habit.	Rapport de 1861.
1,958,996	11,353	0.58	0.55
8,889,265	29,398	0.33	0.26
26,607,302	141,438	0.53	0.39
37,455,563	182,189	0.49	0.37

Ainsi le progrès de la population par l'excédant des naissances sur les décès, est plus rapide dans les campagnes que dans les villes ; mais, par une exception remarquable qui se reproduit chaque année depuis 1855, le département de la Seine présente le phénomène d'un accroissement supérieur même à celui des populations rurales. Deux causes principales paraissent avoir contribué à cet heureux résultat : 1° les améliorations considérables apportées dans les conditions hygiéniques de la capitale et du département, par les grands travaux publics et privés en cours d'exécution ; 2° les immigrations importantes *que ces travaux* déterminent et qui portent pr[illegible] exclu-

sivement sur les adultes, c'est-à-dire sur les âges qui donnent le moins de décès.

S'il est vrai, comme on vient de l'établir, que les populations rurales tendent à s'accroître plus rapidement que celles des villes, on peut voir, en étudiant les recensements, que c'est le fait opposé qui se produit. C'est ainsi que de 1846 à 1861, les villes se sont accru de 24,78; tandis que la population rurale a diminué de 0,59 pour 100. Les villes ne cessent donc d'absorber la population des campagnes, au grand détriment de la santé publique et de la puissance réelle du pays.

II. — Naissances.

1° *Rapport des naissances à la population.* — En 1862, les naissances, morts-nés non compris, se sont élevées à 995,167. — C'est, par rapport à l'année précédente, une diminution de 9,911. — Elles se sont réparties comme il suit entre les trois grands groupes de population :

	Sexe masculin.	Sexe féminin.	TOTAL	Résultats de 1861.
Départ. de la Seine.	30,389	29,634	60,023	60,889
Villes	130,837	123,893	254,730	257,719
Campagnes	349,739	330,675	680,414	686,470
	510,965	484,202	995,167	1,005,078

En divisant chaque groupe d'habitants par les naissances qui leur appartiennent, on obtient des rapports qui, dans une population stationnaire, expriment, avec une approximation suffisante, la durée moyenne de la vie :

	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Les 2 sexes.	Rapports de 1861.
Départ. de la Seine.	33.2	32.2	32.7	32.1
Villes	33.9	36.1	35.»	34.5
Campagnes	38.»	40.5	39.2	38.7
	36.6	38.8	37.7	37.2

Ainsi, d'une part, la durée moyenne de la vie est en raison inverse de l'agglomération de la population ; de l'autre elle est plus longue pour le sexe féminin que pour l'autre sexe. L'exception que présente le département de la Seine est due à l'excédant considérable du sexe mas-

culin dans la population de passage de ce département.

En comparant 1861 à 1860 (voir le dernier *Annuaire*), nous avions constaté une diminution de la vie moyenne qui, pour la population entière, n'était pas moindre d'une année. On voit que les résultats de 1862, tendent à atténuer cette diminution. En étudiant plus loin la table des décès par âges, nous aurons l'occasion de mettre hors de doute ce fait important.

2° *Rapport sexuel.* — En France, les garçons ont toujours eu, jusqu'à présent, dans les naissances, une supériorité marquée sur les filles. Longtemps même le rapport entre les deux sexes s'est maintenu à 106 garçons pour 100 filles, mais, depuis quelques années, ce rapport tendait à décroître ; il était même descendu, en 1860, à 104,80, mais pour remonter, en 1861, à 104.98.

Ce mouvement ascendant se continue en 1862 :

	1862.	1861.	1860.
Département. de la Seine....	102.55	104.72	103.53
Villes......................	105.61	104.18	103.74
Campagnes.................	105.76	105.28	105.34
	105.53	104.98	104.80

Mais il importe de remarquer que l'augmentation s'est produite principalement dans les agglomérations urbaines (la Seine non comprise). La prédominance masculine n'en reste pas moins, en 1862, comme les années précédentes, plus marquée dans les populations rurales.

Sur 100 filles, les enfants légitimes comptent 105.78 garçons et les enfants naturels seulement 103.58. Ces rapports étaient respectivement, en 1861, de 105.13 et 103.17, et en 1860, à 104.93 et 103.14. Il en résulte que de 1860 à 1862, la prépondérance masculine s'est accrue à 0.008 pour 100 dans les naissances légitimes, et de 0,004 dans les enfants naturels.

3° *État civil des enfants nés en* 1862. — Il est né en 1862, 73.919 enfants naturels et 921.248 enfants légitimes. C'est 1 enfant naturel pour 12.46 enfants nés dans le mariage. Ce rapport avait été, en 1859, de 11.66; en 1860, de 12.81 ; en 1861, de 12.10. Ainsi l'augmentation qui s'était produite en 1861, ne s'est pas maintenue en 1862.

On peut dire au surplus qu'il oscille entre des limites assez faibles pour qu'on puisse considérer comme à peu près constante dans notre pays, depuis plus de quarante ans, la proportion des enfants naturels.

Les agglomérations favorisant les unions illicites, le nombre des enfants illégitimes doit naturellement être plus considérable dans le département de la Seine et dans les villes que dans les populations rurales. C'est ce que confirment de nouveau les faits recueillis en 1862.

	Enfants naturels.	Total des naiss.	Enfants nat. par 100 naissances 1862.	1861.	1860.
Seine.......	15,655	60,023	26.08	26.53	26.
Villes.......	28,469	254,730	11.18	12.	11.36
Campagnes.	29,795	680,414	4.38	4.32	4.04
	73,919	995,167	7.43	7.63	7.24

Ainsi, le département de la Seine fournit proportionnellement plus de deux fois plus d'enfants naturels que les villes, et six fois plus que les campagnes. C'est une situation défavorable, mais dont il ne faudrait pas exagérer la portée. Il importe de rappeler en effet que les enfants naturels qui naissent à Paris, n'appartiennent pas tous à la capitale, beaucoup de filles-mères venant des provinces y faire leurs couches. Il est également avéré que les localités voisines fournissent aux établissements hospitaliers de Paris, un certain nombre d'enfants trouvés. Or, d'une part, ces enfants sont tous inscrits à l'état civil à Paris, et de l'autre ils le sont comme enfants naturels, bien qu'un certain nombre soit né dans le mariage.

Cette dernière observation s'appliquant à tous les enfants reçus dans les hospices (autrement qu'à *bureau ouvert*) il en résulte qu'autrefois, c'est-à dire avant la suppression, à peu près complète aujourd'hui, des *tours*, le nombre des enfants illégitimes était fictivement accru en France par les documents officiels.

Ajoutons, en ce qui regarde les enfants naturels de Paris, qu'ils diminuent assez sensiblement dès l'année même de *leur naissance*, par de nombreuses légitimations. Beaucoup *de naissances* naturelles, sont d'ailleurs le fruit d'unions

qui, quoique illicites, se rapprochent des mariages par leur durée et par les soins dont les parents entourent leurs enfants. Quelques modifications aux nombreuses formalités dont la loi civile entoure le mariage en France, et un patronage intelligent, en diminueraient certainement le nombre.

La diminution des naissances naturelles constatée en 1862 n'a pas porté sur les trois groupes de population que nous étudions; elle ne s'est produite que dans le département de la Seine et dans la population des villes, les campagnes ayant offert au contraire une légère augmentation.

Au point de vue de leur situation dans la société, les enfants naturels se divisent en deux classes bien distinctes. La première comprend ceux qui ont été *reconnus* par le père ou la mère ou par l'un et l'autre, soit dans l'acte de présentation à l'officier de l'état civil, soit par un acte authentique dont mention a été faite sur les registres dans l'année même de la naissance.

La seconde se compose des enfants *non reconnus*, ou dont la reconnaissance (non légale) ne résulte que de la simple déclaration du nom du père ou de la mère, par les témoins de l'acte de naissance.

	Enfants		Enfants reconnus pour 100 enfants.		
	reconnus.	non recon.	1862.	1861.	1860.
Seine......	4,009	11,646	25.61	26.39	26.66
Villes.......	7,242	21,227	25.44	23.51	22.97
Campagnes..	12,608	17,187	42.32	38.65	37.23
	23,859	50,060	32.28	29.84	32.50

Ainsi plus des deux tiers des enfants naturels (67.72) ne sont pas légalement reconnus. — Dans les campagnes, la proportion est plus favorable, puisqu'elle descend à 57.68; mais elle s'élève dans les villes à 74.56. — L'amélioration constatée en 1862 se manifeste principalement dans la population rurale; on la constate également, quoiqu'à un moindre degré dans les villes. Malheureusement le nombre relatif des enfants reconnus a diminué dans le département de la Seine où, actuellement, près des trois quarts des enfants naturels n'ont aucune filiation légale. Dans

l'année qui nous occupe, 15.661 enfants naturels ont été légitimés par le mariage de leurs parents savoir : 2,786 dans le département de la Seine, 5,743 dans les villes et 7,132 dans les campagnes. — Un grand nombre de ces enfants pouvant être nés dans les années antérieures, il ne paraît pas possible de les rapporter aux naissances naturelles de 1862. Toutefois on peut dire que les mariages qui ont donné lieu à ces légitimations et que par cette raison, on pourrait appeler des *mariages réparateurs*, sont beaucoup plus nombreux à Paris que, dans les villes et surtout que dans les communes rurales. Pour la France entière, on compte un mariage de cette nature sur 24. — Cette proportion est de 1 sur 9 dans le département de la Seine, de 1 sur 16 et 1 sur 35 dans les deux autres catégories de la population. — Sous ce rapport on voit se produire chaque année, des résultats à peu près identiques.

4° ***Morts-nés***. — Sous la dénomination de *morts-nés*, on comprend en France, non-seulement les enfants à terme, morts avant, pendant et à l'issue de l'accouchement, mais encore tous ceux qui sont présentés sans vie à l'officier de l'état civil, sans avoir été l'objet d'un acte de naissance. On inscrit aussi parmi les morts-nés (illégitimes) un petit nombre d'enfants trouvés morts sur la voie publique, et dont on n'a pu, pour ce fait, connaître l'origine.

De 1841 à 1860, le nombre des morts-nés s'est accru de 3.27 à 4.42 pour 100 conceptions. Mais il est à croire que cet accroissement trouve au moins en grande partie son application dans l'exécution de plus en plus exacte des instructions spéciales de l'administration. Depuis 1853, en effet, et c'est à partir de cette époque que les instructions nouvelles ont été données, ce rapport ne varie plus que de 4.25 à 4.50 p. 100. En 1861, il était descendu à 4.29, l'année 1862 le voit remonter à 4.32.

C'est sur les enfants naturels que cette mortalité spéciale porte le plus sensiblement. On peut en juger par les rapports comparés qui suivent :

Années.	Enfants légitimes.	Enfants naturels.
1857.........	4.05	7.47
1858.........	4.02	7.45

1859.........	4.11	7.85
1860.........	4.16	7.69
1861.........	4.03	7.34
1862.........	4.02	7.82

Ces chiffres sont concluants : ils témoignent des dangers que court jusque dans le sein de la mère, l'enfant conçu en dehors du mariage.

Dans le département de la Seine, la proportion des morts-nés est de 6.80; elle est de 5.11 dans les villes et de 3.80 seulement dans les campages. En comparant ces rapports à ceux de 1861, qui étaient respectivement de 6.70, 5.15 et 3.76, on voit que l'augmention de 1862 a porté principalement sur le département de la Seine qui, à ce point de vue, diffère essentiellement des campagnes. La différence ne porte pas exclusivement sur les naissances naturelles comme on serait tenté de le croire, mais encore sur les naissances légitimes. On constate en effet 6.50 morts-nés pour 100 conceptions légitimes dans ce département, tandis que le rapport n'est, pour les populations rurales, que de 3.78. Devant de pareils résultats on ne peut s'empêcher d'être frappé des périls qui, dans les grands centres de population, entourent la gestation.

Ajoutons, pour compléter nos observations sur ce point, que ce sont les accouchements multiples qui donnent lieu au plus grand nombre de morts-nés. Dans les accouchements doubles leur proportion est, en 1862, de 15.66 p. 100 elle atteint 31.66 dans les accouchements triples — Elle était respectivement en 1861, de 14.70 et 29.83; en 1860, de 15.04 et 28.29..

5° *Naissances multiples*. Le nombre total des naissances, en y comprenant les morts-nés, s'est élevé, en 1862, à 1,040,082.

Ces naissances proviennent de 1,029,628 accouchements dont 10,192,94 simples, 10,214 ayant produit deux enfants, et 120 en ayant produit trois. — En résumé, et comme dans les années précédentes, la proportion des accouchements multiples dépasse à peine 1 p. 100.

Sur les 10,214 accouchements qui ont produit des jumeaux, 3,366 ont donné le jour à deux garçons, 3,591 à un garçon et une fille, et 3,257 à deux filles. — Cette

année, comme en 1860 et 1861, ce sont les accouchements mixtes qui sont les plus nombreux.

Dans les accouchements multiples, comme dans les accouchements simples, il naît plus de garçons que de filles, mais la prédominance du sexe masculin est moindre dans les premiers.

	Accouchements simples.	Accouchements multiples.
	Garçons pour 100 filles.	
Nés vivants......	105.60	101.79
Morts-nés........	149.60	105.26

Ces rapports nous donnent l'occasion de faire remarquer l'énorne excédant de garçons que présentent les morts-nés. Cet excédant se produit tous les ans. — C'est ainsi qu'il a été de 148,65 de 1851 à 1855 et de 147,85 dans les 5 années suivantes et enfin de 146,68 en 1861. — Cette mortalité extraordinaire des garçons, comparée à celle des filles, ne se produit pas seulement à la naissance; les tables mortuaires montrent qu'elle se poursuit jusqu'à l'âge de 5 ans.

III. — Mariages.

1° *Nombres absolus et proportionnels à la population.* — Le nombre des mariages contractés en France, pendant l'année 1862, s'est élevé à 303,514, soit 1,689 de moins qu'en 1861.

	Nombres absolus.		Habitants pour un mariage.	
	1861.	1862.	1861.	1862.
Seine............	18,146	18,167	108	108
Villes...........	70,267	71,347	126	125
Campagnes......	216,790	214,000	123	125
	305,203	303,514	123	124

On voit que la diminution n'a porté que sur les communes rurales. — Pour 100 habitants on avait compté en 1861, 0,82 mariages; en 1862, cette proportion est de 0.81. Le nombre des mariages en 1862 n'en dépasse pas moins la moyenne constatée dans les périodes antérieures qui a été de 0.78 de 1817 à 1850 et de 0.80 de 1850 à

1860. Ainsi contrairement à une opinion très-accréditée, il n'est pas exact de dire qu'il y a décroissance, dans le nombre des mariages contractés annuellement dans notre pays.

Non-seulement les mariages n'ont pas diminué mais leur durée s'est accrue, ainsi tandis que d'après les données du recensement de 1831, elle n'était que de 23 ans 2 mois, elle s'élevait, en 1861 à 24 ans 6 mois.

Par cette double raison, le nombre des couples mariés existants à chaque dénombrement n'a pas cessé de s'accroître. C'est ce qui ressort des rapports suivants qui indiquent, à l'époque des divers recensements, la proportion des mariés des deux sexes l'ensemble des habitants.

1806............	35.93	1841............	37.84
1821............	36.99	1851............	38.94
1831............	37.17	1861............	39.99

2° *Fécondité des mariages, etc.* Si le nombre des mariages s'est légèremeut accru, il est certain que leur fécondité à diminué.

En mesurant cette fécondité par le rapport des conceptions légitimes de chaque année aux mariages correspondants, on trouve dequis 1853, les rapports suivants :

1853 à 1856......................	3.22
1857 à 1860......................	3.12

Mais un temps d'arrêt dans cette décroissance presque continue s'est manifesté en 1861 et en 1862 dont les rapports sont de 3.17 et 3.16

Les mariages sont généralement beaucoup plus nombreux, à population égale, à Paris que dans le reste de la France; mais ils sont moins féconds. A Paris on ne compte, en effet, que 2.60 enfants par mariage, tandis que dans le reste de la France, cette proportion est de 3.20. Si la fécondité générale, mesurée par le rapport de la population aux naissances, est au contraire plus élevée dans le département de la Seine que dans les autres, c'est que, d'une part, ce département voit naître plus d'enfants naturels, et que, de l'autre, les mariages quoique moins féconds y *sont beaucoup plus* nombreux.

La fécondité des mariages français paraît faible, surtout

lorsqu'on la compare à celle des populations étrangères; mais il est remarquable que le même fait se produit dans tous les pays, où la durée de la vie moyenne est relativement élevée. Il est certain que l'esprit d'ordre, de prévoyance et de circonspection se manifeste beaucoup plus au sein des populations aisées que parmi celles dont les moyens d'existence sont bornés et qui s'étendent sur de vastes espaces.

Bien qu'on manque en France de données générales sur ce point, les observations recueillies à Paris, en Suède et dans d'autres pays, permettent de croire que les mariages tardifs sont les moins féconds. Or il ne faut pas perdre de vue que notre organisation militaire retarde, pour 4 ou 500 mille hommes, l'âge du mariage jusqu'à 30 ans. Ainsi s'explique ce fait, déduit d'un calcul effectué sur une série de 10 années (1853-62) que, pour l'homme l'âge moyen au mariage est d'environ 30 ans 1/2; quant à celui de la femme il est actuellement de 26 ans. — Ces âges sont déduits de l'ensemble des mariages; mais on conçoit qu'ils se modifient selon l'état civil des époux, et la diversité des populations. C'est ainsi que les hommes se marient en moyenne, à 32 ans dans le département de la Seine; à 31 ans dans les villes, à 30 ans dans les communes rurales; et les femmes à 27 ans, 26 ans 1/2 et 26 ans. En ce qui concerne l'état civil, on peut dire que, dans les mariages entre garçons et filles, le marié a en moyenne 29 et la mariée 25 ans. Dans les mariages entre garçons et veuves, l'âge moyen du marié est d'environ 36 ans et celui de la veuve de 37 ans. Les veufs qui épousent des filles ont en moyenne 41 ans et celles-ci 32. Enfin quand les mariages ont lieu entre veufs et veuves, l'âge de l'homme est d'environ 48 ans et celle de la femme de 42 ans.

3° *Mariages par état civil.* — Ils sont résumés dans le tableaux ci-après, pour plusieurs années.

	1862.		1861.	1860.	1851-1860.
Entre garçons et filles. . . .	257,257	84,76	84,19	83,83	83,29
Entre garçons et veuves. . .	10,466	3,45	3,64	3,66	3,73
Entre veufs et filles..	25,748	8,48	8,72	8,82	9,38
Entre veufs et veuves. . . .	10,043	3,31	3,44	3,69	3,60
	303,514	100,00	100,00	100,00	100,00

Les rapports qui précèdent permettent de conclure que la proportion relative des mariages en premières noces s'accroît sans cesse, tandis que le mouvement contraire se produit dans les autres.

Exprimés sous une autre forme, ces rapports donnent lieu aux résultats ci-dessous :

	1862.	1861.	1860.
Mariages de garçons......	88.21	87.84	86.99
Mariages de veufs.........	11.79	12.16	13.01
Mariages de filles.........	93.24	92.91	92.65
Mariages de veuves.......	6.76	7.09	7.35

On en déduit que, pour 100 garçons qui se sont mariés dans chacune de ces trois années, il s'est remarié 15, 14 et 13 veufs, et pour 100 filles, 8,7 et 7 veuves. Les veufs ont donc, par rapport aux célibataires du sexe masculin, deux fois plus de chances de se remarier que les veuves n'en ont par rapport aux filles.

Dans l'*Annuaire* de 1864, nous avons essayé de chercher la confirmation de ce fait, par un autre procédé, qui a l'avantage de faire connaître les chances du mariage des célibataires et des veufs aux différents âges de la vie. Il nous a suffi, dans ce but, de comparer, à chaque âge, les garçons, filles, veufs et veuves qui se sont mariés en 1861, à l'ensemble des garçons, filles, veufs et veuves qui existaient dans la même année, d'après le recensement.

Le tableau qui résume ces calculs est assez intéressant pour être reproduit ici :

Ages.	Mariages de garçons pour 100 garçons.	Mariages de filles pour 100 filles	Mariages de veufs pour 100 veufs.	Mariages de veuves pour 100 veuves.
15—20......	1.4	4.	»	40.5
20—25......	5.8	10.7	29.7	16.6
25—30......	12.	11.4	24.	10.6
30—35......	11.6	8.4	23.2	8.1
35—40......	8.5	5.3	16.8	4.8
40—50......	3.7	2.2	7.9	2.1
50—60......	1.6	0.9	3.5	0.9
60—65......	0.7	0.0	1.4	0.0
	6.7	6.7	5.6	2.8

Ainsi les garçons et les filles ont les mêmes chances de

se marier ; mais les veufs en ont deux fois plus que les veuves.

En comparant les garçons aux filles, on voit qu'au-dessous de vingt ans les filles ont à peu près trois fois plus de chances que les garçons ; elles en ont encore près de deux fois plus de 20 à 25 ans ; les chances sont presque égales de 25 à 30 ans ; mais au-dessus de 30 ans, ce sont toujours les garçons qui se marient dans la plus forte proportion.

Au-dessous de 20 ans, les veuves se remarient dans un rapport très-considérable, mais au-dessus de 20 ans et à tous les autres âges, les veufs ont le plus de chances de se remarier, et cela, à un degré variable qui atteint son maximum dans la période de 35 à 40 ans.

4° *Mariages consanguins.* — On donne ce nom aux unions contractées entre tantes et neveux, oncles et nièces, beaux-frères et belles-sœurs, et cousins germains. En général, pour 100 mariages de cette nature, on n'en compte qu'un seul de la première catégorie, 4 de la seconde, 21 de la troisième, et 74 de la dernière. Au point de vue statistique, le nombre de ces mariages est en moyenne de 1 sur 78, ou en d'autres termes de 1,28 pour 100.

On peut voir d'ailleurs, par le tableau suivant, que la proportion de ces mariages n'éprouve chaque année que de faibles variations.

	1858.	1859.	1860.	1861.	1862.
Total des mariages.	307.056	298.417	288.936	305.203	303.514
Mariages consang.					
Neveux et tantes.	66	39	29	47	58
Oncles et nièces.	173	159	166	141	156
Beaux-frères et belles-sœurs.	875	883	798	827	752
Cousins germ.	2.806	2.804	2.474	2.936	3.059
TOTAL...	3.920	3.885	3.467	3.951	4.025
Mariages consang. Pour 100 mar.	1.28	1.30	1.20	1.29	1.32

Par grands groupes de population, ces mariages se sont *ainsi répartis* dans les deux dernières années et la *période de trois* ans qui les précède.

	Mariages.	Mariages consanguins.	Mariages consang. p. 100 mar.	Rapports de 1861.	Rapp. de 1858-60.
Seine...	18.167	220	1.21	1.28	1.38
Villes...	71.347	952	1.33	1.11	1.07
Campag.	214.000	2.853	1.33	1.35	1.31
	303.514	4.025	1.32	1.29	1.26

Mais ces rapports ne suivent pas une marche assez déterminée, pour qu'on puisse en déduire une conclusion pratique (1).

5. *Instruction élémentaire des époux.* — Depuis 1855, l'administration cherche à se rendre compte, à l'occasion du relevé du nombre des mariages, du degré d'instruction élémentaire des époux. Dans ce but, les mariés ont été classés en deux catégories : 1° ceux qui ont signé leur acte de mariage ; 2° ceux qui ont déclaré ne pas pouvoir le signer (2).

(1) Les vifs débats qui se sont engagés récemment, au sein des corps savants, sur les conséquences des mariages consanguins au point de vue de l'aptitude physique des enfants issus de ces mariages ont préoccupé l'administration, qui a voulu contribuer à éclairer la question par une statistique plus exacte que par le passé, des unions entre parents. Voici la circulaire adressée à ce sujet aux préfets par M. le ministre du commerce.

« M. le préfet, la question si vivement débattue en ce moment par les corps savants, de l'influence des mariages consanguins sur l'aptitude physique des générations qu'ils produisent, donne une importance toute particulière aux indications que le tableau du mouvement annuel de la population doit me fournir sur le nombre de ces mariages.

» Or, des renseignements puisés aux sources les plus sûres m'autorisent à croire que ces indications sont notablement incomplètes en ce qui concerne particulièrement les mariages entre *cousins germains*. Il est, d'ailleurs, facile de se rendre compte des omissions de cette nature, quand on songe que ces derniers mariages n'étant pas, comme ceux qui peuvent avoir lieu entre beaux-frères et belles-sœurs, oncles et nièces, tantes et neveux, l'objet d'une prohibition légale, l'officier de l'état civil n'a aucun moyen régulier de les connaître.

» Je viens donc vous prier, M. le préfet, de vouloir bien inviter MM. les maires à s'assurer, par une interpellation directe aux futurs époux, lorsque les pièces produites ne leur fourniront aucun renseignement sur ce point, s'ils sont ou non parents au degré de cousin germain et même de cousin issu de germain. *Signé* : Béhic. »

30 octobre 1863.

(2) Nous ferons remarquer que le fait de la signature n'indique pas nécessairement que celui qui l'a donnée sait lire et écrire. — Il y a là un indice, mais non une certitude.

L'année 1862 fournit, à cet égard, les données suivantes :

Nombre des mariés.	Hom.	Fem.	Illettrés p. 100 mariés. Hom.	Fem.	L. 2 sex.
Seine.					
Qui ont signé......	17,310	15,905			
Qui n'ont pu signer.	857	2,262	4.72	12.45	8.58
Villes.					
Qui ont signé......	54,375	43,484			
Qui n'ont pu signer.	16,972	27,863	23.79	39.05	31.42
Campagnes.					
Qui ont signé......	145,201	112,832			
Qui n'ont pu signer.	68,799	101,168	32.15	47.22	39.71
France entière.					
Qui ont signé......	216,886	172,221			
Qui n'ont pu signer.	86,628	131,293	28.54	43.26	35.90

Ainsi, sur 100 hommes qui se marient, 28 ne savent même pas signer leur nom. — Pour 100 femmes, cette proportion s'élève à 43. Enfin, sur 100 mariés en général, le nombre des personnes tout à fait illettrées est de 36, c'est-à-dire de plus du tiers.

Pour juger du progrès de l'instruction publique dans les trois subdivisions de la population, nous croyons devoir rapprocher les rapports de 1862 de ceux de 1856, première année pour laquelle ces faits aient été étudiés d'une manière complète.

	Illettrés pour 100 mariés. 1862.	1856.	Progrès accomplis.
Seine....................	8.58	10.17	1.59
Villes..................	31.42	34.62	3.20
Campagnes............	39.71	43.21	3.50
	35.90	39.08	3.18

Pour la France entière, et par sexe, voici, depuis 1855, la marche de ce rapport.

	Illettrés pour 100 mariés. Hommes.	Femmes.	Les 2 sexes.
1855...........	32.20	48.36	39.92
1856...........	31.15	47.01	39.08
1857...........	30.88	46.49	38.68

1858...........	30.78	46.14	38.45
1859...........	30.80	45.95	38.38
1860...........	29.81	44.90	37.56
1861...........	29.27	44.16	36.72
1862...........	28.54	43.26	35.90

Il en résulte qu'en 7 ans le nombre des illettrés est tombé de 40 à 36 pour 100.

Pour les hommes le progrès est de 3,66 et pour les femmes de 5,10.

Les documents relatifs au recrutement de l'armée fournissent une nouvelle indication sur la marche de l'instruction élémentaire dans notre pays. Depuis 1827, en effet, les inscrits ont été classés en trois catégories, comprenant ceux qui ne savent ni lire ni écrire; ceux qui savent lire et écrire, et enfin ceux dont on n'a pu vérifier l'instruction. En rapportant les jeunes gens qui ne savent ni lire ni écrire, à l'ensemble de ceux qui ont été examinés au point de vue de l'instruction, on obtient les rapports suivants, pour une série d'années qui s'étend de 1827 jusqu'à nos jours.

1827—29.............	55.21	illettrés pour 100 inscrits.
1830—34.............	48.92	—
1835—39.............	44.43	—
1840—44.............	40.93	—
1845—49.............	36.54	—
1850—54.............	34.51	—
1855—59.............	31.76	—
1860..............	29.96	—
1861..............	29.44	—

On remarquera combien ces rapports se rapprochent de ceux qui ont été obtenus pour les mariés-hommes.

Il nous restait une autre source d'informations, c'est celle qui est relative au degré d'instruction des accusés; nous y avons puisé les résultats sommaires qui suivent, en les rapprochant de ceux que fournit la statistique des mariages.

Période.	Illettrés p. 100 accusés.			Illettrés p. 100 mariés.		
	Hom.	Fem.	Total.	Hom.	Fem.	Total.
1851—1854....	42.00	64.84	46.12			
1855—1858....	38.98	66.09	43.80	31.25	47.25	39.03
1859—1862....	36.53	55.61	39.82	29.60	44.54	37.14

Ainsi l'instruction primaire s'est également accrue chez les accusés. — Le tableau ci-dessus apprend en outre que le degré de l'instruction élémentaire est beaucoup moins élevé dans cette classe d'individus, que dans la population générale.

IV. — Décès.

1. *Nombres absolus et mortalité relative.* — En 1862, les décès, distraction faite des morts-nés, se sont ainsi répartis :

		Décès pour 100 habitants.	Rapports de 1861.	Rapports de 1860.
Seine.......	48,670	2.48	2.57	2.53
Villes.......	225,332	2.53	2.65	2.50
Campagnes..	538,976	2.02	2.19	2.00
	812,978	2.16	2.32	2.14

Ces rapports indiquent que la mortalité est moindre dans les campagnes et dans le département de la Seine (malgré l'agglomération de ses habitants) que dans les villes. Sans égaler celui de 1860, le coefficient de 1862 peut être considéré comme très-favorable, si on le rapproche de ceux de la plus grande partie des années antérieures :

1841—1845..........	2.24	1859................	2.69
1846—1850..........	2.38	1860................	2.14
1851—1855..........	2.42	1861................	2.32
1856—1860..........	2.40	1862................	2.16

Le rapport annuel de la Commission des épidémies de l'Académie de médecine fournit, à l'égard de la mortalité générale de 1862, les indications suivantes :

« L'année 1862 a été caractérisée en France comme » dans toute l'Europe, par une température généralement » froide et par des pluies presque continuelles. La consti- » tution médicale s'en est ressentie ; dans les maladies soit » épidémiques, soit sporadiques observées, l'élément ca- » tarrhal a été prédominant dans beaucoup d'endroits.

» Comme conséquence de telles conditions atmosphé- » riques, on pouvait s'attendre à un accroissement plus ou » moins considérable dans le nombre des malades et dans

» le chiffre des décès. Fort heureusement il n'en a pas été » ainsi.

» Un très-grand nombre de départements se félicitent » de l'absence de toute épidémie dans l'étendue de leur » ressort, et partout ailleurs, là où de véritables épidé- » mies ont été observées, elles ont le plus souvent con- » servé un caractère de bénignité tout à fait inattendu.

» Il est donc permis d'espérer que les tables de morta- » lité seront moins chargées en 1862 qu'elles ne l'ont » été l'année précédente. »

2° *Rapport des décès aux naissances.* — Nous avons vu que, dans les naissances, l'excédant des garçons a été en 1862, de 5.53 pour 100 filles. Dans les décès, celui du sexe masculin n'est que de 1.02. Il en résulte nécessairement que pour un même nombre de naissances, il doit y avoir plus de décès féminins que de décès masculins, bien qu'en réalité le nombre absolu des décès masculins l'emporte sur celui du décès de l'autre sexe. On en trouve la preuve directe dans les rapports ci-dessous :

	Naissances.	Décès.	Décès p. 100 naissances.	Rapports de 1861.
Sexe masculin.	510,965	408,558	80	85
Sexe féminin..	484,202	404,420	84	88
	995,167	812,978	82	86

La supériorité de la mortalité féminine à naissances égales, explique le fait de la diminution continue de l'excédant féminin dans la population générale. Cet excédant, après avoir atteint 2,86 pour 100 habitants, après les grandes guerres du premier empire, n'est plus en effet aujourd'hui que de 0,26.

3. *Décès par sexe et par état civil.* — On a enregistré en 1862, 53.619 décès de moins qu-en 1861. Cette diminution s'est répartie ainsi qu'il suit entre les divers éléments de l'état divil.

	Déc. de 1861.	Déc. de 1862.	Diminution.
Sexe masculin.			
Enfants (0.15 ans).....	190,426	164,970	25,456
Célibataires...........	54,770	54,645	125
Mariés.................	127,877	127,126	751
Veufs..................	62,301	61,817	484
	439,374	408,558	26,816

Sexe féminin.			
Enfants (0.15 ans).....	164,700	142,346	24,354
Célibataires...........	58,363	56,821	1,542
Mariées...............	113,459	112,245	1,214
Veuves................	94,701	93,008	1,693
	431,223	404,420	26,803
TOTAL général....	866,597	812,978	53,619

A la seule inspection de ce tableau, on constate que la diminution a porté presque exclusivement sur l'enfance.

Voici d'ailleurs, pour les diverses classes de l'état civil, l'expression comparée de la mortalité.

	Décès pour 100 habitants.	
	1861.	1862.
Enfants....................	3.13	2.70
Célibataires................	1.34	1.33
Mariés.....................	1.70	1.69
Veufs......................	6.69	6.64
Sexe masculin..........	2.34	2.19
Enfants....................	3.29	2.84
Célibataires................	1.30	1.27
Mariées....................	1.52	1.54
Veuves.....................	5.29	5.20
Sexe féminin...........	2.30	2.16
Les deux sexes.........	2.32	2.17 (1)

Il en résulte que, si tous les éléments de l'état civil ont participé dans une certaine mesure à la diminution constatée en 1862, les différences ne sont réellemenl marquées que pour les enfants.

L'ordre de la mortalité n'en est pas moins resté le même, en ce sens que le coefficient des enfants et des veufs est toujours le plus fort. Leur classement dans la table des décès, où ils occupent au point de vue de l'âge, les positions extrêmes, justifie parfaitement ce résultat.

(1) La faible différence de 0.01 p. 100 que ce rapport présente avec le coefficient mortuaire calculé plus haut, provient de ce que, dans ce dernier tableau, les décès ont été rapportés à la population de 1861, et non *à celle de 1862.*

En comparant les deux sexes, on vérifie une fois de plus que le coefficient le plus faible appartient au sexe féminin. Enfin si l'on compare les célibataires aux mariés, on remarque que les premiers sont placés à ce point de vue, dans les conditions les plus favorables.

Faut-il conclure de ce fait que le célibat est réellement plus favorable que le mariage à la prolongation de la vie ? Ce serait trop se hâter. On ne peut en effet avoir d'idées précises sur cette question qu'en l'étudiant dans les diverses phases de la vie.

Voici, à cet égard, les résultats auxquels nous avons été amenés en calculant la mortalité respective des deux sexes, suivant leur état civil, depuis 18 ans pour les hommes, et 15 ans pour les femmes, jusqu'à 60 ans. — Ces calculs se rapportent à la fois au recensement de 1861, et au relevé des décès survenus pendant la même année.

DÉCÈS POUR 100 HABITANTS.

	Sexe masculin.			*Sexe féminin.*		
Ages.	Célibat.	Mariés	Veufs.	Célibat.	Mar.	Veuv.
Au-dessous de 20 ans.	0.69	3.78		0.74	1.17	
20—30............	0.92	0.65	2.80	0.82	0.92	2.01
30—40............	1.16	0.68	1.92	0.99	0.90	1.44
40—50............	1.68	0.98	1.96	1.39	1. »	1.42
50—60............	2.74	1.71	3.03	2.32	1.58	2.13
	1.02	1.02	2.50	0.94	1.06	1.83

S'il est vrai, d'après ces rapports, qu'en moyenne la mortalité des mariés est égale à celle des célibataires dans le sexe masculin, et qu'elle la dépasse dans l'autre sexe, ce fait tient exclusivement à la mortalité qui frappe les mariages prématurés, c'est-à-dire ceux qui sont accomplis avant l'âge de 20 ans. Au-dessus de cet âge, le mariage est toujours plus favorable à la longévité que le célibat, au moins dans le sexe masculin, pour l'autre sexe, les conditions du mariage ne sont meilleures qu'à partir de 30 ans.

L'état de veuvage, constitue, à tous les âges la condition la plus défavorable. Toutefois, pour le sexe féminin, les célibataires sont soumis, au-delà de 60 ans, à une mortalité *plus rapide* que les veuves. — Mais cette exception

n'en laisse pas moins subsister le fait général qu'on vient d'énoncer.

Si maintenant on compare les deux sexes, on voit que l'état de mariage est plus favorable au sexe masculin, du moins en ce qui regarde la longue période qui s'étend de 20 à 50 ans. A partir de 20 ans, les femmes supportent au contraire beaucoup mieux le veuvage.

4. *Table mortuaire et vie moyenne à chaque âge.* — On donne le nom de *table mortuaire* au classement des décès d'un pays dans une année ou pour une série d'années, d'après l'âge des décédés. Si elle se rapporte à une population stationnaire, c'est-à-dire où les naissances sont égales aux décès et où la mortalité est la même aux mêmes âges, elle donne exactement la mesure des années de vie que tout individu arrivé à un âge déterminé peut encore espérer. Si elle ne la donne pas dans les populations progressives, c'est-à-dire où les naissances sont supérieures aux décès, elle *l'indique* cependant avec une certaine approximation, et, malgré son incorrection sur ce point, on n'a pas hésité à s'en servir là où il n'a pas été possible de déterminer réellement, à l'aide de recensements par âge effectués dans des conditions d'exactitude rigoureuse, le véritable coefficient de mortalité de chaque âge.

C'est sous le bénifice de cette observation que nous donnons la table ci-après, calculée d'après l'ensemble des décès des 5 années de la période 1855-1859. Elle comprend, pour chaque sexe : 1° les décès par âge, rapportés à 100,000 ; 2° les survivants ; 3° enfin la durée de la vie moyenne, à partir de chaque âge. Les nombres des 3e et 6e colonnes indiquent combien sur 100,000 garçons et 100,000 filles, que l'on suppose nés en même temps, il en survit à chaque âge jusqu'à celui où la génération s'est complétement éteinte.

Ages.	SEXE MASCULIN. DÉCÈS par âges.	Survivants à chaque âge.	Durée de la vie moyenne.		SEXE FÉMININ. DÉCÈS par âges.	Survivants à chaque âge.	Durée de la vie moyenne.		Les 2 sexes. Durée de la vie moyenne.	
			ans	mois			ans	mois	ans	mois
0	21,12	100,000	33	8	17,692	100,000	37	2	35	5
1	12,342	78,588	41	8	12,172	82,308	44	»	42	11
5	3,856	66,246	45	2	4,052	70,136	47	5	46	4
10	2,176	62,390	42	10	2,481	66,104	45	2	44	»
15	2,782	60,214	39	3	3,049	63,623	41	10	40	7
20	5,319	57,432	36	0	3,368	60,574	38	10	37	5
25	3,460	52,113	34	6	3,175	57,206	35	11	35	3
30	2,800	48,653	31	9	3,073	54,031	32	8	32	4
35	2,736	45,853	28	6	3,023	50,958	29	9	29	2
40	3,094	43,117	25	2	3,139	47,935	26	6	25	10
45	3,366	40,023	21	11	3,188	44,796	23	2	22	7
50	3,935	36,657	18	9	3,680	41,608	19	9	19	3
55	4,835	32,722	15	8	4,585	37,928	16	5	16	1
60	5,424	27,887	12	11	5,917	33,343	13	4	13	2
65	5,266	22,463	10	6	6,696	27,426	10	8	10	7
70	6,290	17,197	7	11	7,378	20,730	8	3	8	1
75	5,573	10,907	6	0	6,249	13,352	6	6	6	3
80	3,491	5,534	4	9	4,453	7,103	4	11	4	10
85	1,398	1,843	4	»	1,974	2,650	4	1	4	»
90	357	445	3	7	537	676	3	7	3	7
95	79	88	2	10	123	139	2	10	2	10
100	9	0		9	16	16	»	6		6

Il résulte de l'examen de cette table que le cinquième des enfants du sexe masculin meurt dans la première année de leur naissance, un second cinquième avant la quinzième année. Entre 25 et 30 ans, il en reste la moitié ; entre 60 et 65 ans le quart ; entre 65 et 70 aus le cinquième ; le sixième seulement a survécu à 70 ans.

Le sixième des enfants du sexe féminin meurt la première année; le cinquième suivant ne s'éteint qu'à 20 ans. La moitié survit encore à 35 ans, le quart entre 65 et 70 ans, le cinquième à 70 ans, et le sixième entre 70 et 75 ans. La vitalité du sexe féminin l'emporte donc sur celle de l'autre [illegible] à tous les âges de la vie.

La comparaison des vies moyennes amène aux mêmes conclusions ; ainsi, la différence en faveur du sexe féminin, est la plus grande possible dans l'enfance ; elle diminue ensuite assez régulièrement jusqu'à la fin de la table.

On remarquera que la durée de la vie moyenne, qui v rie, suivant le sexe, entre 33 ans 8 mois et 37 ans 2 moi pour un enfant qui vient de naître, s'accroît ensuite rap *dement jusqu'à l'âge* de 5 ans, où elle atteint son maximu

(45 ans 2 mois pour le sexe masculin et 47 ans 5 mois pour le sexe féminin). Elle diminue ensuite insensiblement jusqu'au terme ordinaire de l'existence.

La longueur de la vie moyenne à la naissance calculée d'après les décès par âge de la France entière, ou plus exactement l'âge moyen des décédés de tous les âges, a suivi, depuis le commencement du siècle, la marche ci-après :

	Sexe masculin.		Sexe féminin.		Les 2 sexes.	
	Ans.	Mois.	Ans.	Mois.	Ans.	Mois.
1806 — 1810.....	30	6	32	7	31	6
1810 — 1815.....	30	7	33	3	31	10
1815 — 1820.....	30	8	33	»	31	10
1820 — 1825.....	30	2	32	8	31	5
1825 — 1830.....	31	5	33	11	32	8
1830 — 1835.....	32	1	35	»	33	6
1836 — 1840.....	33	5	36	4	34	11
1840 — 1845.....	33	5	36	7	35	»
1845 — 1850.....	34	4	37	7	36	»
1850 — 1855.....	35	»	38	4	36	8
1855 — 1860.....	33	8	37	2	35	5
1860..........	36	»	38	8	37	4
1861..........	33	4	36	4	34	10
1862..........	35	2	38	2	36	8

Il résulte de ce tableau que la durée de la vie moyenne, calculée par cette méthode, s'est accru en un demi-siècle de près de six ans. Ce progrès n'est pas d'ailleurs parfaitement régulier ; c'est de 1825 à 1830, de 1835 à 1840 et de 1846 à 1850, enfin, en 1860 et 1862, qu'il s'est fait particulièrement sentir.

La progression de l'âge moyen des décédès suit les mêmes phases que l'expression de la vie moyenne déduite du rapport de la population aux naissances, et on peut voir de plus que les deux termes ne diffèrent que très-peu. C'est là un fait curieux, et qui ne se produit, à vrai dire, que dans notre pays.

Périodes et années.	Vie moyenne P./N.	Age moyen des Décédés.
1815 — 25......	32.2	31.8
1815 — 54......	34.3	33.3
1847 — 55......	37.4	36.4
1855 — 60......	37.8	35.5
1860........	38.2	37.4
1861........	37.2	34.10
1862........	37.1	36.8

2

De 1840 à 1860, le progrès survenu dans la durée de la vie, est, suivant le premier rapport, de 6 ans ; et suivant le second de 5 ans, 8 mois. — Il y a eu un temps d'arrêt et même une diminution en 1861 et 1862 ; toutefois, dans cette dernière année, la durée de la vie n'en est pas moins supérieure à ce qu'elle était en 1820, de 5 ans 5 mois, ou de 5 ans suivant qu'on mesure l'accroissement par la méthode directe ou les tables de décès. Il reste donc acquis que la population française est douée aujourd'hui d'une plus forte *vitalité* qu'au commencement du siècle. Ce résultat est dû à l'introduction de la vaccine, à des améliorations incessantes dans l'hygiène publique et privée et surtout aux progrès de l'aisance générale. A. Legoyt.

FINANCES DE LA FRANCE.

Budget de 1865.

Les lois du 8 juin 1864 ont ainsi évalué les bases du budget de l'exercice 1865 :

	Serv. ordinaire.	Serv. extraord.	Budget total
Dépenses.	1,750,922,583	118,852,000	1,869,774,583
Recettes.	1,752,036,062	119,350,011	1,871,386,073
Excédant de recettes.	1,113,479	498,011	1,611,490

Voici d'abord le résumé sommaire, puis l'état détaillé des dépenses prévues et des recettes présumées du budget total de 1865.

RÉSUMÉ SOMMAIRE.

Dépenses.

Ministère d'État	3,112,400
— de la justice et des cultes	81,047,196
— des affaires étrangères	12,597,200
— de l'intérieur	51,925,845
— des finances	965,774,903
— de la guerre	367,862,620
Gouvernement général de l'Algérie	14,356,013
Ministère de la marine et des colonies	151,092,332
— *de l'instruction* publique	19,469,121

Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics	71,370,753
— de la maison de l'Empereur et des beaux-arts	12,314,200
Total du service ordinaire	1,750,922,583
Dépenses extraordinaires	118,852,000
Total général des dépenses	1,869,774,583

Recettes.

Contributions directes	315,361,400
Enregistrement, timbre et domaines	407,689,416
Produits des forêts	40,256,500
Impôts et revenus indir. — Douanes et sels	147,425,000
Impôts et revenus indir. — Contributions indirectes	578,002,000
Impôts et revenus indir. — Postes	72,410,000
Divers revenus	132,209,945
Produits divers	58,681,801
Total des voies et moyens ordinaires	1,752,036,062
Ressources extraordinaires	119,350,011
Total général des recettes	1,871,386,073

DÉPENSES DÉTAILLÉES PAR SECTIONS.

MINISTÈRE D'ÉTAT.

1re Section. — Administration centrale	423,500
2e Section. — Conseil privé. Conseil d'État	2,688,900
TOTAL	3,112,400

MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES CULTES.

Service de la justice.

1re Section. — Administration centrale. — Conseil du sceau des titres	679,450
2e Section. — Cours et tribunaux	27,367,760
3e Section. — Frais de justice criminelle en France et en Algérie et frais de statistique	5,100,000
4e Section — Dépenses diverses. — Secours temporaires, etc.	70,000
TOTAL	33,217,210

Service des cultes.

1re Section. — Administration centrale	258,400
2e *Section.* — Personnel du culte catholique	42,538,050

3e Section. — Matériel et travaux du culte catholique	3,129,000
4e Section. — Personnel et matériel des cultes non catholiques	1,914,536
TOTAL	47,829,986

Récapitulation.

Service de la justice	33,217,210
Service des cultes	47,829,986
TOTAL pour les deux services	81,047,196

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

1re Section. — Administration centrale	931,400
2e Section. — Traitements des agents du service extérieur	6,706,310
3e Section. — Dépenses variables et service temporaire	4,959,500
TOTAL	12,597,200

MINISÈTRE DE L'INTÉRIEUR.

1re Section. — Administration centrale	1,817,100
2e Section. — Administration générale	11,567,200
3e Section. — Services télégraphiques	8,983,160
4e Section. — Sûreté publique	7,667,575
5e Section. — Service des prisons	17,637,100
6e Section. — Subventions et secours	4,253,410
TOTAL	51,925,845

MINISTÈRE DES FINANCES.

Dette publique et dotations: 1re Section. — Dette consolidée. — Amortissement. — Emprunts spéciaux pour canaux, chemins de fer et travaux divers. — Capitaux remboursables à divers titres. — Dette viagère. — Dotations et indemnités du Corps législatif	699,107,1
2e Section. — Administration centrale. — Monnaies et médailles. — Dépenses des exercices périmés	9,257
3e Section. — Cour des comptes	1,528
4e Section. — Service de Trésorerie	11,28

Frais de régie et de perception des impôts et revenus publics.	5e Section. — Administration des contributions directes	17,725,031
	6e Section. — Administration de l'enregistrement, du timbre et des domaines	15,178,900
	7e Section. — Administration des forêts.	8,545,717
	8e Section. — Administration des douanes et des contributions indirectes	65,852,329
	9e Section. — Administration des tabacs.	64,940,500
	10e Section. — Administration des postes.	61,759,297
Remboursements et restitutions.	11e Section. — Remboursements et restitutions (non compris les contributions directes), non-valeurs, primes et escomptes	10,595,500
	TOTAL	965,774,903

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

1re section. — Administration centrale. — Dépôt de la guerre	2,604,538
2e section. — États-majors. — Gendarmerie	49,266,246
3e section. — Solde et entretien des troupes	282,391,366
4e section. — Matériel de l'artillerie et du génie et service des poudres et salpêtres	26,041,435
5e section. — Écoles militaires. — Invalides de la guerre. — Traitements temporaires et secours. — Dépenses secrètes	7,559,035
TOTAL	367,862,620

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE.

1re section. — Administration centrale. — Dépenses secrètes	745,500
2e section. — Administration générale	3,845,065
3e section. — Services de la justice, de l'instruction publique et des cultes. — Services financiers. — Services maritimes	3,827,230
4e section. — Colonisation. — Travaux publics	5,938,218
TOTAL	14,356,013

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

1re section. — Administration centrale. — Conseils. — Inspections générales	1,827,165
2e section. — États-majors. — Équipages — *Troupes*. — Corps entretenus. — Hôpitaux et	

vivres	61,264,500
3e section. — Salaires d'ouvriers. — Approvisionnements généraux. — Travaux hydrauliques. — Poudres	59,817,347
4e section. — Écoles navales. — Service hydrographique et scientifique. — Frais d'impressions. — Frais de voyages et dépenses diverses. — Traitements temporaires. — Chiourmes	3,727,620
5e section. — Service colonial	24,455,700
TOTAL	151,092,332

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

1re section. — Administration centrale	710,950
2e Section. — Services généraux de l'instruction publique	1,689,000
3e section. — École normale supérieure et enseignement supérieur. — Établissements scientifiques et littéraires	7,257,071
4e section. — Instruction secondaire	2,969,000
5 section. — Instruction primaire	6,843,100
TOTAL	19,469,121

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

1re section. — Administration centrale	1,296,950
2e section. — Personnel et services des travaux publics	9,713,253
3e section. — Agriculture	3,670,300
4e section. — Commerce. — Industrie. — Établissements thermaux. — Service sanitaire. — Secours aux colons de Saint-Domingue et autres	6,855,250
5e Section. — Travaux ordinaires des ponts et chaussées. — Matériel des mines	49,835,000
TOTAL	71,370,753

MINISTÈRE DE LA MAISON DE L'EMPEREUR ET DES BEAUX-ARTS.

1re section. — Administration centrale. — Archives de l'empire. — Correspondances de l'empereur Napoléon Ier. — Asile de Saverne	803,500
2e section. — Beaux-arts et théâtres. — Monuments historiques. — Bâtiments civils	7,688,200

3ᵉ section. — Service des haras	3,872,500
TOTAL	12,314,200

Dépenses extraordinaires.

Ministère de la justice et des cultes.

Services des cultes.

3ᵉ section. — 2ᵉ partie. — Matériel et travaux du culte catholique	4,500,000

Ministère de l'intérieur.

2ᵉ section. — 2ᵉ partie. — Administration générale	20,000
3ᵉ section. — 2ᵉ partie. — Service télégraphique	1,000,000
6ᵉ section. — 2ᵉ partie. — Subventions et secours	3,490,000

Ministère des finances.

7ᵉ section. — 2ᵉ partie. — Forêts	2,000,000
9ᵉ section. — 2ᵉ partie. — Administration des tabacs	1,225,000

Ministère de la guerre.

4ᵉ section. — 2ᵉ partie. — Matériel de l'artillerie et du génie	5,259,000

Gouvernement général de l'Algérie.

4ᵉ section. — 2ᵉ partie. — Travaux publics	5,635,000

Ministère de la marine et des colonies.

3ᵉ section. — 2ᵉ partie. — Approvisionnements généraux. — Travaux hydrauliques	12,505,000

Ministère de l'instruction publique.

5ᵉ section. — 3ᵉ partie. — Instruction primaire.	900,000

Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

6ᵉ section. — Travaux extraordinaires des routes et ponts, canaux, rivières, travaux agricoles et autres	36,903,000
7ᵉ section. — Chemins de fer	23,852,000

Ministère de la maison de l'Empereur et des beaux-arts.

4ᵉ section. — Travaux extraordinaires. — Publication de l'ouvrage de M. Place, sur Ninive	8,070,000
TOTAL	118,852,000

RECETTES DÉTAILLÉES PAR CHAPITRES.

Contributions directes (fonds généraux).

Contribution foncière	168,300,000
— personnelle et mobilière	48,438,000
— des portes et fenêtres	36,361,200
— des patentes	59,007,200
— sur les chevaux et voitures de luxe	2,700,000
Taxe de premier avertissement (portion)	555,000
TOTAL	315,361,400

Enregistrement, timbre et domaines.

Droits d'enregistrement, de greffe, d'hypothèques et perceptions diverses	319,222,000
Droits de timbre	76,278,000
Revenus et prix de vente de domaines	5,264,000
Prix de vente d'objets mobiliers provenant des ministères	5,500,000
Produits d'établissements spéciaux régis ou affermés par l'État	1,425,416
TOTAL	407,689,416

Produits des forêts.

Produits des coupes de bois	34,205,500
Produits divers	3,626,000
Valeurs des bois cédés directement aux arsenaux de la marine	1,200,000
Contributions des communes et établissements publics pour frais de régie de leurs bois	1,225,000
TOTAL	40,256,50

Douanes et sels.

Droits de douanes à l'importation.	Marchandises diverses	72,196,0
	Sucres coloniaux	35,293,0
	— étrangers	11,425,
Droits de douanes à l'exportation		410,
Droits de navigation		4,163,
Droits et produits divers de douanes		1,390.
Taxe de consommation des sels perçue dans le rayon des douanes		22,548
TOTAL		147,42

Contributions indirectes.

Droits sur les boissons	213,427,000
Taxe de consommation des sels perçue hors du rayon des douanes	8,415,000
Droit de fabrication sur les sucres indigènes	58,930,000
Droits divers et recettes à différents titres	57,998,000
Produit de la vente des tabacs	226,478,000
Produit de la vente des poudres à feu	12,754,000
TOTAL	578,002,000

Produits des postes.

Produit de la taxe des lettres	67,146,000
Droit de 1 p. 100 sur les envois d'argent	1,072,000
Droit de transport des valeurs déclarées	665,000
Droit de transit des valeurs étrangères	3,845,000
Recettes diverses	42,000
TOTAL	72,410,000

Divers revenus.

Produits universitaires	2,858,500
Produits et revenus de l'Algérie	19,250,000
Retenues et autres produits affectés au service des pensions civiles	14,578,700
Produit de la réserve de l'amortissement	95,522,745
TOTAL	132,209,945

Produits divers du budget (principaux articles).

....	....
....	....
Taxe annuelle des biens de mainmorte	3,347,952
Redevances et produits extraordinaires des mines	1,199,978
Droit de vérification des poids et mesures	1,525,000
Produit de la rente de l'Inde	1,060,000
Produit de la taxe des brevets d'invention	1,400,000
Pensions et rétributions des élèves des écoles militaires et navales	1,163,150
Retenue de 2 p. 100 sur la solde des officiers de l'armée, et des sapeurs-pompiers de Paris	1,232,456
Portion des dépenses de la garde de Paris, remboursée à l'État par la ville de Paris	1,944,322
Versement par la caisse de la dotation de l'armée, des suppléments à sa charge dans les pensions militaires	12,000,000

Versement de la caisse des invalides de la marine	1,000,000
Revenus de divers établissements spéciaux (écoles vétérinaires, écoles des arts et métiers, écoles régionales d'agriculture, lazarets et établissements sanitaires)	1,165,950
Produits provenant des ministères, et recettes attribuées au trésor public par le décret impériale du 31 mai 1862	4,194,186
Valeur, au prix de revient fixé par le budget, des poudres livrées par le service des poudres et salpêtres, aux départements de la guerre, de la marine et des colonies et des finances et au gouvernement général de l'Algérie	8,094,107
Bénéfices réalisés par la caisse des dépôts et consignations pour l'année 1865	2,000,000
Produits de la télégraphie privée française et étrangère	8,850,000
Produits divers des maisons centrales de force et de correction et des prisons départementales	4,000,000
Produits de l'émission, en 1865, de la nouvelle monnaie de bronze	1,300,000
....	....
....	....
TOTAL	58,681,801

Ressources extraordinaires.

Versements des compagnies de chemins de fer de Lyon et d'Orléans	3,000,000
Rentes de l'amortissement	66,170,011
Prélèvements sur la dotation de l'amortissement.	22,500,000
Indemnité de Chine (annuité)	10,000,000
Indemnité de Cochinchine (annuité)	1,080,000
Solde de l'indemnité mexicaine	13,900,000
Produit de l'aliénation des terrains des fortifications du Havre	3,500,000
Produits extraordinaires des forêts pour reboisement et route	2,000,000
Intérêt d'une somme due par le Mont de Milan	200,000
TOTAL	119,350,011

DÉPENSES SUR RESSOURCES SPÉCIALES ET RECETTES CORRÉLATIVES.

Dépenses.

Ministère de l'intérieur.

7e section. — Service départemental sur contributions directes et sur produits éventuels....	127,822,000

Ministère des finances.

5e section. — 2e partie. — Frais de premier avertissement et de confection de rôles spéciaux. — Cadastre........................	519,570
11e section. — 2e partie. — Restitutions et non-valeurs sur contributions directes............	90,604,265

Ministère de l'instruction publique.

5e section. — 2e partie. — Dépenses de l'instruction primaire sur ressources spéciales....	6,582,000

Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

2e section. — 2e partie. — Frais de contrôle et de surveillance des chemins de fer...........	1,700,000
3e section. — 2e partie. — Secours spéciaux à l'agriculture..............................	1,097,000
4e section. — 2e partie. — Frais de surveillance de sociétés et établissements divers..........	90,900

Gouvernement général de l'Algérie.

1re section. — 2e partie. — Exposition permanente des produits de l'Algérie à Paris........	23,000
4e section. — 2e partie. — Frais de contrôle et de surveillance des chemins de fer concédés..	54,300
TOTAL DES DÉPENSES.................	229,493,035

Recettes.

Contributions directes.	Fonds pour dépenses départementales....	109,354,000
	Fonds pour dépenses communales........	81,874,271
	Fonds pour secours spéciaux à l'agriculture..................................	2,097,000
	Fonds de non-valeurs et réimpositions....	8,729,994
	Fonds pour frais de confection de rôles spéciaux d'impositions extraordinaires..	27,500
	Portion de la taxe de premier avertissement..................................	390,000
Produits éventuels départementaux............		24,300,000

Produits divers spéciaux.	Ressources spéciales pour dépenses des écoles normales primaires.............	500,000
	Produits éventuels départementaux attribués à l'instruction primaire..........	50,000
	Subvention prélevée sur les centimes facultatifs pour les dépenses de l'instruction primaire..........................	800,000
	Centimes pour frais de distribution des avertissements de taxes spéciales (mainmortes et mines).....................	2,070
	Remboursements des frais de contrôle et de surveillance des chemins de fer en France et en Algérie..................	1,754,300
	Remboursement de frais de surveillance de sociétés et établissements divers....	90,900
	Subvention locale de l'Algérie pour les frais de l'exposition permanente de ses produits à Paris.........................	23,000
	TOTAL DES RECETTES...............	229,493,035

SERVICES SPÉCIAUX RATTACHÉS POUR ORDRE AU BUDGET.

Recettes et Dépenses.

Ministère de la justice et des cultes.	
Section unique. — Imprimerie impériale.......	4,640,000
Ministère des affaires étrangères.	
Section unique. — Chancelleries consulaires....	1,350,000
Ministère des finances.	
Section unique. — Service de la fabrication des monnaies et médailles.........................	1,861,745
Ministère de la guerre.	
Section unique. — Caisse de la dotation de l'armée..	63,006,000
Ministère de la marine et des colonies.	
Section unique. — Caisse des invalides de la marine..	15,950,000
Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.	
Section unique. — École centrale des arts et manufactures............................	420,300
Ministère de la maison de l'Empereur et des beaux-arts.	
Section unique. — Légion d'honneur...........	16,808,109
TOTAL..................	104,036,154

Alph. COURTOIS fils.

RÈGLEMENT DÉFINITIF DE 1861

INDIQUANT

LE CHIFFRE DES DÉPENSES ET DES RECETTES EFFECTUÉES.

Dépenses.

La loi du 26 juillet 1860 avait provisoirement arrêté les dépenses à faire en 1861 à 1,840,121,858 fr.

La loi du 8 juin 1864, qui a réglé définitivement l'exercice de 1861, a arrêté le montant des payements effectués à 2,170,988,607 fr. 16 c.

Quant aux dépenses restant à payer et montant à 6,847,701 fr. 57 c., elles seront ordonnancées sur les fonds de l'exercice courant.

Voici le tableau comparatif des dépenses présumées et des crédits accordés par la loi du 26 juillet 1860, et des dépenses payées et définitivement arrêtées par la loi du 8 juin 1864.

	Loi de 1860.	Loi de 1864.
Dette publique..........	570,950,444	580,626,232 81
Dotations.............	42,969,154	44,159,026 63
Ministère d'État..........	10,398,400	23,113,070 15
— de la justice.....	28,661,219	30,301,871 40
— des affaires étrangères.........	10,761,850	17,623,148 65
— de l'intérieur....	163,382,221	191,514,818 72
— des finances.....	19,647,952	25,713,538 24
— de la guerre.....	345,504,644	440,975,814 12
— de la marine et des colonies...	144,487,093	230,001,184 05
— de l'instruction publique et des cultes.........	67,838,936	73,424,362 41
— de l'agriculture, du commerce et des travaux publics............	71,867,350	76,479,157 13
Gouvernement général de l'Algérie...............	19,744,800	21,729,546 78
Frais de régie, de perception et d'exploitation des *impôts et* revenus pu-		

blics..................	200,544,852	199,283,917 55
Remboursements et restitutions, non-valeurs, primes et escomptes.......	111,532,343	116,911,134 26
TOTAL du service ordin.	1,808,221,858	2,071,856,822 90
Ministère d'État..........	1,000,000	3,134,580 56
— de l'agriculture, du commerce et des travaux publics...........	30,900,000	95,997,203 70
TOTAL des serv. extraord.	31,900,000	99,131,784 26
TOTAL général..	1,840,121,858	2,170,988,607 16

Recettes.

La loi du 26 juillet 1860 avait approximativement évalué les recettes à 1,840,775,670 fr.

La loi du 8 juin 1864 a fixé les recettes effectuées à la clôture de l'exercice à 2,006,085,443 fr. 23 c.

Voici le tableau des recettes présumées d'après la loi du 26 juillet 1860 et de celles arrêtées définitivement d'après la loi du 8 juin 1864 :

	Loi de 1860.	Loi de 1864.
Contributions directes....	479,077,343	493,518,817 98
Produit des domaines....	359,627,896	13,010,322 94
Produits des forêts et de la pêche...............	37,815,500	45,996,667 56
Impôts et revenus indirects. — Enregistrement et timbre....	338,052,000	356,269,220 32
Impôts et revenus indirects. — Douanes et sels.	165,180,000	161,633,419 89
Impôts et revenus indirects. — Contrib. indirec.	498,662,000	520,989,320 55
Impôts et revenus indirects. — Postes.	61,900,000	66,765,772 16
Produits éventuels affectés au service departemental...................	20,815,000	34,454,997 25
Produits et revenus de l'Algérie.	23,708,000	18,493,271 13
Retenues et autres produits affectés au service des pensions civiles.........	12,981,990	13,984,133 09
Produits de la réserve de *l'amortissement*.........	137,512,015	139,535,899 19

Produits divers...........	42,162,563	53,969,617 72
TOTAL des ressources ord.	1,839,442,307	1,918,621,469 78
Ressources extraordinaires	1,333,363	86,955,519 40
TOTAL général	1,840,775,670	2,005,576,989 18

Si aux ressources totales...................	2,005,576,989 18
on ajoute les fonds non employés à l'époque de la clôture des exercices 1859 et 1860 sur les crédits affectés au service départemental et à divers services spéciaux................................	23,718,075 18
On a..................................	2,029,295,064 36
Sur cette somme on a prélevé et transporté aux exercices 1862 et 1863, pour servir à payer les dépenses du service départemental et des autres services spéciaux restant à payer à la clôture de l'exercice 1861, savoir :	
A l'exercice 1862........ 12,543,996 93 ; — 1863........ 10,665,624 20	23,209,621 13
Les recettes de l'exercice 1861 montent ainsi à..................................	2,006,085,443 23
Qui constituent les voies et moyens de l'exercice 1861.	

Si on compare alors les recettes et les dépenses totales de 1861, on a :

Recettes............................	2,006,085,443 23
Dépenses..........	2,170,988,607 16
Excédant de dépenses..................	164,903,163 93

provisoirement à la charge de la dette flottante.

SERVICES SPÉCIAUX RATTACHÉS POUR ORDRE AU BUDGET.

Recettes et dépenses.

Légion d'honneur.........	13,707,350	14,599,476 79
Imprimerie impériale.....	3,853,900	3,979,365 76
Chancelleries consulaires..	1,000,000	1,946,070 07
Service de fabrication des monnaies et médailles..	1,213,358	1,189,795 37
Caisse de la dotation de *l'armée*................	11,310,000	18,552,462 07

Caisse des invalides de la marine................	12,632,000	70,897,620 66
Établissements d'enseignement supérieur.........	3,575,500	3,747,105 64
TOTAL..............	82,292,108	114,911,896 33

Service départemental.

Ministère de l'intérieur...	115,554,000	148,743,227 72
— des finances....	25,000	249,882 96
— de l'instruction publique et des cultes..	6,094,000	7,246,827 27
TOTAL..............	121,675,000	156,239,937 95

Alph. COURTOIS fils.

BILAN GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES

AU 1er JANVIER 1864.

Actif.

Valeurs de caisse et de portefeuille :

Caissier payeur central du Trésor public.....	Numéraire...........	4,034,943 74
	Portefeuille..........	89,107,382 38
	Numéraire en dépôt à la Banque.........	35,008,452 75
Receveurs généraux des finances.........		28,084,484 24
Receveurs des impôts et revenus indirects.		22,965,718 70
Directeurs de la fabrication des monnaies..		831,790 79
Payeurs du Trésor public................		72,482,397 57
Comptables en Algérie..................		27,736,248 05
Trésoriers payeurs des colonies........ .		30,567,200 29
Directeurs de la fabricatiou des monnaies (matières d'or et d'argent à convertir en espèces)...........................		4,211,642 25
Valeurs en route.......................		40,324,391 38
TOTAL des *valeurs de caisse et de portefeuille*............ 355,354,622 14		

Créances actives :

Avances pour divers services...........	5,887,193 03
Créances administratives..............	2,084,912 37
Débets de comptables et créances litigieuses poursuivis par l'agent judiciaire du Trésor.........................	1,275,487 47
Compte entre le Trésor public et l'ancien Trésor de la couronne...........	3,498,847 52
TOTAL des créances actives. 12,746,440 39	

Découverts et avances du Trésor :

Période antérieure à 1848		292,543,003 18
Budget de 1848		3,005,050 51
— 1849		214,625,477 52
— 1850		41,014,767 28
— 1851		100,728,868 78
— 1852	25,759,013 54	
— 1853	23,148,545 53	
— 1854	186,033,322 74	
— 1860	119,008,884 37	
— 1861	164,903,163 93	
— 1862	34,953,625 98	
Remboursements de capitaux de rente 5 °/₀. (décret du 14 mars 1852)	78,706,849 76	
Résultat des stipulations financières du traité de Zurich avec l'Autriche et le Piémont	39,880,055 64	
	672,393,461 49	
A déduire :		
Produit de la consolidation en rentes 3 °/₀ de fonds disponibles de la dotation de l'armée. 115,947,704 32 Produit de l'augmentation du capital de la Banque de France... ....100,000,000 Montant de quatre annuités remboursées à la Banque de France sur son prêt de 75 millons...... ....20,000,000 Produit net de la soulte proven. de la convers. de rente 4 et 4 1/2. 156,689,193 60	392,636,897 92	279,756,563 57
TOTAL des *découverts et avances du Trésor*...	931,673,730 64	
TOTAL DE L'ACTIF....		1,299,774,793 47

Passif.

Dette flottante :		
Bons du Trésor réprésentant la réserve de l'amortissement pour les trois derniers mois de l'année 1863...........		43,391,971 50
Effets émis par le caissier central du Trésor............................		536,856,988 51
Effets émis par les comptables extérieurs.		11,815,212 67
Correspondants du Trésor.............		501,364,211 86
Correspondants des comptables des finances (solde débiteur à déduire).....		17,206,747 64
Fonds particuliers des comptables des finances............................		85,056,216 45
TOTAL de la *dette flottante*...............	1,161,277,853 35	
Budgets et services spéciaux :		
Budgets des exercices en cours d'exécution (solde)........................		195,444,203 31
Services spéciaux (solde à déduire).....		56,947,263 49
TOTAL des *budgets et services spéciaux*....	138,496,939 82	
TOTAL DU PASSIF.......		1,299,774,793 17

Alph. C. f.

COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES EN 1863.

Recettes.

Valeurs de caisse et de portefeuille au 1er janvier 1863 :		
Numéraire...........	159,406,323 61	
Effets à recevoir......	167,230,914 12	342,025,241 70
Matières d'or et d'argent à convertir en espèces monnayées....	15,388,003 97	
Contributions et revenus publics :		
Exercice 1862........	65,381,767 27	
— 1863.........	2,144,187,085 13	2,217,130,637 61
— 1864.......	7,561,785 21	
Services spéciaux....................		255,703,107 26
Recettes en atténuation des découverts du *Trésor*..............................		156,689,193 60
Opérations de trésorerie :		

Bons remis à la caisse d'amortissement....	169,856,017 61	
Recettes en augmentation des créances passives...........	6,457,284,686 94	
Recettes en atténuation des créances actives.	149,028,083 60	10,859,374,390 32
Mouvements de fonds entre les comptables de finances (fonds reçus).............	4,083,205,602 17	
	TOTAL..	13,830,922,570 49

Dépenses.

Dépenses publiques :

Exercice 1862........	332,852,560 40	
— 1863........	1,969,445,627 35	2,317,176,668 18
— 1864........	14,878,480 43	
Services spéciaux.......................		449,544,110 58
Dépenses en augmentation des découverts du Trésor.		118,586,905 50

Opérations de trésorerie :

Bons du Trésor remis à la caisse d'amortissement.........	163,068,520 87	
Payements en atténuation des créances passives..	6,325,293,585 01	
Payement en augmentation des créances actives............	47,683,130 56	10,630,584,655 57
Mouvements de fonds entre les comptables de finances (fonds envoyés.	4,094,539,519 13	

Valeurs de caisse et de portefeuille au 31 décembre 1863 :

Numéraire...........	131,653,833 68	
Effets à recevoir.....	179,164,784 83	315,030,230 76
Matières d'or et d'argent à convertir en espèces monnayées..	4,211,612 25	
TOTAL.................		13,830,922,570 49

Alph. C. f.

SITUATION DE LA DETTE CONSOLIDÉE AU 1er JANVIER DES ANNÉES SUIVANTES :

	1860	1861	1862	1863	1864
	Nombre d'inscriptions ou de parties				
4 1/2 °/₀ 1852...	728,929	630,221	709,220	197,866	191,988
4 1/2 °/₀ 1825...	1,838	1,744	1,519	»	»
4 °/₀..........	2,312	2,237	2,145	938	976
3 °/₀..........	340,722	354,263	395,792	769,698	775,034
TOTAUX.....	1,073,801	988,445	1,108,676	968,502	967,998
	Montant des rentes.				
4 1/2 °/₀ 1852....	172,397,811 »	172,498,884 »	172,425,877 »	39,726,987 »	39,319,394 »
4 1/2 °/₀ 1825...	884,560 »	884,560 »	884,560 »	» »	»
4 °/₀..........	2,301,754 »	2,177,509 »	2,112,015 »	472,386 »	472,386 »
3 °/₀..........	162,772,464 »	174,326,213 »	180,621,924 »	335,568,108 »	342,911,185 »
TOTAUX.....	338,356,589 »	349,887,166 »	356,044,376 »	375,767,481 »	382,702,965 »
	Capital nominal des rentes.				
4 1/2 °/₀ 1852....	3,831,062,466 66	3,833,308,533 33	3,831,686,155 »	882,821,933 33	873,764,311 11
4 1/2 °/₀ 1825....	19,656,888,88	19,656,888 88	19,656,888 88	»	»
4 °/₀..........	57,543,850 »	54,437,725 »	52,800,375 »	11,809,650 »	11,809,650 »
3 °/₀..........	5,425,748,800 »	5,810,873,706 66	6,020,730,800 »	11,185,603,600 »	11,430,372,833 33
TOTAUX....	9,334,012,005 55	9,718,276,913 88	9,924,874,218 88	12,080,235,183 33	12,315,946.794 44

MOUVEMENT DES RENTES DU 1er AVRIL 1814 AU 1er JANVIER 1864.

	5 % — 4 1/2 % (1852).	4 1/2 % (1852).	4 %	3 %	TOTAL
Première période. (1er avril 1814—31 juillet 1830).					
Situation au 1er avril 1814.....	63,307,637 »	»	»	»	63,307,637 »
Rentes créées..............	135,632,645 »	1,034,764 »	3,134,930 »	47,505,695 »	187,308,054 »
Rentes annulées.............	35,177,914 »	7,068 »	9 740 »	16,003,761 »	51,198,483 »
Deuxième période. (1er août 1830—28 février 1848).					
Situation au 1er août 1830.....	163,762,368 »	1,027,696 »	3,125,210 »	31,501,934 »	199,447,208 »
Rentes créées...............	15,794,762 »	» »	23,387,067 »	38,564,235 »	77,746,064 »
Rentes annulées.	32,807,539 »	1,096 »	4,902 »	62,529 »	32,876,066 »
Troisième période. (1er mars 1848—31 décem. 1851)					
Situation au 1er août 1848....	146,749,591 »	1,026,600 »	26,507,375 »	70,003,640 »	244,287,206 »
Rentes créées...............	44,351,068 60	» »	» »	34,314,644 »	78,665,712 60
Rentes annulées............	8,782,465 »	131,298 »	24,135,464 »	50,599,164 »	83,648,391 »
Quatrième période. (1er janvier 1852—31 déc. 1863).					
Situation au 1er janvier 1852..	182,318,194 60	895,302 »	2,371,914 »	53,719,120 »	239,304,527 60
Rentes créées...............	179,722,692 08	» »	» »	301,788,939 »	481,511,631 08
Rentes annulées....	322,721,492 68	895,302 »	1,899,525 »	12,596,874 »	338,113,193 68
Situation au 1er janvier 1864...	39,319,394 »	» »	472,386 »	342,911,185 »	382,702,965 »

Alph. C. f.

OPÉRATIONS ET SITUATION

DES

CAISSES D'AMORTISSEMENT ET DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

PENDANT L'ANNÉE 1863.

(Extrait du *Rapport au Sénat et au Corps législatif.*)

Caisse d'Amortissement.

L'action effective de l'amortissement est restée suspendue pendant l'exercice 1863, et l'on a continué le système fictif qui consiste à délivrer à la caisse d'amortissement sur les crédits ouverts pour ordre à cet effet aux budgets de l'État, des bons du Trésor dont le montant est périodiquement inscrit, en son nom, en rentes 3 p. 100 sur le grand-livre de la dette publique.

Les opérations faites d'après ce système pendant l'année 1863 se résument comme suit :

La caisse d'amortissement avait en portefeuille au 31 décembre 1862 des bons du Trésor pour une somme de................	36,604,474 76
Elle a reçu, en 1863, dans les mêmes valeurs, pour le montant de sa dotation légale, les arrérages de rentes provenant de consolidations et de rachats, et intérêts de bons du Trésor..................................	169,856,017 61
TOTAL des sommes à employer......	206,460,492 37
Les consolidations en rentes effectuées en vertu de quatre décrets impériaux ont été de	163,068,520 87
Et il restait pour solde en bons du Trésor au 31 décembre 1863......................	43,391,971 50

Les consolidations faites en 1863 ont donné lieu à la création, au nom de la caisse d'amortissement, de 7,109,684 fr. de rente, 3 p. 100, somme dont s'accroît pour 1864 la puissance nominale de l'amortissement annuel qui se trouve ainsi élevée au chiffre de 173,806,150 fr. réparti comme il suit entre les trois espèces de rentes.

	Dotation.	Rentes.	TOTAL.
Rentes 4 1/2 %..	14,985,764 f	37,862,061 f	52,847,825 f
— 4 %.....	413,286	712,792	1,126,078
— 3 %.....	102,623,695	17,208,552	119,832,247
	118,022,745 f	55,783,405 f	173,806,150 f

En dehors des opérations résumées ci-dessus, il a été annulé, pendant l'année 1863, après transfert à la caisse d'armortissement, par la caisse des retraites de la vieillesse, 184,462 fr. de rentes 4 1/2 p. 100 au capital nominal de 4,099,155 fr. 55 c. Cette annulation constitue un amortissement réel. Les annulations de cette espèce, opérées depuis la création de la caisse des retraites pour la vieillesse, s'élèvent, au 31 décembre 1863, à 1,893,854 fr. de rentes de diverses natures représentant un capital nominal de près de 50 millions.

Caisse des Dépôts et Consignations.

Consignations judiciaires et administratives. — Le mouvement des fonds consignés, qui avait été en 1862 de 156 millions, s'est élevé en 1863 à plus de 196 millions et le résultat a été une augmentation de près de 2 millions sur le solde montant au 31 déc. 1863 à 130,199,079 fr. 88 c.

Dépôts volontaires. — La Caisse est autorisée à recevoir des dépôts volontaires des particuliers et des établissements publics.

Les dépôts volontaires des particuliers ne peuvent être reçus qu'à Paris; le montant de ces dépôts, qui était au 31 décembre 1862 de	13,026,004f 42
se trouvait réduit au 31 décembre 1863 à....	10,158,906 59
D'où résulte une diminution de.......	2,867,097f 83

Et cependant les conditions, pour l'année 1863, avaient été modifiées en faveur des déposants, puisque, en maintenant l'intérêt de 3 p. 100, on avait déterminé qu'il courrait à partir du 11e jour après le versement au lieu du 31e jour précédemment fixé, et que les remboursements s'effectueraient cinq jours après les demandes jusqu'à 10,000 fr. au lieu du délai antérieur de dix jours.

En ce qui concerne les dépôts volontaires des établissements publics qui s'effectuent tant à Paris que dans les départements, le mouvement de cette espèce de fonds en 1863 a été un peu inférieur à celui de 1863, et le solde créancier au 31 déc. 1863, se trouve réduit à 8,393,927 fr. 68 c.

Caisse d'épargne et de prévoyance. — Le solde créancier de ce compte, qui était au 31 décembre 1862

de.		413,075,384 f 01
s'élève au 31 décembre 1863 à.		436,468,810 92
Ce qui fait ressortir pour 1863 une augmentation de.		23,393,426 f 91
qui se décompose comme suit :		
Caisses des départements : augmentation.	24,761,007 f 99	
Caisse de Paris : diminution.	1,367,581 08	
Et, compensation faite, somme égale en augmentation.	23,393,426 f 91	

Cet excédant dépasse celui qui s'était produit en 1862, et le mouvement financier des caisses d'épargne en 1863 s'est accru de près de 10 millions.

Les rentes achetées pour le compte des déposants qui n'avaient été en 1862 que de 390,506 fr., se sont élevées en 1863 à 557,359 fr. ; au capital de 12,699,895 fr. 10 c. pour 14,685 déposants.

Le nombre des caisses d'épargne ayant un compte ouvert à la caisse des dépôts s'est accru de 15 et s'élève maintenant à 469. Il y a en outre 16 caisses autorisées et qui n'ont pas commencé leurs opérations.

Le capital provenant des caisses d'épargne est employé comme suit :

En rentes 3 p. 100.	295,504,411 f. 94
En compte courant au Trésor à 4 p. 100..	140,964,398 98
TOTAL égal au solde au 31 décembre 1863 mentionné ci-dessus.	436.468,810 f. 92

Le bénéfice réalisé sur ces placements de fonds, en excédant des intérêts bonifiés aux caisses d'épargne, s'est élevé à 859,768 fr. 02 c. qui ont été portés au compte spécial de réserve créé à partir de 1860 en vertu d'une décision du ministre des finances rendue sur l'avis de la commission de surveillance. (Voy. aussi l'article spécial sur les caisses d'épargne).

Caisses d'épargne des instituteurs communaux. — Le

solde créancier de ce compte au 31 décembre 1863 est réduit à 6,640,642 fr. 01 c.

Il a été ordonnancé, en 1863, 731 remboursements à des instituteurs sortis de fonctions. Il reste encore 20,126 titulaires des fonds provenant des anciennes caises d'épargne départementales, à raison de 320 fr. en moyenne par instituteur, indépendamment d'un fonds commun de 162,267 fr. 16 c, à la disposition du ministre de l'Instruction publique.

Sociétés de secours mutuels. — Ce compte se divise en trois parties, les dépôts de fonds libres, le fonds de la dotation et les fonds de retraites.

Les dépôts de fonds libres continuent à augmenter chaque année, ils montaient au 31 décemb. 1863 à 2,896,689 f. 75 c. avec une augmentation de 261,337 fr. 83 c. ou d'environ 10 p. 100 sur la précédente année. Le nombre des sociétés déposantes s'est accru de 48 pendant l'année 1863 et s'élève à 494.

Sur le fonds de dotation appartenant à ces sociétés, représenté par une inscription de 437,500 fr. de rentes 3 p. 100, il a été réparti 392,706 fr, à titre de subvention entre les fonds de retraites constitués par les sociétés en vertu du décret de 1856.

La somme totale de ces fonds de retraites s'est accrue d'un million environ en 1863 et dépasse maintenant 7 millions, non compris le capital réservé de 512 pensions viagères, montant à 30,660 fr. incrites en faveur d'un pareil nombre de sociétaires. (Voy. sociétés de secours mutuels).

Services militaires. — Sous cette dénomination sont compris les fonds de masse des militaires libérés, les dépôts et fondations militaires et les fonds de masse de la deuxième portion du contingent.

Le service des fonds de masse à payer aux militaires libérés dans leurs foyers a été très-considérable en 1863, parce qu'il correspondait à la classe de 1855, qui avait fourni un contingent de 140,000 hommes, dont plus de 65,000 avaient été renvoyés par anticipation. Il y a donc eu à payer environ 65,000 mandats émis par les corps, 7,442 de plus qu'en 1862. Le mouvement des sommes versées et payées a excédé d'un quart environ celui de l'année pré-

cédente, et se résume en un solde de 1,356,392 fr. 49 c. supérieur de plus de 80,000 fr. à celui du 31 décembre 1862.

Le mouvement des comptes réunis sous le titre de dépôts et fondations militaires a, au contraire, diminué, par suite d'un nouveau règlement du ministre de la guerre, qui a dispensé les postulants pour la gendarmerie du versement préalable d'un fonds de masse. Il est résulté de cette disposition un excédant de remboursement qui a réduit le solde créditeur de 248,000 à 105,000 fr.

Quant au compte du fonds de masse de la deuxième portion du contingent, comme il comprend une classe de plus qu'en 1862, le solde créancier, au 31 décembre 1863, présente une augmentation de plus de 300,000 fr. sur l'année précédente.

Indemnité de Saint-Domingue et Emprunt d'Haïti. — La caisse a mis en paiement, pendant l'année 1863, la vingt-cinquième annuité de l'indemnité, montant à 2,400,000 fr., applicable à 1862, et a payé aux porteurs des titres de l'emprunt une somme de 777,325 fr. pour intérêts, coupons arriérés et amortissement. Le solde créancier au 31 décembre 1863, pour ce double service, est de 3,706,115 fr. 70 c.

Légion d'honneur. — Le service financier de l'ordre, qui se fait à Paris par la caisse des dépôts, donne lieu à un mouvement de fonds croissant d'année en année; l'augmentation, en 1863, a été de près de 1,200,000 fr. Elle tient notamment à l'exécution de la loi de 1859, en faveur des anciens titulaires qui a été complétement réalisée par son application aux grades supérieurs et à l'accroissement du nombre des membres ayant droit à traitement; ce nombre s'est élevé, dans le cours de l'année, de 5,968 à 6,246.

Le compte d'avances ouvert à l'ordre en vertu de la loi du 21 juin 1845, et qui présentait, au 31 décembre 1862, un solde débiteur de 360,530 fr. 15 c., a été complétement soldé en 1863.

Un autre compte d'avances a été ouvert, en 1862, pour l'acquittement de la soulte de conversion des rentes 4 1/2 *p. 100 appartenant* à la Légion d'honneur. Ce compte, qui

avait été débité en 1862 d'une somme de 2,631,014 fr. 40 c. pour le paiement au Trésor des deux premiers termes de ladite soulte, a été débité, en 1863, d'une nouvelle somme de 5,537,408 fr. 35 c. pour le payement des quatre derniers termes. La caisse des dépôts doit être remboursée de ses avances en dix annuités de 968,359 fr., dont la première venait à échéance le 31 décembre 1863; mais le budget de la Légion d'honneur n'ayant été crédité, pour ces remboursements, qu'à partir de 1864, il a été convenu, par le département des finances et la grande chancellerie, que chaque annuité échéant en fin d'année ne serait soldée qu'au commencement de l'année suivante; et c'est ainsi que la première annuité, encaissée seulement le 2 janvier 1864, ne figurera en recette qu'au compte de cette année, et par suite le solde débiteur au 31 décembre 1863 de ce compte d'avances reste s'élever à 8,168,422 fr. 75 c.

D'autre part, le compte courant de la Légion d'honneur présentait, au 31 décembre 1863, un solde créditeur de 4,325,553 fr. 28 c., et l'ordre possède 6,577,536 fr. de rentes 3 p. 100.

Canaux d'Orléans et du Loing. — La loi du 20 mai 1863 a prescrit la reprise par l'État des canaux d'Orléans et du Loing, dont l'exploitation lui a été remise le 1er août suivant. La dissolution de l'ancienne compagnie met fin aux relations de banque anciennement établies entre elle et la caisse des dépôts et consignations; celle-ci reste seulement chargée de conserver les sommes dues par l'ancienne compagnie à divers ayants-droit. Cette situation explique la diminution de plus d'un million qui a affecté, en 1863, le solde créditeur du compte de la compagnie, réduit, au 31 décembre 1863, à 495,435 fr. 20 c.

Pensions de retraite sur fonds spéciaux. — Les fonds de retraites dont il s'agit, constitués en faveur d'agents des services municipaux et départementaux et de divers établissements publics, sont, au 31 décembre 1863, au nombre de 235 et comptent 4,603 pensionnaires, soit 102 de plus que l'année précédente.

Ce service a donné lieu, en 1863, à un mouvement de *fonds de plus* de 11 millions. Il a été employé une somme

de 1,463,117 fr. 75 c. en achats de rentes 3 p. 100 pour le compte des fonds de retraites qui possédaient ensemble, au 31 décembre, 1,418,557 fr. de rentes et un solde créditeur de 1,280,360 fr. 62 c.

A ce service est annexée la gestion de la caisse des pensions ecclésiastiques, alimentée par le fonds de dotation placée en rentes 3 p. 100 s'élevant à 216,476 fr. et par une subvention du ministère des cultes. Le nombre des pensions desservies par cette caisse a été, en 1863, de 1,354, montant ensemble à 598,000 fr., ce qui fait ressortir pour moyenne le chiffre de 435 fr.

Prêts aux départements, aux communes et aux établissements publics.—Les conditions des prêts aux départements, aux communes et aux établissements publics sont restées les mêmes en 1863 que dans les deux années précédentes, à savoir 4 1/2 p. 100 d'intérêt, avec un maximum de douze années pour la durée de l'amortissement.

Sous l'influence de ces conditions favorables aux emprunteurs, comparativement à l'élévation générale du taux de l'intérêt, les demandes se sont fort multipliées en 1863, et les prêts consentis par la caisse, qui avaient été, en 1862, au nombre de 561 pour une somme totale de 16 millions et demi environ, se sont élevés, en 1863, au nombre de 690, pour une somme totale de 28,614,544 fr., et par suite de ces opérations, compensation faite des remboursements effectués, le solde débiteur, qui, au 31 décembre 1862, était de 60,320,871 fr. 35 c., monte, au 31 décembre 1863, à 72,520,657 fr. 13 c.

En présence de cette situation, et à raison du taux général actuel de l'intérêt, il a été arrêté qu'à partir du 1er janvier 1864 l'intérêt serait élevé à 5 p. 100 pour les emprunts dont l'amortissement excéderait quatre années.

Caisse des retraites pour la vieillesse.—Voyez le chapitre spécial.

Caisse de la dotation de l'armée.— Voyez le chapitre spécial.

Caisse des offrandes nationales. — Cette caisse possédait, au 31 décembre 1862, une inscription de 263,063 fr. de rentes 3 p. 100, et un solde créancier de 131,829 fr. 19 c.; les opérations de recettes et de dépenses effectuées

pendant l'année 1863 ont réduit ce solde, au 31 décembre 1863, à 102,413 fr. 10 c.; mais il a été acheté 2,588 fr. de rentes 3 p. 100, ce qui élève à 265,651 fr. les rentes possédées à cette époque par la caisse des offrandes nationales.

Il a été concédé, pendant l'année 1863, de nouvelles rentes viagères pour une somme totale de 6,147 fr., répartie entre 143 militaires réformés ou ascendants de militaires morts dans les dernières campagnes.

Le nombre des rentiers viagers de la caisse des offrandes nationales s'élevait, au 31 décembre 1863, à 6,149 fr., et le chiffre total des rentes servies était de 238,586 fr.

Profits et pertes. — Ce compte clôt le bilan, il en résulte qu'après prélèvement de 23 millions d'intérêts dus et liquidés sur les comptes créanciers, de 986,000 fr. de dépenses administratives et de 817,000 fr. de taxations allouées aux receveurs des finances, préposés de la caisse dans les départements, les bénéfices réalisés par la caisse des dépôts et consignations pendant l'année 1863 s'élèvent à 3,644,680 f. 39 c.

Sur cette somme il a été prélevé 859,768 fr. 02 c. qui, provenant de l'emploi des fonds des caisses d'épargne, ont été portés au compte spécial de réserv[illegible] 700,000 fr. ont été restitués au compte d'avances de la soulte, pour la conversion des rentes appartenant à la caisse des dépôts. Le surplus des bénéfices, montant à 2,084,912 fr. 37 c., a été versé au Trésor au profit du budget de l'État de l'exercice 1863, où ce bénéfice avait été prévu pour 2 millions.

En résumé, les opérations de la caisse des dépôts et consignations, pendant l'année 1863, s'élèvent, en recette, à.............	834,727,412 f.	98
Et en dépense, à.......	845,035,314	91
D'où il résulte un excédant de dépense de	10,308,201 f.	93
qui, rapproché des valeurs de caisse et de portefeuille, au 31 décembre 1862, montant à..............................	422,925,030	37
réduit le montant des valeurs de caisse et de portefeuille, au 31 décembre 1863, à....	412,616,828 f.	44

lesquelles valeurs se composent comme suit:

Numéraire en caisse à la Banque............	747,450 f. 99	
Effets à recevoir.....	4,632,207 19	
Effets publics appartenant à la caisse des dépôts...............	105,730,727 17	
Rentes provenant de l'emploi des fonds des caisses d'épargne......	295,504,411 94	
Rentes provenant de l'emploi des fonds de retraite et des sociétés de secours mutuels....	6,002,031 15	
TOTAL égal........	412,616,828 f. 44	
Le bilan fait ressortir, à la même époque du 31 décembre 1863, des soldes créditeurs sur divers services, formant le passif pour un total de............................		703,183,319 f. 86
Et des soldes débiteurs sur d'autres services formant l'actif, pour.................	290,566,491 f. 42	
Auxquels, ajoutant les valeurs de caisse et de portefeuille montant à.	412,616,828 44	
on trouve un [illegible] égal au passif de...........................		703,183,319 f. 86

COMMERCE ET NAVIGATION DE LA FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1863.

(Extrait du *Document officiel*).

Le commerce général de la France avec ses colonies et les puissances étrangères a embrassé, en 1863 (importations et exportations réunies), une masse de produits représentant 6,100 millions en valeurs *officielles*, et 6,763 millions en valeurs *actuelles*.

A l'importation, les valeurs *officielles* ont atteint le chiffre de 2,707 millions, et à l'exportation 3,392 millions. Les valeurs actuelles s'élèvent, à l'importation à 3,236 millions, et à l'exportation à 3,526 millions.

Envisagés au point de vue du commerce spécial, les faits se résument de la manière suivante pour 1863 :

	Valeurs officielles	Valeurs actuelles.
Importations et exportations réunies.......	4,390 millions.	5,069 millions.
Les chiffres de 1862 étaient de............	3,941 —	4,441 —
Différence en plus pour 1863.................	449	628

Dans les chiffres de 1863, les importations sont comprises pour 1,855 millions en valeurs *officielles*, et pour 5,426 millions en valeurs *actuelles;* les exportations, pour 2,535 millions et 2,643 millions. C'est, relativement à l'année 1862, une augmentation de 66 millions sur les valeurs *officielles*, et de 227 millions sur les valeurs *actuelles* des marchandises importées; de 383 millions sur les valeurs *officielles* et de 400 millions sur les valeurs *actuelles* des marchandises exportées.

Le tableau ci-après, divisé en trois périodes quinquennales, présente le mouvement du commerce spécial de la France pendant les quinze dernières années (valeurs actuelles).

	MARCHANDISES.		NUMÉRAIRE.	
Années.	Import.	Export.	Importé.	Exporté
1849.	724.1	938.0	306	53
1850..	790.7	1,068.1	221	127
1851.	765.1	1,158.1	298	133
1852.	989.4	1,256.9	240	226
1853.	1,196.1	1,541.9	433	260
TOTAUX......	4,465.4	5,963.0	1,498	799
Moyenne quinquennale......	893.1	1,192.6	300	160
1854.	1,291.6	01,413.7	582	329
1855.	1,594.1	1,557.9	504	481
1856.	1,989.8	1,893.0	576	483
1857.	1,872.9	1,865.8	670	581
1858.	1,562.1	1,887.3	717	242
TOTAUX......	8,311.2	8,617.7	3,049	2,116

Moyenne quinquennale.....	1,662.2	1,723.5	610	423
1859...........	1,640.7	2,266.4	940	570
1860...........	1,897.3	2,277.1	604	448
1861...........	2,442.3	1,926.3	420	503
1862...........	2,198.6	2,242.7	536	456
1863...........	2,426.4	2,642.6	533	588
TOTAUX......	10,605.3	11,355.1	3,033	2,565
Moyenne quinquennale.....	2,121.0	2,271 0	606	513

Les marchandises étrangères admises temporairement pour recevoir une transformation ou un complément de main-d'œuvre en France ne figurent, ni à l'importation, ni à l'exportation, dans les comptes du commerce spécial. Elles représentent, en 1863, 100 millions de valeurs *officielles* et 84 millions de valeurs *actuelles*.

Les produits réexportés après main d'œuvre comprennent 129 millions (valeurs *officielles*) et 164 millions (valeurs *actuelles*).

En ajoutant ces chiffres à ceux des opérations ordinaires d'entrée et de sortie, on obtient comme expression complète de l'importance du commerce spécial, les résultats comparatifs ci-après pour 1863.

IMPORTATIONS.	Valeurs officielles.........	1,955	millions.
	Valeurs actuelles..........	2,510	—
EXPORTATIONS.	Valeurs officielles..........	2,664	—
	Valeurs actuelles..........	2,807	—

Dans les transports par mer, qui ont embrassé une valeur *actuelle* totale de 4,660 millions, (importations et exportations réunies), la part du pavillon français a été de 2,160 millions ou de 46 p. 100. Sur ces 2,160 millions, 398 millions reviennent à la navigation avec les colonies françaises et la grande pêche, et 1,762 millions à la navigation internationale, à laquelle la marine étrangère a, de son côté, pris part pour 2,500 millions.

Les puissances étrangères avec lesquelles nos échanges ont eu le plus d'importance en 1863 sont : l'Angleterre, la *Suisse, la Belgique*, le royaume d'Italie, l'Association com

merciale allemande, l'Espagne, la Turquie, les États-Unis, le Brésil, les Indes anglaises et la Russie.

Les pays de provenance se présentent dans l'ordre suivant, d'après le rang que leur assigne le chiffre des valeurs *actuelles* des produits importés.

	Commerce général.	Commerce spécial.
L'Angleterre............	692 millions.	593 millions.
La Belgique............	364 —	268 —
La Suisse...............	331 —	65 —
L'Association commerciale allemande........	265 —	140 —
Le Royaume d'Italie.....	247 —	204 —
La Turquie.............	177 —	153 —
Les Indes anglaise.......	101 —	95 —
Les États-Unis..........	92 —	82 —
Le Brésil...............	85 —	58 —
La Russie..............	82 —	62 —
L'Espagne..............	75 —	55 —

Les produits de l'Algérie, livrés au marché intérieur de la métropole en 1863, se sont élevés à 52 millions; c'est 11 millions, ou 27 p. 100, de plus qu'en 1862, et 7 millions, ou 16 p. 100, de plus aussi que la moyenne quinquennale. Ceux de l'île de la Réunion ont atteint le chiffre de 46 millions, au lieu de 34 millions en 1862. La moyenne quinquennale est de 38 millions. Les autres possessions françaises d'outre-mer ont présenté des résultats à peu près semblables à ceux de 1862 et de la moyenne quinquennale.

En résumant de la même manière les faits de l'exportation, on voit que les principaux pays de destination, d'après l'importance, en valeurs actuelles, des marchandises qui y ont été expédiées, sont :

	Commerce général.	Commerce spécial.
L'Angleterre............	1,040 millions.	800 millions
Le Royaume d'Italie.....	354 —	238 —
La Suisse...............	319 —	173 —
L'Espagne..............	249 —	170 —
La Belgique............	245 —	211 —
L'Association commerciale allemande........	228 —	204 —
La Turquie..............	119 —	75 —

Les États-Unis..........	108 millions.	94 millions.
Le Brésil...............	82 —	58 —
La Russie...............	34 —	30 —
Les Indes anglaises......	19 —	16 —

La valeur (*actuelle*) des marchandises françaises expédiées en Algérie est de 127 millions. Il avait été extrait du marché de la métropole, pour cette destination, en 1862, 125 millions, et 130 millions, en moyenne, pendant la dernière période quinquennale; ce sont, pour 1863, des différences en plus de 1 1/2 p. 100 sur 1862, et en moins de 5 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

Les expéditions à destination des colonies et autres possessions françaises extérieures ont en général diminué.

Dans la somme de 3,236 millions (valeurs *actuelles*) dont se compose le commerce général à l'importation, les matières nécessaires à l'industrie figurent pour 1,963 millions, dont 1,741 millions s'appliquent au commerce spécial. En 1862, la valeur de ces produits était de 1,656 et de 1,434 millions. L'augmentation au commerce spécial porte sur le coton en laine, les soies, les laines, le lin, les peaux brutes, les bois communs, le cuivre, etc., etc.

Les objets de consommation naturels et fabriqués, importés à toutes destinations (commerce général), sont évalués à 1,274 millions, soit 30 millions de plus qu'en 1862; mais ceux de ces produits qui ont été livrés au marché intérieur (commerce spécial) et dont le chiffre total est de 685 millions, offrent une diminution de 80 millions sur cette année.

Les valeurs *actuelles* des exportations se décomposent de la manière suivante :

	Commerce général.	Commerce spécial.
Produits naturels........	1,466 millions.	1,152 millions.
Objets manufacturés.....	2,060 —	1,491 —
TOTAUX..............	3,526	2,643

Dans le chiffre (2,643 millions) de la totalité des marchandises exportées de notre marché intérieur en 1863, la part de celles expédiées à l'étranger, sous bénéfice de *primes ou drawbacks*, a été de .

77,156,179 f. pour les marchandises qui ont obtenu la restitution des droits payés à l'importation; et de
28,943,315 pour celles qui ont donné lieu au remboursement de la taxe de consommation sur les sels employés à leur fabrication.

La somme totale des primes d'exportation ou drawbacks payés par le Trésor avait été, en 1862, de 38,943,435 fr. Elle a atteint, en 1863, 54,802,335 fr.

La taxe de consommation perçue sur les sels a été remboursée dans les proportions déterminées :

Sur 1,718,723 kilog. de viandes salées, soit 9 p. 100 de moins qu'en 1862;

Sur 10,014,001 kilog. de beurre salé, soit 7 p. 100 de plns qu'en 1862.

Les marchandises importées temporairement à charge de réexportation après main-d'œuvre, en 1863, représentent une somme de 100 millions en valeurs *officielles* et de 84 millions en valeurs *actuelles*.

Voici la décomposition de ces chiffres :

	Valeurs officielles.	Valeurs actuelles.
Froment (Grains.)........	46 millions.	44 millions.
Fonte brute.............	4 —	3 —
Graines oléagineuses de toute espèce..........	10 —	6 —
Tôles....................	7 —	5 —
Fers étirés en barres.....	11 —	8 —
Plomb brut..............	4 —	5 —
Tissus de coton.........	9 —	5 —
Aciers..................	2 —	1 —
Autres marchandises admissibles au régime créé par la loi du 5 juillet 1836...........	7 —	7 —

La valeur *officielle* des objets fabriqués réexportés s'est élevée de 104 millions en 1862 à 129 millions en 1863, et leur valeur *actuelle* de 133 à 164 millions. Les plus fortes différences se font iei remarquer sur les ouvrages en métaux et les farines de froment.

Pêche. — Les navires armés pour la pêche de la morue ont rapporté 273,183 quintaux métriques de morues vertes et sèches, de draches, de rogues et d'issues en 1863;

soit 27,260 quintaux, ou 9 p. 100, de moins qu'en 1862.

Les exportations de morues sèches sous bénéfice de prime n'ont atteint que le chiffre de 27,540 quintaux métriques; c'est une diminution de 15,472 quintaux métriques, ou de 35 p. 100, sur l'année précédente.

Les armements pour la pêche de la morue, en 1863, comprennent 560 navires ayant 13,753 hommes d'équipage; c'est 43 navires, soit 7,65 p. 100, de plus qu'en 1862, et 65 navires, soit 11,60 p. 100 de plus que la moyenne quinquennale.

Pour les hommes composant les équipages, il y a, en 1863, 13,753 hommes embarqués, soit 2,40 p. 100 de moins qu'en 1862, et relativement à la moyenne de la période quinquennale, 618 hommes en moins.

Les produits exportés directement des lieux de pêche, en 1863, présentent un total de 7,149,558 kilogrammes. Relativement à 1862, il y a diminution de 4,063,485 kilogrammes, soit 36,31 p. 100. Comparativement à la moyenne quinquennale, la diminution est de 4,484,219 kilogrammes, soit 38,54 p. 100.

Quant aux exportations des ports de France, elles ont été, en 1863, de 3,057,442 kilogrammes. Comparées à celles de 1862, elles offrent une diminution de 1,046,192 kilogrammes, soit 25,50 p. 100. Relativement à la moyenne quinquennale, la diminution est de 1,909,478 kilogrammes, soit 38,44 p. 100.

Dans l'ensemble, les exportations, en 1863, ont atteint 10,206,980 kilogrammes. Relativement à 1862, il y a diminution de 5,109,677 kilogrammes, soit 34 p. 100. Comparativement à la moyenne quinquennale, la diminution est de 6,393,697 kilogrammes, soit 38,51 p. 100.

Les produits en huile et en fanons, rapportés de la pêche de la baleine et du cachalot, ont été de 2,236 quintaux métriques en 1863, tandis qu'ils avaient atteint le chiffre de 5,885 quintaux métriques en 1862. La différence en moins de 3,649 quintaux métriques représente 62 p. 100.

707 navires, jaugeant ensemble 20,703 tonneaux, ont été armés, en 1863, pour la pêche du hareng. Ils étaient montés de 9,977 hommes d'équipage. Les armements de 1862 avaient embrassé 679 voiles et 20,003 tonneaux, la

force totale des équipages s'était élevée à 10,158 hommes. C'est 28 navires et 700 tonneaux de plus pour 1863 ; mais le nombre d'hommes d'équipage a diminué de 181. Les quantités de harengs, tant frais que salés, rapportées dans nos ports, ont été inférieures de 80,465 quintaux métriques à celles de 1862.

Entrepôts. — Le poids total des marchandises de toute nature entrées dans les entrepôts de l'empire, en 1863, a été de 12,000,790 quintaux métriques, représentant en valeurs *actuelles* 575 millions. En 1862, les produits introduits dans ces établissements composaient un poids de 15,234,620 quintaux, valant ensemble 716 millions de fr. Il y a, dès lors, diminution de 3,225,830 quintaux (21 p. 100) sur le poids, et de 141 millions de fr. (19 p. 100) sur les valeurs *actuelles*.

Les différences portent principalement sur les céréales, les houilles, les métaux et, pour les valeurs seulement, sur les soies.

Quant à l'importance relative des différents entrepôts, elle est restée à peu près la même qu'en 1862. Marseille, le Havre, Bordeaux et Nantes représentent, quant au poids, les 74 centièmes, et, en valeur, les 86 centièmes de la totalité des marchandises entreposées.

Transit. — Les marchandises étrangères expédiées en transit par la France, en 1863, ont eu un poids total de 2,078,731 quintaux métriques (1) C'est une augmentation de 162,828 quintaux métriques sur 1862.

Elle porte principalement sur la houille, le coton en laine, la fonte, le fer et l'acier, et parmi les produits non dénommés au tableau, sur les fromages, les huiles de graines grasses, les machines et mécaniques, etc.

Sous le rapport de la valeur, les opérations de transit représentent 632 millions (valeurs *actuelles*). L'augmentation est de 89 millions (16 p. 100) sur 1862.

Les tissus de soie sont au premier rang, avec un chiffre

(1) On a laissé en dehors de ces chiffres, d'une part, les marchandises, provenant d'admissions temporaires ; d'autre part, celles qui ont fait l'objet d'un transit local sur la frontière belge (de Belgique en Belgique) et qui ont consisté principalement (1863) en Ardoises 3,830 quint. métr. *houille et coke*, 59,986, fonte brute, 3,175.

de 128 millions. Viennent ensuite les tissus de laine avec 83 millions; les tissus de coton, avec 55 millions; les soies, avec 48 millions; le coton en laine, avec 29 millions; l'horlogerie, avec 14 millions; les fonte, fer et acier, avec 8 millions.

En ajoutant aux chiffres de l'ensemble des opérations du transit proprement dit ceux afférents aux marchandises qui ont été réexportées en transit après avoir été placées sous le régime des admissions temporaires, on obtient pour 1863 4,212,565 quintaux métriques, d'une valeur de 806 millions.

Comme pays de provenance, la Suisse, l'Association allemande, l'Angleterre et la Belgique figurent en première, en seconde, en troisième et en quatrième ligne.

Les pays de destination se classent dans l'ordre suivant : l'Angleterre, la Suisse, le Royaume d'Italie, l'Espagne, le Brésil, l'Association allemande, la Belgique, etc.

Perceptions. — Les perceptions de toute nature opérées par le service des douanes se sont élevées à 195,494,224 fr. Elles se décomposent ainsi qu'il suit :

Droits d'entrée	166,286,134 fr.
— de sortie	800,554
— de navigation	4,335,617
Droits et produits accessoires	1,503,721
Taxe de consommation appliquée aux sels	22,568,198
Somme égale	195,494,224

Navigation. — Le nombre des voyages qui se sont effectués sous tous pavillons et par navires chargés, soit à voiles, soit à vapeur, entre la France, d'une part, les colonies, la grande pêche et l'étranger, d'autre part, a été de 49,123 en 1863; les navires qui y ont été affectés jaugeaient ensemble, 7,719,000 tonneaux. C'est comparativement à 1862, une augmentation de 3 p. 100 sur le nombre des voyages, et de 2 p. 100 sur le tonnage.

Notre marine a pris part à ces mouvements dans la proportion de près de 45 p. 100 quant au tonnage.

En distinguant entre la navigation à voiles et la navigation à vapeur, on voit que le pavillon français figure *dans la première* pour à peu près 47 centièmes. Dans la

navigation à vapeur, la part proportionnelle de notre pavillon s'élève à environ 41 centièmes.

Les pays étrangers avec lesquels la France a entretenu le plus de relations maritimes se présentent dans l'ordre suivant (1863) :

	Tonneaux.		Tonneaux.
L'Angleterre.....	3,013,987	Les Possessions espagnoles d'Amérique..........	91,432
Le Royaume d'Italie...........	929,600	Le Pérou.........	88,655
L'Espagne.,......	381,376	L'Autriche.......	84,831
La Turquie.......	370,059	Les Villes anséatiques.........	83,040
La Russie........	242,324	Les Pays-Bas.....	72,167
Les États-Unis. Océan Atlant...	199,918	La Côte occidentale d'Afrique..	71,802
La Norwége......	189,361	Les États barbaresques........	63,726
La Suède........	155,722	L'Association commerciale allemande.........	54,56[illegible]
L'Égypte.........	150,908		
Le Brésil........	132,740		
Les Indes anglaises............	99,769		

Quant au commerce de l'Algérie, voy. la 3e partie du présent Annuaire.

Nous allons maintenant donner une série de tableaux indiquant, d'une part, le commerce français par nature de produits (classés par ordre d'importance selon la valeur actuelle), et de l'autre, le mouvement commercial entre la France et les principaux pays.

10 — **TABLEAU des principales marchandises importées.**
(Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

RANG d'import. 1863.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	VALEURS officielles. 1863.	VALEURS actuelles. 1863.
1	Soies et bourre de soie	203.7	262.2
2	Coton en laine	88.5	261.8
3	Laines en masse	127.6	218.8
4	Bois communs	63.2	133.2
5	Peaux brutes et pelleteries	71.3	111.0
6	Houille crue et carbonisée	77.6	100.0
7	Café	34.1	79.8
8	Sucre des colonies françaises	82.1	78.8
9	Bestiaux	33.8	77.1
10	Sucre étranger	51.4	66.0
11	Céréales	52.0	53.0
12	Lin	22.5	50.6
13	Suif brut et saindoux	22.4	42.8
14	Graines oléagineuses	61.1	40.0
15	Cuivre	35.5	39.9
16	Cendres et regrets d'orfèvre	36.0	36.0
17	Tissus de laine	30.2	33.4
18	Huile d'olive	13.8	24.5
19	Minerais de toute sorte	28.4	23.5
20	Guano et autres engrais	6.6	24.3
21	Indigo	24.4	21.4
22	Fruits oléagineux (arachides et autres)	34.6	19.6
23	Tabac en feuilles	29.4	19.2
24	Viandes fraîches et salées	11.4	19.2
25	Fonte brute	24.1	17.7
26	Fruits de table	14.1	16.8
27	Graines à ensemencer	21.0	16.5
28	Fromages et beurre	6.5	14.0
29	Poissons de mer	5.4	13.2
30	Zinc	10.9	13.0
31	Tissus de lin ou de chanvre	15.3	12.5
32	Riz	11.9	12.3
33	Machines et mécaniques	10.6	10.6
34	OEufs de vers à soie	29.9	10.5
35	Chevaux	4.5	10.3
36	Fils de laine	15.6	10.2
37	Nattes ou tresses de paille, d'éc. ou de sparte	11.8	9.9
38	Etain brut	6.1	9.9
39	Plomb	7.8	9.5
40	Bois exotiques	9.5	9.4
41	Soufre	5.3	9.0
42	Tissus de coton	11.9	8.7
43	Outils et ouvrages en métaux	8.4	8.3
44	Cacao	5.0	8.3
45	Fils de lin ou de chanvre	4.0	7.7
46	Fils de coton	3.7	7.6
47	Poils de toute sorte	27.4	7.6
48	Nitrate de soude et nitrate de potasse	8.1	7.2
49	Fer et acier	8.7	6.4
50	Eaux-de-vie et esprits de toute sorte	3.6	6.2
51	Tissus de poil	5.8	5.8
52	Vins	6.5	5.7
53	Huiles de graines grasses	3.7	5.3
54	Houblon	1.7	4.8
55	Tissus de soie	4.7	4.6
56	Horlogerie	6.0	4.6
57	Jute en brins ou teillé	7.0	4.6
58	Caoutchouc et gutta-percha bruts	3.4	4.4
59	Légumes secs et leurs farines	2.6	4.4
60	Plumes de parure	4.1	4.2
61	*Chanvre*	2.8	4.1
62	*Chapeaux* de paille, d'éc., de sparte, etc.	9.7	3.8
63	*Safran*	1.8	3.4
—	*Autres marchandises*	262.9	257.8
	TOTAUX	1 855.1	2 426.[illegible]

2° — **TABLEAU des principales marchandises exportées.**
(Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

RANG d'import. 1863.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	VALEURS officielles 1863.	VALEURS actuelles. 1863.
1	Tissus de soie et de fleuret	837.9	370.3
2	Tissus de laine	301.7	293 6
3	Vins	100.2	229.7
4	Tabletterie, bimbeloterie, mercerie, parapluies, meubles et ouvrages en bois	107.5	159.7
5	Soies	79.2	96.2
6	Tissus de coton	196.7	88.2
7	Confection (lingerie et autres)	80.4	82 3
8	Peaux ouvrées	73.4	78.5
9	Sucre raffiné	120.9	76.6
10	Eaux-de-vie et esprits de toute sorte	19.5	63.3
11	Coton en laine	21.7	52.2
12	Peaux tannées, corroy., mégis. ou maroq.	24.4	51.9
13	Produits chimiques	42.0	49.3
14	Céréales	58.2	48.5
15	Laines	37.0	48.2
16	Outils et ouvrages en métaux	28.8	43.7
17	Chevaux, mules, mulets et bestiaux	16.5	39 2
18	Papier et ses applications	50.6	37.9
19	Fromages et beurre	17.6	36.4
20	Bois communs	24.7	33.5
21	Fruits de table	13.7	28.5
22	Poterie, verres et cristaux	50.5	28.4
23	Fils de lin ou de chanvre	24.6	26.6
24	OEufs de volaille et de gibier	14.9	23.3
25	Tissus de lin ou de chanvre	46.5	19.0
26	Orfévrerie et bijouterie	13.2	17.8
27	Poils de toute sorte	66.6	17.3
28	Fils de coton et fils de laine	21.9	17.1
29	Poissons de mer et poissons marinés	17.3	16.1
30	Parfumerie	20.5	14.7
31	Modes et fleurs artificielles	12.8	12.3
32	Peaux brutes et pelleteries	10 3	12.0
33	Armes	5.8	11.4
34	Graines et fruits oléagineux	12.2	10.9
35	Graines à ensemencer	13.5	10.8
36	Garance	10 5	10 4
37	Huile d'olive	8.5	10.0
38	Médicaments composés	17.2	9.7
39	Horlogerie	6.8	8.7
40	Savons	6.6	8.3
41	Matériaux	12.9	8.2
42	Huiles de graines grasses	5.8	8.1
43	Chapeaux de feutre	7.9	7.9
44	Acide stéarique ouvré	17.1	7.9
45	Couleurs	20 3	7.8
46	Plumes de parures	6.7	7.8
47	Indigo	8.8	7.6
48	Machines et mécaniques	7.5	7.5
49	Tourteaux de graines oléagineuses	2.3	7.4
50	Garancine (extrait de garance)	11.1	6.7
51	Graisses de toute sorte	4.5	6.6
52	Instruments de musique	6.2	6.2
53	Viandes salées	3.0	6.1
54	Or battu, tiré, laminé ou filé	5.9	5.9
55	Cuivre	6.1	5.8
56	Safran	2.4	4.6
57	Minerais de toute sorte	3.7	4.5
58	*Articles divers de l'industrie parisienne*	3.8	3.8
59	*Liqueurs*	4.3	3.6
60	*Fer, fonte et acier*	4.4	2.9
61	*Coutellerie*	3.3	2.4
62	*Cochenille*	3.1	0.7
63	*Huiles volatiles*	12.0	0.7
	Autres marchandises	198.9	219.4

3° — **TABLEAU des importations par pays de provenance.**
(Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

RANG d'import. 1863.	PAYS DE PROVENANCE.	VALEURS officielles. 1863.	VALEURS actuelles. 1863.
1	Angleterre	461.1	592.6
2	Belgique	200.8	267.7
3	Royaume d'Italie	171.7	204.3
4	Turquie	118.0	154.5
5	Association commerciale allemande	98.6	139.7
6	Indes anglaises	67.5	95.1
7	Etats-Unis	62.9	81.5
8	Suisse	46.3	64.9
9	Russie	54.7	62.2
10	Brésil	56.3	57.7
11	Espagne	55.6	54.8
12	Egypte	28.6	54.8
13	Possessions espagnoles en Amérique	35.5	54.0
14	Algérie	39.0	51.6
15	Rio de la Plata	32.2	51.2
16	Ile de la Réunion	55.4	46.2
17	Norwége	17.8	33.9
18	Uruguay	21.8	32.7
19	Pays-Bas	20.6	31.4
20	Pérou	18.7	30.1
21	Haïti	14.7	28.7
22	Suède	10.7	23.3
23	Etats barbaresques	13.6	22.8
24	Guadeloupe	20.8	21.6
25	Martinique	20.4	21.7
26	Autriche	10.7	20.7
27	Villes anséatiques	13.0	16.5
28	Côte occidentale d'Afrique	28.8	16.4
29	Saint-Pierre et Miquelon et Grande-Pêche	6.6	15.0
30	Ile Maurice et cap de Bonne-Espérance	10.0	12.5
31	Sénégal	10.5	8.3
32	Chili	6.9	7.6
33	Chine Cochinchine et royaume de Siam	6.3	7.2
34	Indes hollandaises	4.0	5.9
35	Vénézuela	2.7	5.7
36	Possessions françaises dans l'Inde	4.8	5.0
37	Portugal	5.3	5.0
38	Mexique	4.9	4.3
39	Grèce	1.4	3.5
40	Possessions anglaises en Amérique	1.6	2.7
41	Autres pays d'Afrique	3.0	2.5
42	Etats-Romains	1.5	2.4
43	Sainte-Marie, Mayotte et Nossi-Bé	1.0	1.1
44	Nouvelle-Grenade	1.5	1.1
45	Philippines	0.7	0.8
46	Guatemala	0.4	0.5
47	Guyane française	0.5	0.5
48	Epaves et sauvetages	0.8	0.4
49	Equateur	0.3	0.3
50	Danemark	0.3	0.2
51	Australie	0.1	0.2
52	Possessions danoises en Amérique	0.2	0.1
53	Possessions hollandaises en Amérique	0.0	0.0
54	Mecklembourg-Schwerin	0.0	0.0
55	Bolivie	0.0	0.0
56	*Océanie*	0.0	0.0
	TOTAUX	1,853.1	2,426.4

4° — **TABLEAU des exportations par pays de destination.**
(Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

RANG d'import. 1863.	PAYS DE DESTINATION.	VALEURS officielles. 1863.	VALEURS actuelles. 1863.
1	Angleterre.	768 3	799.6
2	Royaume d'Italie..	234.9	237.8
3	Belgique.	186.8	210.6
4	Association commerciale allemande. . . .	195.0	203.8
5	Suisse.	147.6	173.3
6	Espagne.	147.7	170.1
7	Algérie.	151.9	126.8
8	Etats-Unis.	80.1	94.2
9	Turquie.	83.9	75.3
10	Brésil.	54.9	58.3
11	Egypte.	35.9	33.8
12	Rio de la Plata.	29.9	32.9
13	Pays-Bas.	31.0	31.4
14	Russie.	28.0	30.4
15	Villes anséatiques.	19.5	29.5
16	Pérou.	28.6	25.8
17	Chili.	27.8	23.7
18	Ile de la Réunion.	22.2	23.2
19	Possessions espagnoles en Amérique. .	23.1	23.0
20	Portugal.	21.7	22.3
21	Uruguay.	14.9	16.7
22	Ile Maurice et cap de Bonne-Espérance.	13.3	16.5
23	Mexique.	16.6	16.4
24	Indes anglaises.	13.7	15.8
25	Martinique.	14.1	14.1
26	Guadeloupe.	13.2	13.1
27	Haïti.	10.9	11.0
28	Grèce	11.0	9.8
29	Etats Barbaresques.	9.6	9.2
30	Etats-Romains.	9.9	[illegible]
31	Autriche.	11.5	8.8
32	Sénégal.	10.0	8.4
33	Possessions danoises en Amérique. . . .	8.7	8.3
34	Australie.	3.1	7.1
35	Chine, Cochinchine et royaume de Siam.	5.2	7.0
36	Guyane française.	4.9	5.6
37	Saint-Pierre et Miquelon et Grande-Pêche.	5.1	5.3
38	Vénézuela.	5.4	5.2
39	Nouvelle-Grenade.	5.2	5.2
40	Norwége.	4.4	4.7
41	Suède.	4.0	4.5
42	Côte occidentale d'Afrique.	3.7	3.4
43	Possessions anglaises en Amérique. . . .	2.0	2.6
44	Danemark.	1.2	1.8
45	Meklembourg-Schwerin.	1.0	1.6
46	Equateur.	1.4	1.4
47	Océanie.	1.1	1 3
48	Indes hollandaises.	0.8	0.9
49	Possessions françaises dans l'inde. . . .	0 7	0.8
50	Autres pays d'Afrique.	0.4	0.4
51	Philippines.	0.4	0.3
52	Bolivie.	0.2	0.2
53	Sainte-Marie, Mayotte et Nossi-Bé. . . .	0.2	0.2
54	Guatemala.	0.0	0.0
55	Possessions hollandaises en Amérique. .	0.1	0.1
	TOTAUX.	2,534.3	2,642.6

80 — TABLEAU des importations et des exportations réunies.
(Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

RANG d'import. 1863.	PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION.	VALEURS officielles. 1863.	VALEURS actuelles. 1863.
1	Angleterre	1,229.4	1,392 2
2	Belgique	396.6	478.3
3	Royaume d'Italie	406 6	442.1
4	Association commerciale allemande	293.6	343.5
5	Suisse	193.9	238.2
6	Turquie	201.9	229.8
7	Espagne	203.3	224.9
8	Algérie	190.9	178.4
9	Etats-Unis	152.0	175.7
10	Brésil	91.2	116.0
11	Indes anglaises	81.2	110.9
12	Russie	82.7	92.6
13	Egypte	64.5	88.6
14	Rio de la Plata	61.2	84.1
15	Possessions espagnoles en Amérique	58.6	77.0
16	Ile de la Réunion	77.6	69.4
17	Pays-Bas	52.1	62.8
18	Pérou	42.3	55.9
19	Uruguay	36.7	49.4
20	Villes anséatiques	32.5	46 0
21	Haïti	25.6	39.7
22	Norwége	22.2	38.6
23	Martinique	34.5	35.8
24	Guadeloupe	34 0	34.7
25	Etats Barbaresques	23.2	32.0
26	Chili	34.7	31.3
27	Autriche	22.2	29 5
28	Ile Maurice et cap de Bonne-Espérance	23.3	29.0
29	Suède	14.7	27.8
30	Portugal	27.0	27.2
31	Mexique	21.5	20.7
32	Saint-Pierre et Miquelon et Grande-Pêche	11.7	20.3
33	Côte occidentale d'Afrique	32.5	19.8
34	Sénégal	25.5	16.7
35	Chine, Cochinchine et royaume de Siam	11.6	14.2
36	Grèce	12.4	18 3
37	Etats-Romains	11.4	11 6
38	Vénézuela	8.1	10.9
39	Possessions danoises en Amérique	8.9	8 5
40	Australie	3.2	7.3
41	Indes hollandaises	4.8	6.8
42	Nouvelle-Grenade	6.7	6.3
43	Guyane française	5.4	6.1
44	Possessions françaises dans l'Inde	5.5	5.8
45	Possessions anglaises en Amérique	3.6	5.3
46	Autres pays d'Afrique	3.4	2.9
47	Danemark	1.5	2.1
48	Equateur	1 7	1.8
49	Mecklembourg-Schwerin	1.0	1 6
50	Philippines	1.1	1.3
51	Sainte-Marie, Mayotte et Nossi-Bé	1.2	1.3
52	Océanie	1.1	1.3
53	Guatemala	0.4	0 8
54	Epaves et sauvetages	0.8	0.5
55	Bolivie	0.2	0 2
56	*Possessions* hollandaises en Amérique	0.1	0.2
	TOTAUX	4,390 4	5,069.0

STATISTIQUE

DE LA JUSTICE CIVILE ET COMMERCIALE EN FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1862.

(Extrait du *Rapport officiel.*)

Les résultats constatés en 1862 différant peu de ceux de l'année 1861, on se bornera à les résumer rapidement.

COUR DE CASSATION. — Le nombre des pourvois en cassation, qui avait diminué de 6 p. 100 en 1861, malgré l'annexion de trois départements, a éprouvé en 1862 une augmentation de 15 p. 100; il s'élève à 759, après avoir été de 661 en 1861 et de 706 en 1860.

Les 759 pourvois de 1862 avaient été formés, savoir : 551 contre des arrêts des cours impériales, donnant une moyenne d'un pourvoi sur 17 arrêts; 113 contre des jugements des tribunaux civils; 12 contre des jugements des tribunaux consulaires; 22 contre des jugements des tribunaux de paix; 59 contre des décisions des jurys d'expropriation forcée pour cause d'utilité publique, et 2 contre des décisions de chambres de notaires.

La chambre des requêtes, qui n'avait rendu en 1861 que 552 arrêts, en a prononcé 615 en 1862, savoir : 376 arrêts de rejet (un peu plus de trois cinquièmes) et 239 d'admission. Parmi ces 615 arrêts, 18 statuaient définitivement sur des pourvois en matière électorale (article 19 du décret organique du 2 février 1852); 6 ont annulé les décisions attaquées.

Les arrêts rendus en 1862 par la chambre civile sont au nombre de 208, un de moins qu'en 1861; ils se divisent en 97 arrêts de rejet (0,47) et 111 arrêts de cassation (0,53); l'année précédente n'avait donné que 46 cassations sur 100 arrêts.

Le nombre des décisions de la chambre civile dans des affaires d'expropriation forcée pour cause d'utilité publique, portées directement devant elle en vertu de l'article 20 de la loi du 3 mai 1841, s'était élevé à 57 en 1861; mais il est descendu en 1862 à 38, dont 18 arrêts de cassation.

Les chambres réunies ont prononcé 3 arrêts : 1 dans une question de nullité de mariage (livre Ier, titre V, du Code Napoléon), 1 en matière d'enregistrement (loi du 22 frimaire an VII), 1 en matière de mines (loi du 21 avril 1810) ; les 3 pourvois ont été rejetés.

Indépendamment des arrêts ci-dessus, la Cour de cassation en a rendu 16 sur des demandes en règlement de juges et sur des réquisitoires tendant à annulation pour excès de pouvoir (articles 80 et 88 de la loi du 27 ventôse an VIII).

Elle a prononcé définitivement sur 6 requêtes en règlement de juges ; ses arrêts n'ont été que préparatoires dans 4 autres affaires de même nature ; quant aux 6 réquisitoires, 3 ont été suivis de rejet et 3 de cassation.

En résumé, si l'on rapproche le nombre des arrêts de cassation de celui des arrêts définitifs, on constate qu'il y a eu 189 cassations pour 1,000 arrêts ; c'est près d'un cinquième ; en 1861 le rapport n'avait été que de 179 sur 1,000.

La Cour de cassation restait saisie, au 31 décembre 1862, de 743 pourvois déférés : 537 à la chambre des requêtes ; 203 à la chambre civile, et 3 aux chambres réunies.

Cours Impériales. — Les cours impériales avaient à statuer en 1862 sur 16,629 affaires, dont 5,243 anciennes et 11,386 nouvelles (ce dernier nombre n'était en 1861 que de 10,914).

Ces 16,629 affaires se classent ainsi, eu égard à leur nature : 16,140 appels (9,440 en matière ordinaire et 6,700 en matière sommaire) et 489 affaires portées directement devant les cours (renvois de cassation, contestations sur l'exécution d'arrêts, etc.).

Les deux tiers de ces causes (11,257) ont été terminés pendant l'année : 8,546 (0,759) par des arrêts contradictoires ; 629 (0,056) par des arrêts par défaut, et 2,082 (0,185) par transaction ou désistement.

Sur 7,528 appels en matière civile rayés des rôles pendant l'année, 6,187 ont été suivis d'arrêts : 4,141 (0,669) de confirmation et 2,046 (0,331) d'infirmation. Les résultats sont à peu près les mêmes en matière commer-

ciale ; on compte 701 confirmations pour 1,000 arrêts.

Les causes dont les cours impériales se sont occupées en 1862 ont donné lieu à 604 arrêts préparatoires ou interlocutoires ; c'est un avant-faire-droit pour 19 affaires.

Les variations que présente la statistique au sujet de la durée des procès d'appel sont peu sensibles d'une année à l'autre ; les 11,257 affaires terminées en 1862 étaient restées aux rôles :

3,735 (un tiers, 0,332) pendant moins de trois mois ;
1,994 (0,177) pendant un délai de trois à six mois ;
2,814 (0,250) pendant un délai de six mois à un an ;
2,714 (0,241) pendant un délai de plus d'un an.

Le nombre des affaires restant à juger à la fin de l'année a suivi la même progression que celui des procès nouveaux : de 4,923 au 31 décembre 1861, il s'est élevé à 5,372 en 1862 ; c'est 451 de plus, près du tiers du nombre total des causes inscrites sur les rôles.

Parmi ces 5,372 affaires, 2,455 (0,46) appartiennent au ressort de la cour impériale de Paris, dont les travaux sont considérables ; l'arriéré a plus que doublé en dix ans ; au 31 décembre 1853, il ne restait que 1,117 affaires attendant une solution ; le chiffre de 1862 est de 2,455. Mais cette situation va s'améliorer peu à peu avec le concours de la cinquième chambre civile créée par la loi du 17 mars 1863. Du mois d'avril suivant à la fin de l'année, cette chambre a terminé 360 procès, ce qui donne une moyenne de 600 affaires pour les dix mois de l'année judiciaires.

Tribunaux de Ire Instance. — Comme les cours impériales, les tribunaux de première instance ont été plus occupés en 1862 qu'en 1861. Les rôles ont reçu 118,480 causes nouvelles au lieu de 115,975 ; c'est un accroissement de 2 p. 100.

En ajoutant aux 118,480 affaires inscrites pour la première fois 32,800 procès qui n'avaient pas encore reçu de solution au 31 décembre de l'année précédente, on obtient un total de 151,280 affaires dont il faut indiquer les suites.

Les tribunaux en ont jugé 98,226, savoir : 68,875 (les

sept dixièmes) contradictoirement et 29,351 par défaut. 31,395 autres ont été suivies de transaction ou de désistement, et il en restait aux rôles 21,659 (0,143) le 31 décembre 1862.

Le nombre des procès déférés aux tribunaux civils subit, d'une année à l'autre, des variations assez sensibles, mais leur importance reste à peu près la même. Ainsi, pendant la dernière période décennale (1853 à 1862), le nombre proportionnel des jugements en premier ressort a été au minimum de 545 et au maximum de 566 sur 1,000; en 1862 il est de 558 sur 1,000. Ces jugements sont attaqués dans le rapport d'un appel pour sept jugements; les décisions de la juridiction du second degré sont indiquées plus haut en ce qui concerne les appels de 1862.

Les tribunaux de première instance ont eu en outre à statuer, pendant l'année, sur 46,365 affaires introduites sur requête ou sur rapport (463 de plus qu'en 1861). Ils en ont jugé 34,098, les trois quarts, en audience publique, et 12,267 en chambre du conseil.

Il a été prononcé 30,042 avant-faire-droit, se divisant en 24,999 jugements préparatoires ou interlocutoires et 5,043 jugements sur incidents; les chiffres correspondants de 1861 étaient 24,719 et 5,046, soit 277 de moins seulement pour les deux catégories.

Les présidents et les juges délégués par eux ont rendu 240,662 ordonnances; ce nombre n'était que de 238,604 en 1861. Cette augmentation se répartit sur toutes les espèces d'ordonnances: mais celles qui y participent dans la mesure la plus large sont les ordonnances portant autorisation de saisie-arrêt et les ordonnances de taxes de frais.

Si le rôle du ministère public a moins d'activité et exige moins d'initiative en matière civile qu'en matière criminelle, il n'en a pas moins une incontestable importance. Il doit prendre communication des pièces et conclure dans un assez grand nombre d'affaires; il doit agir d'office dans certaines autres. Le Code de procédure civile et plusieurs lois spéciales ont confié à sa surveillance et à l'autorité de de sa parole les causes qui intéressent plus particulièrement l'ordre public, l'État, les communes, les mineurs et

les absents; mais il peut prendre communication de toutes les affaires dans lesquelles il juge son intervention utile, et il est désirable qu'il use souvent de ce droit.

Les renseignements fournis pour la première fois par les parquets font connaître que les procureurs impériaux ou leurs substituts se sont montrés soucieux de cette partie de leurs devoirs; ils ont été entendus en 1862 dans 77,981 affaires, ou plus de la moitié du nombre total de celles qui ont été jugées pendant l'année. Dans les deux tiers de ces causes (51,485), ils y étaient contraints par la nature des affaires ou la qualité des parties; mais dans les 26,496 autres, la loi ne leur en imposait pas l'obligation.

Devant les cours impériales l'action du ministère public s'est exercée à peu près dans la même proportion. Des procureurs généraux ont posé des conclusions dans les six dixièmes des affaires jugées (5,333 sur 9,175); ils avaient agi en vertu des paragraphes 1 à 7 de l'article 83 du Code de procédure civile dans 3,002 de ces causes (0,56).

Il a paru également intéressant de rechercher le nombre des décisions rendues par les cours ou tribunaux après partage de voix. On ne compte que 20 arrêts et 16 jugements de cette nature.

Les ventes judiciaires d'immeubles ont été un peu plus nombreuses. Il en a été terminé 16,749 en 1862, savoir : 9,403 à la barre du tribunal et 7,346 devant notaires. En 1861 les tribunaux n'avaient procédé qu'à 9,178 ventes et les notaires à 7,161. L'augmentation de 1862 porte sur les ventes après licitation entre majeurs seulement ou entre majeurs et mineurs, mais principalement sur les ventes de biens de faillis. Le nombre de ces dernières s'est élevé de 529 en 1861 à 753 en 1862, soit 42 p. 100 de plus; celui des ventes sur saisies immobilières a été exactement le même pour les deux années (5,006).

On compte aussi plus d'incidents : 5,045 au lieu de 4,630. Les conversions de saisies en ventes volontaires, les surenchères et les sursis prennent la plus grande part à l'accroissement.

Frais des ventes judiciaires.

VENTES dont le prix d'adjudication a été de :	NOMBRE total des ventes	MONTANT TOTAL		MONTANT MOYEN par vente		MOYENNE des frais par 100 fr. du prix
		des prix d'adjudication.	des frais *	des prix d'adjudication.	des frais *	
		fr.	fr	fr.	fr	fr. c.
500 f. et moins..	981	272,371	310,294	278	316	113 92
501 f. à 1,000 f.	1,354	1 025,699	444,545	758	328	43 34
1,001 f. à 2,000 f.	2,391	3 522,978	853,763	1,473	357	24 23
2 001 f. à 5 000 f.	4,423	14,612,721	1,779 801	3,304	402	12 18
5,001 f. à 10,000 f..	3 131	22 155,291	1 477,307	7,076	472	6 67
plus de 10,000 f...	4,469	220 382,764	3,618,630	49,314	810	1 64
TOTAUX.......	16,749	261,971,824	8,484,340	15,641	507	3 24

Le mouvement des procédures d'ordres suit généralement celui des saisies immobilières; mais, en 1862, bien que le nombre de celles-ci soit le même qu'en 1861, comme on l'a vu plus haut, il a été ouvert 204 ordres de plus; on en compte 7,033 au lieu de 6,829.

Les juges-commissaires, qui étaient restés saisis au 31 décembre 1861 de 2,569 ordres, en avaient donc à régler 9,602 en 1862. Les trois quarts de ces procédures (7,154) ont été terminés ainsi qu'il suit :

3,727 ordres ont été réglés à l'amiable par les soins des juges-commissaires (il n'y en avait eu que 3,586 en 1861);
2,345 ont été terminés par règlement définitif;
362 ont été renvoyés à l'audience parce qu'il n'y avait pas quatre créanciers inscrits; dans
208 les parties se sont arrangées entre elles sans l'intervention des magistrats;
274 ont été abandonnés, et des ordonnances de jonction ont été rendues à l'égard des 238 autres.

Le nombre des contributions ouvertes s'est également accru : de 1,209 il est monté à 1,281, chiffre auquel il faut ajouter celui des procédures anciennes (954) pour avoir le total des contributions à régler : 2,235. Les juges-commissaires en ont terminé 1,032 par des règlements

* Non compris la remise proportionnelle allouée aux avoués par l'article 11 du tarif du 10 octobre 1841 dans les ventes dont le prix d'adjudication est supérieur à 2,000 fr., et qui varient de 1 à 1/8 p. 100.

définitifs; les parties ont transigé dans 23, et 174 ont été abandonnées ou jointes à d'autres procédures.

Les neuf dixièmes des ordres réglés à l'amiable par les juges l'ont été dans les trois mois, et sur 1,000 ordres terminés par des règlements définitifs, 432 ont été clos dans les six mois de leur ouverture. Quant aux contributions, 536 sur 1,000, plus de la moitié, ont été réglées définitivement dans le même délai; en 1861 le rapport n'avait été que de 448 sur 1,000.

La comparaison des années 1861 et 1862, facilitée par le tableau suivant, donne sur l'importance des ordres et contributions réglés par les juges-commissaires des résultats dignes d'attention.

ORDRES		NOMBRE total des procédures réglées par les juges-commissaires.	MONTANT TOTAL DES SOMMES à distribuer	MONTANT TOTAL DES SOMMES pour lesquelles il a été fait des productions.	FRAIS TAXÉS. MONTANT total.	FRAIS TAXÉS. MONTANT moyen par procédure.
			fr.	fr.	fr.	fr.
Réglés à l'amiable par les soins des juges-commissaires	en 1861	3.586	27,584,651	46,195,270	811,189	6
	en 1862	3.727	28,549,936	49,295,446	792,364	213
Terminés par réglement définitif	en 1861	2,870	38,510,096	65,536,218	1,440,807	502
	en 1862	2,345	31,874,367	58,294,109	1,215,128	518
Contributions réglées définitivement	en 1861	1,172	6,184,566	42,829,608	510,790	436
	en 1862	1,032	4,007,198	28,718,570	402,746	390

Tribunaux de Commerce. — Les tribunaux consulaires et les tribunaux civils jugeant commercialement, qui n'avaient eu à statuer en 1861 que sur 256,175 affaires contentieuses, en ont eu à juger 10,000 de plus en 1862, soit 266,178; un dixième seulement de celles-ci avait été inscrit aux rôles avant le 1er janvier. Ils en ont terminé 63,040 (0,246) par des jugements contradictoires et 123,558 (0,483) par des jugements par défaut. Enfin 69,238 (0,271) ont été suivies de transaction ou de désistement. Ces résultats diffèrent très-peu de ceux de 1861.

Il convient d'ajouter qu'indépendamment des décisions

rendues dans les causes ci-dessus, les mêmes tribunaux ont prononcé 27,878 jugements sur requête ou sur rapport, parmi lesquels 22,711 en matière de faillite.

Les greffes de ces tribunaux ont reçu 3,657 actes de sociétés commerciales : 2,986 concernaient des sociétés en nom collectif; 543 des sociétés en commandite, et 128 des sociétés par actions nominatives ou au porteur et des sociétés anonymes. Il n'a été déposé que 2,441 actes de dissolution de sociétés, au lieu de 2,506 en 1861.

Il y a eu un nouvel accroissement du nombre des faillites : on n'en avait relevé, année moyenne, que 3,994 de 1856 à 1860; on en compte 4,862 en 1861 et 5,390 en 1862.

Le débiteur a fait lui-même sa déclaration dans 3,315 faillites; les créanciers ont pris l'initiative des poursuites dans 1,778, et les 297 autres ont été ouvertes d'office. Ces 5,390 faillites réunies aux 6,840 qui étaient en cours de liquidation au 1er janvier forment un total de 12,230 faillites à régler.

Il en a été terminé 5,294 (433 sur 1,000), savoir :

1,626 (0,307) par concordat;
315 (0,059) par abandon de l'actif liquidé conformément à la loi du 17 juillet 1856;
2,052 (0,388) par la liquidation de l'union des créanciers.

Dans 158 (0,030) le jugement déclaratif a été rapporté, et 1,143 (0,216) ont été closes parce que l'actif était insuffisant.

Ces résultats, comparés à ceux de 1861, sont satisfaisants; car le nombre des faillites terminées n'avait été en cette dernière année que de 4,433, ou 861 de moins. On remarque aussi, en faveur de 1862, une augmentation de 33 p. 100 dans le nombre des concordats : 1,626 au lieu de 1,222.

La statistique ne fournit d'indications sur l'importance des faillites qu'à l'égard de celles qui ont été terminées par concordat et par liquidation de l'actif abandonné ou de l'union. Les 3,993 faillites closes par ces trois modes de solution se divisent ainsi d'après le total de leur *passif* :

487	avaient un passif de 5,000 fr. au moins;	
856	—	5,001 à 10,000 fr.;
1,842	—	10,001 à 50,000
443	—	50,001 à 100,000
365	—	plus de 100,000

Il était dû aux créanciers privilégiés : 6,894,740 fr.; aux créanciers hypothécaires, 16,075,646 fr. et aux créanciers chirographaires, 167,769,794 fr.; d'autre part, l'actif immobilier s'élevait à 16,884,365 fr. et l'actif mobilier à 38,336,103 fr.; il s'ensuit qu'après le paiement intégral des créanciers privilégiés et hypothécaires, il a pu encore être payé, en moyenne, un cinquième de la dette aux autres créanciers.

Justice de paix. — Les travaux des juges de paix ont trois aspects différents : attributions conciliatoires, judiciaires, extrajudiciaires.

Les attributions conciliatoires se subdivisent elles-mêmes en deux catégories : tentatives de conciliation en dehors de l'audience et tentatives de conciliation à l'audience.

Les juges de paix ont délivré 3,614,034 billets d'avertissement; mais le nombre des affaires appelées en conciliation en dehors de l'audience n'a été que de 3,577,065.

Dans 1,511,340 de ces 3,577,065 affaires, le défendeur seul ou même les deux parties se sont abstenues de comparaître, de sorte que les juges de paix n'ont eu, en réalité, à connaître en dehors de l'audience que de 2,065,275 contestations. Ils sont parvenus à concilier les parties dans 1,565,107 affaires, plus des trois quarts. Il n'a été dressé de procès-verbaux d'arrangement (conformément à l'article 2 de la loi du 2 mai 1855) que dans 3,744 d'entre elles.

Le nombre des affaires portées en conciliation à l'audience en vertu des articles 48 et suivants du Code de procédure civile s'est élevé à 60,856; mais le défendeur n'a pas répondu à la citation dans 10,883, un sixième environ; parmi les 49,973 autres, 1,922, les deux cinquièmes, ont été suivies de conciliation.

Les juges de paix avaient à statuer, comme juges, en 1862, sur 462,174 affaires, dont 8,445 leur avaient été

soumises dans les derniers jours de 1861. Il en a été terminé 453,765 ainsi :

144,088 (0,317) par des jugements contradictoires;
99,354 (0,219) par des jugements par défaut;
145,575 (0,321) par arrangement à l'audience;
64,748 (0,143) par abandon.

Sur les 243,442 jugements contradictoires ou par défaut rendus par les juges de paix, 72,220 (0,297) étaient en premier ressort; 4,699 de ceux-ci ont été frappés d'appel; réunis aux 1,001 qui restaient aux rôles des tribunaux civils le 31 décembre 1861, ils forment un total de 5,700 affaires sur lesquelles la juridiction supérieure avait à statuer.

Les tribunaux civils d'arrondissement en ont jugé 3,857: dans 2,417, près des deux tiers, ils ont confirmé les jugements attaqués, ils les ont infirmés dans 1,440; enfin les 869 autres appels ont été suivis de transaction ou de désistement.

On constate une légère diminution dans le nombre des jugements préparatoires ou interlocutoires prononcés par les juges de paix : 63,473 au lieu de 63,872 en 1861. Les mesures ordonnés par ces avant-faire-droit sont, pour la plupart, des enquêtes (27,929), des transports sur les lieux (16,523), et des expertises (9,471).

Dans leurs fonctions extrajudiciaires, les juges de paix ont convoqué et présidé 76,684 conseils de famille, délivré 9,929 actes de notoriété, reçu 6,154 actes d'émancipation, et procédé à 16,307 appositions et à un nombre presque identique de levées de scellés.

PRUD'HOMMES. — Le nombre des contestations soumises aux bureaux particuliers des conseils de prud'hommes, qui s'était élevé à 44,470 en 1861, après avoir été de 42,166 en 1860, est descendu à 43,325 en 1862.

Les parties intéressées ayant retiré 8,910 de ces affaires, les bureaux n'ont eu à se prononcer que sur 34,415 causes. Ils ont réussi à concilier les intéressés dans 25,970 d'entre elles (les trois quarts).

Les 8,445 affaires dans lesquelles les efforts conciliateurs des bureaux particuliers ont complétement échoué ont été portées devant les bureaux généraux, qui ont

rendu 3,097 jugements : 2,475 en dernier ressort et 622 susceptibles d'appel. Toutes les autres causes ont été retirées par les demandeurs.

Parmi les 622 jugements en premier ressort, 118 (un cinquième) ont été attaqués, et voici quels ont été les résultats des appels devant les tribunaux de commerce compétents : 83 ont été suivis de confirmation, 15 d'infirmation et 20 de conciliation.

Les conseils de prud'hommes n'ont eu à juger en 1862 que 11 individus inculpés de contraventions à la police des ateliers ; ils en ont acquitté 2 et condamné 9.

Assistance judiciaire. — Les bureaux d'arrondissement ont été saisis, en 1862, de 15,259 demandes d'assistance judiciaire, formées : 13,975 (0,916) en matière civile, 198 (0,013) en matière commerciale et 1,086 (0,071) dans les affaires de la compétence des tribunaux de paix.

Ils ont prononcé sur les droits à l'assistance à l'égard de 11,368 demandes : 6,089 ont été admises et 5,279 rejetées. Ils en ont renvoyé 1,460 devant d'autres bureaux seuls compétents, et 1,369 ont été retirées après arrangement. Il restait à statuer à la fin de l'année sur 1,062 demandes.

Les contestations dans lesquelles l'assistance judiciaire a été le plus fréquemment sollicitée sont, comme toujours, les demandes en séparation de corps (3,448), en pension alimentaire (2,487), en dommages-intérêts (1,323), en pétition d'hérédité et en partage (1,320), en paiement de sommes dues (1,305) et en séparation de biens (908).

Pour apprécier d'une manière exacte les décisions des bureaux d'arrondissement, il importe d'examiner les solutions données par les tribunaux civils aux affaires admises au bénéfice de l'assistance judiciaire. Parmi les 6,089 demandes accueillies par les bureaux, 2,824 seulement ont été jugées pendant l'année par les tribunaux de première instance, qui ont donné gain de cause aux parties assistées dans 2,391 affaires, soit 85 sur 100. Cette proportion atteste le soin qui préside à l'examen des demandes soumises aux bureaux d'assistance judiciaire.

Les bureaux d'appel ont eu à statuer en 1862 sur 560 affaires ; ils en ont admis 257 et rejeté 249 ; les autres

affaires ont été suivies de renvois par suite d'incompétence ou retirées après transaction.

L'assistance accordée par les bureaux d'arrondissement n'a été retirée que 35 fois, dont 27 d'office et 8 à la demande de la partie adverse. Devant les bureaux d'appel il n'a été formé aucune demande en retrait d'assistance depuis trois ans.

CONTRAINTE PAR CORPS. — La contrainte par corps a été exercée en 1862 contre 1,794 individus (1,666 hommes et 128 femmes), qui étaient poursuivis : 1,391 pour des dettes commerciales, 127 pour des obligations civiles et 276 en matière de deniers publics.

Quant au montant des sommes dues par les individus soumis à cette mesure rigoureuse, sur 1,794 personnes incarcérées en 1862 :

664 (0,370) individus devaient moins de 500 francs;
333 (0,186) individus devaient de 500 à 1,000
399 (0,222) individus devaient de 1,000 à 3,000
133 (0,074) individus devaient de 3,000 à 5,000
263 (0,148) individus devaient 5,000 francs ou plus.

La détention a cessé, en 1862, pour 1,486 d'entre eux (plus des quatre cinquièmes); sa durée avait été de moins d'un mois pour 661 (44 p. 100) et d'un à six mois pour 715 (48 p. 100), Les principales causes d'élargissement sont, après le paiement de la dette, le défaut de consignation d'aliments et l'expiration du délai légal; un dixième environ des individus subissent intégralement la détention fixée par la loi.

Naturalisation, dispenses. — 161 étrangers ont été autorisés à établir leur domicile en France, et 30 autres ont obtenu des lettres de naturalisation. Les chiffres correspondants de 1861 étaient de 204 et 51. Le nombre des dispenses pour mariage a également subi une diminution : de 1,029 en 1861, il est descendu en 1862 à 927, se divisant ainsi : 831 dispenses d'alliance, 92 de parenté et 4 d'âge. Enfin celui des changements de noms accordés a décru aussi d'une manière sensible; il n'est plus que de 67, après avoir été de 176 en 1861.

Les droits perçus au profit du Trésor se sont élevés à 134,293 francs, et il a été fait remise totale ou partielle

des droits de sceau pour une somme de 160,247 francs, notamment dans le cas prévu par l'article 4 de la loi du 10 décembre 1850, relative au mariage des indigents.

STATISTIQUE DE LA JUSTICE CRIMINELLE

PENDANT L'ANNÉE 1862.

(Extrait du Rapport officiel.)

COURS D'ASSISES. — En 1862, le nombre des affaires jugées par les cours d'assises continentales a été de 3,906, au lieu de 3,842 en 1861. Cette augmentation de 64 affaires porte exclusivement sur les crimes contre les personnes, dont le nombre s'est élevé de 1,696 à 1,762 (soit 451/000 au lieu de 441/000 du total des accusations). Parmi les accusations qui ont participé, dans la mesure la plus large, à cet accroissement, on peut signaler les coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner (54 p. 100 de plus qu'en 1861). L'augmentation a été de 34 p. 100 pour les coups et blessures envers des ascendants; de 31 p. 100 pour les meurtres; de 11 p. 100 pour les assassinats; de 5 p. 100, enfin, pour les viols ou attentats à la pudeur sur des enfants.

Le nombre des accusations de crimes contre les propriétés est resté stationnaire: 2,146 en 1861 et 2,144 en 1862. On remarque cependant un accroissement de 48 p. 100 dans les accusations de fausse monnaie; de 19 p. 100 dans celles de banqueroute frauduleuse, et de 12 p. 100 dans celles d'incendie.

Quant aux affaires de vols qualifiés de toute espèce, il n'en a été jugé, pendant l'année 1862, que 1,314; c'est le chiffre le plus faible que la statistique criminelle ait relevé jusqu'à ce jour. Comparé aux résultats des dix dernières années, il accuse une réduction de moitié; en 1853, on comptait 2,543 accusations de cette nature. La diminution constatée ne serait qu'apparente si elle avait uniquement pour cause l'omission systématique des circonstances aggravantes dans les ordonnances; mais il n'en est pas ainsi, *puisque*, pendant la même période, le nombre des

simples délits de vol jugés par les tribunaux correctionnels a également diminué, quoique dans une proportion plus faible : de 33,940 en 1853, il est descendu en 1862 à 32,131, malgré l'annexion de trois départements.

L'augmentation proportionnelle du nombre des accusés est de 4 p. 100. Les 3,906 affaires déférées au jury en 1862 concernaient 4,990 accusés, dont 2,088 (418 sur 1,000) étaient poursuivis pour des attentats contre des personnes et 2,902 (582 sur 1,000) pour des crimes contre les propriétés. En 1861, on comptait 4,813 accusés pour 3,842 accusations.

Voici les départements où le nombre des accusés, comparé à celui de 1861, dénonce l'augmentation la plus sensible :

Seine-Inférieure.	139/00	Nièvre.	72/00
Cher.	128/00	Aube.	63/00
Loir-et-cher.	120/00	Vendée.	60/00
Pyrénées-Orientales..	92/00	Morbihan.	56/00
Lot-et-Garonne.	90/00	Eure.	43/00
Meurthe.	76/00	Haute-Saône.	41/00
Haute-Vienne.	75/00	Orne.	40/00

Si maintenant l'on rapproche le nombre des accusés jugés en 1862 par les cours d'assises (4,990) de la population portée par le dernier recensement à 37,386,161 habitants, on voit qu'il y a eu un accusé pour 7,492 habitants.

Les départements où le nombre proportionnel d'habitants pour un accusé s'écarte le plus du rapport moyen obtenu pour toute la France sont signalés dans les deux tableaux parallèles suivants :

	Habitants.		Habitants.
Corse, un accusé sur..	3,161	Côte-d'Or, un ac. sur..	17,461
Seine.	3,625	Eure-et Loir.	16,136
Marne.	3,894	Haute-Loire.	16,080
Aube.	3,922	Hautes-Alpes.	15,637
Bouches-du-Rhône....	4,261	Lot.	15,555
Seine-Inférieure.	4,341	Corrèze.	14,768
Alpes-Maritimes.	4,633	Bas-Rhin.	14,457
Calvados.	4,908	Moselle.	14,402
Var.	4,930	Saône-et-Loire.	13,860

Des résultats à peu près identiques sont fournis tous les

ans par la répartition des accusés en catégories d'après le sexe, l'âge, l'état civil, l'origine, le domicile, la profession et le degré d'instruction. Voici les chiffres de 1862 :

	NOMBRES réels.	NOMBRES prop. (sur 1,000.)
Nombre total des accusés jugés contradictoirement	4,990	»
Sexe des accusés :		
Hommes	4,179	837
Femmes	811	163
Age.		
Agés de moins de 21 ans	741	148
Agés de 21 à 40 ans	2,644	530
Agés de 40 à 60 ans	1,314	264
Agés de plus de 60 ans	291	58
Etat civil.		
Célibataires	2,577	516
Mariés	2,114	424
Veufs	299	60
Origine.		
Nés dans le département où ils ont été jugés	3,298	661
Domiciliés dans ce département, mais nés dans un autre	1,070	214
Nés et domiciliés hors du département où ils ont été jugés, ou bien sans domicile	622	125
Domicile.		
Habitants des communes rurales	2,741	549
Habitants des communes urbaines	1,987	398
Sans domicile fixe	262	53
Profession.		
Occupés aux travaux des champs, journaliers, manœuvres, etc	1,797	360
Ouvriers des diverses espèces d'industrie	1,715	344
Domestiques attachés à la personne	296	59
Négociants, marchands, logeurs, aubergistes	579	116
Appartenant aux professions libérales	328	66
Vagabonds, gens sans aveu	275	55
Degré d'instruction.		
Complétement illettrés	1,983	398

Sachant lire seulement ou lire et écrire imparfaitement	2,220	445
Sachant bien lire et écrire	466	93
Ayant reçu un degré d'instruction supérieur	321	64

Comparaison des résultats de l'instruction et des verdicts du jury. Depuis la loi de 1853, les différences ne se comptent que par millièmes, comme le prouve le tableau des cinq dernières années :

	NOMBRES moyens sur 1,000 des accusations			
	admises entièrement par le jury.	Admises avec des modifications		Rejetées entièrement.
		qui laissent au fait le caractère de crime.	qui donnent au fait le caractère de délit.	
1858	668	95	59	178
1859	661	98	53	188
1860	665	97	55	183
1861	654	99	56	191
1862	661	93	58	188

Voici le résultat général des poursuites en matière de crimes. Sur 4,990 aecusés, 1,282 (un quart du nombre total, 257 sur 1,000) ont été acquittés; 1,866 (374 sur 1,000) condamnés à des peines afflictives et infamantes, et 1,842 (369 sur 1,000) condamnés à des peines correctionnelles.

Répartition des peines prononcées en 1862 par les cours d'assises :

Nombre de condamnés.	1862.
A mort	39
Aux travaux forcés à perpétuité	150
Aux travaux forcés à temps	837
A la réclusion	840
A l'emprisonnement	1,843
A l'amende seulement	1
Mineurs déclarés coupables, mais sans discernement, et envoyés dans des maisons d'éducation correctionnelle	28
TOTAL	3,708

Dans l'état de nos mœurs, il est constant que le nombre

des condamnés à mort dépend moins du nombre des crimes capitaux que des circonstances horribles de certains forfaits. On avait donc vu avec satisfaction descendre à 26, en 1861, les condamnations à mort, dont le nombre s'est élevé, en 1862, à 39; mais les cours d'assises du continent n'en ont prononcé que 20 en 1863.

Il a été substitué à la peine capitale, pour 10 des condamnés de 1862, celle des travaux forcés à perpétuité, et, pour 2 autres, celle de la réclusion perpétuelle. Deux condamnés se sont soustraits, par le suicide, à la suprême expiation, l'un avant la décision de la cour de cassation, l'autre après le rejet de son pourvoi. 25 ont été exécutés; ceux-ci s'étaient rendus coupables : 19 d'assassinat, 3 de parricide, 2 d'empoisonnement et 1 de meurtre précédé de viol.

Tous les condamnés à mort de 1862 s'étaient pourvus en cassation. Deux seulement ont obtenu l'annulation des arrêts rendus par les cours d'assises; après de nouveaux débats, l'un de ces accusés a vu prononcer contre lui la même peine, et l'autre n'a été condamné qu'à 20 ans de travaux forcés.

Parmi les 3,708 accusés condamnés par les cours d'assises, 246 l'ont été pour des faits que les réponses du jury ont dépouillé du caractère de crime; il restait donc 3,462 individus à l'égard desquels le jury avait à se prononcer sur les circonstances atténuantes. Il les a accordés à 2,566 coupables (741 0/000).

A leur tour, les cours d'assises ont abaissé la peine de deux degrés pour 1,067 condamnés (soit 0,416). Elles l'ont abaissé d'un degré pour 622 (0,242).

Enfin, pour 877 (0,342), la réduction de deux degrés n'était pas possible d'après l'économie de la loi.

Ces nombres proportionnels ne diffèrent de ceux de 1861 que de quelques millièmes.

Indépendamment des 3,906 affaires contradictoires que les cours d'assises ont jugées avec l'assistance du jury, elles ont statué seules, en 1862, sur 294 affaires par contumace, intéressant 325 accusés; c'est 2 affaires et 14 accusés de plus qu'en 1861.

Les 325 accusés ont été condamnés : 5 à mort, 20 aux

travaux forcés à perpétuité, 202 aux travaux forcés à temps, 96 à la réclusion et 2 à l'emprisonnement.

Comme toujours, les crimes imputés à ces condamnés en fuite consistaient principalement en banqueroutes frauduleuses, faux, vols et viols ou attentats à la pudeur sur des enfants âgés de moins de 15 ans.

Sur 4,990 accusés jugés contradictoirement par les cours d'assises, 90 avaient été précédemment condamnés par contumace pour le même fait; ils avaient été repris: 26 dans l'année à partir du premier arrêt; 36 dans le délai de deux à cinq ans; 13 dans celui de six à dix ans, et 15 après dix ans.

De ces 90 accusés, 32 ont été acquittés et 58 condamnés, savoir : 24 à des peines afflictives et infamantes, et 34 à des peines correctionnelles.

Tribunaux correctionnels. — Le nombre des affaires jugées par les tribunaux correctionnels, qui avait subi, en 1861, une légère augmentation, a éprouvé, en 1862, une diminution de 2 p. 100. De 148,209, il est descendu à 145,246.

Cette réduction porte d'abord sur les délits forestiers non suivis de transaction administrative. Leur nombre est inférieur de 2,470 à celui de l'année précédente: 16,052 au lieu de 18,522. On constate aussi un décroissement, sans doute transitoire, de 21 p. 100 dans les affaires de pêche, qui avaient augmenté de 42 p. 100 en 1861. Les usages de timbres-poste ayant servi ont diminué de 19 p. 100, les tromperies en matière commerciale, de 18 p. 100, et les délits de chasse, de 7 p. 100.

Les infractions dont le nombre s'est, au contraire, accru en 1862, sont les suivantes : ouverture de débits de boissons sans autorisation (augmentation de 20 p. 100); mendicité et banqueroute simple (19 p. 100); rébellion (18 p. 100); coups et blessures volontaires (10 p. 100).

Voici, pour 1862, le tableau des délits :

	Affaires.	Prévenus.
Infraction au ban de surveillance.....	3,189	3,220
Vagabondage...................... ..	5,956	6,299
Mendicité..........................	5,283	5,822
Rébellion..........................	2,773	3,639

Outrages et violences envers des fonctionnaires publics	6,404	7,235
Religion (délits contre la) et outrages envers les ministres des cultes	97	136
Coups et blessures volontaires	14,473	19,808
Délits divers contre les mœurs	3,503	4,688
Diffamation et injures; dénonciation calomnieuse	3,844	5,034
Vols simples	32,131	39,846
Banqueroute simple	954	1,061
Escroqueries	3,842	4,739
Abus de confiance	2,929	3,319
Tromperie sur la nature, la qualité et la quantité des choses vendues ; détention de poids et balances faux	4,936	5,300
Dévastation et destruction de récoltes, d'arbres, de clôtures, d'animaux	1,372	1,824
Délits politiques de toute espèce ; contraventions électorales	278	404
Colportage et distribution d'imprimés sans autorisation	111	125
Cabarets et cafés (ouverture illicite de)	2,037	2,124
Armes et poudres de guerre (fabrication et détention d'). — Armes prohibées (port et détention d')	336	396
Chasse et port d'armes	18,925	22,050
Délits ruraux et maraudage	626	794
Douanes, contributions indirectes, octrois	1,903	1,711
Pêche (contraventions aux lois sur la)	3,120	4,406
Postes : Usage de timbres-poste ayant déjà servi	983	996
Autres contraventions	147	158
Forêts (contraventions aux lois sur les)	16,052	20,103
Roulage (contraventions à la loi sur le)	1,064	1,117
Autres délits et contraventions	7,978	10,102
TOTAUX	145,246	176,456

Ces 176,456 prévenus ont été poursuivis: 147,342 pour des délits communs, et 21,114 pour des contraventions fiscales et forestières. L'initiative de la poursuite a été prise par le ministère public à l'égard de 144,001 (0,816); par les administrations publiques pour 22,493 (0,128), et par les *parties civiles* pour 9,962 (0,056).

Les prévenus jugés par les tribunaux correctionnels, de même que les accusés traduits aux assises, semblent se classer, tous les ans, uniformément au point de vue du sexe et de l'âge. En 1862, on comptait parmi les prévenus 145,927 hommes (827/000) et 30,529 femmes (173/000).

L'âge n'a pu être indiqué d'une manière exacte que pour 145,269 prévenus de délits communs, savoir : 120,412 hommes et 24,857 femmes :

	Hommes.	Femmes.
Mineurs de 16 ans.........	4,976 (0,041)	1,006 (0.041)
Agés de 16 à 21 ans.......	16,249 (0.135)	2,742 (0.110)
Agés de plus de 21 ans....	99,187 (0.824)	21,109 (0.849)

Les 176,456 prévenus de 1862 ont été :

15,026 (85/000) acquittés entièrement ;
1,438 (8/000), mineurs de 16 ans, remis à leurs parents d'après l'article 66 du Code pénal ;
1,998 (11/000), mineurs de 16 ans, envoyés dans une maison de correction (art. 66 du Code pénal) ;
68,550 (389/000) condamnés à l'amende ;
79,400 (450/000) condamnés à moins d'un an de prison ;
10,044 (57/000) condamnés à un an ou plus de cette dernière peine.

Les différences les plus sensibles entre ces décisions et celles de 1861 consistent dans l'amoindrissement du chiffre des prévenus condamnés à l'amende, dont le nombre proportionnel s'était élevé, en 1861, à 418 sur 1,000, et dans l'élévation du nombre des condamnés à moins d'un an d'emprisonnement, dont le rapport au total des prévenus n'avait été, en 1861, que de 422 sur 1,000.

Les tribunaux correctionnels ont appliqué l'article 463 du Code pénal un peu plus fréquemment en 1862 qu'en 1861 : le nombre des prévenus condamnés qui ont profité du bénéfice de cet article est de 66,081, tandis qu'il n'avait été que de 65,853 en 1861 ; c'est un centième de plus. Les prévenus à l'égard desquels les circonstances atténuantes ont été le plus souvent admises étaient inculpés de tromperie sur la nature ou la quantité de la marchandise vendue (943/000) ; de mendicité (878/000) ; de vagabondage (840/000) ; de vol (783/000).

En 1861, les prévenus d'usage de timbres-poste oblité-

avaient obtenu le bénéfice des dispositions de l'art. 463 du Code pénal dans la proportion de 921/000; 876 sur 1,000 seulement en ont profité en 1862. Cette sévérité salutaire paraît avoir contribué à la diminution des affaires de cette nature.

Parmi les 1[illegible],027 prévenus condamnés pour des délits communs, 3,231 ont été placés sous la surveillance de la haute police, et 393 ont été interdits des droits énoncés dans l'article 42 du Code pénal. En 1861, les chiffres correspondants étaient de 2,864 et 336.

Malgré la diminution dans le nombre des jugements rendus en 1862 par les tribunaux correctionnels, on a compté 239 appels de plus que l'année précédente (6,715 au lieu de 6,476). Le rapport du nombre des appels à celui des jugements ne s'en trouve du reste augmenté que de 2 millièmes (46 au lieu 44 pour 1,000).

Les 8,443 prévenus intéressés dans les 6,715 affaires d'appel portées en 1862 devant les cours impériales, se divisent en 5,665 (671 sur 1,000) appelants, 1,975 (234 sur 1,000) intimés, et 802 (95 sur 1,000) appelants et intimés tout à la fois.

Les résultats des appels ont été ainsi : 4,852 appels (0,723) ont été suivis de de confirmation, et 1,863 (0,277) d'infirmation totale ou partielle. Le nombre proportionnel des jugements confirmés n'avait été, en 1861, que de 698 sur 1,000. De même qu'en 1861, sur 100 prévenus à l'égard desquels il est intervenu des arrêts infirmatifs, 47 ont vu leur sort amélioré par un acquittement ou par une diminution de peine.

On remarque, en 1862, dans le nombre des individus jugés en récidive, une augmentation de 14 p. 100 en ce qui concerne les *accusés* (1,943 au lieu de 1,709), et de 8 p. 100 pour les *prévenus* (47,548 au lieu de 44,223). Il reste toujours impossible de décider avec certitude si ces variations de chiffres accusent réellement une aggravation de criminalité ou sont influencés par la bonne tenue des casiers judiciaires et l'exactitude des enquêtes sur les antécédents.

Les 1,943 accusés récidivistes de 1862 avaient été précédemment condamnés : 126 aux travaux forcés ; 125 à la

réclusion; 601 à plus d'un an de prison; 923 à moins d'un an de la même peine, et 168 à l'amende seulement. Ils étaient poursuivis en dernier lieu : 903 pour des vols qualifiés; 309 pour des viols ou attentats à la pudeur; 175 pour des faux; 160 pour des assassinats ou des meurtres; 141 pour des vols domestiques; 91 pour des incendies, et 164 pour tous autres crimes. Ils ont été :

266 (0,137) acquittés;
23 condamnés à mort;
85 condamnés aux travaux forcés à perpétuité;
513 condamnés aux travaux forcés à temps;
468 condamnés à la réclusion;
588 condamnés à l'emprisonnement.

L'accroissement constaté parmi les prévenus en récidive est surtout sensible pour la classe des libérés d'un emprisonnement de moins d'un an et un jour : leur nombre s'est élevé de 26,806 en 1861 à 29,514 en 1862. Les anciens condamnés à plus d'un an de la même peine figurent, en 1862, pour un nombre de 8,822 au lieu de 8,307. Quant aux prévenus qui n'avaient, avant les nouvelles poursuites, encouru que des peines pécuniaires, l'année 1862 en fournit seulement 85 de plus que 1861 (7,633 au lieu de 7,548). Enfin le nombre des anciens forçats poursuivis de nouveau en matière correctionnelle est descendu de 847 à 815, sans doute sous l'influence de la loi du 30 mai 1854, tandis que celui des réclusionnaires récidivistes s'est élevé de 715 à 764.

Nombre des prévenus en récidive jugés en 1862		
par le même tribunal	deux fois	2,171
—	trois fois	348
—	de quatre à *onze* fois	90
Par des tribunaux différents du même département.		
—	deux fois	249
—	de trois à *sept* fois	36
De départements différents.		
—	deux fois	1,048
—	trois fois	267
—	de quatre à *six* fois	68

Les 47,548 prévenus en récidive jugés en 1862 par les *tribunaux correctionnels* ont été :

1,796 (0,038) acquittés;
8,104 condamnés à l'amende;
37,648 condamnés à l'emprisonnement.

Le nombre proportionnel des femmes récidivistes s'est accru, parmi les accusées, de 142 à 178 sur 1,000, et, parmi les prévenues, de 244 à 265 sur 1,000.

TRIBUNAUX DE POLICE. — L'année 1862 présente, eu égard au nombre des affaires déférées aux tribunaux de simple police, une augmentation identique à celle qu'offrait l'année 1861 rapprochée de la précédente : 45 p. 1,000. Il a été jugé 434,602 affaires au lieu de 416,202. Le département de la Seine entre pour près de moitié dans cet accroissement. Les neuf tribunaux de police dont il se compose n'avaient rendu, en 1861, que 40,819 jugements; ils ont statué, en 1862, sur 49,429 contraventions.

Les inculpés impliqués dans les 434,602 affaires de 1862 étaient au nombre de 571,174, c'est-à-dire 27,906 de plus qu'en 1861. Ils ont été :

31,754 (0,056) acquittés;
503,139 (0,882) condamnés à l'amende;
35,455 (0,062) condamnés à l'emprisonnement.

Enfin 826 ont obtenu des tribunaux une déclaration d'incompétence.

Les appels formés contre les jugements de simple police sont nécessairement peu nombreux (art. 172, C. d'instr. crim.); on n'en compte que 598 en 1862. Les tribunaux correctionnels en ont jugé 583; ils ont infirmé 271 jugements et confirmé 312 (535 sur 1,000). Ce résultat est moins satisfaisant que celui de 1861, qui donnait 60 confirmations sur 100 jugements d'appel.

Les juges de paix, dans leurs attributions d'officiers de police judiciaire, ont procédé à 31,178 informations au criminel et entendu 133,632 témoins, soit en cas de flagrant délit, soit en vertu des commissions rogatoires delivrées par les juges d'instruction, soit enfin sur la demande du ministère public, dans les affaires que celui-ci a ensuite portées directement à l'audience ou qu'il a dû classer au parquet comme ne pouvant aboutir à aucune poursuite.

Divers. — Les parquets des tribunaux de première

instance avaient mission de donner, en 1862, une direction à 270,956 plaintes, procès-verbaux ou dénonciations, dont 1,683 avaient été déposés dans les premiers jours de l'année précédente.

Les procureurs impériaux ont pris une détermination sur 269,662 de ces affaires ; ils en ont communiqué 73,648 (0,273) aux juges d'instruction ; 74,933 ont été portées directement à l'audience ; 7,074 ont été renvoyées devant d'autres juridictions, et 114,007 ont été abandonnées après examen. Le nombre des affaires de cette dernière catégorie n'était, en 1861, que de 110,496, soit 3,511 de moins.

Les juges d'instruction, qui avaient à informer en 1862 sur 77,498 affaires, en ont réglé 74,224, par des ordonnances qui se répartissent ainsi, quant à leur résultat :

17,739 (0,239) de non-lieu à l'égard de tous les inculpés ;
4,178 de renvoi de l'un au moins des inculpés devant les chambres d'accusation ;
51,776 de renvoi de l'un au moins des inculpés devant les tribunaux correctionnels ;
531 de renvoi de l'un au moins des inculpés devant d'autres juridictions.

Ils ont en outre reçu 12,410 commissions rogatoires, dont 10,147 (818 sur 1,000) ont été exécutées dans les dix jours.

Les chambres d'accusation ont rendu 4,326 arrêts, dont plus des neuf dixièmes portaient renvoi des inculpés aux assises. Dans 193 affaires intéressant 235 inculpés, elles ont déclaré qu'il n'y avait lieu à suivre contre aucun de ces derniers.

Si l'on rapproche les décisions des chambres d'accusation de celles des juges d'instruction, on constate que les quatre cinquièmes des ordonnances rendues par ces magistrats ont été maintenues.

Le nombre des individus arrêtés préventivement, qui n'avait été que de 65,308 en 1861, s'est élevé à 67,427 en 1862 (soit 2,119 de plus. Cette augmentation ne saurait être attribuée à une plus grande rigueur de la part de la magistrature pendant l'année 1862. Elle correspond à l'accroissement du chiffre des délinquants jugés à la requête du ministère public et du nombre des récidivistes, et no-

tamment de ceux à l'égard desquels la détention préventive est presque obligatoire. Ainsi, pour ne citer que les prévenus de mendicité, il en a été arrêté 700 de plus en 1862 qu'en 1861 ; c'est donc, pour ce délit seulement, le tiers de l'augmentation constatée.

Il existe, tous les ans, au 31 décembre, un certain nombre de prévenus détenus attendant une décision de (3 à 4,000), et qui s'ajoutent naturellement aux prévenus de l'année suivante. Défalcation faite de cet élément, en ce qui concerne l'année 1862, il reste 67,938 individus à l'égard desquels il est nécessaire d'indiquer le résultat des poursuites.

On en compte 2,367 qui ont été mis en liberté provisoire, savoir : 520 en vertu de l'article 114 du Code d'instruction criminelle, 120 conformément aux articles 129 et 131 du même code, et, 1,727 en exécution de la loi du 4 avril 1855, c'est-à-dire par la mainlevée spontanée du mandat de dépôt. Le nombre de ces derniers n'était, en 1861, que de 1,565 (162 de moins).

Il a été statué définitivement de la manière suivante sur le sort de 65,571 :

10,988 (168/000) ont été déchargés des poursuites par les juges d'instruction ;
241 (4/000 ont été déchargés des poursuites par les chambres d'accusation ;
3,200 (49/000) ont été acquittés par les tribunaux correctionnels ;
1,282 (19/000) ont été acquittés par les cours d'assises ;
46,152 (704/000) ont été condamnés par les tribunaux correctionnels ;
3,708 (56/000) ont été condamnés par les cours d'assises.

Si l'emploi de la détention préventive est regrettable, c'est surtout à l'égard des accusés et prévenus qui sont acquittés ou déchargés des poursuites. Ces individus, légalement présumés innocents, quelque sérieux que fussent les motifs d'arrestation au début de la poursuite, forment chaque année le quart du nombre total des inculpés arrêtés. Voici quelle a été la durée de leur détention.

12,461 (0,793, les quatre cinquièmes) ont été mis en liberté dans le mois de leur arrestation ;
1,776 *(0,113)* ont subi d'un à deux mois de détention ;

676 (0,048) de deux à trois mois;
798 (0,051) plus de trois mois.

« Il faut reconnaître, dit le rapport que nous analysons en ce qui concerne les individus condamnés, que les juges tiennent toujours compte, dans l'application de la peine qu'ils prononcent, de l'emprisonnement déjà subi préventivement.

» Ces observations prouvent que les instructions se sont faites en 1862 avec toute la rapidité compatible avec l'état de la législation. La loi du 20 mai 1863, sur les flagrants délits, s'est efforcée de résoudre un grave problème qui a divisé en deux camps les publicistes et les jurisconsultes, partagés entre le respect de la liberté individuelle et les nécessités de la répression. Elle a voulu réduire à ses dernières limites de durée la détention provisoire essentiellement protectrice de l'ordre social, sans exposer la justice à perdre en sûreté ce qu'elle gagnerait en célérité.

» L'application de plus en plus intelligente de cette loi modifiera profondément tous les résultats obtenus jusqu'ici et consignés dans nos comptes statistiques. Les renseignements qui me sont déjà parvenus me donnent lieu d'espérer que les résultats partiels que constatera le compte général de 1863, seront très-satisfaisants. J'ai déjà pu soumettre à Votre Majesté un projet nouveau de réforme des lois relatives à la mise en liberté provisoire. »

Cour de cassation.— Le nombre des pourvois soumis en 1862 à la chambre criminelle de la Cour de cassation est inférieur de 17 seulement au chiffre de 1861 (1,114 au lieu de 1,131). Ces pourvois étaient dirigés :

606 contre des arrêts en matière criminelle;
347 contre des jugements ou arrêts en matiére correctionnelle;
152 contre des jugements de simple police;
9 contre les décisions des conseils de discipline de la garde nationale.

La Cour de cassation a rendu dans ces diverses matières 1,106 arrêts se divisant ainsi : 162 arrêts de cassation (146 sur 1,000); 701 de rejet (634 sur 1,000), et 243 de *non-lieu à statuer* (220 sur 1,000). Parmi ces derniers

arrêts, 211 se référaient à des pourvois formés en matière correctionnelle, et étaient fondés sur le défaut de consignation de l'amende ou de justification d'indigence.

Indépendamment des 1,114 pourvois, la même chambre criminelle a été saisie, en 1862, de 48 demandes en règlement de juges et de 3 demandes en renvoi d'un tribunal à un autre pour cause de suspicion légitime; elle a accueilli 47 des premières et 2 des secondes.

Appendice. — Pendant l'année 1862, la justice française a demandé 80 extraditions aux puissances étrangères, et elle en a, de son côté, autorisé 56. Les 136 individus réclamés étaient accusés: 35 de banqueroute frauduleuse; 34 de vols qualifiés; 28 de faux et de fausse monnaie: 17 d'assassinat ou de meurtre, et 22 d'autres crimes.

Les arrestations opérées dans le département de la Seine sont plus nombreuses d'année en année; on en relève 24,983 en 1862, au lieu de 22,037 en 1861, de 20,497 en 1860, et de 18,779 en 1859; la raison s'en trouve tant dans l'accroissement de la population que dans le développement des moyens de surveillance.

Les 24,983 individus arrêtés en 1862 ont été: 3,079 relaxés immédiatement ou renvoyés, soit dans les départements, soit à la frontière; 624 admis dans les hôpitaux, et 21,280 traduits devant l'autorité judiciaire.

Le nombre des morts accidentelles, après avoir été de 10,659 en 1861, s'élève en 1862 à 11,518, savoir: 9,387 (0,815) d'hommes et 2,131 (0,185) de femmes.

Les morts subites sur la voie publique participent dans une forte proportion à cet accroissement. Si ces décès, qui ne sont pas en réalité des morts violentes, continuent à figurer dans nos comptes, avec des indications précises qui ne permettent aucune confusion, c'est qu'ils donnent lieu, en vertu des règlements, à des procès-verbaux que les agents rédacteurs sont obligés de soumettre à l'examen officiel du ministère public.

Les suicides reconnus tels par le ministère public ou par les juges d'instruction ont été, en 1862, au nombre de 4,770, soit 316 de plus qu'en 1861. Les hommes seuls ont pris part à cette augmentation: leur nombre s'est élevé

de 3,399 à 3,767; celui des femmes, au contraire, est descendu de 1,055 en 1861, à 1,003 en 1862.

Indépendamment des grâces accordées à l'occasion du 15 août, il a été fait grâce entière à 375 condamnés et on a commué ou réduit la peine de 592 autres.

Le tableau des réhabilitations en matière criminelle et correctionnelle, présente une augmentation régulière du nombre des réhabilitations : de 64, chiffre de 1859, il s'est élevé successivement à 82 en 1860, à 107 en 1861 et à 111 en 1862.

Les 111 individus réhabilités en 1862 avaient été précédemment condamnés : 7 aux travaux forcés, 27 à la réclusion, 73 à l'emprisonnement et 4 à l'amende. Parmi ces 111 condamnés, 26 avaient obtenu de la clémence impériale une commutation ou une réduction de peine. Enfin il s'était écoulé, entre la libération ou le payement de l'amende et la réhabilitation, cinq ans au moins pour 15; de cinq à dix ans pour 59; de dix à vingt ans pour 22, et plus de vingt ans pour 15.

Les frais de justice criminelle avancés par l'administration de l'enregistrement, en vertu de l'article 1er du décret du 18 juin 1811, ont été plus considérables en 1862 qu'en 1861. Ils se sont élevés à 4,832,370 francs au lieu de 4,477,480 francs.

Le montant des frais taxés dans les 3,906 affaires jugées contradictoirement par les Cours d'assises en 1862, a été de 1,040,341 fr.; l'année précédente, les 3,842 affaires avaient coûté 965,733 fr. Ce n'est pas uniquement à l'augmentation du nombre des affaires qu'il faut attribuer l'accroissement des frais; on doit aussi tenir compte de la nature des affaires nouvelles : ainsi, les accusations, qui ont été plus nombreuses en 1862 qu'en 1861, sont précisément celles d'assassinat, de meurtre, etc, qui entraînent presque toujours des expertises légales [1].

En matière correctionnelle, où le nombre des prévenus de délits communs s'est accru de 1,043, le montant total

(1) Dans le département de l'Ain, par exemple, la direction de l'enregistrement a fait l'avance de 5,406 fr. pour l'instruction d'une seule affaire d'assassinat.

des frais taxés a suivi la même progression. Il est monté de 2,864,606 francs en 1861, à 2,956,407 francs en 1862 ; mais la proportion moyenne par prévenu est restée la même (20 francs).

Les receveurs de l'enregistrement ont recouvré, à titre de frais de justice, 3,993,116 francs, et à titre d'amendes, 3,300,356 francs ; c'est pour les deux catégories réunies, 233,339 francs de plus qu'en 1861.

La contrainte par corps en matière criminelle, correctionnelle et de police, a été exercée, en 1862 contre 2,890 condamnés, savoir : 1,695 insolvables, et 1,195 solvables ; les trois cinquièmes de ceux-ci ont été détenus pendant moins de quinze jours.

STATISTIQUE MILITAIRE.

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU SUR LE RECRUTEMENT DE L'ARMÉE

Pendant l'année 1862.

L'effectif entretenu sous les drapeaux pendant l'année 1862, en vertu des lois de finances,

A été, en moyenne, de 432,352 officiers, sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats, ci	432,352
Il avait été, en 1861, de	467,579
Différence en moins pour l'année 1862	35,227

Au 1er janvier 1863, l'armée avait un effectif de 430,161 hommes, non compris 5,227 enfants de troupe, savoir :

Dans les corps de l'intérieur	326,103
Dans les corps de l'armée d'Afrique	57,361
Dans les corps des divisions d'occupation à Rome	17,094
Dans les corps de l'expédition de Cochinchine	2,180
Dans les corps de l'expédition du Mexique	27,423
	430,161
La réserve se composait, à la même époque, de	165,827
sur lesquels 55,541 avaient déjà servi.	
L'effectif général des forces militaire était donc de	595,988

Mais il convient d'ajouter à ce chiffre 11,118 hommes

appartenant aux classes de 1856, 1857 et 1858, envoyés dans la réserve mais qui ne figuraient pas encore sur les contrôles de la réserve parce qu'ils étaient en route pour rentrer dans leurs foyers, ci........ 11,418

TOTAL......................... 607,406

Il a été fait en 1862 un appel de 100,000 hommes sur la classe de 1861 pour les troupes de terre et de mer, en vertu de la loi du 5 juin 1861.

Le nombre des jeunes gens qui ont été rayés des tableaux de recensement ou des listes de tirage comme étant étrangers a été de 990.

Le nombre de ceux qui ont été maintenus sur les listes comme étant Français, conformément à l'article 9 du Code Napoléon, et à l'article 1er de la loi du 7 février 1851, a été de 690.

Le nombre des omis des classes antérieures qui ont été inscrits sur les listes de la classe de 1861, en conformité de l'article 9 de la loi, a été de 2,378.

Quant aux omis ayant atteint l'âge de 30 ans révolus, et qui, par ce seul fait, ne peuvent plus, aux termes du même article 9, être repris pour le service militaire, le chiffre en est toujours peu élevé. Il a été de 11 pour la classe de 1861, il avait été de 5 pour la classe de 1860.

Le chiffre total des exemptions accordées aux jeunes gens de la classe de 1861

A été de...................................... 104,992
Il avait été, pour la classe de 1860, de.............. 104,255

La force totale de la classe après rectification des tableaux de recensement et des listes de tirage, à été de 321,455 (1).

Sur ce nombre, les conseils de révision ont examiné 205,093 jeunes gens, savoir :

(1) La différence entre ce chiffre et celui de 321,946, qui a servi à la répartition générale du contingent provient des radiations effectuées sur les listes de tirage par les conseil de révision, au moment des opérations, et concernant des jeunes gens décédés, reconnus étrangers, ou inscrits *dans deux cantons*, etc.

1° *Jeunes gens exemptés.*	NOMBRE des jeunes gens par catégorie.	Proportion sur 100 comparativement aux 321,455 jeunes gens composant la classe.	Proportion sur 100 comparativement aux 205,093 jeunes gens examinés.
Pour défaut de taille..........	11,710	3.64	5.70
Pour infirmités..............	56,524	17.58	27.56
Comme aînés d'orphelins......	2,127	0.66	1.04
Comme fils ou petits-fils de veuves....................	13,365	4.16	6.52
Comme fils ou petits-fils de septuagénaires ou d'aveugles...	701	0.22	0.34
Comme puînés de frères aveugles ou impotents...........	51	0.02	0.03
Comme aînés de deux frères appelés à faire partie du même tirage, et désignés tous deux par le sort............	97	0.03	0.05
Comme frères de militaires sous les drapeaux à tout autre titre que pour remplacement...................	17,310	5.38	8.44
Comme frères de militaires morts en activité de service, ou réformés, ou admis à la retraite pour blessures reçues dans un service commandé, ou pour infirmités contractées dans les armées de terre ou de mer...................	3,107	0.97	1.51
TOTAL des exemptés........	104,992	32.66	51.19
2° *Jeunes gens compris dans le contingent.*			
Déduits en vertu de l'article 14 de la loi..................	11,029	»	»
Déclarés bons pour le service en vertu de décisions définitives....................	85,849	»	»
Jeunes gens qui ne se sont ni présentés ni fait représenter, et qui ont été considérés comme présents, en vertu de l'*article 16 de la loi*.........	2,792	»	»

Jeunes gens inscrits conditionnellement, aux termes des articles 26 et 27 de la loi......	204	»	»
Total des jeunes gens compris dans le contingent (défalcation faite de 126 jeunes gens que les cantons n'ont pu fournir)...................	99,874 (1)	»	»
Jeunes gens désignés pour remplacer, au besoin, dans le contingent ceux qui ont été inscrits conditionnellement, aux termes des articles 26 et 27 de la loi................	227	»	»
Total des jeunes gens exemptés et de ceux compris dans le contingent.............	204,866	»	»
Jeunes gens non examinés.....	116,362	»	»
Total général égal à la force de la classe................	321,455	»	»

Détail sur les jeunes soldats déduits : 1° En vertu de l'article 14 de la loi du 21 mars 1832. 2° En vertu de l'article 75 de la loi du 15 mars 1850 sur l'enseignement.	NOMBRE des deduits.	Proportion sur 100 comparativement aux 321,455 jeunes gens composant la classe.	Proportion sur 100 comparativement aux 205,093 jeunes gens examinés.
Déjà liés au service dans les armées de terre ou de mer, en vertu :			
D'un engagement volontaire..	6,233	1.94	3.04
D'un brevet ou d'une commission....................	45	0.01	0.02
Inscrits maritimes et charpentiers de navires, perceurs, voiliers et calfats...........	2,420	0.75	1.18
Élèves de l'École polytechnique.	59	0.02	0.02
Membres de l'instruction pu-			

(1) L'impossibilité où se sont trouvés certains cantons de fournir le nombre d'hommes qui leur était assigné dans la répartition proportionnelle a été légalement établie par l'examen de la totalité des jeunes gens de ces cantons.

blique; membres ou novices des associations religieuses vouées à l'enseignement.....	1,180	0.37	0.57
Élèves de l'École normale de Paris et de celle des jeunes de langues et professeurs des institutions impériales de sourds-muets...............	22	0.01	0.01
Élèves des grands séminaires..	1,040	0.32	0.50
Étant autorisés à continuer leurs études pour se vouer au ministère dans les autres cultes salariés par l'État....	27	0.01	0.01
Ayant obtenu des grands prix de l'Institut ou de l'Université..	3	»	»
TOTAL égal................	11,029	3.43	5.35

Le nombre des jeunes gens qui ont été déduits du contingent, conformément à l'article 14 de la loi, a été, comme on voit, de 11,029. Dans ce nombre sont compris 8,757 jeunes gens déjà liés au service, à titre d'engagés volontaires ou d'inscrits maritimes. Le chiffre des dispensés proprement dits (membres de l'instruction publique, élèves ecclésiastiques, etc.) n'est donc que de 2,272.

Tableau des infirmités qui ont motivé l'exemption.

Organes génito-urinaires :	
Vice de conformation des organes urinaires..........	320
Varicocèles..	1,906
Hydrocèle et maladies des testicules...................	1,189
Maladies des voies urinaires (autres)..................	1,313
Perte de l'usage des membres supérieurs	
De naissance ou par suite de maladie...................	228
Par accidents ou blessures............................	449
Perte de l'usage des membres inférieurs	
De naissance ou par suite de maladie.................	314
Par accidents ou blessures..........................	467
Mutilation de doigts ou d'autres organes.............	1,487
Varices..	2,145
Amaigrissements et contractures, suite de sciatique et de douleurs rhumatismales........................	1,098
Pieds plats...	791

Système osseux :

Pieds bots et autres incurvations des membres........	2,738
Déviation de la colonne vertébrale. Gibbosité.........	1,798
Système nerveux et ancéphales :	
Épilepsie..	291
Convulsions, danse de Saint-Guy, catalepsie.........	32
Crétinisme, idiotisme, imbécillité...................	718
Aliénation mentale, (monomanie, manie, démence)....	104
Paralysie d'un ou de plusieurs membres.............	117
TOTAL......................	18,446
Faiblesse de constitutions :	
Enfants légitimes..................................	17,812
Enfants naturels...................................	464
Élèves des hospices................................	171
Infirmités diverses non comprises dans les colonnes précédentes..................................	4,723
Défaut de taille :	
Enfants légitimes..................................	11,109
Enfants naturels...................................	395
Élèves des hospices................................	206
TOTAL......................	11,710
TOTAL général..............	68,234

Le nombre des militaires qui ont obtenu des congés de réforme n° 1 s'est élevé, en 1862, à 1,355.

Le nombre des réformes n° 2 a été, en 1862, de 1,921; ensemble, 3,276.

Sur 11,971 engagés, il y a eu 111 réformés; sur 276 remplaçants ou substituants de frères ou de parents jusqu'au 6e degré, il n'y en a pas eu un seul.

Sur 31,990 jeunes soldats, remplaçants ou substituants de la classe de 1861 mis en route en 1862, 714 ont reçu des congés de réforme avant ou après incorporation.

Voici le tableau indiquant les 10 départements qui comptent le moins de réformes eu égard au nombre des mises en route. (Proportion sur cent du nombre des réformes, comparé à celui des jeunes soldats mis en route en 1862.)

DÉPARTEMENTS.

Alpes (Basses-).......	»	Jura................	»
Alpes (Hautes-).......	»	Tarn-et-Garonne......	»
Eure................	»	Ariége...............	0.32
Eure-et-Loir.........	»	Seine-et-Marne.......	0.49
Gers................	»	Indre................	0.64

Le tableau ci-après indique les 10 départements qui ont présenté le plus de réformes :

DÉPARTEMENTS.

Var	5.47	Seine	4.74
Aube	4.42	Haute-Vienne	4.44
Somme	5.12	Aisne	4.20
Seine-Inférieure	4.80	Seine-et-Oise	3.80
Gironde	4.74	Calvados	3.79

Quant à la moyenne du total des réformes prononcées pour la classe de 1861, elle est de 2.23 sur cent jeunes soldats ou remplaçants. Elle avait été de 2.31 pour la classe de 1860.

Parmi les jeunes gens appelés à faire partie du contingent, 2,792 ne se sont ni présentés ni fait représenter. Il a été procédé à leur égard comme s'ils avaient été présents, en conformité de l'article 16 de la loi. Ce nombre est supérieur de 186 à celui des absents de la classe de 1860, qui était de 2,606.

Le nombre des remplaçants admis, en 1862, jusqu'au 1er janvier 1863, par les conseils de révision est de 330 ; et le nombre des substituants a été de 14.

Au 1er janvier 1863, l'armée active, dont l'effectif soldé était de 404,400 sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats, comptait 1,141 substituants et 36,505 remplaçants.

Il a été procédé de la manière suivante à la répartition, entre les différents corps des armées de terre et de mer, des 100,000 hommes formant le contingent de la classe :

Armée de mer.

Infanterie de la marine	2,553
Compagnies de dépôts de mécaniciens	1,000
Apprentis marins	3,500
Artillerie de la marine	600
Ouvriers d'artillerie de la marine	205
TOTAL	7,858

Armée de terre.

Infanterie	78,342
Cavalerie	8,000
Artillerie	5,000
Génie	800

Équipages militaires	300
Total	92,142
Total égal	100,000

Les 7,858 hommes affectés à l'armée de mer ont été appelés à l'activité en vertû d'une décision impériale du 16 août 1862. Sur les 92,142 hommes affectés à l'armée de terre, 42,142 seulement ont été appelés à l'activité, en vertu de la décision impériale du 28 août 1860.

On remarque une amélioration constante dans l'instruction des jeunes gens. Le progrès est sensible pour la classe de 1861. Sur 321,455 jeunes gens maintenus sur les tableaux de recensement et sur les listes de tirage, il y en avait, savoir :

CLASSE DE 1861.	Jeunes gens maintenus sur les tableaux de recensement.	Proportion sur 100.
Ne sachant ni lire ni écrire	90,942	28.30
Sachant lire seulement	9,008	2.80
Sachant lire et écrire	212,186	66.00
Dont on n'a pu vérifier l'instruction.	9,319	2.90
Totaux	321,455	100.00

Quant aux jeunes gens compris dans le contingent, il y en avait, savoir :

CLASSE DE 1861.	Jeunes gens compris dans le contingent.	Proportion sur 100.
Ne sachant ni lire ni écrire	25,467	25.5o
Sachant lire seulement	2,694	2.70
Sachant lire et écrire	68,188	68.27
Dont on n'a pu vérifier l'instruction.	3,525	3.53
Totaux	(1) 99,874	100.00

Les hommes qui ont profité de l'enseignement régimentaire, en 1862, sont au nombre de 90,712, savoir :

(1) La différence entre ce chiffre et celui du contingent (100,000) provient de l'impossibilité où se sont trouvés certains cantons de fournir le nombre d'hommes qui leur avait été assigné par la répartition.

Hommes ayant suivi les cours du 1er degré.........	65,398
Hommes ayant suivi les cours du 2e degré........	25,314
TOTAL égal......................	90,712

La moyenne de la taille, pour la classe de 1861, a été supérieure à celle de la elasse de 1860 (1 mètre 654.27, au lieu de 1 mètre 653. 77).

Composition du contingent de la classe de 1861, sous le rapport des professions.

	Nombre des jeunes soldats dans chaque profession.	Proportion sur 100 du contingent effectif.
Ouvriers en bois..................	6,706	6.71
Ouvriers en fer et autres métaux...	4,917	4.92
Ouvriers en cuir..................	2,129	2.13
Ouvriers en pierre et mineurs.....	4,763	4,77
Employés aux travaux de la campagne.........................	50,871	50.94
Écrivains ou commis de bureau.....	4,326	4.33
Tailleurs d'habits.................	711	0 71
Bateliers ou mariniers.............	2,305	2.31
Professions autres que celles spécifiées ci-dessus.................	20,153	20.18
Sans profession et vivant de leur revenu......................	2,993	3.00
TOTAUX...............	99,874	100.00
A ajouter :		
Nombre d'hommes que des cantons n'ont pas pu fournir, attendu l'épuisement de la classe..........	126	»
TOTAL égal au contingent........	100,000	

Le nombre des hommes qui ont été libérés dans le cours et à la fin de l'année 1862 a été de 77,881, savoir :

1° Sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats des corps stationnés à l'intérieur.......................... 70,110
dont 4,833 étaient au corps, et 65,277 avaient été renvoyés par anticipation dans leurs foyers.

2° Jeunes soldats de la classe de 1855 qui avaient été maintenus à divers titres dans leurs foyers.... 3,871

3° Militaires appartenant aux corps stationnés en *Algérie*.. 3,310

4° Militaires appartenant aux divisions d'occupation à Rome	121
5° Militaires appartenant aux corps stationnés en Cochinchine	73
6° Militaires appartenant aux corps stationnés au Mexique	396
TOTAL des libérations	77,881 (1)

Le nombre de jeunes soldats signalés comme insoumis sur les classes de 1841 à 1861 s'élevait, au 1er janvier 1863, à 24,687. Sur ce nombre, 6,160 avaient été arrêtés ou s'étaient présentés volontairement, et les conseils de guerre avaient prononcé 3,195 condamnations.

Sur le même nombre de 24,687 insoumis, 2,254 avaient été rayés des contrôles de l'insoumission pour diverses causes (décès, erreur d'inscription, etc.), sans avoir été mis en jugement.

Quant aux insoumis restant à rechercher à la même époque (1er janvier 1863), ils étaient au nombre de 16,273.

La classe de 1861 comprend 300 insoumis, dont 242 restaient à rechercher au 1er janvier 1863.

39 jeunes soldats, appartenant tous à la classe de 1861, ont été déférés aux tribunaux comme prévenus de s'être rendus impropres au service; 10 ont été condamnés.

Au 1er janvier 1863, 10,366 militaires en activité avaient une prolongation de service à faire, par suite de condamnations judiciaires.

Dans ce nombre, figurent 3,632 hommes appartenant, savoir :

288 aux compagnies de discipline;
3,344 aux bataillons d'infanterie légère d'Afrique, qui reçoivent tous les hommes ayant subi des condamnations correctionnelles excédant trois mois de prison.

6 individus ont été poursuivis pour des délits autres que ceux spécifiés ci-dessus; 3 ont été condamnés.

En résumé, 46 affaires judiciaires ont été déférées aux tribunaux en 1862 :

(1) Ces libérations comprennent non-seulement les hommes de la classe de 1855, mais encore les militaires qui servant au titre de rengagés ou *d'engagés volontaires*, avaient atteint le terme de leurs service dans le *cours et à la fin* de l'année 1862.

14 ont donné lieu à des condamnations;
32 ont été suivies d'acquittement;

État numérique des Engagés volontaires admis, en 1862, dans les corps français, classés sous le rapport de l'âge, de la taille, de la profession et des armes dont ils ont fait choix.

	Nombre d'engagés.	Proportion sur 100.
Age :		
De 17 à 18 ans	2,589	21.63
De 18 à 20	2,801	23.38
De 21 à 25	3,223	26.93
De 25 à 30	2,666	22.27
De 30 à 35	580	4.85
De 35 à 45	112	0.94
TOTAUX	11,971	100.00
Taille :		
De 1.560 millim. à 1 m. 678 millim. (taille de l'infanterie de ligne)	6,750	56.39
De 1.679 millim. à 1 m. 705 millim. (taille de la cavalerie légère et du génie)	2,623	21.91
De 1.706 millim, à 1 m. 732 millim. (taille de la cavalerie de ligne et de l'artillerie)	1,497	12.50
De 1.733 millimètres et au delà (taille de la cavalerie de réserve)	1,101	9.20
TOTAUX	11,971	100.00
Exerçant une profession :		
En bois	775	6.47
En fer	601	5.02
En cuir	467	3.91
En métaux	260	2.17
Maçons, carriers, etc	561	4.69
Laboureurs et manouvriers	1,911	15.96
Sans profession ou étrangers à celles ci-dessus	7,396	61.78
TOTAUX	11,971	100.00
Arme :		
Infanterie	8,263	69.03
Cavalerie	1,533	12.81
Artillerie	1,856	15.50

Génie..........................	195	1.63
Train des équipages............	124	1.03
TOTAUX.................	11,971	100.00

SITUATION ET OPÉRATIONS

DE LA CAISSE DE LA DOTATION DE L'ARMÉE

PENDANT L'ANNÉE 1863.

(Extrait du *Rapport officiel.*)

La prime de rengagement et d'engagement après libération a été maintenue, en 1863, au même chiffre qu'en 1862, à 2,200 fr., dont 1,000 fr. payables au moment du rengagement ou de l'incorporation, et 1,200 fr. à la libération définitive du service. L'annuité a été également maintenue à 310 fr., dont 140 fr. payables comptant et 170 fr. à la libération définitive.

Conformément à la décision impériale du 28 février 1863, l'arrêté ministériel a prescrit, en principe, que la première portion de la prime allouée aux sous-officiers sera désormais employée à l'achat d'un titre nominatif de rente 3 p. 100, dont ils toucheront les intérêts par trimestre. Aux termes de cet arrêté, les rentes sont achetées sans frais par la caisse de la dotation de l'armée; le titre de rente, incessible et insaisissable, en vertu de l'article 18 de la loi du 26 avril 1855, est inscrit au nom du militaire, sur le grand-livre de la dette publique et reste déposé à la caisse de la dotation de l'armée jusqu'à la fin du rengagement. A cette époque, il est remis au titulaire, avec la fraction de la première partie de la prime qui n'a pu être employée en rentes. Les arrérages sont payés par trimestre. En cas de décès, le titre de rente est remis aux héritiers.

Le même arrêté a prescrit que, sur la première portion de la prime ou de l'annuité allouée aux engagés volontaires après libération, sera prélevé le montant de la première mise de petit équipement, suivant l'arme à laquelle l'engagé aura été affecté.

Le chiffre des rengagements reçus, en 1863, dans les

conditions des lois du 26 avril 1855 et du 24 juillet 1860, s'est élevé,

y compris 644 hommes de l'armée de mer à.........	9,882
Ils ont été contractés, savoir :	
Par des sous-officiers............................	2,311
Par des caporaux ou brigadiers....................	1,199
Par des soldats...................................	6,372
Le nombre des engagements volontaires après libération contractés en 1863, dans les mêmes conditions, a été de....................................	2,910
TOTAL des rengagements et des engagements...	12,792

Ces rengagements et engagements volontaires après libération, ont été souscrits, savoir :

	RENGAGEMENTS.	ENGAGEMENTS volontaires après libération.	TOTAL.
Pour 2 ans..........	1,192	36	1,228
Pour 3 ans..........	1,748	182	1,930
Pour 4 ans..........	614	47	661
Pour 5 ans..........	917	65	982
Pour 6 ans..........	205	4	209
Pour 7 ans..........	5,206	2,576	7,782
TOTAUX......	9,882	2,910	12,792

En 1862, les rengagements avaient été au nombre de 21,130, et les engagements volontaires après libération au nombre de 3,599. Mais sur les 21,130 rengagements, 7,529 avaient été souscrits, en exécution du décret du 6 octobre 1860, par des militaires qui n'étaient pas encore entrés dans leur dernière année de service. En 1863, sur les 9,882 rengagements de l'année, 1,206 seulement ont été contractés avant la dernière année de service. La différence en moins pendant ladite année est donc, pour les rengagements, de 11,248 dont 6,323 applicables à des rengagements par anticipation, et, pour les engagements après libération, de 689, soit, sur l'ensemble des rengagements et des engagements, une différence en moins de 11,937.

Une diminution aussi considérable provient en partie de l'application de la décision impériale du 10 février 1863 qui, selon le vœu de la Commission supérieure, a suspendu la faculté de *se rengager* dès la première année de service,

faculté dont l'exercice avait cessé d'être indispensable pour la compensation des exonérations et en vertu de laquelle un grand nombre de militaires ont souscrit des rengagements par anticipation pendant les années 1860, 1861 et 1862.

La diminution doit aussi être attribuée à ce qu'en 1863 les libérables susceptibles de se rengager ont été moins nombreux qu'en 1862, la classe qui terminait alors sept ans de service n'ayant été que de 100,000 hommes, tandis que la précédente était de 140,000.

Au tableau ci-après, la première partie fait ressortir la proportion des rengagements entre les sous-officiers, les caporaux ou brigadiers et les soldats, en 1855, 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862 et 1863, la seconde présente la comparaison de la durée de ces rengagements :

RENGAGÉS.	1856.	1857.	1858.	1859.	1860.	1861.	1862.	1863.
Sous-officiers.	4,248	2,786	3,450	3,649	5,640	4,164	3,994	2,311
Caporaux ou brigadiers..	2,057	1,160	1,168	2 084	3 403	3,229	2,481	1,199
Soldats.......	11,775	5,468	5,890	10,639	20,458	20,390	14,655	6,372
TOTAUX...	18,080	9,414	10,508	16,372	29,501	27,783	21,130	9,882
Pour 2 ans...	»	»	»	»	469	1,140	1,492	1,192
Pour 3 ans...	3,998	2,565	3,102	3,939	2,853	2,799	3 035	1 748
Pour 4 ans...	377	453	386	598	398	603	675	614
Pour 5 ans...	1.526	972	1,028	1,225	1,003	1,002	1,092	917
Pour 6 ans...	156	81	143	321	179	228	316	205
Pour 7 ans...	12,023	5,353	5,849	10,289	24,599	22,011	14,520	5.206
TOTAUX...	18,080	9,414	10,508	16 372	29,501	27,783	21,130	9,882

Les remplacements administratifs, contractés en 1863, s'élevaient au 31 décembre, à 6,993. Ils ont été souscrits, savoir :

Pour 3 ans..........	48	Pour 5 ans..........	13
Pour 4 ans..........	9	Pour 7 ans..........	6,923

Contractés presque tous pour 7 ans, ces 6,993 remplacements administratifs compensent 6,958 exonérations de 7 ans.

Deux états joints au présent rapport donnent, l'un, le *relevé, par département*, des remplacements administra-

tifs en 1863, l'autre, le classement des départements d'après le nombre des remplaçants admis.

Les rengagements, les engagements volontaires après libération et les remplacements administratifs reçus en 1863, et destinés à compenser les exonérations de la classe de 1862, ont été au nombre de 19,785. Ajoutés aux 215,837 contractés en 1855, 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861 et 1862, ils donnent un total de 235,622, représentant 210,111 exonérations de 7 ans. Les exonérations prononcées en 1863, par les conseils de révision, ont été de 20,247 qui, avec les 156,002 des années 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861 et 1862, forment un total de 176,245, auxquelles viennent s'ajouter 18,956 exonérations prononcées de 1855 à 1863 par les conseils d'administration des corps, soit ensemble 195,205, en sorte qu'au 31 décembre 1863, il existait un excédant de 14,906 rengagements, engagements après libération et remplacements administratifs à valoir sur les exonérations futures dont 3,795 rengagements arrivés à leur période active, et 11,111 ne devant produire d'effet que dans les années 1865, 1866 et 1867.

Conformément à la proposition de la Commission supérieure, un arrêté du ministre de la guerre, en date du 28 février 1863, a fixé à 2,300 francs, au lieu de 2,500 fr. qu'il avait été en 1862, le taux de la prestation individuelle que les jeunes gens compris dans le contingent de la classe de 1862, auraient à payer pour obtenir l'exonération du service militaire, et à 500 francs, au lieu de 550 francs qu'il a été en 1862, par chaque année ou fraction d'année de service restant à accomplir le prix de l'exonération des militaires sous les drapeaux.

20,247 jeunes gens de la classe de 1862 ont profité, en 1863, du bénéfice de la loi, et se sont fait exonérer par les conseils de révision.

La proportion des exonérés, comparativement au contingent, est, en 1863, de 20,24 p. 100 ; elle n'avait été en 1862, que de 18,38 p. 100. Cet accroissement de plus d'un dixième, provient de l'augmentation toujours croissante de l'aisance des familles, combinée avec l'abaissement de 2,500 à 2,300 *francs* du taux de la prestation individuelle.

La proportion sur cent, entre le nombre des exonérations admises dans chaque département et celui du contingent départemental, est au maximum de 41 p. 100 (Eure), au minimum de 2 p. 100 (Corse), et, en moyenne, pour tous les départements, de 20,24 p. 100; c'est 1,86 p. 100 de plus qu'en 1862.

Les exonérations prononcées par les conseils d'administration des corps, se sont élevées, pour toute l'année 1863, y compris 265 exonérations dans l'armée de mer, à 1,729, qui, déduction faite d'une annulation, se sont trouvées réduites à 1,728, représentant 1,010 exonérations de sept ans. Les exonérations de sept ans avaient été, en 1862, de 816, soit, pour 1863, une différence en plus de 194, qui est due à l'abaissement de 550 à 500 francs du prix de l'exonération pour chaque année de service restant à accomplir.

Les recettes et les dépenses effectuées en 1863 sont divisées en quatre comptes distincts, sous les titres: *Dotation de l'armée*, *Versements volontaires*, *Versements avant l'appel*, *Militaires savoisiens et niçois*.

20,261 jeunes gens, compris dans le contingent de la classe de 1862, ont versé, en 1863, les 2,300 fr. fixés pour le prix de leur exonération, et en totalité 46,600,300 fr. Mais 14 de ces jeunes gens n'ayant pas profité du bénéfice de la loi pour diverses causes (décès avant la décision du conseil de révision, admissions conditionnelles non suivies d'inscription définitive dans le contingent, renonciation volontaire à l'exonération, versements faits à tort, la recette définitive, applicable aux 20,247 exonérations prononcées, est de 46,568,100 fr.

1,729 militaires, autorisés à se faire exonérer du service, ont versé	3,623,635 fr. 68 c.
Versé par erreur	5,964 30
Reste	3,617,671 fr. 38 c.

pour 1,728 militaires effectivement exonérés en 1863.

Les sommes prélevées, en exécution de l'arrêté ministériel du 28 février 1863, pour premières mises du petit équipement, sur les premières portions de primes allouées aux engagés volontaires après libération et aux rempla-

çants administratifs, figurent dans les recettes de la dotation pour une somme de 94,700 fr.; mais le total des prélèvements a été, en réalité, de 358,550 fr., savoir :

Engagés volontaires après libération..........	59,822 fr.
Remplaçants par voie administrative..........	298,728

La différence entre ce chiffre et celui de 94,700 fr. provient de ce que, dans les premiers mois de l'exécution de l'arrêté du 28 février 1863, les prélèvements opérés dans l'intérêt du Trésor n'ont figuré que dans la comptabilité des corps de troupes : c'est seulement à partir du 1er septembre 1863 que date l'ouverture, à la caisse de la dotation, du compte des recettes et des dépenses effectuées à ce titre.

Au 31 décembre 1862, la Dotation de l'armée avait en portefeuille des inscriptions de rente 3 p. 100 s'élevant à.	10,499,864f
Deux arrêtés du ministre de la guerre, du 31 mai et du 29 décembre 1863, ont autorisé l'emploi en rentes d'une somme de 28 millions de francs, représentant l'excédant disponible. Sur cette somme, il a été employé, en 1863, 12,155,450 fr. 05 cent. pour l'achat de 533,000 francs de rente 3 p. 100 (jouissance du 1er juillet). La Dotation à touché sur ces 533,000 fr. de rente un trimestre échu le 1er octobre, soit........................	133,250
Ensemble.............	10,633,114f

En outre, les intérêts bonifiés par la caisse des dépôts et consignations ont produit une somme de 769,493 fr. 59 c.

La somme de rentes achetées, en 1863, au nom des sous-officiers, s'est élevée à 6,018 fr. ayant coûté 136,058 fr. 20 c. Il a été perçu seulement 932 fr. pour arrérages, parce que les achats de rentes se sont effectués successivement, depuis le 2 mars, date de la notification de la décision impériale du 28 février 1863, jusqu'au 31 décembre suivant.

Le chiffre des restitutions à la caisse de la dotation, pour primes et hautes payes indûment payées à des rengagés et à des engagés volontaires après libération, est de 46,398 fr. 56 c. et de 3,857 fr. 38 c. pour restitution de

primes payées à des remplaçants par voie administrative; ensemble 50,255 fr. 94 c.

Les sommes provenant de militaires savoisiens et niçois, qui ont fait retour à la dotation de l'armée, par suite de déchéances, se sont élevées à 325 fr. 40 c. Ces sommes sont celles qui, aux termes de la loi sarde, étaient dévolues au Trésor dans les cas de déchéance résultant de suicides, de condamnations, etc. Le décret du 24 avril 1861 les a attribuése à la dotation de l'armée.

Ces divers produits ont porté les recettes de 1863, propres à la dotation, à 61,772,756 fr. 61 c.

La caisse de la dotation a cependant fait encore d'autres encaissements, dont elle est seulement dépositaire, ainsi elle a reçu :

208,090 fr. 30 c. provenant des versements volontaires faits, à titre de dépôt, par des officiers ou des militaires sous les drapeaux, en vertu des dispositions du quatrième paragraphe de l'article 1 de la loi du 26 avril 1855, de la décision impériale du 13 novembre 1859 et du décret du 18 juillet 1860. Les achats de rentes faits sur la demande de quelques déposants, sans frais de courtage et de timbre, ont employé, en 1863, un capital de 21,482 fr. 95 c.

Et 79,081 fr. 51 c. provenant de versements faits par des militaires, au moment de leur rengagement et du congé qui leur est accordé, à cette occasion, pour aller dans leurs familles, à l'effet de toucher, au lieu de leur résidence, la portion de prime immédiatement payable.

Aucune recette n'a été faite à titre de versement avant l'appel, ce qui s'explique par les facilités qu'offrent pour l'exonération, les compagnies d'assurances.

Au 31 décembre 1862, les fonds appartenant aux engagés ou remplaçants savoisiens et niçois et versés à la Caisse des dépôts et consignations par le gouvernement italien, présentaient un solde de.............................	407,700f
51,274 fr. 60 c. ont été remboursés à des militaires déjà libérés et 325 fr. 40 c. ont été transportés au compte de la Dotation, ensemble...........	51,600
Il reste, au 31 décembre 1863, un solde en capital de..	356,100

Ce capital continuera à décroître d'année en année jus-

qu'à la libération définitive du dernier engagé ou remplaçant provenant de l'armée sarde.

Le total général des recettes effectuées, en 1863, par la caisse de la dotation, s'élève à la somme de 62,084,403 fr. 05 c.

La caisse de la dotation a payé :

Première portion de la prime et des annuités à des militaires rengagés ou engagés pendant l'année 1863....		8,625,340 »
Emploi en rentes de la première portion de la prime allouée aux sous-officiers rengagés..		136,058 20
Deuxième portion de la prime et des annuités à des militaires rengagés ou engagés dans les années 1855 à 1859......................		197,450 »
Compléments de primes et d'annuités payés à des militaires rengagés ou engagés.........		8,895,072 93
Hautes payes de 10 et de 20 centimes aux militaires rengagés ou engagés dans les années 1855 à 1863...............................		5,021,945 23
Première portion de la prime et des annuités aux remplaçants par voie administrative admis en 1863.....................	6,957,300 »	
Compléments de primes et d'annuités..................	94,658 92	
	7,051,958 92	7,051,958 92
Ensemble...........		29,927,825 28

Les arrérages de rentes 3 p. 100 payés aux sous-officiers rengagés en 1863 ont été de 761 fr. 75 c.

Les dépenses comprennent, pour remboursements à divers titres, une somme de 89,795 fr. 35 c.

Les intérêts bonifiés par la caisse de la dotation de l'armée sur les versements faits dans les colonies et sur les dépôts des militaires savoisiens et niçois ont donné lieu à une dépense de 4,866 fr. 86 c.

Le remboursement au trésor public et à la caisse des invalides de la marine du supplément des pensions de retraite mis à la charge de la dotation par les articles 19 et 20 de la loi du 26 avril 1855 figure, en 1863, pour la somme de 1,703,761 fr. 55 c., savoir :

1,598,026 fr. 39 c. pensions du ministère de la guerre, *année 1862;*

105,735 fr. 16 c. pensions du ministère de la marine, année 1862.

Les frais d'administration, les taxations allouées aux préposés de la caisse des dépôts et consignations, les taxations et les intérêts payés au Trésor pour le service des pensions dans les départements figurent au compte des payements faits en 1863 pour 610,905 fr. 27 c., savoir :

Frais administratifs	374,109 52
Taxations aux préposés	176,525 62
Taxations et intérêts payés au Trésor	60,270 13
Somme égale	610,905 27
Les dépenses de 1863, propres à la Dotation, s'élèvent à	32,337,916 06
Les recettes étant de	61,772,756 61
L'excédant de recette est de	29,434,840 55
Le solde en faveur de la Dotation, au 31 décembre 1862, était de	14,100,819 35
Ce solde, au 31 décembre 1863 s'élève à	43,535,659 90
Il a été employé en rentes sur l'État	12,155,450 05
Reste en compte courant, au crédit de la Dotation, au 31 décembre 1863	31,380,209 85
Il reste, en outre, dans la Caisse de la Dotation, pour solde des versements volontaires, des versements avant l'appel et des sommes dues aux militaires savoisiens et niçois à rembourser	808,125 50
Ensemble	32,188,335 35

D'après l'avis de la Commission supérieure, le ministre de la guerre a rendu, les 13 mai et 29 décembre 1863, deux arrêtés pour l'emploi en rentes des excédants disponibles. 28,000,000 fr. ont été affectés à cette destination ; 12,155,450 fr. 05 c. ont été employés en 1863 et sont représentés par 533,000 fr. de rentes 3 p. 100 inscrites au nom d8 la dotation de l'armée. Ces 533,000 fr. de rentes, réunis aux 10,499,864 fr. de rentes appartenant déjà à la dotation, forment un total de 11,032,864 fr. de rentes *3 p. 100,* au capital de 252,164,230 fr. 29 c. Le cours

moyen de ces rentes est de 68 fr. 56 c. et le revenu du capital de 4 fr. 37,5 p. 100.

Le total général des dépenses effectuées en 1863 par la caisse de la dotation, y compris les dépenses d'ordre pour remboursement, de versements volontaires à titre de dépôts ou provenant de primes de rengagement et de sommes appartenant aux militaires savoisiens et niçois, ainsi que pour payement d'intérêts, montant ensemble à 336,940 fr. 09 c. s'élève à la somme de 32,674,856 fr. 15 c.

Situation générale de la dotation. — Au 31 décembre 1863, l'actif de la dotation se composait ainsi :

Solde en compte courant à son crédit.....	31,380,209 85
Solde des versements volontaires et des sommes dues aux militaires savoisiens et niçois..	808,125 50
	32,188,335 35
11,032,864 fr. de rentes 3 p. 100, représentant..	252,164,230 29
TOTAL de l'actif.......	284,352,565 64

A la même époque, le passif de la dotation s'établissait de la manière suivante :

Suppléments de pensions aux sous-officiers, caporaux et soldats pour les années 1864 à 1909.	53,205,079 »
Évaluation des suppléments de pensions payés en 1863, pour les années antérieures, et dont le remboursement n'a pas encore été réclamé à la Dotation......................	1,900,000 »
Évaluation des suppléments à payer jusqu'à extinction en raison des pensions concédées en 1863....................................	3,128,600 »
Remboursement à faire en 1865, par la Dotation, du surcroît de dépenses résultant pour le Trésor, de la liquidation à vingt-cinq ans de service des pensions à titre d'ancienneté, aux sous-officiers et soldats des corps se recrutant par voie d'appel....................	10,000,000 »
Complément des primes et hautes payes à solder, de 1863 à 1874......................	201,391,476 75
Solde et intérêts des versements volontaires.	808,125 50
TOTAL du passif...........	270,433,281 25

Déduction faite de cette dernière somme,

l'avoir de la Dotation était donc, au 31 décembre 1863, de..........................	13,919,284 39

Au 31 décembre 1862, l'avoir de la dotation était de 1,494,097 fr. 25 c.

La différence en plus de 12,425,187 fr. 14 c. au 31 décembre 1863, doit être attribuée aux causes suivantes :

D'un côté, l'actif a présenté une augmentation de 29,434,840 fr. 55 c. par suite d'un excédant de recettes sur les dépenses de l'année, ci..................................	29,434,840 55
De l'autre le passif s'est accru de 17,009,653 fr. 41 c. provenant de nouvelles charges, savoir :	
Compléments de primes dus, à leur libération définitive, à des rengagés et à des remplaçants administratifs, et hautes payes à solder..............................	3,563,569 41
Suppléments de pensions à payer jusqu'au décès du dernier titulaire..................	3,446,084 »
Remboursement au Trésor du surcroît de dépense résultant de la liquidation à vingt-cinq ans de service des pensions à titre d'ancienneté..............................	10,000,000 »
	17,009,653 41
DIFFÉRENCE égale..............	12,425,187 14

CAISSES D'ÉPARGNE EN 1863.

(Extrait du *Rapport à l'Empereur.*)

Dans le cours de 1863, il a été créé 7 caisses d'épargne par l'initiative et par les soins des conseils municipaux des communes dont les noms suivent : Ernée, Thonon, Clary, Châtillon-sur-Chalaronne, Chalonne-sur-Loire, Bonneville et Navarrenx. De plus, les caisses d'épargne de Jonzac, Abbeville et Agde ont été réorganisées par des décrets en date des 25 février, 12 août et 13 novembre 1863.

Le nombre des caisses d'épargne autorisées au 1er janvier 1863 était de 478, il a donc été porté au 31 désembre de la même année à 485.

Le nombre des caisses ouvertes dans le cours de l'année a été élevé à 467.

Les 485 caisses établies se répartissaient, dans toute l'étendue du territoire, de la manière suivante :

88 étaient situées dans des chefs-lieux de département (1);
259 — — d'arrondissement;
136 — — de canton;
2 — — de commune.

Le développement pris par les succursales en 1862 ne s'est pas ralenti en 1863. 74 nouvelles succursales ont été ouvertes; le nombre de ces établissements, qui était de 318 au 31 décembre 1862, a donc atteint 392 à la fin de 1863.

Les départements qui comptent le plus de succursales sont les suivants : Aisne 32, Seine 30, Seine-et-Marne 24, Seine-et-Oise 24, Loiret 21.

Les caisses qui ont le plus de succursales sont les caisses de Paris 30, Pithiviers 11, Laon 10, Marseille 9, Reims, Senlis, Amiens 8.

Dans le courant de 1863, les caisses d'épargne d'Amiens et de Senlis ont ouvert 8 succursales, et la caisse de Blois 6.

Le tableau suivant présente le mouvement de la fortune propre des caisses d'épargne.

NATURE DES FONDS.	SOMMES en 1863.	SOMMES en 1862.
Capital de dotation au 1er janvier.	7,072,787 65	6,430,328 65
Capital de réserve *idem*.	4,245,969 96	4,205,204 89
Souscriptions, dons et legs...	8,830 94	21,549 69
Subvention des conseils :		
Généraux.	20,170 »	19,650 »
Municipaux.	75,427 85	71,130 91
Intérêts des capitaux de dotation et de réserve.	360,942 63	334,677 06

(1) Le seul chef-lieu de département qui n'ait pas de caisse d'épargne est celui des Ardennes; mais, en fait, la ville de Mézières, étant contiguë à Charleville, qui possède une caisse d'épargne, jouit par cette caisse du bénéfice de l'institution.

Bonifications perçues :		
1° par l'effet de la retenue...	1,859,606 50	1,779,030 10
2° par l'effet de la déchéance trentenaire...............	2,489 35	2,533 31
TOTAL des ressources...	13,666,224 88	12,864,104 61
Dépenses d'administration....	1,627,999 71	1,537,844 34
RESTE au 31 décembre..	12,038,225 17	11,326,260 27

Livrets.—Il existait au 1er janvier 1863, dans les 467 caisses d'épargne qui ont fonctionné durant l'année. 1,379,232 livrets.

Pendant l'année, il en a été ouvert.......	238,243
— reçu par transfert..	8,917
D'où ressort un total de.................	1,626,392
dont les caisses ont été débitrices pendant l'année, mais dont il faut déduire :	
Livrets soldés........................	155,045
Au 31 décembre 1863, il restait donc en circulation...........................	1,471,347

Ainsi le nombre total des livrets a reçu une augmentation de 92,167 livrets, ou 6,68 p. 100 environ.

Si l'on divise le nombre des livrets en circulation au 31 décembre 1863 par le nombre des caisses d'épargne en activité à la même époque, on voit que le nombre moyen des livrets existants dans chaque caisse est de 3,150; il n'était que de 3,064 au 31 décembre 1862.

En rapprochant le nombre total des livrets (1,471,347) du chiffre légal de la population (37,382,225 habitants), on voit qu'il y avait, au 31 décembre 1863, 1 déposant à la caisse d'épargne sur 25 babitants; au 31 décembre 1862, il n'y avait qu'un déposant sur 27 habitants.

La moyenne est atteinte et dépassée dans 26 départements, qui présentent une proportion égale ou plus élevée, savoir :

DÉPARTEMENTS.	Nombre d'habitants pour un déposant.	DÉPARTEMENTS.	Nombre d'habitants pour un déposant.
Seine..............	8	Rhône.............	10
Seine-et-Marne......	9	Marne.............	12
Seine-et-Oise.......	10	Loiret.............	12
Oise..............	10	Eure-et-Loir........	15

Seine-Inférieure....	16	Sarthe............	19
Côte-d'Or..........	16	Aisne............	20
Meuse.............	17	Doubs............	20
Hérault...........	17	Somme............	20
Yonne.............	17	Gironde...........	22
Moselle...........	18	Nord..............	22
Meurthe...........	18	Haute-Marne........	22
Bouches-du-Rhône..	18	Jura..............	24
Aube..............	19	Maine-et-Loire.....	23

Dans les autres départements la moyenne a été inférieure.

Le tableau suivant permet d'apprécier séparément les résultats obtenus, pour ce qui concerne les livrets, par les caisses qui ont le plus grand nombre de déposants.

Nombre de livrets au 31 décembre 1863.

CAISSES.	LIVRETS ouvert en 1863.	CAISSES.	LIVRETS existant.
Paris.............	33,546	Paris.............	250,806
Marseille,.........	5,259	Lyon..............	48,229
Lyon..............	5,209	Marseille..........	26,394
Bordeaux..........	4,024	Bordeaux..........	24,103
Nancy.............	2,908	Metz..............	20,473
Lille..............	2,502	Rouen.............	15,960
Saint-Etienne.....	2,458	Lille..............	15,710
Amiens............	2,139	Orléans...........	15,496
Strasbourg........	2,118	Angers............	15,101
Besançon..........	2,088	Nancy.............	14,009
Toulon............	2,018	Strasbourg........	13,949
Villefranche.......	1,974	Beauvais..........	12,904
Orléans...........	1,915	Dijon.............	11,931
Lons-le-Saunier....	1,901	Meaux............	11,928
Grenoble..........	1,774	Amiens...........	11,858
Montpellier........	1,763	Grenoble..........	11,751
Brest.............	1,734	Lons-le-Saunier...	11,707
Nantes............	1,664	Corbeil...........	11,595
Sens..............	1,639	Le Mans..........	11,595
Rouen.............	1,639	Brest.............	10,962

Crédits.—Au 1er janvier 1863, le solde dû par les 467 caisses d'épargne qui ont fonctionné pendant l'année était de.......................... 424,184,034 fr. 35

Pendant l'année, les versements reçus

par les mêmes caisses se sont montés à...		175,421,229 fr. 84
Les intérêts alloués aux déposants, à...		15,307,866 83
Les arrérages de rentes touchés, à.....		289,180 91
Soit en masse........................		615,202,311 fr. 93
De cette masse il convient de déduire les remboursements en rentes achetées :		
1° D'office :		
En exécution de la loi du 30 juin 1851 (réduction des comptes, soit................	474,719 fr. 45	
En exécution de la loi du 7 mai 1853 (consolidation des comptes abandonnés), soit....	8,602 90	
2° A la demande des déposants, soit......	12,241,723 61	
Les versements à la caisse des retraites pour la vieillesse, soit.	21,975 90	
Et les remboursements en espèces (capital, intérêts et arrérages de rentes), soit.	154,477,975 86	
Soit une masse de..	167,224,997 fr. 72	167,224,997 72
De sorte qu'au 31 décembre 1863, le solde dû aux déposants était de..........		447,977,314 fr. 21

Il s'est donc accru dans l'année de 23,767,651 fr. 48 c., soit de 5,60 p. 100 environ.

Si l'on divise le solde général dû par les caisses d'épargne à leurs déposants au 31 décembre 1863 par le nombre total des livrets en circulation à la même date, on obtient une moyenne générale de 304 fr. 46 c. par livret. Au 31 décembre 1862, la moyenne était de 307 fr. 58 c.

La moyenne de l'exercice 1863 est dépassée dans 63 départements, savoir :

DÉPARTEMENTS.	MOYENNE.	DÉPARTEMENTS.	MOYENNE.
Vaucluse...........	483 86	Loire..............	445 41
Cantal.............	468 32	Savoie.............	424 51
Var................	463 08	Loire-Inférieure....	419 18
Pyrénées-Orientales.	454 19	Morbihan..........	409 95

Gironde	405 82	Drôme	354 51
Finistère	401 25	Seine-Inférieure	351 40
Alpes-Maritimes	400 71	Aveyron	351 24
Haute-Savoie	399 45	Isère	350 85
Landes	392 99	Nord	349 65
Gard	388 76	Haute-Marne	344 77
Indre	383 15	Cher	341 74
Haut-Rhin	380 85	Marne	341 68
Tarn	379 70	Jura	341 54
Ille-et-Vilaine	378 08	Loiret	339 56
Basses-Alpes	377 86	Charente	335 20
Aube	371 03	Bas-Rhin	333 73
Hérault	370 64	Tarn-et-Garonne	333 56
Mayenne	370 07	Vienne	330 34
Meuse	367 72	Vendée	324 92
Lozère	365 12	Ariége	323 79
Aude	362 46	Loir-et-Cher	322 49
Manche	362 30	Aisne	322 23
Bouches-du-Rhône	360 85	Gers	319 20
Haute-Loire	360 51	Doubs	317 99
Creuse	359 16	Haute-Saône	317 12
Ardennes	359 00	Lot-et-Garonne	316 31
Basses-Pyrénées	358 50	Orne	315 03
Allier	358 47	Nièvre	314 97
Haute-Garonne	356 91	Lot	310 89
Haute-Vienne	356 19	Ain	309 65
Corse	355 87	Côte-d'Or	306 22
Charente-Inférieure	353 26		

La moyenne générale des dépôts n'est pas atteinte, au contraire, dans 26 départements, celles du département de la Seine est la plus basse de toutes, 197 fr. 56 c.

Le tableau suivant indique les versements reçus pendant l'année 1863, ainsi que les soldes dus au 31 décembre 1863 par les caisses d'épargne dont les opérations ont le plus d'importance.

CAISSES.	Versements.	CAISSES.	Solde.
Paris	22,772,301 25	Lille	1,704,578 79
Marseille	4,145,725 04	Grenoble	1,697,700 40
Lyon	3,710,589 10	Saint-Étienne	1.683,442 60
Bordeaux	3,330,310 96	Besançon	1,652,852 51
Nancy	2,145,907 19	Strasbourg	1,602,528 16
Orléans	1,733,312 03	Villefranche	1,509,981 33
Lons-le-Saun.	1,707,733 12	Metz	1,481,659 95

Montpellier...	1,475,506 97	Rouen.......	1,684,054 74
Toulon......	1,452,817 84	Saint-Étienne.	1,546,547 06
Angers......	1,426,216 93	Nantes.......	1,304,177 97
Châlons-s.-M.	1,398,915 84	Strasbourg...	1,244,678 13
Brest........	1,388,851 17	Metz.........	1,240,781 21
Rouen.......	1,352,427 72	Nancy.......	1,095,887 83
Paris........	49,412,804 07	Lons-le-Saun.	3,998,417 00
Lyon........	10,428,164 17	Toulon.......	3,889,763 91
Bordeaux....	9,945,725 94	Reims.......	3,870,132 10
Marseille.....	9,524,513 70	Grenoble.....	3,800,056 12
Orléans......	5,076,018 07	Châlons-s.-M.	3,638,783 94
Lille.........	4,945,248 33	Besançon....	3,621,986 70
Brest........	4,751,901 38	Commercy...	3,602,116 62

Le classement par quotité donne pour chacune des cinq classes les résultats suivants :

CLASSES DE QUOTITÉ.	LIVRETS.	CRÉDITS.	MOYENNE
	Nombre.	fr. c.	fr. c.
De 500 francs et au-dessous................	1,098,192	148,755,665 86	135 46
De 501 à 800 francs.....	180,224	112,327,795 54	623 27
De 801 à 1,000 francs...	110,173	98,598,675 14	894 94
De 1,001 francs et au-dessus, passibles de réduction dans le délai de trois mois.............	80,819	83,391,052 95	1,031 82
De 1,001 fr. et au-dessus, exemptées par la loi de la réduction..........	1,939	4,904,124 72	2,529 20
TOTAUX et moyenne gén.	1,471,347	447,977,314 21	304 46

Suivant la profession des déposants, la division des livrets ouverts pendant l'année 1863 et du premier versement effectué par chacun des nouveaux déposants donne les résultats suivants :

PROFESSIONS DES DÉPOSANTS.	LIVRETS.	MONTANT du 1er versement.	MOYENNE
		fr. c.	fr. c.
Ouvriers	83,350	15,685,873 81	188 19
Domestiques	39,510	6,201,125 12	157 17
Employés	11,675	2,133,154 57	182 71
Militaires et marins	7,663	1,767,697 06	230 62
Professions diverses	55,213	13,400,601 25	242 70
Mineurs	40,503	4,795,796 97	118 40
Sociétés de secours mutuels	329	183,375 26	557 38
TOTAUX et moyenne gén.	238,243	44,167,624 04	191 26

En ce qui concerne le mouvement général des inscriptions de rente pendant l'année 1863. Les 467 caisses d'épargne qui ont fonctionné pendant l'année avaient en garde au 1er janvier 12,600 inscriptions, produisant 323,645 fr. de rente et appartenant à 12,493 déposants.

Dans le cours de l'année, elles ont acheté :

1° D'office (exécution des lois des 30 juin 1851 et 7 mai 1853) 2,194 inscriptions, produisant 23,285 fr. 15 c. de rente et appartenant à 2,190 titulaires;

2° A la demande des déposants, 12,333 inscriptions, produisant 534,661 fr. 50 c. de rente et appartenant à 12,848 titulaires.

Elles ont reçu 136 inscriptions parvenues d'autres caisses par transferts, produisant 2,974 fr. de rente et appartenant à 110 titulaires.

D'autre part, elles ont livré 13,312 inscriptions, produisant 521,228 fr. 55 c. de rente et appartenant à 13,849 titulaires.

Et elles ont déposé à la caisse des dépôts et consignations (exécution de la loi du 7 mai 1853) 66 inscriptions, produisant 1,020 fr. de rente au nom de 61 titulaires.

Ainsi, au 31 décembre 1863, il leur restait à garder 13,885 inscriptions produisant 362,317 fr. 10 c. et appartenant à 13,731 titulaires.

Les caisses d'épargne sont en France des établissements privés, revêtus du caractère d'établissements d'utilité publique. Fondées par l'initiative des particuliers et des *villes, et placées* généralement sous la protection des con-

seils municipaux, les caisses d'épargne sont administrées gratuitement par des directeurs dont le zèle et le dévouement méritent les plus grands éloges et ont puissamment contribué à l'accroissement du bien-être des classes ouvrières.

Rappel des résultats généraux constatés dans les comptes rendus des années antérieures.

ANNÉES.	NOMBRE de CAISSE.	RESTANT au 31 décemb.	VERSEMENTS EFFECTUÉS pendant l'année.		SOLDE dû aux DÉPOSANTS au 31 décembre.	
			fr.	c.	fr.	c.
1835.......	152	56,168	17,117,353	12	24,120,255	88
1836.......	187	97,872	30,226,101	85	46,367,802	70
1837.......	229	121,586	31,973,728	89	56,950,539	54
1838.......	247	163,196	44,432,425	13	81,714,759	92
1839.......	265	210,843	79,755,006	62	171,057,904	76
1840.......	278	351,808	93,177,728	66	192,385,441	18
1841.......	284	426,124	123,209,944	32	249,734,654	21
1842.......	298	503,981	140,866,983	58	302,320,918	93
1843.......	313	570,325	148,217,038	74	347,032,426	02
1844.......	329	638,984	156,223,707	40	392,552.467	22
1845.......	345	684,226	145,362,220	84	393,508,013	40
1846.......	345	735,841	143,826,868	36	396,178,888	57
1847.......	345	736,951	126,999,842	41	358,405,924	43
1848 et 1849	338	561,440	99,713,790	76	73,917,556	29
1850.......	340	565,995	98,022,566	77	134,917,011	25
1851.......	340	611,086	97,135,983	61	158,162,137	75
1852.......	341	742,889	151,914,522	74	245,416,663	95
1853.......	350	844,949	144,031,172	26	285,573.378	89
1854.......	363	865,478	112,144,052	73	271,556,668	87
1855.......	365	893,750	120,164,294	13	272,182,142	57
1856.......	370	936,188	126,958,253	56	275,342,913	89
1857.......	383	978,802	119,999,182	78	278,921,229	57
1858.......	401	1,042,305	130,807,485	42	310,506,212	37
1859.......	415	1,121,465	146,535,172	53	336,461,832	12
1860.......	433	1,218,122	161,764,423	74	377,270,992	41
1861.......	440	1,300,521	164.459,020	05	401,313,151	99
1862.......	450	1,379,180	164,614,131	05	424,209,662	73
1863.......	467	1,471,347	175,421,229	84	447,977,314	21

OPÉRATIONS ET SITUATION

DE LA CAISSE DES RETRAITES POUR LA VIEILLESSE

PENDANT L'ANNÉE 1863

(Extrait du *Rapport officiel*).

La progression du nombre des versements a continué. Ce nombre s'est élevé à 302,036, soit 37,642 de plus qu'en 1862 : c'est une augmentation d'environ 14 p. 100.

Mais, par contre, le montant des sommes versées, qui avait été en 1862 de 6,319,824 fr. 90 cent., est descendu en 1863 à 5,546,391 fr. 67 cent. : c'est une diminution de 773,433 fr. 23 cent., ou de près de 11 p. 100.

Par suite de l'accroissement du nombre des versements, et de la réduction du montant des sommes versées, l'atténuation, constamment progressive depuis 1853, du chiffre moyen des versements s'est de nouveau manifestée ; ce chiffre moyen, qui avait été en 1862 de 27,68, est tombé en 1863, à 21,67.

C'est la première fois depuis 1856 que l'on voit diminuer, non l'activité de la caisse, attestée par l'augmentation du nombre des versements, mais l'importance de son mouvement financier. Pour se rendre compte de ce résultat, il convient de distinguer les versements directs et individuels de ceux qui s'opèrent collectivement par des intermédiaires. Tandis que ces derniers ont continué à s'accroître en sommes aussi bien qu'en nombre, les premiers, bien qu'accrus en nombre, ont produit un chiffre beaucoup moins élevé qu'en 1862 : en sorte que la moyenne des dépôts de cette catégorie, qui avait été de 705 fr. en 1862, est descendue en 1863 à 398 fr. Les petits versements ont donc continué d'affluer à la caisse, mais pour les plus importants, pour ceux que la loi permet d'élever jusqu'au maximum de 3,000 fr. par année, la caisse a exercé sur eux moins d'attraction, ce qui s'explique par les circonstances financières dont l'influence a dominé la plus grande partie de la dernière année. La baisse des valeurs publiques, l'élévation de l'intérêt, la raréfaction du numéraire *diminuent* la facilité ainsi que l'avantage des

placements sur des tarifs qui ne changent pas. Les plus forts déposants, qui depuis la loi de 1861 ont usé de la faculté de porter leur rente viagère au maximum actuel de 1,000 francs (1), étaient repoussés de la caisse des retraites. La statistique vient à l'appui de ces observations; en 1862, 569 déposants avaient usé de la faculté de verser le maximum de 3,000 francs dans le cours de l'année; en 1863, ce nombre est réduit à 388. D'une autre part, le nombre des déposants ayant atteint le maximum de 1,000 fr. de rente, a été de 155, tandis qu'en 1862 il n'y en avait eu que 128.

Le nombre des versements a dépassé 4,000 dans les 10 départements qui suivent:

Rhône	11,008	Seine-et-Marne	5,304
Bas-Rhin	7,204	Bouches-du-Rhône	5,257
Seine-Inférieure	6,613	Indre	5,103
Gironde	6,493	Haute-Garonne	4,816
Nord	5,870	Meurthe	4,199

Dix départements ont versé plus de 80,000 fr., savoir :

Rhône	170,856 »	Meurthe	97,247 »
Seine-Inférieure	121,029 »	Loire-Inférieure	93,110 »
Manche	114,675 30	Seine-et-Marne	85,254 »
Bouches-du-R.	104,630 »	Indre-et-Loire	83,896 »
Calvados	99,027 70	Côte-d'Or	80,976 »

Dans les 37,000 versements que la caisse a reçus de plus que l'année précédente, les compagnies de chemins de fer figurent pour une augmentation de 8,000 ou d'environ 10 p. 100. La somme de leurs versements a dépassé de plus de 104,000 francs le chiffre de 1862. La compagnie des Omnibus a augmenté les siens, en nombre et en sommes, à peu près dans les mêmes proportions.

Les versements pour les agents et ouvriers des manufactures de tabacs ont triplé en nombre et en importance par suite de l'exécution complète des instructions émanées de l'administration centrale. L'augmentation numérique sur l'année précédente est de près de 34,000 versements. Il y a eu diminution d'environ 7,000 versement sur ceux

(1) *A l'avenir la rente pourra atteindre 1,500 fr.*

des cantonniers qui forment plus du tiers du nombre total. Les agents forestiers ont un peu réduit leurs versements; ceux des agents de poursuites des contributions ont au contraire augmenté. Les versements opérés par les caisses d'épargne n'ont pas sensiblement varié.

Les sociétés de secours mutuels approuvées ont constitué, sur leurs fonds de retraite administrés par la caisse des dépôts et consignations, conformément aux décrets de 1856, 167 pensions viagères montant ensemble à 10,900 fr. C'est 19 pensions et 1,607 fr. de rente de plus que l'année précédente. 31 pensions de l'espèce, montant à 1,835 fr., ayant été éteintes par décès dans l'année, le nombre des pensionnaires des fonds de retraite des sociétés de secours mutuels, s'est élevé, en 1863, de 377 à 512, et la moyenne des rentes viagères en activité, de 57 à 60 fr. Le capital des fonds de retraite, qui s'augmente d'un million environ chaque année, dépasse maintenant 7 millions, non compris le capital des rentes viagères constituées, qui doit y faire retour au décès des titulaires.

EMPLOI DES FONDS.

Le montant des versements en 1863, étant de.		6,546,391 67
celui des arrérages de rentes perçus par la caisse, de.		1,761,631 »
Le total des recettes brutes est de.		8,308,022 67
Il faut déduire :		
Remboursements :		
Après décès, capitaux réservés (476 parties).	709,392 80	
Versements irréguliers.	9,825 82	1,977,200 22
Complément de la soulte de conversion de rente.	1,257,981 60	
Reste net à employer.		6,330,822 45

Cette somme a été employée en achats de rente ainsi qu'il suit :

4 1/2 p. 100.	223,226	de rentes, ayant coûté	4,791,143 96
4 p. 100.	12,648		281,831 40
3 p. 100.	56,843		1,257,840 30
	292,717		6,330,815 66

Ce qui constitue un placement à 4 fr. 62, supérieur à

l'intérêt qui sert de base aux tarifs de la caisse, et à celui de 4 fr. 59 qui résultait des emplois de fonds effectués en 1862. La caisse aurait obtenu un revenu plus élevé si, comme dans les années précédentes, elle n'avait acheté que des rentes 4 1/2 et 4 p. 100 ; mais l'administration a profité des circonstances pour placer une partie de ses fonds en rentes 3 p. 100 qui, au prix moyen de 66 fr. 38 c., lui donnent encore un intérêt supérieur à celui des tarifs, et mettent cette partie de son portefeuille à l'abri d'une conversion future.

Les remboursements de capitaux réservés surpassent en nombre et en sommes ceux de l'année précédente ; mais la moyenne pour chaque décès, qui décroît d'année en année, est descendue de 1,618 fr. en 1862 à 1,490 fr. en 1863.

La conversion des rentes à laquelle l'administration avait dû souscrire en 1862, par suite d'une délibération de la commission supérieure, a exigé en 1863 le versement au Trésor, à titre de complément de soulte, d'une somme de 1,257,981 fr. 60 c., qui sans cette circonstance aurait été employée en achats de rentes.

Il a été inscrit au grand-livre, dans le cours de cette année, 2,554 parties de rentes viagères, montant ensemble à 409,863 fr. et dont la valeur, d'après les tarifs, a été calculée à 3,995,729 fr. 19, soit au taux moyen de 10 1/4 p. 100, correspondant à l'âge moyen des rentiers. Le Trésor public a été indemnisé de cette charge par l'annulation effective de 184,462 fr. de rentes 4 1/2 p. 100, représentant un capital égal, d'après les cours de la Bourse.

Depuis sa création, la caisse a reçu de 222,153 personnes, auxquelles des comptes individuels ont été ouverts à son registre matricule, 1,213,673 versements, montant ensemble à 79,953,086 fr. 06 c.

Cette somme se divise comme il suit :

	Nombre des versements.	Montant des versements.
Capital aliéné.......	774,795	46,046,855 10
Capital réservé.....	438,878	33,906,230 96
	1,213,673	79,953,086 06
La caisse a perçu en arrérages de rentes...		14,100,055 »
Montant brut des recettes..............		94,053,141 06

Dont à déduire :

Remboursements :

Capitaux réservés par suite de 3,146 décès.	7,439,613,21
Versements irréguliers..................	330,643,54
Soulte pour la conversion des rentes 4 1/2 p. 100..........................	1,886,972 40
Reste à employer en rentes........	84,395,911 91

Il a été acheté 3,765,253 de rentes sur lesquelles il a été successivement annulé...... 1,893,854 et il reste en portefeuille

1,371,299	savoir :	4 1/2 p. 100	222,920
		4 p. 100	19,159
		3 p. 100	1,629,320

Ces rentes composant l'actif de la caisse des retraites, doivent faire face à son passif résultant des engagements contractés par elle par suite des versements reçus jusqu'au 31 décembre dernier, déduction faite de la partie de ce passif liquidée antérieurement. De cette balance dérive la situation financière, qui, établie au 31 décembre 1862 (1), suivant la méthode approuvée par la commission supérieure, présentaient les résultats suivants :

Les capitaux réservés à rembourser après décès, versés depuis l'origine, s'élevaient à 32,061,691 fr. Les probabilités d'extinctions successives, calculées d'après Deparcieux, prolongeaient jusqu'en 1953 les échéances des derniers remboursements à effectuer. Les échéances ramenées à leur valeur au 31 décembre 1862, sous escompte à 4 1/2 p. 100, se réduisent à...................................... 20,663,332 22

En déduisant les remboursements effectués par suite de décès accomplis à la même date, soit...................................... 6,730,220 41

Il reste, de ce chef, un passif probable de.. 13,933,111 81

Le capital représentatif de la valeur des rentes viagères à faire inscrire aux époques de jouissance, échelonnées jusqu'en 1921, s'élevait à 86,299,942 fr. 04 et se trouvait réduit par l'escompte à 4 1/2 p. 100 à une valeur actuelle de....... 63,954,665 36

(1) Les calculs établissant la situation au 31 décembre 1863 ne peuvent être achevés que dans le cours de 1864.

dont il y avait à déduire la valeur des rentes déjà transférées à la caisse d'amortissement, au 31 décembre 1862, s'élevant à............	39,136,639 63	
ce qui établissait, de ce second chef, une charge probable de.		24,818,025 73
et formait un passif total de...		38,751,137 54
Pour faire face à ce passif, la caisse des retraites possédait un actif de 1,763,144 fr. de rentes 3, 4 et 4 1/2 p. 100 qui, capitalisées à 4 1/2 p. 100, représentent une somme de.....		39,180,977 77
L'actif en portefeuille était donc, à la fin de 1862, supérieur au passif probable de la somme de......................................		429,840 23

malgré le payement, dans le cours de cette année, de deux termes de la soulte pour conversion en 3 p. 100 des rentes 4 1/2 p. 100 du portefeuille de la Caisse des retraites.

Le rapport sur les opérations de 1861, établissant la situation au 31 décembre 1860, faisait ressortir un excédant d'actif montant à 264,248 fr. 81 c. Cette situation s'est donc encore améliorée pendant les années 1861 et 1862 ; une cause apparente de l'amélioration constatée consiste dans le taux d'intérêt, supérieur à celui des tarifs, auquel le cours des fonds publics a permis de placer en rentes les fonds disponibles de la caisse.

En ce qui concerne les résultats constatés de la table de mortalité, l'administration de la Caisse a reconnu que les rentes viagères dont la jouissance avait été fixée par les déposants à diverses époques, de 1851 à 1862 inclusivement s'élevaient à....................................	4,135,658
Les extinctions probables, calculées suivant Deparcieux, devaient réduire ce chiffre à............	4,038,836
Les rentes viagères afférentes à ces jouissances, dont l'inscription au grand livre a été demandée par les déposants, se sont élevées (faits connus au 31 décembre 1863), à...........................	4,062,243
Soit une différence de........................	23,407

indiquant une mortalité d'environ 1/2 p. 100 moins rapide que celle prévue par Deparcieux.

Cette légère différence porte sur l'ensemble des âges qui précèdent l'entrée en jouissance des rentes, c'est-à-dire 38 ans pour les plus jeunes, puisque certains dépôts avaient douze ans de date et pouvaient se rapporter à des jouissances à 50 ans ; et sans limite supérieure d'âge, la jouissance immédiate des rentes viagères pouvant être demandée à tout âge.

Mais comme d'autres calculs déduits des sommes payées pour les arrérages de rentes viagères, ainsi que des remboursements après décès des capitaux réservés, ont donné lieu de constater une mortalité beaucoup plus lente pour les âges postérieurs à 50 ans, on peut regarder la mortalité de Deparcieux, dans son ensemble, comme suffisamment approximative jusqu'à cet âge.

Sur les 32 millions de capitaux versés sous la condition de réserve, les extinctions probables ont fait évaluer les remboursements à faire dans les années 1851 à 1862 à la la somme de......	8,784,050 11
Les capitaux réclamés (faits connus au 31 décembre 1863), par suite de décès survenus avant le 31 décembre 1862, ne se sont élevés qu'à....................................	6,944,082 78
Différence....................	1,839,967 36

On doit faire, sans doute, dans ce résultat, la part des capitaux réservés qui pourront être réclamés ultérieurement par suite des décès antérieurs au 31 décembre 1862, et de ceux qui ne le seront jamais, par l'ignorance ou la négligence des ayants droit ; mais comme il est constaté que sur les 32 millions de capitaux réservés, plus de 9 millions ont été versés par des déposants âgés de 60 à 92 ans, dont 3 millions par des déposants septuagénaires et au delà, on peut affirmer que la mortalité plus lente qui résulte de ces faits porte principalement sur les âges les plus avancés. Il n'est pas moins évident que si le Trésor public est grevé, pour le service des rentes, d'une dépense plus forte que ne l'ont supposé les tarifs, ce surcroît de dépenses est au moins compensé par la perception plus prolongée que fait la caisse des intérêts produits par les capitaux conservés par elle au-delà des termes prévus.

On peut donc, en résumé, considérer la situation finan-

cière de l'institution comme satisfaisante, et l'application des tarifs comme équitable pour les déposants, et sans préjudice pour l'État.

SITUATION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

PENDANT L'ANNÉE 1863.

(Extrait du *Rapport officiel.*)

Au 31 décembre 1863, on comptait 4,721 sociétés de secours mutuels, tant approuvées qu'autorisées. Ces sociétés comprenaient 676,522 membres, dont 78,544 honoraires et 597,978 participants, parmi lesquels 506,376 hommes et 91,602 femmes.

L'augmentation sur l'année 1862 a été de 139 sociétés, et de 37,478 membres, dont 4,663 honoraires et 32,815 participants. Ces derniers se composent de 27,521 hommes et de 5,294 femmes.

L'avoir total des sociétés, y compris le fonds de retraite, représentait une somme de 34,270,772 fr. 48 c. (1).

Les recettes de l'année se sont élevées à....	11,019,519 01
et se décomposent ainsi qu'il suit :	
Souscriptions des membres honoraires.......	991,043 54
Subventions dons et legs....................	615,046 74
Intérêts des fonds placés....................	967,287 34
Cotisation des membres participants.........	7,390,292 58
Droits d'entrée................................	304,297 80
Amendes...	232,416 64
Recettes diverses.............................	519,134 37
Somme égale............	11,019,519 01
Les dépenses ont été de.....................	8,830,433 45
Savoir :	
Indemnités aux malades......................	3,536,815 51
Honoraires des médecins......................	1,171,183 80

---

(1) L'Algérie comptait, en 1862, 19 sociétés, 115 membres honoraires, 4,313 membres participants, et avait une réserve de 56,137 fr. En 1863, elle compte 25 sociétés, 1,476 membres honoraires, 4,481 membres participants, et possède une réserve de 73,044 fr.

De cette comparaison, il résulte une augmentation de 6 sociétés, de 168 membres participants, et la réserve s'est accrue de 16,907 fr. Le nombre des membres honoraires a fléchi de 39 membres.

Médicaments	1,314,155 27
Frais funéraires	375,066 46
Secours aux veuves et aux orphelins	219,128 42
Pensions d'infirmités ou de vieillesse	863,697 26
Frais de gestion	484,197 65
Dépenses de mobiliers, frais de fête, etc	420,891 25
Dépenses extraordinaires	445,298 08
Somme égale	8,830,433 65
Les recettes excèdent les dépenses de	2,189,084 56

En comparant les chiffres des cotisations des membres participants montant à 7,390,292 fr. à celui des dépenses qui résultent des engagements positifs des statuts, indemnités aux malades, honoraires des médecins, prise des médicaments, frais funéraires et frais de gestion, dont le total donne la somme de 6,891,414 fr., on obtient un excédant de 498,878 fr. En sorte que les sociétés ont pu cette année, comme les années précédentes, suffire à toutes leurs dépenses obligatoires à l'aide des versements des membres participants.

Ces chiffres donnent la moyenne suivante pour chaque sociétaire :

La cotisation est par an de	12f 31	Les frais funéraires.	0f 62
L'indemnité de	5 90	Les frais de gestion.	0 81
Le médecin	1 95	La réserve	0 83
Les médicaments	2 20	Ensemble	12f 31

Le nombre des malades a été de 157,635, dont 130,752 hommes et 26,883 femmes, ce qui donne en moyenne 26.95 malades pour 100 sociétaires; 26.41 pour les hommes, 29.93 pour les femmes.

Il a été payé 3,098,583 journées de maladie, savoir : 2,679,076 pour les hommes et 419,507 pour les femmes, la moyenne des journées payées a été de 20 journées, 33 p. 100 par chaque homme malade et de 15 journées, 60 p. 100 pour chaque maladie chez les femmes.

Le nombre moyen des journées de maladie a été pour chaque sociétaire de 5.29 ; pour les hommes 5.41, pour les femmes de 4.67, résultat tout à fait identique à celui des *années précédentes* et qui ne laisse plus le moindre pré-

texte au refus d'admettre les femmes aux avantages de la mutualité.

Il y a eu pendant l'année 7,712 décès.

Le nombre des sociétés approuvées qui, au 31 décembre 1862, était de 2,892, s'est élevé en 1863 à 3,046; 154 de plus, parmi lesquelles 139 sont nouvelles, et 15 anciennes ont obtenu l'approbation. De ce chiffre, il convient de déduire 15 sociétés qui, dans le courant de l'année, se sont fusionnées ou ont été dissoutes; le nombre définitif se trouve ainsi réduit à 3,031.

Les sociétés approuvées possédaient, au 31 décembre 1863, un personnel de 449,096 membres, qui se divisaient en 69,143 honoraires et 379,953 participants, dont 316,502 hommes et 63,451 femmes. Cette situation présente, sur l'année 1862, une augmentation de 4,272 honoraires et 27,299 participants, 23,808 hommes et 3,491 femmes.

L'avoir total de ces sociétés s'est augmenté d'une somme de 1,971,836 fr.

Toutes les sociétés fondées en 1863 se sont placées sous le régime de l'approbation.

Deux sociétés anciennes, l'Union de Versailles et l'Émulation chrétienne de Rouen, ont demandé en 1863 et ont obtenu en 1864 la reconnaissance comme établissements d'utilité publique; ce qui porte à 9 le nombre des sociétés reconnues. Cette faveur exceptionnelle n'a été accordée à ces deux sociétés qu'après constatation de la puissance de leur organisation, de l'étendue de leurs ressources, du grand nombre de leurs membres et des services qu'elles ont rendus à la mutualité.

Le décret de 1852, en créant pour les sociétés de secours mutuels un régime spécial, qui leur accorde beaucoup plus de droits que la simple autorisation, n'a pas voulu les priver de la faculté d'obtenir les avantages de la reconnaissance et la plénitude de l'existence civile; mais l'État se montre d'autant plus sobre d'une pareille concession, que, par un privilége qui leur est particulier, les sociétés de secours mutuels trouvent dans l'approbation tous les droits dont elles ont besoin pour défendre leurs intérêts et assurer leur durée.

A l'occasion d'un legs de 6,000 fr. fait à la société de

Saint-François-Xavier de Beauvais, le conseil d'État a donné récemment à l'article 8 du décret de 1852 une interprétation qui accorde à l'approbation un des principaux avantages de la reconnaissance. D'après son avis, confirmé par un décret de l'Empereur, cet article, en disposant que les sociétés approuvées pourront recevoir, avec l'autorisation du préfet, les dons et legs mobiliers de la valeur de 5,000 fr. et au-dessous, a seulement pour but d'accorder au préfet un droit qui facilite l'acceptation des dons et legs de peu de valeur, mais il n'interdit pas aux sociétés approuvées la faculté d'être autorisées par le conseil d'État à recevoir des dons mobiliers au-dessus de 5,000 fr.

Sur le fonds de dotation, 124,350 fr. ont été distribués à titre de subventions, 50,450 fr. comme secours extraordinaires en raison de la crise cotonnière à 14 départements, et 73,900 fr. répartis entre 175 sociétés, dont le plus grand nombre recevait le secours pour payer les frais de leur premier établissement.

Dans le courant de l'année 1863, les sociétés ont versé 591,646 fr. 78 c. au fonds de retraites; la dotation y a ajouté 392,706 fr., ce qui, avec les intérêts capitalisés, les dons et legs et les fonds réintégrés par suite du décès des pensionnaires, élève le total des recettes de l'année à 1,315,442 fr. 81 c.

1,867 sociétés possédaient au 31 décembre, au fonds de retraites, une somme de 7,730,132 fr. 77 c.; à la même époque, le nombre des pensions s'élevait à 511 et le montant des rentes à 30,660 fr. Le capital constitutif de ces rentes était de 679,683 fr. devant faire retour après le décès des pensionnaires au fonds de retraites, au nom des sociétés qui l'ont créé.

Trois questions soulevées à l'occasion des sociétés municipales de la ville de Paris, mais dont la solution intéresse celles de toute la France, ont été l'objet spécial des études de la commission: 1° les rapports à établir entre les diverses sociétés pour le service de leurs malades; 2° le moyen de conserver au membre qui passe d'une société à une autre les avantages acquis dans la première; 3° les perfectionnements à introduire dans le service médical. Sur la proposition de la commission supérieure, le ministre de

l'intérieur a bien voulu consulter les présidents des sociétés municipales. Il les a appelés à discuter ces questions en sa présence; il leur a demandé de lui communiquer par écrit tous les renseignements qui pourraient servir. à les résoudre.

Des documents recueillis dans cette enquête, il résulte que sur 8,972 membres de sociétés de secours mutuels de Paris, qui par suite de changement de domicile et de leur passage d'un arrondissement à un autre ont cessé d'appartenir à la circonscription de leurs sociétés, 4,268 ont perdu tous les avantages de la mutualité; 3,012 ont reçu de leurs anciennes sociétés l'indemnité, mais sans les secours médicaux et pharmaceutiques, et 1,200 seulement ont été admis par les sociétés de leur nouveau domicile, aux conditions des articles complémentaires proposés par la commission supérieure en 1855, c'est-à-dire sans être astreints au stage, aux conditions d'âge, ni au versement du droit d'entrée. De tels résultats tiennent, il est vrai, à la situation particulière de la ville de Paris, par suite des immenses travaux qui ont transformé un grand nombre de ses arrondissements; mais en dehors de cette cause spéciale et temporaire, les ouvriers qui font partie des sociétés de secours mutuels sont souvent entraînés à changer de domicile par les besoins de leurs familles ou les nécessités de leur travail.

« Un grand nombre de sociétés de département réclament sur ce point un perfectionnement dans leurs statuts, car le régime actuel expose les sociétés qui adoptent généreusement les membres sortant d'une société étrangère à ne pas rencontrer ailleurs la réciprocité, et fait perdre à plusieurs les fruits d'une longue prévoyance et d'une sage économie. La commission supérieure a fait de cette réforme l'objet d'un rapport spécial à M. le ministre de l'intérieur, elle a lieu d'espérer que les solutions qu'elle propose pourront s'appliquer à toute la France et ajouteront encore à la popularité des sociétés de secours mutuels, en donnant plus de fixité et d'étendue à leurs bienfaits. »

STATISTIQUE

DE LA MORTALITÉ DES FEMMES EN COUCHES

DANS LES HÔPITAUX DES DÉPARTEMENTS (1).

NOMS DES VILLES où sont situées les Maternités.	NOMBRE des accouchements.			NOMBRE des décès.		
	1860.	1861.	1862.	1860.	1861.	1862.
Lyon (Hospice de la Charité)	1,028	1,171	1,126	28	46	17
Lyon (Hôtel-Dieu)	654	725	637	[illegible]	15	12
Rouen (Hospice général)	[illegible]	460	450	[illegible]	4	2
Bordeaux (Maternité)	[illegible]	145	307	4	21	5
Lille	[illegible]	220	273	3	5	17
Reims	201	235	210	3	9	3
Strasbourg	189	176	191	22	29	27
Grenoble	159	213	182	6	9	5
Bordeaux (Hôpital St-André)	142	254	151	16	13	7
Saint-Étienne	171	183	158	5	1	2
Toulouse	171	159	160	»	3	6
Bourg	133	171	151	»	»	»
Troyes	144	155	161	2	»	»
Marseille	118	170	156	4	9	3
Châteauroux	147	132	144	6	8	6
Amiens	130	134	132	1	1	3
Colmar	134	126	136	3	13	10
Nantes	112	128	100	5	4	8
Nancy	97	103	120	3	4	2
Orléans	84	106	111	2	1	»
Laon	84	82	90	»	»	[illegible]
Versailles	73	91	81	1	3	7
Caen	78	86	80	3	3	6
Limoges	66	85	90	8	10	3
Tours	79	76	80	»	2	2
Blois	78	61	88	2	2	5
Dijon	67	70	67	»	»	3
Chambéry	66	68	60	1	»	1
Nîmes	56	61	70	»	»	»

(1) Dressée par M. de Lurieu, inspecteur général des établissements de bienfaisance, membre du Comité consultatif d'hygiène et du service médical des hôpitaux. (Extrait du *Bulletin* du ministère de l'intérieur.)

Bar-le-Duc.........	18	18	70	1	»	1
Poitiers............	60	47	55	»	»	»
Brest.............	52	64	44	1	1	1
Périgueux.........	50	[illegible]	51	3	2	2
Meaux.............	35	61	50	1	1	1
Angoulême........	46	51	47	1	4	»
Arras..............	39	43	62	»	1	»
Moulins............	42	57	41	1	1	1
Châlons-sur-Marne..	49	44	45	2	1	»
Avignon...........	47	43	45	3	1	2
Montpellier........	29	44	[illegible]	1	»	4
Metz..............	39	32	40	»	»	1
Le Mans...........	35	25	51	»	»	2
Perpignan.........	34	41	34	»	»	»
Mâcon.............	21	[illegible]	60	»	»	»
Beauvais...........	29	42	28	»	1	1
Chartres...........	27	31	37	1	2	2
Évreux............	27	21	31	»		»
Lons-le-Saulnier....	22	24	28	»	»	»
Valence...........	22	20	32	1	»	»
Romans...........	21	26	24	»	2	»
Aix (Bouches-du-R.).	20	32	14	2	1	»
Mulhouse..........	7	13	33	»	»	»
Albi...............	13	15	24	»	»	»
Verdun............	19	15	17	»	»	»
Douai.............	9	15	25	»	»	»
Ajaccio............	13	15	20	»	»	»
Vesoul............	14	16	14	»	»	»
Provins............	11	17	16	»	»	»
Saint-Quentin......	12	9	15	»	»	»
Alençon...........	8	16	11	»	»	»
Niort.............	3	6	13	»	»	»
Nevers............	7	5	10	»	»	»
Cherbourg.........	2	3	1	»	»	»
Draguignan........	3	1	2	»	»	»

SOCIÉTÉ DU PRINCE IMPÉRIAL.

COMPTE-RENDU DES OPÉRATIONS EN 1863.

(Extrait du *Rapport à l'Impératrice. Moniteur* 1er mai 1864.)

OPÉRATIONS.

Au 31 mai de l'année dernière, la société avait consenti *793 prêts, savoir :*

216 prêts au-dessus de 200 fr. pour une somme de.		92,100 »
577 prêts de 200 fr. et au-dessous...............		99,750 »
Total de la somme prêtée au 31 mai 1863.......		191,875 »

Du 31 mai 1863 au 15 avril 1864, la Société, dans le département de la Seine, a fait 1,074 prêts, se subdivisant de la manière suivante :

1° Prêts consentis par le conseil supérieur sur la proposition des comités.

192 prêts de 500 fr..................	96,000	
4 prêts de 450 fr..................	1,800	
54 prêts de 400 fr..................	21,600	
12 prêts de 350 fr..................	4,200	
72 prêts de 300 fr..................	21,600	
9 prêts de 250 fr..................	2,250	
343 prêts.!...........................	147,450	
2° Prêts de 200 fr. et au-dessous directement consentis par les comités :		
731 prêts pour une somme de.........	136,475	
TOTAL.............	283,925	283,925 »

A ce chiffre il faut ajouter :

1° La somme mise à la disposition du comité de patronage de Rouen, et répartie entre environ 350 emprunteurs..................................	60,000 »
2° Le montant des prêts au nombre de 120 environ, consentis par les comités de Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Bayonne, Compiègne, Nevers, Fontainebleau et Cusset, soit..................	32,056 31
Total de la somme prêtée depuis l'origine de la société, à Paris et dans les départements......	567,856 31

Sans entrer dans une classification complète des emprunteurs par industries, on peut signaler quels sont les métiers qui se sont le plus fréquemment adressés à la société. Ainsi nous comptons parmi nos emprunteurs,

145 tailleurs.
109 cordonniers.
87 couturières.
84 lingères.
60 mécaniciens.
56 blanchisseuses.
54 ébénistes.
52 *piqueuses* de bottines.
51 fleuristes.
47 menuisiers.
42 modistes.
39 graveurs.
33 peintres en bâtiment.
29 bijoutiers.
24 coiffeurs.
19 relieurs.

Viennent ensuite les chapeliers, tourneurs, fabricants d'instruments de chirurgie, tisserands, plombiers, cartonniers, fabricants d'articles de Paris, charpentiers, brodeuses, marchands des quatre saisons, etc.

Un grand nombre de prêts ont encore été cette année employés à l'achat de machines à coudre. Ces machines, dont l'usage tend à se généraliser, donnent, surtout aux femmes, les moyens de travailler sans quitter leur ménage, et leur procurent une notable augmentation de gain.

Des ressources que les emprunteurs tirent de l'institution, il résulte pour chacun d'eux un accroissement de travail productif et un bénéfice correspondant, qui, d'après les renseignements que les comités ont recueillis, peut être évalué au chiffre moyen de 2 fr. par jour. Ces 2 francs, gagnés par 2,000 individus, représentent une somme de 4,000 francs par jour. En ne comptant que 300 jours de travail par an, on obtient un produit de 1,200,000 fr., soit 216 p. 100 du capital employé. Tel est le résultat général au point de vue économique.

Au point de vue des emprunteurs, le résultat n'est pas moins instructif ni moins satisfaisant.

De cette somme de 1,200,000 francs, si, pendant une période de trois années, nous retranchons environ 200,000 francs par an pour le remboursement du capital et le payement des intérêts des 500,000 francs prêtés, il restera aux 2,000 emprunteurs un produit de 1 million, c'est-à-dire de 500 fr. par individu, soit 200 p. 100 du capital engagé.

Après l'expiration des trois années, le remboursement étant opéré, la somme de 1,200,000 francs demeure acquise en entier aux 2,000 emprunteurs qui en profiter indéfiniment.

C'est un produit de 600 fr. par individu et par an.

Il en ressort clairement la différence qui existe entre Société du Prince Impérial et les institutions purem charitables.

COMITÉ DE ROUEN.

Au commencement de l'année 1863, au moment c crise de l'industrie cotonnière se faisait le plus cruelle sentir, on recherche dans quelle mesure et par

combinaison la Société pourrait venir en aide aux ouvriers employés au tissage du coton.

Le chômage de cette industrie avait eu naturellement pour effet d'imprimer une plus grande activité aux industries analogues, par exemple à celle du tissage de la laine. Il parut donc facile de détourner vers cette dernière industrie une partie des ouvriers que celle du coton laissait inoccupés. Un long apprentissage n'était pas nécessaire pour transformer en tisserands en laine des tisserands en coton. On résolut de tenter l'épreuve en établissant à Rouen un atelier d'apprentissage où, surveillé et conseillé. l'ouvrier deviendrait en quelques semaines suffisamment habile pour gagner un bon salaire en tissant de la laine,

L'expérience a prouvé que ces prévisions étaient fondées. Déjà, l'année dernière une somme de 20,000 fr. avait été mise à sa disposition par la Société; l'atelier fonctionnait, les ouvriers y gagnaient de bons salaires, et quelques-uns d'entre eux, qui en étaient sortis, leur apprentissage achevé, avaient reçu de la Société la somme nécessaire à l'acquisition d'un métier à tisser la laine.

L'œuvre a pris encore des développements considérables pendant l'année qui vient de s'écouler. Le nombre des métiers délivrés à la fin du mois de mars s'élevait à 374. En y joignant les 26 métiers de l'atelier de Rouen, c'est un total de 400 métiers en pleine activité.

Cette transformation procure aux ouvriers et à leur famille une somme annuelle de salaires qui n'est pas moindre de 280,000 fr.

Les résultats obtenus à Rouen devaient donner l'idée d'en étendre le bienfait aux ouvriers des autres arrondissements et notamment à ceux d'Yvetot.

Le comité fut autorisé à ouvrir dans toutes les localités du département qu'il jugerait convenables des ateliers annexes fonctionnant d'après les mêmes errements que ceux du chef-lieu. Par ses soins, de nombreuses communes purent commencer à tisser du drap, transformant peu à peu leur outillage et trouvant l'élément de travail qui leur manquait. Yvetot, Saint-Denis d'Héricourt, Veauville, Hautôt-Saint-Sulpice, Imbleville, sont au nombre des localités ou s'opère cette intéressante et bienfaisante transfor-

mation. Doudeville y participera bientôt. En ce moment plus de 1,700 métiers de drap fonctionnent régulièrement dans ces contrées naguère étrangères à cette industrie. L'arrondissement d'Yvetôt, si cruellement éprouvé par la crise cotonnière, compte aujourd'hui au moins 1,400 métiers à tisser le drap en pleine activité. Ces 1,400 métiers versent dans nos campagnes plus de 1,200,000 fr. de salaires, dont plus de 6,000 personnes profitent.

Il est à remarquer que ce développement du tissage de la laine dans des cantons précédemment adonnés au tissage du coton s'est accompli sans causer le moindre trouble et la moindre réduction dans les salaires des ouvriers employés par l'industrie d'Elbeuf.

Les fabricants d'Elbeuf en ont profité en trouvant moyen, grâce à ce renfort de bras, d'augmenter leur production dans une large mesure.

REMBOURSEMENTS.

A l'échéance de décembre dernier, la somme due par les emprunteurs était de 80,058 fr. 55. Non-seulement cette somme est aujourd'hui versée intégralement, soit dans la caisse de la société, soit à la Caisse d'épargne, mais les remboursements opérés au 15 avril s'élèvent à 87,991 fr. 78. La différence, qui est de 7,933 fr. 23, est imputable sur l'échéance du mois de juin prochain.

Les emprunteurs sont astreints par les présidents de comité à des versements hebdomadaires ou mensuels à la Caisse d'épargne. Les versements successifs portent au profit de l'emprunteur l'intérêt ordinaire des dépôts à la Caisse d'épargne, soit 3 1/2 p. 100 qui vient en déduction de celui de 2 1/2 p. 100 dû par l'emprunteur à la société. La grande majorité des emprunteurs met de l'empressement à remplir les conditions de leur engagement.

La Société n'a eu que très-rarement à user des moyens de rigueur dont elle est armée ; elle ne les emploie qu'avec réserve et modération, mais elle n'hésite pas à y recourir dans les cas où elle croit avoir affaire au mauvais vouloir ou à la mauvaise foi.

La préoccupation de diminuer les délais de l'enquête et d'assurer d'une manière plus efficace le remboursement,

a conduit quelques présidents à demander que les témoins de l'emprunteur se portassent garants solidaires du remboursement du prêt fait par la Société. Le conseil supérieur, sans imposer cette manière de procéder aux présidents, a cru devoir laisser toute liberté d'action à ceux qui la suivent.

La garantie solidaire est, d'ailleurs, excellente au point de vue du remboursement des prêts dont elle assure la régularité ; elle n'effraie pas les bons emprunteurs, qui ont la ferme volonté de rembourser, et ceux-là seuls trouvent des garants solidaires.

Il y a là pour le comité une sécurité que l'enquête la plus minutieuse ne saurait lui donner, ou plutôt la signature du témoin devenu garant solidaire est à elle seule une enquête, enquête rigoureuse et infaillible. L'expérience l'a démontré. Le comité du Val-de-Grâce, qui a eu l'initiative de cette mesure, est aussi celui qui a fait le plus grand nombre de prêts, solidairement garantis. Du 31 décembre 1863 au 20 avril de cette année, ce comité a fait 112 prêts solidairement garantis, s'élevant ensemble à la somme de 30,190 fr., c'est-à-dire le double de ce que ce même comité a prêté sur enquête dans les dix-huit mois qui précèdent. Tous ces prêts, sans exception, sont remboursés avec une régularité parfaite et la plupart avec anticipation.

Situation financière.

L'avoir de la Société au 31 mai de l'année dernière s'élevait à		1,449,673 29
Depuis cette date, elle a reçu :		
Versements de fondateurs	19,900 »	
Versements annuels	10,677 50	
Cotisation des associés	7,962 70	
Legs et dons	71,876 05	
Intérêts divers	65,184 73	
Remboursements (juin 1863)	17,906 57	
Remboursements (décemb. 1863)	31,723 21	
Remboursements (15 avril 1864)	38,362 »	
TOTAL	263,592 76	263,592 76
TOTAL		1,713,266 05

Il faut déduire de cette somme les dépenses de l'exercice, savoir :

Frais divers, gravure et impression des brevets des dames patronnesses et membres des comités, circulaires, imprimés, frais de comités.		14,776 95
Avoir de la Société au 15 avril 1864.........		1,698,489 10
Avoir de la Société au 31 mai 1863.........		1,449,673 29
Différence en faveur de 1864................		248,815 81
Cette somme est ainsi employée :		
Prêts au travail.............	567,856 31	
Obligations 5 p. 100 du Crédit foncier......................	1,002,451 44	
Placements divers...........	49,352 85	
Caisse d'épargne de Paris.....	38,362 »	
Compte courant au Crédit foncier de France.................	40,466 50	
Total...........	1,698,489 10	1,698,489 10

On n'a pas fait figurer dans les recettes : 1° les remboursements effectués dans les caisses d'épargne des départements et qu'on n'encaissera qu'au mois de juin ; 2° les cotisations des fondateurs qui doivent être payées dans le courant du mois d'avril ; 3° les cotisations des associés que les dames patronnesses, depuis leur récente installation, ont recueillies avec le plus louable empressement.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Instruction primaire. — Le *Bulletin Administratif* du ministère de l'instruction publique, du 18 juin 1864, renferme l'article qui suit.

Un journal de Paris a demandé des explications sur le chiffre de 69 millions accusé par le gouvernement pour les dépenses de l'instruction primaire; la même feuille a exprimé le désir « qu'un des journaux habitués à recevoir » les confidences du ministère de l'instruction publique » donnât le compte de ces 69 millions. »

Il n'y a pas de journal habitué à recevoir les confidences *du ministère de* l'instruction publique; mais le commis-

saire du gouvernement ayant offert, dans la séance du Corps législatif du 19 mai, de donner à qui voudra la preuve matérielle de ce qu'il avançait, l'administration croit devoir produire le relevé de ces dépenses d'après les derniers documents officiels.

1° *Dépenses ordinaires.*

Inspection primaire :		
État et départements		867,021
Écoles normales primaires :		
État et départements	1,892,695	2,474,937
Familles	582,242	
Commissions d'examen :		
État et départements		59,906
Écoles publiques de garçons et mixtes. (Traitements et frais de loyers) :		
Particuliers	254,185	31,438,704
Communes	11,097,774	
Rétribution scolaire	13,218,350	
État et départements	5,298,573	
Centimes communaux facultatifs	1,57[illegible],825	
Écoles publiques de filles :		
Communes et particuliers	4,729,000	9,169,020
Rétribution scolaire	4,079,935	
État et départements	360,085	
Salles d'asile :		
Communes et particuliers	1,219,984	1,384,049
Rétribution scolaire	164,065	
Frais de location des écoles de filles et des salles d'asile :		
Communes		874,800
Entretien des maisons d'école, entretien et renouvellement des mobiliers scolaires, achat de livres aux élèves indigents :		
Communes		1,875,000
TOTAL		48,143,437

2° *Dépenses extraordinaires.*

Écoles normales (bâtiments) :		
État et départements	242,691	401,508
Ressources propres aux écoles	158,817	
Construction de maisons d'école (garçons et filles) :		
État et départements	2,832,044	19,162,044
Communes	16,330,000	

Établissement de salles d'asile :			
État et départements............	119,650	}	2,519,650
Communes......................	2,400,000	}	
Classes d'adultes et d'apprentis :			
État et départements..........................			303,547
Secours aux anciens instituteurs et aux anciennes institutrices :			
État et départements..........................			262,596
Dépenses diverses :			
État et départements..........................			660,797
TOTAL..................			23,310,142

Récapitulation.

1° Dépenses ordinaires..................	48,143,437
2° Dépenses extraordinaires.............	23,310,142
	71,453,579

Ces 71 millions, relevés sur les documents officiels, ne forment pas encore la totalité des dépenses faites pour l'instruction primaire en France pendant l'année. En effet, il conviendrait de tenir compte :

1° De la somme que les familles paient annuellement dans les écoles publiques pour les fournitures classiques, somme qu'on ne peut guère évaluer à moins de 3 francs par an et par élève, ce qui, pour les 2,082,405 élèves payants, forme un total de plus de 6 millions.

2° De la somme que les familles et les particuliers paient pour la rétribution scolaire ou la pension dans 3,552 écoles libres de garçons, et dans 12,826 écoles libres de filles. Si l'on évaluait les revenus annuels de ces écoles en moyenne à 1,000 francs, ce qui est évidemment au-dessous de la vérité, on arriverait à un chiffre d'environ 16 millions.

Mais l'Administration ne pouvant établir ces deux derniers chiffres d'une manière incontestable, il lui a paru convenable de ne pas en tenir compte.

Instruction secondaire. — On lit encore dans le même recueil :

Une correspondance de Paris, adressée à un journal *étranger, porte :* « Les 75 lycées impériaux n'ont que

» 30,000 élèves, tandis que les petits séminaires en ont » 120,000. »

D'après les chiffres recueillis en 1861, les seuls qu'ait encore l'administration, les lycées et colléges où l'enseignement est donné par des maîtres que le ministre de l'instruction publique institue ont 63,291 élèves. Les établissements secondaires ecclésiastiques en comptent 30,744, les petits séminaires 24,911; au total, 55,151 contre 63,291.

Nous ajoutons ce qui suit, extrait de l'exposé de la situation de l'Empire (*Moniteur* du 19 février 1864).

La rentrée de l'année 1864 s'est effectuée, dans les ycées de l'Empire, avec 1,005 élèves de plus que celle de 1863, le nombre des lycées restant le même. Les colléges ont, de leur côté, gagné 543 élèves, et la population de ces deux catégories d'établissements, qui n'était, en 1862, que de 59,764 élèves, s'est élevée en dernier lieu à 64,725, ce qui fait une augmentation de 5,000 élèves en deux ans. Ces chiffres expliquent l'empressement des villes à demander la création de lycées ou de colléges.

Un décret impérial, réalisant des engagements anciens, vient d'ériger le collége de Montauban en lycée. Mende, après quinze ans d'interruption, a sollicité et obtenu le rétablissement de son collége. Des décrets récents ont également converti en établissements communaux les écoles secondaires libres de Bourgoin et d'Antibes.

Pendant le cours des années 1863 et 1864, un seul collége a été réduit à la nécessité de suspendre ses cours; huit colléges nouveaux ont été ouverts dans le même espace de temps.

Les dépenses extraordinaires faites pour l'amélioration des bâtiments des lycées se sont élevées, de 1856 à 1864, à la somme de 11,115,000 fr. Dans ce total, la part de l'État est de 6,880,000 fr.; celle des villes, de 4,235,000 fr.

Instruction supérieure. — Le Bulletin administratif précité donne le renseignement suivant :

Il existe en France 713 chaires publiques d'enseignement supérieur, dont 151 à Paris et 562 dans les départements. 18 villes ont des facultés et les 41 facultés des départements n'ont que 12,000 auditeurs.

L'*Exposé* dit de son côté : Le nombre des étudia suit une progression ascendante ; ainsi dans les facultés droit, 4,579 inscriptions avaient été prises au 20 novem 1863 ; le nombre au 20 novembre dernier était de 4,9 Les inscriptions dans les facultés de médecine se s aussi élevées de 1,679 en 1863, à 1,854 en 1864.

— Le nombre des diplômes délivrés dans toutes les cultés continue à s'accroître : en 1860, 7,233 ; en 18 7,819; en 1862, 8,326; en 1863, 8,685 : mais on co tate que le nombre des bacheliers ès-sciences dimi (2,334 en 1863 et 2,279 en 1864).

IMPRIMERIE, LIBRAIRIE, PRESSE.

(Extrait de l'*Exposé de la situation de l'Empire*).

Les progrès signalés l'année dernière dans le m vement de l'imprimerie et de la librairie continuent et développent. Le chiffre des publications, pour Paris s lement, a dépassé 12,000 (1). Pour les départements, il proche de 7,000. La musique, les gravures, cartes, litl graphies et dessins de toute sorte ont suivi la mê progression. Paris en a produit 22,000; la provi 7,000 environ. La part fournie à ce contingent par photographie devient de plus en plus considérable.

La librairie étrangère a importé sur notre territo 4,300 colis, représentant un poids de 210,000 kilogramn environ. C'est un excédant de 50,000 kilogrammes sur importations de 1863.

Quant au mouvement du personnel des imprimeurs des libraires, le chiffre des mutations est demeuré à près le même. Il en est autrement en ce qui concerne créations de brevets, surtout de ceux de lithographe et libraire. Le développement qu'ont pris, depuis quelq années, certaines communes rurales, y avait rendu néc

(1) La manière de compter du ministère de l'intérieur prête à l'illus Il y a eu 12,000 n^os au *registre des dépôts*, mais on dépose des pros *tus aussi bien que des* volumes, et un ouvrage en 100 livraisons à 10 c *times compte pour 100* publications. M. B.

saire l'établissement d'imprimeries lithographiques et de librairies.

Le 1er janvier 1865, le nombre des journaux (et revues) politiques (y compris les publications autorisées à traiter des matières économiques et sociales), était de 330, dont 63 imprimés à Paris, et 267 imprimés dans les départements. Le 20 octobre 1863, le nombre des feuilles politiques était de 318.

Le nombre des journaux non politiques est de 511 à Paris et de 250 en province.

Du 20 octobre 1863 au 31 décembre 1864, le gouvernement a accordé 16 autorisations pour la création de nouvelles feuilles politiques, dont 13 à Paris et 3 dans les départements.

8 avertissements ont été donnés à la presse parisienne, 16 à la presse départementale; 4 suspensions de deux mois ont frappé différents journaux.

40 condamnations judiciaires ont été prononcées du 20 octobre 1863 au 31 décembre 1864, savoir : 17 contre les journaux de Paris et 23 contre les journaux des départements.

Dans le même laps de temps (14 mois et 10 jours), on a présenté à l'examen du colportage 1,355 ouvrages. L'autorisation a été accordée à 1,237 et refusée à 118.

AGRICULTURE.

Production, concours, irrigation, drainage, communaux.

Céréales. — Voici la statistique de la production et du prix moyen du blé en France depuis 1852 :

Années.	Récolte totale.	Prix moyen.	
1852.............	86,065,386 hect.	17 fr.	23 c.
1853.............	63,707,638	22	39
1854.............	97,194,261	28	82
1855.............	72,936,726	29	32
1856.............	85,308,953	32	75
1857.............	110,426,462	24	37
1858.............	109,989,747	16	75
1859.............	87,545,960	16	74
1860.............	101,573,625	20	24

1861.............	75,116,287	24	55
1862.............	99,292,524	23	24
1863.............	116,781,794	19	78

Le résultat de 1864 n'a pas encore pu être établi, mais on présume que la récolte a été de plus de 100 millions d'hectolitres, et que le prix moyen se rapprochera du plus bas des années précédentes, c'est-à-dire de 16 fr. 75.

Concours. — Le nombre des animaux exposés aux concours de 1859, était de 4,304; à ceux de 1862, de 6,289; à ceux de 1863, de 7,155. En 1864, ce nombre a atteint le chiffre de 7,789, presque le double de celui de 1859.

Le nombre des instruments agricoles, qui était, dans les années précédemment indiquées, de 2,970, 4,565, et 5,600, n'a pas été moindre de 5,424 en 1864, le double environ des quantités accusées en 1859.

Enfin, les chiffres des produits exposés sont montés, de 1,642, en 1859, à 2,293 en 1862, et à 2,911 en 1864.

Irrigation. — Des études relatives à l'irrigation ont été poursuivies, en 1864, dans 26 départements du Centre et du Midi de la France. Ces études s'appliquent à 101 canaux d'irrigation, destinés à arroser 222,000 hectares. Les projets ainsi rédigés par les soins de l'administration servent de base à des concessions qui peuvent être faites soit à des compagnies particulières, soit à des villes ou des départements, soit à des associations syndicales formées des propriétaires intéressés. Quatorze décrets de ce genre, s'appliquant à une superficie de 18,350 hectares, ont été rendus en 1864. Les principales concessions sont celles des canaux de Beaucaire (Gard) et d'Aubagne (Bouches-du-Rhône); on a préparé en outre la concession, désormais prochaine, du canal de Saint-Martory à Toulouse.

La dépense de construction de l'ensemble des canaux dont nous venons de parler est évaluée à 90 millions de francs environ, mais elle devrait procurer au territoire arrosé une augmentation de valeur d'au moins 340 millions de francs, c'est-à-dire une plus-value presque quadruple de la somme dépensée.

Drainage. — Le drainage continue à faire des progrès

sans que la loi du 28 mai 1858, qui offre aux agriculteurs des prêts à intérêt réduit, reçoive une plus large application.

Les prêts autorisés en vertu de cette loi, antérieurement à 1864, étaient au nombre de quarante-quatre, s'élevant à la somme totale de 832,750 francs, et s'appliquant au drainage de 3,793 hectares.

Les prêts autorisés en 1864 ont été au nombre de six seulement pour une somme de 63,600 francs applicable à 345 hectares.

Si ce mode d'encouragement a peu d'efficacité, il n'en est pas de même du celui qui consiste dans le concours gratuit des ingénieurs pour la rédaction des projets et la surveillance des travaux. En 1864, il a été demandé aux ingénieurs des projets de drainage pour une superficie de 5,500 hectares, et les projets exécutés sous leur surveillance se sont appliqués à une superficie qui dépasse 5,600 hectares.

Au 1er janvier 1864, la superficie totale des terrains drainés dépassait 161,000 hectares.

Le prix moyen des travaux était estimé, par hectare, à 265 francs, et la plus-value à 786 francs en capital, ou 67 francs en revenu, ce qui représente, pour toute la surface drainée, une dépense totale de 34 millions, et une plus-value en capital de 128 millions, et en revenu de 11 millions.

Communaux. — La loi du 28 juillet 1860, sur la mise en valeur des communaux, a donné, en 1864, les résultats suivants : la reconnaissance générale des terrains communaux est terminée dans 30,000 communes, dont 5,784 seulement possèdent des terrains à mettre en valeur. La superficie de ces terrains est évaluée à 300,000 hectares ; la dépense s'élèverait au delà de 52 millions, et la plus-value dépasserait 139 millions.

Toutefois, après plus ample examen, il a été reconnu qu'une partie assez considérable des communaux dont il s'agit devrait rester, pendant un temps plus ou moins long, à l'état de jouissance commune. C'est ainsi que, sur 1,343 projets intéressant 34,770 hectares, sur lesquels il a été statué, les préfets en ont ajourné ou écarté 428, inté-

ressant 12,892 hectares. Néanmoins il restera encore beaucoup à faire, et ce sont les communes elles-mêmes, on peut l'espérer, qui se chargeront de l'accomplissement de cette tâche. Ainsi, à la fin de 1864, 357 communes avaient mis en valeur 8,362 hectares, et, pour une dépense de 687,500 francs, obtenu une plus-value de 3,398,000 francs, tandis qu'à la fin de 1863 le nombre des projets exécutés n'était que de 122 s'appliquant à 3,000 hectares à peine.

La superficie des landes communales de Gascogne, incultes au moment de la promulgation de la loi du 19 juin 1857, dépassait 283,500 hectares. Il ne reste aujourd'hui que 9,500 hectares sur lesquels les travaux d'assainissement et de mise en valeur ne soient pas commencés. Les travaux sont complétement terminés sur 46,000 hectares et très-avancés sur 227,000. Sur l'évaluation générale montant à 4,331,000 francs, il avait été déjà dépensé, au 31 décembre dernier, 2,500,000 fr. environ, dont 483,000 francs dans la seule année 1864. Les communes s'empressent à l'envi d'abréger les délais qui leur ont été accordés pour l'exécution des travaux. L'utilité des mesures d'amélioration, prescrites par la loi du 19 juin 1857, a été si complétement appréciée, qu'en aucun cas l'administration n'a eu besoin de recourir aux moyens de coercition autorisés par cette loi.

HARAS.

(Extrait de l'*Exposé de la situation de l'Empire*).

Industrie étalonnière. — Étalons approuvés et autorisés.—Alors même que l'usage de se retirer devant l'industrie particulière n'eût pas existé pour l'administration, antérieurement à l'époque où elle posa le principe libéral et protecteur de son intervention, elle n'en aurait pas moins été amenée à adopter cette marche par le seul fait du développement de plus en plus considérable que l'étalonnage privé tend à prendre. En effet, en 1863, l'on comptait 853 étalons approuvés, parmi lesquels 471, appartenant aux espèces de pur sang et demi-sang, ont reçu en

semble 259,250 francs, soit une moyenne de 550 francs par tête. En 1864, sur un effectif de 965 chevaux pourvus du brevet de l'approbation, le nombre de ceux faisant partie de ces deux dernières catégories s'est élevé à 707, pour une somme de 421,950 francs, ce qui fait ressortir à 597 francs la moyenne de chaque prime.

Parallèlement à ce mouvement ascensionnel dans la famille des reproducteurs qui font le cheval de commerce et de guerre, la quantité des étalons de trait admis au bénéfice de l'approbation, a diminué d'une manière assez sensible : de 382 qu'elle était en 1863, elle a été réduite à 258 têtes. La différence a, en très-grande partie, été rejetée dans la catégorie des étalons autorisés, dont le nombre s'est trouvé porté de 298 à 432.

Du rapprochement de ces divers éléments statistiques, il ressort que l'industrie étalonnière privée a mis, en 1864, à la disposition des éleveurs, pour la production du cheval de service, un effectif de 808 reproducteurs de pur sang et demi-sang, dont 707 approuvés et 101 autorisés; l'année 1863, qui était déjà sensiblement en avance sur les précédentes, n'en comptait que 630.

Concours de poulinières. — Primes. — En 1863, 58 départements avaient bénéficié des encouragements distribués en concours publics aux poulinières et aux pouliches, et avaient eu à se partager un crédit de 423,100 fr.: cette année, le nombre des parties prenantes a été de 61, et la somme à répartir, de 425,800 francs.

La suppression, en 1864, des primes données aux pouliches sur les fonds de l'État aurait dû, semble-t-il, opérer une réduction assez sensible sur le chiffre de la dotation générale. Mais les départements se sont chargés, comme avant 1861, de subvenir à ces encouragements, et l'administration a, de son côté, reporté sur les poulinières une partie des allocations devenues disponibles : il en est résulté que les choses sont restées à peu près dans le même état, et qu'aucun intérêt ne s'est trouvé compromis.

Écoles et primes de dressage. — C'est encore pour sacrifier au même principe — l'idée commerciale dont elle fait hautement son programme — que l'administration a *subventionné de* nouvelles écoles de dressage. L'année der-

nière, nous annoncions la création récente d'établissements de ce genre à Bordeaux, à Nantes, à Rennes, à Tarbes, etc.; en 1864, pour ne mentionner que les principaux, nous citerons ceux de Pau, de Saint-Maixent et du Dorat. C'est ainsi qu'afin de patronner, comme elle le mérite, une institution destinée à donner sa valeur réelle au cheval de service dans les pays d'élevage, et à dresser les chevaux dans ceux qui n'élèvent pas, de quelque part qu'ils viennent, l'administration a été amenée à lui faire, chaque année, une part de plus en plus large au budget de ses encouragements. Cette part, qui, l'an dernier était de 141,500 francs, a été, en 1864, de 208,000 francs.

D'autres écoles sont en voie de formation ou à l'état de projet, à Bourges, à Nevers, à Paris même. Mais l'initiative privée suffira-t-elle à la tâche, lorsque l'administration, sans de nouveaux crédits, va se trouver impuissante à leur venir en aide? (1)

Courses. — L'institution des courses continue d'être dans une situation de plus en plus florissante. En 1864, l'on comptait 105 hippodromes, soit 15 de plus qu'en 1863, et 39 de plus qu'en 1860; leur dotation, sans compter les entrées, qui forment une somme considérable, s'est élevée à 1,724,245 francs se décomposant comme suit :

1° Courses plates..................	1,170,065	
2° Courses à obstacles.............	384,295	
3° Courses au trot.................	169,825	
La part contributive de l'État, dans ces divers encouragements, a été de......................		505,450
dont 321,800 francs pour les courses au galop, et le reste pour les deux autres sortes d'épreuves.		
Celle de l'Empereur et de l'Impératrice de..... (non compris les objets d'art pour une valeur de 9,950 fr.).		97,000
Celle des Sociétés hippiques, des départements, des villes, des Compagnies de chemins de fer, des particuliers, de........................		1,121,795
Somme égale...........		1,724,245

(1) Il paraît inutile de faire remarquer que les opinions émises dans les extraits de l'*Exposé de la situation de l'Empire* sont celles de l'administration. M. B.

ALCOOLS.

L'administration des contributions indirectes publie, depuis le commencement de la dernière campagne, le mouvement des alcools en France, et tient ainsi le lecteur au courant, mois par mois, tant des productions et importations que des consommations. Nous donnons ci-après le résumé de la campagne 1863-1864; mais les éléments manquent pour en comparer les résultats avec ceux des années antérieures.

Production et consommation depuis le commencement de la campagne 1863-1864.

(La campagne commence le 1er octobre et finit le 30 septembre.)

RESSOURCES.	Bouilleurs et distillateurs de profession.	Bouilleurs de cru. Évaluation.	Entrepôts réels.	Magasins généraux de vente.	Total général.
	h.	h.	h.	h.	h.
Reprise de la campagne précédente.......	45,762	59,101	31,269	15,482	151,614
Fabrications....	1,074,588				
Importations....	72,188	203,604	»	»	1,350,380
Total...........	1,192,538	202,705	31,269	15,482	1,501,994
Mises en consommation (1)....	»	»	»	»	1,296,979
Stock à la fin du mois de septembre 1864..	51,787	66,321	34,890	52,017	205,015

Importations non encore accomplies.......... 1,816,400 kil.

SUCRE INDIGÈNE.

Production et consommation en 1864.

Nous commencerons par donner le tableau de la production et de la consommation du sucre de betterave en France pendant la campagne commençant au 1er septembre 1863 et finissant au 31 août 1864.

(1) *Livraisons au commerce.* — Gros et détail.

NOMS des DÉPARTEMENTS.	NOMBRE de fabriques en activité.		TOTAUX des ENTRÉES.	DONT fabriquées.	TOTAUX des SORTIES.	DONT mises en consommation.
	abonnées.	non abonnées.				
			kil.	kil.	kil.	kil.
Aisne.	22	45	18,446,497	16 981,051	17 327,128	8,024,786
Nord..........	4	146	54,174,372	43,867,684	46,164,937	5,940,699
Oise..........	9	17	7,549,779	7,219,585	7,103 452	3,146,144
Pas-de-Calais.	5	55	25,444,324	21,833 310	23,439,564	3 215,896
Somme........	11	28	8,430,662	7,225,212	7,656,074	3,412,217
Autres départ.	11	13	12,351,201	11,337,899	12,129,135	8,472,972
TOTAUX.....	62	304	126,396,835	108,466,741	113,820,290	32,212,714
Résultats de l'époque correspondante de 1863.....	31	331	186,927,221	173,677,253	172,493,916	33,476,416
Augmentation.	31	»	»	»	»	»
Diminution...	»	27	60,530,386	65,210,512	58,673,626	1,263,702

Il y a eu en outre, en 1863-1864, 8,570,418 kil. de sucres achevés restés en fabrique, et 3,709,071 kil. de bas produits; dans la campagne précédente, les chiffres correspondant ont été de 9,921,174 kil. et 4,495,179 kil.

Voici la situation des entrepôts français à la fin d'août 1864 :

Paris..........................	15,069,087 kil.
Lille...........................	2,344,616
Valenciennes....................	1,131,986
Douai...........................	1,100,145
Le Havre........................	36,900
Saint-Quentin...................	203,165
TOTAUX..............	19,885,809 kil.
Résultats de l'époque correspondante de 1863..................	9,818,512
Augmentation....................	10,067,297
Diminution......................	»

La loi du 7 mai 1864 renferme les dispositions qui suivent :

Art. 1er. A partir du 15 juin 1864, les droits sur les sucres seront établis ainsi qu'il suit, décime compris :

Sucres bruts de toute origine, au-dessous
du n° 13...................... 42 fr. les 100 kil.
du n° 13 au n° 20 inclusivement. 44

Sucres	assimilés aux raffinés, poudres blanches au-dessus du n° 20...	45	—
—	raffinés dans les fabriques de sucre indigène et dans les colonies françaises..............	47	—

Les types n°s 13 et 20 seront déterminés conformément à la série des types de Paris.

Art. 2. Les colonies françaises de l'île de la Réunion et des Antilles jouiront d'une detaxe de 5 fr. par 100 kil., du 15 juin 1864 au 1er janvier 1870, décimes compris.

Art. 3. Les sucres importés des pays hors d'Europe par navires étrangers, et les sucres importés des pays et des entrepôts d'Europe, quel que soit le mode de transport, seront soumis à une surtaxe de 2 fr. par 100 kil., décimes compris.

Art. 4. La faculté d'abonnement accordée aux fabriques de sucre indigène par l'article 4 de la loi du 23 mai 1860 est et demeure supprimée.

Art 5. Le régime actuel du drawback est supprimé.

Les sucres non raffinés, de toute origine, jouiront de la faculté de l'admission temporaire en franchise, sous les conditions ci-après déterminées.

L'admission temporaire ne sera obligatoire qu'à l'égard des sucres qui seront raffinés pour l'exportation.

Les sucres déclarés pour l'admission temporaire donneront lieu à des obligations cautionnées.

Ces opérations seront apurées dans un délai qui ne pourra excéder quatre mois, soit par l'exportation au raffinage ou par la mise en entrepôt d'une quantité de sucres raffinés correspondant aux rendements qui seront déterminés à l'article 6, soit par le payement des taxes et surtaxes applicables aux sucres bruts soumissionnés

Lorsque les raffinés exportés proviendront de sucres importés par navire étranger, les soumissionnaires devront payer, au moment de l'exportation ou de la mise en entrepôt, la moitié de la surtaxe de pavillon.

Relativement aux obligations cautionnées, l'action du Trésor et la responsabilité des comptables resteront de *tous points soumises* aux règles tracées par les ordon-

nances et arrêtés rendus sur les crédits accordés pour le payement des droits de douane.

Art. 6. Le rendement des sucres destinés à l'exportation après raffinage sera réglé ainsi qu'il suit :

Sucre de toute origine. Pour 100 kilogr. de sucre brut conformément aux types indiqués ci-contre.

Au-dessous du n° 10 :	
Sucre mélis ou quatre cassons et sucre candi	78 kilogr.
Sucre lumps et sucre tapé de nuance blanche.	79 —
Du n° 10 au n° 13 exclusivement :	
Sucre mélis ou quatre cassons et sucre candi	80 —
Sucre lumps et sucre tapé de nuance blanche.	81 —
Du n° 13 au n° 16 inclusivement :	
Sucre mélis ou quatre cassons et sucre candi	83 —
Sucre lumps et sucre tapé de nuance blanche.	84 —

Les vergeoises du n° 13 et des numéros supérieurs seront admissibles pour l'exportation à la décharge des obligations d'admission temporaire, à raison de 105 kil. pour 100 kil. de sucre brut.

Les sucres coloniaux et étrangers ne seront admissibles au raffinage pour l'exportation que lorsqu'ils auront été importés directement par mer des pays hors d'Europe.

Art. 7. Les sucres raffinés qui, après avoir été placés en entrepôt dans les conditions prévues par l'article 5, seront retirés pour la consommation, acquitteront les droits afférents à la matière brute dont ils proviennent et sur les quantités soumissionnées au moment de l'admission temporaire.

Art. 8. Si les obligations ne sont pas apurées dans le délai fixé par l'article 5 de la présente loi, le Trésor poursuivra immédiatement, outre le recouvrement du droit d'entrée, le payement des intérêts de ce droit, à raison de 5 p. 100 l'an, et ce à partir de l'expiration dudit délai.

Toute tentative ayant pour but de faire admettre à l'exportation ou à la réintégration en entrepôt, comme il est dit à l'article 5, des sucres n'ayant pas le poids déclaré ou le degré de pureté et de blancheur exigé par les règle-

ments sur la matière, sera punie, dans le premier cas, d'une amende égale au double droit sur le déficit, et, dans le second cas, d'une amende de 10 fr. par 100 kil. La marchandise pourra être retenue pour sûreté de l'amende et des frais.

Art. 9. La restitution des droits à l'exportation des sucres raffinés, lorsque le payement de ces droits sera justifié au moyen de quittances antérieures à la promulgation de la présente loi et n'ayant pas plus de quatre mois de date, se fera sur les bases du tarif et d'après les rendements déterminés par les lois antérieures.

Les sucres raffinés indigènes non libérés d'impôt, existant en magasin dans les fabriques-raffineries ou en cours de raffinage au moment de la mise en vigueur de la présente loi, acquitteront le droit de 47 fr. par 100 kil., décimes compris.

Depuis lors, une convention diplomatique a été conclue entre la France, la Grande-Bretagne, la Belgique et les Pays-Bas, relativement au régime des sucres.

Il fixe les rendements suivants pour chaque classe de sucre :

Numéros des sucres d'après la série hollandaise.	Rendements.
Au-dessous du type n° 7	76 p. 100.
Types n°s 7, 8 et 9	81 —
Types n°s 10, 11, 12, 13 et 14	85 —
Types n°s 15, 16, 17 et 18	87 —

Ces rendements, toutefois, ne sont adoptés qu'à titre provisoire. Ils résultent d'expériences faites par l'administration française, mais il a été stipulé qu'on procéderait, à bref délai et d'un commun accord, à de nouvelles expériences plus complètes, portant sur des sucres bruts de chaque nuance et d'origines diverses, et dont les résultats serviraient à établir les rendements définitifs. Quoi qu'il en soit, les chiffres ci-dessus ne paraissent pas devoir être sensiblement modifiés.

Comme conséquence de ces dispositions, il a été entendu que le droit d'entrée sur les raffinés et les poudres blanches pasant d'un des pays contractants dans l'autre, ne seraient *pas plus élevés* que le drawback accordé à la sortie des

raffinés. Par une stipulation spéciale, la taxe à percevoir en France sur les raffinés anglais, belges et hollandais sera de 15 p. 100 supérieure au droit du sucre brut des nos 15 à 18.

Provisoirement, en attendant la fixation des rendements définitifs, les droits sur les raffinés pourront être de 4 p. 100 au-dessus de ceux qui viennent d'être indiqués.

L'arrangement fixe également des tares uniformes sur les sucres bruts dans les quatre pays, savoir :

Pour les caisses et futailles..............	13 p. 100.
Pour les canastres......................	8 —
Pour les balles et sacs doubles...........	4 —
— simples...........	2 —

Pour les sucres de betteraves, les droits seront perçus au net.

Telles sont les clauses les plus importantes de la convention, dont la durée est fixée à dix ans. Elle laisse en dehors de ses dispositions les questions de détaxes coloniales et de surtaxes de pavillon et d'entrepôt. Elle ne touche pas non plus directement à l'assiette de l'impôt. Sous ce rapport, chaque État demeure libre de taxer la matière brute comme il l'entend. Il semble nécessaire, toutefois, pour que les stipulations relatives au rendement ne soient pas illusoires, que l'échelle des droits applicables aux sucres bruts de chaque nuance soit proportionnelle à l'échelle des rendements correspondants.

Il semble utile d'indiquer les changements que la convention doit apporter à la législation française. Ils sont en petit nombre.

Le sucre raffiné mélis d'Angleterre et de Belgique est taxé aujourd'hui à 55 fr.; le droit nouveau ne devant pas dépasser 15 p. 100 en sus de la taxe applicable aux sucres bruts des nos 15 à 18, laquelle est de 44 fr., le chiffre de 55 fr. devra être abaissé à 50 fr. 60.

Le rendement légal au raffinage se trouvera réduit de 2 p. 100 pour les sucres au-dessous du n° 7. Il sera augmenté au contraire :

Pour les types nos 8 et 9................	de	3 p. 100
Pour les types 10, 11 et 12..............	de	5 —
Pour les types 13 et 14..................	de	2 —
Pour les types 15 et 16..................	de	1 —

Enfin les types n°° 17 et 18, qui étaient exclus du drawback, y seront admis désormais, au rendement de 87 p. 100.

Voici, d'après la circulaire de M. Licht, de Magdebourg, la production des betteraves en 1864, comparée à celle des trois années antérieures :

	Évaluation pour			
	1864-5.	1863-4.	1862-3.	1861-2.
	Tons.	Tons.	Tons.	Tons.
Zollverein......	165,000	151,180	138,040	125,760
France.........	120,000	108,470	173,670	146,420
Autriche.......	65,000	60,920	73,000	54,390
Russie.........	40,000	35,000	30,310	48,480
Belgique.......	22,500	20,030	21,960	17,860
Pologne....... / Suisse........	10,000	10,000	10,000	10,000
Pays-Bas.......	2,500	2,500	1,900	1,500
Espagne.......	500	»	»	»
TOTAL......	425,500	388,100	448,880	404,410

IMPOT SUR LES CHIENS EN 1863.

Les registres de l'impôt sur les chiens ont permis de faire le recensement des chiens existant actuellement en France. Le nombre total actuel de ces animaux est de 1,860,113, savoir : 495,322 pour la 1re catégorie (chiens de chasse et de luxe), et 1,364,791 pour la 2e catégorie (chiens de garde),

Sur ces 1,860,113 chiens, 490,430 (1re catégorie) et 1,356,964 (2e catégorie) ont donné lieu à des taxes simples ; — 2,748 (1re catégorie) et 840 (2e catégorie) à des taxes doubles ; — 1,417 (1re catégorie) et 6,817 (2e catégorie) à des taxes triples, soit pour omission de déclaration, soit pour récidive de déclaration inexacte ou incomplète ; — 27 (1re catégorie) et 170 (2e catégorie) à une taxe quadruple.

Quant au produit total de la taxe, il s'est élevé, en 1863, à 5,461,116 fr., savoir : 3,456,145 fr, pour la 1re catégorie, et 2,004, 921 fr. pour la 2e catégorie.

TABACS

(Extrait des *Comptes officiels de l'année* 186

Au 31 décembre 1861, la Régie avait encore à recouvrer sur les produits antérieurs..........	18
Il lui restait à payer sur les dépenses.......	3,00

Elle possédait en tabacs, soit dans ses établis soit en cours de transport :

Tabacs indigènes en feuilles	25,336,
Tabacs exotiques en feuilles.............	20,928,
Tabacs en cours de fabrication...........	17,606,
Tabacs fabriqués.........................	4,379,
Cigares de la Havane et autres...........	84,
Tabacs de saisie.........................	7,
Rebuts et poussière à détruire...........	215,
	68,558,
Cette quantité a été comprise dans le compte de 1861, pour une valeur de............. (1)	93,92
La Régie possédait, en outre, à cette même époque, tant en bâtiments qu'en ustensiles, machines, mobilier et fournitures de tout genre, une valeur de......................	27,61
La valeur totale du capital de la Régie était donc, au 31 décembre 1861, de..............	121,57

Les tabacs dont la régie a pris charge, à titre dans le cours de l'année 1862, se composent des q ci-après spécifiées, savoir :

20,582,056k 000 de tabacs indigènes en feuilles, pour la somme totale de (y compris 2,537 f. 39 de frais accessoires)...........	16,41
Prix moyen par 100 kil..... 79 f. 74	
8,880,310 000 de tabacs exotiques en feuilles, pour la somme totale de (y compris 341,555 f. 08 de frais accessoires).........	13,72
Prix moyen par 100 kil.... 154 f. 60	
127,514 472 ou 31,878,618 cigares de la Ha-	

(1) La valeur attribuée aux matières inventoriées se compo valeur primitive ou d'achat, augmentée des frais de tous genre incombent suivant leur nature et l'état d'avancement des ma qu'elles ont subies.

vane et de Manille, pour la somme totale de (y compris 5,736 f. 57 de frais accessoires).	5,339,365 25
Prix moyen par 100 kil.. 4,187 f. 26	
— par 1,000 cigares 167 40	
259,100 de tabacs fabriqués ou en cours de fabrication, pour la somme totale de (y compris 17 f. 42 de frais accessoires)..........	3,767 75
Prix moyen par 100 kil.. 1,454 f. 16	
96,477 697 de tabacs saisis et repris des débitants, pour une somme totale de (y compris 21,565 f. 90 pour primes de tabacs saisis, etc.)	169,379 17
Prix moyen par 100 kil.... 175 f. 56	
Total. 29,686,617 k. 269 pour.........	35,654,302 23

Cette quantité de.......................	29,686,617k 269
jointe à celle existant dans les établissements au 1er janvier ci.......................	68,558,923 073
forme un total de.......................	98,245,540 342

Pour expertiser, recevoir, emmagasiner 28,991,950 kil. de tabacs achetés et pris immédiatement en charge dans les trente-six magasins de matières premières que la régie possède en France et en Afrique; pour donner tous les soins que réclame, dans ces trente-six établissements, la conservation de cette quantité et de celle des 36,271,297 k. qui déjà y étaient emmagasinés au 1er janvier; pour emballer et pour expédier aux manufactures et aux entrepôts 28,679,419 kil. 400 gr. de tabacs destinés à leur approvisionnement, déduction faite des quantités expédiées en transit, la régie a dépensé, savoir :

En traitements...........................	356,580f 85
En frais de loyer, de conservation et de main-d'œuvre dits *frais de matériel*...............	1,325,205 40
TOTAL...........	1,681,786 25

Le taux moyen des frais dans les trente-six magasins en question a été de 5 fr. 80 cent. par 100 kilogrammes sur les tabacs achetés et manutentionnés dans le courant de l'année.

Les soins et les travaux, dans les quinze manufactures, *ont porté sur une* quantité de 56,274,781 kil. 692 gr. Sur

cette quantité, il a été livré dans les ateliers, où ils ont reçu tous les soins de la fabrication, savoir :

En feuilles indigènes....................	18,077,325k 000
En feuilles exotiques....................	10,838,830 000
En cigares défectueux de provenances étrangères..............................	123 870
En tabacs fabriqués....................	27,933 300
En tabacs de saisies....................	98,740 527
TOTAL..............	29,042,952 696

Il a été fabriqué dans les mêmes manufactures, et expédié de ces établissements sur les entrepôts, en tabacs de diverses qualités, non compris 144,390 k. 040 de cigares de provenances étrangères, et 301 k. de tabacs en feuilles.............................. 28,246,4241k 00

Les frais de fabrication se sont élevés, savoir :

En traitements, à.......•.................	612,290f 46
En frais de main-d'œuvre et de fournitures de toute espèce, à..........................	11,091,438 66
TOTAL............	11,703,729 12

Le taux moyen des frais de fabrication a été de 40 fr. 30 cent. par 100 kilogrammes des quantités livrées aux ateliers pendant l'année.

En vertu d'un traité avec les compagnies des chemins de fer, comprenant une période de cinq ans, à partir du 1er janvier 1857 jusqu'au 31 décembre 1861, prorogé du 1er janvier au 1er mai 1862, les transports ont été effectués, pendant les quatre premiers mois de cette dernière année, aux prix suivants, par quintal métrique et par kilomètre, savoir :

Pour le service habituel, 1 centime 20 centièmes.
— accéléré, 2 centimes 2 dixièmes par fer.
— 4 centimes par terre.

En vertu d'un nouveau traité également conclu avec les compagnies des chemins de fer, à partir du 1er mai 1862, jusqu'au 31 décembre 1866, les transports ont été effectués durant les huit autres mois de 1862, moyennant les prix ci-après indiqués, savoir :

Prix par tonne de 1,000 kilogrammes et par kilomètres.

	Vitesse accél.	Petite vitesse.
Par chemin de fer...............	0 22	0 09
Par roulage.....................	0 65	0 45

Par eau	0 22	0 09
A dos de mulet		0 70

Ainsi que dans le précédent traité, l'administration s'est réservé la faculté de se servir de la voie de mer pour les tabacs en feuilles, lorsqu'il résulte une économie de l'emploi de ce mode de transport.

Les quantités transportées des magasins aux manufactures, en y ajoutant les expéditions en tabacs saisis faites par les entrepôts, ont été de	28,775,462 k.	707
Celles qui ont été transportées des manufactures aux entrepôts, ont été de y compris 144,390 k. 040, poids vénal, de cigares de provenances étrangères, et 301 k. de tabacs en feuilles pour ventes aux droguistes.	28,391,115	140
La dépense totale des frais de transport s'est élevée à	2,738,519f	35

Le taux moyen a été de 6 fr. 30 cent. par 100 kilogrammes pour les tabacs en feuilles, transportés des magasins aux manufactures, et de 3 fr. 25 cent. seulement pour les tabacs fabriqués arrivés dans les entrepôts, la distance moyenne à parcourir étant beaucoup moins considérable dans le dernier cas.

Trois cent soixante-quatre entrepôts (1) ont été ainsi approvisionnés, et la valeur moyenne des quantités rendues dans ces établissements, y compris la reprise du compte précédent, ressortait, au moment de la vente, en ce qui concerne les tabacs fabriqués en France, à 170 fr. 08 cent. les 100 kilogrammes, tant d'après le taux moyen au départ des manufactures, qu'augmenté des frais de transport, de conservation et de vente, etc., qu'ils ont supportés dans lesdits entrepôts. Et c'est d'après cette valeur que les restants dans les magasins des entreposeurs de tabacs fabriqués au 31 décembre 1862, ont été compris à l'inventaire général de la régie à ladite époque.

Ainsi, la régie a dépensé, en 1862 :

Pour achats de tabacs	35,654,302 23
Pour frais de transports	2,738,519 35

(1) *Y compris quatre entrepôts en Algérie.*

En frais d'exploitation entrant comme élément dans la valeur des tabacs..............	45,249,661 58
Et pour constructions nouvelles...........	990,147 70
Dépenses sur exercices clos..............	3,931 38
Les dépenses de 1862 qui ont été payées avec imputation au budget du service spécial des tabacs s'élèvent à..................	49,291,478 11
Celles qui ont été acquittées avec imputation au budget des contributions indirectes sont de..................................	1,961,114 08
Payé pour dépenses sur exercice clos (Constatations de 1862)..........................	3,931 38
TOTAL des payements afférents aux dépenses constatées de la gestion de 1862.............	51,256,523 57
D'où il suit qu'il restait à payer au 31 décembre de ladite année, une somme de...... qui sera comprise dans le compte de 1863.	3,380,038 67

La régie a constaté, à son profit, pendant le cours de l'année, les sommes ci-après pour ventes, pertes, avaries et soustractions de tabacs, savoir :

1° Tabacs fabriqués vendus aux débitants, aux consommateurs et manquant dans les entrepôts à la charge des comptables :

145,505k	364 g.	cigares de la Havane et de Manille, pour........... Prix moyen par kil. 57 f. 62	8,385,160 40
3,136,393	410	cigares de France, cigares et tabacs *dits* étrangers..... Prix moyen par kil. 11 f. 77	36,935,836 72
16,884,456	830	tabacs ordinaires.......... Prix moyen par kil. 8 f. 99	151,877,189 71
6,896,670	700	tabacs à prix réduits........ Prix moyen par kil. 3 f. 02	20,827,019 21
1,237,453	900	tabacs de troupe........... Prix moyen par kil. 1. f. 30	1,617,764 62
28,300,480	204		219,642,970 66

Le prix moyen général des ventes en ce qui concerne les tabacs fabriqués en France, a été de 7 f. 50 c. 33 par kil. ou 750 f. 33 par 100 *kilogrammes*.

	La valeur moyenne dans les entrepôts, pour ces mêmes tabacs, ressort à 170 f. 08 centimes.	
	2° Ventes faites par les entrepôts, pour l'exportation, à la marine, à la guerre, aux droguistes et aux hospices.	
243,697 400	de tabacs divers pour une valeur de..................	742,495,19
	Prix moyen par kil. 3 f. 04	
	Tabacs perdus, avariés, soustraits, etc.	
3,286 840	de tabacs pour une valeur de.....................	31,012 02
	Prix moy. de rembour. 9 42	
28,547,464 444	de tabacs pour une valeur de	220,416,477 87
	La Régie a fait, en outre, quelques recettes de diverses natures, s'élevant à.............	801,227 33
	Le produit total *réel* a donc été de........	221,217,705 20
	dont 1,243 f. 17 restant à recouvrer.	
	La dépense s'étant élevée, y compris 3,931 f. 88 c. employés sur les exercices clos, à......	54,636,562 24
	La différence entre le produit et la dépense est de..............................	166,581,142 96
	A cette différence il convient d'ajouter l'augmentation survenue dans le capital de la Régie, qui est de...........................	1,192,349 21
	LE BÉNÉFICE NET s'élève à...............	167,773,492 17

STATISTIQUE DE LA TÉLÉGRAPHIE.

France. — Le service télégraphique a continué de s'accroître en 1863. Le nombre des dépêches a augmenté de 15 p. 100, et le montant des taxes de 12 p. 100. Le produit moyen par kilomètre de fil est également plus considérable que l'année précédente, mais le produit moyen par dépêche a diminué. C'est une preuve que le public emploie maintenant de préférence la dépêche laconique.

Voici les résultats comparés des années 1862 et 1863 :

Lignes télégraphiques de l'État (1).

	Années.		Différence	
	1862.	1863.	en plus.	en moins.
Nombre de kilomèt. de lignes.	25,886	26,684	798	»
Nombre de kilomèt. de fils	85,112	90,327	5,215	»
Service électro-sémaphorique du littoral (Corse comprise.)				
Nombre de kilomèt. de lignes.	1,650	1,503	»	147
Nombre de kilomèt. de fils	2,259	2,119	»	140
Dépêches taxées :				
Françaises.	1,299,774	1,490,023	190,249	»
Internationales.	226,270	264,844	38,574	»
	1,526,044	1,754,867	228,823	»
Totaux des taxes :				
Françaises.	2,984,490	3,305,993	321,503	»
Internationales.	2,317,950	2,631,911	313,961	»
	5,302,440	5,937,904	635,464	»
Produits moyens par kilom. de lignes.	204.83	222.52	17.69	»
Produits moyens par kilom. de fils.	61.70	65.73	4.03	»
Produits moyens par dépêche :				
Française.	2.30	2.22	»	0.08
Internationale.	10.24	9.94	»	0.30

Les dix départements qui suivent se placent en tête de la liste pour l'importance des recettes effectuées en 1863 :

Seine.	2,211,892	»	Nord.	193,533	»
Bouches-du-R.	629,089	»	Loire-Infér.	128,555	»
Seine-Infér.	424,141	»	Hérault.	112,142	»
Rhône.	272,218	»	Haut-Rhin.	97,694	»
Gironde.	214,994	»	Alpes-Marit.	86,973	»

(1) On n'a pas compris dans les évaluations ci-dessus les longueurs des *câbles sous-marins*.

Si l'on examine l'importance de chaque bureau, sous le rapport des recettes effectuées, on trouve les résultats suivants pour les 20 bureaux qui donnent les produits les plus élevés :

	Nombre des dépêches expédiées.		Total brut des perceptions effectuées.
	Intérieures.	Internat.	
1. Paris, Bourse.	85,069	50,974	691,009
2. Marseille, central	74,838	30,694	599,357
3. Le Havre	56,134	16,059	275,614
4. Paris, central	16,597	13,405	254,665
5. Lyon, central.	59,589	13,942	250,090
6. Paris, Grand-Hôtel	20,757	14,314	215,096
7. Bordeaux.	55,256	6,735	200,338
8. Paris, Hôtel des Postes	34,874	6,963	197,697
9. Paris, N.-D. de Lorette	15,491	10,198	145,492
10. Nantes,central	26,802	4,198	103,189
11. Paris, boulev. Saint-Denis.	19,026	5,171	95,450
12. Paris, Hôtel-de-Ville	24,884	3,522	89,969
13. Rouen, central	32,198	3,378	89,339
14. Paris, Champs-Élysées	5,545	3,431	81,182
15. Paris, Hôtel du Louvre	14,893	4,127	77,194
16. Paris, Madeleine	8,063	3,939	75,470
17. Paris, Gare de l'Ouest	12,528	3,656	73,870
18. Mulhouse	14,832	3,020	67,327
19. Nice	12,149	4,459	61,614
20. Lille, central	17,964	3,816	55,549

Voici, pour les années 1862 et 1863, le résumé, par mois, des dépêches transmises par les bureaux de l'État :

	Service intérieur et international réunis.		Différence en plus.
	1862.	1863.	
Janvier	108,841	125,390	16,546
Février	104,743	120,881	16,138
Mars	112,052	135,945	23,893
Avril.	115,763	139,612	23,849
Mai	125,300	139,809	14,509
Juin	123,908	145,859	21,951
Juillet	139,880	153,359	13,479
Août	147,273	166,829	19,556
Septembre	145,644	160,879	15,235
Octobre	143,758	164,314	20,556
Novembre	124,346	156,445	32,099
Décembre	126,533	145,545	19,012

On voit par ce tableau que c'est pendant les mois d'août, septembre et octobre que les correspondances télégraphiques ont le plus d'activité. Les déplacements de tout genre, qui, à cette époque de l'année, ont pour cause les voyages, les vacances et la villégiature expliquent naturellement ce résultat.

Diverses conventions, conclues entre la France et les pays voisins, ont reçu leurs applications pendant l'année 1864.

Le prix de la dépêche simple de 20 mots est uniformément fixé à 4 fr. pour toutes les correspondances échangées entre la France et l'Espagne. Le prix de la même dépêche est fixé à 3 fr. entre la France et la Bavière ; à 4 fr. avec le royaume d'Italie, à 5 fr. avec le Portugal et les États Romains, et à 3 fr. avec la Suisse.

Un arrangement conclu tout récemment avec le Grand-Duché de Bade a fixé à 3 fr. la taxe de la dépêche simple entre les deux pays, à partir du 1er janvier 1865. Un traité avec la Prusse a fixé le prix de la dépêche à 3 fr. pour les provinces occidentales (Rhin et Westphalie), et à 4 fr. pour les autres, à partir de la même date.

Nous allons maintenant jeter un coup d'œil sur la situation de la télégraphie à l'étranger, et analyser les renseignements que nous avons pu recueillir.

Belgique.— Pour les trois années 1862, 1863 et 1864, le réseau belge présente les résultats suivants :

	Longueur des lignes.	Longueur des fils.	Nombre de bureaux ouverts.	Nombre d'appareils de service.
Au 1er janvier 1862.	1,727	4,493	165	265
— 1863.	1,890	4,803	196	290
— 1864.	2,647	6,238	252	305

On voit qu'au 1er janvier 1864, le développement total des fils s'élevait à 6,238 kilomètres; mais dans ce nombre ne sont pas compris les fils télégraphiques des chemins de fer concédés, qui ont un développement de 1,189 kilomètres ; de sorte que l'ensemble des lignes télégraphiques du pays comprend 7,427 kilomètres de fils répartis sur un parcours de 2,832 kilomètres de routes et de chemins de fer. L'installation des lignes a coûté 1,301,000 fr.

Résultats de l'exploitation en 1862 et 1863.

	Correspondances officielles et privées. Nombre de télégrammes.	
	1862.	1863.
Entre deux bureaux belges (service intérieur)........................	105,274	188,825
Entre un bureau belge et un bureau étranger (service international)...	129,935	162,178
Entre deux bureaux étrangers (service de transit)..................	56,578	65,110
TOTAL.............	291,787	416,113

Recettes au profit des lignes belges.

	1862.	1863.
Service intérieur....................	176,643	211,064
— international.................	280,449	277,266
— de transit....................	147,952	124,033
TOTAL...............	605,044	612,363

Produit moyen par télégramme.

Service intérieur.......................	1 68	1.12
— international....................	2 16	1.71
— de transit......................	2 61	1.90

La diminution que l'on remarque dans les recettes, pour ce qui concerne le service international et de transit, a pour cause l'abaissement des tarifs avec les pays voisins. Mais pour le service intérieur, au contraire, cette recette a augmenté, bien que la taxe ait été réduite, pour la dépêche simple, de 1 fr. 50 c. à 1 fr. à partir du 1er janvier 1863.

La proportion relative des diverses natures de correspondances est restée à peu près la même depuis trois ans ; elle a été établie comme suit pour l'année 1863 :

	Service.		
	Intérieur.	Internat.	Ensemble.
Communications des gouvernements..........................	1	3	2
Nouvelles de Bourse...........	12	22	17
Transactions commerciales.....	45	62	53

Affaires privées et de famille...	41	10	26
Nouvelles pour journaux.......	1	3	2
	100	100	100

ROYAUME D'ITALIE (1863).

Longueur des lignes.................	13,032	kilomèt.
— des fils....................	25,561	—
Nombre des bureaux.................	459	

ESPAGNE (1862).

Longueur des lignes dans la Péninsule..................................	6,933	kilomèt.
Dans les Baléares avec les 620 kilomètres de câbles......................	861	—
En Afrique:..........................	18	—
TOTAL.............	7,812	

AUTRICHE (1863).

Longueur des lignes.................	15,846	kilomèt.
— des fils....................	28,044	—
Nombre des dépêches officielles.......	149,670	—
— privées.........	832,397	—
Nombre des bureaux................	290	

PRUSSE (1862).

Longueur des fils	27,794	kilomèt.
Nombre des bureaux.................	191	
Nombre des dépêches privées.........	600,297	
— officielles.......	35,419	

Autres États de l'Europe. — Le nombre des bureaux télégraphiques des divers États européens, y compris les stations des chemins de fer où les correspondances privées sont admises, était évalué comme suit au 1er janvier 1864 :

Grande-Bretagne.....	1,293	Hanovre.............	88
France et Algérie....	1,253	Suède...............	86
Prusse...............	735	Norwége............	86
Italie................	544	Bade................	86
Autriche............	503	Danemark...........	74
Espagne...........	209	Pays-Bas............	73
Suisse.............	202	Saxe................	71
Bavière.............	164	Portugal............	66
Russie.............	149	Turquie............	49
Wurtemberg........	114	Moldavie et Valachie.	44

(Voy. aussi quelques articles de la 4e partie.)

États-Unis. — Aux États-Unis, les nécessités de la guerre n'ont fait que donner une impulsion plus grande aux travaux de la télégraphie. En 1862, on y comptait

environ 50 compagnies et 90,000 kilomètres de lignes. Le département de la guerre a construit en outre, pour l'usage des armées, plus de 8,000 kilomètres de lignes et a transmis par ses fils 1,200,000 télégrammes.

Nous croyons intéressant de faire connaître de nouveaux détails sur le télégraphe intercontinental qui, par la voie du détroit de Behring, doit compléter le tour du monde. La Russie a déjà exécuté 6,000 kilomètres de Moscou à Irkoutsk, et cette ligne doit être prolongée à travers le détroit de Behring et les territoires de l'Amérique russe, jusqu'à la frontière des possessions anglaises. Le gouvernement anglais a déjà accordé le passage de la ligne jusqu'à la frontière septentrionale des États-Unis, et il n'est pas douteux que le gouvernement de Washington ne consente également à favoriser cette entreprise. Ainsi se trouvera résolu le problème de la communication télégraphique de l'Europe avec l'Amérique. On pense que l'achèvement complet de ce projet pourra être effectué dans l'espace de trois ans. La distance totale sera environ de 25,000 kilomètres.

Australie. — Les colonies australiennes possèdent un réseau télégraphique de 4,000 kilomètres se développant le long des côtes méridionale et orientale, depuis l'Australie du Sud jusqu'aux établissements les plus septentrionaux de la terre de la Reine. Dans chacune des provinces, le gouvernement local a établi des lignes télégraphiques et les exploite à ses frais. L'Australie du Sud avait, au mois de mai 1863, 30 bureaux et 1,500 kilomètres de lignes; Victoria avait 62 bureaux et 4,300 kilomètres; la Nouvelle-Galles du Sud 46 bureaux et 4,700 kilomètres; enfin, la terre de la Reine 9 bureaux et 240 kilomètres. On a proposé au gouvernement de cette dernière colonie de voter une somme de 4 millions de francs pour pousser les communications jusqu'à la rivière Albert, sur le golfe de Carpentarie, d'où l'on se relierait aux colonies hollandaises des îles de la Sonde, et par suite aux Indes orientales, au moyen de câbles sous-marines. Le nombre des dépêches transmises par le réseau australien atteint le chiffre de 400,000 par an, et les recettes sont de près de 2 millions de francs.

Télégraphe de Malte à Alexandrie. — La ligne de

Malte à Alexandrie, qui relie l'Égypte à l'Europe, est toujours en voie de prospérité. On pourra juger du progrès et de la valeur commerciale de cette ligne importante par les chiffres suivants : En 1862, cette ligne transmit 306 télégrammes officiels et 19,900 télégrammes privés qui produisirent une recette de 959,300 francs; l'année 1863 a donné un total de 28,067 télégrammes et un produit de 1,303,550 francs.

Ligne de l'Inde. — Le travail gigantesque de relier l'Inde à l'Europe par une communication électrique est maintenant accompli et fait le plus grand honneur au gouvernement anglais. Voici le tracé de la ligne : une dépêche émanant d'une ville quelconque de l'Inde passe la frontière à Kurrachec et suit une ligne terrestre jusqu'à Guader sur la côte de Mekran. A Guader, elle prend la voie sous-marine jusqu'à Fao, à l'embouchure de l'Euphrate. A Fao on remet la dépêche aux Turcs qui la transmettent par leur ligne terrestre jusqu'à Bassorah, et de là dans la direction de Bagdad, aussi loin que le fil est posé. Il s'en faut en ce moment de 170 milles que la ligne ne soit complète, et la lacune est au milieu de la distance qui sépare ces deux villes. La dépêche est provisoirement transportée par le bateau à vapeur du fleuve ou par un cavalier indigène, qui voyage dans un état complet de nudité, afin de n'offrir aucune tentation à la cupidité des tribus insoumises. La dépêche reprend ensuite la voie télégraphique, passe à Bagdad, à Mossoul, Diarbékir, Sivas, Angora et à Scutari d'où on la remet à Constantinople. Quoique la ligne soit encore incomplète entre Bagdad et Bassorah, un télégramme qui part d'Angleterre et qui arrive à Bagdad au moment où le bateau se met en marche, peut être rendu dans l'Inde en 4 jours et demi, celui qui vient en sens contraire, devant remonter le cours du fleuve, met deux jours de plus. Edmond BOUQUET.

STATISTIQUE POSTALE.

(Extrait du *Rapport officiel*).

Le tableau suivant donne avec précision le nombre des *objets transportés pendant* les quatre dernières années :

ANNÉES.	NOMBRE DE					TOTAL.
	Lettres.	Journaux, imprimés et échantillons.	Chargements.	Contre-seings.	Mandats d'articles d'argent.	
1860...	263,500,000	179,138,000	1,729,036	46,080,000	3,492,701	493,939,739
1861...	273 200,000	188,930,000	1,997,700	57,600,000	3,572,019	525,299,717
1862...	283,000,000	202 000,000	2,254,700	72,000,000	3,544,957	562,799,657
1863...	290 000,000	212,000,000	2 700,000	86,200,000	3,700,440	594,600,440
1864 (1)	298,000,000	230,000,000	3,200,000	97,000,000	3,940,000	632,140,000

Aux termes de ce tableau, les proportions d'accroissement sont les suivantes :

Sur les lettres.................................. 13 p. 100
Sur les journaux et imprimés.................. 28 —
Sur les chargements.......................... 85 —
Sur les contre-seings (correspondances administratives).. 110 —
Sur les mandats............................. 12 —
Sur le total des objets transportés............ 28 —

Pendant la même période, le mouvement postal de Paris, qui représente à lui seul les deux cinquièmes du mouvement de toute la France, a suivi une progression infiniment plus considérable, et qu'alors que, sur toute la surface de l'Empire, le nombre des correspondances augmentait de 28 p. 100, à Paris seul, ce nombre s'élevait de moitié (53 p. 100).

En voici la preuve.

Service de Paris.

ANNÉES.	Lettres.	Journaux, imprimés, etc.	Chargements.	Contre-seings.	TOTAL.
1860....	51,702,799	119,275,538	576,000	1,890,666	173 445,031
1864....	91,185,488	161,324,180	1,003,648	12,475,296	265 988,620

« Quel que fût le désir très-réel de l'administration de mettre son exploitation en harmonie avec les besoins nouveaux qui se produisaient, elle devait tenir compte de l'ensemble de la situation financière de l'empire et proportionner ses dépenses aux ressources disponibles. Malgré la légitimité de certaines réclamations, la prudence com-

(1) *Les chiffres pour 1864* sont approximatifs. Pour les années antérieures, *voy. l'Annuaire* précédent.

mandait de les accueillir progressivement et de se défendre contre des instances qui avaient leurs dangers. Néanmoins, et dans la mesure de ses moyens, l'administration a, depuis quatre ans, agrandi son service et a doté les populations d'un certain nombre d'appareils nouveaux dont le bienfait a été immédiatement senti. Depuis 1861, 227 établissements de poste ont été créés, 109 bureaux de distribution ont été érigés en bureaux de direction, le nombre des facteurs de ville a été augmenté de 310, celui des facteurs ruraux de 788, et 1,175 boîtes nouvelles ont été ouvertes au dépôt des lettres. Et il est juste d'ajouter que ces améliorations n'ont pas entraîné pour le budget de dépenses notables, attendu que l'administration a pu, par une meilleure disposition de la marche de ses courriers, par la suppression d'un certain nombre de services de transports parallèles les uns aux autres, et sans troubler aucune des possessions acquises, réaliser en quatre ans, sur le service des transports, une économie de 764,000 fr. Bien plus, et malgré ces développements de service, la relation proportionnelle de la dépense à la recette a baissé : le tableau suivant, qui compare les recettes aux dépenses, déduction faite des subventions maritimes dont le caractère est plus politique qu'administratif, en est le témoignage. »

État comparatif des recettes et des dépenses du service des postes, depuis 1861 jusqu'en 1865 inclusivement.

ANNÉES.	RECETTES brutes.	DÉPENSES brutes.	SUBVENTIONS maritimes.	DÉPENSES nettes déduction faite des subventions.	RAPPORT de la dépense nette à la recette brute.
1861	66,781,059	41,930,945	7,582,679	34,348,266	51. 43
1862	69,928,045	47,515,765	10,622,647	(A) 36,893,118	52. 76
1863	72,878,859	52,414,349	16,065,474	36,348,875	49. 87
1864	(B) 75,000,000	54,568,476	17,649,135	36,919,341	49. 23
1865	(C) 77,000,000	61,759,297	24,287,392	37,471,905	48. 66

(A) En 1862, une somme de 1,875,000 fr. a été payée pour le transport des bâtiments de la Compagnie des Messageries impériales dans les mers de la Chine ; la dépense a été imputée sur le chapitre des dépenses diverses. C'est ce qui explique l'élévation exceptionnelle des dépenses de 1862.

(B) *Chiffres approximatifs, mais à peu près certains.*

(C) *Les faits de 1865 sont empruntés au budget voté de cet exercice.*

« Ces chiffres sont la preuve que tout en offrant au public des facilités nouvelles, l'administration tendait à réduire progressivement ses frais d'exploitation.

» Qu'il me soit permis d'ajouter que cette réduction n'a rien coûté à la régularité de l'exécution. Le nombre des erreurs commises par le service des postes, erreurs qui ne proviennent pas toutes de l'imperfection du travail, mais qui sont causées, pour la plupart, par la défectuosité des adresses, s'est abaissé de 2.58 pour 1,000 à 1.52 pour 1,000 dans l'espace de trois ans, et la proportion des lettres tombées en rebut qui était de 82 pour 10,000 en 1860 n'est plus que de 68 pour 10,000 en 1864. Ces chiffres prouvent qu'en même temps que l'administration des postes réduisait proportionnellement ses frais d'exploitation, elle faisait effort pour rendre plus correct et plus sûr le travail qui a pour objet l'acheminement et la distribution des correspondances. »

CHEMINS DE FER.

(Extrait de l'*Exposé de la situation de l'Empire*).

Le réseau des chemins de fer de l'Empire, tel qu'il est aujourd'hui constitué par les derniers actes du gouvernement, présente une longueur totale de 20,881 kil.

Sur cette longueur, 19,384 kil., comprenant 891 kil. de concessions éventuelles, sont partagés entre les six grandes compagnies du Nord, de l'Est, de l'Ouest, d'Orléans, de Lyon-Méditerranée, du Midi ; 1,485 kil. se divisent entre vingt-deux compagnies diverses, et enfin le chemin de ceinture de Paris, rive gauche, d'une longueur de 12 kil., exécuté par l'État dans les conditions de la loi de 1842, n'est encore l'objet d'aucune concession.

Au nombre des lignes concédées à des compagnies diverses, figurent les suivants :

14 juin 1864..	Orléans à Châlons-sur-Marne........	245 kil.
11 juillet.....	Valenciennes à Lille................	41 —
1er août......	Epinac à Velars.....................	52 —
10 septembre.	Enghien à Montmorency............	3 —
5 novembre..	Arras à Étaples.....................	146 —
	TOTAL.....................	487 kil.

En ce qui touche la situation des chemins de fer livrés à l'exploitation, la campagne de 1864 est l'une de celles qui ont donné les résultats les plus satisfaisants. La longueur des lignes ouvertes dans le cours de cette année, est, en effet, de 1,043 kil., savoir :

	kil.	kil.
Est :		
Lunéville à Raon-l'Étape-Laneuville	33	186
Strasbourg à Barr	33	
Epinal à Remiremont	24	
Raon-l'Etape-Laneuville à Saint-Dié	17	
Dieuze à Avricourt	22	
Hagueneau à Niederbronn et embranchement sur Reischoffen	20	
Molsheim à Mutzig et à Vasselonne	16	
Sainte-Marie-aux-Mines à Schlestadt	21	
Ouest :		
Saint-Cyr à Dreux	59	138
Rennes à Saint-Malo	79	
Orléans :		
Toulouse à Lexos	88	324
Tessonnières à Albi	18	
Saint-Sulpice-Laurière à Busseau-d'Ahun	59	
Quimper à Châteaulin	30	
Auray à Napoléonville	51	
Montluçon à Fourneaux	78	
Paris à la Méditerranée :		
Rans à Fraisans	3	286
Moirans à Valence	78	
Saint-Just-sur-Loire à Andrezieux et raccordement des deux gares d'Andrezieux	5	
Arc-Senans à Franois	27	
Bourg à Lons-le-Saulnier	63	
Montmélian à Grenoble	50	
Nuits-sous-Ravière à Châtillon-sur-Seine	36	
Vence-Cagnes à Nice	11	
Les Arcs à Draguignan	13	
Midi :		
Puyoo à Bayonne-Mousserolles	46	82
Bayonne à Irun	36	
Epinac à Vélars :		
Epinac à Pont-d'Ouche	27	27
TOTAL		1,043

La longueur totale des lignes exploitées, au 31 décembre 1864, se trouve ainsi portée à 13,057 kil.

NOMS des compagnies.	LONGUEUR totale concédée.	LONGUEUR exploitée au 31 décembre 1864.	RESTANT à terminer au 1er janvier 1865.
Nord....	1,612	1,184	428
Est................	3,089	2,490	599
Ouest..............	2,507	1,682	825
Orléans............	4,199	2,923	1,276
Lyon-Méditerranée....	5,795	3,167	2,628
Midi...............	2,182	1,311	871
Diverses...........	1,485	300	1,185
TOTAUX pour les chemins concédés.......	20,869	13,057	7,812
Chemin de ceinture..	12	»	12
TOTAUX pour les chemins décrétés........	20,881	13,057	7,824

Les dépenses, à la même époque, s'élèvent, pour l'État, à 970 millions, déduction faite des remboursements effectués par les compagnies, et, pour ces dernières, à 5 milliards 530 millions.

Le capital restant à dépenser par les compagnies, au 1er janvier 1865, monte à 2 milliards 130 millions environ, y compris l'évaluation des chemins concédés en 1864.

Quant aux dépenses qui restent à imputer sur les fonds du Trésor, elles se décomposent de la manière suivante :

Les chemins de fer à exécuter par l'État dans les conditions de la loi de 1842, y compris les trois lignes de Toulouse à Auch, de Montrejeau à Luchon et de Lourdes à Pierrefitte, concédées éventuellement à la compagnie du Midi, ainsi que le chemin de fer de ceinture de Paris, exigent, à partir de 1865, une dépense de 40 millions.

Les subventions attribuées aux compagnies des Charentes, de la Vendée, de la Dombes et de Perpignan à Prades, et payables en capital, représentent une somme de 35,200,000 francs.

Enfin les subventions stipulées par les concessions du 11 juin 1863, et payables en quatre-vingt-douze annuités, s'élèvent, y compris les concessions éventuelles, à 395,590,000 fr. (1), lesquels représentent, pour intérêt et amortissement, une annuité de 18,120,000 fr.

(1) Est.......... 58,740,000
Ouest............ 25 700,000
Orléans.......... 73,316,667
Lyon-Méditerrané.. 160,833 333
Midi............. 77 000,000
TOTAL. 395 590,000

Ces chiffres ne comprennent pas les sommes que l'État s'est engagé à avancer aux compagnies, à titre de garantie d'intérêt, et à charge de remboursement ultérieur. L'appréciation du montant de ces garanties dépend d'éléments divers, essentiellement variables et incertains. Les prévisions de l'administration en portent le chiffre à 31 millions pour l'exercice 1866.

Les résultats de l'exploitation commerciale, en 1864, ne sont pas encore relevés (1), et nous ne pouvons que constater les faits principaux relatifs à l'exercice 1863.

Pendant cette année, où la longueur moyenne des chemins exploités a été de 11,534 kilomètres, le nombre total des voyageurs s'est élevé à 71,874,589, ayant parcouru une distance moyenne de 42 kilomètres. Quant aux marchandises, le nombre de tonnes, expédiées à toute distance, a été de 29,793,000 et le parcours moyen de 136 kilomètres, ce qui équivaut à 4,052,000,000 de tonnes ramenées au parcours d'un kilomètre.

Les recettes brutes se sont élevées, pour les voyageurs, à 168,431,872 fr.; pour les marchandises à 268,872,586 fr.; et, pour les produits accessoires, soit de la grande, soit de la petite vitesse, à 63,946,967 fr. Ces chiffres réunis représentent une recette brute totale de 501,251,425 francs ou de 43,460 francs par kilomètre.

Comparés aux résultats correspondants de l'année 1862, les chiffres qui précèdent permettent de se rendre un compte sommaire des conséquences que les modifications apportées aux tarifs, dans la dernière campagne, ont eues en définitive pour les intérêts du commerce.

« Cette comparaison démontre que le prix du transport des marchandises a continué de suivre, en 1863, la marche décroissante que l'on constate depuis l'origine de l'exploitation des chemins de fer.

» Ainsi, le prix moyen kilométrique, qui était descendu, en 1862, à 6 cent. 73 par tonne, s'est abaissé, en 1863, à 6 cent. 62. Cette réduction de 0 cent. 11, appliquée à 4,052,000,000 de tonnes transportées à 1 kilomètre, représente une éco-

---

(1) Nous les donnerons à l'Appendice si la publication en est faite en temps utile.

nomie de près de 4.500,000 francs réalisée par le commerce. Si l'on se reportait à quelques années en arrière, à 1855 par exemple, on trouverait que, dans cette période de huit ans, le prix kilométrique s'est abaissé de plus de 1 centime, lequel, appliqué au tonnage de 1863, représente une réduction, sur les frais de transport, de 40 millions environ. Tels sont les résultats qui se réalisent spontanément par la force des choses et par le progrès des saines idées économiques ; ces résultats, si avantageux pour le commerce et l'industrie, ne le sont pas moins pour les compagnies elles-mêmes, qui, en servant les intérêts généraux, font une juste appréciation de leurs intérêts propres. Quant à l'exercice 1864, on peut juger qu'il donnera des résultats plus favorables encore que l'exercice précédent. »

ROUTES. — CHEMINS VICINAUX. — CHEMINS DE FER VICINAUX.

(Extrait de l'*Exposé, etc. Moniteur* du 19 février 1864).

Routes impériales. — Le développement progressif du réseau des chemins de fer semblerait devoir enlever, chaque année, aux routes impériales une nouvelle part de leur importance dans le système général des communications intérieures de l'Empire. Cependant. les faits continuent à contredire cette prévision, et à démontrer que les chemins de fer, tout en détournant des routes qui leur sont parallèles les transports à grande distance, ont développé tout au moins sur les voies transversales, de nouveaux éléments de trafic qui maintiennent l'ensemble de la circulation à un niveau à peu près constant. Ainsi, le dernier Exposé de la situation de l'Empire rappelait que la circulation moyenne des routes impériales constatée en 1857 était un peu supérieure à celle de 1852, encore bien que la longueur des chemins de fer exploités se fût élevée, dans cette période de temps, de 3, 859 à 7,447 kilomètres. Aujourd'hui le dernier comptage effectué en 1864, et dont on achève en ce moment les relevés, donne des résultats à *peine inférieurs à eeux* de 1857, alors que la longueur des

lignes de fer exploitées a atteint, dans le cours de l'année dernière, le chiffre de 13,057 kilomètres; la circulation moyenne diurne ne s'est abaissée que de 246 à 237 colliers environ.

Chemins vicinaux. — Le service des chemins vicinaux continue à se développer dans les plus heureuses conditions. Les ressources qui, d'après le dernier rapport quinquennal, présentaient une moyenne annuelle de 87,500,000 francs, se sont élevées, en 1862, à 113,095,645 francs, et ont atteint 120,752,530 francs en 1863, savoir : 81,663,477 fr. 37 c. en argent, et 39,089,053 fr. 52 cent. provenant de prestations en nature.

L'accroissement des ressources a permis d'activer les travaux entrepris sur toutes les lignes de la vicinalité. Les résultats suivants ont été constatés pour 1863 :

	kilom.	m.
Chemins de grande communication, amenés à l'état :		
D'entretien	2,617	355
De premier empierrement	245	749
De terrassement	635	641
Chemins d'intérêt commun, amenés à l'état :		
D'entretien	2,625	820
De premier empierrement	603	847
De terrassement	1,427	192
Chemins vicinaux ordinaires, amenés à l'état :		
D'entretien	4,024	133
De premier empierrement	1,053	752
De terrassement	2,171	883

Ces travaux ont coûté, savoir :

	fr.
Chemins de grande communication	44,815,458 21
Chemins d'intérêt commun	31,781,895 56
Chemins ordinaires	38,912,043 41
Dépenses générales du service	5,243,133 71
TOTAL	120,752,530 89

Le prix de revient des travaux a varié suivant les catégories de chemins.

	Chemins de grande communication.	Chemins d'intérêt commun.	Chemins ordinaires.
Construction	9 33	5 15	4 40
Entretien	0 19	0 14	0 31

Au 31 décembre 1863, la situation des chemins vicinaux des trois catégories se résumait ainsi :

Chemins de grande communication.

Nombre : 3,797.

	Longueur.			
A l'état d'entretien.......	68,845 k	807		
A l'état de premier empierrement.............	2,537	470	81,459	208
A l'état de terrassement...	4,041	259		
A l'état de sol naturel.....	6,004	692		

Chemins d'intérêt commun.

Nombre : 6,671.

	Longueur.			
A l'état d'entretien........	43,409 k	037 m		
A l'état de premier empierrement.............	5,209	440	78,402	575
A l'état de terrassement...	8,959	914		
A l'état de sol naturel.....	20,824	184		

Chemins ordinaires.

Nombre : 206,800.

	Longueur.			
A l'état d'entretien........	111,253 k	505 m		
A l'état de premier empierrement.............	22,047	298	367,887	407
A l'état de terrassement...	43,806	273		
A l'état de sol naturel.....	190,780	331		

L'exécution des chemins de grande communication, comme l'indique ce relevé, est très-avancée : celle des chemins d'intérêt commun se ressent de la vive impulsion que la subvention spéciale affectée à l'achèvement de cette partie de la vicinalité, en vertu de la lettre impériale du 18 août 1861, a permis de donner aux travaux.

Chemins de fer vicinaux. — La création des chemins de fer vicinaux est aujourd'hui un fait accompli. L'expérience tentée par le département du Bas-Rhin a parfaitement réussi ; 79 kilomètres ont été ouverts à la circulation en 1864, et les populations des campagnes, que ces lignes sont surtout destinées à desservir, en apprécient chaque jour les avantages pour le transport des voyageurs et des marchandises. La dépense, au compte du service vicinal, ne s'est élevée qu'à 60,000 francs par kilomètre : elle a été *couverte à l'aide* des ressources de la vicinalité, des

sacrifices du département, de souscriptions particulières et de quelques subventions de l'État. Ce concours d'efforts a permis de mener à bonne fin une entreprise si utile pour les localités qui désormais se trouvent rattachées au grand réseau des lignes de chemins de fer.

D'autres départements se disposent à suivre, dans les conditions que comportent les dispositions locales, l'exemple donné par le Bas-Rhin.

TRAVAUX PUBLICS.

(Extrait de l'*Exposé de la situation de l'Empire*).

La situation générale des travaux publics extraordinaires se résume en peu de mots :

Le service des ponts et chaussées, comprenant les routes et ponts, la navigation intérieure et maritime et les travaux d'amélioration agricole, exige, à partir du 1er janvier 1865, pour l'achèvement des entreprises en cours d'exécution ou décrétées, les allocations suivantes :

Routes et ponts, y compris les grandes voies de communication de Paris	82,000,000
Navigation intérieure (rivières et canaux)	46,000,000
Navigation maritime (ports et phares)	87,000,000
Service hydraulique	21,000,000
TOTAL	236,000,000
Si l'on déduit de ce chiffre les crédits votés pour 1865, de manière à prendre pour point de départ le projet de budget de 1866, ci	36,867,200
On trouve la somme de	199,132,800
Soit en nombre rond	200,000,000

Tel est le chiffre total des crédits qui devaient être successivement ouverts à partir de 1866, si nulle entreprise nouvelle ne venait s'ajouter à celles qui doivent aujourd'hui participer à ces allocations. Mais, il faut bien le reconnaître, cette sorte de temps d'arrêt est absolument inconciliable avec les progrès de la richesse publique et avec le mouvement qui entraîne le commerce et l'indus-

trie vers des voies nouvelles. C'est un devoir impérieux pour le gouvernement de satisfaire, dans une juste mesure, aux nouveaux besoins qui se révèlent chaque jour, et de réaliser les légitimes espérances qu'il a été donné au pays de concevoir.

Le dernier Exposé de la situation de l'Empire a donné un aperçu du programme qui servait alors de base aux prévisions du gouvernement, et a fixé à la somme de 160 millions l'évaluation des entreprises à décréter. Les nouvelles études auxquelles l'administration s'est livrée, dans le cours de l'année dernière, n'ont fait que confirmer ses premiers aperçus. Elles lui ont démontré, toutefois, la nécessité de porter à 200 millions le montant des nouveaux ouvrages à entreprendre, et par conséquent à 400 millions le chiffre total des dépenses à faire, à partir de 1866, pour l'exécution des travaux extraordinaires en cours d'exécution ou à décréter.

En ce qui concerne les chemins de fer, nous avons déjà vu que les sommes à payer par l'État, en capital, à partir de 1865, s'élevaient, savoir :

Pour les travaux exécutés dans les conditions de la loi de 1842, à	40,000,000
Pour les subventions dues à diverses compagnies, à	35,200,000
TOTAL	75,200,000
Déduisant le crédit voté pour l'exercice 1865, ci..	9,780,000
Il reste pour dépenses à faire au 1er janvier 1866.	65,420,000

Indépendamment de cette somme, l'État est tenu, en vertu de la Convention internationale approuvée par décret impérial du 9 juin 1862, de payer au gouvernement italien, après l'achèvement du souterrain du Mont-Cenis, une subvention de 19 millions qui devra même être accrue, en cas d'anticipation du délai fixé pour l'achèvement des travaux, ce qui porte à 84,420,000 fr., soit 85 millions le montant des subventions à payer en capital pour l'exécution des chemins de fer décrétés.

Enfin, les conventions de 1863 ont stipulé, en faveur des grandes compagnies, des subventions qui s'élèvent, *pour les concessions*, tant définitives qu'éventuelles, à

395,500,000 fr. Ces subventions, payables en 92 annuités, exigent, comme nous l'avons dit, une allocation annuelle de 18,120,000 fr.

MINES ET USINES.

(Extrait de l'*Exposé de la situation de l'Empire*).
Moniteur, 19 février 1865.

En 1864, d'après les renseignements recueillis jusqu'à ce jour, l'extraction des mines de houille paraît avoir atteint 111 millions de quintaux métriques, d'une valeur de 1 fr. 14 c. le quintal. En 1859, la production ne s'était élevée qu'à 76,342,376 quintaux, valant 92,521,010 fr. ou 1 fr. 21 c. par quintal métrique ; de sorte qu'en cinq ans, alors que le prix de la houille est resté presque stationnaire, la production de nos mines s'est accrue de 35 millions de quintaux. Ce seul chiffre suffit pour se rendre compte de l'immense progrès qu'a fait, dans ces dernières années, l'exploitation des mines de combustible minéral.

Ajoutons qu'en 1863 la production des mines indigènes ne s'est élevée qu'à 105,944,000 quintaux métriques, c'est-à-dire qu'elle a été inférieure de 5 millions de quintaux à celle du dernier exercice.

Quant aux forges, voici les principaux résultats de leur travail :

La quantité de fonte fabriquée au charbon de bois, tant en fonte brute pour affinage ou pour moulage en seconde fusion qu'en fonte de première fusion, peut être estimée approximativement, en 1864, à 2,508,000 quintaux métriques, valant 39,335,000 francs. La quantité fabriquée au combustible minéral seul est évaluée à 7,668,000 quintaux métriques, valant 76,786,000 francs, et enfin la production de la fonte aux deux combustibles, qu'on confondait précédemment avec la fonte au coke, s'est élevée à 1,945,000 quintaux, valant 23,284,000 francs, soit en tout 12,121,000 quintaux, d'une valeur de 139,400,000 francs.

Si l'on compare ces résultats à ceux de l'année 1863, pour laquelle la production des fontes au bois a été de

2,592,500 quintaux métriques, et la production des fontes au combustible minéral seul ou mélangé de combustible végétal, de 8,900,000 quintaux, l'on voit que, depuis l'année dernière, l'activité des hauts fourneaux a été loin de se ralentir, et qu'il y a eu, sur le poids des fontes produites, augmentation de 628,500 quintaux métriques.

En 1859, la quantité fabriquée au charbon de bois atteignit 3,334,576 quintaux métriques, valant 53,436,000 francs, et celle au coke seul ou mélangé de combustible végétal, 5,309,619 quintaux, valant 64,287,000 francs; soit, en tout, 8,643,993 quintaux d'une valeur de 117 millions 723,000 francs.

Ainsi, de 1859 à 1864, en même temps que la quantité de fonte fabriquée au charbon de bois seul diminuait de plus de 800,000 quintaux métriques, les méthodes fondées sur l'emploi des deux combustibles se propageaient de plus en plus, et la production totale de la fonte augmentait, pour toute la France, de 3 millions et demi de quintaux métriques.

Pour les fers, les progrès ne sont pas moins dignes de fixer l'attention.

En 1864, il a été fabriqué 948,000 quintaux métriques de fer au charbon de bois, valant 27,460,000 francs; 198,000 quintaux métriques de fer aux deux combustibles, valant 7,653,000 francs, et 7,083,000 quintaux métriques de fer à la houille, valant 167,515,000 francs; soit, en tout, 7,928,000 quintaux métriques d'une valeur de 202,628,000 francs.

En 1863, la production des fers au bois avait atteint 754,000 quintaux métriques; celle des fers à la houille, 6,944,000 quintaux, et celle des fers aux deux combustibles, 208,500 quintaux; de sorte que, pendant le cours du dernier exercice, si le travail des forges où l'on a recours à l'emploi des deux combustibles, a éprouvé un ralentissement qui s'est traduit par une diminution, dans le chiffre de la production, de 116,500 quintaux métriques, il y eut par contre un accroissement de 639,000 quintaux, sur le poids des fers fabriqués à la houille.

En 1859, la production respective de ces trois mêmes sortes de fer a été évaluée à 807,335 quintaux métriques

pour le fer au combustible végétal, à 250,260 quintaux métriques pour le fer aux deux combustibles, et à 4 millions 148,668 quintaux métriques pour le fer à la houille; soit, en tout, 5,206,263 quintaux métriques; et, si l'on compare ces chiffres à ceux de l'année 1864, l'on voit que, pendant ces cinq dernières années, la production s'est accrue de 2,300,000 quintaux.

On compte, pour 1864, trente-quatre concessions d'une superficie totale de 26,088 hectares. De sorte qu'il existait sur le territoire de l'Empire, au 31 décembre 1864, 1,153 concessions de mines, savoir :

Houille	587
Fer	244
Substances minérales autres que le fer et la houille	322

Enfin, il y avait encore, au 1er janvier 1865, 150 demandes en concession pendantes.

SOMMES RECOUVRÉES A L'ÉTRANGER

AU PROFIT DES FRANÇAIS.

(Extrait du *Moniteur du 11 mai 1864.*)

La protection que les agents du département des affaires étrangères sont appelés à exercer en faveur des intérêts français se manifeste surtout par les démarches de toute nature qu'entraîne le recouvrement des sommes réclamées à différents titres, soit par le Trésor, soit par les particuliers. Il suffira de quelques chiffres pour faire ressortir l'efficacité de leur intervention.

I. — *Sommes recouvrées sur les gouvernements étrangers pour le compte du Trésor français ou des administrations publiques.*

1861.

Recouvrement, pour le compte de quelques départements ministériels, des avances faites à divers gouvernements étrangers	64,029 »
Restitution à divers établissements hospitaliers français des dépenses d'entretien et de *rapatriement d'aliénés* ou d'enfants abandonnés *de nationalité étrangère*	4,093 66

1862.

Liquidation de la dette contractée, en 1823, par l'Espagne envers la France : sommes payées en exécution de la convention du 15 février 1862	25,000,000 »
Renonciation de la part du gouvernement espagnol à diverses sommes dues à ses nationaux à l'occasion des séquestres et prises maritimes opérées en 1823 et 1824 (exécution de la convention du 15 février 1862)	16,000,000 »
Recouvrement, pour le compte de quelques départements ministériels, des avances faites à divers gouvernements étrangers	148,210 63
Restitution à divers établissements hospitaliers français des dépenses d'entretien et de rapatriement d'aliénés ou d'enfants abandonnés étrangers	5.300 »

1863.

Solde débiteur du gouvernement anglais, versé au Trésor pour le règlement des dépenses de la guerre d'Orient	122,160 41
Recouvrement, pour le compte de quelques départements ministériels, des avances faites à divers gouvernements étrangers	195,892 18
Restitution de frais d'entretien et de rapatriement d'aliénés ou d'enfants abandonnés	7,053 »
TOTAL	41,546,738 88

II. — *Sommes recouvrées sur les gouvernements étrangers pour le compte des particuliers.*

1861.

Indemnité accordée par le gouvernement chinois aux sujets ou protégés français pour pertes, dommages ou mauvais traitements (traité de Pékin, ratifié le 12 janvier 1861)	7,500,000 »
Indemnité payée par le gouvernement chinois aux victimes de l'attentat de Tang-Tchéou	1,539,918 87
Indemnité pour les anciens colons d'Haïti	2,400,000 »
Service de l'emprunt haïtien (payement des intérêts et amortissement des titres sous le contrôle du département des affaires étrangères)	800,000 »

Restitution de sommes faisant partie d'un

convoi d'argent saisi au Mexique par le général Degollado..............................	1,864,485 »
Indemnité obtenue du gouvernement ottoman pour divers sujets français à l'occasion des événements de Djeddah....................	1,408,043 »
Indemnité obtenue du gouvernement marocain pour dommages causés, en 1844, à dix sujets français...............................	145,009 33
Indemnité obtenue du gouvernement de Venezuela pour dommages causés à des Français....................................	92,426 95
Indemnité obtenue du gouvernement de l'Équateur pour dommages causés à des Français.	37,278 40
Indemnité obtenue du gouvernement de la Nouvelle-Grenade pour dommages causés à des Français.................................	14,523 »
Recouvrement de créances de deux maisons françaises sur le gouvernement chinois.......	70,000 »
Restitution par divers gouvernements de droits ou amendes indûment prélevées sur des capitaines ou négociants français.............	24,104 »
Indemnité obtenue du gouvernement chinois pour pillage d'un navire français.............	23,352 »
Recouvrement de créances de militaires savoisiens sur le gouvernement italien.........	12,029 78
Indemnité accordée par le gouvernement prussien pour dépenses occasionnées à des armateurs français par le sauvetage d'un navire prussien................................	8,000 »

1862.

Indemnité pour les anciens colons d'Haïti...	2,400,000 »
Service de l'emprunt haïtien...............	800,000 »
Signature d'une convention stipulant le payement, par le gouvernement de Buenos-Ayres, à 87 Français, de la somme de........	1,200,000 »
Indemnité obtenue du gouvernement ottoman pour pillage et destruction d'un navire français naufragé sur la côte de Bengazy......	270,000 »
Indemnité obtenue du gouvernement chinois pour le pillage de deux navires français......	24,000 »
Indemnité obtenue pour la famille d'un vice-consul français assassiné en 1859 à Zeila.	100,000 »
Recouvrement de créances de plusieurs Français sur divers gouvernements...............	46,330 »

Indemnité accordée par le gouvernement

de l'Australie à un Français victime d'un accident	50,000	»

1863.

Liquidations des réclamations de plus de 500 Français contre le gouvernement de l'Uruguay.	11,872,400	»
Indemnité pour les anciens colons d'Haïti...	3,000,000	»
Service de l'emprunt haïtien	800,000	»
Secours accordé par le gouvernement égyptien à des négociants français victimes d'un incendie au Caire	730,000	»
Payement par le gouvernement espagnol d'indemnités réclamées depuis 1823 par des armateurs français (exécution de la convention du 15 février 1862)	507,254	72
Payement déjà effectué par le gouvernement italien d'une partie des indemnités réclamées par les Français victimes du bombardement de Palerme	446,250	»
Indemnité obtenue du gouvernement ottoman pour dommages éprouvés par des sujets ou protégés français, à l'occasion des événements de Syrie	533,258	25
Indemnité obtenue du gouvernement haïtien pour le pillage de deux navires français	20,000	»
Indemnité obtenue du gouvernement grec pour dommages causés à des sujets français...	54,000	»
Recouvrement d'une créance pour fourniture de marchandises faite au gouvernement égyptien	40,000	»
Créances diverses, restitution de droits ou d'amendes, etc	66,331	50
TOTAL	38,868,994	80

III. — *Sommes recouvrées sur les particuliers à l'étranger pour le compte de sujets français.*

Ce chapitre comprend les successions françaises ouvertes à l'étranger, dont il appartient aux agents diplomatiques et consulaires de poursuivre et de surveiller la liquidation, et les créances sur particuliers dont le recouvrement est dû à l'intervention de ces agents.

Il serait trop long de donner le détail de toutes les rentrées effectuées à ce titre entre les mains de sujets français,

par suite du grand nombre de parties prenantes qui s'élève annuellement à 8 ou 10,000 familles. Quelques-uns des remboursements étant faits, d'ailleurs, directement, soit aux ayants-droit, soit à leurs mandataires, il serait difficile d'en établir le chiffre exact. La comptabilité des chancelleries diplomatiques et consulaires permet néanmoins de s'en rendre compte, et l'on ne saurait évaluer à moins de 4 à 5 millions le montant des sommes ainsi recouvrées par les soins des agents français, ce qui donne, en moyenne, pour les trois dernières années, le chiffre de 13,500,000 fr.

Il convient de faire figurer dans ce même chapitre les produits des liquidations de sauvetage des navires français naufragés à l'étranger. La direction des sauvetages, dans la plupart des pays, appartient aux consuls, qui, dans l'exercice de cette partie importante de leurs fonctions, n'ont que trop souvent l'occasion de témoigner de leur dévouement aux intérêts de notre marine marchande et à ceux des assureurs et armateurs en particulier. Le relevé des sommes transmises à ce titre, par les agents du service consulaire au ministère de la marine, pour être réparties entre les ayants-droit, fournit les chiffres suivants :

1861 pour 129 navires naufragés.	753,259 68
1862 — 91 —	494,550 67
1863 — 166 —	965,209 »
TOTAL............	2,213,019 35

En récapitulant ces différentes sommes, le montant des recouvrements opérés, dans l'espace des trois dernières années, par suite des démarches des agents diplomatiques et consulaires du gouvernement de l'Empereur, s'élève à :

Pour le compte du Trésor et des administrations publiques............................	41,546,738 88
Pour le compte des particuliers :	
Réclamations contre les gouvernements étrangers..................................	38,868,994 80
Successions et créances sur particuliers....	13,500,000 »
Produit des sauvetages.....................	2,213,019 35
Soit un total de............	96,128,753 03

dont 41,546,738 fr. 88 c. pour le Trésor ou les administrations publiques. et 54,582,014 fr. 15 c. pour les particuliers.

EMPRUNTS COMMUNAUX.

(*Exposé de la situation de l'Empire.*)

Le nombre des emprunts communaux soumis à la sanction du Corps législatif a diminué dans la dernière session. Il était de 44 en 1863; il n'a été que de 33 en 1864, et le montant des sommes à réaliser s'est abaissé de 61,255,000 francs à 30,337,100 francs. Deux de ces emprunts ne sont même que des avances de fonds faites à l'État par les villes de Lille et de Brest, en vue d'activer, dans la première, l'achèvement des nouvelles fortifications, dans la seconde, l'exécution du port Napoléon. Ces avances s'élèvent à 6,800,000 francs, ce qui réduit, en réalité, à 23,537,100 francs le montant des emprunts autorisés en 1864, dans un intérêt purement communal.

Dix-neuf de ces emprunts seront remboursés à l'aide des revenus ordinaires. Un seul, celui de Marseille, s'élevant à 9 millions, est remboursable en 50 années. Les autres seront amortis, savoir : 1 en 34 ans; 10 de 21 à 30; 11 de 12 à 20 ; et 10 en moins de 12 ans.

Tous les travaux entrepris par les communes à l'aide de ces ressources ont une utilité facile à apprécier : 13,159,100 francs sont affectés à des opérations de voirie; 3,420,000, à des constructions d'églises, de lycées, d'écoles, de halles et marchés, d'abattoirs, etc.. 765,000 fr. à des distributions d'eau. Une somme de 6,193,000 francs est destinée à des conversions de dettes.

MONNAIES.

(*Moniteur du 19 février 1865*).

La fabrication des monnaies d'or a repris plus d'acti-
vité en 1864; elle s'est élevée à 274 millions, dépassant
insi de 63 millions et demi les résultats de l'année pré-
édente.

L'émission des monnaies d'argent au titre de 835/1000
torisée par la loi du 25 mai dernier a commencé dès les
emiers jours d'août. Les quantités produites par les
nnaies de Paris, Strasbourg et Bordeaux, s'élèvent à

7 millions. Il y a donc lieu de compter que le commerce et l'industrie n'auront plus à souffrir de la rareté des monnaies divisionnaires, rareté qui excitait des plaintes universelles.

BANQUE DE FRANCE.

COMPTE RENDU DE SES OPÉRATIONS PENDANT L'ANNÉ 1864.

§ 1. — *Masse des opérations.*

En 1863, le chiffre des opérations s'élevait à..	7,542,276,100
Il s'élève en 1864 à.........................	7,909,327,600
Soit pour 1864, une augmentation de.........	367,051,500

§ 2. — *Du taux de l'escompte.* — Pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler, le taux de l'escompte a subi de nombreuses variations. Au moment où l'exercice 1864 s'est ouvert (26 décembre 1863), il était à 7 p. 100 depuis le 13 novembre de la même année, et y a été maintenu jusqu'au 24 mars 1864, époque à laquelle il a été abaissé à 6 p. 100 Puis il est successivement remonté à 7 p. 100 le 6 mai, et à 8 p. 100 le 9 du même mois. Le 20 mai, il est descendu à 7 p. 100 et à 6 p. 100 le 26 suivant. Ramené au taux de 7 p. 100 le 9 septembre et à 8 p. 100 le 13 octobre, il est successivement descendu :

A 7 p. 100 le 3 novembre ;
A 6 p. 100 le 24 —
A 5 p. 100 le 8 décembre;

Et enfin à 4 1/2 p. 100 le 22 du même mois, taux auquel il est encore aujourd'hui.

Le taux moyen, pendant le cours de l'année, a été de 6,51 p. 100.

« Dans ces variations du taux de l'escompte, nous n'avons fait que subir la loi de l'état du marché financier et monétaire ; toutefois, nous avons été assez heureux pour demeurer généralement au-dessous du taux des principales places de l'Europe, et spécialement pour maintenir une différence sensible avec la Banque d'Angleterre. »

§ 3. — *De l'escompte des effets de commerce et du portefeuille.* — Comparé à celui de 1863, le chiffre de

l'escompte présente une augmentation de plus de 800 millions.

En 1863, il s'est élevé à....................	5,688,234,600
En 1864, il s'élève à........................	6,550,735,400
Augmentation.................	862,500,800

Le nombre des effets escomptés est, pour Paris, de 2,300,739, représentant en somme 2,982,713,689 fr. Soit en moyenne, par effet, 1,291 fr. 35. Pour les succursales, de 2,415,487 effets, représentant une somme de 3,568,021,700 fr. Soit en moyenne, par effet, 1,477 fr. 15.

Au 28 janvier 1864, les deux portefeuilles réunis de Paris et des succursales présentaient un chiffre de 791,655,600 fr. C'est le maximum de l'année. Le minimum, au 24 décembre 1864, était de 561,603,400 fr. Il est aujourd'hui, 26 janvier 1865, de 642,780,000 fr.

Le chiffre des effets de commerce présentés à l'escompte à Paris pendant l'année 1864, s'élève à 2,334,830 pour une somme de 2,881,402,642 fr. Sur ce total, il a été rejeté par le conseil 34,495 effets pour une somme de 43,042,000 fr. Cette somme représente : 1° les effets irréguliers qui, après régularisation, peuvent être représentés; 2° les effets porteurs de signatures dont la solvabilité était douteuse ; 3° enfin, ceux qui, bons au point de vue des signatures, avaient tous les caractères de papier de circulation. Il en résulte que les rejets portant uniquement sur les effets de commerce, s'élèvent à peine à 1 p. 100.

Nota. — Pendant le mois de décembre, à Paris, il a été présenté à l'escompte une somme de 273,103,853 fr., sur laquelle 3,014,952 fr. ont été rejetés, soit 1 fr. 10 p. 100,

Dans les trois derniers jours de décembre (29, 30 et 31), sur 103,994,510 fr. d'effets présentés, 480,459 fr. seulement ont été refusés, soit 0 fr. 46 p. 100.

Dans les succursales, pendant le même mois de décembre, la somme des billets admis à l'escompte a été de 362,837,466 fr.

§ 4. — *Des avances sur effets publics, chemins de fer, etc.* — Les opérations de cette nature n'atteignent pas, pour 1864, la moitié du chiffre qu'elles représentaient en 1863.

Elles donnaient, pour cette année, un chiffre total de	999,249,800
Elles ne s'élèvent, en 1864, qu'à	423,278,100
Soit une diminution de	575,971,700

Qui se répartit comme suit :

Avances :	1863.	1864.	Diminution pour 1864.
Sur Bons du Trésor, obligations de la ville, canaux, etc.	39,337,800	16,685,200	22,652,600
Sur rentes	475,859,600	133,392,700	342,466,900
Sur valeurs de chemins de fer	478,424,150	268,740,900	209,683,250
Sur obligations du crédit foncier	5,628,250	4,459,300	1,168,950
	999,249,800	423,278,100	575,971,700

Depuis le 25 mars 1864, jusqu'à la fin de l'exercice, le taux d'intérêt des avances a toujours été maintenu à 1 p. 100 au-dessus du taux de l'escompte. On a cru devoir, dans l'intérêt des effets de commerce, conserver cette différence.

§ 5. — *Des réserves métalliques.*

Les encaisses réunis de la Banque et des succursales étaient, au 26 décembre 1863, jour où a commencé l'exercice de 1864, de	212,489,200
Leur maximum, au 24 décembre 1864, était de	367,503,000
Leur minimum, au 18 janvier 1864, de	151,925,900
Ils sont aujourd'hui, 26 janvier 1865, à	322,120,000

En 1864, on a consacré au payement d'achats d'or, une somme de 693,794 fr. 73 c.

§ 6. — *De la circulation des billets.*

Le chiffre de la circulation des Billets émis par la Banque centrale et les succursales était, au 26 décembre 1863, de	747,415,700
Le maximum, au 30 janvier 1864, était de	839,641,800
Le minimum, au 6 juin de la même année, était de	720,397,700
Il est aujourd'hui, 26 janvier 1865, de	808,283,925

Savoir:

10	Billets de 5,000	....	50,000
437,324	id. de 1,000	....	437,324,000
185,090	id. de 500	....	92,545,000
223,138	id. de 200	....	44,627,600
2,046,010	id. de 100	....	204,601,000
550,197	id. de 50	....	27,509,850
3,441,769	id. pour	....	806,657,450
Billets de diverses coupures des anciens types...			1,626,475
			808,283,925

§ 7. — *Des mouvements généraux des espèces, billets et virements dans la Banque centrale.* —L'ensemble de ces mouvements diffère peu de celui de l'année 1863. Il s'élève, en 1864 :

Pour les virements	à 14,019,306,700	en 1863	15,220,624,800
Pour les billets....	à 12,730,741,800	—	11,839,071,500
Pour les espèces...	à 1,974,591,100	—	1,806,094,100
	28,724,639,600		28,865,790,400
Différence en moins pour 1864.........			141,150,800

§ 8. — *Des effets au comptant.*

En 1863, le nombre des effets encaissés s'élevait à		1,302,042
pour une somme de............	1,752,262,100	
En 1864, le nombre des effets est de...........................		1,266,312
Pour une somme de.............	1,701,317,100	
En moins pour 1864, effets.......		35,730
Pour une somme de.............	50,945,000	

Ce service si considérable est purement gratuit.

§ 9. — *Des comptes courants de Paris.*

En 1863, le maximum des comptes courants de Paris avait été, au 6 mai, de...............................	186,889,600
Le minimum, au 21 octobre, de.................	108,341,400
En 1864, le maximum, au 25 janvier, était de....	168,515,400
Le minimum, au 26 septembre, de............	86,339,600
Les comptes courants réunis de Paris et des succursales s'élevaient, au 4 février, à...........	184,134,200
Leur minimum, au 22 septembre, était de.......	110,529,600

§ 10. — *Des billets à ordre tirés de la Banque sur les*

succursales, et vice versâ, et des virements. — En 1863, les billets à ordre et virements délivrés par la Banque centrale et ses succursales s'élevaient, y compris les versements des receveurs généraux, à 788,341,600 fr.

En 1864, ils s'élèvent, pour Paris, à...........................	191,335,500	
Et pour les succursales, à........	324,699,100	822,425,400
Les versements des receveurs généraux dans les succursales, montent à..................	306,390,800	
Augmentation pour 1864..............		34,083,800

§ 11. — *Du service des recettes en ville (effets au comptant compris).* — L'importance de ce service s'accroît chaque année.

En 1863, le nombre des effets encaissés était de...		3,085,474
Pour une somme de.............	4,629,385,200	
En 1864, il est de................		3,294,828
Pour une somme de.............	5,020,753,200	
En plus, en 1864, effets..........		209,354
Pour une somme de.............	391,368,000	

La plus forte recette, comme somme à encaisser, a été celle du 30-31 janvier 1864. Elle montait à 106,873,667 fr. 59 c., en 95,597 effets. C'est la plus forte depuis la fondation de la Banque. La plus chargée en nombre d'effets a été celle du 30 avril. Elle s'élevait à 102,167,278 fr. 90 c. pour 104,536 effets.

§ 12. — *Des effets en souffrance.*

Le compte d'effets en souffrance était débiteur, au 24 décembre 1863, de.....................................	15,673 08
Les effets impayés qui y sont entrés dans le cours de l'année 1864, s'élevaient à...............	583,023 85
TOTAL.................	598,696 93

Cette somme a été recouvrée entièrement.

Il a été réservé, sur les bénéfices de l'année 1864, en prévision de pertes possibles, une somme de 327,000 fr., applicable pour 227,000 fr. aux succursales, et pour 100,000 fr. à Paris.

« *L'année dernière* à pareille époque, mon honorable

prédécesseur vous annonçait que, sur les réserves faites en 1861 et 1862, en prévision des pertes que pouvait faire craindre la liquidation des affaires grecques, il avait été déjà prélevé une somme de 634,000 fr. pour accroître le dividende du 2e semestre 1862, et qu'il avait le légitime espoir qu'une seconde répartition pourrait avoir lieu dans le courant de l'année 1864.

» Cette confiance n'a pas été déçue et vous avez reçu, messieurs, à titre de répartition extraordinaire, au mois d'octobre, une somme de 35 fr. par action. Nous avons l'espoir fondé de recouvrer avec le temps le solde de cette créance. »

§ 13. — *Du service de la caisse des dépôts de titres.*

Le nombre des titres en caisse, au 24 décembre 1863, s'élevait à		2,082,194
Représentant une valeur de	1,076,676,800	
En 1864, il s'élève à		2,245,075
Pour une somme de	1,116,886,000	
C'est, pour 1864, une augmentation, en nombre de titres, de		162,881
En valeur, de	40,209,200	

Ces titres, de 783 natures différentes, appartiennent à 22,302 déposants.

Les arrérages encaissés par la Banque, tant pour les valeurs déposées que pour celles engagées en garantie d'avances, représentent une somme de 70,853,252 fr. pour 4,465,498 coupons et titres nominatifs.

Les succursales, indépendamment des arrérages et coupons qu'elles ont encaissés elles-mêmes et qui, pour cette année, s'élèvent à la somme de 10,072,036 fr., ont transmis à la Banque, pour en faire le recouvrement, 592,116 coupons, pour une somme de 6,320,507 fr.

Le service des dépôts augmente également d'importance dans les trois succursales de Bordeaux, Lyon et Marseille, où il est organisé. Leurs caisses renfermaient, au 7 décembre dernier, 479,843 titres, d'une valeur de 227 millions, appartenant à 7,300 déposants. A pareille époque de l'année 1863, les titres ne s'élevaient qu'à 438,000, appartenant à 6,370 déposants et représentant une valeur de 217 millions.

§ 14. — *Des succursales.*

Les opérations des succursales s'élevaient, en 1863, à..................................	1,194,813,200
Elles s'élèvent, en 1864, à..................	1,427,928,100
Augmentation pour 1864...............	233,114,900

Tableau comparatif du montant des opérations des succursales de la Banque pendant les années 1863 *et* 1864.

SUCCURSALES.	MONTANT DES OPÉRATIONS.	
	1863.	1864.
Agen....................	19,904,700	21,872,200
Amiens.................	47,668,200	54,143,900
Angers..................	48,361,000	48,234,200
Angoulême...............	52,681,200	55,464,200
Annonay.................	9,232,000	9,396,800
Arras....................	31,918,000	33,619,000
Avignon..................	44,803,900	40,112,600
Bar-le-Duc...............	43,847,600	37,231,600
Bastia...................	9,857,100	8,505,700
Bayonne..................	36,254,700	28,776,000
Besançon.................	96,194,100	99,775,100
Bordeaux.................	320,673,500	273,966,100
Brest....................	16,409,900	9,890,500
Caen.....................	59,098,300	67,632,300
Carcassonne..............	24,713,500	22,388,760
Châlon-sur-Saône.........	2,207,600	17,754,400
Châteauroux..............	11,533,500	11,678,600
Clermont-Ferrand.........	34,854,600	39,610,200
Dijon....................	42,376,400	46,706,300
Dunkerque................	31,700,800	31,129,400
Flers....................	5,313,300	5,834,300
Grenoble.................	41,869,300	34,568,700
Havre (Le)...............	264,207,700	314,392,200
Laval....................	17,245,300	22,799,000
Lille....................	355,471,600	381,900,800
Limoges..................	35,476,900	37,964,600
Lyon.....................	353,756,500	302,624,500
Mans (Le)................	52,544,500	51,081,400
Marseille................	511,544,000	654,182,200
Metz.....................	33,704,400	30,115,800
Montpellier..............	78,171,500	76,760,400
Mulhouse...............	117,615,100	125,034,000
Nancy..................	40,004,700	45,759,800

Nantes	164,966,200	165,596,800
Nevers	19,293,400	23,094,400
Nice	19,844,200	11,961,600
Nîmes	67,936,900	75,106,600
Orléans	51,200,900	57,818,100
Poitiers	21,666,300	21,453,700
Reims	67,300,200	70,859,400
Rennes	32,840,600	29,405,300
Rochelle (La)	29,888,200	26,259,400
Rouen	160,489,100	186,780,300
Saint-Etienne	72,964,300	72,773,200
Saint-Lô	27,583,300	25,059,900
Saint-Quentin	126,360,700	141,258,900
Sedan	32,481,000	28,743,100
Strasbourg	113,172,100	129,297,300
Toulon	42,160,300	45,580,700
Toulouse	81,085,800	74,715,500
Tours	30,031,200	27,077,300
Troyes	36,520,600	43,088,800
Valenciennes	106,112,500	130,392,600
	4,194,813,200	4,427,928,100

Augmentation de 1864 sur 1863..... 233,144,900

§ 15. — *Des dépenses de la Banque centrale et de ses succursales.*

Les dépenses de la Banque centrale se sont élevées à	3,526,082
Celles des succursales à	3,578,340
TOTAL	7,104,422
Déduisant de cette somme les frais de transport d'espèces, s'élevant à	366,509
Il reste pour les dépenses ordinaires	6,737,913

§ 16. — *Des dividendes.*

Le dividende du 1er semestre 1864 a été de	95
Celui du 2e semestre, de	105
Soit pour l'année	200

par action, répartis entre 14,367 actionnaires représentant 182,500 actions, sur lesquelles 109,031 appartiennent à des propriétaires ayant la libre disposition de leurs biens, et 73,469 à des *mineurs*, interdits, femmes mariées et *établissements publics.*

Extrait du *Rapport des Censeurs*.

Les vérifications mensuelles de la Caisse des dépôts volontaires, n'ont laissé aucun doute aux censeurs sur l'ordre et la régularité parfaite qui existent dans cette partie délicate du service, qui laisse peser sur la Banque l'énorme responsabilité qu'entraîne la garde d'un aussi grand nombre de titres de toute nature, dont la quantité augmente constamment, comme le démontre la situation de cette année, comparée à celle des années précédentes.

Au 24 décembre 1864, cette Caisse renfermait :

2,245,075	titres, de 783 natures différentes, remis par...............	22,302 déposants.
	Au 24 décembre 1863, elle renfermait :	
2,082,194	titres, de 768 natures différentes, remis par..............	20,646 déposants.
	C'est donc une augmentation de :	
162,881	titres, et.....................	1,656 déposants.

La valeur de ces titres était :

En 1864, de...............................	1,116,886,000
En 1863, de...............................	1,076,676,800
Soit pour 1864, une augmentation en valeur de....................................	40,209,200

Et si l'on compare l'année 1864 avec l'année 1855, on trouve en 9 années, une augmentation de 1,636,408 titres et de 16,120 déposants ; soit par année : 181,823 titres et 1,791 déposants.

En outre des dépôts volontaires, il y a encore les dépôts servant de garantie aux avances sur titres. Au 24 décembre dernier, cette nature de dépôts présentait un chiffre de 155,098 titres, pour une somme de 105,914,985 francs.

Dans le projet pour les nouvelles constructions, ces deux services doivent être largement pourvus, de manière à satisfaire à leurs besoins présents et même à leurs besoins futurs.

Les produits bruts de la Caisse des dépôts ont été, cette *année*, de 544,583 francs 30 centimes. Les frais à déduire *pour avoir le produit* net, sont considérables, par suite du

nombreux personnel qu'exige ce service; mais c'est moins en vue des bénéfices à réaliser que des services à rendre, que cet établissement a été créé en 1853. Le développement qu'il a pris et l'empressement du public à profiter des facilités qu'il lui offre, démontre que ce but a été atteint.

Émissions de billets. — Il a été émis, pendant l'exercice 1864, 2,875,000 billets, représentant 663,750,000 fr., savoir :

350,000	billets	de	1,000 fr.	de la Banque	350,000,000f
225,000	—	de	500	—	112,500,000
75,000	—	de	200	—	15,000,000
1,500,000	—	de	100	—	150,000,000
725,000	—	de	50	—	36,250,000
2,875,000	billets.				663,750,000f

C'est, comparativement à l'année 1863, une augmentation, en nombre de billets, de 717,000. Néanmoins, le chiffre que représentent ces billets est inférieur de 228,250,000 francs à celui des émissions faites en 1863, ce qui s'explique par les petites coupures de 50 francs, émises en 1864.

Ainsi les billets de 100 francs émis en 1863, ne s'élevaient qu'à 1.275,000, pour 127,500,000 francs. En 1864, il en a été émis 1,500,000, pour 150 millions. Mais les billets de 50 francs, émis dans le courant de cette année, s'élèvent à 725,000, et ne représentent qu'une somme de 36,250,000 francs.

Annulations. — Il a été annulé, dans le cours de l'année 1864, 2,093,873 billets pour une somme de 793,591,500 francs, savoir :

56	billets	de	5,000f	de la Banque centrale pour.......	280,000f
507,640	—	de	1,000	—	507,640,000
171,000	—	de	500	—	85,500,000
76,600	—	de	200	—	15,320,000
1,281,000	—	de	100	—	128,100,000
2,036,296	billets pour....................				736,840,000f
56,543	billets	de	1,000f	des succursales pour........	56,543,000f

1,030	—	de 200	—	206,000 f
2	—	de 1,000 des anciens comptoirs pour....		2,000
2	—	de 250	—	500
2,093,873	billets pour....................			793,591,500 f

Comparativement à 1863, l'année 1864 présente une augmentation de 1,100,941 billets annulés, pour une somme de 426,161,950 francs.

Brûlements. — Il n'a point été détruit de billets cette année.

La substitution des billets imprimés en bleu à ceux imprimés en noir, a fait rentrer dans un espace de temps très-restreint, une si grande quantité de billets destinés à ne plus être remis en circulation, que le gouvernement de la Banque a jugé prudent de s'écarter des habitudes suivies jusqu'ici pour la destruction des billets. Ceux annulés en 1864 sont réservés, afin d'être à même de redresser avec certitude les erreurs, s'il s'en était glissé quelques-unes, malgré tous les soins apportés à ce travail extraordinaire.

Billets à retirer de la circulation. — Le solde du compte particulier ouvert pour les billets à retirer de la circulation (billets émis depuis l'origine de la Banque jusqu'à l'année 1828) était, au 24 décembre 1864, de 1,119,000 francs, composé comme suit :

	604	billets de 1,000 fr.	pour	604,000 fr.
	1,030	— de 500	—	515,000
TOTAL..	1,634	billets	pour	1,119,000 fr.

Dans ce chiffre de 1,634 billets, figurent 12 billets de 1,000 fr. et 10 billets de 500 fr., dont quelques-uns remontent, comme date de création, au mois de nivôse de l'an VII.

Les billets provisoires de 100 francs, sur papier vert, restent dans la circulation pour une somme de 94,900 fr., représentée par 949 billets. Il en est rentré 28 pendant l'année 1864.

Aujourd'hui que l'on a cessé d'imprimer les billets en *noir, et que tous ceux* qui rentrent ne sont plus remis en

circulation, il a paru opportun d'établir un nouveau compte des billets à rentrer, dans lequel on comprendrait tous les billets émis depuis la création de la Banque jusqu'aux derniers billets imprimés en noir. Ce compte, arrêté au 19 janvier 1865, est établi dans le tableau suivant :

	COUPURES.	NOMBRE DE BILLETS ÉMIS.	RENTRÉS.	RESTANT en circulation.
Banque centrale.	5,000	4,000	2,870	1,130
	1,000	4,024,600	3,961,901	62,699
	500	2,073,600	2,005,307	68,293
	200	1,125,000	869,777	255,223
	100	7,350,000	6,828,816	521,184
		14,577,200	13,668,671	908,529
Anciens compt..	1,000	12,250	12,234	16
	250	44,000	43,868	132
		56,250	56,102	148
Succursales.....	1,000	387,000	277,699	109,301
	200	310,000	291,796	18,204
		697,000	569,495	127,505
RÉCAPITULATION :				
Banque centrale..........		14,577,200	13,668,671	908,529
Anciens comptoirs.........		56,250	56,102	148
Succursales..............		697,000	569,495	127,505
		15,330,450	14,294,268	1,036,182

Immeubles. — L'immeuble qu'occupe la Banque à Paris, et le mobilier qu'il contient, figurent toujours sur le bilan pour 4 millions. Les 53 succursales sont propriétaires d'immeubles dont les prix d'achat ou de construction représentaient :

Au 24 décembre 1864 une somme de............	14,749,156
L'amortissement, à la même époque, avait été de.	10,422,000
Ces immeubles restent donc pour...............	4,327,156

Personnel de la Banque. — Le nombre des directeurs, *chefs principaux*, *chefs*, commis et agents subalternes de

tout ordre, s'élevait, au 24 décembre 1864, à 1,130, dont 540 à Paris et 590 dans les succursales.

Caisse de réserve. — Elle possède 5,696 francs de rente 3 p. 100 et 2,046 actions de la Banque ayant coûté 3,914,885 fr. 95 c.

Bénéfices réservés en exécution de la loi du 9 juin 1857. — L'article 8 de cette loi dispose que l'excédant du produit des escomptes sur le taux de 6 p. 100, sera ajouté au fonds social. La somme, au 24 décembre 1864, était de 6,916,123 fr. 71 c.

Opérations générales. — 53 succursales ont fonctionné en 1864.

Leurs opérations se sont élevées à...........	4,427,928,100
Augmentation sur 1863......................	233,114,900
Les frais ordinaires (non compris les ports d'espèces, de 342,518 fr. 53 c.) se sont élevés à...................................	3,235,821
Augmentation sur 1863......................	18,075
Les bénéfices nets ont été de................	17,673,634
Augmentation sur 1863......................	6,215,840
Les opérations de la Banque centrale se sont élevées, en 1864, à........................	3,481,399,489
Augmentation sur 1863......................	133,936,600
Les frais ordinaires (non compris les ports d'espèces, de 23,990 fr. 45 c.) se sont élevés à..	3,502,092
Augmentation sur 1863......................	146,509
Les bénéfices nets, déduction faite de 6,914,716 fr. pour arrérages de rentes appartenant à la Banque, lesquels ne peuvent être compris dans le produit des opérations, se sont élevés à...................................	19,625,690
Augmentation sur 1863......................	4,437,600

Les produits nets se trouvent ainsi dans la proportion de :

47.38 p. 100 pour les succursales, au lieu de 43 p. 100, en 1863 :

52.62 p. 100 pour Paris, au lieu de 57 p. 100, en 1863.

LOIS ET DÉCRETS

Relatifs à des matières économiques et financières.

BULLETIN DES LOIS DE 1864.

FINANCES (1).

12 janvier. Émission d'un emprunt de 300 millions (Rente 3 p. 100).
29. — Le minimum d'une inscription de rente est fixé à 5 fr. (au lieu de 10).
3 févr. Loi sur les suppléments de crédit de l'exercice 1863 ; la distribution de ces crédits par chapitres, se trouve au décret du 9 mars suivant.
8 juin. Loi sur les suppléments de crédit de 1864. Voy. le décret du 2 juillet pour la distribution par chapitre.
— Budget de 1865 (Loi de finances). La distribution par chapitre se trouve au décret du 15 nov.
— Règlement du compte de 1861.
18 juin. Titres de rente mixtes (nominatifs et au porteur).
15 déc. Budget de la Caisse des dépôts et consignations.

Crédits supplémentaires ou nouveaux (date des lois).

9 mars 1864 (Funérailles de M. Billault).
16 avril (Contrôle et surveillance des chemins de fer).
28 mai (Manufacture d'armes de Saint-Étienne).

Virements de crédits (dates des crédits).

Ministère d'Etat. 31 déc. 1863, 25 juin 1864.
Min. de la maison de l'Empereur, etc., 19 mars 1864 (2 décrets).
Min. de la marine, 23 déc. 1863 (2 décrets), 25 déc. 1863.
Min. de la guerre, 30 déc. 1863, 20 nov. 1864, 27 novembre 1864.
Min. de l'intérieur, 23 mars 1864, 23 avril, 21 mai, 21 juillet, 24 août.
Min. des finances, 26 mars 1864, 30 avril, 10 nov., 21 déc.

---

(1) *Nous omettons les décrets* qui sont de simples formalités de comptabilité.

Min. de l'instr. publique, 4 juin.
Min. de l'Algérie, 2 juillet.
Min. de la justice, 17 sept.
Gouvernement de l'Algérie, 4 juin, 20 nov.
Légion d'honneur, 13 janvier (2 décrets).

DOUANES. COMMERCE. NAVIGATION. PÊCHE.

20 janv. 1864. Les navires belges venant d'Angleterre, sont traités comme les navires français.
27 janv. Importation de houille.
7 mai. Loi sur le régime des sucres.
21 mai. Surtaxe de pavillon à l'importation du thé.
1er juin. Admission en franchise du riz en paille.
— Droits d'entrée des métaux précieux.
4 — Loi sur les douanes (dispositions diverses, ratification législative de plusieurs décrets antérieurs).
24 sept. Décret qui supprime des règlements relatifs à la pêche du hareng et du maquereau.
24 déc. Décret qui fixe les droits de douane pour le Sénégal et Gorée.
24 déc. Décret qui ouvre le port de Cayenne aux bâtiments français et étrangers.

CONVENTIONS ET TRAITÉS.

30 déc. 1863. Convention télégraphique entre la France et l'Espagne (2 décrets), 4 fr. les 20 mots.
20 anvier 1864. Traité de commerce entre la France et l'Italie, conclu le 17 janvier. (Un décret de même date en rend les dispositions applicables à la Belgique et à la Grande-Bretagne.) Voy. aussi 3 autres décrets du 20 janvier applicables au traité italien.
20 avril. Convention avec le Mexique (condition du séjour des troupes françaises).
4 juin. Convention télégr. avec la Bavière (3 fr. les 20 mots).
28 juin. Convention avec l'Italie, relativement aux quarantaines.
24 juin. Convention télégraphique avec l'Italie (4 fr.)
28 juin. Convention de surveillance douanière, conclue avec *l'Espagne.*

1er juin. Convention postale avec l'Italie (échange de mandats), *id.* décret du 7 septembre.

Conventions télégraphiques. Voy. l'art. Télégraphe.

DIVERS.

6 janvier 1864. Décret relatif à la liberté des théâtres.

23 — Modification de la forme des timbres mobiles.

4 mai. Caisse de retraite. Le maximum de la rente viagère, porté à 1,500 fr.

25 mai. Loi sur les coalitions d'ouvriers.

25 — Loi relative à la fabrication de nouvelles pièces d'argent.

4 juin. Régime disciplinaire des prud'hommes.

1er août. Décret relatif au transport des marchandises.

12 — Cautionnement des conservateurs des hypothèques.

15 décret qui fixe à 50 cent. le prix d'une dépêche télégraphique dans Paris.

11 déc. Décret portant que dans un mont-de-piété, les fonctions de garde-magasin sont incompatibles avec celles de directeur.

DEUXIÈME PARTIE.

VILLE DE PARIS.

Superficie de la ville, 7,806 hectares, dont le lit du fleuve couvre 714; superficie du département de la Seine, 47,550 hectares.

Population de la ville selon le recensement de 1861, 1,696,141 habitants; population du département, 1,953,668 habitants.

Mouvement de la population de la ville de Paris, pendant l'année 1863.

Naissances.

A domicile :			
Légitimes....................	Garçons..	19,219	37,548
	Filles....	18,329	
Naturelles....................	Garçons..	4,869	9,667
	Filles....	4,798	
Aux hôpitaux :			
Légitimes....................	Garçons..	681	1,290
	Filles....	609	
Naturelles....................	Garçons..	2,865	5,572
	Filles....	2,707	
TOTAL................			54,077

Garçons..........................	27,634
Filles............................	26,443
TOTAL......	54,077

Enfants naturels.

Reconnus, compris dans les naissances ci-dessus.....	Garçons.....	1,918	3,708
	Filles.......	1,790	
Non reconnus, *id*.........	Garçons.....	5,816	11,531
	Filles.......	5,715	
TOTAL..................			15,239

Reconnaissances et légitimations d'enfants naturels, postérieurement à leur naissance, et compris dans les naissances ci-dessus

Par actes de célébration de mariage (Légitimation)..	Garçons......	1,377	2,770
	Filles........	1,393	
Par actes postérieurs à la naissance (Reconnaiss.)..	Garçons......	2,270	4,534
	Filles........	2,264	
TOTAL..................			7,304

Enfants morts-nés.

Masculins....................................	2,324	4,107
Féminins.....................................	1,783	

Décès.

A domicile..................	Masculins...	15,035	30,500
	Féminins...	15,465	
Aux hôpitaux civils.........	Masculins...	5,702	10,975
	Féminins...	5,273	
— militaires....	Masculins...	638	647
	Féminins...	9	
Dans les prisons...........	Masculins...	67	114
	Féminins...	47	
Déposés à la Morgue reconnus	Masculins...	235	285
	Féminins...	50	
Exécution...................	Masculins...	néant	
TOTAL....................			42,521
Déposés à la Morgue non recon.	Masculins...	42	61
	Féminins...	19	
TOTAL des décès.........			42,582

Différence entre les naissances et les décès.

Total des naissances : Masculines.............	27,634	54,077
— Féminines........... ..	26,443	
Total des décès : Masculins..................	21,719	42,582
— Féminins..................	20,863	
Excès des naissances sur les décès : Masculins.	5,915	11,495
— Féminins.	5,580	

Mariages.

Garçons et Filles..........................	13,694	16,485
Garçons et veuves..........................	736	
Veufs et filles............................	1,477	
Veufs et veuves............................	578	

TABLEAU DES DÉCÈS DANS

Avec distinction d'âge,

AGES.	HOMMES. Non mariés.	Mariés.	Veufs.	Total.
De la naissance à 3 mois.	2,897	»	»	2,897
De 3 à 6 mois..........	582	»	»	582
De 6 à 12 mois..........	933	»	»	933
De 0 jour à 1 an.........	4,412	»	»	4,412
De 1 à 2 ans...........	1,451	»	»	1,451
De 2 à 3 ans	704	»	»	704
De 3 à 4 ans..........	490	»	»	490
De 4 à 5 ans..........	307	»	»	307
De 5 à 6 ans..........	192	»	»	192
De 6 à 7 ans..........	144	»	»	144
De 7 à 8 ans..........	92	»	»	92
De 8 à 9 ans....... ..	71	»	»	71
De 9 à 10 ans..........	57	»	»	57
De 10 à 15 ans..........	264	»	»	264
De 15 à 20 ans..........	691	4	»	695
De 20 à 25 ans..........	962	55	3	1,020
De 25 à 30 ans...........	736	228	4	968
De 30 à 35 ans..........	484	464	31	979
De 35 à 40 ans..........	393	583	50	1,026
De 40 à 45 ans..........	343	651	64	1,058
De 45 à 50 ans..........	261	764	111	1,136
De 50 à 55 ans..........	214	762	165	1,141
De 55 à 60 ans..........	185	757	186	1,128
De 60 à 65 ans..........	191	811	277	1,279
De 65 à 70 ans..........	162	682	287	1,131
De 70 à 75 ans..........	97	379	298	774
De 75 à 80 ans..........	69	294	296	659
De 80 à 85 ans..........	29	98	213	340
De 85 à 90 ans..........	20	29	1	110
De 90 à 95 ans..........	6	6	4	36
De 95 à 100 ans.........	3	»	3	6
Sans désignation d'âge...	2	3	2	7
TOTAUX......	13,032	6,570	2,075	21,677

LA VILLE DE PARIS, PENDANT 1863.

de sexe et d'état civil.

FEMMES.				TOTAL des deux sexes		TOTAL
Non mariées.	Mariées.	Veuves.	Total.	Masculin.	Féminin.	général.
2,345	»	»	2,345	2,897	2,345	5,246
474	»	»	474	582	474	1,052
896	»	»	896	933	896	1,829
3,715	»	»	3,715	4,412	3,715	8,127
1,531	»	»	1,531	1,451	1,531	2,982
683	»	»	683	704	683	1,387
409	»	»	409	490	409	899
281	»	»	281	307	281	588
206	»	»	206	126	206	398
130	»	»	130	144	130	274
86	»	»	86	92	86	178
78	»	»	78	71	78	149
58	»	»	58	57	58	115
323	»	»	323	264	323	587
640	57	2	689	695	699	1,394
847	344	7	1,198	1,020	1,198	2,218
587	600	52	1,239	968	1,239	2,207
366	674	55	1,095	979	1,095	2,074
240	668	93	1,001	1,026	1,001	2,027
212	546	105	863	1,058	863	1,921
154	508	142	804	1,136	804	1,940
156	459	191	806	1,141	806	1,947
116	407	234	757	1,128	757	1,885
152	425	424	1,001	1,279	1,001	2,280
166	330	554	1,050	1,131	1,050	2,181
160	220	675	1,055	774	1,055	1,820
130	120	584	834	659	834	1,493
91	46	437	574	340	574	914
33	7	215	255	110	255	365
5	»	75	80	36	80	116
5	»	13	18	6	18	24
7	4	4	15	7	15	22
11,567	5,415	3,862	20,844	21,677	20,844	42,521

CONSOMMATION DE LA VILLE DE PARIS EN 1863.

Boissons.

Vins en cercles.....................	2,680,195	hect.
— en bouteilles..................	16,343	—
Alcools purs et liqueurs..............	109,836	—
Cidre, poiré et fruits réduits.........	67,040	—
Alcools dénaturés..................	795	—

Liquides.

Huiles d'olive......................	9,419	—
— de toute autre espèce.........	136 209	—
Vinaigres de toute espèce............	37,059	—
Bière à l'entrée......................	214,497	—
— à la fabrication................	142,607	—
Essence de térébenthine..............	35,391	—
Raisins..............................	7,920,162	kilog.
Vernis gras, blanc de céruse.........	11,529	hect.

Comestibles.

Sorties des abattoirs.

Viande de bœuf, vache, veau, mouton, bouc et chèvre....................	93,958,755	kilog.
Abats et issues de veaux.............	2,363,472	—
Viande et graisse de porcs...........	9,734,989	—
Abats et issues de porcs..............	1,435,707	—
Suifs bruts ou fondus................	177,836	—
Huile animale......................	347	hect.

Provenances de l'extérieur.

Viande de bœuf, vache, veau, moutons, bouc et chèvre....................	15,359,271	kilog.
Abats et issues de veaux.............	293,428	—
Viande fraîche et graisse de porcs, sanglier, cochons de lait, marcassins...	7,640,390	—
Abats et issues de porcs..............	772,388	—
Charcuterie de toute espèce..........	1,784,098	—
Pâtés, terrines, écrevisses, truffes, etc.	132,678	—
Fromages secs......................	2,968,967	—
Marée (montant de la vente sur les marchés)............................	11,880,672	francs.
Huîtres............................	2,652,652	—
Poissons d'eau douce................	1,489,909	—
Volailles et gibiers..................	21,794,224	—
Beurre	25,244,539	—
Œufs...............................	12,923,753	—

Combustibles.

Bois dur neuf ou flotté	459,512	stères.
— blanc —	243,432	—
Menuise, cotrets et fagots de toute espèce	87,654	—
Charbon de bois, charbon artificiel	4,769,158	hect
Poussier de charbon, tan carbonisé	135,829	—
Charbon de terre, coke, tourbe carbonisée	629,863,191	kilog.

Fourrages.

Orge	5,863,003	—
Avoine	147,092,712	—
Foin	16,895,556	bottes.
Paille	25,568,578	—

Matériaux.

Chaux grasse, chaux hydraulique et ciment	486,940	hect.
Ciment contenant de la chaux	38,449,186	kilog.
Plâtre	6,442,017	hect.
Moellons bruts et piqués	589,999	m. c.
Pierre de taille de toute espèce	323,153	—
Marbre et granit	5,619	—
Fers employés dans les constructions	30,069,786	kilog.
Fonte — —	19,422,660	—
Ardoises de toutes dimensions	6,757,287	l'unité.
Briques	26,406,269	—
Tuiles	995,990	—
Carreaux de terre cuite	3,456,140	—
Mottes de terre glaise et sable gras	138,448	m. c.
Poterie, pots creux, etc	13,974,316	kilog.

Bois de construction.

Chêne et autres bois durs	194,761	stères.
Sapin et autres bois blancs	251,678	—
Lattes et treillages	329,561	bottes.
Bateaux — En chêne	83	l'unité.
Bateaux — En sapin	379	—
Bois de déchirage — En chêne	8,031	m. c.
Bois de déchirage — En sapin	25,984	—

Objets divers.

Sel gris et blanc	11,386,057	kilog.
Glace à rafraîchir	8,645,958	—
Cire blanche et *spermacéti* raffiné	76,933	—
Cire jaune et spermacéti brut	105,829	—

Acide et bougie stéarique............	2,734,786	kil.
Suifs de toute espèce et graisses non employées comme comestibles......	2,589,277	—
Éthers et chloroforme...............	246	hect.

BUDGET DE 1865.

Les recettes ordinaires admises au budget de 1864, se sont élevées à 123,945,812 fr. Pour l'année 1865, le préfet a demandé 130,197,863 fr. 31, chiffre accordé par le Conseil municipal et admis par le décret de règlement.

Les recettes ordinaires se subdivisent ainsi en 1865.

Centimes communaux......................	3,084,000	»
Octroi..................................	88,283,000	»
Halles et marchés.......................	7,870,440	»
Poids public............................	1,131,000	»
Droit de voirie.........................	405,000	»
Établissements hydrauliques.............	5,552,799	»
Abattoirs...............................	2,355,000	»
Entrepôts...............................	429,000	»
Location d'emplacem. sur la voie publique...	3,089,667	98
Loyers de propriétés communales...........	1,161,342	55
Expédition d'actes......................	151,000	»
Taxes funéraires........................	694,175	»
Concessions de terrains dans les cimetières..	1,520,600	»
Exploitation des voiries................	660,000	»
Contributions, legs, etc. pour trav. publics..	11,844,922	33
Recettes diverses annuelles..............	1,965,946	45
TOTAL...............	130,197,863	31
Recettes ordinaires......................	10,553,000	»
— supplémentaires.................	5,000,000	»
— extraordinaires..................	9,839,177	20
TOTAL général.............	155,590,040	51

En regard des recettes nous mettons les dépenses. Leur chiffre a été admis au budget de 1864, pour 81,856,375 fr. 90 c. dans la section des dépenses ordinaires ; en 1865, les prévisions proposées et admises ont été fixées à 84,646,124 f. 49 cent. En voici les divers chapitres.

Dette municipale (charge annuelle)..........	13,428,746	75
Charges de la ville envers l'État............	2,245,000	»

Préfecture, mairie centrale	2,034,885 »
Octroi et autres services de perception	7,739,146 »
Mairies d'arrondissements	1,121,108 »
Garde nationale, garde de Paris, etc	2,946,771 50
Culte	153,598 »
Inhumation	763,665 »
Établissements de bienfaisance	10,296,983 »
Lycées, colléges, institutions spéciales	143,657 50
Instruction primaire	4,473,101 »
Entretien des édifices et établissements communaux	1,557,600 »
Alignements et plan de Paris	1,735,900 »
Voies publiques et carrières	16,979,395 13
Eaux et égouts	2,582,200 »
Promenades et plantations	2,886,000 »
Pensions et secours	105,427 »
Fêtes et cérémonies publiques	752,600 »
Dépenses diverses	318,500 »
Préfecture de police	12,381,840 61
TOTAL	84,646,124 49
Dépenses extraordinaires	56,104,738 82
— supplémentaires	5,000,000 »
— sur fonds spéciaux	9,839,177 20
TOTAL général	155,590,040 51

Ce ne sont là que des évaluations; c'est le compte qui fait connaître les dépenses effectuées. Nous ferons remarquer qu'en dehors des 13 millions 1/2 ci-dessus, la ville payera en 1865, 10,314,892 fr. à titre d'intérêt et d'amortissement de sa dette. Ces 10 millions sont compris parmi les dépenses extraordinaires.

COMPTE DES RECETTES ET DÉPENSES

DE LA VILLE DE PARIS. (Exercice 1863.)

Voici d'abord le compte des recettes que nous relèverons chapitre par chapitre, en prenant la colonne intitulée: Fixation définitive des recettes d'après les titres justificatifs :

1. Centimes communaux	2,901,928 57
2. Octroi	84,594,368 76
3. *Produits des* halles et marchés	7,503,893 06

4. Poids publics et mesurage..............	1,070,232 73
5. Droits de voirie.......................	514,324 18
6. Établissements hydrauliques............	4,913,392 54
7. Abattoirs..............................	2,262,447 46
8. Entrepôts..............................	432,298 92
9. Location d'emplacements................	2,837,567 08
10. Loyers de propriétés communales.......	1,060,470 13
11. Expédition d'actes....................	141,828 80
12. Taxe funéraire	636,758 72
13. Concessions dans les cimetières.........	1,418,190 »
14. Exploitation des voiries..............	613,439 62
15. Contributions, legs et donations pour travaux et services divers................	10,185,738 69
16. Recettes diverses annuelles	2,511,201 41
TOTAL des recettes ordinaires.........	123,598,080 67
17. Recettes extraordinaires (art. divers)....	10,605,558 79
TOTAL des recettes ordin. et extraordin..	134,203,639 46

Recettes supplémentaires.

18. Reliquat de caisse de l'exercice 1862 (clos le 31 mars 1863)..................	6,265,196 61
19. Restes à recouvrer du même exercice.	2,594,762 68
20. Recettes non prévues au budget de 1863.	5,497,833 94
TOTAL..................	14,357,793 23

Recettes extraordinaires applicables à des services spéciaux.

21. Recettes de l'exercice 1863.............	57,676,163 53
22. Reliquat de caisse de l'exercice 1862....	3,607,862 85
23. Restes à recouvrer du même exercice et des exercices antérieurs..................	28,269 29
TOTAL.................	61,312,295 67
TOTAL général des recettes.......	209,873,728 36

Les recettes ont en quelques cas dépassé les prévisions du budget, et, dans d'autres, elles sont restées au-dessous. Ainsi les recettes ont été évaluées à 193,518,697 fr. 76 c., et se sont élevées en réalité à 207,118,699 fr. 21 c.; il reste à recouvrer 2,755,029 fr. 15 c.

Les produits de l'octroi ont excédé de 4,646,175 fr. 45 c. l'évaluation du budget, et, comparés avec la recette constatée en 1862, ils représentent une augmentation de

3,731,252 fr. 51 c. Voici les principaux objets soumis aux droits : Boissons, 33,193,730 fr. 96 c., avec une augmentation de 2,637,767 fr. 41 c.; autres liquides, 7,206,742 fr. 38 c., augmentation, 671,240 fr.; combustibles, 9,468,947 f. 50 c., diminution, 744,272 fr. 71; matériaux, 6,956,109 fr. 46 c., augmentation, 906,785 fr. 81 c.; bois de construction, 4,512,320 fr. 02 c., augmentation, 246,330 fr. 84 c.; fourrages, 3,970,732 fr. 42 c., augmentation, 93,435 fr. 44 c.

Parmi les recettes diverses (chap. XVI) figurent en première ligne les intérêts des fonds placés au Trésor : 1,109,181 fr. 66 c., et la taxe municipale sur les chiens, 417,215 fr.— Dans les recettes extraordinaires (chap. XVII) se trouvent 8,800,000 fr. représentant la cinquième annuité due par l'État en exécution du traité du 3 mai 1858. — Les principaux *items* de la recette extraordinaire de l'exercice 1863 (chap. XXI) sont 34,956,670 fr., produit de l'emprunt municipal de l'année 1860, et 18,657,754 fr. 91 c. comme part attribuée à la ville par l'arrêté préfectoral du 20 janvier 1864, dans l'ancienne dotation de la caisse de la boulangerie (art 1er du décret du 31 août 1863), et 3,712,648 fr., produit de la revente des terrains restés en dehors des alignements.

Voici maintenant l'exposé sommaire des dépenses constatées :

Dépenses annuelles ordinaires.

1. Dette municipale	16,208,255	85
2. Charge de la ville envers l'État	2,142,075	30
3. Préfecture, mairie centrale	1,889,208	15
4. Octroi et autres services de perception	7,501,156	53
5. Mairies d'arrondissement	1,039,589	09
6. Garde nationale, garde de Paris, postes de sûreté et recrutement	2,882,993	71
7. Cultes	146,906	»
8. Inhumations	717,829	37
9. Établissements de bienfaisance	10,293,265	38
10. Lycées, colléges et institutions spéciales	135,029	97
11. Instruction primaire	2,757,573	50
12. Entretien des édifices et établissements communaux	1,607,283	39
13. *Alignement et plan* de Paris	1,455,511	99

14. Voie publique et carrières.............	15,079,519 14
15. Eaux et égouts........................	2,304,140 17
16. Promenades et plantations.............	2,566,503 52
17. Pensions et secours...................	161,939 46
18. Fêtes et cérémonies publiques..........	748,261 48
19. Dépenses diverses.....................	1,072,757 53
20. Préfecture de police..................	12,060,079 57
TOTAL des dépenses ordinaires.........	82,775,890 10
Dépenses extraordinaires.	
21. Dette municipale (Remboursements).....	9,534,584 79
22. Subvention à l'assistance publique.......	1,275,650 »
23. Grands travaux d'architecture et beaux-arts.................................	13,233,882 74
24. *Idem* de ponts-et-chaussées...........	4,653,715 27
25. Grande voirie (serv. extraord.)..........	4,960,822 15
26. Réserve (extension des lim. de Paris)...	22,605,278 92
TOTAL des dépenses extraordinaires.....	56,263,933 87
29. Reliquat disponible et fonds libre.......	361,172 20
27 et 28. Dépenses supplémentaires.........	2,777,559 11
TOTAL des dépenses sur fonds de budget.	142,178,555 28
30 et 31. Dépenses sur fonds spéciaux......	51,913,354 72
TOTAL général............	194,091,910 »

Faisons d'abord observer que nous avons donné les dépenses constatées, parce qu'elles doivent nécessairement être payées; les payements effectués se sont élevés, au 31 mars 1864, à 191,897,765 fr. 01 c. Nous remarquons parmi le détail de la dette municipale 5,970,165 fr. 38 c. pour la caisse des travaux de Paris; 4,724,055 fr. pour l'emprunt municipal de 1860; le chapitre des établissements de bienfaisance comprend 8,686,233 fr. de subvention aux hospices et hôpitaux; le chapitre intitulé voie publique renferme 6,698,323 fr. 63 c. pour l'entretien du pavé de Paris; 3,035,993 fr. 93 c. pour l'éclairage de la voie publique (matériel). Aux dépenses extraordinaires, nous signalons 5,020,085 fr. pour la construction des abattoirs généraux, 4,402,342 fr. 43 c. pour des édifices municipaux et des établissements scolaires.

L. SCHWARTZ.

STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE DE PARIS (1).

D'après le recensement de l'année 1861 (voyez pour le recensement antérieur l'Annuaire de 1852), l'industrie de Paris est entre les mains de 101,171 fabricants ou chefs d'atelier ; le chiffre de leurs affaires atteint 3,329,092,949 fr.; les lieux occupés par leurs usines, fabriques, etc., représentent une valeur locative de 107,390,710 fr.; le total des ouvriers s'élève au nombre de 416,811.

Nous allons indiquer sommairement la distribution des établissements industriels, tant d'après leur situation que d'après la nature de leurs fabrications.

Voici comment les établissements industriels sont répartis entre les divers arrondissements :

	Établis.		Établis.
1er arrondissement.	7.265	12e arrondissement.	3.674
2e —	7.972	13e —	2.586
3e —	11.647	14e —	2.181
4e —	7.587	15e —	2.635
5e —	6.903	16e —	1.408
6e —	5.053	17e —	3.149
7e —	2.978	18e —	4.602
8e —	3.084	19e —	3.837
9e —	5.406	20e —	3.803
10e —	6.186		
11e —	9.233	TOTAL......	101.171

On a réuni les diverses industries de la capitale en dix groupes, dont voici l'énumération :

	Nombre des Établissem.	Nombre des ouvriers. Hommes.	Femmes.	Enfants.
1er groupe, alimentat..	29.069	29.842	7.610	1.407
2e — bâtiment...	5.378	70.116	35	1.091
3e — ameublem. .	7.391	30.254	3.471	4.226
4e — vêtement...	23.800	27.074	47.380	3.923
5e — fils et tissus.	2.836	9.592	15.327	1.891
6e — acier, fer, cuivre.....	3.440	26.455	1.052	1.399
7e — or, argent,				

(1) Les renseignements résumés dans cet article sont extraits de l'enquête publiée par la Chambre de commerce de Paris. Cette publication importante est *déjà trop connue* pour qu'il soit nécessaire d'en faire *ressortir ici le mérite.*

platine....	3.199	11.395	3.580	3.756
8e groupe, industries chimiques et céram..	2.719	10.263	3.189	945
9e — imprimerie, gravures..	2.759	13.191	4.225	2.091
10e — *indust. div.*				
1re partie, instruments de précision, musique et horlogerie........	2.247	10.005	783	1.040
2e peaux et cuirs......	685	5.774	694	129
3e carrosserie, sellerie, équip. militaire......	1.738	15.908	1.752	924
4e boissellerie, vannerie et brosserie.........	1.368	3.176	824	390
5e articles de Paris....	5.140	10.742	12.619	2.337
6e industries non groupées...............	9.402	12.074	2.869	31
TOTAL........	101.171	285.861	105.410	25.540

Le 1er groupe (alimentation) a son siége principalement dans les 4e, 11e, 18e arrondissements ; le 18e arrondissement renferme le plus grand nombre de marchands de vin.

Le 2e groupe (bâtiment) est réparti sur toute la surface de Paris.

Le 3e groupe (ameublement) a son siége principal dans le 11e arrondissement, qui compte 768 ébénistes, et dans le 3e arrondissement, qui est occupé par toute l'industrie des bronzes et de la petite orfévrerie.

Le 4e groupe (vêtement) est principalement concentré dans les quatre premiers arrondissements.

Le 5e groupe (fils et tissus), comprend une industrie dont les produits généralement fabriqués dans les provinces, ne reçoivent à Paris qu'une dernière main-d'œuvre.

Le 6 groupe (acier, fer, cuivre, zinc, etc.), est fixé principalement dans les 11e et 3e arrondissements, qui comptent ensemble 1,381 établissements de cette nature.

Le 7e groupe (or, argent, platine) est principalement concentré dans le 3e arrondissement, où ce groupe compte 1,778 établissements.

Le 8e groupe (industries chimiques et céramiques) est

assez également réparti sur toute la surface de Paris.

Le 9e groupe (imprimerie, gravure) a le tiers de ses établissements sur la rive gauche, dans le 5e et 6e arrondissements.

Le 10e groupe a son siége principal dans le 3e arrondissement, qui renferme 2,607 industriels appartenant à ce groupe.

Le nombre total de fabricants recensés, s'élevant à 101,171, se divise ainsi :

7,492 occupant plus de 10 ouvriers.
31,480 — de 2 à 10 ouvriers.
62,199 — 1 ouvrier ou travaillant seuls.

Ces entrepreneurs occupaient en 1861 416,811 ouvriers.

Les ouvriers se divisaient en 285,861 hommes, 105,410 femmes, 19,059 garçons au-dessous de 16 ans et 6,481 filles.

Ces chiffres indiquent le rôle important réservé aux femmes et aux enfants dans l'industrie de Paris. Dans les 2 groupes, le *vêtement*, comptant 47,380 femmes contre 27,074 hommes, et l'*article de Paris*, employant 12,619 femmes contre 10,742 hommes, les femmes sont en plus grand nombre que les hommes. L'industrie du bâtiment est exclusivement réservée aux hommes, car il n'y figure que 35 femmes.

Le total des affaires déclarées pour 1860 s'est élevé à 3,369,092,949 fr.; le recensement de 1849 ne présentait que 1,463,628,350 fr. Il y a lieu de faire observer que l'enquête de 1849 portait sur l'ancien Paris (1).

Voici les proportions dans lesquelles le chiffre total se répartit entre chacun des groupes d'industries :

1er groupe (alimentation), se composant des 24 industries suivantes :

Nomenclature des industries.	Nombre des établissements.	Nombre des ouvriers.	Montant des affaires.
			fr.
Marchands de vin........	9,750	5,378	192,473,776
Bouchers...............	1,132	2,697	152,917,073

(1) On trouve plus haut page 212 la superficie et la population actuelle, *voici celle de 1849* : superficie, 3,438 hect., population, 1,053,000 hab.

Épiciers................	3,370	2,624	139,175,615
Restaurateurs...........	3,322	7,370	104,765,219
Raffineurs de sucre.. ..	21	1,765	95,342,500
Boulangers..............	930	4,489	95,249,870
Limonadiers.............	2,199	4,068	62,359,900
Crêmiers fromagers......	1,781	825	35,463,129
Fruitiers...............	2,829	373	34,636,426
Charcutiers.............	671	1,243	28,89,5026
Comestibles.............	474	654	24,673,992
Distillateurs...........	172	648	24,226,451
Pâtissiers..............	622	2,312	21,275,266
Chocolatiers............	124	928	15,874,940
Confiseurs..............	168	835	10,712,500
Brasseurs...............	43	694	10,208,300
Liquoristes.............	564	281	8,318,288
Brûleurs de café........	205	213	7,704,218
Pâtes alimentaires......	26	261	6,349,800
Nourisseurs.............	313	311	5,431,768
Conserves alimentaires...	56	359	4,459,000
Tripiers................	204	75	3,651,360
Eaux minérales et gazeuses	55	372	1,995,000
Vinaigriers.............	38	114	1,564,950
TOTAL...........	29,069	38,859	1,087,904,367

2ᵉ groupe (bâtiment), il se compose des 15 industries suivantes :

Maçons..................	701	31,676	121,557,350
Menuisiers..............	1,210	8,792	37,401,865
Serruriers..............	1,015	6,175	36,711,390
Charpentiers............	171	5,015	26,534,104
Peintres................	989	6,147	22,549,480
Couverture et plomberie..	406	3,595	20,540,110
Fabric. de chauffage ..	463	3,559	18,164,175
Paveurs. ..	86	2,422	12,925,500
Plâtre, chaux et ciments..	26	824	5,747,400
Vidange	10	585	3,580,000
Briques, tuiles carreaux et tuyaux de cheminées.	52	1,032	3,485,600
Tombeaux................	116	481	2,097,700
Ornemanistes............	105	670	2,470,100
Carriers................	12	238	895,213
Bateaux.................	16	31	312,200
TOTAL..........	5,378	71,242	315,266,477

3ᵉ groupe (ameublement), il se compose des 26 industries suivantes :

Ébénistes................	1,642	7,951	34,476,529
Tapissiers...............	580	3,591	25,452,200
Bronze (fabric. de).......	238	2,339	23,799,600
Papiers peints............	129	4,459	17,592,800
Fauteuils et chaises......	607	3,421	10,984,602
Lampistes................	278	1,543	9,086,710
Appareils pour l'éclairage au gaz................	132	1,355	8,886,300
Marbriers................	290	1,620	8,432,610
Cadres et moulures......	342	1,764	8,031,919
Miroitiers................	118	559	7,713,336
Literie..................	289	922	7,320,117
Doreurs sur bois.........	234	1,357	5,800,200
Lits et meubles en fer....	46	681	4,178,500
Bronze (metteurs au).....	183	914	4,070,700
Fondeurs de bronze.....	25	499	3,711,600
Monteurs de bronze......	612	1,441	3,515,384
Ébénistes et menuisiers en réparation............	870	604	3,147,330
Bronze (imitation de)....	26	539	2,799,300
Fabricants de billards....	72	336	2,291,000
Sculpteurs en ébénisterie.	245	707	2,264,341
Peintres en décors.......	80	326	1,446,500
Sculpteurs-modeleurs sur bois..................	122	342	1,442,200
Marqueteurs et découpeurs	101	246	1,089,970
Mouleurs en plâtre.......	84	157	978,200
Stores et écrans.........	29	138	720,500
Albâtre (sculpteurs d')...	17	140	593,500
TOTAL..........	7,391	37,951	199,825,948

4ᵉ groupe (vêtement), il se compose des 23 industries suivantes. (Nous ne comptons pas 3 industries qui ne travaillent qu'à façon. Voy. la page suivante) :

Tailleurs................	3,468	10,271	100,714,443
Cordonniers.............	4,660	18,082	82,721,860
Lingerie................	1,096	5,409	42,012,390
Chapeliers..............	604	3,354	29,828,964
Nouveautés confectionnées	231	2,647	27,765,600
Modistes................	919	3,352	20,439,370
Couturières.............	4,278	5,191	18,599,994
Lingerie, chemiserie.....	284	1,632	17,670,237

Blanchisseurs de linge....	5,237	9,571	15,678,233
Fabric. de gants de peau..	154	1,196	14,987,400
Fabric. de bonneterie....	228	3,323	10,823,439
Fourreurs et pelletiers...	106	1,065	10,711,900
Casquettes.............	220	1,388	10,461,320
Corsets.................	514	2,254	8,567,443
Poils pour la chapellerie..	40	1,064	7,989,150
Chapeaux de paille.......	140	904	7,713,700
Baleines et ressorts......	71	885	7,672,400
Teinturiers dégraisseurs..	507	1,142	5,983,400
Fripières................	633	648	5,031,380
Buanderies...............	195	377	3,705,750
Sabots et galoches.......	98	330	1,775,950
Teinturiers de peaux.....	25	354	1,558,300
Chaussonniers...........	78	277	1,394,545
Costumiers..............	14	62	731,000
TOTAL..........	43,800	74,751	151,538,168

A ajouter (industries qui ne travaillent qu'à façon) :

Tailleurs appiéceurs...............	802
Cordonniers façonniers.............	895
Lingerie (sous-entrepren.)...........	1,929
Nombre total des ouvriers...........	78,377

5e groupe (fils et tissus), comprenant 23 industries, savoir :

Passementerie...........	550	8,426	40,900,280
Tissus divers............	106	2,488	11,611,530
Châles..................	478	1,930	11,038,599
Filateurs de coton........	43	2,146	8,282,335
Teinturiers de fils et de tis.	59	1,007	6,113,800
Apprêteurs de tissus......	163	1,509	4,247,800
Brodeurs................	126	1,771	4,064,500
Toiles..................	25	522	3,487,700
Dentelles................	444	610	3,477,775
Dessinateurs industriels..	253	930	3,213,670
Filateurs de laine........	17	575	3,021,700
Filateurs de soie.........	8	411	2,996,000
Fabric. de crin	48	334	2,853,980
Broderie-tapisserie.......	57	426	2,528,980
Imprimeurs gauffreurs...	71	566	2,420,500
Effilocheurs de laine.....	5	1,226	2,040,000
Plieurs dévideurs........	281	903	2,032,965
Couvertures et molletons..	29	871	1,972,200
Chasubliers.	15	250	1,962,800

Fabric. de ouate.........	21	197	906,300
Fabric. de rubans........	6	46	329,000
Liseurs de dessins.......	21	127	313,400
Tapis..................	10	39	182,937
TOTAL..........	2,836	26,810	119,998,751

Ce groupe ne présente, en dehors de la passementerie, que peu d'intérêt, parce que ses établissements fonctionnent en dehors de Paris.

6e groupe (acier, fer), se composant des 29 industries suivantes :

Mécaniciens construct. de machines.............	533	8,627	48,726,632
Fondeurs de métaux......	140	4,026	26,711,590
Chaudronniers...........	249	2,254	12,821,850
Ferblantiers.............	251	1,539	9,590,677
Taillandiers.............	422	1,664	7,854,304
Potiers d'étain...........	89	607	5,741,550
Serruriers mécaniciens...	97	970	4,760,650
Œillets, amorces, etc....	31	822	4,547,500
Tréfileurs...............	134	625	4,363,861
Armuriers...............	67	598	4,221,600
Tourneurs de métaux.....	149	982	3,989,290
Lamineurs et planeurs de métaux................	53	219	2,642,480
Maréchaux ferrants......	165	561	2,520,651
Machines à coudre.......	42	473	2,418,300
Boucles et agrafes	37	835	2,353,800
Acier poli...............	72	417	2,171,700
Quincaillerie............	58	297	2,034,840
Serruriers pour meubles..	109	490	1,972,200
Couteliers...............	247	320	1,940,082
Cloutiers................	74	373	1,901,900
Tôle vernie..............	81	426	1,779,580
Balances et poids........	64	274	1,743,430
Limes...................	55	598	1,692,620
Métiers à tisser..........	59	301	1,443,581
Estampeurs..............	39	233	1,432,400
Moulures................	26	134	1,020,500
Cloches et timbres.......	8	53	553,400
Modeleurs...............	53	94	518,000
Étameurs................	116	54	383,460
TOTAL.........	3,440	28,866	163,852,428

7e groupe (or, argent, platine), se composant des 21 industries suivantes :

Bijouterie fine.	738	5,971	69,213,700
Métaux précieux.........	114	1,240	23,000,850
Bijouterie fausse........	446	2,937	18,028,460
Bijoutiers-chaînistes.....	121	1,075	14,837,760
Orfèvrerie en argent.....	45	694	11,277,000
— maillechort et cuivre.	33	2,000	9,688,800
Orfèvres-cuilleristes en argent.	15	225	8,880,000
Petites orfèvreries en argent..................	64	401	4,177,000
Lapidaires..............	146	317	3,849,120
Orfèvrerie en plaqué.....	38	468	3,708,500
Doreurs et argenteurs...	85	418	2,594,900
Ciseleurs, guillocheurs..	237	638	1,795,800
Émaux et perles fausses..	48	246	1,624,100
Polissage pour orfèvrerie.	627	870	1,527,983
Émailleurs..............	104	406	1,401,250
Lamineurs et planeurs pour bijouterie.	23	114	1,211,700
Estampeurs et graveurs de matrices.	38	165	1,051,000
Graveurs sur pierres fines.	20	129	785,000
Sertissage pour bijouterie.	171	204	662,910
Monteurs de perles......	58	111	540,120
Mosaïque.	28	102	534,500
TOTAL..........	3,199	18,731	183,390,553

8e groupe (industries chimiques et céramiques), il se compose de 27 industries. La porcelaine, fabriquée hors de Paris, y subit seulement un travail de décoration. Voici les industries :

Pharmaciens et herboristes.................	828	1,511	37,918,019
Produits chimiques......	142	1,749	34,288,220
Parfumeurs.	204	1,483	22,543,800
Épurateurs d'huile et de graisse.	30	151	13,913,000
Couleurs et vernis.......	209	631	13,868,300
Fondeurs de suif et de graisse.	21	102	11,112,200
Bougies et mèches......	46	432	9,531,100
Photographie...........	207	566	6,547,110

Porcelaines (décorateurs).	187	1,872	5,373,100
Gélatine et colle.........	35	237	4,972,600
Toiles et papiers cirés....	53	685	4,334,100
Caoutchouc manufacturé.	35	609	4,180,500
Verres et cristaux.....	91	933	3,925,600
Noir animal, charbon artificiel................	14	330	2,820,700
Peintres et doreurs de verres et cristaux......	181	679	2,652,550
Cirage, vernis, encres....	83	204	2,318,500
Poterie en faïence, etc...	53	481	2,057,600
Salpêtriers..............	4	66	1,700,000
Dents artificielles.......	139	141	1,677,950
Amidon et fécule........	11	68	1,486,400
Allumettes..............	24	722	1,442,550
Galvanoplastie, électrochimie................	24	186	1,365,400
Papier émeri, verré, etc..	40	158	1,254,400
Porcelaine..............	21	235	1,127,300
Artificiers..............,	6	112	433,000
Préparateurs d'animaux pour l'hist. naturelle...	20	42	387,500
Émaux p. yeux artificiels.	11	12	84,250
TOTAL..........	2,719	14,397	193,616,349

9e groupe (imprimerie, gravure et papeterie), il est représenté par les 17 industries suivantes :

Imprimeurs typographes.	84	6,158	31,883,720
Imprimeurs lithographes.	367	3,219	12,766,820
Papiers de fantaisie......	260	1,981	9,542,755
Fournitures de bureau...	309	1,436	9,220,860
Relieurs et brocheurs....	563	2,499	7,014,140
Trieurs de chiffons..	101	330	5,775,000
Éditeurs d'images et d'estampes................	294	768	4,218,763
Graveurs, fondeurs de caractères..............	53	825	2,880,300
Graveurs sur métaux pr cachets, timbres, etc...	176	625	2,382,695
Carton en feuille........	27	449	2,171,000
Cartes à jouer...........	17	260	1,839,400
Doreurs sur tranche.....	82	273	1,121,600
Graveurs en taille douce.	158	139	951,100
Écrivains et dessinateurs *pour la lithographie*....	133	153	907,050

Graveurs sur bois pour l'impression..	68	221	713,000
Graveurs sur bois pour la typographie...........	44	109	497,625
Graveurs de matrices....	23	62	280,900
TOTAL..........	2,759	19,507	94,166,528

10e groupe (industries diverses), il est divisé en 6 sections, dont chacune est encore subdivisée ainsi qu'il suit :

1. — *Intruments de précision.*

Horlogerie..............	1,251	2,386	18,883,880
Instruments de précision et d'optique...........	487	3,108	15,861,720
Instruments de musique.	358	4,773	22,270,973
Instruments de chirurgie et bandagistes.........	146	1,221	5,158,660
Industrie des phares....	5	340	3,865,000
TOTAL..........	2,247	11,828	66,040,233

2. — *Peaux et cuirs.*

Tanneurs................	86	1,286	35,887,695
Débits de cuirs.........	189	775	23,128,950
Corroyeurs..............	171	1,660	17,358,450
Mégissiers..............	71	835	8,365,000
Peaux et maroquins......	99	1,142	7,584,200
Cuirs vernis (fabr.)......	19	484	5,638,000
Aplatisseurs de cornes...	19	151	1,622,400
Boyaudiers..............	23	245	1,035,900
Parcheminiers...........	8	19	261,200
TOTAL..........	685	6,597	100,881,795

3. — *Carrosserie, sellerie et équipement militaire.*

Carrossiers..............	185	4,957	25,117,700
Équipement militaire....	79	5,487	23,117,000
Layetiers-emball. malletiers et fabr. d'articles de chasse. ...	582	3,156	18,720,860
Selliers harnacheurs et bourreliers. ...	305	1,678	12,274,260
Charrons, forgerons.....	232	1,089	5,867,800
Selliers, éperonniers et arçonniers............	134	620	2,992,375
Serruriers en voiture....	81	582	2,583,000

Peintres en voiture......	61	501	1,210,500
Menuisiers en voiture....	46	309	1,026,700
Lanternes de voit. (fabr.).	33	205	939,000
TOTAL..........	1,738	18,584	93,849,195

4. — *Boissellerie, vannerie, brosserie.*

Brossiers...............	283	1,737	11,712,540
Tonneliers..............	337	565	3,738,940
Cordiers................	60	527	3,339,800
Boisselliers et tourneurs en bois...............	325	664	2,980,750
Vanniers................	194	298	1,813,743
Liége (fab. d'art. en).....	40	103	1,347,350
Sparterie...............	69	261	1,150,850
Formiers................	60	235	991,330
TOTAL..........	1,368	4,390	27,075,323

5. — *Articles de Paris.*

Fab. de fleurs artific.....	847	7,831	28,082,013
Fab. de parapluies, omb. cannes, fouets, cravac..	637	2,222	18,344,930
Fab. de tabletterie......	271	1,236	11,085,137
Coiffeurs et fabr. d'ouvrages en cheveux.....	1,616	1,670	10,216,377
Cartonnage.......... ..	392	2,346	8,929,950
Bimbeloterie............	380	1,608	8,534,990
Portefeuilles et articles de maroquinerie..........	191	1,163	7,104,200
Boutons en métal et en tissus................	51	1,899	6,463,000
Plumassiers.............	94	899	5,551,900
Peignes.................	135	984	5,360,900
Nécessaires.............	209	930	5,086,253
Boutons en corne, os, papier verni, etc.......	97	1,160	4,763,850
Éventails...............	49	969	4,763,440
Gaîniers................	140	710	2,810,700
Fabr. d'art. de pêche....	31	71	448,900
TOTAL..........	5,140	25,698	127,546,540

6. — *Industries non groupées.*

Scieurs de bois à brûler..	2,295	2,083	39,922,391
Hôtels, appart. meublés,			

garnis................	4,853	3,754	39,522,392
Loueurs de voitures de remise et de place...	480	1,845	9,719,320
Jardiniers, maraîchers...	906	1,165	7,604,569
Scieurs de bois pour charpente, menuiserie, ébénisterie, etc..........	157	883	5,040,370
Entrep. de roulage et de camionnage..........	82	490	5,018,100
Bains..................	185	946	4,014,670
Voituriers et entrep. de transports...........	229	714	3,816,220
Entrep. de déménagem..	105	710	2,785,760
Entrep. de bals, concerts publics, etc...........	74	912	2,041,302
Entrep. de fêtes publ. et illuminations..........	48	1,444	1,165,000
Loueurs de forces motrices	18	28	490,200
TOTAL...........	9,402	14,974	141,140,294

Les *salaires* varient entre 0 fr. 50 c. et 20 fr. par jour pour les hommes, et entre 0 fr. 50 c. et 10 fr. pour les femmes. Les 25,540 enfants au-dessous de 16 ans se subdivisent en 5,798 sans contrat d'apprentissage et 19,742 apprentis. Les premiers sont salariés, mais leurs salaires ne dépassent pas 1 fr.; quelques apprentis reçoivent jusqu'à 2 fr. 25 c. par jour. Ils sont, du reste, en général, logés, nourris et blanchis. Quant aux 5,798 enfants ci-dessus dont 4,898 garçons et 300 filles, ils sont compris parmi les ouvriers dont voici le tableau :

Nomb. des hommes gagnant moins de 1 fr...	1,588
Nomb. des hommes gagnant 1 fr....	7,688
de 1 01 à 1 50.	8,753
de 1 51 à 2 .	7,388
de 2 01 à 2 50.	7,475
de 2 51 à 3 .	31,188
de 3 01 à 3 50.	32,434
de 3 51 à 4 .	79,903
de 4 01 à 4 50.	41,170
de 4 51 à 5 .	57,357
de 5 01 à 5 50.	10,725
de 5 51 à 6 .	20,032
à 6 50........	3,241
à 7	5,164
à 7 50........	814
à 8	2,711
à 9	693
à 10	1,561
de 10 à 15	817
de 15 à 20	57
TOTAL des hommes.	290,759

Nomb. des femmes gagnant moins de 1 fr....	3,605	de 3 01 à 3 50.	2,661
Nomb. des femmes gagnant 1 fr....	6,505	à 4	1,264
de 1 à 1 50.	23,815	de 4 à 5	548
de 1 51 à 2 .	32,454	à 6	146
de 2 01 à 2 50.	25,596	de 7 à 10	73
de 2 51 à 3 .	9,643	TOTAL des femmes.	106,310

Relativement aux heures de travail, les ouvriers sont présents pendant moins de 12 heures dans 6,929 établissements, bien entendu en déduisant les heures du repas du matin et du soir. Dans 37,061 établissements, les ouvriers sont présents pendant 12 heures; dans 37,216 établissements, pendant plus de 12 heures; parmi ces 37,216 établissements, 21,758 font partie du groupe alimentation, notamment les bouchers, charcutiers, épiciers, restaurateurs. Dans ces établissements, la journée commence du grand matin et ne finit que très-avant dans la nuit; enfin, 19,965 établissements n'ont pas fixé les heures de travail.

Des 101,171 établissements recensés, 36,356 subissent chaque année une morte-saison, ce qui donne les proportions suivantes : industries avec morte-saison, 36 p. 100; industries sans morte-saison, 64 p. 100 de la totalité des établissements.[1]

La question du logement des ouvriers a été l'objet d'études nombreuses. Des 397,067 ouvriers recensés, défalcation faite des 19,742 apprentis constatés 36,176 ou 9 p. 100, logeaient chez leur patron; 286,284, ou 72 p. 100, étaient dans leurs meubles, et 74,609, ou 19 p. 100, logeaient en garni. Les ouvriers logés par le patron sont presque exclusivement célibataires et appartiennent au groupe de l'alimentation. Ceux qui habitent en garni font partie de l'industrie du bâtiment, qui viennent pour la plupart de province, travaillent temporairement à Paris et changent de domicile en même temps que de chantier. Les 286,284 ouvriers trouvés dans leurs meubles, constituent à proprement parler le cadre de l'industrie parisienne.

Beaucoup reste encore à faire relativement à l'instruction de la population ouvrière, ainsi que le constate le tableau suivant :

Sur le nombre total de 397,069 ouvriers.

344,531 ou 87 p. 100 savent lire et écrire.
4,778 ou 1 p. 100 savent lire seulement.
47,760 ou 12 p. 100 ne savent ni lire ni écrire.

L'industrie du bâtiment et celle du vêtement renferment le plus grand nombre d'ouvriers dépourvus de toute instruction : la première accuse 19,295 ouvriers sur 71,242; la seconde, 5,685 ouvriers sur 74,175, qui ne savent ni lire ni écrire.

La conduite des ouvriers a donné les résultats suivants qui sont très-favorables :

90 p. 100 des ouvriers d'une conduite bonne.
5 p. 100 — — douteuse.
5 p. 100 — — mauvaise.

Ces habitudes de moralité, chaque jour plus goûtées, font peu à peu disparaître les traditions du chômage volontaire du lundi.

Le nombre des machines qui fonctionnent dans Paris se divise ainsi :

1,189	machines à vapeur de..........	9,782 chevaux.
11	locomobiles de................	55 —
8	forces d'eau de..............	77 —
561	manéges mus par des chev. de..	501 —
1,709	moteurs représentant..........	10,415 chevaux.

Le tableau représentant les chefs d'entreprises, les *façonniers*, indique 26,242 ouvriers, dont 12,868 hommes et 13,374 femmes; l'importance de leurs affaires s'élève à 34,380,453 fr. Ces chefs d'entreprises façonniers, dont le plus grand nombre appartient à l'industrie du vêtement, occupent 7,960 ouvriers, qui ont été compris dans le chiffre total des ouvriers. L. SCHWARTZ.

DOUANES DE PARIS.

L'importation s'est élevée, en commerce général, à 504,989 quintaux métriques de marchandises de toutes sortes, d'une valeur officielle de 149,544,047 fr. et d'une *valeur actuelle de* 157,089,061 fr. ; en commerce spécial,

613,520 quintaux, 157,675,602 fr. en valeur officielle, 182,161,128 fr. en valeur actuelle : les droits perçus se sont élevés à 19,154,448 fr.

Exportation : commerce général, 680,374 quintaux métriques d'une valeur officielle de 404,553,822 fr. et d'une valeur actuelle de 420,969,087 fr. ; commerce spécial, 665,604 quintaux de marchandises, valant 391,211,873 fr. officiellement et 410,434,033 selon les prix actuels.

Voici le détail des marchandises exportées de Paris commerce spécial) en quantités et valeurs actuelles.

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	Quantités. quint. mèt.	Valeurs actuelles. fr.
Tissus de laine	22,522	66,794,275
Mercerie et boutons	26,897	48,077,344
Tissus de soie	8,344	40,156,536
Vêtements et pièces de lingerie.	9,230	17,758,934
Soie et bourre de soie	3,921	20,836,044
Tissus de coton	12,980	10,636,698
Outils et ouvrages en métaux	24,593	11,347,312
Papiers, carton, liv. et gravures	21,387	9,526,266
Ouvrages en peau ou en cuirs	4,055	9,433,334
Produits chimiques	6,167	6,167,480
Peaux préparées	5,427	5,577,749
Orfèvrerie et bijouterie	38	4,913,815
Modes et fleurs artificielles	2,374	4,827,780
Laines	9,863	4,159,904
Tabletterie et bimbeloterie	4,291	4,065,241
Articles divers de l'industrie parisienne	5,380	3,767,128
Parfumerie	6,999	3,499,680
Plumes de parure	389	3,255,700
Coton en laine	5,778	2,773,205
Poterie, verres et cristaux	24,958	2,724,374
Objets de collection	2,020	2,485,442
Poils de toute sorte	2,398	2,296,403
Instruments de musique	7,112	1,859,694
Vins	19,952	1,839,085
Médicaments composés	3,047	1,811,294
Meubles	11,351	1,799,428
Machines et mécaniques	5,925	1,415,686
Horlogerie	1,974	1,685,079
Instruments d'optique, de calcul, de chimie et de chirurgie	1,828	1,659,014
Sucre raffiné	21,692	1,648,621

Fils de toute sorte..............	2,102	1,611,250
Ouvrages en caoutchouc........	1,843	1,474,248
Chapeaux de feutre............	1,218	1,461,758
Bois communs.................	123,503	1,240,943
Perles fines...................	1	1,209,329
Tissus de lin ou de chanvre.....	1,247	1,202,088
Indigo........................	673	1,190,661
Safran.......................	110	1,050,700
Or battu en feuilles.....	3	942,714
Bitumes solides.....	29,139	874,184
Pelleteries....................	1,203	851,507
Seigles (grains)...............	54,287	814,305
Couleurs................	2,109	722,658
Vanille......................	158	710,685
Chapeaux de paille.............	383	693,847
Armes de commerce, de chasse et de luxe..................	592	692,288
Châles de cachemire...........	12	622,331
Autres articles................	162,029	17,467,096
TOTAL..............	663,756	333,631,092
Or, argent, billon et platine....	1,848	76,802,941
TOTAL général......	665,604	410,434,033

STATISTIQUE

DE LA JUSTICE COMMERCIALE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Voici le résultat des travaux du tribunal pendant l'année qui vient de s'écouler :

Les affaires anciennes restant à juger le 1er juillet 1863 s'élevaient à..................................	640
Le nombre des affaires introduites, du 1er juillet 1863 au 30 juin 1864, a été de.....................	62,573
Ensemble.................	63,213

sur lesquelles 37,267 ont été jugés par défaut,
17,149 contradictoirement,
3,275 retirées,
4,964 conciliées,
558 restent à juger.

Total égal. 63,213

Sur les affaires jugées, 12,101 l'ont été en premier ressort, 42,315 en dernier ressort.

Ces chiffres ne présentent, sur le dernier exercice, aucune différence qui mérite d'être plus particulièrement signalée, et si un seul point est digne de remarque, c'est la constante uniformité des résultats que constate chaque compte-rendu.

Du 1er juillet 1863 au 30 juin 1864 :

	946	faillites ont été déclarées sur dépôt du bilan ;
	400	faillites ont été déclarées sur assignation ;
	16	faillites ont été déclarées sur requête ;
	56	faillites ont été déclarées d'office.
Ensemble..	1,418	

Faisant compte, en outre, de 64 faillites rouvertes après clôture pour insuffisance d'actif, par suite de résolution de concordat, de 1,215 en cours lors du dernier compte-rendu, nous trouvons que la surveillance du tribunal, pendant l'année qui vient de s'écouler, a porté sur 2,697 faillites.

Sur ce nombre :

	430	ont pris fin	par concordat,
	132	—	par abandon d'actif.
	598	—	par union liquidée,
	30	—	par rapport de jugement déclaratif,
	425	—	par clôture pour insuffisance d'actif.
Ensemble..	1,615	faillites ont été terminées dans l'année.	

Les chiffres que nous venons d'exposer sont satisfaisants. Nous signalions, en effet, il y a deux ans, 1,730 jugements déclaratifs de faillites dans le cours de l'exercice; l'année dernière, le chiffre des déclarations ne s'était élevé qu'à 1,494; il n'est, pour la présente année, que de 1,418. Certes ce chiffre n'est encore que trop considérable, car il touche à de bien nombreux intérêts dont il trouble la sécurité ; mais encore convient-il de faire remarquer que, dans cet état de sinistres, ne figure qu'un nombre très-limité d'*entreprises* de quelque importance; *que les désastres commerciaux* constatés ne rencontrent, en

général, que le petit commerçant et le petit industriel, peu préparés aux luttes de la concurrence; que s'il est des coupables qu'emportent dans l'abîme de la faillite des manœuvres dolosives et frauduleuses, il est aussi de trop nombreuses victimes qui ne succombent qu'entraînées par leur inexpérience et l'insuffisance de leurs ressources.

Il a été déposé au greffe :

193	actes de Société	en nom collectif,
176	—	en commandite simple,
33	—	en commandite par actions, au porteur ou nominatives,
19	—	anonymes.

La loi des sociétés à responsabilité limitée, promulguée depuis le dernier exercice, a donné lieu à la formation de 15 sociétés,

843 actes de dissolution de société ont été publiés dans le courant de l'année.

Les contestations entre associés portées à l'audience se sont élevées au nombre de 251, et le nombre des liquidations confiées aux agents choisis par le tribunal a été de 199.

CAISSE D'ÉPARGNE DE PARIS EN 1865.

(Extrait du *Compte-rendu officiel*).

Versements. — Les sommes versées à la Caisse d'épargne se sont élevées pendant l'année 1863 à 22,288,831 fr. 09 c., somme égale, à 200,000 fr. près, au total des versements de 1862.

Ces sommes se sont divisées en un plus grand nombre de versements (267,153 au lieu de 256,185). Aussi la moyenne des dépôts, qui était de 88 fr. en 1862, est-elle descendue à 83 fr. en 1863.

Il a été ouvert, pendant le cours de l'année 1863, 33,546 comptes nouveaux, soit 1,516 de plus que pendant l'année 1862.

Depuis le mois d'octobre 1862 les bureaux de la Caisse centrale, qui, auparavant, n'étaient ouverts au public *pour les versements* que le *dimanche* et le lundi, reçoi-

vent les versements tous les autres jours de la semaine.

L'exercice 1863 est le premier exercice complet qui se soit écoulé depuis que cette mesure a été prise. Dans le cours de ladite année il a été reçu dans les séances publiques de versements à la Caisse centrale, rue Coq-Héron, du mardi au samedi, 59,175 dépôts, s'élevant ensemble à la somme de 3,557,419 fr.

Toutefois il faut observer que ces sommes ne comprennent pas seulement des versements individuels, mais aussi des versements faits sur bordereanx collectifs par diverses administrations : *la ville de Paris*, par exemple, pour les *cantonniers, paveurs et autres ouvriers du service municipal*, les compagnies de chemins de fer pour leurs employés et ouvriers, etc., et il y aurait lieu d'en faire la déduction pour apprécier d'une manière tout à fait exacte le résultat de notre nouvelle mesure.

Cette déduction faite, nous trouvons qu'il a été versé dans les nouvelles séances supplémentaires de versements du mardi au samedi, par 24,617 déposants se présentant individuellement, une somme de 2,689,469 fr.

La recette moyenne de chacune de ces séances a donc dépassé 10,000 fr., et leur total, comparé à celui de la totalité des recettes de la caisse centrale, en représente plus du quart. Pendant ces séances il a été ouvert 7,639 comptes nouveaux. Ces nouvelles mesures paraissent donc avoir été utiles aux déposants en leur offrant de nouvelles facilités pour leurs dépôts.

Remboursements. — Pendant l'année 1863, il a été remboursé aux déposants, en 93,760 payements espèces, dont 30,363 pour solde, la somme de 22,198,284 fr. 81 c. Ces remboursements ont surpassé de 870,000 fr. environ ceux de l'année 1862 ; mais ils sont encore restés au-dessous des versements d'une somme de 90,000 fr.

Le nombre des comptes soldés par un remboursement intégral est inférieur à celui des comptes ouverts par un premier versement (33,246), c'est une différence en plus de près de 3,500 comptes.

Transferts-Recettes et Transferts-Payements. — La Caisse d'épargne de Paris a reçu, dans le cours de ladite année 1863, en 1,345 transferts-recettes, la somme de

483,470 fr. 76 c. Par contre, elle a envoyé à diverses Caisses d'épargne départementales, en 1,396 transferts-payements, la somme de 440,649 fr. 70 c.

Achats de rentes. — Il a été acheté, l'année dernière, pour le compte des déposants, 4,376 inscriptions de *rentes sur l'État*, s'élevant ensemble à la somme de 141,766 fr. de rentes, qui ont coûté 3,222,059 fr. 20 c. En 1862, les achats de rentes avaient été de 121,202 fr. de rentes pour une somme de 2,781,991 fr. 45 c. Il y a donc, pour l'année 1863, une augmentation de 20,500 fr. environ sur les rentes achetées, et de 440,000 fr. sur les sommes employées à cette acquisition.

Ces achats de rentes sont de deux natures : les uns facultatifs, *opérés à la demande des déposants* ; c'est de beaucoup la plus considérable, et c'est sur cette partie que porte l'augmentation que nous venons de signaler. Ils se sont élevés en 1863 à 131,500 fr. de rentes pour une somme de plus de 3 millions fr.

Les autres sont effectués d'office par l'administration de la Caisse d'épargne, en vertu des dispositions de la loi, soit dans le cas de la prescription trentenaire, soit quand un compte excède le maximum de mille fr.

Il a été ainsi acheté en 1863, 9,447 fr. de rentes qui ont coûté 213,050 fr. 50 c.

Arrérages de rentes. — Rentes en portefeuille. — Conversion. — Les déposants ont la faculté de laisser en dépôt à la Caisse d'épargne les inscriptions de rentes achetées par son intermédiaire, soit à leur demande, soit d'office, et la caisse se charge sans frais de les encaisser pour eux et d'en porter à leur crédit les arrérages. Les arrérages ainsi touchés pour le compte des déposants en 1863 se sont élevés à la somme de 220,565 fr. 80 c.

Intérêts. — Capitalisation. — Les intérêts bonifiés aux déposants pour l'année 1863 se sont montés à 1,584,876 fr. 08 c., dont 115,846 fr. 69 c. capitalisés dans le cours de l'année sur les comptes soldés et 1,469,029 fr. 39 c. bonifiés à la fin de décembre 1863 aux comptes existants.

En résumé, au 1er janvier 1863, la Caisse d'épargne de *Paris devait à 247,814* déposants 50,701,230 fr. 71 c. Au

31 décembre de la même année elle devait à 250,806 déposants 49,412,804 fr. 07 c.

L'exercice 1863 présente donc une augmentation de 2,992 dans le nombre des déposants, et une diminution dans le solde de 1,288,426 fr. 64 c. qui leur a été dû.

Quotités. — Le tableau qui résume la statistique des *nouveaux comptes* ouverts en 1863, présente un total de 33,546 déposants divisés en huit classes, dont la première et la plus nombreuse est toujours celle des *ouvriers,* comprenant, avec la seconde, celle des *artisans patentés*, 21,249 déposants, c'est-à-dire les deux tiers de la totalité.

La classe des *domestiques* s'élève à 5,787 et celle des *employés* à 3,139. Les autres classes ne figurent que pour des chiffres à très-peu de chose près pareils à ceux des dernières années.

Les sommes versées en 1863 par les nouveaux déposants des huit classes s'élèvent en totalité à 4,206,866 fr., chiffre inférieur de 34,000 fr. environ à celui de 1862. Le nombre des titulaires nouveaux s'est accru de plus de 1,500 sur l'exercice précédent.

Le travail des quotités, qui complète celui de la statistique, ne présente pour l'année 1863 qne de bien faibles différences avec les résultats obtenus en 1862. Ce travail a été effectué sur 250,111 comptes, et la *moyenne générale* des versements s'est encore abaissée de 204 fr. 50 c., en 1862, à 197 fr. 56 c., chiffre de 1863. Cet abaissement s'est également produit dans les classes de 1 fr. à 500 fr., de 501 fr. à 800 fr.; de 801 fr. à 1,000 fr. Ajoutons que pour les comptes ouverts, soit au nom des remplaçants militaires, soit au nom des sociétés de secours mutuels, les soldes pouvant dépasser le maximum fixé par la loi, les moyennes ne sauraient avoir la même signification, mais qu'elles n'influent sur la masse que dans une proportion très-peu appréciable.

HOPITAUX ET HOSPICES DE PARIS.

(Extrait du *Compte moral pour* 1863).

Voici le mouvement de la population des hôpitaux, *service de médecine et service* de chirurgie réunis :

Existant le 1er janvier 1863		6,071
Savoir : Adultes, hommes	2,542	
— femmes	2,322	
Enfants, garçons	600	
— filles	607	
Entrés pendant l'année		85,482
Savoir : Adultes, hommes	38,603	
— femmes	32,509	
Enfants, garçons	7,407	
— filles	6,953	
Sortis pendant l'année		75,952
Savoir : Adultes, hommes	34,211	
— femmes	29,443	
Enfants, garçons	6,348	
— filles	5,950	
Morts pendant l'année		9,409
Savoir : Adultes, hommes	4,223	
— femmes	3,190	
Enfants, garçons	1,026	
— filles	970	
Restant au 31 décembre au soir		6,192
Savoir : Adultes, hommes	2,711	
— femmes	2,198	
Enfants, garçons	636	
— filles	647	

Le nombre des journées de malades a été de 2,331,867, dont 987,463 d'adultes hommes, 866,219 d'adultes femmes, 236,589 de garçons, 241,596 de filles. Le nombre des journées de sous-employé, s'élève à 723,086, dont 604,611 nourris, et 118,475 non nourris, à ajouter 31,546 journées d'élèves sages-femmes.

Dans les hospices, le mouvement a été ainsi qu'il suit :

			Aliénés.	Vieillards et infirmes.
Existant au 1er janvier 1863			2,403	6,919
Entrées pendant l'année			1,977	7,500
Admission	1,973	1,641		
Réadmission	4	5,859		
Sortis pendant l'année			1,582	6,067
Définitivement	1,578	185		
Temporairement	4	5,882		
Morts pendant l'année			580	1,038
Restant au 31 décembre			2,218	7,314

Le nombre des journées a été de 854,395 pour les aliénés, et de 2,521.269 pour les vieillards et les infirmes.

Le mouvement des enfants assistés a donné les résultats qui suivent : Il existait à la campagne et dans les colonies agricoles, le 31 décembre 1862, 14,086 enfants, dont 7,104 garçons. Ce nombre s'est augmenté en 1863, de 3,726 enfants, et la diminution à divers titres a atteint 3,721. Il reste 14,091 enfants à la campagne, à la charge du département de la Seine. Il ne restait à la fin de l'année 1865, que 135 à l'hospice, il en est entré 3,469, on en a réintégré 793, il en est sorti 3,888, décédés 409, de sorte qu'à la fin de 1863, il n'en restait plus que 100.

Voici le nombre total des indigents inscrits dans les 20 arrondissements de Paris en 1863.

1er	2,704	12e	4,849
2e	1,649	13e	10,304
3e	3,077	14e	5,882
4e	5,148	15e	4,718
5e	9,804	16e	2,210
6e	3,904	17e	4,260
7e	3,579	18e	6,238
8e	2,245	19e	6,540
9e	1,995	20e	6,889
10e	5,786		
11e	9,849	TOTAL.........	101,570

Nous passons à l'exposé succinct des recettes et des dépenses. Les recettes se résument ainsi.

Domaines et revenus immobilières...........	3,166,262 95
Revenus éventuels.........................	288,980 23
Bénéfices et Bonis prescrits du Mont-de-piété.	494,055 30
Concessions de terrains dans les cimetières...	207,697 50
Droits sur les spectacles....................	1,775,910 08
TOTAL des recettes propres à l'administration.	5,932,906 06
Remboursements de dépenses................	4,439,504 11
Subvention municipale......................	8,786,233 »
Revenus des fondations......................	565,448 11
TOTAL général........	19,724,091 28

Voici quelques-unes des dépenses : administration, 806,071 *fr. 18; charges* foncières, 253,234 fr. 35 ; hôpi-

taux, 5,914,464 fr. 34; hospices et maisons de retraite, 4,783,511 fr. 45; hospices fondés, 288,055 fr. 81; enfants assistés, 3,000,193 fr. 87; secours à domicile, 4,135,121 f.

Recettes des bureaux de bienfaisance de Paris. Voyez l'*Annuaire* précédent.

STATISTIQUE DE L'INDIGENCE A PARIS.

D'après une note lue devant l'Académie des sciences morales et politiques par M. Husson, directeur général de l'Assistance publique, membre de l'Institut, il résulte que Paris renfermait :

En 1829	1 indig. sur	13.02 hab.	En 1844	1 indig. sur	13.78 hab.
1832	—	11.16	1847	—	13.99
1835	—	12.32	1850	—	16.38
1838	—	15.37	1853	—	16.13
1841	—	13.30	1856	—	16.59

Le recensement de 1861 constate 1 indigent seulement sur 18,47 habitants; mais la date récente de l'annexion n'a pas permis d'obtenir une exactitude complète dans la répartition des secours.

Le nombre total des ménages secourus (40,056) compose une population de 101,570 personnes, savoir :

Adultes, hommes...	21,865	Enfants, garçons....	21,996
— femmes....	35,432	— filles.......	22,277
		TOTAL....	101,570

Les chefs de ménage qui participent aux secours se divisent ainsi :

Mariés.............	17,241	Femmes abandonnées............	1,705
Veufs ou veuves....	13,096	Filles mères.......	678
Célibataires adultes.	6,477		
Orphelins..........	859		
		TOTAL.....	40,056

En résumé, sur une population de 1,667,841 habitants logés dans 55,313 maisons disséminées sur une surface de 7,450 hectares, Paris compte aujourd'hui 101,750 indigents participant aux secours de la charité publique.

La somme consacrée par l'administration au soulagement

de ces indigents est de 4 millions 200,000 francs, dont le quart provient de legs ou de libéralités privées. Retranchant de ce total les sommes consacrées au service du traitement des malades à domicile, le secours accordé chaque année sous différentes formes est d'environ 86 francs par ménage et de 34 francs par personne; il est triple de ce qu'il était en l'an X.

OMNIBUS DE PARIS.

STATISTIQUE DE L'EXPLOITATION EN 1863.

Nombre des voitures. — Le nombre des voitures mises en service pendant l'année sur les lignes de Paris a été, par jour, en moyenne, de 537, soit 11 de plus qu'en 1862 (maximum, 544; minimum 529). En 1863, la Compagnie a transformé ses voitures et les a mises à 12 places d'impériale au lieu de 10; par cette transformation on a obtenu environ 16,000 places de plus par jour, équivalant à la mise en service de 45 omnibus répartis sur toutes les lignes. En ajoutant à ces 16,000 places les 4,000 places fournies par les 11 voitures dont le service journalier a été augmenté, on trouve une augmentation totale de 20,000 places par jour offertes en plus au public et équivalant à la mise en service de 55 omnibus.

Le nombre des voitures, pour les services de banlieue, a été de 48, soit 2 de plus qu'en 1862. Sur ces 48 voitures en service journalier, il y en a eu 29 à deux chevaux et 19 à un cheval.

Travail des voitures. — Chaque voiture omnibus de Paris a parcouru par jour, terme moyen, 96 kilomètres 720 mètres; les 537 voitures employées journellement ont parcouru 51,911 kilomètres par jour, et 18,947,515 kilomètres pendant l'année entière.

Chaque voiture de banlieue a parcouru par jour, terme moyen, 78 kilomètres 805 mètres; les 48 voitures employées journellement ont parcouru 3,817 kilomètres par jour, et 1,393,446 kilomètres pendant l'année entière.

En somme, les 585 voitures en circulation journalière pour l'exploitation totale, ont parcouru 1,571 kilomètres *par jour de plus qu'en 1862,* soit 573,730 kilomètres de

plus pour l'année ; c'est-à-dire que la circulation a été en 1863 de 55,728 kilomètres par jour, et de 20,340,961 kilomètres pendant l'année.

Effectif des chevaux. — L'effectif moyen des chevaux présents dans les écuries a été, pour les omnibus de Paris, de 6,462 par jour, et pour les voitures de banlieue, de 419 chevaux.

Pour les services réunis, l'effectif a été de 6,881 chevaux, terme moyen, soit 133 de plus qu'en 1862. Enfin l'effectif moyen total, en y comprenant les chevaux au labour, a été de 7,117, soit 117 chevaux de plus qu'en 1862.

L'effectif au 31 décembre 1863 était de 7,251, soit de 245 de plus qu'au 31 décembre 1862.

Travail des chevaux. — Les chevaux de rang et de relai employés à la traction des voitures omnibus de Paris ont parcouru dans l'année 37,895,030 kilomètres, soit 1,101,152 kilomètres de plus qu'en 1862, et le travail moyen de chaque cheval a été par jour de 17 kilomètres 46 mètres, soit de 186 mètres de plus qu'en 1862. Les chevaux employés à la traction des voitures de banlieue ont parcouru dans l'année 2,210,932 kilomètres, soit 69,337 kilomètres de moins qu'en 1862, et le travail moyen de chaque cheval a été par jour de 15 kilomètres 802 mètres, soit 426 mètres de moins qu'en 1862, diminution qui s'explique en grande partie par l'augmentation du nombre des voitures à un cheval, en remplacement de voitures à deux chevaux.

Le nombre moyen des chevaux en service par chaque voiture de Paris a été de 12 4/100, soit de 1 centième de plus qu'en 1862. Ce nombre a été, pour les voitures de la banlieue, de 8 65/100, soit de 33 centièmes de moins qu'en 1862, par suite de la mise en service de voitures à un cheval. Les chevaux au labour ne sont pas compris dans ces chiffres.

Voyageurs. — Les omnibus de Paris ont transporté pendant l'année 1863, 89,685,284 voyageurs ; par jour, 245,713; par voiture, 457; et enfin, par course, 29. Sur ces 89,685,284 voyageurs, 50,889,344 ont pris l'intérieur de la voiture, et 38,795,940 sont montés sur l'impériale. Sur le nombre total des 89,685,284 voyageurs trans-

portés dans les omnibus de Paris, 75,877,196 ont payé place entière, soit 30 cent. dans l'inlérieur et 15 cent. sur l'impériale ; les autres, c'est-à-dire 13,808,088 voyageurs, ont profité des correspondances.

Les services de banlieue ont transporté, en 1863, 3,101,489 voyageurs ; par jour, 8,497 ; par voiture, 175 ; et enfin 9 par course.

Il en résulte qu'en 1863, le nombre des voyageurs transportés par les deux services (Paris et banlieue) a dépassé de 7,996,605 celui de 1862, et s'est élevé à 92,786,773.

L'entreprise a transporté, en outre, sur les diverses sections de la voie ferrée, de la place de la Concorde au Rond-Point de Boulogne et à Sèvres, et par le service accessoire de Paris à Saint-Cloud (voie de terre) 2,762,177 voyageurs ce qui porte le nombre total des voyageurs transportés en 1863 à 95,548,950, soit 261,777 en moyenne par jour, soit 22,112 voyageurs de plus par jour qu'en 1862.

Produit moyen par voyageur. — Omnibus de Paris : 0 fr. 18 cent. 7/10. Voitures de banlieue : 0 fr. 26 cent.

Produit moyen par kilomètre. — Omnibus de Paris : 0 fr. 88 cent. par kilomètre parcouru. Voitures de banlieue : 0 fr. 59 cent. par kilomètre parcouru.

Nombre des voyageurs transportés aux années suivantes.

Années.	Paris.	Banlieue.	Voie ferrée.	TOTAL.
1854	30.000.000	4.000.000	»	34.000.000
1855	36.000.000	4.000.000	»	40.000.000
1856	45.530.210	4.060.211	»	49.590.421
1857	55.474.154	4.592.993	»	60.067.147
1858	61.436.724	4.617.708	1.587.917	67.642.349
1859	66.247.157	4.753.292	2.362.352	73.362,801
1860	67.766.935	3.817.418	2.475.699	74.060.052
1861	76.285.538	2.725.642	2.864.041	81.875.221
1862	81.939.603	2.850.565	2.687.770	87.477.938
1863	89.685.284	3.101.489	2.762.077	95.548.950

LOGEMENTS, DÉMOLITIONS ET CONSTRUCTIONS A PARIS EN 1863-1864.

(Extrait du *Mémoire du préfet de la Seine*).

Du 1er octobre 1863 au 30 septembre 1864, il a été cons-

truit à Paris 3,098 maisons; le nombre des maisons démolies, dans la même période, n'est que de 1,383, dont 271 par suite d'expropriation et 1,412 de la libre volonté de leurs propriétaires: le gain est donc de 1,715 maisons.

D'autre part, les logements créés par les constructions nouvelles sont au nombre de 21,789; si l'on en retranche celui de 6,113 logements supprimés par les démolitions, il reste en plus 15,676 logements, nombre qui correspond à une population d'au moins 45,000 âmes.

Le tableau suivant, qui a été dressé pour l'assiette des contributions, présente ces résultats par arrondissements municipaux:

ARRONDISSEMENTS. Nos	ARRONDISSEMENTS. DÉSIGNATION	MAISONS nouvellement construites ou agrandies.	LOGEMENTS créés par ces constructions.	MAISONS démolies en entier ou partiellement.	LOGEMENTS supprimés par ces démolitions
1er	Louvre	15	53	54	136
2e	Bourse	30	130	3	11
3e	Temple	28	261	29	252
4e	Hôtel-de-Ville	135	690	11	116
5e	Panthéon	85	691	45	468
6e	Luxembourg	41	300	20	91
7e	Palais-Bourbon	73	471	38	240
8e	Élysée	130	1,056	137	872
9e	Opéra	83	1,048	41	296
10e	Enclos-Saint-Laurent	156	1,288	96	386
11e	Popincourt	352	4,447	119	710
12e	Reuilly	162	904	194	610
13e	Gobelins	179	812	54	216
14e	Observatoire	285	1,604	105	274
15e	Vaugirard	291	1,736	87	230
16e	Passy	141	432	40	110
17e	Batignolles-Monceaux	170	1,163	76	310
18e	Buttes-Montmartre	228	1,826	57	155
19e	Buttes-Chaumont	335	2,044	151	541
20e	Ménilmontant	179	833	26	89
		3,098	21,789	1,383	6,113

Somme toute, le nombre des logements s'est augmenté de 61,994 depuis l'agrandissement de la ville: à 3 habitants en moyenne par logement, c'est 185,982 individus de plus qu'en 1860, qui ont place dans son enceinte.

Les 15,676 logements nouveaux qui forment le gain de

1864, ajoutés aux 613,745 qu'on y comptait déjà, en portent le total, pour 1865, à 629,421, dont voici le classement :

LOGEMENTS.	1864.	1863.
1° Occupés par des individus non imposables	261,779	257,324
2° Occupés par des imposables dont la contribution personnelle et mobilière est entièrement payée par la Ville	104,519	101,909
3° Occupés par de petits patentés dont la contribution personnelle et mobilière reste à la charge de la ville	1,808	2,383
4° Exonérés partiellement par la Ville :		
De 250 à 500 fr. de loyer	149,326	145,291
De 500 à 1,100 fr. de loyer	37,612	36,323
De 1,000 à 1,500 fr. de loyer	11,594	11,161
5° Non exonérés (1,500 fr. de loyer et au-dessus)	17,425	15,728
6° Affectés exclusivement au commerce ou à l'industrie et soumis au seul droit de patente	29,708	27,606
7° Vacants	15,650	16,020
TOTAUX	629,421	613,745

Dans les arrondissements de Sceaux et de Saint-Denis, le nombre des maisons nouvellement construites ou agrandies est de 2,708, et celui des démolitions de 256, savoir :

	Constructions.	Démolitions.
Arrondissement de Saint-Denis	1,470	146
Arrondissement de Sceaux	1,238	256
TOTAL	2,708	110

Le relevé numérique de toutes les constructions nouvelles destinées à l'habitation et de toutes les démolitions entières ou partielles opérées dans toute l'étendue du département, relevé qui a été tenu au courant depuis 1852, donne, cette année, les résultats suivants :

	De 1852 au 30 septembre 1863.	1864.	TOTAL.
Constructions	61,217	2,708	63,925
Démolitions	12,440	256	12,696

TROISIÈME PARTIE.

ALGÉRIE ET COLONIES.

ALGÉRIE.

Population européenne.— En 1830, on comptait moins de 700 Européens en Algérie. Depuis, la population européenne s'est accrue, dans la colonie, dans les proportions suivantes, par périodes décennales :

1831	3,228	1851	131,283
1841	37,374	1861	192,746

et annuellement, depuis 1861 :

1862	204,877	1863	213,061

Dans ces chiffres n'est pas comprise la population en bloc, qui se compose du personnel du service des hôpitaux, des orphelinats, des lycées, des colléges, des pensionnats, des séminaires, des couvents, des dépôts d'ouvriers, etc.

La population française est beaucoup plus nombreuse que celle des autres colons européens. La division n'en a pu être faite pour l'année 1863; mais les statistiques des deux dernières années donnaient, à cet égard, les chiffres suivants :

Population.	1861.	1862.	1863.
Française	112,229	118,804	
Européenne	80,517	86,073	
TOTAL	192,746	204,807	213,061

Le nombre des mariages dans la population française-

Les documents qui suivent sont extraits de la statistique officielle *publiée par* le gouvernement général de l'Algérie. — Se reporter, pour *les derniers renseignements* de l'*Annuaire*, à l'année 1861.

européenne, a été de 1,948. En 1862, il était de 1,929. Différence en plus pour 1863 : 19. Le chiffre des naissances s'est élevé à 8,531, savoir :

Garçons.......	4,395	Filles.........	4,136

Le chiffre des décès s'est élevé à 6,347, ainsi répartis :

Hommes............	1,785	Femmes...........	963
Garçons............	1,873	Filles...............	1,726

Différence au profit des naissances : 2,184.

État récapitulatif des trois dernières années .

	Naissances.	Décès.	Décès.	Naissances.
1861..........	8,227	6,108	74	100
1862...........	8,648	5,903	68	100
1863...........	8,581	6,347	74	100

Ainsi, de 1861 à 1863, la population européenne a augmenté de 7,048 individus par le seul fait de l'excédant des naissances sur les décès. Cette population s'augmente en outre, chaque année, selon une moyenne à peu près constante, de 6,000 immigrants, colons et ouvriers (compris dans les chiffres précédents).

D'après le recensement quinquennal fait en 1861, l'armée comptait 63,786 hommes, et la population en bloc 13,140 personnes.

Population indigène. — D'après le même recensement, la population indigène se divisait ainsi :

Israélites.................................	28,097
Arabes des territoires civils..................	358,760
— des territoires militaires...............	2,300,764
Aghalicks de l'extrême sud (Ouargla, etc.)......	33,288
Musulmans................................	2,691,812

Depuis cette époque, on a constaté dans la population israélite :

	1862.	1863.
Naissances.....................	1,583	1,551
Décès.........................	783	864

Quant à la population musulmane, on n'a pu constater régulièrement le mouvement des naissances et des décès, surtout *dans les campagnes.*

Justice. — Les tribunaux français, organisés comme dans la métropole, connaissent, entre toutes personnes, de toutes les affaires civiles et commerciales, à l'exception de celles dans lesquelles les musulmans sont seules parties et qui sont renvoyées devant les tribunaux indigènes.

Les cours d'assises d'Algérie jugent sans l'assistance des jurés. Voici le résultat de leurs opérations pendant les années 1862 et 1863.

	1862.			1863.		
	CRIMES contre les personnes.	CRIMES contre les propriétés.	TOTAUX.	CRIMES contre les personnes.	CRIMES contre les propriétés.	TOTAUX.
Nombre :						
D'accusations........	132	235	367	38	199	287
D'accusés............	184	346	530	112	371	483
D'acquittement........	24	51	75	21	74	95
De condamnations.....	160	295	455	91	300	391
Condamnations :						
A mort..............	9	»	9	3	»	3
Aux travaux forcés à perpétuité.........	19	1	20	8	5	13
A temps..............	27	17	44	19	44	63
A la réclusion.........	21	100	121	21	100	121
A l'emprisonnement...	83	171	254	39	151	190
A la détention dans une maison de correction.	1	6	7	1	»	1

Ajoutons l'Extrait suivant du *Rapport de* 1863.

De 723 en 1860, le nombre des affaires jugées s'est élevé à 936 en 1861 et à 1,161 en 1862. Cette augmentation est évidemment due en grande partie à la confiance que la justice française sait inspirer aux populations indigènes, car celles-ci ont une tendance de plus en plus marquée à déférer à la cour les sentences des cadis. Ainsi, en 1861, il n'avait été soumis à la cour impériale que 143 affaires musulmanes, et en 1862 le rôle en a reçu 223.

Parmi les 1,161 affaires à juger, 617, plus de la moitié, ont été terminées :

522 (85 °/₀) par des arrêts contradictoires;
49 (8 °/₀) par des arrêts par défaut ;
46 (7 °/₀) par radiation après transaction ou désistement.

Sur 100 arrêts, 73 confirmaient les décisions attaquées.

La célérité apportée à l'expédition des affaires a été très-satisfaisante, puisque 338 (55 p. 100) de celles qui ont été terminées n'étaient pas restées au rôle plus de trois mois, et qu'en 1861 et 1860 la proportion des affaires de cette catégorie était de 44 et de 33 sur 100.

Il a été inscrit, en 1862, aux rôles des 9 tribunaux civils de l'Algérie 4,402 affaires, ou 353 de plus qu'en 1861; les causes anciennes étaient au nombre de 945: c'est donc un total de 5,347 affaires à juger.

Plus des huit dixièmes, 4,462, ont été terminées; 2,296 (0,514) par des jugements contradictoires; 1,409 (0,316) par des jugements par défaut, et 757 par désistement ou transaction.

Le nombre des affaires jugées sur requête ou sur rapport, sans inscription au rôle, s'est également accru : 1,387 au lieu de 1,311. Il en est de même des jugements préparatoires ou interlocutoires; les tribunaux en ont rendu 750 en 1862, tandis qu'ils n'en avaient prononcé que 680 l'année précédente.

Les présidents ou les juges délégués ont rendu 9,731 ordonnances; c'est un accroissement de 2,225, qui porte presque exclusivement sur les ordonnances de taxes de frais.

Il a été terminé 404 ventes judiciaires, dont 4 seulement avaient été confiées à des notaires. Le montant total des prix d'adjudication était de 4,296,606 fr., et celui des frais de 241,514 fr. En France, chaque vente coûte, en moyenne, 507 fr., et en Algérie 598 fr.

Les juges-commissaires ont terminé 50 ordres et 20 contributions de plus qu'en 1861. Ils ont réglé définitivement 149 des premiers et 86 des secondes. Les ordres terminés à l'amiable par leurs soins (loi du 21 mai 1858) suivent la même progression que sur le continent; on en compte 123 en 1862, tandis qu'il n'y en avait eu que 102 en 1861 et 97 en 1860.

Dans ces 358 procédures terminées par règlement définitif ou amiable des juges-commissaires, les créanciers ont fait des productions pour 6,001,078 fr.; la somme à distribuer ne s'élevait qu'à 2,772,848 francs. Le montant total des frais taxés a été de 121,852 francs; la moyenne est de

205 francs pour les ordres amiables; de 457 francs pour les ordres judiciaires, et de 331 francs pour les contributions; elle est un peu moins élevée qu'en France.

Les affaires commerciales ont été, comme les causes civiles, plus nombreuses; les tribunaux en ont eu 9,322 à juger, au lieu de 8,751 en 1861; ils en ont terminé 8,962, savoir :

2,523 (0,282) par des jugements contradictoires;
5,020 (0,560) par des jugements par défaut;
1,419 (0,158) par radiation après transaction.

Les tribunaux ont, en outre, prononcé 888 jugements sur requête ou sur rapport.

Sur 373 faillites à régler, il n'en a été terminé que 150. Dans 43 un concordat est intervenu; dans 68 il y a eu liquidation après union des créanciers. La loi du 17 juillet 1856 sur les concordats par abandon n'a reçu que deux applications. Les autres faillites ont été closes pour insuffisance d'actif ou rapportées. Voici quel a été le montant de l'actif et du passif, lors de la clôture des opérations, en ce qui concerne les 113 faillites terminées par concordat et par liquidation de l'union ou de l'actif abandonné :

Actif immobilier......................	378,517 fr.
Actif mobilier........................	877,541
Passif hypothécaire...................	361,066
Passif privilégié......................	114,055
Passif chirographaire..... :..........	2,152,306

Le rapprochement de ces sommes établit que les créanciers chirographaires ont pu recevoir, en moyenne, un tiers de ce qui leur était dû.

Les juges de paix de l'Algérie ont délivré 46,948 avertissements pour appeler les parties en conciliation en dehors de l'audience, mais celles-ci n'ont donné suite à ces billets que dans 26,231 affaires; les magistrats ont obtenu la conciliation des intéressés dans 11,868 causes seulement (0,452).

Les affaires soumises au préliminaire de conciliation, en vertu des articles 48 et suivants du Code de procédure civile, devant les juges de paix de l'Algérie, en 1862, étaient au nombre de 998. Dans 392, les parties n'ont

point comparu, quant aux 606 autres, 99 seulement (un sixième) ont été suivies de conciliation.

Comme juges, les mêmes magistrats avaient à statuer sur 16,073 affaires. 15,900 ont été terminées : 7,143 par des jugements contradictoires; 6,020 par des jugements par défaut; 1,722 par arrangement à l'audience, et 1,015 par abandon.

Sur 100 jugements, 25 étaient en premier ressort, et on compte 7 appels pour 100 jugements susceptibles d'être attaqués; les sept dixièmes de ceux-ci sont confirmés.

Le dernier compte général constatait une grande diminution du nombre des actes de notoriété délivrés, qui n'était que de 1,202 en 1861, après avoir été de 2,222 en 1860; on constate une recrudescence notable en 1862, qui donne un chiffre de 2,174. Les travaux des juges de paix de l'Algérie, dans leurs attributions extrajudiciaires, ne présentent en 1862, comparativement aux années précédentes, aucun fait digne de remarque.

Justice criminelle [1]. — Les Cours d'assises de l'Algérie qui, en 1861, avaient jugé 393 accusations, concernant 664 accusés, n'ont eu à statuer en 1862, que sur 352 affaires et 574 accusés.

Ces derniers étaient poursuivis : 210 (360 sur 1,000) pour des crimes contre les personnes, et 364 (634 sur 1,000) pour des crimes contre les propriétés.

Ils ont été

137 (0,239) acquittés;
179 (0,312) condamnés à des peines afflictives et infamantes;
258 (0,449) condamnés à des peines correctionnelles.

En 1861, on ne comptait que 176 acquittés sur 1,000 accusés.

Ces accusés se divisaient, au point de vue du sexe, en 554 hommes (965 sur 1,000 et 20 femmes, et, sous le rapport de la nationalifé, en 64 Français (111 sur 1,000), 59 autres Européens (103 sur 1,000) et 451 indigènes (786 sur 1,000). Sur 100 accusés, 15 avaient été précédemment condamnés.

Les 9 tribunaux correctionnels de l'Algérie ont été

(1) Cette partie de l'article a été également extraite du document publié par le ministre de la justice.

saisis de 3,181 affaires, savoir : 94 par la poursuite de la partie civile, 11 par celle d'une administration et 3,076 par le ministère public.

Les prévenus, au nombre de 4,068, dont 3,845 hommes (945 sur 1,000) et 223 femmes, ont été :

768 (0,189) acquittés ;
14 mineurs de 16 ans, envoyés dans une maison de correction ;
872 condamnés à l'amende ;
2,114 condamnés à un an et moins d'emprisonnement ;
300 condamnés à plus d'un an.

Les juges de paix, dont la compétence a été étendue en vertu du décret du 19 août 1854, ont jugé 227 affaires et 264 prévenus en 1862 ; c'est une diminution sur 1861, de 74 affaires et de 87 prévenus. Les 264 prévenus de 1862 étaient poursuivis pour des délits de chasse (101), d'outrages envers les fonctionnaires (49), de blessures par imprudence (23), d'incendie d'objets mobiliers par des feux allumés dans les champs (18), de diffamation et injures publiques (16), d'ouverture de débits de boissons sans autorisation (9), etc., etc.

Les tribunaux se sont déclarés incompétents à l'égard d'un seul de ces prévenus ; quant aux autres, 24 (0,09) ont été acquittés 176 (0,67, condamnés à l'amende et 63 (0,24) condamnés à l'emprisonnement.

Les tribnnaux de police de l'Algérie, indépendamment des 227 jugements qui précèdent, ont statué, en 1862, sur 11,637 contraventions de police (2,000 de plus qu'en 1861) imputées à 13,273 inculpés dont 1,250, près d'un dixième, ont été acquittés ; 11,454 ont vu prononcer contre eux une simple amende, et 519 ont été condamnés à l'emprisonnement. Les 50 autres ont été l'objet de déclarations d'incompétence.

Instruction publique.— L'enseignement supérieur comprend :

L'école de médecine et de pharmacie d'Alger ; les cours publics d'arabe (une chaire par province). Le nombre des étudiants qui ont suivi les cours de la première école a été *de* 47 *en* 1863 ; — depuis 1861, l'école a délivré 19 diplômes : 8 en 1861, 5 en 1862, 6 en 1863. — De 1861 à 1863,

33 étudiants du cours d'arabe ont obtenu, à la suite d'examen, une prime spéciale ou le grade d'interprète.

L'enseignement secondaire comprend :

Le lycée impérial d'Alger	503	élèves.
Le collége communal de Bône	121	—
— — de Constantine	134	—
— — de Philippeville	77	—
— — d'Oran	132	—
— — de Tlemçen	25	—
L'institution privée ecclésiastique de N.-D. d'Oran	139	—
En tout	1,131	élèves.

A la session d'examen de 1853, le nombre des récipiendaires a dépassé le double de la moyenne ordinaire : sur 29 candidats, 18 ont été reçus bacheliers.

Le nombre des établissements d'instruction primaire a été, en 1862, de 471, savoir : 346 établissements publics et 125 libres, ainsi classés :

	Publiques.	Libres.	Total.
Écoles de garçons et écoles mixtes	187	46	233
Écoles de filles	81	68	149
Salles d'asile	78	11	89
	346	125	471

Le nombre des élèves reçus dans ces établissements s'est élevé à 35,999, dont 18,242 garçons et 17,757 filles, ainsi classés par nationalités :

	Garçons.	Filles.	Total.
Européens	14,709	16,616	31,325
Indigènes : Israélites	3,270	1,106	4,376
— Musulmans	263	35	298
	18,242	17,757	35,999

De ces 18,242 garçons, 10,326 sont instruits par des laïques, et 7,916 par des congréganistes ; — des 17,757 filles, 4,931 sont intruites par des laïqucs, et 12,826 par des congréganistes.

Nombre d'établissements et d'élèves des écoles primaires pendant les trois dernières années :

1861	446 établissements.	30,362 élèves.
1862	470 —	33,065 —
1863	471 —	35,999 —

Les établissements d'instruction publique indigène, sont :
Le collége impérial arabe français ;
Les Medersa ;
Les écoles françaises musulmanes ;
Les écoles primaires musulmanes.

Le collége impérial (Langue arabe ; Langue française ; Sciences physiques et mathématiques ; Dessin) a reçu, depuis sa création (1857), 252 élèves.

Les trois medersa (écoles supérieures musulmanes) établies à Alger, Tlemcen, (province d'Oran) et Constantine, forment des candidats aux emplois dépendants des services du culte, de la justice et de l'instruction publique indigène. L'enseignement est gratuit et comprend : la grammaire et la littérature ; le droit et la jurisprudence de l'Islamisme ; la théologie musulmane. Le nombre total des élèves est de 139.

Les écoles françaises musulmanes (enseignement élémentaire) étaient, en 1862, au nombre de 12 ; en 1863, de 17. Elles ont compris :

	En 1862.	En 1863.
Professeurs français	16	17
— indigènes	10	17
Élèves : Européens	27	103
— Musulmans	130	566
— Israélites	3	13

Les écoles primaires musulmanes (*tolbas*) étaient, en 1861, dans les tribus soumises à l'administration militaire, au nombre de 2,140. Elles comptaient 2,313 instituteurs et 26,499 élèves indigènes.

Finances. — Le budget du gouvernement général de l'Algérie (ne comprenant pas les dépenses relatives à la justice, l'instruction publique, les cultes et les douanes, dépenses rattachées aux ministères) a été arrêté comme suit, pour les trois dernières années :

Recettes au profit du Trésor	1861	21,764,456f	41c
— —	1862	19,391,743	31
— —	1863	18,693,533	»

Cette diminution provient de l'affectation aux budgets provinciaux d'un nouveau dixième de l'impôt arabe (décret de 1861) ; déjà quatre dixièmes avaient reçu la même affectation en 1857.

Les budgets provinciaux ont été réglés ainsi :

	(Alger.)	(Oran.)	(Constantine.)	Total.
1861........	3,348,852 18	2,054,627 71	3,216 070 14	8,619 550 03
1862........	2,485,121 81	1,879,731 93	3,929,481 99	8,294,335 73
1863........	3,002,728 63	2,071,485 80	3,302,766 46	8,376,980 89

Les recettes des communes se sont élevées, en 1862, à

Alger...........................	3,943,830
Oran...........................	1,896,839
Constantine.....................	2,574,566
TOTAL.........	8,415,235

Les budgets locaux (spéciaux aux localités non encore érigées en communes) se répartissaient ainsi en 1863 :

Provinces.	Territoires.	Recettes.
Alger...........	Civil..............	32,341
	Militaire...........	169,309
Oran............	Civil..............	69,162
	Militaire...........	219,607
Constantine.....	Civil..............	171,910
	Militaire...........	195,635

Enfin le budget des centimes additionnels à l'impôt arabe s'établissait, en 1863, par les prévisions de recettes suivantes.

	Recettes.	Dépenses autorisées.
Alger............	34,828 53	234,307 15
Oran.............	»	210,169 84
Constantine.......	373,965 51	188,124 »
	408,794 04	632,600 99

Les impôts se divisent ainsi :

1° Au profit de l'État. L'impôt arabe, qui se compose de l'*achour* et du *zekkat*, dîme sur les récoltes et impôt sur les bestiaux, pour les indigènes domiciliés en territoire civil et en territoire militaire : les derniers payent en outre (dans la province de Constantine) le *hokar*, taxe de 45 fr. par charrue, et dans les tribus éloignées non administrées par nous, la redevance de *la lezma*. En Kabylie, où la propriété ne se prête pas à l'établissement de l'*achour* et du *zekkat*, on a établi un impôt de capitation, qui varie de 15 à 5 fr., selon la richesse individuelle.

L'impôt arabe a produit, en 1861, 13,666,406 fr.; en 1862, 13,362,779 fr.; en 1863, 15,232,200 fr.

La contribution des patentes; les droits d'enregistrements, de timbre, de greffe, d'hypothèques; les droits de licence, le produit de la vente des poudres et des tabacs de France; les droits de garantie sur les matières d'or et d'argent; les droits de vérification des poids et mesures; les droits de douane, etc., produisent le complément.

2° Au profit des communes. La taxe des loyers; les prestations en nature pour les chemins vicinaux, la taxe sur chiens et l'octroi de mer, perçu par la douane; dans les ports, sur les denrées arrivant par mer, et dans les villes frontières de terre, sur les marchandises passibles d'un droit à l'entrée par mer, a produit, en 1863, 3,133,371 fr. 71 cent.

Colonisation. — Il a été créé, depuis 1861, 20 communes nouvelles, formées de centres coloniaux ayant acquis un certain développement : 6 dans le département d'Alger, 12 dans celui de Constantine, et 2 dans celui d'Oran (1). Le nombre des communes de plein exercice se trouve ainsi porté à 71. Il a été en outre créé, en 1863, sept nouveaux centres de colonisation (5 dans la province d'Oran, 2 dans celle de Constantine). Ces centres comprennent 256 feux et s'étendent sur une superficie de 9,577 hectares.

Il a été délivré 1,676 concessions, d'une superficie de 19,240 hectares, et ainsi réparties :

PROVINCES.	EUROPÉENS.		INDIGÈNES.		TOTAUX.	
	nombre	étendue	nombre	étendue	nombre	étendue
Alger :						
Territ. militaire.	373	1,232	264	1,990	637	3,222
— civil.....	78	699	3	18	81	717
Oran :						
Territ. militaire.	335	3,078	13	82	348	3,161
— civil.....	174	2,406	1	1,004	175	3,410
Constantine :						
Territ. militaire.	388	7,107	24	608	412	7,715
— civil.....	13	196	20	816	23	1,012
	1,361	14,719	315	4,520	1,676	19,240

(1) L'Algérie est divisée en trois provinces. Le « département » est le territoire civil de chaque province.

71 concessions ont été frappées de déchéance : 30 dans la province d'Alger, 39 dans celle d'Oran, et 2 dans celle de Constantine.

Il a été fait 193 ventes à prix fixe, de 5,078 hectares de superficie, savoir :

Alger................	11 ventes	380 hectares.
Oran.................	92	1.431
Constantine..........	90	3.267

Il a été vendu aux enchères publiques 280 lots d'une superficie totale de 2,410 hectares, savoir :

Alger....................	110 lots	835 hectares
Constantine.............	170	1,574
Oran....................	»	»

Agriculture. — La culture des céréales est la plus importante de la colonie. On comptait pour les années précédentes, en hectares cultivés :

En 1860.	1861.	1862.
1.821.384	2.040.260	2.079.612

Le chiffre de 1863 n'est pas encore connu, mais les rapports constatent que les ensemencements et les récoltes présentent un excédant sensible sur la campagne de 1862.

La culture du coton a pris aussi une grande extension. En 1861-1862, on récoltait 524,060 kilog. de coton brut; on en a récolté en 1862-1863, 530,115 ; on évalue la campagne 1863-1864 à 2 millions de kilog.

L'administration, en vue d'encourager cette culture, a payé, en 1861-1862, 314,315 fr. de primes, et en 1862-1863, 314,712 fr. Le taux des primes atteindra pour la campagne suivante, 2,500,000 fr. Des primes spéciales ont été créées pour les planteurs de la province d'Alger. L'expérience a conduit à fractionner la culture dans de petites exploitations d'une seule famille : les plantations sont ainsi plus soignées.

La production de la soie a plus que doublé en deux ans : en 1861, 4,206 kilog. de cocons ; en 1862, 4,722 ; en 1863, 8,497.

La culture du tabac a occupé en 1861, 2,360 hectares ; en 1862, 3,328, en 1863, 3,539, dont 1,213 cultivés par *les indigènes. Les tabacs* de l'Algérie, regardés jusqu'ici

comme d'une qualité inférieure, paraissent se relever de ce discrédit, par le soin des planteurs qui ont augmenté les semis, de manière à pouvoir toujours cultiver un nombre d'hectares suffisant, et qui ont apporté plus d'attention à l'opération si importante du séchage. En 1862, l'importation de tabac en feuilles, en Algérie, s'élevait à 771,527 k. : l'exportation, à 1,976,560 ; l'importation de tabacs fabriqués, à 61,125 k. ; l'exportation, à 249,797. L'Algérie a donc fourni à la métropole et à l'étranger, 1,393,705 k., au delà de ce qu'elle a importé.

Les forêts couvrent en Algérie, une superficie de 1,800,000 hectares, dont 1,200,000 susceptibles d'exploitation. Des cahiers des charges ont été dressés pour l'exploitation des chênes et approuvés par l'Empereur et le conseil d'État. Dès lors, 119,487 hectares de chênes-liéges ont été concédés pour 90 ans ; 17,590 hectares concédés pour 40 ans avant 1861, seront concédés pour 90 ans ; 13,961 ont donné lieu à des mises en possession, à la suite desquelles des travaux ont été entrepris. Cette seule exploitation devra produire au Trésor, à l'expiration des baux, plus de 88 millions.

Travaux publics. Télégraphes. Les dépenses faites en 1863 pour les ponts-et-chaussées, se sont élevées à 7,858,424 fr. et pour les bâtiments civils, à 5,086, 012 fr. Il a été ouvert deux nouvelles lignes télégraphiques ; le réseau algérien s'étend actuellement sur un parcours de 3,752 kilomètres. Les communications ont été rompues avec la France, par la rupture du cable sous-marin de Port-Vendres à Alger ; mais on travaille à la pose d'un nouveau cable qui fera communiquer la province d'Oran au littoral espagnol. De 1861 à 1863 on a dépensé en travaux d'utilité publique pour les tribus des territoires militaires 2,032,942 fr. (632,600 en 1863).

Banque. La banque d'Algérie continue ses opérations. Le mouvement de l'année 1863, a donné les résultats suivants, qu'il peut être utile de comparer avec ceux de 1862 et de 1858.

	1857—1858 (Effets)	1857—1858 (Sommes).
Escomptes	57,736	39,595,268
Agio		342,398

Effets reçus à l'encaissement.......	36,199	17,140,711
Circulation des billets de banque....		3,475,000
	1861—1862	
Escomptes...........................	99,188	68,365,075
Agios...............................		376,305
Effets reçus à l'encaissement.......	35,414	17,047,578
Circulation des billets de banque....		4,668,300
	1862—1863	
Escomptes...........................	107,145	72,798,117
Agios...............................		623,636
Effets reçus à l'encaissement.......	31,325	13,423,030
Circulation des billets de banque....		5,468,450

Le conseil supérieur du gouvernement de l'Algérie a, dans la session de 1863, élaboré un projet de décret ayant pour but d'accorder aux armements algériens pour la pêche du corail, diverses immunités, telles que : l'exemption de levée pour les marins résidant en Algérie ; l'abrogation de tous droits de pêche sur les bateaux corailleurs français ou algériens ; l'exemption des mêmes droits pour les bateaux francisés, appartenant à des colons et montés par des matelots résidant en Algérie depuis plus d'un an, etc.

Commerce extérieur. En 1836, le commerce extérieur général de l'Algérie, celui qui s'effectue avec les puissances étrangères et les entrepôts de France ne dépassait pas 15,026,000 fr. En 1857, il était de 159,172,000 fr.; en 1858, de 166,870,000 fr. Il est descendu en :

1861....	Importations......	116,600,095	165,694,215
	Exportations......	49,094,120	
1862....	Importations......	104,015,476	139,374,403
	Exportations......	35,358,927	

Nous complétons ces renseignements par un extrait du *Tableau du commerce extérieur pour* 1863.

Il a porté, en 1863, sur 32,362,287 fr. en valeurs *officielles*. L'importation y figure pour 17,033,819 fr. au lieu de 17,775,136 fr. en 1862; c'est une diminution de 4 p. 100. L'exportation, qui était alors de 10,872,462 fr. s'est élevée à 15,328,468 fr. : différence en plus 41 p. 100.

Au commerce spécial, l'ensemble du mouvement avec *l'étranger est, en 1863*, de 30,623,750 fr., chiffre supérieur

de 12 p. 100 à celui de 1862. L'importation a diminué de 5 1/2 p. 100 (16,095,825 fr. au lieu de 17,044,906 fr.); mais l'exportation a, au contraire, gagné près de 42 p.100 (14,527,925 fr. au lieu de 10,255,183 fr.).

Les importations des entrepôts de France pour la consommation en Algérie ont une valeur de 5,768,849 fr. au lieu de 4,672,368 fr. en 1862. La différence porte principalement sur la farine de froment, le sucre des colonies françaises, le tabac et le riz.

La part de l'Angleterre a été de 1,281,025 fr., et les expéditions à destination du même pays se sont élevées à 6,815,959 fr. : il y a eu ainsi diminution à l'entrée, mais augmentation à la sortie au compte de ce pays.

Les provenances d'Espagne se sont soutenues, et les exportations à cette destination ont progressé. Le mouvement commercial avec l'Italie n'offre de variations de quelque importance qu'à la sortie d'Algérie. Quant aux marchandises extraites des États barbaresques et importées pour la consommation de l'Algérie, la valeur s'en est élevée à 1,516,278 fr.; c'est une légère augmentation sur 1862. Les expéditions à destination de ces pays ont été supérieures de 363,945 fr. à celles de l'année précédente.

En ajoutant aux chiffres représentatifs du mouvement commercial de l'Algérie avec l'étranger et les entrepôts de France, en 1862 et en 1863, ceux des transports qui se sont opérés entre la France et l'Algérie, d'après les relevés des douanes métropolitaines (soit le *commerce spécial* pour l'exportation de France et le *commerce général* pour l'importation d'Algérie (1), on obtient les résultats suivants :

Commerce de l'Algérie.	1863.	1862.
Avec l'étranger et les entrepôts de France..........	32,362,287 fr.	28,647,598 fr.
Avec la métropole.........	192,041,508	182,188,910
	224,403,795	210,836,508

(1) A l'exportation de France on ne doit prendre que le commerce spécial, attendu que la différence entre le commerce général et le commerce *spécial constitue le* compte des entrepôts de France dans le relevé des *douanes algériennes.*

Les marchandises de toute nature introduites dans les entrepôts de l'Algérie en 1863 comprennent un poids total de 110,222 quintaux métriques, chiffre inférieur de 18,241 quintaux métriques à celui de 1862. Les valeurs *officielles* de ces marchandises se sont élevées à 4,915,318 fr. La diminution de 14 p. 100 qu'elles présentent, comparativement à 1862, porte principalement sur les compositions diverses et les boissons.

Navigation. — Les navires chargés expédiés de l'Algérie à l'étranger, et *vice versa*, ont effectué 2,764 voyages en 1863; c'est 74 voyages de plus que pendant l'année précédente. Le tonnage total de ces navires a été de 223,698 tonneaux, au lieu de 228,338 tonneaux en 1862 : diminution, 4,640 tonneaux.

En réunissant à ce mouvement celui des transports entre la métropole et l'Algérie, on constate les résultats suivants :

1863..................	4,520 voyages,	610,990 tonneaux.
1862..................	4,436	613,547

Le pavillon français figure dans ce mouvement général pour 82 p. 100 quant au tonnage. Il a couvert 499,478 tonneaux.

Voici, au surplus, comment la navigation se répartit, sous le rapport du tonnage, entre notre marine et la marine étrangère, dans les relations de l'Algérie avec les principales puissances auxquelles il est ouvert des comptes particuliers pour les importations et les exportations de marchandises (1863) :

	Navires français.	Navires étrangers.
États barbaresques..........	97 1/2 p. 100	2 1/2 p. 100.
Espagne....................	3 1/2	96 1/2
Angleterre..................	47 1/2	52 1/2
Royaume d'Italie............	12	88

Parmi les puissances étrangères dont les bâtiments ont fait des opérations de commerce dans les ports de l'Algérie en 1863, les États barbaresques occupent le premier rang, avec 83,504 tonneaux; l'Angleterre, le second, avec 43,463 tonneaux; l'Espagne, le troisième, avec 46,166 tonneaux, et le Royaume d'Italie, le quatrième, avec

14,589 tonneaux. Il s'agit ici, bien entendu, de la navigation par navires chargés et des entrées et sorties réunies.

Dans l'ensemble de cette navigation entre les ports de l'Algérie et l'étranger, dont l'importanee, comme on l'a vu, est représentée par 223,698 tonneaux, notre pavillon a couvert 112,186 tonneaux et le pavillon étranger 111,512 tonneaux.

Enfin l'effectif de la marine marchande dans les ports de l'Algérie, au 31 décembre 1863, est de 144 navires, jugeant ensemble 4,049 tonneaux.

Pendant le cours de l'année 1861, l'Algérie a envoyé en France pour 37,431,116 fr. de produits (céréales, laines, tabacs, liége et coton).

Institutions de bienfaisance et de prévoyance. Il existe en Algérie 59 établissements hospitaliers (18 hôpitaux civils et 41 militaires). Il a été traité dans ces différents hôpitaux, en 1863, 43,260 individus civils.

Les aliénés de l'Algérie sont admis dans les hôpitaux d'Aix, Dijon, Marseille et Montpellier. Un certain nombre de musulmans sont admis à l'hospice de Milah. Au 1er janvier 1863, on comptait dans ces divers asiles 236 aliénés provenant de l'Algérie.

On compte en Algérie 20 sociétés de secours mutuels, 11 dans la province d'Alger, 3 dans celle d'Oran, 6 dans celle de Constantine. Le nombre des sociétaires est de 5,695. Le produit des cotisations a dépassé 65,000 francs, 1,602 malades ont été secourus. On compte parmi les sociétaires 3,630 français, 1,826 étrangers, 45 musulmans et 214 israélites.

Des bureaux de bienfaisance sont institués dans les principales villes, 3 dans la province d'Alger, 6 dans celle d'Oran, 3 dans celle de Constantine. Les recettes se sont élevées à 164,594 fr. Le chiffre des dépenses a été de 106,408 fr.; 10,596 indigents ont été secourus.

Les musulmans d'Alger ont un bureau spécial, avec subvention de 80,318 sur le budget provincial.

Il existe cinq caisses d'épargne ; à Alger, Oran, Constantine, Philippeville et Bône. Au 31 déc. 1863, elles avaient reçu 2,038,045 fr. et donné en échange 5,022 li-

vrets. Les remboursements et versements étaient de 770,192 fr. Le solde dû aux déposants s'élevait à 1,267,853 fr.

COLONIES FRANÇAISES.

De nos colonies, quatre seulement, la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion et la Guyane française sont des établissements agricoles ou commerciaux, dirigés par des français propriétaires du sol, le cultivant avec l'aide des indigènes ou d'émigrants. Les établissements de l'Inde et de la côte occidentale d'Afrique sont des comptoirs où un petit nombre de français se livrent exclusivement au commerce. Sainte Marie de Madagascar n'est qu'un poste d'observation en face de l'île de ce nom. Saint Pierre et Miquelon sont des entrepôts et des stations périodiques pour la pêche de la morue à Terre-Neuve.

Les documents qui suivent sont extrait des dernières statistiques publiées par le Ministère de la marine, pour l'année 1862. Les derniers renseignements du présent annuaire sur les colonies françaises, sont relatifs à l'année 1857 (publiés en 1861).

I. COLONIES A CULTURES.

MARTINIQUE.

Superficie : 98,708 hectares.

La population de la colonie, évaluée pour 1857 à 137,513 habitants, s'évalue, pour 1862, à 136,956, dont 1,939 européens (fonctionnaires, employés, et leurs familles, troupes) et 15,576 émigrants (coolies indiens ou chinois). La population de couleur est environ dix fois plus nombreuse que la population blanche. Il n'a été fourni pour 1862 aucun renseignement sur la part pour laquelle figurent les noirs et les hommes de couleur dans le chiffre des mariages, légitimations et reconnaissances d'enfants naturels. Au reste ces chiffres varient très-peu chaque année depuis l'abolition de l'esclavage. (Voir l'*Annuaire* de 1861).

Le mouvement *commercial* s'est accru depuis 1857 dans *les proportions suivantes* :

Commerce (1).	1857.	1862.
Importations	29,240,917	29,759,269
Exportation	19,022,466	22,111,648
TOTAL	48,263,383	51,870,917

Les poissons secs, les farines, les légumes secs, les vins et les peaux forment toujours les principaux articles d'importation. Le sucre brut représente plus des trois quarts des exportations. La France entre à elle seule pour les 4/5 dans le mouvement commercial (c'est-à-dire pour 40,058,775 fr.).

GUADELOUPE ET DÉPENDANCES.

Guadeloupe. — Marie-Galante. — Les Saintes. — La Désirade. — Saint-Martin (partie française).

Superficie : 165,123 hectares.

Population. En 1857 : 133,092. En 1862 : 138,501, dont 2,316 Européens (fonctionnaires, troupes) et 12,421 immigrants. La population de couleur est environ 12 fois plus nombreuse que la population blanche.

Commerce.	1857.	1862.
Importations	28,284,408	24,937,670
Exportations	13,633,565	22,912,530
TOTAL	41,917,973	47,850,200

Le commerce avec la France peut être évalué aux trois quarts du commerce général de la colonie (37,504,888).

La morue, les huiles, les vins, les légumes secs, les graines oléagineuses, les huiles, les riz, les ouvrages en cuir et les habillements représentent les 2/3 des importations, et le sucre la presque totalité des exportations.

GUYANE FRANÇAISE.

Superficie : 72,000 kilomètres carrés.

(1) Le chiffre des importations comprend : 1° La valeur des denrées et marchandises françaises importées de France et des colonies et pêcheries françaises, par navires français ; 2° Celle des denrées et marchandises étrangères, importées par tous pavillons. Le chiffre des exportations comprend aussi : 1° La valeur des denrées et marchandises de la colonie exportées en France, dans les colonies françaises et à l'étranger ; 2° Celle des denrées et marchandises françaises provenant de l'importation.

Population : en 1857, 17,143 ; en 1862, 24,951, dont 2,171 immigrants, 1,700 Indiens indigènes, 1,170 troupes, 168 transportés, et le reste, fonctionnaires, employés, agents, etc. La population de couleur est 15 fois plus nombreuse que la population blanche.

Commerce.	1857.	1862.
Importations.....................	5,589,686	8,994,515
Exportations.....................	1,626,798	1,391,986
TOTAL.........	7,217,484	10,386,501

Le commerce de la France peut-être évalué aux trois quarts du commerce général (c'est-à-dire : 6,576,031). Les pommes de terre, les légumes secs, les fourrages, les huiles, les vins, la lingerie et les vêtements représentent la moitié des importations et le sucre les 12/13 des exportations.

LA RÉUNION.

Superficie : 251,160 hectares.

Population. En 1857 : 161,321. En 1862 : 193,288, dont 3,008 immigrants, 704 fonctionnaires, employés, etc., et 1,069 soldats. La population de couleur est 6 fois plus nombreuse que la population blanche.

Commerce.	1857.	1862.
Importations..................	44,460,916	49,615,034
Exportations..................	39;572,446	50,606,522
TOTAL........	84,033,358	100,221,556

Le mouvement commercial entre la France et la Réunion peut être évalué aux 3/4 du commerce général, et s'élève à 72,384,373 fr.

Les mules et mulets, les viandes salées, les huiles, les couleurs, les médicaments composés, les vins, les tissus, les ouvrages en cuir, la lingerie, représentent les deux tiers des importations ; le sucre les 7/8 des exportations.

II. COMPTOIRS.

SÉNÉGAL E DÉPENDANCES.

(*Saint-Louis et Gorée.*)

Population : En 1857, 20,804 âmes à Saint-Louis et dans *sa banlieue; 102,000* âmes dans les pays immédiatement

soumis à la France ; 150,000 sous sa suzeraineté nominale. Ce dernier nombre ne peut être calculé exactement. En 1862, 27,636 habitants à Saint-Louis et dans sa banlieue, dont 400 environ européens, 113,291 dans les pays immédiatement soumis à la France. Pendant l'année 1862, il y a eu à Saint-Louis et dans les faubourgs, pour la population de couleur, 6 mariages, 3 reconnaissances d'enfants naturels, et dans la population noire, 1 mariage et 14 reconnaissances ; à Gorée, 4 mariages entre noirs, et 26 reconnaissances.

Commerce.	1857.	1862.
		Importations.
Saint-Louis.....................		8,839,834
Gorée..........................		7,178,021
....	16,331,995	16,017,855
		Exportations.
Saint-Louis.....................		7,446,594
Gorée..........................		8,331,452
....	15,318,765	15,778,046
TOTAUX.........	31,650,760	31,795,901

Le commerce avec la France (20,618,045) peut être évalué aux 2/3 du commerce général de la colonie. Les farines, le biscuit, le tabac, les vins, les fils, les tissus, les ouvrages en cuir, les habillements, représentent les 4/5 des importations ; les arachides, les gommes, les bois de teinture forment les 2/3 des exportations.

ÉTABLISSEMENTS DE LA COTE D'OR ET DU GABON.

Le mouvement commercial se composait ainsi en 1857 : Grand-Bassam : 1 million ; Assinie : 100,000 fr. ; Dabon, 50,000 fr., Gabon, 1,500,000 fr. Il s'établit ainsi en 1862 pour toute la colonie :

Importations...	655,551	dont	193,414	avec la France (1/5).
Exportations ...	1,624,804		330,112	id. (2/3).
	2,222,356		523,626	

L'eau-de-vie, le tabac, les conserves, représentent les 2/3 des importations ; l'huile de palme, l'ivoire, les bois de construction, les 4/5 des exportations.

MAYOTTE ET DÉPENDANCES.

Superficie de Mayotte : 15 à 20,000 hectares ; — de Nossi-Bé : 15,000.

Population : En 1857, 19,684, en 1862, 19,797, se décomposant ainsi :

Mayotte.		Nossi-Bé.	
2,945	de populat. sédentaire.	11,005	sédentaire.
1,992	— flottante.	855	flottante.
4,937		11,860	

Commerce.	1857.	1862.
Importations	920,000	1,169,367
Exportations	570,000	625,226
TOTAL	1,490,000	1,784,593

Les principaux produits du commerce sont : le sucre, les cocos, l'huile de coco, les sacs d'areck, les bois de sandale, d'ébène, les tissus et curiosités du pays.

SAINTE-MARIE DE MADAGASCAR.

Superficie : 90,975 hectares.

La population, qui était en 1855 de 5,700 habitants, diminua en 1857 de 80 individus de population flottante ; elle s'est augmentée en 1862 de 84 immigrants. Sainte-Marie ne fait aucun commerce. Elle produit surtout des bois d'ébénisterie très-variés.

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'INDE.

(*Pondichéry. — Karikal. — Yanaon. — Mahé. — Chandernagor. — Surate.*)

Superficie, 48,962 hectares (25 à 26 lieues carrées).

Population : en 1857, 215,993 h., dont 1,150 fonctionnaires et soldats ; en 1862, 228,870, dont 1,483 Européens (fonctionnaires et soldats), 1546 métis et 217,430 indigènes.

Commerce.	1857.	1862.
Importations	6,194,804	7,692,968
Exportations	41,838,256	29,380,600
TOTAL	48,033,060	37,073,568

Le commerce avec la France est de 18,817,365 (la 1/2 environ du commerce général).

Les vins, la pulpe de coco, l'areck, le jagre, les bois, le vieux cuivre, les tissus de coton et les denrées diverses représentent le tiers des importations; les arachides, les graines de sésame, le café, les huiles, l'indigo et les indiennes représentent les 2/3 des exportations.

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCÉANIE.

Population : Iles Marquises, en 1861, 3,000 hab., en 1862 : 12,000 h.

Iles de la Société : en 1857, 10,000, en 1862, 10,347.

Archipel Tuamotu : en 1862, 8,218.

Archipel Tubuaï : en 1862, 533.

Productions : indigo, roucou, tabac, sorgho, canne à sûcre, noix de bancoul; articles de commerce : nacre, huile de coco, arrow-root.

Commerce de Taïti.	1856.	1862.	
Importations...........	2,912,336	2,787,947	(1/3 de com. français).
Exportations............	1,736,885	1,698,077	(1/6 id.).
TOTAL.........	4,649,217	4,486,024	

Nouvelle-Calédonie : Superficie, 650 lieues carrées. La population, évaluée en 1857, à 60,000 hab., ne l'est plus en 1862 qu'à 40 ou 50,000 indigènes. La population européenne est de 420.

Commerce.	1862.		
Importations...	1,227,630	148,930	par navires français (vivres et objets de colonisation).
Exportations...	55,443	3,000	id. (laines, suifs, nacre, huile de coco, bois de sandal).
TOTAL......	1,283,073		

ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

Population en 1857.......	2,190	de population	sédentaire.
—	600	—	flottante.
	2,790		
— en 1862.......	2,497	—	sédentaire.
—	766	—	flottante.
	3,263		

Commerce.	1857.	1862.
Importations......................	3,776,183	3,528,763
Exportations......................	4,162,080	5,267,998
TOTAUX...........	7,932,263	8,796,761

Le mouvement commercial avec la France est d'un peu plus du 1/4 du commerce total de la colonie et s'élève à 2,474,683.

Le sel de pêche, les cordages, le beurre salé, font les 2/3 des importations, et les morues et l'huile de morue, les 3/4 des exportations.

Le total général de la population des colonies françaises en 1862, était de 855,554 hab.

Le total général du commerce de 287,995,404 fr.

Le commerce des sucres avec les colonies, a présenté les resultats suivants :

1. Quantités de sucres importée des colonies françaises dans les ports de France :	
1858..................................	109,137,438
1862..................................	112,030,197
Moyenne des 5 années 1858—1862...........	115,177,258
2. quantités mises en consommation :	
1858..................................	116,245,177
1862..................................	104,475,381
Moyenne des 5 années 1858—1862...........	108,480,493
3. Quantités réexportées de France après raffinage :	
1858..................................	89,613,278
1862..................................	119,926,601
Moyenne des 5 années 1858—1862...........	88,505,087

La loi du 7 mai 1864, a accordé une détaxe de 5 francs par 100 kil., aux sucres coloniaux, jusqu'en 1870.

Législation.

« Le système de prohibition a été gravement entamé dans nos colonies, par la loi du 3 juillet 1861, dont voici les principales dispositions.

» Toutes les marchandises étrangères dont l'importation est autorisée en France peuvent être importées dans les colonies de la Martinique, la Guadeloupe, et la Réunion sous tous pavillons et aux mêmes droits de douane que *dans la métropole. Importées* par navires étrangers, elles

paient une surtaxe de pavillon, sauf pour les navires anglais venant des possessions britanniques autres que l'Inde.

» L'intercourse entre la France et ses colonies est ouvert à tout pavillon moyennant une surtaxe de 20 ou 30 fr. par tonneau d'affrétement, suivant que les produits sont de provenance ou à destination des Antilles ou de la Réunion.

» Tous les produits des trois colonies affranchies du pacte colonial (Martinique, Guadeloupe et Réunion), autres que les sucres, cafés et cacaos, importés en France par navires français, sont admis en franchise de droits de douanes. » (Extrait du *Dict. genéral de la Politique*, de M. M. Block, art. *Colonies*, de M. J. Duval.)

JACQUES DE BOISJOSLIN.

QUATRIÈME PARTIE.

PAYS ÉTRANGERS.

ANHALT (DUCHÉ D') (1).

Superficie : 47 milles c. géograph. ou 2,575 kil. c.
Population : 181,824 hab. au 3 décembre 1861.
Capitale : Dessau, 15,613 hab.
Autres villes : Bernbourg, 11,058 hab.; Cœthen : 10,598 hab.; Zerbst : 10,189 hab.

FINANCES. — *Budget de 1864 (en thalers).*

RECETTES.	Dessau.	Bernbourg.
Produits des domaines.............	795,634	618,290
Impôts directs.....................	76,435	53,473
— indirects..................	1,116,670	552,529
Droits régaliens : postes et mines, dîme de la houille..............	20,120	»
Taxes : justice et administration...	78,615	30,914
Taxes ecclésiastiques.............	6,470	»
Revenus du fonds de l'instr. publique	27,700	»
Divers..........................	2,300	4,065
Prélèvement sur les fonds disponibl.	34,000	13,000
TOTAL des recettes.......	2,157,944	1,271,271
DÉPENSES.		
Maison ducale.....................	187,415	82,062
Confédération germanique.........	23,000	17,192
Ministère d'État..................	5,806	6,764
Légations.........................	2,420	550
Dette publique....................	136,700	66,830
Justice...........................	81,889	52,603
Administr. des finances et de l'intér.		

(1) Les deux duchés d'Anhalt sont réunis depuis la mort du dernier duc *d'Anhalt-Bernbourg (1863).*

1. Administration centrale..	44,700	20,449
2. Domaines..................	173,840	38,620
3. Frais de perception et de régie.	870,900	718,941
4. Admin. de l'intér. et de la police.	93,175	93,085
Commission générale............	10,065	3,300 [1]
Culte et instruction.............	132,091	54,365
Armée.........................	102,704	53,511
Rentes et indemnités.............	15,550	3,663
Pensions........................	78,865	40,689
Travaux publics..................	197,625	»
Dépenses diverses................	»	7,280 [2]
TOTAL des dépenses.....	2,156,715	1,260,146

Dette publique. — Au 1er janvier 1864, Anhalt-Dessau, 1,827,593 thal., Anhalt-Bernbourg, 1,618,634 thal.

Armée. — 1,836 hommes.

AUTRICHE (EMPIRE D').

Superficie : 643,911 kil. c. — Population : 35,018,988 hab. Cap., Vienne, 560,000 hab. (Voy. dans les *Annuaires* précédents, la population des principales villes.)

Population d'après les cultes.

Cathol. romains.	23,968,686
— grecs...	3,526,952
— armén..	9,737
Non-unis grecs.	2,918,126
— arméniens.	3,513
Confess. d'Augsbourg........	1,218,831
— réformés...	1,963,785
Unitaires.......	50,870
Juifs..........	1,049,871
Autres sectes...	3,955

Population selon les nationalités.

Allemands.....	7,889,925
Czèques, Moraves, Slovaques	6,132,742
Polonais.......	2,159,648
Ruthènes......	2,752,482
Slovènes.......	1,183,533
Croates........	1,337,010
Serbes........	1,438,201
Bulgares.......	240,030
Madgyares.....	4,947,134
Italiens........	2,557,913
Frioulieus......	416,725
Arméniens.....	16,131
Zigeuner (Bohémiens).......	146,100
Juifs..........	1,049,871
Autres.........	2,967,543
TOTAL égal.	35,018,988

(1) Dépense des états. La forme du budget de Bernbourg n'étant pas la même que celle du budget de Dessau, nous avons dû changer l'ordre des chapitres et articles.

(2) *Y compris 3,300 thalers versés à la caisse de l'impôt sur les boissons.*

Pays d'Autriche faisant partie de la Confédération germanique.

Pays.	Population.
Archiduché d'Autriche	3,889,147
Duché de Salzbourg	146,769
Duché de Styrie	1,056,773
Duché de Carinthie	332,456
Duché de Carniole	451,941
Du littoral : Ville de Trieste et territoire. Cercle de Goertz. Partie du cercle d'Istrie.	361,972
Comté de Tyrol et de Vorarlberg	851,016
Royaume de Bohême	4,705,525
Margraviat de Moravie	1,867,094
Duché de Silésie	443,912
De la Gálicie : Les duchés d'Auschwitz et de Zator	196,339
TOTAL	12,802,944

3,588 milles carrés géographiques ou 196,622 kilomèt. carrés.

Armée. — Pied de paix, 263,825. — Pied de guerre, 565,465, non compris les gardes ni la gendarmerie.

Marine. — 64 vapeurs de 11,325 chevaux avec 668 canons; 51 navires à voiles, 348 canons; de plus, quelques navires sur les chantiers.

FINANCES. — *Budget de 1864.*

(Le budget de 14 mois a pour but de faire coïncider l'exercice financier avec l'année civile.)

Recettes ordin. et extraordin.	12 mois nov. 1863 à oct. 1864.	14 mois nov. 1863 à déc. 1864.
Impôts directs :		
Contribution foncière	69,981,100	81,644,700
— des maisons	23,235,500	27,108,100
— industrielle (Erwerb et Personalewerbst)	12,061,500	14,071,800
Impôt sur le revenu	19,783,300	23,748,500
— de succession	42,600	49,700
TOTAL des impôts directs	125,104,000	146,622,800
Impôts indirects :		
Eau-de-vie	17,630,400	22,588,328
Vin	5,949,354	6,952,799

Bière	16,500,000	19,500,000
Viande	5,588,860	6,536,795
Sucre	5,005,000	5,005,000
Autres taxes de consommation	2,201,886	2,607,486
Fermages	5,235,916	6,108,238
Divers	1,019,885	1,190,500
Donanes	15,700,000	18,300,000
Sel	41,840,147	48,987,194
Tabac	61,960,280	72,096,952
Timbre	19,200,000	22,422,846
Taxes	729,361	844,738
Frais de justice	24,304,138	28,353,082
Loterie	182,68,960	21,313,800
Impôts indirects divers	3,948,740	4,622,205
TOTAL des impôts indirects.	245,092,887	287,829,858
Domaines	6,642,372	7,699,504
Forêts	11,575,129	13,123,424
Propriétés sous séquestre	600,658	723,941
Fabriques impériales	1,647,941	1,921,391
Mines	32,562,751	37,727,050
Monnaies	16,472,804	19,268,251
Postes	13,653,908	15,946,519
Télégraphes	2,247,800	2,600,000
Impôts des confins militaires	2,498,000	2,929,833
Autres impôts et revenus	31,849,825	33,678,764
TOTAL des recettes	489,953,075	570,047,395
Dépenses ordin. et extraord.		
Maison de l'empereur	7,454,800	8,566,086
Chancellerie du cabinet	63,482	72,112
Reichsrath (conseil de l'empire)	452,766	455,285
Conseil d'État	152,971	172,747
Conseil des ministres	65,407	75,273
Ministère des affaires extérieures.	2,277,759	2,651,456
— d'État	29,830,698	34,379,439
Chancellerie aulique de Hongrie.	12,015,833	13,592,052
— aulique de Croatie et Esclavonie	1,935,642	2,182,136
Chancellerie aulique de Transylvanie	3,326,361	3,799,205
Ministère de la police	3,010,112	3,498,653
— de la justice	8,084,227	9,476,969
— *des finances*	314,949,686	377,477,547
— *du commerce* et de l'a-		

griculture	12,799,136	14,797,604
Contrôle de la comptabilité	3,882,131	4,457,474
Dépenses diverses	»	»
Ministère de la guerre	106,691,870	122,842,350
— de la marine	9,599,305	10,891,557
TOTAL	516,592,186	609,417,942
Sont compris dans les chiffres du ministère des finances		
La dette publique	114,503,980	133,482,730
L'amortissement	37,135,000	52,161,000

Dette publique au 31 avril 1863 (capital nominal calculé au taux de 5 p. 100).

Dette consolidée	2,083,854,321
— flottante : portant intérêts	178,637,501
— — ne portant pas intérêts	193,240,994
— diverses	15,452,375
— lombardo-vénitienne	68,044,867
— du rachat des servitudes territoriales (Grundentlastung)	522,430,753

Voici les principaux chiffres des dépenses prévues pour l'exercice 1865 :

Dépenses de la cour, 7,421,144 florins; ministère des affaires étrangères, 2,374,430 fl.; ministère d'État : administration intérieure, 25,755,029 fl.; cultes et instruction publique, 5,349,052 fl.; — chancellerie de Hongrie, 12,071,015 fl.; — chancellerie de Transylvanie, 3,543,391 fl.; — chancellerie de Croatie, 2,165,997 fl.; — ministère des finances, 342,876,466 fl.; — ministère du commerce et de l'économie publique, 13,606,741 fl.; — ministère de la justice, 8,204,894 fl.; — ministère de la police, 3,795,881 fl.; — ministère de la guerre, 105,767,772 fl.; — ministère de la marine, 11,102,766 fl.

Journaux. — D'après un relevé publié par la direction impériale et royale des postes, il se débite dans la monarchie autrichienne 103 journaux politiques, dont 56 en langue allemande, 27 en italien, 7 en slave, 3 en polonais, 3 en hongrois, 2 en ruthène, 1 en slovène, 1 en croate, 1 en illyrien, 1 en roumain et 1 en arménien ; il y a en outre 140 journaux *non politiques*, dont 74 en allemand, 50 en italien, 7 en slave, 5 en polonais, 5 en hongrois, 2 en slo-

vène, 1 en croate et 1 en illyrien. En tout 248 journaux. (*Fremdenblatt*, décembre 1864).

Chemins de fer. — A la fin de 1863, la longueur totale des chemins de fer a été de 793 milles (7 kil. 4), le nombre des voyageurs transportés pendant l'année, de 11,848,958; le nombre des quintaux (50 kil.) de marchandise, 167,348,137; les recettes, 68,493,749 fl.; les dépenses, 28,538,282 fl.

Télégraphes en 1863.

Longueur des lignes en milles géograph. (de 7 k. 4).		2,141,4
Longueur des fils		3,789,8
Nombre des dépêches officielles	149,670	(3,759,377 mots)
— — privées	882,397	(17,699,678 mots)
Nombre des stations télégraphiques		290

Commerce extérieur en 1863.

	Importations.	Exportations.
Commerce des douanes générales de l'Autriche (florins)	214,918,496	332,853,048
Commerce des douanes de la Dalmatie	7,305,094	5,662,073
TOTAL	222,223,590	338,515,091

Effectif de la marine marchande en 1863.

	Nombre de nav.	Tonn.	Equip.
Bâtiments à voiles :			
Vaisseaux de long cours	537	207,628	5,979 h.
— de cabotage	2,702	78,975	9,750
Barques de pêcheurs, alléges, etc.	6,527	23,396	17,100
Vapeurs (d'une force de 11,570 chevaux)	59	21,338	1,701
TOTAL	9,825	331,337	34,530 h.

Machines à vapeur. — Le nombre des machines à vapeur en activité à la fin de l'année 1863, s'élève à 5,403, d'une force collective de 363,776 chevaux. Au commencement de l'année 1832, il y avait 1,334 machines à vapeur de la force totale de 52,953 chevaux.

Le nombre ci-dessus de 5,403 machines se divise en 3 groupes.

		Force.
1. *Machines* à vapeur pour bateaux.	294..	40,000 chev.
2. *Machines* pour locomotives	1,829..	264,465 —

3. Machines employées dans l'agriculture et l'industrie..........	3,780..	59,311 —

De ces 3,780 machines, on employait :

Pour l'agriculture........	385	de la force de	3,769	chev.
Pour puiser de l'eau......	1,311	—	1,107	—
Pour les mines..........	461	—	10,581	—
Pour les manufactures...	2,803	—	43,854	—

Ce dernier nombre de 2,803 machines est réparti entre les divers ateliers que nous allons énumérer :

1. Ateliers de mécaniciens...............	2,192	chevaux.
2. Ateliers où l'on travaille les métaux.....	12,283	—
3. Ateliers de poteries, de verreries.......	478	—
4. Fabriques de produits chimiques......	1,328	—
5. Fabriques de comestibles.............	12,078	—
6. Filature et tissage....................	16,310	—
7. Fabriques de papiers, tanneries, boissellerie...............................	3,498	—
8. Impressions de toutes sortes..........	87	—

Dans le nombre total des machines sont compris 388 locomobiles de 3,013 chevaux et 3,330 machines fixes de 54,396 chevaux.

DALMATIE.

Population. — La statistique officielle de 1858 donne l'aperçu suivant :

14 villes.	983 villages.
8 faubourgs.	85,740 maisons.
44 bourgs.	414,628 habitants.

Commerce extérieur. — L'exportation des produits dalmates, en Autriche, a représenté, en 1860, 397,174 florins, valeur déclarée, mais, en réalité, elle dépasse 900,000 florins.

L'importation des produits autrichiens en Dalmatie, pendant la même année, s'éleva à 2,185,095 florins, chiffre officiel qui n'est pas beaucoup en deçà de la vérité.

La valeur totale des importations en Dalmatie, également en 1860, a été évaluée à 8,066,667 florins, auxquels on pourrait ajouter au moins 1 million pour la contrebande. Le total des exportations, pour la même année,

était de 5,573,347 florins, chiffre inférieur à la réalité, parce que, dans les tarifs de la douane, le vin est estimé à 3 florins (7 fr. 50 c.) par quintal (50 kilog.), tandis que sa valeur réelle est au moins de 10 florins (25 fr.). Cette différence seule s'élève à plus de 2 millions de florins, le vin étant une des principales branches d'exportation. L'équilibre entre les importations et les exportations s'établit en partie avec les gains de la marine et du commerce, en partie avec l'argent que le gouvernement dépense en fournitures militaires, auxquelles la Dalmatie ne contribue point. Cette province occasionne, en outre, au gouvernement autrichien, de grandes dépenses, tant pour les travaux des fortifications que pour l'entretien de nombreuses garnisons, et les frais de l'administration civile.

Navigation. — La marine dalmate tient le premier rang dans la navigation au long cours de l'Autriche ; aussi, très-souvent des armateurs de Trieste ont-ils un intérêt dans les bâtiments dalmates. Raguse et les bouches de Cattaro s'occupent seules de cette navigation. Le reste de la Dalmatie ne possède que 3 bâtiments de cette catégorie, sur 495 que représente son effectif avec une jauge collective d'environ 55,000 tonneaux.

On compte en outre 570 navires, formant un total de 35,000 tonneaux, adonnés au petit et au grand cabotage.

Production de la soie. — La production des cocons de la Dalmatie, en 1860, seule année sur laquelle on ait eu des renseignements complets, a été de 139,795 livres (de 560 gr.), sur lesquelles 15,760 livres ont été achetées par des filateurs, et 125,035 livres acquises pour être converties en graine ; le produit total de la récolte s'est élevé à 591,578 florins.

Le prix moyen obtenu a été de 423 florins pour 100 livres de cocons, soit 4 florins 23 pour une livre, qui donne à peu près une once en graine.

L'importance de la production est répartie, pour chacune des provinces, de la manière suivante :

	livres.		florins.	c.
Zara	29,189	de cocons vendues	151,691	50
Spalato	36,023	—	146,900	»
Raguse	18,383	—	56,611	50
Cattaro	56,200	—	236,378	»

VÉNÉTIE.

Production de la soie. — Voici, d'après les relevés de la chambre de commerce de Venise, les résultats de la récolte des cocons dans chaque province vénitienne en 1863 :

Provinces.		Provinces.	
De Bellune......	100,000	De Rovigo......	50,000
De Trévise......	1,140,000	D'Udine.........	2,400,000
De Vérone......	2,150,000	De Mantoue.....	130,000
De Vicence.....	900,000	De Venise......	10,000
De Padoue......	220,000		
		TOTAL......	7,100,000

L'année 1862 n'avait donné que des résultats fort inférieurs à ceux-ci, mais les cocons s'étaient vendus plus cher.

Opérations de la Compagnie du Lloyd autrichien de 1857 à 1862.

Le nombre des pyroscaphes de la Société, qui s'était progressivement élevé de 7 bateaux de la force de 630 chevaux et du port de 1,974 tonneaux en 1836, date de son origine, à 68 bateaux de la force de 13,260 chevaux et du port de 39,175 tonneaux, en 1856, s'est réduit depuis à 61 bateaux, 11,840 chevaux et 35,500 tonneaux, représentant l'effectif de l'année 1861.

Les opérations du Lloyd, pendant les 5 dernières années, ont présenté les résultats suivants :

	1857.	1858.	1859.	1860.	1861.
Voyages.......	2,229	2,058	2,097	1,705	1,563
Milles parcourus	1,042,284	1,055,571	867,380	886,678	885,423
Passagers......	426,432	400,155	386,214	354,362	299,048
Transport des espèces.......	92,973,452	112,079,933	96,268,284	91,512,024	96,758,298
Lettres transportées..........	1,293,534	1,263,109	670,168	899,086	»
Nombre de colis.	1,321,944	1,310,448	1,029,787	1,056,892	1,212,480
Poids..........	2,478,207	2,667,724	1,496,481	1,599,083	49,061
Nombre de paquets........	61,349	68,410	41,046	1,738,771	42,169

Le capital des actionnaires de la Société s'élevait au

1er janvier 1862, passif déduit, à la somme de 9,450,000 florins d'Autriche.

Il résulte du compte-rendu de la 31e assemblée générale des actionnaires du Llyod, qui a eu lieu à Trieste le 26 mai 1863, que la tendance actuelle de la Compagnie serait de subordonner, dans ses nouvelles constructions, la vitesse des paquebots à leur capacité et à l'économie du combustible, afin d'arriver à transporter les marchandises au plus bas prix possible. Depuis que le Llyod est entré dans cette voie, les nolis ont déjà baissé dans des proportions telles qu'ils sont parfois inférieurs à ceux de la navigation à voiles.

La comparaison du produit des frets présente, en 1862, un excédant de 600,000 florins sur 1861. Ce résultat, obtenu sans sortir du cercle des opérations ordinaires, est principalement dû à l'abolition des *caïmés* turcs, à l'accroissement des exportations en coton et en soie brute du Levant, et enfin à l'augmentation du numéraire en circulation.

Le service de la navigation, en 1862, a été effectué par 60 paquebots à vapeur d'une force collective de 11,690 chevaux et jaugeant ensemble 35,130 tonneaux; ils ont parcouru une distance totale de 904,072 milles en 1,369 voyages, et transporté, savoir : 310,966 passagers, — 104,338,198 florins en espèces, — et près de 42,000 colis, formant un poids total de 176,855,000 livres.

Les recettes sont évaluées comme suit :

	Florins.
Produit des voyages	5,098,382
Service postal	2,024,436
Produit de l'arsenal	12,556
Agio sur l'encaisse réalisé	618,365
Résultat des opérations de change	14,214
Intérêts sur les actions, obligations, espèces en dépôt à la banque de Trieste et sur les comptes courants	102,377
TOTAL	7,870,330

Les dépenses, qui se sont élevées à 6,489,755 florins, se *décomposent* de la manière suivante :

	Florins.
Frais d'embarquement, débarquement, avaries et assurances	605,361
Solde et vivres des officiers et équipages	995,226
Réparation et entretien des navires et machines	1,277,124
Combustible (121,333 tonneaux de charbon)	2,136,655
Émoluments et dépenses des agents à l'étranger	194,555
Honoraires des employés à Trieste et dépenses de chancellerie	110,818
Loyers	76,496
Frais de voyage	6,508
Télégraphie, frais de correspondance, contributions, taxes et indemnités	105,657
Impressions, abonnements, avis et insertions dans les journaux	27,118
Gratifications, secours en espèces et soins médicaux, réparations aux immeubles de la Société, dépenses diverses	82,034
Intérêts	641,053
Moins-value du matériel	240,969

En résumé, les bénéfices sont évalués à 1,380,755 florins pour l'exercice 1862.

BADE (GRAND DUCHÉ DE).

Superficie : 15,284 kil. — Population : 1,369,291 hab. Savoir : catholiques, 896,683 ; évangéliques, 445,539 ; mennonites et autres dissidents, 2,970 ; israélites, 24,099.

Capitale : Carlsruhe, 27,103 hab. ; autres villes, Manheim, 37,172 ; Fribourg, 16,883 ; Heidelberg, 16,289.

FINANCES.

BUDGET DE 1862 ET 1863.

	Pour chaque année.	Pour les deux années.
Recettes ordinaires fl.	17,117,838	34,235,676
Frais d'administration et de perception	5,554,107	11,108,214
Recettes nettes	11,563,731	23,127,462
Dépenses ordinaires		21,721,364
Excédant des recettes		1,406,098
Versement du fonds d'exploitation		1,266,519
Dépenses extraordinaires		2,672,617

Les budgets des administrations qui ont des comptes spéciaux, s'élèvent, pour les années 1862 et 1863, aux chiffres ci-après pour les deux années.

	Recettes pour les deux années.	Dépenses pour les deux années.
Administration des postes.......fl.	2,874,866	2,235,270
Direction des chemins de fer......	13,200,276	8,263,893
Construction des chemins de fer...	—	24,988,125

Le budget *fixé* par les chambres s'élève à :

Dépenses ordinaires pour 1862..............	16,434,244
— — — 1863................	16,395,334
— — — les deux années.....	32,829,578
Dépenses extraordinaires. — —	2,672,617
TOTAL des dépenses........	35,502,195
Recettes ordinaires pour les deux années.......	34,235,676
— extraordin. — — —	1,266,519
TOTAL des recettes........	35,502,195

Dette publique (au 1er janvier 1863).

Dette générale :		
Le passif s'élève à............................		39,849,004
Dont ne portant pas d'intérêts :		
Fonds des domaines.............	12,000,000	15,858,121
Papier-monnaie..................	3,000,000	
Autres sommes ne portant pas d'intérêts......................	858,121	
Reste, dette portant intérêts..............		23,990,883
L'actif s'élève à............................		10,629,311
Dette des chemins de fer :		
Le total du passif s'élève à....................		69,834,424
Dont ne portant pas d'intérêts..	5,789,406	
L'actif s'élève à............................		1,563,917
Montant net de la dette des chemins de fer.....		68,270,507

Armée. — Pied de paix, 7,400; pied de guerre, 18,000 hommes.

BAVIÈRE (ROYAUME DE).

Superficie : 75,981 kil. c. — Population, 4,689,837 hab. *Cap., Munich,* population civile, 124,722 hab.

Autres villes : Nuremberg, 62,797 hab.; Wurzbourg, 119; Bamberg, 23,542, Augsbourg, 45,389; Ratisne, 27,875.

FINANCES.

ROJET DE BUDGET ANNUEL POUR LA 8e PÉRIODE FINANCIÈRE (1861-1867).

Recettes (en florins).

Impôt foncier	4,804,031 florins.
Impôt sur les maisons	717,076
Impôt sur l'industrie	1,222,921
Impôt sur le capital	536,171
Impôt sur les revenus	232,708
Impôts supplémentaires	1,820,130
Taxes	4,50,0000
Timbre	1,210,343
Malt	6,200,000
Douane	6,350,000
Salines	3,130,000
Mines	250,000
Chemins de fer	5,003,256
Postes	570,600
Bateaux à vapeur sur le Danube	25,149
Canal de Louis	26,133
Feuille officielle	11,597
Télégraphes	30,000
Banque de Nuremberg	150,000
Autres droits régaliens	8,656
Forêts, etc.	5,000,000
Domaines agricoles et industrie	305,911
Redevances	4,116,234
Intérêts des capitaux de l'État	1,543
Contributions particulières	27,545
Autres recettes	271,193
TOTAL	46,520,597 florins.
tenues annuelles des exercices précédents	200,000
TOTAL général	46,720,597 florins.

Dépenses.

Dette publique	13,556,376 florins.
Liste civile	2,995,605
Conseil d'État	74,905

Diète	75,000 florins.
Ministère de la maison du roi et des affaires étrangères	172,712
Ministère de la justice	3,373,192
— de l'intérieur	1,650,000
— des cultes	99,037
— du commerce et des trav. publics	252,846
— des finances	879,712
Instruction publique	1,153,073
Culte catholique	1,[illegible],522
Culte protestant	[illegible],623
Affaires sanitaires	289,850
Bienfaisance	218,111
Sûreté publique	1,304,504
Arts et industrie	404,657
Ponts-et-chaussées	2,954,887
Subventions aux communes	190,548
Cadastre	290,000
Monnaie	11,328
Peinture sur verre	3,000
Subventions accordées aux caisses des cercles en faveur de l'instruction primaire	503,900
Armée	9,500,000
Gendarmerie	962,800
Bureau topographique	50,000
Fonds des Invalides, etc	92,000
Pensions	700,000
Entretien des forteresses	95,200
Aumônerie militaire	15,000
Agriculture	774,003
Pensions de veuves et orphelins	716,000
Fonds de réserve	1,008,274
Intérêts garantis aux chemins de fer	475,000
TOTAL des dépenses	46,720,597 florins.

Dette à la fin du mois de mai 1862.

Dette ancienne	90,604,928 fl.
Nouvelle dette (y compris l'emprunt militaire de 1855)	45,688,447
Dette des chemins de fer	104,735,559
Rachat des redevances foncières	101,874,580
TOTAL	342,903,514 fl.

Armée. — Infanterie, 151,748 h.; cavalerie, 22,569 h.; artillerie (sans le train), 22,967 (136 bouches à feu); génie) sans les comp. de garnison), 3,076 h.

A ajouter : Landwehr active, infanterie, 54,000 h.; cavalerie, 2,500 h.

Navigation du Danube. — Les frais d'établissement représentent 1,720,000 florins. Pendant l'exercice il a été fait 643 voyages de Donawerth à Linz. On a transporté 57,169 personnes; les recettes pour les voyageurs ont été de 112,028 flor.; pour les bagages, de 3,713 flor. Les marchandises, du poids de 1,050,753 quintaux, ont rapporté 262,609 flor., ce qui donne un total de 383,051 flor. Le nombre des bateaux à vapeur pour le service accéléré est de 11 ; l'administration possède en outre 4 remorqueurs de la force de 1,021 chevaux et 19 alléges. Les dépenses qui s'élèvent à 362,866 flor., ne laissent qu'un produit net de 20,185 flor. au lieu de 50,000 portés au budget (19,680 flor. de moins que l'année précédente).

Canal Louis. — Pendant l'exercice 1859-1860, 4,259 bateaux et 2,743 trains de bois, avec un poids de 3,242,748 quintaux, ont parcouru ce canal. La recette a été de 190,086 flor., la dépense de 127,629 ; produit net, 62,547 florins.

BELGIQUE (ROYAUME DE).

Superficie : 2,945,539 hect. — Population, 4,894,071 habitants.

Capitale : au 31 décembre 1863, Bruxelles avait 185,892 hab., et, avec les 8 communes adjacentes, 300,341 hab.

Autres villes : Gand, 122,900 hab.; Anvers, 120,444 hab.; Liége, 101,710 hab.; Bruges, 50,981 hab.; Malines, 34,974 hab.; Louvain, 32,730 hab.; Tournay, 31,414 hab.; Verviers, 29,799 hab.; Mons, 27,173 hab.; Namur, 26,204 hab.; Saint-Nicolas, 23,922 hab.; Courtrai, 23,497 hab.

FINANCES. — BUDGET DE L'ÉTAT POUR 1864.

Recettes.

Impôts (additionnels compris), foncier.......	18,886,290	»
— personnel........................	10,760,000	»
Patentes..................................	4,070,000	»
Débit des boissons alcooliques..............	1,250,000	»

Débit des tabacs	210,000	»
Redevances sur les mines	400,000	»
Douanes (1)	13,515,000	»
Accises : sel	5,400,000	»
— vins étrangers (2)	2,100.000	»
— eaux-de-vie étrangères (2)	85,000	»
— —, indigènes (2)	6,055,000	»
— bières et vinaigres (2)	8,580,000	»
— sucres de canne et de betterave (2).	3,900,000	»
— glucoses, etc.	20,000	«
Garantie d'or et d'argent	250,000	»
Droits de magasin des entrepôts, etc	225,000	»
Enregistrement	14,000,000	»
Greffe	275,000	»
Hypothèques	2,500,000	»
Droits de succession et de mutation par décès.	9,050,000	»
Droit de mutation en ligne directe	1,600,000	»
Droit dû par les époux survivants	150,000	»
Timbre	3,650,000	»
Naturalisations	5,000	»
Amendes en matières d'impôts	150,000	»
— de condamnation	140,000	»
TOTAL des impôts	107,226,290	»
Péages : Routes de l'État	1,550,000	»
Rivières et canaux	2,850,000	»
Bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	225,000	»
Postes (3)	3,160,000	»
TOTAL des péages	7,785,000	»
Capitaux et revenus : Chemins de fer	31,750,000	»
Télégraphes électriques	600,000	»
Domaines (valeurs capitales), forêts, dépendances des chemins de fer, établissements et services régis par l'État, produits divers, revenus des domaines	3,650,000	»
Abonnements au *Moniteur*, etc., perçus par l'administration des postes	24,000	»
Produits divers des prisons, fonds des cautionnements, actes des commissariats maritimes, droit de chancellerie, de pilotage et de fanal, fabrication de monnaie de cuivre et de nickel	1,330,000	»
Chemin de fer rhénan. — Dividendes	232,500	»
Part dans les bénéfices de la Banque natio-		

(1) Déduction faite des 3/4 du produit probable sur les cafés, soit 1,900,000 fr. affectés au fonds communal, créé par suite de la suppression des octrois.

(2) Déduction faite des 35 p. 100 du produit probable, affectés au fonds communal.

(3) Déduction faite des 41 1/2 p. 100 du produit probable, soit 2,190,000 fr., attribués au fonds communal.

nale	350,000	»
TOTAL des capitaux et revenus	40,936,500	»
Remboursements	1,735,000	»
TOTAL du budget	157,682,790	»
Fonds spécial : Produits des ventes de biens domaniaux	100,000	»
TOTAL général des recettes en 1864	157,782,790	»
TOTAL général en 1863	156,046,790	»

Dépenses.

Dotations : Liste civile	2,751,322	»
— Dotation du prince royal	500,000	»
— — du comte de Flandre	150,000	»
— Sénat	50,000	»
— Chambre des représentants	602,287	»
— Cour des comptes	184,370	»
TOTAL des dotations	4,237,980	»
Justice	14,747,568	»
Affaires étrangères	3,237,622	50
Intérieur	11,347,994	26
Travaux publics	26,295,221	»
Finances	13,823,900	»
Guerre	34,952,100	»
Non-valeurs et remboursements	975,200	»
Dette. Capital nominal au 1er mai 1862	641,000,000	»

FINANCES PROVINCIALES.

Budget de recettes en 1865.

Anvers	516,473	Liége	962,704
Brabant (1)	4,372,959	Limbourg	185,104
Flandre occid.	1,811,986	Luxembourg	405,196
Flandre orient.	818,514	Namur (2)	497,975
Hainaut	1,319,476		
		TOTAL	10,890,087

Armée.

	Hommes.	Chevaux.
Infanterie	75,087	»
Cavalerie et gendarmerie	8,589	7,368
Artillerie (4 rég., pontonniers et ouvriers) avec 152 pièces.	9,406	3,949
Train	572	873
Génie	1,829	»
TOTAL	95,483	12,190

(1) Plus 133,300 fr. de recettes pour ordre.
(2) Plus 22,051 fr. de recettes pour ordre.

Mouvement de la navigation. — Les transports maritimes ont eu lieu par 3,629 navires à l'entrée, et par 3,644 à la sortie; ensemble, 7,273 arrivages et départs, y compris le mouvement de la navigation à vapeur. Les 3,629 navires entrés jaugeaient ensemble 694,800 tonneaux, dont 647,234 occupés par des marchandises. Le tonnage des 3,644 navires sortis était de 696,773 tonneaux, dont 1,971 avec un chargement de 376,964 tonneaux. Dans les 3,629 navires entrés, 1,266, soit 33.8 p. 100 étaient des bâtiments à vapeur; le nombre des vapeurs sortis est de 1,231, soit 33.8 p. 100 du total des navires.

Effectif de la marine marchande.

Années.	Voiles.	Vapeurs.	Ensemble.	Tonnage.
1837........	151	4	155	23,097
1842........	145	7	152	27,864
1847........	140	3	143	27,176
1852........	155	5	160	35,012
1857........	142	5	147	42,447
1859........	131	4	135	37,191
1860........	108	8	116	33,111
1861........	104	8	111	31,736
1862........	96	7	103	28,947

De ces 103 navires, le port d'Anvers en possédait 57 (tonnage, 19,633), et le port d'Ostende 31 (tonnage, 6,330).

Chemins de fer exploités par l'État au 1er janvier 1863.

		Mètres.
Ligne du Nord. Bruxelles à Anvers et autres.....		56,745
Ligne de l'Ouest. Malines à Ostende.....	122,349	361,018
Gand à la frontière de France............	58,722	
Mouscron à Tournai....................	19,135	
Tournai à Jurbise......................	47,506	
Dendre-et-Waes (Ath à Lokeren).........	74,112	
Bruxelles à Gand par Alost..............	34,171	
Bureau de Bruges au bassin.............	2,675	
Station de Gand à l'entrepôt...........	2,348	
Ligne de l'Est. Malines à la frontière de Prusse, etc.		134,864
Ligne du Midi. Bruxelles à la frontière de France..............................	80,671	195,979
Braine-le-Comte à Namur................	78,590	
Bruxelles (Allée-Verte) à Bruxelles (midi).	2,782	
Bureau de Namur à la Meuse............	1,191	
Mons à Manage........................	32,745	
TOTAL......................		748,606

L'exploitation par l'État a produit, en 1862, les résultats suivants :

Recettes brutes	32,548,265 fr.
Dépenses	14,898,474
Recette nette	17,649,791 fr.

soit 54.23, en 1861, 54.40 p. 100 du produit total.

Par kilomètre de voie :

	1860.	1861.	1862.
Recette brute	39,636	42,655	43,478 fr.
Dépenses	19,003	19,451	19,901
Recette nette	20,633	23,204	23,577 fr.

Chemins de fer concédés.

CHEMINS EXPLOITÉS par les COMPAGNIES.	LONGUEUR en kilomètres.	RECETTE totale en francs.	RECETTE kilométrique en francs.	CAPITAL employé en francs.
Lierre-Turnhout	37	292,425 (1)	7,824	4,300,000
Est-Belge	131	2,331,396 (2)	17,739	28,710,627
Manage-Wavre	41	400,467 (3)	9,746	9,978,625
Flandre-Occidentale	121	1,276,152 (4)	10,546	15,023,294
Lichterwelde à Furnes	34	140,632 (5)	10,064	5,122,643
Entre Sambre-et-Meuse	104	2,245,141	17,172	27,816,197
Namur à Liége et Charleroy à Erquelines	100	4,865,783	45,429	52,315,364
Pepinster à Spa	12	293,828	24,245	2,836,674
Hainaut et Flandres	76	726,055	9,576	26,305,502
Anvers à Rotterdam	119	1,607,060 (6)	13,470	15,091,123
Anvers à Gand	50	817,243	16,447	4,961,186
Dendre-et-Waes et Bruxelles vers Gand	106	1,322,910	»	22,000,000
Tournay à Jurbise et Landen à Hasselt	75	844,473	»	13,740,205
Landen à Aix-la-Chapelle	66	1,112,617	11,389	20,812,584

(1) Non compris une somme de 137,383 fr. payée par le gouvernement du chef de la garantie.

(2) Non compris une somme de 187,074 fr. payée par le gouvernement du chef de la garantie.

(3) Non compris une somme de 203,532 fr. payée par le gouvernement du chef de la garantie.

(4) Non compris une somme de 200,000 fr. payée par le gouvernement du chef de la garantie.

(5) Non compris une somme de 161,435 fr. payée par le gouvernement du chef de la garantie.

(6) Y compris *la voie fluviale* de Moerdyck-Rotterdam (37 kilomètres) *exploitée par bateaux à vapeur.*

Carrières de Gnenast.	7	88,628	11,817	398,246
Haut et Bas-Flénu....	7	1,038,435	16,855	4,469,485
Mons à Haumont et Saint-Ghislain......	60	1,239,000	27,677	18,391,156
Liége à Maestricht....	29	841,586	11,745	8,413,731
Gand à Ecloo.........	19	131,390	6,907	»
Chimay..............	30	224,984	7,394	3,869,358
Centre..	36	546,614	15,299	12,318,438
Grand-Luxembourg...	218	5,599,970	25,679	62,670,061

Commerce extérieur de la Belgique pendant les années 1856 à 1863.

(Valeurs actuelles exprimées en millions de francs.)

ANNÉES.	IMPORTATION.		EXPORTATION.	
	Commerce général.	Mises en consommation.	Commerce spécial.	Denrées et marchandises.
1856......	927.4	435.5	863.5	369.8
1857......	927.2	434.8	892.0	414.3
1858......	800.9	440.2	743.2	381.2
1859......	888.9	451.1	853.4	413.3
1860......	923.8	516.7	879.6	470.3
1861......	964.9	556.8	845.8	453.6
1862......	1,027.9	588.8	939.9	502.1

En 1863, la valeur de l'importation et de l'exportation générales réunies a atteint la somme totale de 2,060,100,000 fr.; l'exportation seule s'éleva à la somme de 991,700,000 fr. Quant au commerce spécial, la valeur des produits belges exportés s'éleva à la somme de 533,700,000 fr.; et celle des produits de pays étrangers importés en Belgique à la somme de 616,300,000 francs.

Voici le tableau des principaux objets du commerce belge en 1863.

1° IMPORTATIONS.

Grains de toute sorte................	francs.	68,408,000
Laine..............................	kilog.	14,382,256
Matières textiles végétales non dénom.	—	26,4[illegible]7,32[illegible]
Coton..............................	—	7,[illegible],520
Café...............................	—	17,828,853
Résine et bitume...................	—	41,841,825
Peaux brutes.......................	—	14,565,514
Engrais............................	—	81,923,599
Graines oléagineuses................	—	[illegible]

Tissus de laine......................	kilog.	846,023
Bois de construction................	francs.	18,812,001
— —	mèt. cub.	236,590
Tissus et rubans de soie..............	kilog.	116,204
— — —	francs.	16,173,000
Métaux et minéraux non dénommés....	kilog.	108,171,685
Vins..............................	hectol.	125,711
Sucre brut.........................	kilog.	19,610,567
Viande............................	—	6,850,519
Tabac brut.........................	—	4,795,575
Fil de lin et de chanvre.............	—	1,165,325
— —	francs.	7,820,000
Or et argent ouvrés..................	kilog.	31,513
Tissus de coton non compris le nankin.	—	409,264
— — — —	francs.	6,662,000
Riz................................	kilog.	24,490,207
Cuivre brut.........................	—	2,251,869
Graisses...........................	—	5,710,748
Merceries et quincailleries............	francs.	5,412,000
Matières tinctoriales non dénommées..	kilog.	4,459,176
Minerais de fer.....................	—	169,652,643
Poissons de toute sorte..............	—	4,428,000
Fil de laine.........................	—	430,679
—	francs.	4,347,000
Beurre.............................	—	1,686,884
Peaux tannées et corroyées...........	—	668,154
Soie (non compris la soie à coudre et à broder)	—	95,098
Huile pour l'industrie (non compris huile d'olive et de poisson).............	—	3,002,814
Machines et mécaniques..............	—	3,613,000
Fruits de toute sorte................	—	7,183,907
Drogues...........................	—	1,924,765
Chevaux...........................	têtes.	4,450
Tourteaux..........................	kilog.	14,665,495
Coton filé.........................	—	212,106
Cendres de lie de vin................	francs.	2,895,000
— —	kilog.	4,128,639
Produits chimiques..................	francs.	2,560,000
Acier non ouvré....................	kilog.	1,786,664
Fromage...........................	—	1,637,851
Zinc brut, etc......................	—	4,595,933

2° EXPORTATIONS.

Tissus de laine......................	kilog.	2,711,466
— —	francs.	11,480,000

Houille	tonn.	2,890,974
Matières textiles végétales non dénom.	kilog.	21,116,991
Tissus de lin et de chanvre	—	4,228,528
— — —	francs.	33,097,000
Peaux brutes	kilog.	14,009,818
Armes	francs.	19,292,000
Fil de lin et de chanvre	kilog.	3,262,788
— —	francs.	19,607,000
Machines et mécaniques en fer	kilog.	10,572,064
Tissus de coton	—	2,251,943
— —	francs.	16,040,000
Sucre raffiné	kilog.	18,007,881
Laine filée	—	1,337,513
—	francs.	13,544,000
Beurre	kilog.	5,173,460
Verreries et cristaux	francs.	12,547,000
Coke	tonn.	437,427
Sucre brut	kilog.	13,980,816
Bougies	—	3,084,955
Papier à écrire et d'emballage	francs.	7,700,000
Chevaux (non compris les poulains)	têtes.	10,809
Pierres brutes et taillées	kilog.	321,684,050
Résine et bitume	—	11,853,551
Rails	—	47,324,352
Fer en barres, laminé, étiré	—	38,851,491
Clous	—	12,603,625
Zinc en feuilles	—	10,629,403
Zinc brut	—	13,371,717
Fruits de toute sorte	—	19,036,142
Viande	—	4,248,270
Graisses	—	4,904,183
Riz	—	9,792,285
Laine brute	—	1,286,833
Coton filé	—	537,209
—	francs.	3,822,000
Céréales	kilog.	18,283,882
Voitures	francs.	3,672,000
Machines et mécaniques en fonte	kilog.	5,855,788
Huile	—	3,359,340
Tableaux	francs.	5,306,000
Engrais	kilog.	12,646,131
Métaux et minéraux non dénommés	—	71,969,982
Houblon	—	1,633,466
Plomb	—	5,501,069
Fer blanc	—	10,960,709
Tulle et dentelles	francs.	2,615,000

Matières animales brutes non dénommées (y compris les crins)..........	kilog.	2,546,000
Racines de chicorée fraîches et séchées, etc........................	—	13,610,998

NAVIGATION.

Mouvement de la navigation. — Le nombre des navires entrés en 1863 s'élève à 3,893; celui des navires sortis à 3,949.

Les navires entrés jaugeaient 712,373 tonneaux, dont 653,638 de marchandises.

Les navires sortis avaient une capacité de 723,975 ton., dont 381,172 de cargaison.

L'effectif de la marine marchande était, en 1863, de 97 navires, dont 6 bateaux à vapeur. Ces 97 navires jaugeaient 27,247 tonneaux.

Le mouvement des voyageurs qui ont traversé la mer en 1863, a été ainsi qu'il suit :

A l'arrivée......	19,996	voyages
Au départ...................	18,381	—

Les revenus des douanes se sont élevés en 1863 :

Pour l'importation à...............	15,310,212	fr.
Pour l'exportation.................	26,396	
Pour la navigation.................	576,358	
TOTAL............	15,912,966	fr.

BOLIVIE (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie : 1,315,022 kil. car. — Population 1,987,352 habitants. — Capitale, Chuquisaca, 19,200 hab. — Autres villes : La Paz, 76,000 hab.; Cochabamba, 41,000 hab.; Potosi, 22,850 hab.

Finances, 1863. — Recettes, 2,370,000; dépenses, 2,210,000 piastres.

Dette publique. — La république n'a pas de dette extérieure. Sur un emprunt fait à l'intérieur en 1857, lors de la révolution, il reste encore 100,000 dollars à payer.

Commerce. — 3,450,000 dollars.

Armée. — 1,500 hommes environ.

BRÊME

(Ville libre et anséatique d'Allemagne).

Superficie : 192 kil. c. — Population au 16 février 1862 : 98,575 hab.; Brême (ville), 67,217 hab.; campagne, 20,923 hab.; ville de Vegesack, 3,942 hab.; Bremerhaven, 6,493 hab.

FINANCES. — *Budget de 1864.*

Recettes..........................	1,571,464
Dépenses..........................	1,773,216
Déficit...............	201,752

Intérêts de la dette publique pour 1864, 439,359 thalers or.

Armée. — Un bataillon de fusiliers de 760 hommes sont sous les drapeaux.

Navigation commerciale en 1863.

(Le last est de 4,000 livres ou 2,000 kil.)

PROVENANCE et DESTINATION.	ENTRÉE.		SORTIE.	
	Navires.	Capacité.	Navires.	Capacité.
		lasts.		lasts.
Ports allemands de la mer du Nord y comp. Heligoland, Schleswig et Holstein..........	1,349	32,364	1,[illegible]	39,427
Pays de la mer Baltique et Norwége.........	670	32,468	795	37,518
Grande-Bretagne et Irlande..............	299	60,403	430	78,549
Hollande et Belgique...	157	6,742	289	9,216
France................	16	1,789	24	4,234
Reste de l'Europe......	36	3,229	21	3,790
Amérique du Nord.....	110	75,820	116	80,33[illegible]
Indes occid., Amérique centr. et méridionale.	235	39,565	188	33,454
Afrique et îles d'Afrique.	5	1,079	13	1,704
Indes orientales, Chine, îles de Sandwich....	66	27,973	52	19,641
Pêcherie de Groënland.	4	687	4	687
TOTAL..........	2,947	282,119	3,527	308,5[illegible]
Dont : chargés.........	2,396	265,811	2,468	201,4[illegible]
sur lest........	551	25,308	969	107,435

Navigation sur le Weser en 1863.

Provenance et destination.	ARRIVAGES. Navires et radeaux. chargés.	ARRIVAGES. Navires et radeaux. sur lest.	ARRIVAGES. Capacité en lasts.	DÉPARTS. Navires et radeaux. chargés.	DÉPARTS. Navires et radeaux. sur lest.	DÉPARTS. Capacit en lasts.
Hanovre..........	2,425	438	72,427	787	983	57,524
Oldenbourg........	1,578	284	49,398	1,252	717	48,360
Brunswick.........	125	8	8,793	30	44	4,395
Prusse............	259	»	15,017	206	98	18,439
Lippe-Detm........	12	»	910	7	»	578
Hesse-Électorale...	143	»	9,518	84	28	7,679
Ports brémois du Weser..........	2,306	135	113,540	1,469	806	106,277
TOTAL.....	6,848	865	269,103	3,835	2,676	243,252

Commerce en 1863.

Valeur des marchandises importées.. 67,145,146 thalers or.
— — exportées.. 60,406,656 —

Marine marchande à la fin de 1863. — 302 bâtiments jaugeant ensemble 103,162 lasts de 4,000 liv., dont 10 vapeurs à hélice et 70 frégates.

Commerce de 1847 *à* 1861. — Les relevés ci-après permettent d'embrasser l'ensemble du mouvement commercial de Brême, depuis 1847 jusqu'en 1861.

Années	COMM. MARITIME. Import. en thalers-or (1.)	COMM. MARITIME. Export. en thalers-or (1.)	COMM. PAR TERRE ET PAR LE WESER. Import. en thalers-or.	COMM. PAR TERRE ET PAR LE WESER. Export. en thalers-or.
1847.......	18,395,000	14,354,400	14,540,400	16,021,800
1848.......	11,286,300	11,922,000	15,889,600	10,418,200
1849.......	13,437,400	12,681,700	17,343,600	13,668,500
1850.......	15,919,800	16,188,300	19,986,900	15,615,200
1851.......	17,874,400	19,880,600	19,671,700	15,988,400
1852.......	19,528,600	18,969,200	20,873,200	18,429,000
1853.......	21,006,200	26,046,100	27,200,000	18,716,400
1854.......	26,027,500	27,477,200	27,659,200	20,358,200
1855.......	26,543,300	24,781,000	26,711,700	24,143,300

(1) La monnaie de compte et de change est le thaler-or de 72 groots, représentant la cinquième partie du frédéric d'or. Il vaut 4 fr. 15 c., en évaluant avec *Doursther* le frédéric d'or à 20 fr. 77 c.

1856.......	38,414,300	30,509,600	27,977,200	30,965,700
1857.......	46,335,800	31,889,200	27,669,000	30,720,300
1858.......	36,190,800	22,680,000	20,264,000	32,669,800
1859.......	41,944,200	30,545,500	26,921,000	33,766,400
1860.......	43,638,800	31,163,000	27,865,500	38,905,300
1861.......	49,241,100	26,768,700	21,315,400	38,173,300

NAVIGATION MARITIME.

(*Navires entrés à Brême tant chargés que sur lest.*)

	Bâtiments de mer et caboteurs.		Barques de pêche.	
	Navires.	Lasts.	Barq.	Lasts
1852............	2,965	204,817	488	3,305
1853............	2,729	189,053	390	2,813
1854............	2,825	224,761	449	2,508
1855............	2,557	199,223	327	1,322
1856............	2,953	244,000	452	2,271
1857............	2,985	275,105	430	2,197
1858............	2,929	269,674	480	2,336
1859............	2,798	282,624	486	1,993
1860............	2,922	284,158	483	2,387
1861............	3,151	290,142	428	2,579

Effectif de 1845 *a* 1861. — On jugera des progrès successifs des armements de Brême par la comparaison des chiffres suivants, qui en résument l'effectif depuis 1845 :

	Navires.	Lasts.		Navires.	Lasts.
1845......	223	36,057	1858......	279	90,602
1848......	237	45,490	1859......	[illegible]	82,446
1851......	237	50,233	1860......	257	82,375
1854......	251	63,682	1861......	253	82,868
1857......	279	83,083			

ASSURANCES MARITIMES DE 1847 A 1861.

Années.	Som. assurées. thalers-or.	Années.	Som. assurées. thalers-or.
1847.........	29,401,735	1855.........	49,106,900
1848.........	22,680,300	1856.........	64,043,800
1849.........	24,898,000	1857.........	83,130,000
1850.........	26,712,800	1858.........	65,469,400
1851.........	30,674,000	1859.........	67,269,600
1852.........	30,632,200	1860.........	68,873,400
1853.........	36,222,800	1861.........	69,683,0[illegible]
1854.........	44,006,800		

Émigrations depuis 1832. — Voici le résumé général de la marche qu'elles ont suivie dans ce port depuis 1832 :

Années.	Émigrants.	Navires.
Période de 15 ans (1832 à 1846)	219,127	2,071
1847	33,682	235
1848	29,947	207
1849	28,629	211
1850	25,838	183
1851	37,493	236
1852	58,551	333
1853	58,111	288
1854	76,875	362
1855	31,550	174
1856	36,517	196
1857	49,448	237
1858	23,177	162
1859	22,011	146
1860	30,296	174
1861	16,245	125

L'émigration de 1861 s'est ainsi répartie :

A destination.	Émigrants.			
De New-York	11,753	au lieu de	15,556	en 1860.
De Baltimore	3,190	—	7,023	—
De la Nouvelle-Orléans.	692	—	5,437	—
Du Texas	»	—	1,496	—

On lit dans les *Deux-Mondes* (de Francfort) : L'émigration par le port de Brême a atteint, en 1864, le chiffre de 27,186 personnes, qui ont pris passage sur 88 bâtiments. En 1863, il n'y avait que 18,022 émigrants et 85 navires, ce qui fait une augmentation, pour l'année qui vient de s'écouler, de 1,464 personnes, soit 50 p. 100. Sur les 27,486 personnes, 24,040 se sont rendues à New-York, à bord de 70 bâtiments; 2,869, sur 12 navires, ont gagné le port de Baltimore, et 511 se sont embarquées sur deux bâtiments pour Québec; 65, enfin, ont touché Buenos-Ayres, emportées par trois bateaux.

BRÉSIL (EMPIRE DE).

Superficie : 7,137,000 kil. c. — Population (1856), 7,677,800 *hab.* — *Capitale,* Rio de Janeiro, 296,136 hab.

Finances. — Les recettes totales se sont élevées, pendant l'exercice 1858-1859, à 50,375,723 milreïs; en 1859-1860, à 47,310,955, et en 1860-1861, à 53,350,905.

Projet de budget pour l'exercice 1863—1864:

Dépenses :

	Milreïs.		Milreïs.
Intérieur (1) ...	4,727,960	Report.........	16,224,269
Justice.........	3,155,292	Guerre.........	11,637,365
Extérieur.......	877,009	Finances.......	17,722,605
Marine.........	7,464,008	Agriculture, etc	8,294,423
A reporter...	16,224,269	TOTAL.......	53,878,666
		TOTAL des recettes..........	51,500,000

Dette publique.

Dette extérieure en circulation. (En livres sterling.)

Emprunts.	En livres sterl.	Emprunts.	En livres sterl.
De 1824.......	2,550,600	De 1852.......	925,100
1839	340,800	1859.......	444,200
1843.......	435,200		
			4,695,900

Pour la construction de chemins de fer :

Emp. de 1858.	1,402,700	Emp. de 1860.	1,333,500
			7,432,100

Dette intérieure fondée

Elle s'élevait au 31 mars 1861 à 67,450,600 milreïs, et par suite d'une nouvelle émission de bons du Trésor à 5 p. 100, au 31 décembre 1861, à 68,579,000 milreïs.

L'*actif* de l'État consistait à la fin de décembre 1861, outre les contributions arriérées, en une dette des États de la Plata, d'une valeur totale de 7,312,925 milreïs, répartie comme suit :

	Capital.	Intérêts.	Total.
Uruguay...........	3,570,223	1,841,004	5,411,227
République Argentine............	1,370,880	530,818	1,901,698
TOTAUX........	4,941,103	2,371,822	7,312,925

Armée. — Effectif des forces de terre, 14,000 hommes

(1) Dont 1,078,400 milreïs pour la maison impériale.

et dans les cas extraordinaires 25,000 hommes. Effectif des troupes de la marine, 3,000 hommes et 5,000 hommes.

Marine. — *Bâtiments armés*. — 1° à voiles : 1 frégate, 6 corvettes, 1 barque, 4 bricks, 1 schooner et 3 navires de petite dimension, ensemble 16; 2° à vapeur : 22, dont 1 de 300, 1 de 220, 1 de 150, 5 de 120, et les autres de moins de 100 chevaux, en outre 7 chaloupes canonnières à vapeur, dont 1 d'une force de 120, 1 de 100, et les autres de 80 chevaux.

Bâtiments non armés.—2 frégates, 1 corvette, 1 brick, 1 bâtiment de transport, 1 vapeur, 1 chaloupe canonnière à vapeur.

BRUNSWICK (DUCHÉ DE).

Superficie : 3,618 kil. c. — Population 282,400 hab.

Population selon les cultes : luthériens, 276,922; réformés, 993; catholiques, 3,633; individus appartenant à diverses sectes chrétiennes, 99; israélites, 1,061.

Capitale, Brunswick, 42,209 hab., non compris 1,023 hommes de troupes.

Finances. — Budget de 1861-1863 : 4,983,000 thalers en recettes, et en dépenses.

Dette publique. — Au 1er septembre 1860 elle était de 11,251,219 thalers, y compris 7,059,400 thalers pour la construction de voies ferrées. — La dette de la chambre des domaines est de 422,805 thalers.

Le capital de la chambre des domaines se monte à 1,277,375 thalers.

Armée. Pied de paix, pied de guerre, 4,857.

CHILI (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie : 362,340 kil. car. — Population (1857), 1,558,319 hab. — Capitale, Santiago, 80,000 hab.

FINANCES EN 1860.

Recettes.

	Piastres.		Piastres.
Droits sur les *marchandises*..	4,824,801	Monopoles de l'État...........	1,076,112

Impôt foncier...	591,090	Impôt sur l'indust.	79,118
Droits de mutations..........	293,111	Péages..........	70,434
Postes et télégraphes.......	115,640	Monnaies........	5,125
Impôts du cadastre...........	220,672	Chemins de fer...	92,500
Timbre.........	109,021	Impôt sur les capitaux........	4,674
		Recettes extraordinaires.......	112,451
		TOTAL...............	7,494,750

Dépenses.

La dépense a été de.......................... 7,507,025

Dette publique.

Dette intérieure (1862)...........	2,339,600 piastres.
Dette extérieure fin de mars 1863..	
Emprunt à 6 p. 100..............	538,900
Reste.................	395,100
Consolidation 3 p. 100 d'intérêts pendant la guerre de l'indépendance.	527,600 liv. sterling.
Emprunt de 4 1/2 p. 100 de 1858, pour la construction des chemins de fer........................	1,506,700

Armée. — Ligne 3,100 h.; garde nationale 30,000 h.

COMMERCE EN 1860.

Importation.....	26,764,199 p.	Exportation.	25,451,179 p.
Augmentation sur 1859..........	2,039,283		5,891,025

Mouvement de la navigation en 1861.

Entrée.........	2,450 navires,	jaugeant	884,959	tonneaux.
Sortie..........	2,423 —	—	874,887	—

Dont sortis de Valparaiso, 1,037 navires, jaugeant 325,463 tonneaux (dont 7 vapeurs, jaugeant 1,367 tonn.), jaugeant 60,847 tonneaux.

Effectif de la marine marchande à la fin de 1860. — 267 navires jaugeant 60,847 tonn. et ayant 2,900 hommes d'équipage.

(Voy. à l'*Annuaire* précédent des détails sur le commerce et les mines).

CHINE (EMPIRE DE).

Superficie : 3,500,000 kil. c. — Population, selon les uns 350, selon les autres 415 millions d'âmes. — Capitale, Pékin, 1,650,000 hab.

Finances. — Les revenus publics ont été évalués à 340 millions de fr. (par le comte d'Escayrac de Lauture).

(Voy. à l'*Annuaire* précédent, des détails sur le commerce et la navigation).

COLOMBIE (ÉTATS-UNIS DE LA)

AUTREFOIS NOUVELLE-GRENADE.

Superficie : 1,010,160 kil. c. — Popul. 2,223,867 hab. — Capitale, Bogota, 40,000 h.

FINANCES. (1861—1862, du 1er sept. au 31 août).

Recettes	1,824,000	piastres.
Dépenses	2,136,517	—

Dette.

Intérêts de la dette extérieure	202,000	
— intérieure	218,104	—
— flottante	68,100	—
TOTAL	488,204	piastres.

Armée. — 19,385 hommes.

Commerce et navigation. — En 1857, la valeur de l'importation a été de 3,255,843, celle de l'exportation, de 7,064,584 piatres.

Mouvement du chemin de fer de Panama en 1862. — Longueur du chemin, 47 3/5 mille anglais, soit 76,630 mètres. (Il a été construit de 1850 à 1854 et ouvert le 28 janvier 1855, et a coûté plus de 8 millions de dollars).

Objets transportés.	Partant de Panama.	Partant d'Aspinw.	Total.
Passagers......nombre	8,113	18,307	26,420
Or et perles, v. en piast.	35,745,214	4,451,259	40,196,473
Argent —	14,687,131	»	14,687,131

Bijouterie, v. en piastres.	»	573,239	573,239
Postes ou malle des États-Unis livres.	63,712	348,810	412,522
Malle de l'Europe. —	9,406	36,617	46,023
Bagages......... —	214,508	458,267	672,775
Marchandises :			
Grande vitesse pieds.	2,464	7,795	10,259
Expéd. de 1re cl. —	11,958	533,261	545,219
— 2e cl. livres.	2,616,764	811,383	3,428,147
— 3e cl. —	3,099,434	3,177,878	6,277,312
— 4e cl. —	5,350,475	13,662,215	19,012,690
— 5e cl. —	5,731,244	294,070	6,025,314
— 6e cl. —	68,775	229,985	298,760
Autres marc. d'exp.....	3,421,103	11,715,162	15,136,265
— pieds	2,190	258,818	261,008
Houille......... livres.	»	21,378,537	21,378,537

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

Superficie : 2,491,000 kil. c. — Popul., 1,450,000 hab. — Capitale, Buénos-Ayres, 120,000 hab.

On compte parmi la population actuelle de la ville fédérale et de la province de Buenos-Ayres : 25,000 Espagnols européens, 25,000 Anglais et Irlandais, 30,000 Italiens, 3,500 Allemands, 3,000 Américains du Nord, 2,500 Portugais et 7,000 autres nationaux; ensemble 126,000 étrangers.

FINANCES.

Recettes en 1863............	8,900 562	piastres fortes.
Dépenses....................	9,500,000	—
Dette extérieure à 6 p. 100...	962,000	livres sterl.
— à 3 p. 100...	1,323,000	—
Papier-monnaie en circulation.	351,000,000	piastres.
Dette intérieure à 4 p. 100...	617,648	—
— à 6 p. 100...	103,600,000	—
	104,217,648	piast. (900,000 livres sterl.)

Armée. — 6,000 hommes, non compris la milice.
Marine. — 7 vapeurs et 10 navires à voiles.

Commerce. — Les deux principaux ports du pays sont ; Buenos-Ayres (importation en 1860, 100 millions de fr.; exportation, 103 millions de fr.), et Rosario (importation 1862, 12,742,270 dollars; exportation, 5,752,085 dol.).

Émigration à Buenos-Ayres. — En 1862, le nombre des émigrants entrés dans la Confédération argentine par Buenos-Ayres avait été de 6,716; en 1863, il s'est élevé à 10,408. Dans le premier semestre de 1864, il y a eu une augmentation de plus de mille sur le chiffre correspondant de l'année précédente, et il faut observer que les derniers mois de l'année sont précisément ceux où l'émigration est la plus abondante. Les chiffres qui précèdent ne s'appliquent qu'aux passagers d'outre-mer qui viennent s'établir dans le pays et débarquent à Buenos-Ayres. Ils seraient encore plus élevés, s'il était possible de calculer le nombre des émigrants qui arrivent des républiques voisines par la frontière ou le littoral, ainsi que des voyageurs ordinaires qui finissent par se fixer sur le territoire argentin pour un temps illimité.

L'asile des émigrants de Buenos-Ayres, qui fournit aux nouveaux arrivés le logement et la nourriture des premiers jours n'a reçu, l'an dernier, que 545 personnes, ce qui prouve que la plupart ont trouvé, dès leur débarquement, des occupations lucratives. La commission, que le gouvernement vient d'instituer à Rosario pour faciliter le passage des émigrants dans les provinces, est également appelée à leur rendre de grands services. Les colonies la Esperanza, San-Carlos et San-Geronimo, dans la province de Santa-Fé, continuent à jouir d'une prospérité croissante. Celle de San-José, dans l'Entre-Rios, compte déjà 2,000 habitants suisses; allemands et français. (*Communication du Consulat de Paris.*)

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

La confédération a une superficie de 11,467 milles carrés géographiques ou 638,282 kilomètres carrés avec une population de 45,013,034 hab., dont 3,589 milles carrés *avec 12,802,944 hab.* appartenant à l'Autriche et 3,390

milles carrés géographiques avec 14,138,804 hab. à la Prusse.

(Voy. les détails à l'*Annuaire* précédent).

Voici le tableau des contingents fédéraux :

ÉTATS.	CONTINGENTS.				Corps d'armée. Divisions.
	Infanterie.	Cavalerie.	Artillerie.	Pionniers, Génie.	
Autriche (1857)	135,279	21,731	15,481	2 350	I, II, III.
Prusse	113,515	18,633	13,134	1,888	IV, V, VI.
Bavière	49,418	8,159	6.766	925	VII.
Saxe	17,344	2,750	1,686	220	IX. 1re div.
Hanovre	18,690	2 992	2,011	240	X. 1re »
Wurtemberg	19,219	3,199	2,790	377	VIII. 1re »
Bade	13,382	2,291	2,477	184	VIII. 2e »
Hesse électorale	8,201	1 801	806	105	IX. 2e »
Hesse grand-ducale	8,878	1,420	946	113	VIII. 3e »
Holst. et Lauenbourg	5,015	825	694	66	X. 2e »
Luxembourg (1863) Limbourg (1862)	1,913	1,064	»	»	IX. 2e »
Brunswick	3,030	481	294	37	X. 1re »
Mecklembourg-Schwerin	5,162	822	514	66	X. 2e »
Nassau (1862)	6,039	17	586	78	IX. 2e »
Saxe-Weimar	2,910	461	277	37	Division de réserve.
Saxe-Meiningen	1,667	264	158	21	
Saxe-Altembourg	1,420	226	137	19	
Saxe-Cobourg-Gotha	1,615	256	154	21	
Mecklembourg-Strélitz	1,097	»	220	»	X. 2e div.
Oldenbourg	3,201	506	422	41	X. 2e »
Anhalt	1,772	281	166	22	Division de réserve.
Schwarzb-Sondershausen	653	103	62	8	
Schw.-Rudolstadt	781	123	79	10	
Liechtenstein (1856)	79	12	»	»	
Waldeck	753	120	75	10	
Reuss, ligne aînée Reuss, ligne cadette	1.078	172	102	13	
Schaumbourg-Lippe	306	48	28	3	
Lippe (-Detmold)	1,025	162	97	13	
Hesse-Hombourg	292	45	26	3	
Lubeck (1857.)	590	93	»	8	X. 1re div.
Francfort	693	110	66	10	Div. de rés.
Brême	702	111	»	10	X. 2e div.
Hambourg	1,916	440	»	23	X. 2e »
Ensemble	426,635	86,921	50,254	6,921	

L'armée fédérale comptait en 1863 : 734,599 hommes (675,506 combattants, 59,093 non-combattants) avec 112,131 chevaux, 1,226 pièces de campagne et 267 pièces de siége.

FINANCES.

Taux d'après lequel les États de la Confédération contribuent aux dépenses communes (résolutions de l'Assemblée fédérale des 14 avril 1842, 3 octobre 1851 et 26 janvier 1860).

(Florins de 60 kreutzers = 2 fr. 12 c.)

ÉTATS FÉDÉRAUX.	à 60,000 fl.		à 30,000 fl.		à 1,000 fl.
	fl.	kr.	fl.	kr.	fl.
Autriche	18,861	6	9,430	33	314.35167
Prusse et Hohenzollern	15,912	28	7,956	13	265.20768
Saxe (royaume de)	2,386	55	1,193	28	39.78200
Bavière	7,081	12	3,540	36	118.01994
Hanovre	2,596	28	1,298	14	43.27456
Wurtemberg	2,775	43	1,387	51	46.26189
Bade	1,989	6	994	33	33.15167
Hesse (électoral de)	1,129	33	564	46	18.82583
Hesse (grand-duché de)	1,232	15	616	7	20.53746
Holstein et Lauenbourg	716	5	[illegible]	2	11.93460
Luxembourg et Limbourg	504	24	252	12	3.40670
Brunswick	416	55	208	28	6.94859
Mecklembourg-Schwerin	712	6	356	3	11.86829
Nassau	602	14	301	7	10.03729
Saxe-Weimar	399	49	199	54	6.66348
Saxe-Meiningen-Hilburgh	228	45	114	22	3.81244
Saxe-Altenbourg	195	20	97	40	3.25549
Saxe-Cobourg-Gotha	221	59	111	»	3.69972
Mecklembourg-Strélitz	142	45	71	23	2.37926
Oldenbourg	439	2	219	31	7.31717
Anhalt	343	33	121	47	4.05931
Schwarzb.-Sondershausten	89	45	44	52	1.49570
Schwarzb.-Rudolstadt	107	17	53	39	1.78806
Liechtenstein	11	2	5	31	0,18385
Waldeck	103	11	51	36	1.71980
Reuss, branche aînée	44	16	22	8	0.73779
Reuss, branche cadette	103	50	51	55	1.73068
Schaumbourg-Lippe	41	46	20	53	0.69618
Lippe	140	41	70	21	2.34488
Hesse-Hombourg	39	47	19	54	0.66303
Lubeck	80	52	40	26	1.34761
Francfort	95	11	47	35	1.58630
Brême	96	28	48	14	1.60785
Hambourg	258	11	129	6	4.30308
TOTAUX	60,000	—	30,000	—	1.000 —

COMMERCE. *Voy.* Zollverein.

milles carrés géographiques avec 14,138,804 hab. à la Prusse.

(Voy. les détails à l'*Annuaire* précédent).

Voici le tableau des contingents fédéraux :

ÉTATS.	CONTINGENTS. Infanterie.	Cavalerie.	Artillerie.	Pionniers, Génie.	Corps d'armée. Divisions.
Autriche (1857)	135,279	21,731	15,481	2 350	I, II, III.
Prusse	113,515	18,633	13,134	1,888	IV, V, VI.
Bavière	49,418	8,159	6 766	925	VII.
Saxe	17,344	2,750	1,686	220	IX. 1re div.
Hanovre	18,690	2 992	2,011	240	X. 1re »
Wurtemberg	19,219	3,199	2,790	377	VIII. 1re »
Bade	13,382	2,291	2,477	184	VIII. 2e »
Hesse électorale	8,201	1 801	806	105	IX. 2e »
Hesse grand-ducale	8,878	1,420	946	113	VIII. 3e »
Holst. et Lauenbourg	5,015	825	694	66	X. 2e »
Luxembourg (1863) / Limbourg (1862)	1,913	1,064	»	»	IX. 2e »
Brunswick	3,030	481	294	37	X. 1re »
Mecklembourg-Schwerin	5,162	822	514	66	X. 2e »
Nassau (1862)	6,039	17	586	78	IX. 2e »
Saxe-Weimar	2,910	461	277	37	Division de réserve.
Saxe-Meiningen	1,667	264	158	21	
Saxe-Altembourg	1,420	226	137	19	
Saxe-Cobourg-Gotha	1,615	256	154	21	
Mecklembourg-Strélitz	1,097	»	220	»	X. 2e div.
Oldenbourg	3,201	506	422	41	X. 2e »
Anhalt	1,772	281	166	22	Division de réserve.
Schwarzb-Sondershausen	653	108	62	8	
Schw.-Rudolstadt	781	123	79	10	
Liechtenstein (1856)	79	12	»	»	
Waldeck	753	120	75	10	
Reuss, ligne aînée / Reuss, ligne cadette	1.078	172	102	13	
Schaumbourg-Lippe	806	48	28	3	
Lippe (-Detmold)	1,025	162	97	13	
Hesse-Hombourg	292	45	26	3	
Lubeck (1857.)	590	93	»	8	X. 1re div.
Francfort	693	110	66	10	Div. de rés.
Brême	702	111	»	10	X. 2e div.
Hambourg	1,916	440	»	23	X. 2e »
Ensemble	426,635	86,921	50,254	6,921	

L'armée fédérale comptait en 1863 : 734,599 hommes (675,506 combattants, 59,093 non-combattants) avec 112,131 chevaux, 1,226 pièces de campagne et 267 pièces de siége.

FINANCES.

Taux d'après lequel les États de la Confédération contribuent aux dépenses communes (résolutions de l'Assemblée fédérale des 14 avril 1842, 3 octobre 1851 et 26 janvier 1860).

(Florins de 60 kreutzers = 2 fr. 12 c.)

ÉTATS FÉDÉRAUX.	à 60,000 fl.		à 30,000 fl.		à 1,000 fl.
	fl.	kr.	fl.	kr.	fl.
Autriche	18,861	6	9,430	33	314.35167
Prusse et Hohenzollern	15,912	28	7,956	13	265.20768
Saxe (royaume de)	2,386	55	1,193	28	39.78200
Bavière	7,081	12	3,540	36	118.01994
Hanovre	2,596	28	1,298	14	43.27456
Wurtemberg	2,775	43	1,387	51	46.26189
Bade	1,989	6	994	33	33.15167
Hesse (électoral de)	1,129	33	564	46	18.82583
Hesse (grand-duché de)	1,232	15	616	7	20.53746
Holstein et Lauenbourg	716	5	358	2	11.93460
Luxembourg et Limbourg	504	24	252	12	3.40670
Brunswick	416	55	208	28	6.94859
Mecklembourg-Schwerin	712	6	356	3	11.86829
Nassau	602	14	301	7	10.03729
Saxe-Weimar	399	49	199	54	6.66348
Saxe-Meiningen-Hilburgh	228	45	114	22	3.81244
Saxe-Altenbourg	195	20	97	40	3.25549
Saxe-Cobourg-Gotha	221	59	111	»	3.69972
Mecklembourg-Strélitz	142	45	71	23	2.37926
Oldenbourg	439	2	219	31	7.31717
Anhalt	343	33	121	47	4.05931
Schwarzb.-Sondershausten	89	45	44	52	1.49570
Schwarzb.-Rudolstadt	107	17	53	39	1.78806
Liechtenstein	11	2	5	31	0,18385
Waldeck	103	11	51	36	1.71980
Reuss, branche aînée	44	16	22	8	0.73779
Reuss, branche cadette	103	50	51	55	1.73068
Schaumbourg-Lippe	41	46	20	53	0.69618
Lippe	140	41	70	21	2.34488
Hesse-Hombourg	39	47	19	54	0.66303
Lubeck	80	52	40	26	1.34761
Francfort	95	11	47	35	1.58630
Brême	96	28	48	14	1.60785
Hambourg	258	11	129	6	4.30308
TOTAUX	60,000	—	30,000	—	1.000 —

COMMERCE. *Voy.* Zollverein.

Tableau de la situation des Banques d'Allemagne au 31 décembre 1864.

DÉSIGNATION des BANQUES.		CAPITAL en ACTIONS.	RÉSERVE métallique	BANKNOTES en circulation	PORTE-FEUILLE.	NANTISSE-MENT.	EFFETS PUBLICS.
Anhalt-Dessau............	Th.	1 060,000	268.000	998 000	656 000	21,000	170,000
Berlin (union des c/s)....	»	1,000,000	1,585,000	832,000	1,202,000	902,000	39,000
Brunswick................	»	3 500,000	632,000	2,281,000	1,746,000	686,000	594,000
Brême....................	»	4,400,000	964,000	2,181,000	8,844,000	1,103,000	1,053,000
Breslau..................	»	1,000,000	381,000	997,000	1,176,000	687,000	»
Cologne..................	»	1,000,000	389.000	970 000	2,247,000	140,000	»
Dantzig..................	»	1,000,000	358,000	991,000	2,034,000	435,000	30,000
Darmstadt................	»	2,535,000	1,236,000	3,156,000	2,582,000	315,000	1,601,000
Francfort................	»	5,714,000	7,843.000	14,304,000	10 975,000	3,049,900	610,000
Gera.....................	»	2,500,000	795,000	2,212,000	2,347,000	507,000	433,000
Gotha....................	»	1,400,000	1,115,000	2,399,000	2,621,000	275,000	33,000
Hambourg.................	»	2,000,000	791,000	»	4,111,000	776,000	»
Hanovre..................	»	5,420,000	591,000	1,492,000	2 910,000	664,000	»
Hombourg.................	»	571,000	»	»	»	»	»
Kœnigsberg...............	»	1,000,000	336,000	983,000	1 221,000	650,000	2,000
Lubeck...................	»	400,000	147,000	513,000	487,000	340,000	96,000
Lubeck Commerc...........	»	1,250,000	97,000	»	652,000	703,000	288,000
Luxembourg...............	»	2,667,000	308,000	677,000	526,000	»	1,523,000
Magdebourg...............	»	1 000,000	303,000	805,000	1,692,000	201,000	»
Meineugen................	»	8.000,000	923,000	2,667,000	1,714,000	»	»
Nord de l'Allemagne......	»	10,000,000	984,000	»	5,211,000	2,910,000	3 429,000
Poméranie................	»	2,000,000	485,000	988 000	3,551,000	479,000	77,000
Posen....................	»	1,000,000	350,000	979,000	1,331,000	540,000	»
Prusse...................	»	15,000,000	65,551,000	113,803 000	65,813,000	12,795,000	17 629,000
Thuringe.................	»	2,000 000	552,000	1,700,000	1,664,000	19,000	521,000
Weimar...................	»	5,000,000	1,471,000	3,535,000	3,774,000	942,000	1 078,000
	Th.	82,357,000	88,425,000	159,623,000	131 118 000	29,139 000	29,206,000

N. B. — Les deux banques de Hombourg n'émettent point de billets, leur réserve métallique n'est donc pas importante; elles ne sont constituées que pour l'escompte.

Associations de crédit. — L'assemblée générale des associations de crédit allemandes s'est ouverte le 15 août 1864 à Mayence, sous la présidence de M. Schultze-Delitsch. Environ 80 associations y ont été représentées par près de 200 délégués. D'après le rapport du président

il existe actuellement en Allemagne 700 associations de crédit, 200 sociétés de consommation et 250 sociétés pour l'achat des matières premières. Sur 662 des associations de crédit, 339 ont envoyé leur bilan; leur capital total est de plus de 11 millions de thalers (environ 40 millions de francs). Les 332 autres réunissent à peu près la moitié de cette somme. On a soumis à l'assemblée un projet de banque centrale des associations qui siégent à Berlin. Cette banque sera fondée au capital de 250,000 thalers répartis en actions de 200 thalers (*Journal de Francfort*).

POSTES EN 1863.

Pays.	Nombre des lettres.	Numéros de journaux.
Bade	10,233,000	5,023,440
Bavière	28,126,000	38,083,248
Brunswick	1,544,000	1,218,137
Brême	852,000	10,710
Hanovre	9,886,000	5,553,767
Lubeck	352,000	166,243
Luxembourg	998,000	224,693
Mecklembourg-Schwerin	3,578,000	1,652,472
— Strélitz	413,000	428,867
Autriche	112,600,000	34,764,914
Oldenbourg	1,572,000	1,813,084
Prusse	127,876,000	69,949,548
Saxe	15,992,000	7,441,389
Tour et Taxis	20,192,000	11,702,170
Wurtemberg	11,288,000	7,638,410
TOTAL	345,502,000	185,471,062

On comparera utilement avec les chiffres ci-dessus ceux relatifs aux États suivants :

Grande-Bretagne	642,000,000	610,000,000
France	290,000,000	212,000,000
Suisse	33,311,200	23,463,470

(D'après M. Kolb.)

Association télégraphique austro-germanique.

Situation au 1er janvier 1864.

	Nombre des stations.	Long. des lignes (milles géog.)	Long. des fils (milles géog.)
Autriche	300	2,208	3,904
Prusse	296	1,524	4,744

Bavière	73	379	775
Saxe	26	139	205
Hanovre	46	239	482
Wurtemberg	81	215	283
Baden	79	195	426
Mecklembourg	17	58	73
Pays-Bas	68	248	618
TOTAL	981	5,205	11,507

Longueur moyenne des fils pour une ligne de 100 milles géographiques........... 2,21 milles géog.
— des lignes par station télégr. 5,21 —
— des fils.................. 11,72 —

Chemins ds fer.— On a ouvert dans le courant de l'année 1864, 50,48 milles géographiques (le mille 7 kil. 4) dont, chemins de l'État 25 1 m. géogr., non compris la ligne mecklembourgeoise dite de *Frédéric-François*, dont la longueur est de 11 6 m. géogr., puis, pour le compte de compagnie 23 78 m. géogr.

Les lignes comprises dans l'association des chemins de fer allemands avaient, au 1er janvier 1865, une longueur totale de 2,641 94 m. géogr., dont 852 65 m. géogr. ap-appartiennent aux divers États, 188.43 m. géogr. appartiennent à des compagnies, mais sont exploités par l'État, 1600 36 m. géogr. appartiennent à des compagnies.

Eaux minérales. — Une statistique récente établit comme suit le nombre des voyageurs étrangers qui ont visité les principaux établissements de bains d'Allemagne pendant la saison de 1864. Baden, 49,545; Wiesbaden, 39,410; Tœplitz, 20,255; Ems, 7,595; Ischl, 5,001; Marienbad, 4,535; Nauheim, 3,395; Schlangenbad, 1,426 (*Moniteur* 18 janvier 1865).

(Voy. aussi Zollverein).

COSTA-RICA (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie : 55,393 kil. c. — Population 150,000 hab. environ. — Capitale, San José, 30,000 hab.

Finances. — Revenus ordinaires : 1 million de piast.

Commerce. —Environ 1,500,000 piastres à l'entrée et à *à peu près* autant à la sortie.

Port unique : Punta-Arenas, avec un mouvement d 72 à 65 navires, tant à l'entrée qu'à la sortie.

Armée. — 7,000 hommes.

DANEMARK (ROYAUME DE).

Territoire et population. — Par suite de la guerre de 1864, le Danemark a été réduit à l'étendue et au chiffre de population ci-après :

	Milles carrés géograph.	Habitants 1er fév. 1860.
Copenhague..................	134	155,143
Séland, Moen et Samsoe.......	134	419,668
Bornholm....................	10	29,304
Fionie et Langeland...........	61	205,826
Lolland-Falster, etc...........	30	86,797
Jutland......................	464	703,813
TOTAL..........	696	1,600,551

Soit, pour la superficie, 38,140 kil. c.

Feroer (17 îles habitées........	24	8,922
Islande......................	1,867	66,987
Groënland....................	186	9,880
Indes occidentales............	6	36,130
TOTAL.............	2,082	123,719

Superficie des dépendances en kil. c., 114,093.

FINANCES.

Compte de l'exercice 1862-1863.

	Recettes.	Dépenses.
Recettes et dépenses communes pour la monarchie.............	12,341,230	15,123,748
Pour le Danemark seulement.....	11,294,378	7,593,113
Pour le Schleswig	4,531,979	1,288,053
Pour le Holstein................	1,867,119	1,662,789
TOTAL..........	27,073,890	25,720,960

Dette publique au 31 *mars* 1861.

Dette commune de la monarchie....	98,261,793	rigsdalers.
— particulière du royaume......	1,289,781	—
— du Holstein (bons du Trésor)..	666,000	—
TOTAL...............	100,217,574	rigsdalers.

L'actif de l'État, par contre, s'élevait, du 31 mars 1863, à 8,925,754 rigsdalers, et le fonds du Sund à 31 millions.

Par suite de la séparation des duchés d'avec le royaume de Danemark, une partie de la dette commune sera mise à la charge du Schleswig-Holstein, qui recevra également une partie de l'actif.

Voici pour le royaume actuel le budget de l'exercice 1865-1866 (1er avril 1865 au 21 mars 1866) :

Recettes.

	Rigsdalers.
Contributions directes	4,034,125
— indirectes	1,382,150
Revenus de l'Islande et des îles Feroer	57,713
Divers	3,248,313
TOTAL	8,722,300

Dépenses.

Rigsdag	60,000
Ministère de l'intérieur	3,779,855
— de la justice	989,398
— de l'instruction et des travaux publics	395,999
Intérêt de la dette	468,000
Fonds des pensions	168,250
Dépenses extraordinaires	298,779
TOTAL	6,161,281

En plus, 2,400,000 rigsd. seront demandés dans le courant de l'année pour l'achèvement des chemins de fer en Fionie et dans le Jutland, puis une somme de 60,000 rigsd. pour réparer les dégâts faits par les troupes alliées à la ligne du Jutland.

La dette nationale, qui s'élevait au 1er avril 1863 à 8,377,000 rigsd., monte au 31 mars 1864 à 12,576,000 rigsd.

Les travaux de chemins de fer pour 1865-1866 ajouteront à la dette une somme de 2,849,000 rigsd.

Armée. — Pied de paix, 31,000 h. non compris 16,200 h. de milices.

Marine. — La flotte danoise se compose de 88 navires, *tant à voiles* qu'à vapeur, armés ensemble de 819 canons. *Les 29* vapeurs ont une force totale de 5,205 chevaux. —

Le personnel de la flotte, y compris 141 officiers, les équipages, etc., ne compte guère en temps de paix, que 2,000 h.; en temps de guerre, il est de 11,000 h.

COMMERCE EN 1862.

	Poids (livres).	Val. (rigsdal).
Importation	1,303,000,000	38,968,879
Exportation	543,000,000	17,722,[illegible]

Production de l'eau-de-vie en 1862.
33,999,168 potts.

Effectif de la marine marchande à la fin de 1861.
(En lasts de commerce de 6,000 livres.)

Royaume	2,763 navires,	68,603 lasts.
Schleswig	1,553 —	30,546 —
Holstein	1,411 —	25,008 —

Mouvement de la navigation en 1862.

Cabotage	82,431 navires,	352,449 lasts.
Long cours	48,392 —	503,116 —

De plus, 9,975 vapeurs (73,129 lasts) au cabotage et 3,409 vapeurs (52,701 lasts) à la navigation extérieure.

Voyez de plus amples détails sur le commerce à l'*Annuaire* précédent.

ÉQUATEUR (RÉPUBLIQUE DE L').

Superficie : 644,000 kil. c. — Population en 1859, 1,040,000 h., dont environ 600,000 blancs descendant d'Européens. Capitale, Quito, 70,000 hab.

FINANCES EN 1858.

Recettes	4,958,750 fr.
Dépenses	5,000,000

Dette publique en 1858.

Intérieure	3,752,955 fr.
Extérieure	67,511,150
TOTAL	71,234,105 fr.

Il n'y a ni armée permanente ni marine.

COMMERCE.

Années.	Importat.	Exportat.	Total.
1856..........	12,333,520	12,453,695	24,787,215
1857..........	17,025,000	18,529,000	35,554,000
1858..........	12,661,500	11,863,000	24,524,500
1859..........	7,173,000	11,560,000	18,733,000
1860	10,721,000	22,835,500	[illegible],500
1861..........	25,078,000	13,805,000	38,[illegible],000

ESPAGNE (ROYAUME D').

Superficie des 47 provinces continentales, 494,955 kil. c. Pop., 15,151,677 hab.

	Superficie.	Population
Iles Baléares.....................	4,817	269,818
— Canaries..................	7,273	237,036
TOTAL général............	507,045	15,658,531

Capitale : Madrid. Population, 475,785 hab.

Autres villes : Barcelone, 252,015 hab.; Séville, 152,000 hab.; Valence, 145,512 hab.; Malaga, 113,050 hab.; Murcie, 109,446 hab.; Grenade, 100,678; Saragosse, 82,189 hab.; Cadix, 71,914 hab.

FINANCES.

Budget de l'année 1864-1865.

Recettes ordinaires.

	Réaux.
Contribution foncière......................	400,000,000
— industrielle (patente)...........	84,600,000
Droits d'enregistrement et d'hypothèque.....	35,000,000
Autres cantributions directes...............	8,220,000
Douanes.................................	283,000,000
Droits de consommation (octrois)............	180,000,000
Autres contributions indirectes.............	51,680,000
Timbre..................................	116,000,000
Monopoles. Tabac........................	370,088,000
— Sel..........................	120,937,000
— Poudre.......................	21,470,000
— Loterie......................	216,000,000
— *Monnayage*..................	7,457,000
— *Postes*.....................	2,978,000

Monopoles. Télégraphes	5,810,000
— Divers	5,572,000
Propriétés de l'État. Domaines	97,597,000
Excédant des colonies	35,960,000
Créances du Trésor	73,000,000
TOTAL des recettes ordinaires	2,134,369,000
Recettes extraordinaires	429,381,270

dont [illegible],890,270 provenant de la vente des biens de mainmorte.

Dépenses ordinaires.

	Réaux.
Maison royale	49,350,000
Sénat et congrès	3,079,925
Dette publique	404,754,860
Rachats de rentes et servitudes	14,852,127
Classes passives (1)	153,396,880
Présidence du conseil	624,000
Conseil d'État	3,334,500
Statistique	6,573,740
Ministère. Affaires étrangères	17,869,100
— Justice	35,367,770
— Cultes	177,152,581
— Guerre	412,682,178
— Marine	110,426,843
— Intérieur	106,617,194
— Fomento (agric. et industrie, 14 mill., instr. publ., 25 mill.; travaux publ., 60 mill., etc., etc.)	108,778,440
— Finances	522,67[illegible]2
TOTAL des dépenses ordinaires	2,129,169,570

Dépenses extraordinaires.

Frais de ventes de biens nationaux	160,105,[illegible]
Réparation d'églises	18,730,000
Guerre. Fortifications et matériel de l'armée	42,500,000
Marine. Navires et arsenaux	101,912,181
Intérieur. Construction d'établissements de bienfaisance et de prisons	8,985,000
Travaux publics	171,000,523

(1) Pensions aux fonctionnaires retraités ou mis en disponibilité, aux veuves, aux orphelins, aux religieux et religieuses des couvents supprimés en 1834, aux exilés étrangers, etc.

Finances. Chemins de fer..................	67,188,120
Constructions, etc., etc....................	15,229,820
Total des dépenses extraordinaires......	129,381,270

Dette publique au 1er décembre 1863 (Réaux).

	Capit. nominal.	Intérêt.
Rente consolidée 5 p. 100 due aux États-Unis...............	12,000,000	600,000
Dette extérieure consolidée à 3 p. 100....................	1,051,112,000	31,533,360
Dette intérieure, consolidée à 3 p. 100......................	3,988,188,126	119,645,652
Rentes inscrites, en faveur des corporations civiles non transférables.....................	851,534,432	25,546,032
Rentes inscrites, en faveur du clergé non transférables......	769,498,170	23,084,945
Dette extér. différée 3 p. 100.	2,344,692,000	52,755,570
— intér. — 3 p. 100.	2,620,334,249	58,957,528
Dette amortissable, de 1re cl.	247,245,911	»
Dette intérieure amortissable, de 2e classe..................	330,655,000	»
Dette extérieure amortissable, de 2e classe..................	607,112,000	»
Dette consolidéé 3 p. 100 différé: émise en vertu du traité conclu avec le roi de Danemark.	13,000,000	»
Dette des travaux publics...	773,854,000	46,135,140
— du Trésor public......	576,261,850	202,294
— convertible en dette consolidée 3 p. 100..	63,304,973	»
— convertible en rente 3 p. 100 différé.....	312,057,611	»
— convertible en rente amortissable, de 1re classe............	128,493,205	»
— convertible en dette amortissable de 2e cl.	510,811,612	»
Total de la dette publique	15,500,355,441	358,460,512

Armée. — En 1863, 9,203 officiers, 227,098 soldats, *21,600 chevaux.*

MARINE EN 1863.

	Canons.		Canons.
7 frég. cuir......	240	2 vaiss.-école...	170
11 frég. en bois..	462	1 frégate-école..	42
5 corvettes......	15	8 corvettes.....	152
21 goëlettes......	45	1 goëlette......	7
18 chal. canonn..	18	2 felouques.....	5
8 transport.	»	7 transports....	»
70 Vap. à hélice..	780	5 vaiss.-pontons.	»
26 vapeurs.......	129	26 bât. à voiles...	976
1 bât. de transp.	»		
27 Vap. à aubes..	129		

Total : 123 navires armés de 1,285 canons.

Le personnel actif comprend 1,121 officiers de tous grades, 189 comptables, 136 mécaniciens, 14,680 matelots, 7,980 soldats de marine et 539 gardes des arsenaux.

Voyez, à l'*Annuaire* précédent, divers renseignements sur les consommations, la bienfaisance et les chemins de fer.

Commerce de l'Espagne de 1849 *à* 1861.
(Valeurs en millions de francs.)

Années.	Importat.	Exportat.	Totaux.
1849..................	154.5	115.8	270.3
1850..................	176.8	128.6	305.4
1851..................	181.1	130.9	312.0
1852..................	197.2	149.0	346.2
1853..................	193.3	219.9	413.2
1854..................	214.1	261.4	475.5
1855..................	269.4	331.5	600.9
1856..................	343.2	279.9	623.1
1857..................	409.3	307.5	716.8
1858..................	395.9	255.6	651.5
1859..................	332.0	270.0	601.0
1860..................	390.3	289.0	779.3
1861..................	545.5	342.7	888.3

Observation. Les espèces monnayées ainsi que l'or et l'argent en lingots, sont compris avec les marchandises.

Navigation. — L'effectif de la marine marchande espagnole était au 1er janvier 1854, de 1,835 bâtiments de mer, dont 39 à vapeur, et au 1er janvier 1859, de 2,437 navires, dont 82 à vapeur : l'accroissement en cinq ans a été de 559 navires voiliers et de 43 bâtiments à vapeur ;

pendant la même période, le tonnage général s'est élevé de 255,880 tonneaux à 403,026, soit de 57 p. 100.

Du 1er janvier 1859 au 1er janvier 1862, le nombre des bateaux à vapeur s'est encore accru en moyenne de 10 par an; au commencement de l'année 1862, il était de 115 navires jaugeant 32,005 tonneaux et représentant une force de 11,016 chevaux.

Le personnel maritime espagnol était, au 1er janvier 1859, de 83,601 h., dont 3,036 étaient reconnus impropres au service; le département maritime du Ferrol est celui qui compte le plus d'hommes de mer classés, tandis que c'est celui de Carthagène dont l'effectif maritime est le plus considérable.

Pendant la période quinquennale de 1857 à 1861, le cabotage a employé en moyenne, par an, 35,585 navires jaugeant 1,562,150 tonneaux, qui ont transporté des marchandises d'un port de la péninsule dans un autre.

Les provenances des ports sur la Méditerranée figurent officiellement pour 80 p. 100 environ dans l'ensemble de ce mouvement, et celles des ports sur l'Océan seulement pour 20 p. 100; mais cette proportion n'est pas rigoureusement exacte, parce que les documents officiels espagnols rangent arbitrairement dans la Méditerranée tous les ports situés entre Gibraltar et la frontière sud-est de Portugal, Cadix, Séville, etc.

Le grand cabotage, c'est-à-dire celui qui s'effectue d'une mer à l'autre, ne représente pas en moyenne, par an, officiellement du moins, 10 p. 100 de l'ensemble de la navigation côtière; en 1861, la proportion a été, sur les navires chargés seuls, de 93 centièmes pour le cabotage dans la même mer, et de 7 centièmes pour celui de la Méditerranée dans l'Océan, et *vice versâ*.

Les marchandises transportées par la voie du cabotage, en 1861, représentaient un poids de 799,216 tonnes et une valeur officielle de 591 millions de francs; la moyenne quinquennale de 1857 à 1861 n'a été que de 703,686 tonnes et 475 millions.

Sur l'ensemble des marchandises transportées par la *navigation côtière*, 85 centièmes au moins sont espagnoles

et 15 centièmes au plus sont d'origine étrangère ou coloniale.

Le nombre des navires chargés tant à voiles qu'à vapeur qui ont pris part en 1861 à l'intercourse effectuée entre l'Espagne, d'une part, et ses colonies et l'étranger, d'autre part, a été de 16,549 navires jaugeant 2,267,243 tonneaux ; la moyenne décennale de 1852 à 1861 n'a été que de 14,570 navires et 1,829,636 tonneaux.

Détails sur le commerce de 1861.

Le tableau général du commerce, publié par l'administration des douanes espagnoles pour l'année 1861, a présenté les résultats généraux ci-après :

	Réaux (1).		Francs.
Importation	2,020,593,787	ou	545,560,000
Exportation	1,269,500,460		342,765,000
TOTAL	3,290,094,247		888,325,000

Les transports par mer absorbent 87 p. 100 du mouvement total.

Les opérations se sont divisées ainsi entre les grands groupes géographiques et les pays.

Commerce avec l'Europe (réaux).

	Importations.	Exportations.	Totaux.
France	718,097,000	323,130,000	1,041,227,000
Angleterre	563,826,000	374,862,000	938,688,000
Gibraltar	87,866,000	43,111,000	130,977,000
Belgique	70,293,000	7,344,000	77,637,000
Portugal	10,666,000	42,623,000	53,289,000
Autres pays	89,542,000	86,379,000	175,921,000
TOTAUX	1,540,490,000	877,449,000	2,417,939,000

Commerce avec l'Afrique.

	Importations.	Exportations.	Totaux.
Algérie	3,102,000	20,501,000	23,603,000
Tétuan	209,000	4,048,000	4,257,000
Ceuta	71,000	3,091,000	3,162,000
Maroc	1,909,000	71,000	1,980,000
Autres pays	953,000	1,044,000	1,997,000
TOTAUX	6,244,000	28,755,000	34,999,000

(1) Le réal = 0 fr. 27 c.

Commerce avec l'Amérique.

	Importations.	Exportations.	Totaux.
Possess. espagnoles :			
Cuba............	185,922,000	236,253,000	422,175,000
Porto-Rico.......	11,841,000	12,526,000	24,367,000
Santo-Domingo...	1,437,000	281,000	1,718,000
États-Unis.........	145,282,000	23,573,000	168,855,000
La Plata...........	15,389,000	36,000,000	51,389,000
Venezuela.........	24,983,000	5,949,000	30,932,000
Possess. anglaises..	20,478,000	2,715,000	23,193,000
Brésil.............	6,326,000	15,184,000	21,510,000
Autres pays........	44,576,000	24,275,000	68,851,000
TOTAUX........	456,234,000	356,756,000	812,990,000

Commerce avec l'Asie. — Sur les 24,166,000 réaux dont se compose l'ensemble du commerce de l'Espagne avec les pays d'Asie, la colonie des îles Philippines absorbe 24,007,000 réaux, dont 17,621,000 réaux à l'importation et 6,386,000 réaux à l'exportation. Le total présente, comparativement à celui de 1860, une différence en moins de 17,021,000 réaux.

Développement par marchandises. — Voici le relevé des principales marchandises ayant alimenté le commerce général de l'Espagne en 1861 :

1° *Importations en Espagne.*

	Réaux.		Réaux.
Coton (578,000 quint.) (1)....	144,403,000	Morue.........	50,985,000
Suc. (3,436,000 arrobes) (2)..	135,418,000	Fils de lin......	50,200,000
Tissus de laine..	75,353,000	Cacao..........	42,571,000
— de coton.	42,572,000	Cuirs bruts....	39,444,000
— de soie..	31,842,000	Fer en barres..	38,489,000
— de lin....	18,821,000	Houille........	34,629,000
Bois...........	56,469,000	Machines.......	32,375,000
Soie filée.......	55,414,000	Eaux-de-vie....	26,740,000
		Bestiaux.......	25,261,000

2° *Exportations de l'Espagne.*

	Réaux.		Réaux.
Vins (7,858,000 arrobes) (3)..	334,975,000	Bouchons......	32,188,000
		Laines.........	30,099,000

(1) Le quintal = 46 kilogrammes.
(2) L'arrobe = 11 kilogr. 1/2.
(3) L'arrobe capacité = 16 litres 14.

Farine (7,262,000 arrobes).....	145,242,000	Minéraux......	25,682,000
Mét. (1,240,000 quintaux)....	132,536,000	Eaux-de-vie....	21,950,000
Monn. d'argent.	95,031,000	Savon..........	21,000,000
Fruits secs.....	88,828,000	Bétail.........	19,679,000
Grains et légum.	61,298,000	Oranges et citrons........	19,508,000
Huile d'olives..	54,126,000	Sel............	16,707,000

Droits de douanes. — La perception s'en est élevée à 246,798,000 réaux (66,635,000 fr.), soit 25,968,000 réaux de plus qu'en 1860. Voici les articles qui ont donné lieu aux plus fortes perceptions :

Sucre..........................	28,670,000 réaux.
Morue..........................	22,256,000
Tissus de laine..................	19,629,000
— de coton..................	16,750,000
Fer............................	15,775,000
Cacao..........................	14,336,000
Houille........................	12,522,000

Navigation. — Le mouvement général des transports effectués en 1861 a présenté les résultats suivants :

	PAVILLON espagnol.		PAVILLON étranger.		TOTAL.	
	nav.	ton. (1).	nav.	tonneaux.	navires.	tonneaux.
Entrée.	4,368	240,583	4,298	869,840	8,666	1,100,423
Sortie..	4,253	223,289	3,630	543,217	7,888	766,506
TOTAL..	8,621	463,872	7,928	1,413,057	16,549	1,866,929

Mouvement commercial des ports. — Le relevé ci-après fait connaître quelle a été, par ordre d'importance, la part des principaux ports de l'Espagne dans le commerce extérieur de ce pays en 1861 (en réaux).

	Importations.	Exportations.	TOTAL.
Barcelone.....	365,110,000	146,065,000	511,175,000
Cadix.........	315,574,000	152,645,000	468,219,000
Santander.....	152,896,000	142,218,000	295,114,000
Alicante......	172,087,000	82,658,000	254,745,000
Elizondo......	235,380,000	6,840,000	242,220,000

(1) Il s'agit ici du tonneau de chargement, et non de tonneaux de jauge.

Malaga.......	103,347,000	104,572,000	207,889,000
Bilbao........	164,902,000	23,593,000	188,495,000
Valence.......	123,343,000	64,116,000	187,459,000
Séville........	79,749,000	65,547,000	145,296,000
St-Sébastien...	96,606,000	7,945,000	104,551,000
Carthagène....	28,980,000	35,217,000	64,197,000
Irun..........	29,679,000	32,557,000	62,236,000
Port de Sᵗᵉ-Marie	»	61,758,000	61,758,000
Palma........	17,221,000	40,727,000	57,998,000
Tarragone. ...	23,410,000	32,348,000	55,758,000
La Corogne...	35,279,000	15,729,000	51,008,000
Autres ports..	77,101,000	1,048,965,000	1,126,066,000
TOTAL.....	2,020,594,000	1,260,500,000	3,290,094,000

Navigation à vapeur. — Au 1ᵉʳ mars 1862, on comptait 115 bâtiments marchands à vapeur immatriculés dans les ports de la Péninsule et des îles adjacentes. Près de la moitié était à hélice. Ils jaugeaient ensemble 32,005 tonneaux et représentaient une force motrice de 11,016 chevaux.

Sur les 115 bâtiments, 32 tenaient au port de Barcelone, 18 à Séville, 18 à Cadix, 15 à Bilbao. Les 32 restant se partageaient entre neuf autres ports. Dans l'ensemble, 19 bâtiments seulement étaient de construction espagnole; 84 avaient été achetés en Angleterre ou en France, 1 en Allemagne et 1 aux États-Unis.

En ajoutant à ces données celles qui concernent les Antilles et les Philippines, on trouve que l'effectif général de la marine à vapeur marchande espagnole était au 1ᵉʳ mars 1862 :

	Navires.	Tonneaux.	Cheveaux.
Dans la Péninsule......... de	115	32,005	11,016
Aux Antilles.................	41	6,825	4,100
Aux Philippines.............	5	190	195
TOTAL............	161	39,020	15,311

Ile de Cuba.

Superficie, population, commerce. — L'ile de Cuba, la plus grande des Antilles, le cède peu en étendue à l'Angleterre, moins le pays de Galles, et présente une superficie de près de 8,000 kil. c. Elle a 1,240 kil. de l'est à l'ouest, et 228 dans sa plus grande largeur du nord au sud. Sa po-

pulation peut être évaluée à 1,200,000 hab., dont environ 400,000 esclaves. Ses principales productions sont le sucre, le café, le tabac, la mélasse, le rhum ou tafia, le minerai de cuivre, la cire et diverses sortes de bois. L'importance de son commerce extérieur, qui est des plus actifs surtout avec les États-Unis, ne saurait être exactement appréciée, le document officiel (*Balanza general*) où le mouvement des échanges est résumé, conformément au contrôle des douanes locales, offrant de telles inexactitudes, que l'administration coloniale elle-même en a reconnu l'insuffisance et suspendu la publication depuis 1860. Voici les résultats qu'accusent les deux derniers exercices pour lesquels la *Balanza* a paru :

	1859. piastres.	1860. piastres.
Importations	43,465,679	43,038,940
Exportations	57,455,185	49,319,511
TOTAL	100,920,864	92,358,421
Soit en francs	544,973,000	498,735,000

Recettes des douanes. — Elles se sont élevées aux sommes ci-après :

	1859.	1860.	
Droits d'importation	9,525,000	9,505,000	piastres.
— d'exportation	2,232,000	2,263,000	
TOTAL	11,757,000	11,768,000	
Soit en francs	63,487,000	63,547,000	

Production du sucre. — L'île de Cuba est, et de beaucoup, le pays qui produit le plus de sucre, comme il résulte de l'aperçu approximatif comparé de la récolte des sucres de toute provenance et de toute sorte :

1° *Sucres de canne.*

Production.	1862-63. (Tonnes de 1,000 kilogr.)	1863-64.
Cuba	480,000	440,000
Antilles anglaises	170,000	160,000
Maurice	158,000	125,000
Java	125,000	110,000
Brésil	102,000	100,000
Colonies françaises	120,000	90,000

Manille	55,000	55,000
Porto-Rico	55,000	50,000
Colonies danoises et hollandaises	22,000	22,000
Inde anglaise	10,000	10,000
TOTAL	1,297,000	1,162,000

2° *Sucres de betterave.*

Production.	1862-63. (Tonnes de	1863-64. 1,000 kilogr.)
France	180,000	110,000
Zollverein	137,970	130,000
Autriche	67,790	60,000
Belgique	21,970	17,860
Hollande	1,900	1,500
TOTAL	409,620	319,360
TOTAL général des sucres exotiques et indigènes	1,706,620	1,481,360

Exportation de sucre de la Havane depuis 1789. — Le relevé qu'on va donner de l'exportation annuelle du sucre de la Havane, de 1789 à 1862, a été dressé par le consul général de France dans l'île de Cuba, d'après les documents officiels et les renseignements puisés dans les archives de plusieurs des maisons de commerce les plus anciennes et les plus honorables de la Havane.

Pendant la période décennale de 1789 à 1799, l'exportation des sucres n'était que de 940,238 caisses (1). L'année de cette période qui a atteint le chiffre le plus élevé est 1798, où la sortie se monte à 134,872 caisses. De 1799 à 1809, l'exportation totale est de 1,661,673 caisses; l'année la plus favorisée est 1808 : 125,375 caisses. Bien que les événements qui se passèrent alors en Espagne exercèrent une influence considérable sur le commerce de la Havane avec la métropole, l'exportation des sucres, pendant la période décennale de 1809 à 1819, fut de 1,883,372 caisses. L'année la meilleure est 1809 : 238,842 caisses; la moins bonne, 1812 : 118,312 caisses. De 1819 à 1829, l'exportation totale est de 2,449,461 caisses. L'année la plus fa-

(1) La caisse de sucre de la Havane pèse en moyenne 16 arrobes ou 184 kilogrammes.

vorisée est 1823 : 300,207 caisses; celle qui l'est le moins est 1819 : 192,744 caisses. Cette période décennale présente sur la précédente une augmentation de 566,089 caisses. De 1829 à 1839, l'exportation totale est de 3,029,524 caisses. L'année la meilleure est 1838 : 368,356 caisses; la plus mauvaise est 1831 : 276,329. L'augmentation sur la période décennale précédente est de 580,663 caisses.

A ce moment, une grande transformation commence à s'opérer dans les cultures de l'île de Cuba. Le café cède la place à la canne qui prend un développement considérable. De vastes terrains connus sous le nom de *Banaguises*, et restés jusqu'alors complétement iucultes, sont livrés à l'agriculture. Pendant cette période décennale et celle qui la suit, l'importation des nègres augmente dans une énorme proportion et permet de défricher ces terres. Aussi, de 1839 à 1849, l'exportation totale est-elle de 4,756,953 caisses. L'année la plus favorisée est 1848 : 686,989 caisses; la moins bonne est 1845 : 261,340 caisses. Cette diminution énorme qui ne se fait sentir, ni dans l'année qui précède, ni dans celle qui suit, provient uniquement des désastres produits par le grand ouragan de 1844. La canne, tordue, hachée, ne put être récoltée dans plus de la moitié des plantations de l'île de Cuba. Malgré cette calamité, la période décennale présente sur la précédente une augmentation de 1,727,429 caisses. L'étendue croissante des terrains consacrés à la culture de la canne contribue pour une part à cette augmentation, mais n'en est pas la cause principale. Il faut l'attribuer à l'introduction des machines, qui, tout en simplifiant le travail et en permettant par conséquent de le développer, ont fait produire à la canne un rendement bien plus considérable. Le mérite de cette transformation revient tout entier à MM. Derosne et Cail qui, en 1842 et 1843, commencèrent à monter dans l'île de Cuba quelques appareils dont les résultats se firent sentir dès 1847 et 1848. De 1849 à 1859, l'exportation totale est de 8,127,689 caisses. L'année la meilleure est 1855 : 965,677 caisses; la moins bonne, 1849 : 612,801 caisses.

L'exportation qui, de 872,592 caisses qu'elle était en 1856, tombe tout à coup à 746,229 en 1857, pour se relever en 1858 à 941,362 caisses, montre toute l'importance

de la crise qui a bouleversé le commerce de la Havane en cette même année 1857. Cette crise a été telle qu'aujourd'hui encore, après six années de prospérité, les désastres qu'elle a causés sont encore loin d'être réparés.

De 1859 à 1862, l'exportation se monte à 4,034,652 caisses. En 1862 seulement, il en a été expédié 1,036,758. En résumé, l'exportation a décuplé depuis 1789.

Nous extrayons ce qui suit d'un document remarquable, intitulé : *Noticias estadisticas de la isla de Cuba en* 1862, publié par le bureau de statistique de la Havane (chef, M. José de Frias).

La production des principales denrées de la grande colonie espagnole s'est élevée aux chiffres suivants en 1846 et 1862.

		1846.	1862.
Sucre.......	arrobes...	17,729,589	41,418,444
Café.........	id.	1,470,754	741,542
Tabac........	charges...	168,094	305,626
Maïs.........	fanégas...	942,491	2,179,724
Riz..........	arrobes...	929,858	1,747,476
Cire.........	id.	32,326	68,420

Valeur totale des produits agricoles, 124,225,318 piastres.

On comptait en 1862 : 272,300 bêtes à cornes, 32,800 chevaux, 361,000 porcs, 10,200 bêtes à laines, 5,400 chèvres, 1,000 mulets.

Nous n'avons pu donner ici qu'un très-petit nombre de renseignements pris sur toute une longue série.

Ile de Porto-Rico.

Commerce et navigation en 1861. — Le tableau officiel publié par le gouvernement colonial, sous le titre *Balanza mercantil de la isla de Puerto-Rico,* a présenté, pour 1861, les résultats généraux ci-après ;

Importations..........	8,677,000 piastr. ou	46,936,000 fr.
Exportations..........	6,063,000	32,740,000
TOTAL........	14,740,000	79,676,000

Le relevé suivant indique les quantités exportées des principaux produits de l'île :

Sucre.	livres (1).	131,035,000	Coton...	livres.	174,000
Café..	id.	13,902,000	Rhum..	boucauts.	3,000
Tabac.	id.	7,754,000	Mélasse.	id.	41,000
Cuirs.	id.	408,000	Animaux	têtes.	5,896

Le sucre a augmenté de plus de 15 millions de livres comparativement à 1860. En valeur, ce produit représentait, en 1861, 3,931,000 piastres, soit 65 p. 100 de l'exportation totale, Sur ce chiffre, les États-Unis ont reçu pour 1,664,000 piastres. (Voy. l'*Annuaire* précédent.)

Navigation. — Voici quels ont été les résultats généraux en 1861 :

Entrée	1,482	nav.	177,016	tonn.
Sortie	1,315		165,059	
TOTAL	2,797		342,075	

ÉTATS ROMAINS.

(PONTIFICAT SOUVERAIN.)

Superficie : 11,754 kil. c., et environ 700,000 hab. Cap. Rome. Population en 1862 : 197,078 hab.

Autres villes : Viterbe, 14,000 hab.; Velletri, 13,000 hab.; Alatri, 11,370 hab.; Civita-Vecchia, 10,000 hab.

Finances. — Avant la séparation des provinces annexées au royaume d'Italie, les revenus étaient de 14,500,000 scudi, et la dépense de 15 millions.

Le Denier de Saint-Pierre avait produit (d'après l'*Osservatore Romano*), jusqu'au commencement de 1863, 27 millions de francs.

Budget de 1864.

	Recettes.	Dépenses.
Impôt foncier et propriétés de la chambre apostolique	1,050,736 79 9	271,048 25 9
Cens et cadastre	» »	57,172 »
Douanes	2,609,910 »	435,395 »
Timbre et enregistrement	316,263 60	49,901 50
Postes	176,975 »	142,372 40

(1) La livre = 460 grammes.

Loterie.................	745,617 86 5	499,330 36
Monnaie et contrôle de garantie................	66,110 »	57,754 »
Dette publique..........	202,156 35 8	5,363,260 60 8
Fonds spéciaux et dépenses gén. du ministère..	» »	1,303,386 75
TOTAUX...........	5,167,769 62	8,179,620 87 7
Ministère de l'intérieur...	45,264 »	873,975 27
Ministère du commerce et des travaux publics....	51,762 »	314,113 88 8
Ministère des armes.....	55,115 »	1,361,432 »
TOTAUX...	5,319,910 62	10,728,143 03 5

Dette publique au 1er janvier 1858.

Emprunts étrangers à 5 p. 100..........	34,012,240	scudi.
Dette permanente intérieure à 5 p. 100. .	28,375,000	—
Dette flottante au 1er janvier 1858.		
Capital des cautionnements à 4 p. 100....	1,316,054	—
Crédits déposés et reconnus à 3 p. 100...	2,000,000	—
Billets de change et de crédit à 5 p. 100..	437,980	—
Dû à la banque de Rome à 2 1/2 p. 100...	330,000	—
Ensemble..................	66,471,274	scudi.

On ne connaît pas le chiffre actuel de la dette, mais on croit pouvoir l'évaluer à 80 millions de scudi au moins.

Armée. — 8,513 hommes.

Mouvement commercial.

Commerce. — En 1858 (dernier renseignement publié), les importations avaient une valeur de 13,500,000 scudi, et les exportations, de 11,500,000.

ÉTATS-UNIS (RÉPUBLIQUE DES).

Superficie : 2,819,811 milles carrés anglais (le mille a 1,524 mètres, le mille carré 232 hectares ou 2,32 kil. carrés), avec une population ainsi divisée (recensement de 1860).

	Hommes blancs.	Hommes de couleur		TOTAL.
		libres.	esclaves.	
États libres...	18,741,150	225,896	20	18,967,066
États à esclaves	8,262,164	262,100	3,953,750	12,478,014
Ensemble...	27,003,314	487,996	3,953,770	31,445,080

États de l'Union	21,553,851	355,236	432,650	22,341,737
États conféd...	5,449,463	132,760	3,521,120	9,103,343
TOTAL génér.	27,003,314	487,996	3,953,770	31,445,080

Indiens. — En 1860, le nombre des Indiens qui ont conservé leur division en tribus, et qui ne sont pas compris dans le recensement que nous venons de donner s'élevait à 294,431 individus.

(Voyez d'amples détails dans l'*Annuaire* précédent).

Population depuis 1790.

Années.	Habitants.	Augment. absolue.	Augment. proport.
1790....	3,929,827		
1800....	5,305,925	1,376,098	35.02
1810....	7,239,814	1,933,889	36.45
1820....	9,638,131	2,398,317	33.13
1830....	12,866,020	3,227,889	33.49
1840....	17,069,453	4,203,433	32.67
1850....	23,191,876	6,122,423	35.47
1860....	31,429,891	8,238,015	35.52

Capitale : Washington (district de Colombie) population 61,122 hab.

Villes comptant plus de 25,000 hab. (d'après le recensement de 1860).

Villes. (États).	Hab.	Villes. (États).	Hab.
New-York (N.-Y.)..	805,651	Détroit (Michigan)..	45,619
Philadelphie (Pens.)	562,529	Milwauke (Wiscons)	45,246
Brooklyn (N.-Y)....	266,661	Cleveland (Ohio)...	43,417
Baltimore (Maryl.).	212,418	Charleston (C. du S.)	40,578
Boston (Massach.)..	177,812	New-Haven (Conn.).	39,267
N.-Orléans (Louis).	168,675	Troy (N.-York).....	39,232
Cincinnati (Ohio)...	161,044	Richmond (Virg.)..	37,910
S.-Louis (Missouri).	160,773	Lowel (Massach.)..	36,827
Chicago (Illinois)...	109,260	Montgomery (Alab.)	35,902
Buffalo (N.-York)..	81,129	Mobile (Alabama)..	29,258
Newark (N.-York)..	71,914	Jersey-City (N.-J.).	29,226
Louisville (Kent.)..	68,033	Hartfort (Conn.)...	29,154
Albany (N.-York)...	62,367	Alleghany City (P.).	28,702
Washington (Del.).	61,122	Syracuse (N.-York).	28,119
San-Francisco (Cal.)	56,802	Portland (Maine)...	26,341
Providence (R.-Isl.).	50,666	Camdridge (Mass.).	26,060
Pittsburg (Pensylv.)	49,217	Roxbury (Massach.)	25,137
Rochester (N.-*York*)	48,204	Charlestown (Ma.).	25,063

ÉVALUATIONS POUR L'EXERCICE 1863—1864.

Recettes.	Dollars.
Balance (reliquat) en caisse.................	5,329,044
Douanes..................................	72,562,018
Impôts intérieurs (indirects).............	77,599,714
Vente de terres...........................	436,182
Divers....................................	5,641,542
Emprunts..................................	594,000,000
TOTAL...........	755,568,500

Dépenses.	Dollars.
Service civil.............................	34,267,812
Intérieur (Indiens et pensions)............	7,840,345
Département de la guerre...................	885,479,544
Département de la marine...................	112,979,187
Intérêts de la dette publique..............	59,165,136
TOTAL.................	1,099,731,961
A défalquer les crédits qui ne seront probablement pas dépensés....................	350,000,000
Reste.................	749,731,961

Dette au 30 *septembre* 1863. (Extrait du rapport officiel.)

DÉSIGNATION des effets.	TERMES.	SOMME votée.	CHIFFRE de l'émission.		MONTANT en circulation.	
		doll.	doll.	c.	doll.	c.
Emprunt de 1842.	20 ans.	17,000,000	8,343,886	45	242,620	75
— 1846.	10 —	10,000,000	4,923,199	»	»	»
— 1847.	20 —	23,000 000	28 207,150	»	9.415,250	»
— 1848.	20 —	16 000,000	16,000 000	»	8,908 341	»
Indemn. du Texas	15 —	10,000,000	5,000,000	»	3 461,000	»
Anc. dette fondée	à vue.	»	»	»	114,115	»
Billets du Trésor.	à vue.	»	»	»	104,511	»
—	1 an.	20,000 000	20,000,000	»	12,800	»
Emprunt de 1848.	15 —	20,000,000	20,000,000	»	20,000,000	»
— 1860.	10 —	21,000,000	7,022,000	»	7 022,000	»
Billets du Trésor.	1 —	10,000,000	10,000,000	»	600	»
Empr. de fév. 1861	20 —	25,000,000	18,415,000	»	18,415,000	»
Billets du Trésor.	2 ans 60 j.	»	35,364,450	»	512,900	»
Guerre d'Orégon.	20 ans.	2,800,000	1,090,850	»	1,016,000	»
Les *six* de 20 ans	20 —		50,000,000	»	50,700,000	»
Les billets 7.30 %	3 —		53,003,300	»	52,925,350	»
—	3 —	250,000,000	86,995,700	»	86,053,650	»
Billets à vue.....	à vue.		60,000,000	»	2,022,173	»
Six de 20 ans ...	20 ans.		»	»	320,000	»
B. des E.-U. n. ém	—	150,000 000	15,000,000	»	147,767,114	»
Les 5 ou 20 (5-20).	5 ou 20 a.	500,000 000	»	»	278,511,500	70
Emprunt tempor.	30 jours.	100,000.000	»	»	104,934,102	49
Certific. de dette.	1 an.	non spécif.	»	»	156,918,437	»
Bons des Et.-Unis	—	150,000,000	150,000,000	»	150,000,000	»
Postal currency.	—	non spécif.	29,192,456	»	17,766,056	»
B. des E.-U. n. ém	—	150,000,000	107,969,937	»	104,949,637	»
—	—	50,000 000	»	»	»	»
			TOTAL........		1,222,113,559	86

Dette au 14 juin 1864. (Publ. offic.)

	Capital.	Intérêts.
Dette dont les intérêts sont payés en espèce....................	837,941,092	50,823,672
Dette dont les intérêts sont payés en papier ayant cours forcé....	379,700,802	20,876,058
Dette dont les intérêts ont cessé de courir....................	370,170	»
Dette qui ne porte pas intérêts...	501,383,101	»
	1,719,395,168	71,699,730

Au 30 septembre 1864, le montant de la dette fédérale s'élevait à 1,955,973,716 dollars produisant 81 millions 778,643 dollars d'intérêts, à savoir 54,608,445 dollars payables en or et 27,170,197 dollars payables en « greenbacks » (papier-monnaie).

Depuis le 5 juillet, jour auquel M. Tessenden est entré dans l'exercice de ses fonctions comme secrétaire du Trésor, la dette publique s'est accrue de 163,106,676 dollars et l'intérêt de cette dette de 8,353,403 dollars. En moyenne, l'augmentation quotidienne de la dette du 5 juillet au 30 septembre a été de 1,884,525 dollars.

Depuis lors, on a émis encore un emprunt de 40 millions et voté un emprunt de six cent millions de dollars.

Monnayage depuis 1793 jusqu'à la fin de 1863.

Hôtels de	Pièces.	Valeur.
Philadelphie..................	768,279,944	509,602,139
San-Francisco..................	15,136,912	165,159,288
Nouvelle-Orléans, jusqu'au 30 juin 1861....................	94,890,695	70,271,652
Charlotte, jusqu'au 1er avril 1861.	1,206,954	5,048,641
Dahlonega, jusqu'au 1er mars 1861......................	1,381,750	6,121,919
Essayage....................	»	133,131,557
TOTAL........		889,635,496

Argent.	Pièces.	Valeurs.
Dollars......................	31,400	32,400
Demi-dollars..................	1,967,260	983,630
Quart de dollars..............	455,860	113,965
Dimes......................	340,710	34,071
Demi-dimes....................	164,400	8,223

Pièces de trois cents	93,460	2,803
Barres	»	390,204
TOTAL	3,053,150	1,564,297
Cents	47,845,000	478,450
TOTAL (winage)	51,980,575	24,688,477

Métaux précieux américains, de production intérieure, déposés aux hôtels des Monnaies.

Lieux de production.	Valeur.
Or : Californie	13,501,734 87
Colorado	2,893,336 87
Oregon	3,016,827 78
Nevada	11,353 68
Dahota	7,958 88
Idaho	1,816 97
Washington	31,235 80
Arizona	4,260 75
Vermont	298 »
Carolina du Nord	1,308 84
Georgia	246 66
Nouveau Mexique	6,094 53
Virginia	69 »
Séparé des lingots d'argent	1,146,263 26
TOTAL	20,622,805 97
Argent : Lake supérieur	13,111 32
Nevada	856,043 27
Californie	» »
Arizona	» »
Séparé des lingots d'or	118,394 34
TOTAL	1,057,549 53
TOTAL de l'or et de l'argent	21,680,355 50

Monnayage en 1863.

Or :	Pièces.	Valeur.
Double aigle	1,019,386	20,387,720
Aigle	12,658	126,580
Demi-aigle	23,402	117,010
Pièces de trois dollars	39	117
Quart d'aigle	24,990	62,475
Dollars	1,950	1,950
Barres fines	»	1,949,877
TOTAL	1,082,425	22,645,729

Situation des banques des États-Unis de 1851 à 1862.

ANNÉES.	NOMBRE des banques.	CAPITAL.	VALEURS en circulation	DÉPÔTS.	DU à d'autres banques.	AUTRES dettes.
1851.	879	227,807,553	155,065,251	128,957,712	46,416,928	38.879,692
1854.	1,298	301,376,071	204,689,207	188,188,744	50,322,162	50,293,914
1855.	1,307	332,177,288	186,952,223	190,400,342	45,156,697	62,042,168
1856.	1,398	343,874,272	195,747,950	212,705,662	52,719,956	75,039,585
1857.	1,416	370,834,686	214,778,822	230,352,352	57,674,333	79,539,753
1858.	1,422	394,622 799	155,208,344	185,932,049	51,169,875	61,662,686
1859.	1,476	401,976,242	193,306,828	259,568,278	68,215,651	60,368,713
1860.	1,562	421,880,095	207,102 477	253,802,129	55,932,918	61,141,688
1861.	1,601	429,592,713	202,005,767	257,299,562	61,275,256	65,756,717
1862.	1,496	419,761,812	183,938,945	297,127,226	62,080,853	51,708,341

Les banques sont actuellement aux États-Unis dans une époque de transition : les banques dites des États (fondées sur un capital réalisé en argent) paraissent céder la place, peu à peu, aux banques dites nationales (fondées sur l'unité du signe fiduciaire).

Armée. **— Elle se composait : 1° de l'armée permanente qui paraît compter environ 30,000 hommes et 2° de 1,315,549 volontaires fournis successivement par les divers États. Nous avons relevé ce chiffre sur des documents officiels, mais sans être sûr de n'avoir rien omis.**

MARINE DE GUERRE.

(D'après le *National Almanach*, 1864).

Vapeurs.

Classe des vaisseaux.	Nombre.	Canons.	Tonnage.
Vapeurs à hélice	198	1,578	187,882
Navires cuirassés, pour le service des côtes	46	150	62,518
Navires cuirassés, pour le service de l'intérieur	29	152	29,784
Vapeurs à aube	203	1,240	120,517
TOTAL, vapeurs	476	3,120	397,711

Bâtiments à voiles.

Classe des navires.	Nombre.	Canons.	Tonnage.
Vaisseaux de ligne	6	207	14,811
Frégates	6	312	12,170
Corvettes	18	240	16,313

Bricks, navires d'approvisionnement, etc., schooners, barques, yachts	85	271	36,962
TOTAL, bâtiments à voiles	113	1,030	70,256
Ensemble, bât. à vap. et à voiles	589	4,443	467,967

Le 4 mars 1861, la flotte entière ne se composait que de 74 navires.

COMMERCE ET NAVIGATION.

Valeur des marchandises, etc., importées et exportées depuis le 1er juillet 1860 jusqu'au 30 juin 1861. (En dollars.)

ÉTATS.	EXPORTATION. Produits nationaux.	Produits étrangers.	TOTAL.	IMPORTATION. TOTAL.
États libres :				
Maine	4,320,125	207,334	4,527,459	1,932,005
New-Hampshire	6,162	»	6,162	20,887
Vermont	244,657	564,416	809,073	3,459,811
Massachusetts	13,992,442	2,580,294	16,572,736	45,399,844
Rhode-Island	249,577	5,720	255,297	543,652
Connecticut	413,636	7,684	421,320	753,309
New-York	143,563,833	15,042,685	158,606,518	237,402,726
New-Jersey	46,067	»	46,067	5,510
Pensylvanie	9,903,070	116,027	10,018,097	12,628,348
Ohio	683,195	»	683,195	245,606
Michigan	330,752	»	330,752	556,718
Illinois	3,522,343	»	3,522,343	77,348
Wisconsin	785,832	»	785,832	8,230
Californie	10,418,412	1,739,015	12,157,427	8,506,506
Orégon	121,273	»	121,273	5,130
TOTAL	188,601,376	20,257,175	208,858,551	311,545,630
États à esclaves :				
Delaware	100,553	»	100,553	1,004
Maryland	12,949,625	290 718	13,240,343	9,449,105
Distr. de Colomb.	»	»	»	1,285
Virginie	3,760,624	»	3,760,624	791,907
Caroline du Nord	400,669	»	400,669	170,423
Caroline du Sud	5,455,581	»	5,455,581	806,480
Géorgie	311,540	»	311,540	175,328
Alabama	8,472,001	»	8,472,001	368,357
Floride	628,808	8,970	637,778	155,051
Louisiane	6,823,357	88,564	6,911,921	11,960,869
Texas	1,195,352	»	1,195,352	225,714
TOTAL	40,098,110	388,252	40,486,362	24,105,523
TOTAL général	228,699,486	20,645,427	249,344,913	335,651,153

Valeur des produits américains, exportés du 1er juillet 1861 au 30 juin 1862. (en dollars.)

PAYS DE DESTINATION.	Total de l'exportation.	Ont été exportés par les navires américains.	Ont été exportés par les navires étrangers.
Russie et possessions	153,471	129,310	24,161
Suède et Norwége...	78,773	31,657	47,116
Danemark et Colonies.	1,007,667	750,915	256,752
Brême, Hambourg, Zollverein.........	12,672,646	76,469	12,596,177
Pays-Bas et Colonies.	3,237,022	1,571,961	1,665,061
Belgique............	3,192,691	1,724,813	1,467,878
Grande-Bretagne....	105,898,554	51,692,289	54,206,265
Colon. Amér. du N.	18,652,012	9,141,294	9,510,718
Indes occ. et Amér. du Sud.........	6,928,527	3,343,737	3,584,790
Afrique et Méditer.	1,859,460	1,649,159	210,301
Indes orientales et Australie........	3,520,663	2,923,103	597,560
France.............	20,014,181	17,361,317	2,652,864
Colonies..........	924,515	386,148	538,367
Espagne............	990,449	725,764	264,685
Colonies..........	10,626,642	8,386,924	2,239,718
Portugal et Colonies..	708,029	408,594	299,435
Italie...............	1,560,361	1,088,903	471,455
Autriche............	35,615	35,615	»
Turquie et Égypte...	444,397	400,704	43,693
Haïti et S.-Domingue.	3,088,108	1,624,423	1,463,685
Mexique............	1,840,720	1,451,136	389,584
Amérique centrale...	115,640	80,942	34,698
N.-Grenade et Venezuela.............	2,968,871	2,179,480	789,391
Brésil..............	3,784,249	3,190,004	594,245
Uruguay............	290,259	266,453	23,806
Républ. Argentine...	974,279	916,847	57,432
Chili...............	1,010,051	819,190	190,861
Pérou..............	571,652	386,254	185,398
Chine et Japon......	4,328,506	4,031,815	296,691
Iles Sandwich.......	496,983	496,343	640
Autres îles et ports du Pacifique......	100,414	36,300	64,114
Libéria et autres ports d'Afrique.........	994,112	880,028	114,084
TOTAL...........	213,069,519	118,187,891	94,881,628

Mouvement de la navigation pendant l'année commençant au 1er juillet 1860 et terminant au 30 juin 1861.

ÉTATS.	Total.		Dont, sous pavillon américain.	
	Bâtim.	Tonn.	Bâtim.	Tonn.
	Sorties.			
États libres....	19,940	6,583,131	9,869	4,452,179
États à esclaves.	1,624	568,224	1,210	437,134
Ensemble....	21,564	7,151,355	11,079	4,889,313
	Entrées.			
États libres....	20,403	6,633,358	10,125	4,562,111
États à esclaves.	1,557	608,113	1,126	461,806
Ensemble....	21,960	7,241,471	11,251	5,023,917
TOTAL.....	43,524	14,392,826	22,330	9,913,230

Valeur de l'exportation et de l'importation, de 1853 à 1863.

Du 1er janv. au 31 déc.	Exportation.			Importation.
	Produits indigènes.	Marchandises étrangères.	Total.	Total.
1853.....	213,417,697	17,558,460	230,976,157	167,978,647
1854.....	253,390,870	24,850,194	278,241,064	304,562,381
1855.....	246,708,553	28,448,293	275,156,846	261,468,520
1856.....	310,586,330	16,378,578	326,964,908	314,639,942
1857.....	338,985,065	23,975,617	362,960,682	360,890,141
1858.....	293,758,279	30,886,142	324,644,421	282,613,150
1859.....	335,894,385	20,895,077	356,789,462	338,765,130
1860.....	373,189,274	26,933,022	400,122,296	362,163,941
1861.....	389,711,391	21,145,427	410,856,818	350,775,835
1862.....	212,920,639	16,869,641	229,790,280	205,819,823
1863.....	305,850,211	25,959,248	331,809,459	252,187,587

Valeur de l'importation, de l'exportation et de la consommation de produits étrangers, de 1853 à 1863.

Du 1er janv. au 31 déc.	Importation.	Exportation.	Consommation.	Moyenne. par tête.
1853....	267,978,647	17,558,460	250,420,187	9.88
1854....	304,562,281	24,850,194	279,712,387	10.71
1855....	261,468,520	28,448,293	233,020,227	8.67
1856....	314,639,942	16,378,578	298,261,364	10.77
1857....	360,890,141	23,975,617	336,914,524	11.81
1858....	282,613,150	30,886,142	251,727,008	8.57

1859....	338,768,130	20,895,077	317,873,053	10.50
1860....	362,163,941	26,933,022	335,230,919	10.66
1861....	356,150,153	21,145,425	335,004,728	10.34
1862....	205,819,823	16,869,641	188,950,182	5.67
1863....	262,287,587	25,959,248	236,328,339	6.88

Tonnage des États-Unis depuis 1798.

Années.	Tonneaux.	Années.	Tonneaux.
1798............	898,328	1858............	5,049,808
1808............	1,242,596	1859............	5,145,038
1818............	1,225,185	1860............	5,353,868
1828............	1,741,392	1861............	5,539,813
1838............	1,985,649	1862...........	5,112,165
1848............	3,154,042	1863............	5,126,081

Effectif de la marine marchande.

	Bâtim. à voiles.	Vapeurs.	Ensemble.
1859....	4,376,285 tonn.	768,753 tonn.	5,145,038 tonn.
1860....	4,485,931 —	867,937 —	5,353,868 —
1861....	4,662,609 —	877,204 —	5,539,813 —
1862....	4,401,702 —	710,463 —	5,112,165 —
1863....	4,553,111 —	572,970 —	5,126,081 —

Chemins de fer au 1er janvier 1862.

NOM DES ÉTATS.	Construits et en construction. Milles.	En exploitation. Milles.	Prix de la voie et du matériel. Dollars.
Maine	640	450	16,901,057
New-Hampshire......	684	658	22,676,234
Vermont.............	576	555	22,586,705
Massachusets.........	1,880	1,258	58,091,457
Rhode-Island.........	137	104	4,475,488
Connecticut..........	752	617	22,519,446
New-York............	3,302	2,768	131,142,742
New-Jersey..........	809	632	30,130,585
Pensylvanie..........	3,599	2,918	147,748,900
Delaware............	157	137	4,847,357
Maryland............	529	446	22,414,958
Virginie.............	2,317	1,729	66,759,158
Caroline du Nord.....	1,287	943	17,687,295
Caroline du Sud......	1,016	967	21,990,909
Géorgie..............	1,603	1,419	28,543,595
Floride..............	587	402	8,628,000
Alabama.............	1,435	743	19,851,067
Mississipi............	1,072	867	23,098,060
Louisiane...........	838	339	12,329,069

Texas	2,687	403	14,434,345
Arkansas	704	39	2,800,000
Tennessee	1,403	1,253	32,289,852
Kentucky	860	531	18,875,164
Ohio	5,094	4,232	118,360,158
Michigan	1,404	799	32,296,379
Indiana	2,437	2,169	72,391,865
Illinois	3,850	3,041	113,591,014
Wisconsin	2,223	922	33,630,693
Minnesota	1,168	7	2,000,000
Jowa	2,087	892	21,382,557
Missouri	1,627	898	43,999,315
Kansas	1,000	10	250,000
Californie	348	70	3,600,000
Orégon	4	4	80,000
TOTAUX	50,116	33,222	1,192,400,424

Postes. — Le nombre des bureaux de postes était, au mois de juin 1863, de 29,047, y compris les bureaux fermés dans les États confédérés. L'excédant sur l'année précédente était de 172.

Au 30 juin 1861, il y avait 6,340 routes de poste en opérations dans les États libres et territoires; la longueur en était de 225,900 kilom.; la circulation annuelle s'élevait à 87,618,825 kilom. Dans les États confédérés, le service des 154,488 kilom. de routes de postes fut interrompu au 31 mai 1801; la circulation annuelle s'élevait à 38,813,442 kilomètres.

La longueur des routes dans la première catégorie d'États, la seule desservie par le gouvernement fédéral depuis la séparation, s'est augmentée pendant l'année, de 256 kil. et la circulation annuelle de 1,213,875 kilom., ce qui donne un total de 226,156 kilom. de longueur et de 88,832,700 kilom. de circulation.

Valeur des objets envoyés par la poste (dollars)	11,125,364	11,314,206
Valeurs des timbres et des enveloppes timbrées	7,835,092	10,338,750
Revenu total de la poste (1)	8,299,821	11,163,790

(1) On peut évaluer approximativement le nombre des lettres circulant aux États-Unis, en calculant qu'au moins les 9/10 ont été affranchies à 3 cents (le dollar à 100 cents). Le tout s'élèverait ainsi avec les lettres de l'étranger à 210 ou 212 millions de lettres.

Nombre des lettres pour l'étranger	2,282,018	2,550,416
Nombre des lettres chargées	10,475	18,587
Leur valeur en dollars	4,653,889	7,786,131
Montant des sommes payées aux maîtres de poste	2,340,767	2,876,983
Payé pour le transport	6,993,613	6,541,580

Récolte et consommation du coton aux États-Unis depuis 1829-30. Voy. l'*Annuaire* précédent.

Influence de la guerre sur la navigation de New-York.

Un des principaux résultats de la guerre civile à laquelle les États-Unis sont en proie a été de faire passer sous des pavillons étrangers une grande partie du commerce qui s'effectuait auparavant par l'intermédiaire de la marine américaine. En effet, en 1860, année qui précéda les premières hostilités, les marchandises, tant importées qu'exportées à New-York, formaient un ensemble de 383,817,000 dollars (le dollar = 5 fr. 35 c. au pair, 2,053,420,000 fr.), dans lequel le pavillon américain figurait pour 233,894,000 dollars (1,251,331,000 fr.) et le pavillon étranger pour 149,923,000 de dol. (802,089,000 fr.). En 1863, au contraire, la part de la marine américaine, qui était de 60 p. 100, a été réduite à 21 p. 100; elle ne transportait plus dans le mouvement commercial de cette année, qu'une valeur de 82,501,000 dollars (445,382,000 fr.), tandis que les autres marines ont couvert pour 320,772,000 dollars (1,716,127,000 fr.) de marchandises sur un total de 403,273,000 dollars (2,161,509,000 fr.), et ont vu ainsi le chiffre de leurs opérations monter de 40 à 79 p. 100.

Le relevé ci-après permettra de suivre la décroissance continue qui frappe la marine marchande américaine depuis la guerre, en comparaison du large contingent qui lui revenait auparavant dans les transactions de New-York.

Valeurs des marchandises transportées :

	PAVILLON américain.	PAVILLON étranger.	TOTAL.
1857...	239,566,000 d.	104,355,000 d.	343,921,000 d.
1858...	153,595,000	83,234,000	236,829,000
1859...	213,978,000	167,826,000	381,804,000
1860...	*233,894,000*	149,923,000	383,817,000

1861....	165,005,000	138,984,000	304,589,000
1862....	150,178,000	238,615,000	388,793,000
1863....	82,501,000	320,772,000	403,273,000

Élections aux États-Unis.

Nous extrayons du message du président de la république (M. Abr. Lincoln) le passage qui suit (déc. 1864). « L'élection a manifesté un autre fait qu'il n'est pas moins important de connaître : c'est que nous sommes loin de l'épuisement dans la plus précieuse branche des ressources nationales, celles des hommes. S'il est triste de songer que la guerre a rempli tant de tombes, a causé tant de deuil dans les familles, on éprouve quelque consolation, quand on apprend qu'en comparaison des survivants, ceux qui ont péri sont en petit nombre. Si des corps, des divisions, des brigades et des régiments ont disparu après tant de combats, une grande majorité des hommes qui les composaient sont encore vivants.

Il en est de même de la marine. Les votes électoraux en sont la preuve. On ne pouvait autrement trouver tant de votants.

Les États faisant régulièrement les élections, aujourd'hui et il y a quatre ans, c'est-à-dire la Californie, le Connecticut, le Delaware, l'Illinois, l'Indiana, le Iowa, le Kentucky, le Maine, le Maryland, le Massachussets, le Michigan, New-Hampshire, New-Jersey, New-York, Ohio, l'Orégon, la Pensylvanie, Rhode-Island, Vermont, West-Virginia et le Wisconsin ont donné 3,982,017 votes aujourd'hui contre 3,982,011 votes à l'époque antérieure. Au total ci-dessus de 3,982,017, il faut ajouter 83,762 votes émis dans les nouveaux États de Kansas et de Nevada, ce qui fait ainsi un total général de 4,015,773 : augmentation nette durant les trois années et demie de la guerre, 145,751 votes (1).

A ceci, il faut ajouter le nombre de tous les soldats dans la campagne de Massachussets, Rhode-Island, New-Jersey, Delawarë, Indiana, Illinois et Californie, qui, aux termes des lois de ces États, ne peuvent pas voter loin de leurs

(1) *N'ayant pas sous les yeux l'original du message, nous ne pouvons corriger ces chiffres.* Nous croyons exacts ceux de 3,982,011 et 145,751.

foyers, leur nombre ne peut pas être au-dessous de 100,000. — Ce n'est pas tout : le nombre de ces territoires organisés est triple actuellement de ce qu'il était il y a quatre ans.

Peu importe, du reste, de constater ce qui a amené l'augmentation, et de démontrer qu'elle aurait pu être plus forte sans la guerre, ce qui est probablement vrai. Le fait important qui est avéré, c'est que nous avons essentiellement plus d'hommes que nous n'en avions au début de la guerre ; que nous ne sommes nullement épuisés, ni en voie d'épuisement ; que nous gagnons en force, et que nous pourrons, s'il le faut, continuer la lutte indéfiniment. (*Moniteur.*)

Finances des États confédérés en 1864.

Le message du président Jefferson Davis nous fournit les renseignements suivants :

La recette totale du 1er avril au 1er octobre 1864 s'est élevée à 415,191,550 dollars, à laquelle il faut ajouter le reliquat de l'année précéd. s'élevant à..... 308,282,722 dollars.

TOTAL général.. 728,474,272 dollars.

De ce total on a employé pour l'amortissement de la dette : 342,560,327 dollars.
Les dépenses ont été de .... 279,378,505 dollars.

TOTAL.......... 621,938,832 dollars.

Reste en caisse au 1er octobre 108,435,440 dollars.

La dette intérieure s'est élevée le 1er oct , à 1,147,940,208 dollars, dont dette consolidée portant intérêt, 530,340,090 dollars, en billets de trésor, d'une nouvelle émission, 283,880,150 dollars, le reste en billets de trésor d'une émission antérieure.

On croit cependant qu'il y aura lieu de faire sur la somme de 1,148 millions ci-dessus une réduction de plus de 21 millions, de sorte que la dette ne s'élèverait qu'à 1,127 millions.

L'accroissement de la dette pendant les 6 derniers mois a atteint 97,650,780 dollars, ce qui fait un peu plus de 16 *millions par mois.*

Ne sont pas compris dans les chiffres antérieurs :

1° La dette extérieure provenant de l'emprunt hypothéqué sur du coton et qui serait suffisamment couvert par les 250,000 balles de coton, lors même que la livre de coton n'est évaluée qu'à 6 pence ;

2° Les primes promises aux soldats par l'acte du 17 février 1864.

Le secrétaire des finances évalue les sommes en caisses au 1er janvier 1865 à 407 millions de dollars, d'où il résulte que les budgets antérieurs ont été portés trop haut, et qu'il n'aura pas lieu d'augmenter les impôts avant le 1er juillet de l'année 1865.

FRANCFORT (VILLE LIBRE DE).

Territoires et population à la fin de 1861.

District de la ville......	1.83 milles carr. géogr.	75,930
— de la campagne.		11,588
	soit 100 kilom. carrés et...	87,518 h.

La garnison fédérale se composait de : 1,116 autrichiens, 1,884 Prussiens, 666 Bavarois comptant ainsi ensemble 3,666 hommes.

Troupes de la ville de Francfort : 1,018 hommes.

FINANCES. — *Projet de budget pour 1864.*

Recettes.

	Fl.	Kr.
Service du trésor public :		
Propriétés foncières urbaines................	168,500	»
Gouvernement, police, frais de justice, amendes, timbre, etc.........................	371,800	»
Accise et droits de consommation...........	465,750	»
Commerce, foires et télégraphes.............	571,300	»
Éclairage de la ville et péage................	52,000	»
Impôts de la campagne....................	12,934	44
Divers.....................................	8,000	»
Chemin de fer de jonction et du port.........	14,000	»
Établissements hydrauliques................	7,500	»
TOTAL....................	1,671,784	44

Service de la caisse d'amortissement :

Recettes des chemins de fer.................	400,000	»
Impôts sur les revenus et les locations, loterie	520,000	»
Intérêts des capitaux actifs et ventes de terres.	25,000	»
TOTAL......................	945,000	»
Service de la caisse du mont-de-piété........	9,900	»
Somme totale des recettes........	2,626,684	44

Dépenses.

Service du trésor public :

Hauts fonctionnaires de l'État................	151,299	7
Justice.................................	141,509	45
Administration.............................	505,688	30
Militaire et police.........................	549,783	3
Cultes et instruction......................	119,147	37
Hospices et secours aux pauvres............	58,273	20
Divers..................................	40,000	»
Pensions, rente perpétuelle.................	143,561	13
Intérêts de la dette et amortissement.........	554,000	»
Service du mont-de-piété..................	9,841	24
Somme totale des dépenses.......	2,213,103	59
Excédant des recettes...........	413,580	45
Dette publique en 1863......................	8,308,300	fl.
Dette des chemins de fer..................	7,242,700	

Commerce de 1861 (en quintaux de la douane).

	Entrée.	Sortie.	Transit.
Par terre (par roulage)..........	149,103 1/4	134,988 1/4	87,335
Par eau.........	876,651	115,134 3/4	289,146 1/4
Par chem. de fer..	3.297,659 3/4	3,109,235 1/4	2,629,168 1/2
	4,323,414	3,359,358 1/4	3,005,649 3/4
TOTAL...	10,688,422		

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE (ROYAUME-UNI DE).

Territoire et population d'après le recensement du 8 avril 1861.

	Superficie. En milles anglais.	Superficie. En kilom. carrés.	Population en 1861.
Angleterre..............	49,758	80,062	18,949,930
Principauté de Galles....	8,167	13,144	1,111,795

Iles adjacentes..........	394	634	143,779
Écosse..................	31,324	50,400	3,061,251
Irlande.................	32,518	52,321	5,764,543
TOTAL du Royaume-Uni.	122,161	196,559	29,031,298

(Voy. aux *Annuaires* de 1862 et 1864) des détails très-nombreux sur la population, tant des comtés que des villes.

Capitale, Londres, 2,803,034 hab. (1860).

Omnibus à Londres.—Nombre des voyageurs.— Pendant les six premiers mois de 1864, le nombre moyen d'omnibus circulant journellement dans Londres, a été de 582. Ces omnibus ont parcouru ensemble 5,947,000 milles anglais, ce qui représente 9,589,000 kil. Ils ont transporté 20,644,000 voyageurs. La recette moyenne par mille a été de 1 shilling, soit, par kilomètre, de 77 c., et la moyenne du prix de la course par voyageur, de 35 c.

Pendant le même semestre de 1864, la compagnie des omnibus de Paris a eu en roulement journalier 553 voitures pour les services de l'intérieur de Paris, et 63 pour les services de banlieue, soit en tout 616 voitures. Les 553 omnibus de Paris ont parcouru 9,728,000 kil. Ils ont transporté 47,752,000 voyageurs. La recette moyenne par kil. a été de 87 c., et la moyenne du prix de la course par voyageur a été de 19 c. seulement.

Mouvement de la population en 1863.

	Naissance.	Mariage.	Décès.
Angleterre..............	729,399	173,[illegible]	475,582
Écosse..................	109,325	22,087	71,421

En 1861, l'Angleterre compta 696,406 naissances, 163,706 mariages, 435,11[illegible] décès ; et en 1862, 711,691 naissances, 165,222 mariages, 436,514 décès.

Voy., pour les années antérieures, l'*Annuaire* de 1864.

Émigration. — En 1863, le nombre des émigrants a été de 223,758, soit 102,544 de plus qu'en 1862. Voy. l'*Annuaire* précédent.

Paupérisme. — Pendant l'année 1863, le nombre des *pauvres* adultes sédentaires secourus a été de 221,749 ; le

nombre total des pauvres secourus, 1,079,382. La dépense s'est élevée à 6,527,036 l. st., soit 449,511 l. de plus qu'en 1862.

Aliénés. — D'après le dernier rapport annuel des commissaires des asiles d'aliénés qui existent en Angleterre, l'accroissement constant de l'aliénation mentale dans la classe pauvre arrive à rendre très-insuffisants, dans plusieurs localités, les aménagements des asiles actuels. Ces établissements, tant publics que privés, comptent aujourd'hui près du double de pensionnaires qu'ils n'en avaient il y a quinze ans. Ainsi, tandis que leur nombre total était de 14,560 au 1er janvier 1849, il atteignait 28,285 au 1er janvier 1864, la progression fournie en particulier par les indigents ayant été de 10,801 à 22,958. On a compté, durant la période des quinze dernières années, près de 120,000 admissions et 33,490 décès. D'un autre côté, la même période a vu libérer 71,361 reclus, dont 42,921 après guérison et 28,440 non guéris. La proportion des guérisons a été plus forte parmi les femmes que parmi les hommes, et la mortalité a été aussi beaucoup plus grande parmi ces derniers.

En comptant 16,410 aliénés, logés en dehors des asiles spéciaux, l'on arrivait, au 1er janvier de l'année courante, à un total de 44,695 pour l'Angleterre et le pays de Galles; mais ce nombre, tout considérable qu'il est, ne représente qu'imparfaitement les proportions réelles de la folie dans ce royaume, beaucoup de cas, tenus plus ou moins secrets soit dans les prisons, soit dans les maisons particulières, se trouvant en dehors de la statistique qui précède (*Moniteur*, 4 novembre 1864).

Instruction publique. — Les 60 inspecteurs ont visité, en 1863, 11,230 écoles, dans lesquelles 9,481 maîtres brevetés, et 13,849 sous-maîtres donnaient l'instruction à 1,092,741 enfants, dont 45 p. 100 étaient des filles. La dépense a été de de 721,391 l., 53,351 l. de moins qu'en 1862. L'ensemble des crédits votés pour les sciences, les arts et l'instruction, a été de 1,311,618 l. st.

Postes.—En 1862 on a distribué, à Londres, 151,619,000 lettres, contre 146,629,000 en 1861.

FINANCES.

Compte de l'exercice finissant le 31 mars 1864.

Recettes.	Livres sterl.	Dépenses.	Livres sterl.
Balance en caisse	7,263,839	Intérêts de la dette publique	26,211,791
Douanes	23,232,000	Charges des fonds consolid.	1,972,182
Accises	18,207,000	Armées, milices.	14,638,051
Timbre	9,317,000	Flotte	10,821,596
Taxes (impôt foncier)	3,218,000	Paquebots	922,082
Impôt sur le revenu	9,084,000	Service civil	7,702,627
Postes	3,810,000	Frais de percept.	4,527,433
Domaines	305,000	Parts de prises.	85,925
Diverses	3,035,963	Rachat du péage de l'Escaut	174,599
Tot. des recettes	70,208,963	Fortifications	800,000
Remboursem.	1,416,851	Tot. des dépenses	67,856,286
Création de dette viagère	820,000	Dépenses sous forme d'avance	1,414,140
Émission de bons du Trésor	4,248,759	Remboursem. et amort. de dettes	7,635,439
Ensemble	83,958,412	Balance en caisse	7,352,547
		TOTAL égal	83,958,412

Dette publique.

	Dette consolidée. Livr. sterl.	Dette non consolidée. Livr. sterl.	Intérêts de la dette consolidée et non. Livr. sterl.
1857	780,119,722	27,989,000	28,681,177
1858	779,225,495	25,911,500	28,627,103
1859	786,801,154	18,277,400	28,527,483
1860	785,962,000	16,228,300	[illegible],638,726
1861	785,119,609	16,689,000	26,231,019
1862	784,252,338	16,517,900	26,142,606
1863	783,306,7[illegible]	16,495,400	26,231,657

Armée. — En 1865, la somme demandée par le budget de la guerre s'élève à 14,348,447 liv. st., et l'effectif à 142,477 soldats, ce qui fait une diminution de 874,639 liv. st., et 4,289 hommes sur l'année précédente.

Milices.—Cadres, 5,017 h.; 1er ban, 29,731; 2e 128,968 h.; yeomanry (cavalerie), 14,037 h.; soit ensemble environ 163,000 h. En Irlande, le corps de la police organisé militairement compte 12,400 h. et 358 ch. L'armée indi-

gène, dans les 3 présidences, était évaluée, au mois de janvier 1862, à 111,112 h. de tous grades, formant 156 régiments. L'armée européenne (non compris dans les 142,000 ci-dessus) compte environ 72,000 hommes.

MARINE.

Personnel d'après les « Navy Estimates » pour 1863—64.

Officiers et matelots de la flotte..........	39,000	hommes.
Mousses à bord........................	6,500	—
— sur les vaisseaux-écoles........	2,500	—
Gardes-côtes (officiers, matel. et mousses).	10,000	—
Troupes de la marine (y compris 107 officiers d'état-major et 120 officiers subalternes)............................	18,000	—
Ensemble.............	76,000	hommes.

Effectif de la marine de guerre d'après la « Navy-List » (juillet 1864).

NAVIRES ARMÉS	VAPEURS. A flot. Nbre.	VAPEURS. A flot. Force en chevaux.	VAPEURS. En construct. Nbre.	VAPEURS. En construct. Force en chevaux.	NAVIRES à voiles. A flot. Nombre.	TOTAL des navires.
121 canons.	2	1,600	—	—	—	2
104—107 »	3	2,500	—	—	1	4
97 »	1	500	—	—	—	1
80—86 »	10	7,000	3	2,400	—	13
70—79 »	27	14,250	—	—	2	29
60—68 »	19	7,000	—	—	—	19
50—51 »	1	200	—	—	—	1
40—47 »	5	5,200	—	—	1	6
30—39 »	34	19,700	6	3,600	—	40
20—28 »	33	17,460	6	4,650	8	47
10—19 »	53	12,512	2	500	10	65
Au-dessous de 10 c.	137	31,436	12	2,657	10	159
Sans canons.......	36	3,907	1	250	6	43
9,732 canons...	361	123,265	30	14,057	38	429

Les vapeurs portaient 9,032 canons, les navires à voiles 702 canons. Outre les bâtiments ci-dessus, il y avait encore 130 chaloupes canonnières à vapeur et 119 navires pour le service du port, de sorte que le nombre complet des bâtiments de tous genres indiqués dans la « Navy List », est de 678.

Situation de la Banque d'Angleterre aux dates suivantes :

Département de l'émision.	18 nov. 63	10 fév. 64	25 mai.	20 juillet.	17 sept.
	L. st.	L. st.	L. st.	L. st.	L. st.
Passif :					
Billets émis.......	27.375,940	27.403,185	27.691,305	27.106,250	26.807,115
Actif :					
Dettes du gouvernement.	11.015.100	11.015,100	11.015,100	11.015,100	11 015.100
Autres garanties...	3.634,900	3.634,900	3.634,900	3 634,900	3.634,900
Monnaies d'or et d'argent.	12.725,940	12.753,185	13.041,305	12.456,250	12 157,115
TOTAUX.	27.375,940	27.403,185	27.691,305	27.106,250	26.807,115
Département des opérations.					
Passif :					
Capital...........	14.553,000	14.553,000	14.553 000	14.553,000	14.553,000
Réserves..........	3.193,201	3.550,767	8.290,033	3.468,793	3.901.097
Dépôts publics.....	6.451,850	7.254,682	7.971,003	4.462,490	6.702,054
Autres dépôts.....	13.403,442	12.882,226	12.882,042	13.408,675	12.723,620
Effets à payer à 7 jours et autres..	680,884	546,193	451,242	607.133	544,299
TOTAUX.	38.282,377	38.786,868	89.147,320	36.500,091	38.424,070
Actif :					
Garanties venant du gouvernement...	10.810.330	11.124,584	10.785,267	11.092,121	10.797.095
Autres garanties...	20.499,915	19.701,933	20.414,915	19.281,960	20 487,579
Billets de banque en portefeuille......	6.278,470	7.241,265	7.274,500	5.410,699	6.391,000
Monnaies d'or et d'argent.........	693,662	719,086	672,638	715,311	748,396
TOTAUX.......	38.282,377	38.786,868	39.147,320	36.500,091	38.424,070

Taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre depuis 1844.

		Rate.			Rate.
1844.	Janvier 1.......	4	1852.	Janvier 1......	2 1/2
—	Septembre 5...	2 1/2	—	Avril 22.......	2
1845.	Octobre 16. ...	3	1853.	Janvier 6......	2 1/2
—	Novembre 6....	3 1/2	—	Janvier 20.....	3
1846.	Août 27........	3	—	Juin 2.........	3 1/2
1847.	Janvier 14......	3 1/2	—	Septembre 1...	4
—	Janvier 21.....	4	—	Septembre 15..	4 1/2
—	Avril 8........	5	—	Septembre 29..	5
—	Août 5.	5	1854.	Mai 11.........	5 1/2
—	Octobre 25.....	8	—	Août 3.........	5
—	Novembre 22...	7	1855.	Avril 5........	4 1/2
—	Décembre 2...	6	—	Juin 14........	3 1/2
—	Décembre 23...	5	—	Septembre 6...	4
1848.	Janvier 27.....	4	—	Septembre 13..	4 1/2
—	Juin 15........	3 1/2	—	Septembre 27..	5
—	Novembre 2....	3	—	Octobre 5......	5 1/2
1849.	*Novembre 22..*	2 1/2	—	Octobre 18.....	6 et 7
1850.	*Décembre 26...*	3	1856.	Mai 22.........	6

1856. Mai 29......... 5
— Juin 26......... 4 1/2
— Octobre 1...... 5
— Octobre 6..... 6 et 7
— Novembre 13... 6
— Décembre 4.... 6 1/2
— Décembre 18... 6
1857. Avril 2......... 6 1/2
— Juin 18......... 6
— Juillet 16........ 5 1/2
— Octobre 8....... 6
— Octobre 12..... 7
— Octobre 19..... 8
— Novembre 5.... 9
— Novembre 9.... 10
— Décembre 24... 8
1858. Janvier 7....... 6
— Janvier 14 5
— Janvier 28..... 4
— Février 4...... 3 1/2
— Février 11..... 3
— Décembre 9.... 2 1/2
1859. Avril 28....... 3 1/2
— Mai 5.......... 4 1/2
— Juin 2.......... 3 1/2
— Juin 9.......... 3
— Juillet 14...... 2 1/2
1860. Janvier 19..... 3
— Janvier 31..... 4
— Mars 29....... 4 1/2
— Avril 12....... 5
— Mai 10......... 4 1/2
— Mai 24......... 4
— Novembre 8.... 4 1/2
— Novembre 13... 5
— Novembre 15... 6
— Novembre 29... 5
— Décembre 31... 6
1861. Janvier 7...... 7
1861. Février 14..... 8
— Mars 21....... 7
— Avril 4........ 6
— Avril 11....... 5
— Mai 16......... 6
— Août 1 5
— Août 15........ 5 1/2
— Août 29....... 4
— Septembre 19.. 3 1/2
— Novembre 7.... 3
1862. Janvier 9....... 2 1/2
— Mai 22......... 3
— Juillet 10...... 2 1/2
— Juillet 24...... 2
— Octobre 30..... 3
1863. Janvier 15..... 4
— Janvier 28..... 5
— Février 19..... 4
— Avril 23....... 3
— Avril 30....... 3 1/2
— Mai 16........ 3
— Mai 21........ 4
— Novembre 2.... 5 1/2
— Novembre 5.... 6
— Décembre 2.... 7
— Décembre 3.... 8
— Décembre 24... 7
1864. Janvier 20..... 8
— Février 11..... 7
— Février 25..... 6
— Avril 16....... 7
— Mai 2.......... 8
— Mai 5.......... 9
— Mai 19......... 8
— Mai 26......... 7
— Juin 16........ 6
— Juillet 25...... 7
— Août 4........ 8
— Septembre 8... 9

Circulation des notes des Banques du Roy.-Uni, aux dates suivantes :

	14 nov. 63	6 fév. 64	28 mai.	28 juillet.	17 sept.
Banq. d'Angleterre.	21.853,803	20.608,354	20.919,860	21.[illegible],410	20.[illegible],682
Banques privées...	3.371,546	3.204,757	3.218,219	3.110,049	2.971,725
Banques par actions (joint stock)....	2.998,844	[illegible],516	2.996,626	2.895,225	2.788,886
Banques d'Ecosse..	4.526,702	[illegible],428	4.532,540	4.250 482	4.174,356
— d'Irlande..	6.015,701	5.664,225	5.791,468	5.845,435	5.828,073
Totaux.......	38.766,596	36.463,280	37.458,713	36.936,601	35.881,722

Nombre des Banques dans les trois royaumes. — D'un rapport parlementaire, en date du 1er juin 1864, il résulte

qu'il y avait à cette époque, en Angleterre, outre la Banque d'Angleterre et ses *onze* succursales, 140 banques *particulières* d'émission, avec 208 succursales, — 61 banques d'émission *à fonds réunis* avec 441 agences; — 138 banques *particulières* sans émission avec 64 agences, — et 56 banques *à fonds réunis*, sans émission, avec 303 agences; — de plus, 4 agences en Écosse, 1 en Irlande, et 14 à l'étranger.

En Irlande, il y avait 6 banques *à fonds réunis* d'émission, avec 191 agences; — 4 banques *à fonds réunis* sans émission, avec 6 agences, — et 4 banques *particulières* sans émission.

En Écosse, il y avait 13 banques *à fonds réunis* d'émission avec 594 agences.

MONNAIES.

On a frappé en 1863 :

	Quantité (pièces.)	Valeur. Livr. sterl.
Monnaies d'or. Souverains.......	5,921,669	5,921,669
Demi-souverains...........	1,371,574	685,787
TOTAL des monnaies d'or......	7,293,243	6,607,456
Monnaies d'argent. Florins......	938,520	93,852
Schillings.................	859,320	42,966
Pièces de six pence.........	491,040	12,276
— de quatre pence......	4,158	69
— de trois pence........	954,888	11,936
— de deux pence.......	4,752	40
— de un pence.........	7,920	33
TOTAL des monnaies d'argent..	3,259,598	161,172
Monnaies de bronze. Pence......	28,062,720	116,928
Demi-pence...............	15,948,800	33,227
Farthings.................	1,433,600	1,493
TOTAL des monnaies de bronze.	46,185,120	151,648

Mines et usines (production en 1863).

Minéraux.	Tonneaux	Val. en liv. sterl.
Or..........................	385	1,500
Argent......................	88	5,703
Cuivre.....................	210,947	1,100,554
Etain......................	15,157	963,965

Plomb	91,283	1,193,530
Zinc	12,941	29,968
Fer	9,101,552	3,240,890
Pyrite sulfureuse	95,376	62,035
Wolfram, uranium	16	90
Arsénic	1,444	1,200
Houille	86,292,215	20,572,954
Métaux terreux	»	1,975,000
VALEUR TOTALE		29,147,409

CHEMINS DE FER (1864).

	Long. exploitée. Milles anglais.
Belfast and Northern Counties	136
Belfast and County Down	49
Blyth and Tyne	28
Bristol and Exeter	121 1/2
Caledonian	252
Cockermouth and Workington	8 1/2
Cork and Bandon	20
Cork, Blackrock, and Passage	6 1/4
Cork, Youghal, and Queenstown	32 1/2
Cornwall	65 1/2
Deeside	17
Dublin and Belfast Junction	63
Dublin and Drogheda	75
Dublin and Meath	35
Dublin, Wicklow, and Wexford	91 1/4
Edinburgh and Glasgow	173
Furness and Ulverstone and Lanc	50
Glasgow and South-Western	198
Great Eastern	663
Great Northern	353
Great North of Scotl	58
Maryport and Carlisle	28
Metropolitan	3 3/4
Midland	641
Midland Great Western of Ireland	262
Monkland	71 1/2
Monmouthshire Railway et Canal	44
North British, Édinburgh, Perth, and Dundee	420
North Eastern et Stock, et Darling	1,095
North London	9
North Staffordshire	253
Oswestry and Newtown et Llanidloes	50

Rhymney	19 1/2
St. Helen's	52
Scottish Central et Dundee et Perth	96
Great Northern et Werstern (Ireland)	71 3/4
Great Southern et Western (Ireland)	373 1/2
Great Western	1,056 1/2
Inverness and Aberdeen Junction	86 1/2
Inverness et Perth Junction	119 1/4
Irish North-Western	155
Lancashire and Yorkshire	402
Limerick and Ennis	24 3/4
Limerick and Foynes	26 1/2
Llanelly	46 3/4
London and North-Western	1,229 3/4
London and Blackwall	5 3/4
London and South-Western	450 1/2
London, Brighton, and South-Coast	261 3/4
London, Chatham, and Dover	72 1/4
Ditto, Metropolitan Extension	10 1/2
Manchester, Sheffield et Lincolnshire	239 1/4
Manchester, S. Junction et Altrincham	9 1/4
Scoot. N.-E. et Dundee et Arbroath	138
Somerset and Dorset	66
South-Devon	75 1/2
South-Eastern	306
Taff Vale	57
Ulster, Dungannon, and Omagh	051 1/2
Vale of Clwyd	10
Vale of Neath	43 3/4
Waterford and Kilkenny	31
Waterford ann Limerick	77
West Cornwall	27 1/2
West Hartlepool Harbour and Rail	52
Whitehaven, Cleator et Egremont	17
Whitehaven Junction	13
Whitehaven and Furness Junction	35

Exploitation pendant l'année 1863. — La longueur totale exploitée est de 12,322 milles (1), soit 771 milles de plus qu'au 31 décembre 1862. Le nombre total des milles parcourus est de 116,592,161 contre 108,061,797 en 1862, et 105,141,440 en 1861.

Le nombre des voyageurs transportés s'élève à 204 mil-

---

(1) *Le mille anglais* représente 1 kilom. 609 m.

lions 635,075 (sans compter 64,391 cartes d'abonnement). En 1862, il n'avait été que de 180,429,071. C'est donc pour 1863 une augmentation de 24,206,004. Cet accroissement est d'autant plus surprenant qu'il se produit dans l'année qui suit immédiatement celle de la grande exposition internationale, alors qu'on pouvait craindre une diminution.

Les personnes blessées dans l'année sont au nombre de 25, soit 1 sur environ 8,000,000.

L'augmentation du nombre des voyageurs se décompose ainsi : 1re classe, 3,980,657; 2e classe, 6,507,430, et 3e classe, 16,617,917.

Les railways anglais ont transporté durant l'année 71,938 voitures, 275,238 chevaux, 430,644 chiens, 3,155,071 bêtes à cornes, 7,761,884 moutons, 2,112,720 porcs, 68,043,154 tonnes de charbon, coke et minéraux, et enfin 32,517,247 tonnes de marchandises autres. La recette atteint 16,634,869 liv. st., ce qui, en y joignant la somme relative aux voyageurs, représente une recette totale de 31,156,397 liv. st. (environ 800,000,000 de fr.).

Le transport des marchandises s'est accru dans des proportions bien plus considérables que celui des voyageurs; il est de 1,418,296 liv. st., chiffre qui, réuni à celui de l'accroissement des recettes des voyageurs, représente une augmentation totale de 2,027,839 liv. st. sur l'année 1862. En résumé, les deux branches d'exploitation concourent à la recette dans les proportions suivantes :

Voyageurs	46,61 p. 100
Marchandises	53,39 p. 100
	100,00 p. 100

Commerce en 1863.

1° IMPORTATIONS DU ROYAUME-UNI.

Marchandises exemptes de droits.

Bœufs, vaches et taureaux	têtes.	109,653
Veaux	id.	41,245
Moutons et agneaux	id.	430,788
Porcs et marcassins	id.	27,137
Potasse et perlasse	quint. (1).	176,334

(1) 1 quintal = 50 kilog. 8.

Écorces à tan et pour teinture.........	idem.	326,192
Quinquina..........................	id.	23,589
Os et noir animal...........	tonn. (1).	77,492
Soufre brut.........................	quint.	847,722
Soies de porc.......................	livres.	2,517,185
Caoutchouc.....................	quint.	65,649
Pendules............................	nombre.	314,294
Montres.............................	id.	160,648
Coton brut..........................	quint.	5,978,422
Cotonnades, val. en livres sterl. (2).....		1,034,904
Crême de tartre.....................	quint.	36,411
Brésillet...........................	tonn.	539
Bois de campêche....................	id.	38,408
Sumac...............................	id.	12,807
Terre du Japon......................	id.	10,822
Cachou..............................	id.	2,020
Valonée.............................	id.	35,541
Cochenille..........................	quint.	26,120
Indigo..............................	id.	85,395
Garance et racines de garance........	id.	355,681
Garancine...........................	id.	37,271
Dents d'éléphant....................	id.	9,094
Lin et étoupes de lin...............	id.	1,758,962
Chanvre et étoupes de chanvre.........	id.	1,088,159
Jute et autres filaments semblables.....	id.	1,252,787
Poil de chèvre......................	livres (3).	3,434,705
Tissus de poil de chèvre et de cachemire, valeur en liv. sterl.......		281,577
Oranges et citrons..................	boiss. (4).	1,346,585
Gomme laque.........................	quint.	35,138
Gutta-Percha........................	id.	21,655
Guano...............................	tonn.	233,574
Peaux brutes fraîches...............	quint.	666,518
— sèches.................	id.	355,306
Peaux tannées, corroyées ou mégies, à l'exception du cuir de Russie......	livres.	5,117,584
Chaussures, bottes, souliers, etc......	paires.	443,739
Tiges de bottes.....................	id.	470,844
Gants de peau.......................	id.	8,043,580
Minerai de cuivre...................	tonn.	80,693
Matte de cuivre.....................	id.	21,406

(1) 1 tonneau = 1,016 kilog.
(2) 1 livre sterling = 25 francs.
(3) 1 livre = 453 grammes.
(4) 1 boisseau = 36 litres 35.

Cuivre [fondu	quintaux.	243,240
Fer en barres	tonnaux.	46,635
Acier brut	id.	4,046
Plomb	id.	28,604
Zinc	id.	34,572
Étain	quintaux.	54,559
Minerai d'argent, valeur en livres sterl.		272,846
Huiles de blanc de baleine	tonnaux.	14,266
— d'olive	id.	19,866
— de graines	id.	12,697
— de palme	quintaux.	790,224
— de coco	id.	320,180
— de térébenthine	id.	94,703
Pétrole	id.	35,345
Tourteaux de graines oléagineuses	tonnaux.	88,566
Lard et jambon	quintaux.	1,877,843
Bœuf salé	id.	282,677
Porc salé	id.	168,939
Beurre	id.	986,708
Fromage	id.	756,285
Saindoux	id.	530,542
OEufs	nombre.	266,929,680
Pommes de terre	quintaux	1,249,360
Mercure	livres.	1,762,398
Chiffons pour la papeterie	tonneaux.	45,448
Riz en grains	quintaux.	3,070,292
Salpêtre	id.	404,545
Nitrate de soude	quart. (1)	539,808
Graines de trèfle	id.	272,626
— de lin	id.	1,104,578
— de navette	id.	313,575
Suif	quintaux.	1,160,219
Goudron	lasts (2).	21,084
Levure sèche	quintaux.	104,233
Cannelle	livres.	913,455
Noix de muscade	id.	551,571
Gingembre	quintaux.	29,743
Piment	id.	29,299
Soie grége	livres.	9,221,145
Bourre de soie	quintaux.	31,940
Soie moulinée	livres.	59,383
Étoffes de soie d'Europe	id.	1,504,848
Rubans de soie	id.	566,618

(1) 1 quarter — 290 litres 78.

(2) 1 last de *goudron*—*12 barils* de 31 1/2 anciens gallons—1,480 lit. 78.

Peluche pour chapeaux..............	livres.	97,669
Velours..............................	id.	283,087
Étoffes de soie de l'Inde..............	pièces.	169,668
Laines de mouton et d'agneau.........	livres.	174,094,062
— dite d'alpaga................	id.	3,402,582
— provenant de chiffon....... (1)	id.	22,098,944
— filées......................	id.	4,523,369
Châles, écharpes et mouchoirs de laine.	id.	300,969
Étoffes de laine non confectionnées, valeur en livres sterl..................		1,596,081
Papier............................	quintaux.	133,404
Houblon...........................	id.	147,281

Marchandises payant des droits d'entrée.

		Importation générale.	Mise en consommation.
Sucre brut.............	quint.	10,724,647	9,650,204
Sucre raffiné et candi...	id.	298,847	250,798
Mélasse..	id.	708,485	749,049 (2)
Thé..................	livres.	136,806,319	85,206,779
Café..................	id.	117,354,329	32,986,116
Cacao.................	id.	9,592,965	4,106,468
Poivre................	id.	16,810,467	4,339,389
Raisins secs......... ...	quint.	421,796	311,937
— de Corinthe.....	id.	920,442	768,312
Froment..............	quartrs.	5,622,504	5,670,809
Orge..................	id.	2,067,388	2,087,717
Avoine................	id.	2,362,031	2,376,474
Maïs..................	id.	2,971,872	2,980,707
Pois..................	id.	302,582	304,155
Haricots secs...........	id.	484,846	488,438
Farine de froment......	quint.	5,218,976	5,256,843
— de maïs.........	id.	9,702	9,792
Spiritueux : Rhum......	gallons.	7,194,739	3,419,756
Eaux-de-vie.	id.	3,132,744	1,916,434
Vins rouges...........	id.	5,763,547	4,529,053
— blancs...........	id.	8,422,642	5,949,348
Tabac brut.............	livres	51,318,280	37,033,861
— manufacturé.....	id.	3,803,768	582,379
Bois de construct. scié..	charges.	1,902,908	1,902,912
— non scié..	id.	1,476,828	1,476,828
Douves ne dépassant pas une long. de 72 pouces.	id.	58,179	58,179
Acajou................	tonneaux.	47,980	47,980

(1) Confondue avec la laine ordinaire.

(2) Y compris 119,575 quintaux livrés francs de droits aux distilleries

2° RÉEXPORTATION DU ROYAUME-UNI.

Marchandises étrangères et coloniales.

Cafés de toutes sortes dont :		
Colonial	livres.	57,600,343
Étranger	id.	13,784 890
Cacao	id.	6,156,100
Thé	id.	26,219,654
Sucre brut	quintaux.	428,370
— raffiné et candi	id.	26,309
— mélasse	id.	42,206
Riz	id.	1,605,784
Farine de froment	id.	29,613
Froment en grains	quarters.	24,403
Fromage	quintaux.	9,550
Houblon	id.	5,583
Raisins secs	id.	38,988
— de Corinthe	id.	97,093
Cannelle	livres.	812,533
Poivre	id.	10,911,684
Vins	gallons.	2,298,663
Spiritueux : Rhum	id.	2,447,724
— Eau-de-vie	id.	861,134
— Mélangés	id.	666,436
Huile d'olive	tonnes.	918
— de coco	quintaux.	197,309
— de palme	id.	202,169
— de pétrole	tonnes.	8,174
Tabac : brut	livres.	10,412,328
— manufacturé	id.	2,102,531
Graines : de lin	quarters.	90,497
— de navette	id.	50,514
Suif	quintaux.	38,554
Indigo	id.	54,662
Cochenille	id.	20,455
Peaux brutes : fraîches	id.	79,864
— sèches	id.	239,744
Coton en laine	id.	2,158,494
Laines	livres.	63,926,847
Soie : grége	id.	3,852,919
— moulinée	id.	1,087
— bourre	quintaux.	216,903
Chanvre et étoupes	id.	104,018
Jute	id.	168,388
Salpêtre	id.	27,312
Cuivre	id.	125,641
Étain	id.	22,701

Mercure	livres.	1,840,658
Guano	tonnes.	7,076
Gants de peau	paires.	49,872
Cotonnades	(valeur en liv. sterl.)	200,320
Soieries : d'Europe	livres.	40,059
— de l'Inde	pièces.	77,798

3° EXPORTATIONS BRITANNIQUES.

Produits du sol et de l'industrie du Royaume-Uni.

Huile de graines	gallons.	5,868,853
Chevaux	têtes.	5,235
Lard et jambons	quintaux.	73,860
Bœuf et porc	barils.	24,389
Beurre	quintaux.	102,406
Fromage	id.	41,417
Bière	barils.	499,518
Harengs	id.	441,248
Autre poisson	(valeur en liv. sterl.)	268,529
Spiritueux anglais	gallons.	4,071,960
Sucre raffiné	quintaux.	278,592
Sauces et marinades	(valeur en liv. sterl.)	388,708
Soude	quintaux.	2,118,552
Sel	tonneaux.	620,050
Charbon de terre	id.	8,272,988
Fonte brute en gueuses	id.	408,561
Fer en barres	id.	329,285
Rails	id.	449,657
Cercles, tôle et bandages	id.	140,037
Fonte moulée	id.	82,344
Acier	id.	28,772
Ouvrages en fer	id.	109,824
Fer de tréfilerie	id.	19,565
Cuivre de première fusion	quintaux.	256,443
Ouvrages en cuivre	id.	11,395
Laiton de toute espèce	id.	592,552
Minerai de plomb et litharge	tonneaux.	6,563
Plomb de toute espèce	id.	36,124
Étain non ouvré	quintaux.	87,626
— en feuilles (ferblanc)	id.	1,116,282
Zinc brut et ouvré	id.	106,592
Quincaillerie et coutellerie	liv. st.	7,683,568
Horlogerie, bijouterie et plaqué	id.	462,676
Machines à vapeur	id.	1,586,155
— autres	id.	2,778,868
Appareils et fils télégraphiques	id.	317,239
Verrerie : Cristaux	quintaux.	97,009

Verrerie : Verre à vitres	id.	64,391
— Bouteilles communes	id.	611,200
— Glaces	pieds car.	581,555
Poterie et porcelaine	liv. st.	1,334,275
Meubles	id.	302,016
Effets d'habillement	id.	2,807,656
Mercerie et modes	id.	4,362,319
Armes à feu	pièces.	437,842
Poudre	livres.	15,791,687
Autres armes et munitions.... (val. en liv. st.)		260,289
Sacs vides	douz^e.	894,511
Ficelle et cordages	quintaux.	165,681
Chandelles et bougies de composition.	livres.	4,649,152
Peaux tannées ou mégies	quintaux.	46,047
Sellerie	liv. st.	341,618
Autres ouvrages en cuir	id.	1,539,410
Chapellerie	douz^e.	240,511
Coton filé pour le tissage	livres.	74,642,146
Fil de coton à coudre	id.	4,402,582
Tissus de coton	liv. st.	75,082,970
Bonneterie de coton	id.	429,212
Dentelle et tulle de coton	id.	263,163
Tissus de jute	id.	243,649
Fil de jute	livres.	7,491,327
— de lin pour le tissage	id.	38,553,648
Tissus de lin	liv. st.	5,921,308
Bonneterie de lin	id.	61,844
Fil à coudre	livres.	4,255,799
Soies moulinées	id.	939,470
Étoffes, mouchoirs et rubans de soie pure	liv. st.	789,223
Autres soieries	id.	1,189,241
Soieries mélangées d'autres matières	id.	229,238
Fils de laine	livres.	32,480,145
Draps	liv. st.	4,006,012
Flanelle	id.	502,888
Couvertures	id.	791,542
Tapis de pied et bure	id.	810,309
Châles et autres tapis de laine	id.	358,144
Étoffes de laine peignée et pour gilets.	id.	8,327,729
Bas de laine	id.	159,719
Bonneterie de laine, autre	id.	289,149
Passementerie de laine, etc	id.	156,210
Papeterie, cartonnage et papier de tenture	quintaux.	164,910
Couleurs pour la peinture	liv. st.	152,388
Savon	quintaux.	198,276

Navigation en 1863.

PAYS.	ENTRÉE.				SORTIE.			
	PAVILLON ANGLAIS.		PAVILLONS ÉTRANGERS.		PAVILLON ANGLAIS.		PAVILLONS ÉTRANGERS.	
	Navires.	Tonnages.	navires.	Tonnages.	Navires.	Tonnages.	Navires.	Tonnages.
Russie, vapeur.	162	95,096	24	16,366	173	99,959	29	18 976
— voiles.	1,534	333,871	1,780	359,128	1,277	271,495	1 068	198,835
Suède, vapeur.	99	44,423	40	12.919	74	34,338	35	10,192
— voiles.	359	69,195	2,070	390,990	262	46,835	1,533	284,136
Norwége, vapeur.	20	6,636	19	7,097	23	7,667	43	11,821
— voiles.	268	18,681	2,238	390,304	192	17,037	2,147	394,636
Danemark, vapeur.	106	53,075	19	5,289	38	13,618	45	15,210
— voiles.	189	33,707	2,002	164,431	489	86,649	5,006	573,824
Prusse, vapeur.	249	104,769	68	21 726	252	108,648	64	21,231
— voiles.	788	104,128	1,953	365,823	811	111,827	1,907	355,987
Allemagne, vapeur.	796	298,943	351	206,305	803	300,883	311	131,031
— voiles.	1,316	255,529	2,020	238 414	1,296	231,804	2,024	221,078
Pays-Bas, vapeur.	1,139	349,386	272	75,476	1,003	294,581	232	64,877
— voiles.	1,225	179,957	1,393	184,023	1,093	151,667	534	42,465
Belgique, vapeur.	655	161,263	250	52,085	626	158,942	137	34,601
— voiles.	671	74,529	709	145,191	586	45,299	51	11,017
Iles du canal, vapeur.	529	86,901	»	»	506	84,282	»	»
— voiles.	1,287	122,745	44	4,572	921	67,033	2	275
France, vapeur.	3,210	694,896	409	57,997	2,912	648,647	95	25,994
— voiles.	4,843	566,652	5,307	520,711	4,833	575,011	4,462	333,647
Portugal, vapeur.	154	69,360	6	3,046	163	62,141	1	392
— voiles.	1,017	130,986	227	35,701	714	103,675	305	52,256
Espagne, vapeur.	103	39,091	114	54,543	73	32 011	129	63,171
— voiles.	955	171,273	394	73,631	1,660	317,523	910	162,349
Gibraltar, vapeur.	49	31,423	»	»	58	35,195	3	1,200
— voiles.	26	4,552	3	495	256	45,122	32	9,151
Italie, vapeur.	160	120,096	2	1,804	189	155,627	11	5,559
— voiles.	500	78,276	239	54,849	733	154,290	1,171	304,101
Malte, vapeur.	9	5,287	»	»	25	26,999	»	»
— voiles.	17	4,723	4	1,037	140	43,715	104	33,638

Navigation en 1863 (suite).

PAYS.	ENTRÉE.				SORTIE.			
	PAVILLON ANGLAIS.		PAVILLONS ÉTRANGERS.		PAVILLON ANGLAIS.		PAVILLONS ÉTRANGERS.	
	Navires.	Tonnages.	Navires.	Tonnages.	Navires.	Tonnages.	Navires.	Tonnages.
Iles Ioniennes, vapeur	22	12,335	»	»	10	6,811	»	»
— voiles	59	8 269	2	278	61	12,786	32	9,718
Grèce, vapeur	18	11,398	1	518	3	1,429	»	»
— voiles	59	8,757	4	716	28	6,347	36	10,649
Turquie, vapeur	74	77,049	2	1,329	77	77,277	2	420
— voiles	403	102,093	304	94,561	229	53,735	224	66,124
Roumanie, vapeur	3	1,202	»	»	2	1,556	»	»
— voiles	85	16,517	192	40,526	31	5,272	25	3,647
Syrie, vapeur	3	2,221	»	»	2	1,604	»	»
— voiles	22	5,841	8	2,136	19	5,135	10	2,501
Afrique, vapeur	189	189,188	2	1,429	143	140,433	4	1,830
— voiles	742	222,452	257	72,950	843	260,582	444	130,152
Asie, vapeur	14	16,603	»	»	47	28,464	»	»
— voiles	1,196	938,893	178	135,054	1,783	1.379,418	371	224,647
Amérique :								
Canada, vapeur	50	58,901	1	663	53	57,829	»	»
— voiles	1,921	1.064.103	398	191,319	1,563	832,594	166	72,511
Indes occid. anglaises, vapeur	16	10,034	»	»	77	31,072	»	»
— — voiles	856	266,399	73	25,583	785	237,357	71	20,543
Colonies étrangères, vapeur	29	46,579	»	»	45	56,697	»	»
— — voiles	351	106,882	287	80,310	386	125,498	445	127,356
États-Unis, vapeur	208	332,614	1	1,436	206	326,786	49	82,247
— voiles	489	271,724	749	600,390	407	265,137	687	603.280
Amér. cent. et mérid., vapeur	32	33,101	»	»	31	30,440	3	403
— — voiles	843	307,409	341	132,766	878	298,322	469	155,526
Les Malouines, voiles	2	500	»	»	6	1,838	1	220
Pêche de la baleine, vapeur	9	3,381	»	»	12	4,163	»	»
— voiles	21	6,252	»	»	30	8,144	»	»
TOTAL	30,151	8.430,146	24,757	4.825,917	29,933	8.589,246	25,450	4.893,424

Commerce et navigation depuis 1848.

Années.	Importation. Liv. sterl.	Exportation. Liv. sterl.
1854........	152,389,053	115,821,092
1855........	143,542,850	116,691,300
1856........	172,544,154	139,220,353
1857........	187,844,441	146,174,301
1858........	164,583,832	139,782,779
1859........	179,182,355	155,692,975
1860........	210,530,873	164,521,351
1861........	217,485,014	159,632,498
1862........	226,592,720	167,189,398
1863........	248,980,942	146,489,768

Navigation (tonneaux anglais).

ANNÉES.	LONG COURS.		CABOTAGE.
	Entrée.	Sortie.	
1848..........	6,525,945	6,780,681	12,523,872
1849..........	6,919,900	7,084,488	11,967,473
1850..........	7,100,476	7,404,588	12,564,631
1851..........	7,872,094	8,108,104	12,394,902
1852..........	7,887,447	8,242,702	12,475,401
1853..........	8,942,106	9,447,104	12,820,745
1854..........	9,161,366	9,507,721	12,808,590
1855..........	8,951,239	9,538,231	12,190,002
1856..........	10,553,134	11,035,915	15,217,244
1857..........	11,475,199	11,703,593	15,826,202
1858..........	10,961,700	11,348,281	15,710,856
1859..........	11,221,922	11,682,337	16,532,117
1860..........	12,172,785	12,516,507	17,003,411
1861..........	13,179,589	13,416,052	17,355,235
1862..........	13,091,090	13,444,349	17,470,360
1863..........	13,256,063	14,482,670	»

Effectif maritime du Royaume-Uni.

ANNÉES.	BATIMENTS A VOILES.		BATIMENTS A VAPEUR.	
	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.
1848......	24,520	3,249,480	1,118	151,429
1849......	24,753	3,326,274	1,149	159,684
1850......	24,797	3,396,659	1,187	168,474
1851......	24,816	3,475,657	1,227	186,687
1852......	24,814	3,549,968	1,272	209,310
1853......	25,224	3,780,092	1,385	250,112
1854......	25,335	3,942,513	1,524	306,237

1855......	24,274	3,968,699	1,674	380,635
1856......	24,480	3,980,494	1,697	386,462
1857......	25,273	4,141,274	1,824	417,466
1858......	25,615	4,205,270	1,926	452,462
1859......	25,784	4,226,355	1,918	436,836
1860......	25,663	4,204,360	2,000	454,327
1861......	25,905	4,300,518	2,133	506,308
1862......	26,212	4,396,509	2,228	537,891
1863......	26,339	4,733,212	2,298	594,861

Le tableau suivant indique le nombre total et le tonnage des bâtiments à voiles ou à vapeur qui ont été employés, soit au commerce intérieur, soit au commerce extérieur, durant la même période, non compris les bateaux à vapeur destinés à la navigation fluviale.

ANNÉES.	BATIMENTS A VOILES.		BATIMENTS A VAPEUR.	
	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.
1849......	17,807	2,988,021	414	108,321
1850......	17,466	3,032,532	426	104,680
1851......	17,664	3,216,194	520	144,741
1852......	17,270	3,215,665	549	165,619
1853......	17,567	3,511,827	639	218,260
1854......	16,869	3,516,456	538	212,637
1855......	17,074	3,701,214	754	288,956
1856......	18,419	3,825,022	851	331,055
1857......	18,429	3,830,119	899	381,363
1858......	19,209	3,956,038	862	369,204
1859......	18,675	3,879,592	895	389,517
1860......	19,090	3,852,245	929	399,494
1861......	19,288	3,918,511	997	441,184
1862......	19,059	4,011,501	1,033	461,793
1863......	19,757	4,283,528	1,120	511,731

Exportations de houille pour la France en 1863. — Le relevé ci-après des exportations de houille, à destination de France, pendant l'année 1863, est emprunté à la circulaire d'une des grandes maisons de Liverpool faisant le commerce des charbons. Ce relevé, qui s'élève à la quantité totale de 1,302,691 tonnes, ne comprend pas le port de Londres ni ceux de la Manche, et diffère dès lors du tableau officiel du *Board of Trade*, lequel accuse pour l'ensemble des envois de houille britannique à la France un chiffre de 1,307,024 tonnes. Outre que cette différence

n'est pas importante, le document dont il s'agit offre un intérêt particulier en ce qu'il distingue les différents ports où les chargements ont été effectués. En voici le développement par mois :

MOIS DE 1863.	PORTS du Nord. Newcastle, etc.	PORTS du Yorkshire. Hull, etc.	LIVERPOOL.	PORTS de la Saverne (Pays de Galles). Bristol, Cardiff.	PORTS d'Écosse. Glasgow, etc.	EXPORTATION TOTALE.
	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonn.	Tonneaux.
Janvier....	52,962	4,594	1,321	29,479	2,053	90,409
Février....	56,812	3,379	1,918	34,717	2,834	99,660
Mars......	61,938	5,650	964	38,925	4,151	111,628
Avril......	61,231	3,702	640	50,388	2,168	118,129
Mai.......	53,764	4,750	665	51,609	3,576	114,364
Juin.......	59,584	4,488	1,403	45,457	1,593	112,525
Juillet.....	53,281	4,303	1,539	42,740	2,645	104,508
Août......	63,990	4,731	928	34,767	2,945	107,361
Septembre.	62,043	5,080	1,345	24,911	2,707	96,086
Octobre....	74,908	5,923	2,201	33,564	2,702	120,298
Novembre.	67,421	4,940	3,404	43,538	4,951	124,254
Décembre..	48,122	2,884	1,763	48,886	1,814	103,469
TOTAL...	716,056	54,424	18,091	478,981	34,139	1,302,691

Il avait été exporté pour la France, en 1862, 1,458,180 tonnes. C'est donc une diminution de 155,489 tonnes, qui s'explique par la concurrence que font aujourd'hui les charbons belges aux charbons anglais.

Les documents officiels anglais assignent à l'exportation de la houille pour la France une valeur annuelle de 14 à 15 millions de francs ; mais par le fait du fret et de la plus-value qu'acquièrent les chargements apportés sur notre marché, ce chiffre est presque doublé à l'arrivée. Le tableau du commerce de la France estime à 26 millions 1/2 de francs le total des houilles anglaises (13,520,000 quintaux métriques) que nous avons reçues directement en 1862.

INDES-ORIENTALES ANGLAISES.

Bengale.

Mouvement commercial de Calcutta en 1862. — La *valeur totale* des échanges de ce port s'est élevée, en 1862, *à 854,162,000* francs, savoir :

Importations..	436,555,000 fr.	dont	98,141,000	en numéraire.
Exportations..	417,607,000	—	25,659,000	—

Voici, par ordre d'importance, comment on classe les principaux pays de provenance et de destination :

	Importation.	Exportation.	Total.
Angleterre......	298,516,000f	147,327,000f	445,843,000f
Chine...........	12,781,000	86,565,000	99,346,000
Indes anglaises..	18,781,000	66,321,000	84,718,000
Singapore.......	21,357,000	21,053,000	42,410,000
Australie.......	31,466,000	3,513,000	34,979,000
France..........	13,064,000	11,261,000	24,325,000
États-Unis......	1,437,000	17,670,000	21,107,000
Rangoon.........	3,302,000	17,394,000	20,696,000
Suez............	18,803,000	746,000	19,549,000
Maurice.........	4,007,000	9,774,000	13,781,000
Moulmein........	5,192,000	4,329,000	9,521 000
Akyab...........	41,000	8,445,000	8,486,000
La Réunion......	619,000	7,001,000	7,620,000
Penang..........	2,283,000	3,775,000	6,058,000
Golfes..........	843,000	3,600,000	4,443,000
Demerary........	»	1,932,000	1,932,000
Cap de Bonne-Espérance.....	1,075,000	838,000	1,913,000
Hambourg........	206,000	2,300,000	1,506,000
Pégu............	1,387,000	»	1,387,000
Brême...........	»	1,245,000	1,245,000

Le mouvement des principales marchandises se trouve développé dans les relevés ci-après :

1° IMPORTATIONS.

Cotonnades..............................	168,672,000f
Numéraire...............................	98,141,000
Métaux..................................	51,622,000
Fil de coton............................	24,300,000
Sel.....................................	11,751,000
Bois....................................	6,304,000
Bières..................................	5,886,000
Vins....................................	5,369,000
Lainages................................	5,312,000
Eaux-de-vie et liqueurs.................	4,337,000
Soieries................................	3,201,000
Articles divers.........................	51,661,000

2° EXPORTATIONS.

Opium....................	2,039,750k	101,257,000f

21

Riz....	381,133,000	55,515,000
Indigo.	2,683,300	28,913,000
Numéraire.	»	25,659,000
Coton brut	13,785,000	24,340,000
Salpêtre.	31,327,000	21,594,000
Graine de lin.	100,819,000	20,796,000
Soie grége.	526,475	19,725,000
Peaux.	»	18,145,000
Sucre.	19,061,000	14,601,000
Jute.	57,334,000	10,773,000
Laque en coquilles.	2,312,500	4,780,000
Thé.	»	4,457,000
Graines diverses.	21,704,000	3,843,000
Blé.	»	1,935,000
Articles divers.	»	58,404,000

***Mouvement général des principales marchandises sur la place de Calcutta, pendant l'année* 1862.**

Marchandises.	Unités	Production.	Consommation.	Exportation.
Cire........	maunds (1)	6,800	4,000	2,000
Laque en coquilles	id....	25,000	3,000	20,000
Grains : Riz...	maunds.	22,000,000	260,000	15,500,000
Blés.....	id....	450,000	150,000	240,000
autres...	id....	860,000	200,000	630,000
Sucres....	quintaux (2).	800,000	25,000	750,000
Indigo........	maunds.	110,000	3,000	54,500
Peaux de vachettes,	peaux	3,360,000	300,000	3,030,000
Laque en teinture,	maunds	16,500	»	16,000
Safran...........	id....	15,200	»	9,000
Graines oléagin...	id....	1,500,000	445,000	1,000,000
Soies européennes.	id....	6,000	»	6,000
— indigènes...	id....	17,000	»	17,000
Jute.............	id....	3,000,000	1,200,000	1,800,000
Opium.........	caisses.	21,800	»	21,000
Salpêtre.	maunds.	900,000	25,000	795,000

Navigation. — L'intercourse de Calcutta a occupé, en 1862, 1,745 navires jaugeant ,379,361 tonneaux, dont, à l'entrée, 875 navires jaugeant 692,606 tonneaux, et à la sortie, 870 navires jaugeant 686,755 tonneaux. Ces 28 bâtiments et 13,655 tonneaux de plus qu'en 1861.

---

(1) Le maund de la factorerie — 33 kilogr. 864; le maund du bazar — 37 kilogr. 247.

(2) Le quintal — 50 kilogr. 800.

La navigation à vapeur est représentée par 183 steamers d'une capacité totale de 259,370 tonneaux.

Bombay.

Mouvement commercial. — Le mouvement général des affaires de Bombay, sans y comprendre les espèces d'or et d'argent, s'est élevé, pour l'année finissant le 30 avril 1862, à 308,886,842 francs pour les importations, et à 490,016,944 francs pour les exportations, soit, en total, à 748,903,786 francs.

Dans ces chiffres, la France ne figure que pour 1 million 952,785 francs à l'importation, et 2,844,522 francs à l'exportation, tandis que la part de l'Angleterre a été de 173,564,710 francs dans la première et de 256,508,012 francs dans la seconde.

Voici les principaux produits importés :

	Valeur en roupies (1).	Valeur en francs.
Tissus de coton écrus	27,092,063	67,730,157
— imprimés et teints	5,830,133	14,575,332
Approvisionnements militaires	6,544,412	16,361,030
Sucre	5,502,178	13,755,445
Soie brute	4,779,549	11,948,872
Cuivre	4,703,575	11,758,937
Fruits	3,909,225	9,773,062
Cotons filés	2,991,722	7,479,305
Matériels de chemin de fer	2,922,558	7,306,395
Épices	2,566,418	6,416,745
Toile d'emballage	2,333,880	5,834,450
Fer	2,128,708	5,321,770
Charbon	2,028,251	5,070,627
Machines	1,992,599	4,981,497
Quincaillerie	1,508,547	3,771,367
Bière	1,496,844	3,742,110
Approvisionnements maritimes	1,355,977	3,389,942
Pierres précieuses	1,227,803	3,069,507
Tissus de soie de Chine	826,316	2,065,790
Vins	823,093	2,057,732
Spiritueux	713,765	1,784,412

(1) La roupie = 2 fr. 50 c.

Exportations et réexportations principales.

	Valeur en roupies.	Valeur en francs.
Coton en laine..................	92,635,531	231,588,827
Opium........................	61,465,492	153,663,730
Châles cachemires..............	4,239,258	10,598,145
Laine brute....................	3,893,163	9,732,907
Graines.......................	3,663,921	9,159,802
Sucre.........................	1,933,903	4,834,757
Épices........................	1,115,858	2,789,645
Tabac.........................	1,209,829	3,024,572
Ivoire........................	1,185,797	2,964,492
Grains........................	1,304,402	3,261,005
Café.....................	602,856	1,507,140

Marchandises à exporter de Bombay. — Parmi les articles d'exportation, le *coton* occupe le premier rang; s'en est expédié pendant les cinq années de 1858 à 1862 les quantités suivantes, en balles de 180 kilogrammes.

Années.	Angleterre.	Cowes et ordre.	France et continent.	Chine.	Total.
	balles.	balles.	balles.	balles.	balles.
1858.....	324,675	13,993	19,542	103,731	461,941
1859.....	564,886	25,314	27,634	151,847	769,681
1860.....	469,611	5,525	17,257	202,179	694,572
1861.....	931,077	18,561	8,426	60,511	1,018,575
1862.....	923,140	3,757	20,833	7,984	955,571

Navigation. — La navigation, à l'entrée du port de Bombay, en 1861-62, représente, dans son ensemble, un chiffre de 7,365 navires jaugeant 761,380 tonneaux. A la sortie, la navigation de Bombay se traduit par 5,984 navires jaugeant 679,232 tonneaux. Le pavillon français y compte pour 20 navires jaugeant 9,122 tonneaux.

Coton. — Il ressort d'un rapport fait en 1863 sur la production du coton dans les principaux centres de l'Inde centrale :

1° Que l'ensemencement et le rendement en 1862 présentent une augmentation considérable sur 1861 (18 p. 100 dans le premier cas et 37 p. 100 dans l'autre);

2° Que la superficie totale des terres affectées à cette culture dans la province est d'environ 580,000 acres (232,000 hectares);

3° Que le produit brut de ces terres, en coton peigné, nettoyé et débarrassé de sa graine, est estimé à 47 millions 1/2 de livres (21 millions 1/2 de kil.);

4° Que le rendement moyen par acre (40 ares) est à peu près de 82 livres anglaises, soit en poids français 37 kil. 147 gr.;

5° Enfin, que l'exportation totale des provinces centrales, y compris les réserves de l'an dernier mises à part en prévision d'une hausse, peut être évaluée de 20 à 22 millions de livres (9 millions 1/2 de kil.) qui seront, avant la fin de la saison, acheminés vers les ports d'embarquement de la manière suivante : sur Bombay, 6 millions de kil.; sur Mirzapore et Calcutta, 3 millions, et le reste sur le petit port de Cuttack, situé dans le golfe de Bengale, à l'embouchure de la rivière Mahanuddy.

La récolte du coton dans la seule présidence de Bombay, en 1863, peut être évaluée à 1 million 1/2 de balles. Le poids moyen de la balle de coton est indistinctement de 3 quintaux anglais 1/2 équivalant à 392 livres anglaises (1). Une exception doit pourtant être faite à l'égard du coton Darwar *saw-ginned* qui, étant de très-faible qualité, se trouve moins pressé et dont la balle de même dimension pèse seulement 3 quintaux, soit 336 livres anglaises (2).

Exportation de coton de Bombay pendant les six dernières années.

	Quantités.	Valeur en francs.	Valeur moyenne d'une balle.		
	balles.		roupies.		fr.
1857-58 (3)....	643,870	100,944,260	65	ou	163
1858-59........	527,635	98,939,098	75	—	188
1859-60........	819,223	132,642,925	65	—	163
1860-61........	906,007	174,479,110	77	—	193
1861-62........	875,230	231,591,120	106	—	265
1862-63........	950,147	370,716,630	156	—	390
TOTAL.....	4,692,112	1,109,313,143			
Moy. des années	782,018	184,885,524			

Soit une valeur moyenne de 95 roupies ou 237 fr. par balle.

(1) La livre anglaise = 0 kilogr. 453. D'après cette évaluation, la balle e coton de Bombay pèserait 178 kilogrammes en moyenne.

(2) Ou 152 kilogrammes.

(3) *L'année du 1er mai au 30 avril.*

Exportation de coton de Bombay, pendant l'année 1862-63.

Destinations.	Quantités. en balles.	Valeur en roupies.	Valeur en francs.
Grande-Bretagne....	890,848	139,626,265	349,065,662
France.............	37,886	6,727,944	16,819,860
Chine..............	14,830	494,760	1,236,900
Amérique du Nord...	5,072	1,151,746	2,879,365
Sainte-Hélène.......	1,130	226,000	565,000
Divers pays........	381	59,937	149,843
TOTAL........	950,147	148,286,652	370,716,630

Soit une valeur moyenne de 156 roupies ou 390 fr. par balle.

Exportations de coton du port de Calcutta du 1er mai 1862 *ou* 30 *avril* 1863.

Destinations.	Kilogr.	Fr.
Bombay....................	1,670,052	2,869,550
Brême.....................	83,423	140,080
Chine.....................	238,053	249,210
États-Unis.................	16,096	29,237
France....................	102,208	241,765
Grande-Bretagne...........	17,982,272	35,052,135
Hambourg..................	18,468	19,295
Maurice...................	2,169	1,070
Réunion...................	355	857
Singapore.................	20,383	34,152
TOTAUX de 1861-62.....	2,854,166	2,828,122
— de 1862-63.....	20,133,479	38,637,351
Différence....	17,279,313	35,809,229

Voici la hausse de prix qui s'est produite pour le coton dans les quatre dernières années :

Juillet 1860, de 55 à 60 roupies le *candy* (500 liv. angl.) (1).
— 1861, de 75 à 100 id. (id.)
— 1862, de 100 à 210 id. (id.)
— 1863, de 210 à 270 id. (id.)

On écrivait de Calcutta (août 1863) :

On n'estime pas à moins de 1,265,747 balles (la balle vaut 300 livres anglaises ou 136 kil.) le chiffre total des

(1) La balle de coton à Calcutta = 300 livres anglaises, ou 136 kilogr.; *la roupie* = 2 fr. 50.

exportations de coton de l'Inde pendant l'exercice 1862-63. Cette quantité se répartit ainsi :

Présidences	de Bombay............	867,707 balles.
—	de Madras.............	250,000
—	de Calcutta............	148,040
	TOTAL...........	1,265,747 balles.

Culture du coton en Birmanie. — La culture du coton indigène a pris un grand développement dans la Birmanie anglaise, où l'exportation s'en est élevée de 529,000 kil., chiffre de la campagne 1861-62 à 1,729,000 kil. en 1863.

Culture du thé. — Un document officiel, publié en 1863 par le gouvernement de l'Inde, fait connaître les efforts des colons britanniques et de l'administration elle-même pour étendre en ce pays la fructueuse culture du thé. C'est principalement dans les provinces du nord-ouest, dans les districts d'Assam et de Cachar, que les plantations se sont établies. On a cherché à y naturaliser non-seulement la production, mais encore toutes les manipulations dont les Chinois ont le secret. Contrairement à ses habitudes de non-intervention dans les entreprises agricoles et industrielles, l'État, voulant ici donner l'exemple, s'est fait planteur de thé sur trois domaines, à Kumaon, Gurhwal et Dehra-Dhoon. Par les soins de ces trois établissements modèles, il a été distribué, durant la campagne de 1861-62, 2,400,000 pieds de plants à thé et 2,513 maunds (1) de grains. La liste des destinataires comprend les noms de plusieurs compagnies fondées spécialement en vue d'exploiter ce produit, et l'on y voit figurer, en outre, les plus riches colons européens de l'Inde à côté de hauts dignitaires indigènes. Pendant la même campagne, les factoreries du gouvernement ont livré 41,519 livres de thé, évaluées, à raison de 1 roupie 8 annas par livre (2), environ 156,000 francs, somme à laquelle la vente de la graine et des plants a ajouté plus de 160,000 francs. Les

(1) Le maund = 33 kilogr. 9.

(2) La livre anglaise pèse 453 grammes. La roupie = 2 fr. 50. Elle se *subdivise en 16 annas*, et l'anna en 12 pies.

frais de culture et de manipulation de ces établissements n'excédant pas 120,000 francs, on voit qu'ils ont réalisé un assez beau bénéfice.

Le document auquel ces détails sont empruntés n'indique pas d'une manière précise l'étendue de la production du thé dans les plantations qui n'appartiennent pas au gouvernement. Mais on sait, d'après les relevés de la douane anglaise, qu'il est entré en 1861, dans le Royaume-Uni, 1,984,000 livres de thé venant de l'Inde contre 92,145,000 livres venant de la Chine. La différence entre ces deux chiffres témoigne assez de la difficulté d'enlever à ce dernier empire l'approvisionnement général des marchés en thé. Les obstacles toutefois n'arrêtent pas l'ardeur d'entreprise des sujets britanniques qui, dans le seul district de Cachar, ont demandé au gouvernement local la concession de 87,000 âcres (1) de terre pour les consacrer à cette culture.

Il ne paraît pas d'ailleurs que le sol de l'Inde méridionale convienne moins bien que celui des provinces du nord-ouest à la production du thé. On se dispose à l'essayer dans la présidence de Madras, et l'on espère même pouvoir s'y passer de l'initiative et de l'appui du gouvernement, du moins sous la forme des plantations modèles qu'il a fondées dans le nord, et dont le concours a été si utile aux colons de cette région.

Le tableau ci-après résume le développement de la culture du thé dans l'Inde en 1863.

État de la culture de l'arbre à thé dans les Indes britanniques au 30 avril 1863.

PAYS DE PRODUCTION.	DATE des premiers essais.	Acres concédés en 1862-63.	Acres plantés en 1862-63.	Nombre de travailleurs.	Rendement 1862-63, en liv. anglaises (2).
Bengale.					
Assam..........	1826	122,770	20,144	20,000	2,150,068
Cachar.........	1856	558,077	17,594	15,317	327,670
Darjeeling......	1856	12,366	9,102	7,447	40,446
Hazareebagh....	1859	»	»	»	»

(1) L'acre = 40 ares 47 centiares.

(2) La livre = 453 grammes.

Prov. du N.-O.					
Kumaon........	1848	9,900	1,500	1,260	30,850
Gurwhal........	»	9,900	544	696	15,500
Debra-Doon.....	»	18,787	2,572	1,254	56,540
Punjab.					
Simla, -Koolo et Mundee.......	1860	2,400	500	1,000	500
Kangra.........	1847	7,118	1,500	3,000	2,500
Hunzara........	1863	»	»	»	»
TOTAUX.....	....	741,319	53,456	49,974	2,624,074

Chemins de fer de l'Inde. — Au mois de mai 1863, le réseau des chemins de fer de l'Inde anglaise présentait un développement de 3,860 kil. La plus grande distance parcourue en ligne directe est celle de Calcutta à Bénarès (839 kil.). On remarque ensuite la ligne de Madras à Baypore (652 kil.), puis celle de Bombay à Sholapore (475 kil.). Les matériaux envoyés d'Angleterre pour les chemins de fer indiens forment une masse totale de 2,597,941 tonnes, valant 346 millions de francs, et qui a été transportée par 3,292 navires. Le personnel occupé sur les sections exploitées se compose de 35,468 indigènes et 2,344 Européens.

Au 30 avril 1863, la valeur du capital émis en actions et en obligations s'élevait à 1,205 millions de francs.

Nouvelle-Galles du Sud.

Mouvement commercial en 1861. — Les progrès économiques de la Nouvelle-Galles du Sud pendant l'exercice 1861 sont peu importants. Une épizootie regrettable a visité les pâturages. Toutefois le ralentissement des importations a remis les affaires commerciales sur un pied de sûreté favorable à toutes les transactions. Les banques ont maintenu le taux de l'intérêt à 7, 8 et 9 p. 100, selon que les effets escomptés étaient à 3, 4 ou 6 mois. La population de la colonie s'est accrue de près de 30 p. 100. Elle présentait, en 1860, le chiffre de 348,546 âmes; à la fin de 1861, le recensement en accusait 358,278. Des champs aurifères devenus plus productifs ont attiré un grand nombre de chercheurs d'or de l'État de Victoria. Cette circonstance fortuite disparaissant, la population resterait stationnaire. Le *gouvernement*, sous la pression de la

classe ouvrière, qui redoute la réduction des salaires élevés dont elle jouit par un travail assez restreint, a renoncé à encourager l'immigration au moyen de passages gratuits, système qui était en vigueur depuis 1852. Aussi la main-d'œuvre, quoique inférieure en prix à ce qu'elle était de 1853 à 1858, ne descend-elle pas au-dessous de 8 à 12 shillings pour une journée de 8 heures.

Les importations ont été, en 1861, de 6,391,555 liv. st., ou 160 millions de francs, soit 1,127,730 liv. st. de moins qu'en 1860, tandis que les exportations se sont élevées à 5,594,839 liv. st., ou 140 millions de francs, dont 5/7 en produits de la colonie, et ont dépassé celles de l'année précédente :

Voici le relevé des principaux articles importés :

	L. st.		L. st.
Tissus de laine et de coton.	927,658	Habillem. confec..	144,444
Laines............	533,241	Vin.	143,476
Sucre.............	429,468	Bière.............	132,648
Thé.	322,496	Bougies stéariques.	97,547
Chaussures........	306,166	Conserves au vin..	86,184
Poudre d'or.......	244,052	Papeterie.	73,952
Farine............	239,750	Riz...............	66,357
Spiritueux (Eaux-de-vie, 189,412 gallons (1); valeur 90,782 l. st.)....	219,749	Fers en bar. et acier.	63,698
		Sellerie...........	56,417
		Sel...............	49,409
		Café..............	44,192
		Bois de construc..	43,453
Quincaillerie......	213,415	Suif de Queensland.	42,787
Blé...............	199,088	Meubles.	38,895
Tabac.	189,203	Soieries.	15,338

Les principaux articles d'exportation sont les suivants :

	L. st.		L. st.
Laines...........	1,798,225	Farine...........	89,687
Or. Souverains...	1,720,326	Quincaillerie.....	88,045
— Lingots......	289,937	Peaux...........	77,493
Tissus de laine et de coton.......	171,276	Suif............	68,078
		Spiritueux.......	63,512
Houille..........	161,005	Achards.........	40,828
Sucres..........	130,064	Chevaux (1,889 têtes)...........	38,593
Thé............	91,927		

(1) Le gallon = 4 litres 540.

Colonie de Victoria. — Cette importante division de l'Australie anglaise est née d'un établissement fondé à Portland, en 1834, pour la pêche de la baleine. En 1837, on commença à batir la ville de Melbourne qui, à l'époque de la séparation de la colonie de Victoria d'avec la Nouvelle-Galles du Sud, devint le siége du gouvernement de la première. Ce fut en 1851 qu'eut lieu cette division, et en la même année on découvrit sur plusieurs points du territoire, à Clunes, Buninyon, Anderson's-Creek, Ballarat Broken-River, ces mines d'or qui ont tant contribué à la prospérité, non-seulement de Victoria, mais de toute l'Australie anglaise. A partir de cette époque, une ère nouvelle commença pour cette contrée; la population résidente augmenta dans une proportion considérable. En voici le relevé à diverses époques :

	Habitants.		Habitants.
1846	32,879	1854	273,875
1850	77,345	1855	319,379
1851	83,350	1856	348,460
1852	148,627	1857	463,135
1853	198,496	1861 (1).	540,322

La nouvelle de la découverte des mines d'or, arrivée en Europe au commencement de 1852, avait attiré, à la suite des mineurs, une foule d'immigrants de toute condition. Cette affluence d'étrangers ne commença à se ralentir qu'en 1857. La concurrence qui se produisit par l'arrivée d'un nombre considérable d'ouvriers, avait permis de réduire les salaires de moitié.

Commerce extérieur de la colonie de Victoria.

Années.	Importations.	Exportations.	Total.
1837	2,723,000 f	305,000 f	3,028,000 f
1838	1,776,000	515,000	2,291,000
1839	5,118,000	1,942,000	7,060,000
1840	9,807,000	3,860,000	13,667,000
1841	9,371,000	3,927,000	9,371,000
1842	4,863,000	2,613,000	7,476,000
1843	3,017,000	3,017,000	6,034,000

(1) On évaluait, en 1863, la population totale de Victoria à près de 700,000 âmes.

1844............	3,972,000	3,971,000	7,943,000
1845............	5,135,000	5,133,000	10,268,000
1846 à 1850.....		Non indiquées.	
1851............	26,411,000	35,573,000	61,984,000
1852............	101,743,000	186,289,000	288,032,000
1853............	394,269,000	285,774,000	680,043,000
1854............	418,167,000	294,682,000	712,829,000
1855............	289,222,000	334,730,000	625,930,000
1856............	374,057,000	387,244,000	761,301,000
1857............	431,405,000	355,429,000	786,834,000
1858-1859.......		Non indiquées.	
1860............	377,343,000	314,068,000	691,411,000
1861............	338,312,000	345,665,000	683,977,000
1862............	337,199,000	325,988,000	663,187,000

Ce fut, on le voit, en 1857 que le commerce de la colonie arriva à son plus haut degré de prospérité. Les principaux objets importés étaient alors :

	Francs.		Francs
Articles de modes et nouveautés..... pour	33,411,000	Farine.........	20,792,000
Spiritueux.....	27,137,000	Bois de construction.........	17,691,000
Grains.........	26,755,000	Habillem. confectionnés....	16,726,000
Bière..........	22,835,000	Fers manufacturés........	14,742,000
Bottes et souliers	21,011,000	Vins...........	10,395,000

Dans les 431 millions 1/2 d'importations, l'Angleterre figurait pour 253,055,000 francs ; les colonies anglaises pour 137,500,000 francs, et les les États-Unis pour 19 millions 616,000 francs.

Les exportations se composaient notamment des produits suivants :

	Francs.		Francs.
Or, produit des mines......	298,587,000	Peaux de bœufs	1,545,000
Laines........	37,665,000	Suifs...........	900,000
Numéraire....	24,659,000	Étain	815,000
Bêtes à cornes.	1,754,000	Viandes salées..	529,000
Moutons.......	1,548,000	Sable aurifère..	336,000
		Peaux..........	258,000

A dater de 1857, une diminution graduelle dans les importations fut compensée par le développement des ressources agricoles et industrielles de la colonie.

En 1861, les importations, comme on l'a vu plus haut, se montèrent à plus de 338 millions de francs, consistant surtout en ce qui suit :

	Francs.
Draperies et nouveautés	44,026,000
Grains	18,111,000
Bottes et souliers	15,944,000
Bière	12,533,000
Spiritueux	11,312,000
Effets d'habillement	10,512,000
Farine	10,131,000
Bois de construction	7,491,000
Fers manufacturés	6,260,000
Vins	5,887,000

Les exportations de 1861 représentaient 345 millions 1/2 de francs, et comprenaient :

	Francs.
Or	196,744,000
Laines	52,382,000
Chevaux, bêtes à cornes et moutons	6,241,000
Cornes	[illegible],748,000
Cuirs salés	[illegible],954,000
Suifs	1,895,000
Peaux	562,000

En 1861, on récolta dans la colonie de Victoria 3 millions 607,727 boisseaux de blé sur une étendue de 196,922 acres de terrain (1); 2,136,430 boisseaux d'avoine et 3,419 boisseaux d'orge.

L'effectif du bétail était, à cette époque, de 628,092 bêtes à cornes; 84,057 chevaux; 43,439 porcs; 6,239,258 moutons.

Navigation de la colonie de Victoria de 1852 (2) *à* 1862.

	Entrée.		Sortie.		Total.	
Années.	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.
1852	1,657	408,216	1,475	350,296	3,132	758,512
1853	2,549	721,473	»	»	»	»
1854	2,596	775,109	2,607	798,837	5,203	1,573,946
1855	1,897	549,376	1,992	581,178	3,889	1,1[illegible]0,554
1856	2,190	649,564	2,207	684,526	4,397	1,[illegible],090
1857 (3)	1,920	538,602	1,933	538,362	3,853	1,070,964

(1) L'acre anglais — 40 ares.

(2) Les statistiques de Victoria ne font pas connaître le mouvement de la navigation avant 1852.

(3) Les chiffres relatifs à la navigation de 1858 et 1859 n'ont pas été indiqués.

1860....	1,804	581,642	1,831	»	3,635	»
1861....	1,[illegible]	549,195	1,862	»	3,682	»
1862....	1,778	549,195	1,790	»	3,568	»

GRÈCE (ROYAUME DE).

Superficie : 49,167 kil. carrés avec les îles Ioniennes, 52,189 kil. carrés. — Population, 1,067,216 hab. avec les îles Ioniennes 1,343,393. — Capitale, Athènes, 45,000 hab., avec le Pirée et les étrangers, 60,000 hab.

Finances. — Dépenses en 1861, avant l'annexion des îles, 24,967,467 drachmes; recettes, environ 25 millions.

Dette publique. — 110 millions et demi.

Armée, — 11,000 hommes.

Marine. — 1,200 hommes et 154 canons.

Voy. dans l'*Annuaire* précédent un document sur la situation des finances grecques transmis par le gouvernement hellénique à ses agents à l'étranger, ainsi qu'un document sur le commerce.

Port de Patras.

Importation et exportation pendant l'année 1863.
(Valeur en francs.)

Pays.	Importations.	Exportations.
Autriche	2,562,189 fr.	8,853,559 fr.
Angleterre	2,393,901	82,510
France	469,467	122,548
Amérique	284,439	67,722
Italie	619,447	118,562
Pays-Bas	12,100	»
Belgique	15,797	»
Russie	127,017	162
Turquie	332,486	39,168
Iles Ioniennes	89,354	244,888
Égypte	9,519	17
Principautés danubiennes	705,002	»
TOTAL	7,620,718 fr.	9,529,136 fr.

PAYS.	ENTRÉE.		SORTIE.	
	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.
Autriche	41	6,990	40	6,447
Angleterre	162	50,090	145	47,447

France	1	114	1	114
Italie	37	3,088	37	3,348
Pays-Bas	6	2,151	3	1,395
Turquie	17	917	12	522
Iles Ioniennes	185	3,931	193	3,768
Grèce	379	27,872	146	14,685
TOTAL	728	95,153	576	77,696

Industrie. — Raisin de Corinthe. — Production en 1863 120,557,699 livres (la livre = 0 kil. 480).

Ces chiffres se subdivisent ainsi :

	Livres.
Patras	15,661,113
Vostizza	11,865,119
Pyrgos	29,492,734
Golf. de Corinthe	10,220,462
Arcadie	10,436,673
Missolonghi	1,798,954
Diverses autres provinces	8,746,191
Zante	14,247,563
Céphalonie et Ithaca	18,088,590
TOTAL	120,557,699

Quantité exportée en :

	Livres.
Angleterre	98,446,961
Trieste	10,006,369
Amérique	1,521,201
Hollande et Belgique	8,599,478
Allemagne	1,627,273
Pays divers	356,417
TOTAL	120,557,699

GUATEMALA (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie : 194,456 kil. carrés. — Population, 850,000 habitants. Siége du gouvernement : Guatemala. Population, près de 60,000 hab.

FINANCES.

En francs.	1859.	1860.
Recettes	6,417,070	6,417,970
Dépenses	6,361,400	6,361,400
Excédant	55,670	56,570

Dette intérieure, 3,500,000 francs; dette extérieure, 2,500,000 fr.

Armée permanente, 3,200 hommes; milices, 12,978 hommes.

COMMERCE.

En francs.	1859.	1860.
Importation.............	7,600,000	7,173,335
Exportation...............	8,834,500	9,581,625

Navigation en 1860. — Navires entrés dans les ports de :

Izabal et Saint-Thomas....	91	jaugeant	6,515	tonneaux.
Saint-José................	48	—	31,320	—

HAÏTI (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie : 76,036 kil. carrés. — Population, environ 572,000 hab. — Capitale, Port-au-Prince, avec 21,000 hab. environ.

Finances. — En 1862, les recettes se sont élevées à 1,457,682 piastres, les dépenses à 1,326,160, l'excédant a été de 131,522 piastres.

Dette publique en 1862.

Indemnité, 23,100,000 fr.; emprunt (1825) : 12,710,945 fr.; ensemble, 35,810,945 fr.

Dette *intérieure,* emprunt en 1846 à 5 p. 100; 35,434 gourdes, papier monnaie, 13,732,322 gourdes, ensemble, 13,767,756 gourdes.

Armée. — 50,000 hommes environ, avec la garde nationale.

Marine. — 4 bâtiments à voiles et 3 vapeurs.

COMMERCE.

	Importation.	Exportation.
1860................	32,326,900 fr.	31,945,430 fr.
1861................	33,072,313	30,579,500
1862................	38,689,956	43,396,153
1863................	42,000,000	43,000,000

Tableau des principaux produits exportés de la république d'Haïti de 1859 à 1863.

Denrées.	1859. Livres.	1860. Livres	1861. Livres.	1862. Livres.	1863. Livres.
Café....	41,712,106	60,514,829	45,660,889	54,529,059	71,712,345
Cacao...	1,397,364	1,581,806	1,304,561	1,743,784	2,338,400
Coton...	938,056	668,735	1,139,482	1,473,853	2,217,769
Campêche..	88,177,600	104,321,200	105,787,050	167,005,650	116,869,400

Mouvement de la navigation.

	1861.		1862.		1863.	
	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.
Entrées.......	676	124,280	850	154,785	592	105,934
Sortie........	675	121,924	848	155,498	599	107,760
TOTAL.....	1,351	246,204	1,698	310,283	1,191	213,794

Commerce par pays et par produits pour 1860. Voy. l'*Annuaire* de 1864.

HAMBOURG (VILLE LIBRE ET ANSÉATIQUE).

Superficie : 341 kil. carrés.

Population. Ville de Hambourg (1860).......	134,022 hab.
Faubourgs...............................	41,661
TOTAL de la ville.............	175,683 hab.
Campagne................................	53,258
TOTAL général...............	229,941 hab.

BUDGET DE L'EXERCICE 1864.

Recettes.

Propriétés de l'État, etc.............	1,719,185 marcs crt.
Taxes et impôts.....................	6,753,800
Émoluments et amendes............	717,100
Recettes extraordinaires............	56,000
— transitoires...............	2,102,660
TOTAL.................	11,349,745 marcs crt.

Dans les recettes transitoires sont compris 1,850,000 provenant des impôts qui servent d'hypothèques pour le payement de l'emprunt de 1842, emprunt de 34 millions marcs de banque amené par l'incendie de cette année.

Selon une communication du Sénat à l'Assemblée représentative du 30 mars 1864, la somme totale générale des recettes de 1863 était de 11,130,000 marcs; celle des dépenses de 10,160,000 marcs; donc excédant de recettes 970,000 marcs.

Dépenses.

Traitements et indemnités alloués aux membres du Sénat et du conseil de

bourgeoisie	469,005 marcs crt.
Affaires étrangères	105,750
Finances	2,310,189
Justice	332,859
Enseignement	129,384
État militaire	954,308
Travaux publics	1,250,146
Commerce et navigation	977,838
Police	801,186
Établissements de bienfaisance	720,750
Faubourgs et campagnes	158,603
Dépenses extraordinaires	648,833
— transitoires	2,102,660
TOTAL	10,961,506 marcs crt.

Dette publique au 1er janvier 1863.

	Mcs de B.
Dette ancienne	23,648,518
Emprunt de la caisse d'assurance contre l'incendie	27,069,000
Emprunt à primes (75,750 obligat. de 100 marcs. de Banque.)	7,410,000
TOTAL	58,127,518

Armée. — Contingent fédéral, 2,163 hommes.

COMMERCE.

Importation par mer en 1863.

	Marcs de banque.	p. 100.
Importation des ports transatlantiques.	66,033,930	8,94
— d'Europe et du Levant	275,682,840	37,32
— par Altona	56,521,600	7,65
Valeur de l'importation par mer	398,238,370	53,91

Importation par l'Elbe et par terre.

	Marcs de banque.	p. 100.
Par le chem. de fer de Berlin-Hambourg.	130,331,220	17,65
Par le roulage et la poste	114,220,350	15,46
De Harbourg	37,872,790	5,13
De l'Elbe supérieure	26,142,540	3,54
De Lubeck	11,563,900	1,56
De l'Elbe inférieure	6,250,240	0,85

Par le chemin de fer d'Altona-Kiel......	13,525,640	1,88
Par Lunebourg........................	520,460	0,07
Val. de l'import. par terre et par l'Elbe.	340,427,140	46,09
Valeur totale de l'importation par terre et par mer en 1863..................	738,665,510	»
Valeur totale de l'importation par terre et par mer en 1862..................	640,841,960	»
Augmentation de 1863 sur 1862....	97,823,550	»

Depuis la suppression des droits de sortie, ainsi que de l'obligation des déclarations de sortie en 1857, les moyens de connaître l'exportation du port de Hambourg manquent.

Navigation maritime. — Mouvement du port de Hambourg pendant l'année 1863.

Au 1er janvier 1863 le port renfermait :

239 navires, jaugeant 19,452 lasts (de 6,000 lb.

Dans le courant de l'année :

Entrées.	5,543	navires, jaugeant	481,216 lasts.
Sorties..	5,548	—	480,696

Au 31 décembre il restait dans le port :

234 navires, jaugeant 19,972 lasts.

Dont vapeurs :

Entrées...............	1,433	jaugeant	238,544 lasts.
Sorties...............	1,428	—	237,833

Parmi les navires entrés, on comptait 1,229 vapeurs.

Navigation fluviale sur l'Elbe supérieure. — Mouvement des ports de Hambourg et d'Altona en 1863.

Arrivages de l'Elbe supérieure.

Navires chargés.......................	3,926
— sur lest......................	1,047
Radeaux.............................	189
Chargement (quintaux de 50 kil.).......	5,363,982

Départ pour l'Elbe supérieure.

Navires chargés.......................	4,133
— sur lest......................	784
Chargement (quintaux).................	6,622,790

Effectif de la marine marchande à la fin de l'année 1863.
(1 last de commerce = 3,000 kilogrammes.)

Bâtim. à voiles..	514	d'une capacité de	74,043	lasts de comm.
Vapeurs........	22	—	5.879	—
Ensemble.....	536	d'une capacité de	79,922	lasts de comm.

Les principales marchandises importées ont été les suivantes en 1861 :

	1861.
Tissus de laine......................	76,113,000 fr.
— de coton....................	49,888,000
— de chanvre et de lin..........	22,220,000
Grains et farines..................	60,955,000
Café............................	62,813,000
Fils de coton.................. ..	45,592,000
Coton en laine.....................	38,222,000
Tabac............................	23,157,000
Sucre brut, raffiné et mélasse........	20,041,000
Laine............................	19,877,000
Alcool et spiritueux................	12,886,000
Mercerie..........................	12,090,000
Huile............................	11,451,000
Vins............................	10,289,000
Indigo............................	8,204,000
Fer et acier.......................	6,298,000
Thé............................	4,699,000
Papier............................	4,348,000
Riz............................	3,826,000
Casse............................	1,557,000
Articles divers.....................	656,716,000
Valeurs totales..........	1,151,842,000

(Nous rappelons qu'on ne connaît pas les exportations).

Voici un résumé général et récapitulatif des différentes phases du commerce, de la navigation et de l'émigration de Hambourg, pour toute la série d'années qu'embrassent les tableaux publiés à ce sujet par le bureau de statistique de ce grand entrepôt commercial.

COMMERCE GÉNÉRAL DE HAMBOURG.

Marchandises, espèces et métaux précieux. (Valeurs, marcs de banque.)

	IMPORTATIONS		
Années.	par mer.	par terre et par voie fluviale.	Valeur totale.
1845.............	177,002,000	114,879,000	291,881,000
1846.............	176,597,000	105,069,000	281,666,000

1847.............	193,670,000	108,071,000	301,741,000
1848.............	139,881,000	105,261,000	245,142,000
1849.............	169,533,000	124,294,000	293,827,000
1850.............	210,264,000	142,872,000	353,136,000
Moyenne.........	177,989,000	117,113,000	295,102,000
1851.............	212,634,000	160,644,000	373,278,000
1852.............	236,193,000	155,836,000	392,029,000
1853.............	259,335,000	184,545,000	443,880,000
1854.............	285,649,000	245,019,000	530,668,000
1855.............	299,444,000	229,114,000	528,558,000
Moyenne.........	258,651,000	195,032,000	453,683,000
1856.............	372,034,000	282,838,000	654,872,000
1857.............	349,794,000	339,055,000	688,849,000
1858.............	264,735,000	237,472,000	502,207,000
1859.............	289,011,000	282,170,000	571,181,000
1860.............	324,913,000	284,993,000	609,906,000
Moyenne.........	320,097,000	285,306,000	605,403,000
1861.............	316,111,000	296,571,000	612,682,000

Années.	EXPORTATIONS par mer.	EXPORTATIONS par terre et par voie fluviale.	Valeur totale.
1845.............	96,425,000	180,000,000	276,425,000
1846.............	99,392,000	177,000,000	276,392,000
1847.............	113,746,000	182,631,000	296,377,000
1848.............	99,838,000	115,742,000	215,580,000
1849.............	106,012,000	163,421,000	269,433,000
1850.............	125,199,000	188,630,000	313,829,000
1851.............	136,785,000	201,378,000	338,163,000
1852.............	161,705,000	210,790,000	372,495,000
1853.............	193,065,000	228,608,000	421,673,000
1854.............	234,379,000	258,651,000	493,030,000
1855.............	199,338,000	307,883,000	507,221,000
1856.............	236,829,000	376,605,000	613,434,000

Le contrôle de l'exportation est supprimé à Hambourg, depuis 1857.

Mouvement des marchandises seulement. (Marcs de banque)

Années.	A l'importation.	A l'exportation.
1849.........................	269,688,000	246,310,000
1850.........................	317,166,000	284,695,000

1856	527,820,000	487,920,000
1857	557,966,000	»
1858	409,127,000	»
1859	471,472,000	»
1860	544,629,000	»
1861	529,976,000	»

NAVIGATION MARITIME DU PORT DE HAMBOURG.

Navires tant chargés que sur lest, en lasts de 6,000 tonneaux.

Années.	ENTRÉE. Navires.	ENTRÉE. Lasts.	SORTIE. Navires.	SORTIE. Lasts.
1836	2,497	110,438	»	»
1841	3,194	165,246	3,139	162,496
1842	3,330	173,588	3,317	172,938
1843	3,538	177,983	3,571	179,633
1844	3,260	161,433	3,279	162,383
1845	3,990	194,808	3,958	194,785
1846	3,779	186,020	3,781	186,545
1847	4,178	210,630	4,186	209,662
1848	3,304	197,878	3,298	197,668
1849	3,459	188,094	3,416	185,448
1850	4,094	243,532	4,114	243,062
1851	4,169	248,179	4,129	247,712
1852	4,440	280,565	4,480	281,728
1853	4,174	247,831	4,251	252,944
1854	4,896	301,368	4,879	296,938
1855	4,593	309,002	4,562	309,984
1856	5,201	390,908	5,175	387,308
1857	5,067	416,833	5,033	410,614
1858	4,364	368,220	4,377	369,512
1859	4,554	377,023	4,594	380,940
1860	5,029	420,513	5,045	423,487
1861	5,219	441,075	5,184	437,467

Part de la navigation à vapeur dans le mouvement d'entrée.

Années.	Steamers.	Lasts.	Années.	Steamers.	Lasts.
1846	361	45,457	1852	725	93,195
1847	410	54,013	1853	653	82,266
1848	383	50,435	1854	819	106,546
1849	393	53,355	1855	815	104,131
1850	535	74,950	1856	1,119	156,828
1851	607	79,498	1857	1,235	184,587

1858.....	1,014	156,703	1860.....	1,215	192,682
1859.....	1,083	169,809	1861.....	1,207	197,366

Le mouvement de sortie des bateaux à vapeur maritimes s'est réduit de 1,222 navires jaugeant 194,986 lats, en 1860 à 1,198 navires jaugeant 195,232 lats, en 1861. La diminution dans le nombre des navires se trouve ainsi plus que compensée par le tonnage.

Part du lest dans le mouvement général depuis 1851.

	A L'ENTRÉE.		A LA SORTIE.	
Années.	Navires.	Lasts.	Navires.	Lasts.
1851.............	366	12,229	2,024	101,635
1852.............	403	18,515	2,136	109,058
1853.............	623	22,761	1,648	83,435
1854.............	754	31,833	1,840	82,852
1855.............	623	24,418	1,982	120,926
1856.............	743	29,127	2,186	141,441
1857.............	761	38,014	1,921	135,013
1858.............	486	26,156	2,143	153,949
1859.............	574	29,114	2,028	148,395
1860.............	889	42,621	1,873	152,288
1861.............	794	43,737	2,115	164,207

Effectif de la marine marchande.

Années.	Navires.	Lasts.	Années.	Navires.	Lasts.
1838.......	163	12,999	1850.......	326	31,670
1839.......	174	14,241	1851.......	351	34,633
1840.......	193	15,875	1852.......	369	37,628
1841.......	204	16,749	1853.......	408	42,565
1842.......	214	17,273	1854.......	456	53,289
1843.......	207	17,220	1855.......	448	53,221
1844.......	206	17,670	1856.......	468	57,639
1845.......	223	19,023	1857.......	491	63,748
1846.......	228	19,515	1858.......	488	62,444
1847.......	249	22,203	1859.......	483	62,287
1848.......	257	23,897	1860.......	486	63,296
1849.......	286	27,351	1861.......	491	65,401

Assurances maritimes (Marcs de banque).

Années.	Sommes ass.	Années.	Sommes ass.
1815..........	87,379,000	1825..........	124,224,000
1816..........	124,398,000	1830..........	190,007,900
1820..........	150,791,000	1835..........	195,233,000

1840..........	266,696,300	1853..........	422,342,200
1845..........	331,293,100	1854..........	522,611,200
1846..........	303,760,600	1855..........	527,644,800
1847..........	361,117,300	1856..........	678,679,200
1848..........	249,793,500	1857..........	733,697,900
1849..........	281,147,200	1858..........	538,689,900
1850..........	312,686,600	1859..........	578,852,000
1851..........	316,826,500	1860..........	617,131,900
1852..........	331,203,500	1861..........	625,743,300

Sur le dernier chiffre, on comptait 472,914,800 assurés par les compagnies d'assurance de Hambourg même, au nombre de 18 en 1836, de 25 en 1857, jusqu'à la crise et de 22 en 1861. Le reste a été assuré par des particuliers ou par les agences de compagnies étrangères.

Émigrations.

ANNÉES.	VOIE DIRECTE.		VOIE INDIRECTE.	TOTAL.
	Navires.	Personnes.	Personnes.	Personnes.
1846...........	41	4,857	»	»
1847...........	65	7,628	»	»
1848...........	56	6,585	»	»
1849...........	47	5,620	»	»
1850...........	76	7,430	»	»
1851...........	121	12,279	»	»
1852...........	143	21,916	»	»
1853...........	161	19,138	10,511	29,649
1854...........	163	32,310	18,509	50,819
1855...........	87	15,663	2,989	18,652
1856...........	119	24,286	1,917	26,203
1857...........	127	28,894	2,672	31,566
1858...........	98	18,822	977	19,799
1859...........	78	12,753	489	13,242
1860...........	75	14,913	1,302	16,215
1861...........	76	13,724 (1)	675	14,399 (2)

(1) Dont 9,370 pour les États-Unis, 986 pour le Brésil, 1,791 pour les provinces anglaises de l'Amérique du Nord, 584 pour l'Afrique, 738 pour l'Australie et 71 pour le Chili. Le maximum a été de 20,948 émigrants en 1857 pour les États-Unis, de 4,530 en 1854 pour les provinces anglaises de l'Amérique du Nord, de 3,369 en 1858 pour le Brésil, de 703 en 1856 pour le Chili, de 279 en 1850 pour la Californie, de 2,564 en 1858 pour l'Afrique et de 4,819 en 1854 pour l'Australie.

(2) Dont 6,108 de la Prusse, 1,671 du Mecklembourg, 1,242 du Danemark et des duchés, 1,194 Américains, 571 de la Saxe, 514 du Hanovre, 497 de la Hesse et le reste des autres parties de l'Allemagne, de la Pologne et de la Russie, de la Suède, de la Norwège et de la Suisse, etc.

HANOVRE (ROYAUME DE).

Superficie : 38,456 kil. car. — Pop. (1862), 1,888,070. — Capitale, Hanovre (faubourgs compris), en 1858, 8,328 maisons et 61,852 habitants ; en 1861, 4,470 maisons et 60,500 habitants, avec Linden 70,000 hab.

Autres villes, Hildesheim, 17,134 hab.; Osnabruck, 16,180 ; Lunebourg, 14,441 ; Celle (et faubourg), 14,139; Gœttingue, 12,452; Harbourg, 12,243 ; Emden, 12,139.

FINANCES. — *Budgets.*

Recettes.

	1864-1865. Thalers.	1865-1866. Thalers.
Domaines et forêts	1,988,459	1,919,159
Impôts et douanes	7,645,000	7,662,000
Forêts et des mines du Harz sup	2,614,500	2,625,000
Mines du Harz inférieur	291,831	292,475
Mines de houille	292,000	298,900
Salines	55,005	55,005
Carrières à chaux de Lunebourg	45,760	45,760
Péages	137,400	137,400
Postes	1,085,000	1,093,000
Chemins de fer et des télégraphes	5,400,000	5,400,000
Péages de l'admin. des chaussées	192,000	192,000
Excédant de la loterie	138,136	138,316
Droits casuels	61,000	61,000
Intérêts des capitaux actifs	669,741	668,919
Autres recettes directes	27,942	27,920
Versements d'autres caisses	67,346	67,346
TOTAL des recettes	20,711,300	20,744,200

Dépenses.

Conseil des ministres	239,180	239,180
États (Diète)	64,938	64,930
Ministère des affaires étrangères	162,700	162,700
— de la guerre	2,715,200	2,714,200
— de la justice	1,060,430	1,060,430
— des affaires ecclés. et de l'instruction publique	290,084	290,844
— de l'intérieur	5,536,099	5,544,099
— du commerce	91,344	91,344
— des finances	6,164,787	6,171,245
Dettes	3,044,528	3,044,528

Pensions	547,394	547,394
Dépenses transitoires	211,036	211,915
— extraordinaires	846,881	598,274
TOTAL des dépenses	20,974,600	20,740,700

Budget voté.

Recettes	20,753,995	20,786,895
Dépenses	22,006,940	20,745,190

Dette au 1er janvier 1864.

	Thalers.
Ancienne caisse générale des impôts	15,792,897
— — — royale	1,753,142
Dettes pour chemins de fer	30,472,235
TOTAL	48,018,274
Intérêts de la dette pour 1864-1865	2,353,011
— — 1865-1866	2,353,011

Armée. — 27,000 hommes.

Effectif de la marine marchande en 1862.
(En lasts de commerce de 2,000 kilog.)

Long cours	609 navires.	52,625 tonnage.
Cabotage	2,721	30,300
Vapeurs	11	518

HESSE ÉLECTORALE.

Superficie : 9,518 kil. car. — Population, 738,454 hab. — Capitale, Cassel, 38,930 hab.

Autres villes, Hanau, 16,582 hab.; Fulde, 9,339 hab.; Marbourg, 7,689 hab.

FINANCES. — *Projet de budget pour la 11e période financière de 1864-1866.*

Recettes annuelles.

Impôts directs ....Thalers.	894,300
Impôtrs indirects	1,183,350
Ponts-et-chaussées	44,240
Domaines	344,570
Eaux minérales	49,110
Forêts, chasses et pêches	962,530
Mines et salines	352,490
Postes	43,500
Chemins de fer	518,000

Produits des capitaux de l'État.....	542,020
Divers..........................	183,230
Recettes annuelles................	5,117,340
— pour les trois années......	15,352,020
Excédant de la période financière précédente.....................	91,830
Excédant probable de la période de 1858 à 1860....................	508,450
Capital d'exploitation..............	900,000
TOTAL pour les trois années...	16,852,300

Dépenses annuelles.

Liste civile...............Thalers.	304,760
Apanages.........................	56,900
Ministère d'État..................	69,070
Justice.........................	365,950
Intérieur.........................	1,168,510
Finances.........................	1,637,300
Guerre.........................	1,004,540
Extérieur.........................	49,990
Pensions.........................	326,430
Dépenses annuelles................	4,933,400
Dépenses pour les trois années.....	14,950,350
Capital d'exploitation..............	900,000
TOTAL.............	15,850,350
A défalquer :	
Dépenses à ajourner.............	220,760
Dépenses totales pour les 3 années..	15,629,590
Excédant.........................	1,122,710

Dette publique.

Désignation.	Capital primitif. Thalers.	Capital 1er avril 1862.	Date de l'entier amortiss.
Emprunts portant intérêts :			
31 oct. 1833, 3 1/2 p. 100..	1,265,850	795,950	»
14 déc. 1849, 4 1/4 p. 100..	1,000,000	700,000	1869
13 sept. 1852, 4 1/2 p. 100.	1,500,000	700,000	1866
Emprunt à primes :			
3 avril 844, 3 1/2 p. 100.	6,725,000	»	1896
Papier-monnaie :			
26 août 1848...............	1,000,000	1,250,900	1871
24 mars 1849...............	1,500,000	1,250,000	1871

Armée. — 1er ban, 12,800 hom.; 2e ban, 15,200 hom.

HESSE GRAND-DUCALE.

Superficie : 8,392 kil. car. — Population, 856,250 hab. — Capitale, Darmstadt, 28,529 hab.

Autres villes, Mayence (sans la garnison austro-prussienne), 41,279 hab.; Offenbach, 16,685; Worms, 11,399; Giessen, 9,331 hab.

FINANCES.

Budget de 1863-1865.

Recettes.

Domaines	2,281,143 fl.
Droits réguliers	61,500
Impôts directs	2,832,733
— indirects et douane	3,861,090
Divers	256,497
TOTAL	9,292,963 fl.

Dépenses.

Charges et déchets	780,373 fl.
Dette publique	923,459
Pensions	389,210
Liste civile et apanages	770,000
Diète	20,000
Guerre	1,667,180
Ministre d'État, conseil d'État et cabinet	33,415
Affaires étrangères	130,734
Intérieur	1,372,785
Justice	557,506
Finances	2,377,858
Divers	9,312
TOTAL	9,031,835 fl.

Dette publique, avec la dette des chem. de fer, 15,245,000 florins.

Armée. — 11,700 hom.

HESSE-HOMBOURG (LANDGRAVIAT).

Superficie, 261 kil. car. — Population, 26,817 hab. — *Capitale,* Hombourg, 6,987 hab.

FINANCES.

Budget de 1863 et 1864.

Recettes 1863......	539,507 fl.	1864......	415,253 fl.
Dépenses —	519,687	—	396,823
Excédant......	19,820 fl.	Excédant.	18,430 fl.
Actif au 1er février 1864		....	221,747
Dette publique au 1er février 1864		....	742,711

Armée : Contingent fédéral et les remplaçants, 366 h.

HONDURAS (RÉPUBLIQUE).

Superficie : 60,390 kil. car. — Popul., environ 350,000 hab. — Capitale, Comayagua, avec environ 18,000 hab.

Finances en 1859. — Recettes, 1,250,000 fr. Dépenses, 1,250,000 fr.

Commerce en 1859. — Importations, 3,700,000 fr. Exportations, 4,125,000 fr.

ITALIE (ROYAUME D').

Superficie : 350,889 kil. carrés. — Popul., 21,884,925 hab. — Capit. nouvelle, Florence, 114,000 hab. Ancienne capitale, Turin, 205,000 hab.

Voici la population de quelques-unes des villes les plus importantes :

Naples............	417,463	Livourne..........	91,432
Palerme..........	187,182	Ferrare...........	67,593
Milan.............	186,154	Lucques..........	64,660
Id. avec les faub.	234,000	Catane............	64,396
Gênes............	119,610	Modène...........	58,442
Messine..........	100,447	Ravenne..........	54,365
Bologne..........	96,556	Alexandrie........	54,354

FINANCES DE 1864 ET 1865.

Recettes ordinaires.

	1864.	1865.
1. Impôt foncier........	112,009,509 68	124,630,000 »
2. — mobilier......	13,929,667 04	57,200,000 »
3. Enregistr. et timbre..	66,125,750 »	76,500,000 »

4. Douanes	63,000,000 »	60,700,000 »
5. Octrois	22,825,196 67	32,000,000 »
6. Tabacs	70,360,000 »	74,000,000 »
7. Sels	39,000,000 »	40,000,000 »
8. Poudres	1,800,000 »	2,200,000 »
9. Loterie	37,042,282 »	40,000,000 »
10. Chemins de fer	31,160,000 »	» »
11. Produit des domaines	18,606,151 97	12,217,123 »
12. Postes	12,800,000 »	13,500,000 »
13. Télégraphes	6,000,000 »	6,000,000 »
14. Divers	7,534,500 »	27,547,300 »
15. Centimes addit. pour le recouvr. des impôts	4,948,546 77	» »
16. Recettes éventuelles	1,476,184 »	1,506,609 »
17. Remboursements	13,485,240 96	15,564,075 »
TOTAL	522,103,029 09	564,065,107 »

Recettes extraordinaires.

1. Vente de biens doman.	123,524,871 35	48,475,129 »
2. Concours des corporations aux travaux extraordinaires	1,081,551 17	1,967,482 »
3. Remboursement	680,000 »	995,000 »
4. Autres	25,000,000 »	10,000,000 »
TOTAL	150,286,422 52	61,437,611 »

Dépenses ordinaires.

Ministère des finances :	1864.	1865.
Dette publique	216,589,039 98	215,924,151 »
Dotations et dettes viagères	62,465,281 34	62,040,890 »
Administration centrale et trésor	6,423,744 04	6,335,172 »
Contributions directes	7,050,062 71	12,144,613 »
Domaine, enregistr., etc.	13,0[illegible],060 10	11,218,998 »
Loterie	21,302,800 10	21,505,800 »
Douanes	17,940,840 »	18,328,590 »
Sels	9,501,386 22	10,007,376 »
Tabacs	26,223,884 13	28,998,698 »
Poudres à feu	99,623 77	124,077 »
Octroi et diverses	9,609,248 33	4,442,100 »
TOTAL	390,440,882 02	391,060,456 »
Ministère de grâce et justice et des cultes	29,475,504 64	29,355,599 »

Ministère des aff. étrang..	3,393,011 44	3,660,111 »
— de l'instr. pub..	14,730,167 35	13,666,459 »
— de l'intérieur...	48,629,528 33	38,884,891 »
— des trav. publ..	65,046,052 78	58,959,880 »
— de la guerre....	191,626,575 »	185,054,575 »
— de la marine...	40,726,727 03	42,175,292 »
— de l'agricult., de l'industr. et du commerce....	3,412,087 60	4,531,501 »
TOTAL........	787,480,539 19	747,348,767 »

Dépenses extraordinaires.

Ministères :

Finances................	12,122,954 06	17,182,873 »
Grâce, justice et cultes....	1,111,000 »	830,000 »
Affaires étrangères.......	173,220 »	175,972 »
Instruction publique......	806,187 27	647,316 »
Affaires intérieures.......	15,385,825 79	7,525,308 »
Travaux publics..........	44,972,486 41	26,009,400 »
Guerre.................	41,700,725 50	35,393,230 »
Marine.................	21,704,082 18	16,728,775 »
Agriculture, industrie et commerce............	2,148,253 83	1,977,393 »
TOTAL........	140,127,335 04	106,470,257 »

Dette publique au 1er juillet 1864.

RENTES.	RENTES inscrites.	AMORTISATION, primes, frais divers.	VALEUR nominale du capital.
	francs.	francs.	francs.
Consolidées 5 °/o...	180,905,967	»	3,618,119,342
— 3 °/o...	6,155,760	»	205,142,003
TOTAL........	187,061,727	»	3,823,261,345
Diverses..........	29,036,764	10,833,196	331,150,020
TOTAL général..	216,098,491	10,833,196	4,154,411,365

Cours du 5 p. 100 au 2 janvier 1863, 70,51, au 31 déc. 1863, 71,50, en moyenne, 71,97. Plus haut cours (1er oct.), 73,80, plus bas (28 févr.), 69,20.

Situation financière. — Emprunt. — Le ministre des finances, M. Sella, a fait à la chambre des députés (séance du 17 mars 1865) l'exposé de la situation financière du royaume d'Italie. En voici le résumé.

Le chiffre total des découverts, tels qu'ils ont été constatés ou prévus, jusqu'à l'année 1866 inclusivement, s'élèvera, à la fin de ladite année, à la somme de 624 millions. Sur ce chiffre, 317 millions proviennent des exercices 1862, 1863, 1864; 207 millions sont prévus pour l'année 1865 et 100 millions pour l'année 1866.

Pour liquider cette situation, le ministre des finances compte sur 200 millions, produit de la vente des chemins de fer de l'État, et demande à la chambre l'autorisation d'émettre un nouvel emprunt de 425 millions.

Il demande en outre, dans le but d'augmenter d'une manière permanente les ressources du Trésor :

1° La faculté d'étendre à toutes les provinces l'impôt sur les bâtiments, qui existe déjà en Piémont et en Lombardie ;

2° Celle d'élever à 60 millions au lieu de 30 l'impôt sur la richesse mobilière ;

3° L'abolition des ports francs ;

4° Certaines modifications à la loi sur le timbre et l'enregistrement, destinées à en augmenter le produit et en faciliter la perception.

Armée. — Tableau contenu dans le rapport sur la force de l'armée italienne présenté le 30 septembre 1863 :

Infanterie de ligne (80 régiments et dépôts en Sardaigne)	215,263 hom.
Bersaillers (6 régiments en 36 bataillons)	25,423
Cavalerie (17 régiments)	23,216
Artillerie (10 régiments)	29,318
Génie (2 régiments)	6,717
Trains (3 régiments)	7,761
Carabiniers (14 légions)	18,679
Corps d'administration	6,152
Corps francs et mousquetaires	2,836
Corps sédentaires, instituts, etc	13,185
Hommes de la seconde catégorie de la classe de 1842, non encore destinés aux corps	31,172
TOTAL	379,722 hom.
Savoir : Classes dites provinciales	162,538 hom.
Classes dites d'ordonnauces	100,979
Deuxième catégorie, y compris les hommes *nés en 1842*	90,818

Officiers, corps sédentaires.................. 25,587

TOTAL général.................... 379,722 hom.

Le 30 septembre 1863, 273,044 hommes étaient sous les drapeaux, et 106,678 se trouvaient en congé illimité.

Marine royale en juillet 1864.

Vapeurs à hélices.

				Canons.
1 vaiss. de lig. de 2e cl., d'une force de		450 chev., arm. de		64
8 frégates de 1re classe,	—	450 à 600	—	100
1 — de 2e —	—	500	—	36
3 — de 3e —	—	300 à 500	—	64
1 frég. cuirass. de 1re cl.	—	800	—	36
2 — de 2e	—	700	—	52
1 — de 3e	—	400	—	40
14 chaloupes canonnières,	—	20 à 600	—	44
11 transports,	—	100 à 400	—	20
43 vapeurs à hélices armés de.........................				756

Vapeurs à aubes.

3 corvettes de 1re cl., d'une force de		300 à 400 chev., arm. de		32
12 — de 2e —	—	200 à 380	—	60
10 avisos,	—	100 à 350	—	28
12 transports,	—	60 à 350	—	14
37 vapeurs à aubes armés de.........................				134
80 vapeurs d'une force de........		20,960 chev., arm. de		898

Bâtiments à voiles.

2 frégates de 1re classe, armées de...........	72 canons.
1 — de 2e — —	20
2 corvettes de 1re classe, —	24
4 — de 2e — —	40
3 bricks de................................	30
5 gabarres de..............................	12
Ensemble 17 navires armés de.........	198 canons.

TOTAL : 97 vapeurs et bâtim. à voiles arm. de 1,088 canons.

On vient d'acheter 5 navires cuirassés (3,700 chevaux et 150 canons) et un navire non cuirassé (450 chevaux et et 52 canons).

Importations générales du royaume d'Italie en 1862.

Marchandises.	
Vins.... litres.	16,341,855
Eaux-de-vie id.	10,971,081
Huiles d'olive k.	1,059,532
— autres id.	4,663,048
Cacao.........	556,434
Café..........	9,700,895
Poivre........	874,204
Sucre.........	52,608,032
Produits chim.	7,737,925
Couleurs......	1,036,753
Substances tinctoriales.....	8,186,792
Cire brute.....	729,158
Savon.........	697,271
Graines oléag.	3,945,907
Fromages.....	4,141,818
Merluches et Stockfish...	8,611,753
Poissons de pêche étrangère	14,304,160
Chevaux, têtes.	9,745
Bœufs..... id.	71,215
Moutons... id.	27,885
Pelleteries kil.	64,880
Peaux crues...	5,432,790
— en basane.	728,260
— diverses..	249,226
— travaillées	53,269
Chanvre et lin.	1,135,751
Fils de chanvre et de lin....	1,793,913
Toiles id......	810,716
Autres tissus de lin.........	369,239
Coton.........	4,044,202
Fils de coton..	5,482,117
Tissus de coton mélangés...	7,590,633
Autres tissus de coton.......	492,653
Laine.........	3,960,230
Fils de laine...	215,050
Tissus de laine mélangés....	2,903,578
Autres tissus de laine........	141,536
Soies grèges...	1,872,373
— ouvrées..	9,842
Tissus de soie mélangés kil.	187,613
Autres tissus de soie id......	48,961
Grains.. litres.	321,955,456
Grenaille.. id..	78,032,351
Farines... kil.	7,967,165
Pâtes..... id.	119,743
Charbons......	10,956,220
Bois à brûler..	28,516,556
Bois d'ébénisterie........	873,318
Meubles.......	143,011
Ustensiles en bois........	230,654
Papiers divers.	1,310,259
— de tenture.	180,479
Livres........	427,807
Mercerie et quincaillerie.	1,719,743
Modes........	9,092
Machines... fr.	6,791,736
Chiffons... kil.	1,337,047
Fonte brute id.	22,730,028
— travaillée.	3,881,587
— en coussinets...	2,616,610
Minerai de fer.	18,934,142
Fer de 1re fabrication.	37,711,036
— en rails..	11,380,938
— ouvré....	8,745,233
Cuivre brut...	1,038,027
— ouvré...	667,459
Plomb brut....	2,313,459
— ouvré...	129,354
Soufre........	1,349,156
Houille.......	347,424,490

[redacted]

Poteries......	1,874,653	Verres et crist.	5,950,854
Porcelaines...	423,072	Vitrifications..	57,482

Exportations générales.

Marchandises.	
Vins.... litres.	87,104,143
Huiles d'olive k.	53,626,632
Volatiles... id.	271,622
Confiseries....	121,402
Manne........	264,764
Réglisse en racine......	54,880
— en jus....	403,315
Écorces de citron, etc....	126,951
Produits chim.	1,649,324
Sel marin.....	64,268,184
— gemme..	2,700,800
Substances tinctoriales en feuilles.....	3,814,741
Substances tinctoriales moulues........	18,669,398
Savon.........	335,070
Soude........	620,598
Fruits........	44,989,403
Amandes dans leur écorce..	402,830
Amandes dépouillées....	1,505,186
Graines oléag.	11,445,743
Fromages.....	1,266,334
Thon.........	159,076
Autres poissons	1,224,124
Chevaux et mu-	

Marchandises.	
les.... têtes.	1,375
Bœufs........	48,164
Moutons......	68,645
Peaux crues k.	978,744
— en basane.	151,902
Cordes de chanvre..... kil.	1,067,700
Toiles de chanvre	613,264
Fils de coton..	67,668
Étoffes de coton	168,026
Soie grége....	2,047,899
— ouvrée...	617,680
— moresque	1,072,968
Tissus de soie.	43,817
Grains.. litres.	20,625,887
Grenailles id..	33,726,126
Riz....... kil.	34,704,633
Pâtes de from.	1,645,438
Charbon de bois	34,547,800
Bois à brûler..	13,894,749
Sucre brut....	602,914
Papier........	2,558,016
Livres........	449,212
Chiffons.......	8,312,431
Os d'animaux..	4,894,450
Fonte.........	2,133,378
Minerai de plomb......	9,752,182
Soufre........	151,567,036
Poteries ordin.	2,281,420

Navigation.—La Direction de statistique du ministère de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du royaume d'Italie a publié à Turin, en 1863, un tableau de développement de la navigation de tous les ports de la Péninsule, y compris même ceux de Trieste, Venise, l'Istrie et Civita-Vecchia, qui sont, comme on sait, en dehors des limites actuelles du nouveau royaume. Le mouvement maritime de ce vaste littoral se traduit (entrée et sortie réunies, navires

tant à voiles qu'à vapeur et sous tous pavillons) par un total, pour 1860, de 260,534 bâtiments d'un jaugeage collectif de 16,382,385 tonneaux, dont, pour les ports du royaume proprement dit, 170,964 bâtim. et 11,512,427 tonneaux, ce qui laisse pour la part de l'Autriche italienne et de Rome, 89,570 bâtiments et 4,869,958 tonneaux.

Le relevé suivant décompose les chiffres généraux qu'on vient de totaliser. Comme il ne s'agit, dans le présent article, que du royaume d'Italie, on laisse en dehors les résultats afférents aux pays qui n'y sont point incorporés.

Entrée.	Navires.	Tonneaux.
Navigation à voiles, pavillon italien...	71,191	3,299,957
— — étranger..	8,635	1,037,602
TOTAUX...........	79,826	4,337,559
Navigation à vapeur, pavillon italien. ...	3,328	544,573
— — étranger..	2,753	975,473
TOTAUX............	6,081	1,520,046
Voile et vapeur réunies.............	85,907	5,857,605
Sortie.		
Navigation à voiles, pavillon italien....	70,951	3,198,940
— — étranger..	8,099	1,011,356
TOTAUX...........	79,050	4,210,296
Navigation à vapeur, pavillon italien. ...	3,314	467,160
— — étranger..	2,693	977,366
TOTAUX...........	6,007	1,444,526
Voile et vapeur réunies..............	85,057	5,654,822

Navigation des principaux ports.

ENTRÉE.	NAVIGATION A VOILES.		NAVIGATION A VAPEUR.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Gênes.........	7,866	531,257	1,561	288,365
Livourne.......	8,373	504,091	947	215,520
Naples.........	3,525	327,316	605	270,454
Castellamare...	5,610	300,297	260	42,529
Ancône........	4,957	218,237	139	68,199
Palerme.......	2,134	155,609	339	62,116
Messine........	5,458	406,618	508	233,297
Catane.........	3,915	182,044	59	16,574

A peu près autant à la sortie.

Effectif maritime. — La marine marchande du royaume d'Italie, comptait, au 31 décembre 1861, 16,500 bâtiments, d'une capacité totale de 666,024 tonneaux.

Chambres de commerce.—Avant la loi du 6 juillet 1862, il existait en Italie 27 chambres de commerce. 31 chambres nouvelles ont été instituées et les précédentes ont été réorganisées de telle manière que, dans un bref délai, 58 chambres de commerce et arts seront organisées uniformément.

Sur 59 provinces, 5 seulement, au commencement de novembre 1862, restaient privées de chambres de commerce : ce sont celles de Bénévent, Campo-Basso, Grosseto, Novare et Sienne. Trois provinces en posséderont plus d'une, Côme en aura 3, Forli 2, Milan 3. La circonscription la plus importante, celle de Turin, comprend 1,497,000 hab.; la plus petite, celle de Rimini, 76,000.

Les Sociétés par actions en Italie.

Voici le relevé des sociétés par actions en Italie à la date du 1er avril 1864.

1° *Sociétés de crédit :*

	Sociétés.	Capital.	Actions.
Anciennes provinces.....	9	192,000,000 fr.	300,000 fr.
Lombardie.............	1	1,000,000	4,000
Romagnes..............	3	590,520	416
Marche et Ombrie........	3	851,200	610
Toscane...............	4	20,840,000	50,000
TOTAUX..........	20	215,281,720	355,026

2° *Sociétés de chemins de fer :*

Ancien Piémont.........	14	416,900,000	587,900
Toscane................	3	88,532,400	181,460
TOTAUX.........	17	505,432,400	769,360 fr.

3° *Sociétés gazières :*

Anc. provinces..........	9	6,820,900	81,320
Lombardie.............	4	4,702,470	11,750
Parme..................	1	300,000	700
Modène.................	1	300,000	[illegible]
Toscane...............	1	400,000	[illegible]

Napolitain	1	2,500,000	5,080
TOTAUX	17	15,023,370	101,770 fr.

4° *Sociétés de mines :*

Anc. provinces	6	5,770,000	19,500
Lombardie	2	1,330,624	2,320
Romagnes	3	2,787,007	2,529
Toscane	7	7,868,400	32,177
Napolitain	1	49,560	»
TOTAUX	19	17,805,591	56,515 fr.

5° *Sociétés d'assurances maritimes :*

Anc. provinces	46	22,558,000	14,532
Marche et Ombrie	1	398,936	250
Napolitain	15	5,299,883	770
Sicile	2	4,085,000	4,000
TOTAUX	64	32,341,819	29,552 fr.

6° *Sociétés d'assurances diverses :*

Anc. provinces	12	30,405,000	32,700
Lombardie	9	35,002,467	17,600
Parme	1	»	»
Romagnes	1	9,876,543	4,000
Napolitain	1	2,124,000	10,000
TOTAUX	24	77,409,010	64,300 fr.

7° *Sociétés industrielles diverses :*

Anc. provinces	49	117,388,500	280,831
Lombardie	38	16,402,449	31,426
Modène	1	100,000	400
Romagnes	4	2,044,900	1,292
Marche et Ombrie	1	77,140	29
Toscane	20	4,703,344	9,480
Napolitain	13	44,772,825	29,480
Sicile	1	765,000	»
TOTAUX	127	186,254,158	353,258 fr.

En résumé l'Italie possède 288 sociétés, au capital de 1,049,540,068 fr. divisé en 1,719,781 actions.

Production de la soie en Italie. — On peut évaluer *le produit de* la récolte de 1862, en Lombardie, à 5 *millions de kilogrammes* de cocons, c'est-à-dire à un peu

[redacted]

plus du tiers d'une bonne année ordinaire. C'est, à peu de chose près, le même chiffre que présentait la récolte de 1861, mais le rendement des cocons est encore inférieur. C'est moins, toutefois, à leur qualité qu'il faut attribuer cette infériorité qu'à des causes atmosphériques accidentelles. La qualité des soies, en effet, est supérieure à celle de l'année dernière, les fils en sont plus forts et moins inégaux.

Un journal de Milan a publié dernièrement une statistique de la production générale des cocons dans toute l'Italie, pour une année ordinaire, d'après M. le docteur Maestri, chef de la statistique du royaume. Il n'est pas hors de propos de la reproduire ici.

La Lombardie produit	14,112,000 kil.
Le Piémont et la Ligurie	12,110,000
La Vénétie	10,920,000
Les provinces napolitaines	5,120,000
La Sicile	2,200,000
Les États Romains	2,200,000
La Toscane	1,875,000
Le Tyrol italien	1,792,000
Le canton du Tessin	175,000
L'Istrie	162,000
TOTAL	50,666,000

pouvant représenter une valeur de 200 à 230 millions de francs.

La production et le commerce des soies sont l'une des plus importantes sources de richesse des provinces napolitaines (1). Aujourd'hui que la maladie des vers à soie attire l'attention du commerce européen, il n'est pas sans intérêt de se rendre compte des phases par lesquelles a dû passer ce produit, et des conditions où il se trouve maintenant à Naples.

Avant 1856, époque à laquelle la maladie a commencé à sévir dans ces contrées, la production moyenne annuelle des cocons donnait en soies grèges 1,800 balles formant 252,000 kilogrammes (2). Depuis lors les chiffres ont été :

(1) Renseignements dus à M. Bellaigne de Bughas, gérant du consulat général de France à Naples.

(2) La balle de soie napolitaine est évaluée en moyenne à 140 kilogr.

Pour 1856-57	environ..........	1,600	balles ou	224,000 kil.
— 1857-58	id............	1,200	—	168,000
— 1858-59	id............	900	—	126,000
— 1859-60	id............	800	—	107,500
— 1860-61	id............	800	—	107,500
— 1861-62	id............	600	—	84,000
— 1862-63	id............	600	—	84,000

Quant aux prix, ils étaient en moyenne de 55 fr. le kilogramme avant 1856, alors ils montèrent à 60 fr. environ. Puis, en 1859, la récolte manquant de plus en plus et la consommation n'ayant pas encore diminué sensiblement, la valeur du kilogramme s'éleva jusqu'à 105 fr. Mais l'année suivante la guerre d'Amérique vint changer ces conditions, et les marchés des États-Unis se trouvant presque totalement inactifs, les prix redescendirent rapidement sous l'influence de la diminution de la consommation. Aujourd'hui le kilogramme de soie ne se vend pas plus de 70 fr.

JAPON (EMPIRE DE).

Superficie d'après les dernières cartes des astronomes de la cour de Yedo.

	Lieues car.
Japon (Nihon, Kiousiou, Sikok, Tsousima, Iki)....	5,308
Yedso....................................	1,295
Kikasi-Yedso (Sikotan, Kounasiri, Yetorop, Ouroup)	88
Kita-Yedso (Krafto)......................	699
Mouninsima (Kitasima, Minamisima)............	5
Lioukiou (Siousan, Sanbok, Saunan)............	125
TOTAL....................	7,520

formant 3,850 îles et rochers.

Capitales, Miaco ou Meaco, sur la côte sud de Niphon, résidence du Micado (population, 600,000), et Yedo, à 350 kilomètres de la précédente, résidence du Taïcoun (population, 700,000 hommes).

La population de ces îles est estimée à 35 ou 40 millions d'habitants.

Finances. — Les revenus du Micado proviennent de la *ville de Miaco* et des environs, ainsi que des présents du

Taïcoun. Celui-ci tire des biens de la couronne 60 à 70 millions de francs; les vassaux ou daïmios doivent en outre lui fournir des subsides. Le produit des impôts généraux s'élève, pour tout le pays, à environ 900 millions de francs.

Armée. — L'effectif de l'armée a été évalué à 368,000 hommes d'infanterie et 38,000 hommes de cavalerie, chaque prince vassal devant entretenir 20 fantassins et 2 cavaliers autant de fois qu'il a 37,500 fr. de revenus. Le Taïcoun entretient en outre une armée de 100,000 fantassins et de 20,000 cavaliers. Ces chiffres paraissent bien exagérés et celui de 80,000 hommes indiqué par un auteur semble devoir se rapprocher davantage de la vérité.

Commerce. — Trois ports sont ouverts au commerce étranger : Nagasaki, Kanagawa et Hakodaki.

Mouvement du port de Nagasaki en 1861.

Importation... 3,487,725 fr. Exportation... 5,215,200 fr.

Mouvement du port de Kanagawa.

Années.	Importations.	Années.	Exportations.
1860......	4,925,575 fr.	1860......	20,595,300 fr.
1861......	7,699,525	1861......	13,973,700
1862......	15,423,580	1862......	37,828,660

En 1860, il est entré dans le port de Kanagawa 103 bâtiments de 40,905 tonneaux, et en 1861 74 de 31,037 tonneaux.

Le port de Hakodaki a été abandonné par le commerce étranger par suite de l'impossibilité d'établir des rapports commerciaux avec les habitants.

Traités de commerce conclus avec le Japon : 1° Traité du 31 mars 1854 conclu par les États-Unis de l'Amérique du Nord; 2° du 14 octobre 1854 par la Grande-Bretagne; 3° du 26 janvier 1855 par la Russie; 4° du 9 novembre 1855 par les Pays-Bas; 5° du 9 octobre 1858 par la France; 6° du 3 août 1860 par le Portugal; 7° du 25 janvier 1861 par la Prusse.

LUBECK (VILLE LIBRE ET ANSÉATIQUE).

Superficie : 363 kil. carrés. — Popul. (1862), 50,614 habitants, dont 27,249 dans la ville, 4,649 dans les fau-

bourgs; les autres demeurent à Bergedorf ou à la campagne.

FINANCES. — *Budget de 1864.*

Recettes.

	Marcs.
Domaines et forêts	303,000
Droits et concessions	27,000
Divers (dividendes des actions du chemin de fer de Lubeck-Buchen, recettes des autorités administratives et judiciaires)	286,000
Impôts indirects	525,000
Impôts directs	228,000
TOTAL	1,369,000

Dépenses.

	Marcs.
Sénat et bourgeoisie	96,000
Affaires étrangères	27,000
Tribunaux et police	155,000
Administration	66,800
Travaux publics et pilotage	198,000
Culte et instruction	46,500
Bienfaisance	23,300
Militaire	156,500
Pensions, etc	24,500
Intérêts et amortisation de la dette publique	521,000
TOTAL	1,314,600

Dette publique. — La dette publique de Lubeck s'élevait au 31 décembre 1861 à 12,077,550 marcs, portant en moyenne un intérêt de 3 5/8 p. 100, par suite de la conversion de l'emprunt à 4 1/2 p. 100 de 1850 en un emprunt à 4 p. 100. L'amortissement annuel des anciens emprunts s'élève à environ 35,000 marcs, et celle de l'emprunt de 1850, se monte à environ 40,000 marcs.

Le 29 janvier 1863 l'État a contracté un nouvel emprunt au 3 1/2 p.100 s'élevant à 3,500,000 th. (8,=750,000 marcs) pour la construction d'un chemin de fer direct entre Lubeck et Hambourg.

Armée. — Contingent fédéral : 612 hommes d'infanterie; contingent de remplaçants : 67 hommes.

Commerce de 1863. — L'importation totale (non compris le numéraire) a été de 61,967,421 marcs courants; dont importation par chemin de fer 37,781,031; par mer 18,607,654; par postes, par roulages et par le fleuve 5,578,736 marcs courants.

L'exportation de Lubeck n'est soumise à aucun contrôle et par conséquent on n'en connaît pas le chiffre.

La valeur de l'importation par mer en 1863, se répartit par pays comme suit :

	Marcs.		Marcs.
Suède	3,848,469	Russie	8,527,660
Gr.-Bretagne	1,960,451	France	1,573,418
Schlesvig - Holstein	1,295,819	Danemark	345,154
		Prusse	355,134

Mouvement de la navigation en 1863. — Entrée, 1,302 navires de long cours (dont 373 vapeurs) d'une capacité collective de 91,656 lasts (de 6,000 livres); sortie, 1,306 navires d'une capacité collective de 93,873 lasts.

Sont entrés et sortis en cabotage : 264 bâtiments dont 10 seulement sous pavillon lubeckois.

Effectif de la marine marchande au commencement de 1863.— 55 navires (dont 14 vapeurs) jaugeant 6,355 lasts.

MAROC (EMPIRE DE).

Superficie : 752,130 kil. c. — Population, 8 à 9 millions d'habitants. Capitales : Fez, 88,000 hab.; Maroc, 70,000.

Budget des recettes.

El Ashara, contributions sur la terre et les troupeaux.....piastres de 5 fr. 25.	730,000
La Djazia et impôts sur les juifs	30,000
El Ankes. — Impôts indirects	950,000
El Keb-ed-Dérab, bénéfices de l'empereur sur la fabrication de la monnaie	50,000
El Aniad, droits de douanes (14 ports)	400,000
El Tahhuit, vente de tabac	25,000
El Kera. — Location à bail du patrimoine impérial	40,0[illegible]
El Deiat, droit du fisc	150,[illegible]

El Adaia, ou cadeaux des consuls et négociants chrétiens et de ceux qui demandent audience...	225,000
TOTAL.....................P.	2,600,000

Budget des dépenses.

Entretien de la maison impériale, harem et écuries.....................................P.	110,000
— des palais et jardins publics.................	75,000
Cadeaux à la Mecque, aux chérifs de Taffilette, aux mosquées et sanctuaires......................	65,000
Traitements des gouverneurs de Tanger, Suira, Tétouan, Larrache, Marmora, etc.................	50,000
Armée de terre................................	650,000
Marine militaire................................	30,000
Traitements des consuls en Europe..............	15,000
Courriers frais.................................	5,000
TOTAL.............P.	990,000

COMMERCE EXTÉRIEUR EN 1861.

Le commerce extérieur du Maroc, en 1861, d'après les documents qu'on a pu recueillir et dont l'exactitude n'est pas absolue, représenterait environ 50 millions de francs, qui se décomposent de la manière suivante :

	Importation.	Exportation.	Total.
Tanger.......	9,664,000	4,875,000	14,539,000 fr. (1)
Mogador......	5,053,000	5,620,500	10,673,500
Mazagran.....	4,238,000	3,620,500	7,858,500
Casablanca ...	3,650,000	3,131,000	6,781,000
Rabat........	2,650,000	1,615,000	4,265,000
Saffi..........	1,601,500	1,888,500	3,490,000
Larrache......	994,500	1,330,000	2,274,500
TOTAL...	27,801,000	22,080,000	47,881,500 fr.

(Voyez les *Annuaires* de 1863 et 1864).

MECKLEMBOURG-SCHWERIN (GR. DUCHÉ DE).

Superficie : 244,12 milles carrés ou 13,378 kil. carrés. Population à la fin de 1862, 551,761 hab.

---

(1) *Dont en numéraire 7,063,789 francs à l'importation et 696,608 à l'exportation.*

[redacted]

La population de 1862 se répartit comme suit :

Dans les domaines	207,105
Dans les terres seigneuriales	137,282
Dans les terres des trois couvents du Dobbertin, Malchow et Ribnitz	9,082
Dans les 40 villes	184,083
Dans les terres domaniales appartenant aux villes..	14,109

Cultes : luthériens, 554,631 ; catholiques, environ 900 ; réformés, 198 ; israélites, 3,120.

Capitale, Schwerin, 23,919 hab. Autres villes : Rostock, 26,396 ; Wismar, 13,128 ; Gustrow, 10,300 hab.

D'après une statistique officielle, 76,000 personnes ont émigré de 1849 à 1862 du grand-duché de Mecklembourg-Schwerin. En 1863 il y a eu 7,000 émigrations, et dans le courant de 1864 au moins 10,000. En tout donc 93,000 personnes, c'est-à-dire plus de la sixième partie de la population actuelle, ont émigré dans l'espace de temps indiqué. La plupart des émigrés appartiennent à la classe ouvrière, et il est par conséquent naturel que les forces ouvrières deviennent de jour en jour plus rares et plus chères. Déjà en 1861 un propriétaire a soumis à la Diète une statistique par laquelle il prouvait que tous les ans il périssait pendant la moisson, faute de bras, près de 30,000 quintaux de blé (*Europe*).

Finances. — Il n'y a pas de budget général pour le grand-duché de Mecklembourg. Les États concourent seulement à l'administration de la caisse générale ou caisse commune du pays.

Caisse générale du pays.

En 1861, les recettes se sont élevées à 391,295 thalers, les dépenses à une somme égale.

(On évalue à 4 millions de thalers les revenus du grand-duc.)

Dette publique.

Dettes de la caisse de réduction de 1861-62	5,478,940
Dettes communes du pays	2,578,330
Ensemble	8,057,270

Armée. — 5,385 hommes, avec 1,056 chevaux et 14 canons.

Navigation et commerce du port de Wismar en 1863.

Warnemünde (Rostock)..	entrée	549	sortie	548	navires.
Wismar................	—	233	—	245	—
TOTAL en 1863...	—	782	—	793	—
» 1862...	—	903	—	976	—

Marine marchande en décembre 1863.

Rostock	370 bât.	d'une capacité de	44,947	lasts de	6,000 liv.
Wismar	48 —	—	5,520	—	6,000 —

TOTAL. 418 bât. d'une capacité de 50,467 lasts.

Vapeurs à Rostock, 6; à Wismar, 1.

Produits agricoles. — Exploitation en 1861

	hectol.		hectol.
Froment..........	563,535	Avoine............	9,409
Seigle............	165,864	Pois..............	7,277
Orge.............	20,659	Graines diverses...	101,507

Voici, d'après la statistique de 1860, le relevé des animaux domestiques existant dans le grand-duché de Mecklembourg-Schwerin :

Chevaux, 84,467, dont 66,125 ayant 4 ans et plus; — bêtes à cornes, 255,651, dont 4,297 taureaux, 6,882 bœufs, 192,706 vaches, 20,030 vaches pleines et 31,776 veaux ; — brebis, 1,327,014 dont 1,086,778 sont de races fines ; — porcs, 182,404 ; — chèvres, 14,156.

Tabacs. — La culture du tabac, libre et exempte de droits dans le grand-duché, se fait sur une assez grande échelle. On y compte plus de 1,000 planteurs. La récolte annuelle est évaluée à 1 million de kilogrammes qui proviennent de 24 millions de mètres carrés de terre plantés en tabac. Celui de couleur jaunâtre est préféré; la seconde qualité est le jaune foncé; plus il est foncé et moins il a de valeur ; celui qui est mêlé de feuilles grises et vertes est considéré comme de la dernière qualité. La consommation du tabac est relativement très-grande dans les deux duchés : on l'estime à 765,000 kilogrammes. Le surplus est exporté pour la Russie, le *Danemark,* le Hanovre, Hambourg et Lubeck.

Le Mecklembourg reçoit néanmoins des tabacs étran-

[redacted]

gers. On y compte à peu près 50 fabriques de tabac qui font les cigares et préparent le tabac à fumer. Ces établissements occupent environ 1,000 à 1,200 ouvriers.

MECKLEMBOURG-STRÉLITZ (GR. DUCHÉ DE).

Superficie : 2,717 kil. c. — Popul., 90,060 hab. — Capitale Neu-Strélitz, 7,431 hab.

Finances. — Il n'y a pas de budget. Les revenus sont évalués par les uns à 600,000, par les autres à 900,000 thalers, dont les 5/6 ou 7/8 provenant des domaines. Dette, 1,750,000 thalers (3 fr. 75).

MEXIQUE (EMPIRE DE).

Superficie : 2,637,423 kil. c. — Popul., 1857, 7,995,426 hab. D'après d'autres sources, superficie : 1,613,127 kil. c. — Popul., 8,137,853 hab — Cap., Mexico, 205,000 hab. — Villes principales, Guadalajara, 90,000 hab.; Puebla, 85,000 hab.; Guanajuato, 48,954 hab.; San-Louis, 40,000 habitants.

La population se subdivise ainsi :

1° Blancs descendant des Espagnols (créoles).....	300,000
2° — — — et des Indiens.	800,000
3° Indiens..	5,000,000
4° Métis..	1,500,000
5° Européens....................................	40,000

D'après l'*Almanach de Gotha*, la population se divise ainsi qu'il suit entre les 11 diocèses (l'archevêché de Mexico et 10 évêchés), qui ont subsisté jusqu'en 1863, avec l'indication de la superficie des terres qui sont en état de culture :

Diocèses.	Population en 1862.	Terres en culture.
Mexico................	1,566,000 hab.	182,600 fanegas.
Michoacan............	1,381,753	168,800
Guadalajara...........	1,275,300	149,600
Puebla................	1,108,900	121,500
Yucatan..............	712,000	65,800

Oajaca	628,600	88,300
Potosi	417,200	43,200
Durando	348,600	59,400
Nuevo-Léon	334,200	67,800
Sonora	318,000	23,300
Chiapas	185,000	36,700
TOTAL	8,295,553 hab.	1,007,000 fanegas.

BUDGET. — *Revenu approximatif* (1864).

Douanes	86,400,000 fr.
Impôt foncier, villes et campagnes	64,800,000
— sur la production	16,200,000
Tabacs	16,200,000
Patentes	10,800,000
Droit sur le sel, la poudre, les voitures, etc.	10,800,000
— d'enregistrem., timbre, successions	10,800,000
TOTAL	216,000,000 fr.

Dépenses.

Évaluation 108,000,000

Revenus anciens.

Années.	Francs.	Années.	Francs.
1700	15,000,000	1827	52,471,495
1763	28,529,380	1828	61,161,925
1802	101,000,000	1829	72,465,545
1825	53,453,040	1830	94,649,495
1826	66,448,410	1831	82,065,306

En 1856. Recettes	42,500,000
— Dépenses	65,631,195
Déficit	23,131,195

Les budgets des divers ministres des finances pendant quinze ans, 1824 à 1841 (les budgets 1834-35 et 1836-37 n'ont pas été publiés), donnent un total de dépenses de 1,373,686,585, soit 91,579,106 fr. par an, la moyenne des recettes étant de 88,661,460 fr.

Dettes au commencement de 1863.

Dette et arrérages des intérêts	300,000,000
Convention anglaise	25,000,000
— espagnole et arrérages	35,000,000

Réclamations de la France	....	60,000,000
—	de l'Angleterre..........	70,000,000
—	des États-Unis et autres..	30,000,000
—	de l'Espagne............	55,000,000
Divers	....	5,000,000
		500,000,000

Monnayage. — On lit dans l'*Ère nouvelle*, journal de Mexico : Nous avons sous les yeux un résumé intéressant de ce qu'il a été frappé de monnaies depuis la découverte et la conquête du Mexique par les Espagnols.

De 1537 à 1731, période de gouvernement colonial, l'hôtel des monnaies de Mexico a frappé en or, argent et cuivre, une valeur de 760,765,406 piastres.

De 1732 à 1821, les hôtels des monnaies de Mexico, Chihuahua, Durango, Guadalajara, Guanajuato, Sombrerete et Zacatecas, ont frappé en or, argent et cuivre, pour 1,309,816,552 piastres.

De 1822 à 1823, époque de l'empire, les hôtels des monnaies de Mexico, Durango, Guadalajara, Guanajuato et Zacatecas, frappèrent en or et argent 19,132,961 piastres.

Sous la république, de 1824 à 1853, les hôtels des monnaies de Mexico, Chihuahua, Culiacan, Durango, Guadalajara, Guadalupe y Calvo, Guanajuato, San Luis, Tlalpan et Zacatecas frappèrent en or, argent et cuivre, pour 409 millions 202,952 piastres.

L'ensemble produit en somme un total de 2,579,917,871 piastres, ce qui donnerait, réduit au système français, la somme assez ronde de 11,899,589,355 francs.

Il faut remarquer que nous ne comptons pas l'or et l'argent sortis en lingots et passés en cet état à l'étranger.

Il est évident, par les chiffres précédents, que le Mexique est une des contrées qui ont fourni le plus de valeurs métalliques au monde entier, et l'on est encore plus étonné de son immense richesse, quand on songe que chaque jour on découvre de nouveaux gisements de métaux précieux. (*Moniteur*, 4 janvier 1865.)

COMMERCE ET NAVIGATION. — *Port de la Vera-Cruz.*

	Importation. (Valeur en milliers de piastres.)					Exportation. Total.
	Vivres.	Produits de fabricat.	Métaux	Divers.	Total.	
1856	1,667.9	9,206.2	156.8	6,689.6	17,720.5	8,944.0
1857	1,157.5	5,080.8	140 »	4,846.6	11,224.4	11,484.8
1858	1,482.9	4,676.3	120.8	3,758.5	10,038.5	2,915.6
1859	2,099.3	7,101.6	341.6	4,494.4	14,027.9	5,856.3
1860	1,854.8	7,467.6	234.0	3,642.0	13,198.4	6,883.6
Moyenne	1,650.6	6,706.4	198.6	4,686.2	13,241.8	7,196.7

Exportation des métaux précieux.

(Val. en piastres).	1856.	1857.	1858.	1859.	1860.
Or monnayé......	512,722	263,137	117,151	189,475	29,0936
— en lingots.....	—	—	—	13,228	19,337
Argent monnayé...	7,653,341	9,949.877	1,822,894	4,507,881	4,918,075
— en lingots....	10,958	13,418	16,203	3,808	611,783

NASSAU (DUCHÉ DE).

Superficie : 4,752 kil. c.— Popul. (1861), 456,567 hab. — Cap., Wiesbaden, 16,000 hab.

Finances.

Dans le budget de 1864 présenté à la chambre des députés, les dépenses étaient évaluées à.............. 6,289,104 fl.
Les recettes des domaines et des impôts indirects à........................... 4,223,429

Les autres recettes proviennent des impôts directs, entre autres :

Impôt foncier et des bâtiments...........	203,781 fl.	25 kr.
Impôt des patentes.....................	98,360	44
TOTAL................	302,142 fl.	9 kr.

Capital de la *dette publique* à la fin de 1863, 6,357,000 florins; emprunt pour la construction des chemins de fer de l'État, 29 millions de florins.

Armée. — Contingent fédéral, 5,498 hab.

[redacted]

Sources d'eaux minérales (1). — Sur les 54 sources d'eaux minérales qui ont quelque importance en Allemagne, 39 jouissent d'une réputation européenne, et sur ces 39 sources, 10 se trouvent dans le duché de Nassau : Wiesbaden, Ems, Schwalbach, Soden, Schlangenbad, Wielbach, Cronthal, Selters, Fachingen, Geilnau. Toutes les eaux médicinales sont représentées dans le duché de Nassau, à l'exception des substances qui composent les eaux de Carlsbad et de Marienbad et des sources amères.

Argent. — La plus grande partie de l'argent produit par les mines du duché provient de la galène argentifère. Il n'y a pas de mines produisant exclusivement de l'argent, ni de fonderie d'argent. En 1843, la valeur de l'argent obtenu de la galène était de 80,581 florins, mais, en 1859, le produit s'est élevé à 302,862 florins.

Plomb. — Durant l'espace de 20 années, de 1831 à 1850, 5,800 quintaux de plomb et 5,100 quintaux de litharge ont été obtenus annuellement, le tout représentant une valeur de 114,000 florins; de 1850 à 1860, le produit a dépassé le quadruple de cette somme; la valeur totale s'est élevée à 502,000 florins par an.

Y compris l'argent extrait des mines de plomb (de la galène), les fonderies de plomb et d'argent ont rendu, en 1828, 194,600 florins; en 1860, 800,000 florins.

Il y a trois mines d'argent et de plomb dans le duché. Le nombre total des mines concédées s'élevait en 1828 à 29, en 1860 à 64; on n'en exploitait toutefois que 21. Le nombre des ouvriers s'est élevé de 1,132 à 2,346.

Zinc. — Le bon zinc se trouve également dans les mines de plomb. Le zinc n'est pas préparé dans le duché; on l'exporte à l'état brut. De 1851 à 1860, on a exploité annuellement en moyenne, 69,617 quintaux de zinc évalués à la somme de 80,684 florins. Il est à remarquer que, depuis 1856, l'exploitation du zinc a sans cesse diminué; cela provient de ce que la valeur de ce métal a beaucoup baissé : en 1860, 59,300 quintaux n'ont valu que la somme de 53,000 florins.

(1) *Extraits d'un document officiel* publié à Darmstadt en 1863.

Cuivre. — Le cuivre, dans le duché de Nassau, est d'une qualité supérieure, mais il ne s'y trouve qu'en petite quantité. Il paraît que l'exploitation des dernières années a épuisé les mines; le prix du métal a augmenté.

De 1841 à 1850, on a extrait 6,784 quintaux de minerai représentant une valeur de 47,800 florins; de 1851 à 1860, 5,091 quintaux d'une valeur de 47,500 florins.

Fer. — En 1832, la production du fer brut s'est élevée à 150,620 quintaux (minimum), d'une valeur de 445,957 florins, tandis que la plus grande production, en 1855, a été de 437,000 quintaux, d'une valeur de 1,700,900 florins.

Les ouvrages en fonte sont représentés au minimum par 24,450 quintaux, en 1832, ayant une valeur de 139,000 florins, et en 1860, par 75,458 quintaux, ayant une valeur de 482,800 florins.

Dans les années où le fer a été exploité avec le plus d'activité, il existait dans le duché 20 usines et 19 hauts fourneaux. En 1860, on y comptait 779 ouvriers, les charbonniers et les voituriers non compris.

Quant à la fabrication du fer en barres, il est à remarquer qu'il existait, en 1828, 36 affineries au charbon de bois dans de petites forges, tandis qu'en 1860 il n'en restait plus que 12; mais, en revanche, après qu'en 1840 le premier fourneau de puddlage eût été établi, le nombre de ces fourneaux n'a pas tardé à s'élever à 9 et même à 11, et ces établissements se trouvent aujourd'hui favorisés par le chemin de fer qui traverse les bassins du Seig, de la Ruhr et de la Dill.

En 1856, l'exploitation du fer en barres se trouvait à son apogée, car le produit s'est élevé à 52,500 quintaux, tandis que de fâcheuses circonstances ont fait tomber ce chiffre, en 1860, jusqu'à 43,700 quintaux.

L'industrie de la tôle ne date, pour le duché de Nassau, que de l'année 1843. Les principaux laminoirs se trouvent dans les usines de Dillembourg.

La production annuelle de la tôle a été estimée :

De 1846 à 1850 à................	6,700 quintaux.
De 1851 à 1855 à................	14,251
De 1856 à 1860 à................	12,000

[redacted]

La valeur totale de la production de l'industrie du fer s'élevait, en 1856, à la somme de 2,950,100 fr.

NICARAGUA (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie : 119,462 kil. c. — Popul., 350,000 hab. — Cap., Léon, 25,000 hab. — Siége du gouvernement, Maragua.

Finances.

	1857.	1861.
Recettes	610,000 fr.	1,925,220 fr.
Dépenses	610,000	1,894,775
Excédant	»	30,445 fr.

Dette de l'État : 4 millions de francs.

Commerce (1857). — Importation : les documents manquent.

Exportation : 500,000 fr.

OLDENBOURG (GR. DUCHÉ D').

Superficie : 6,309 kil. c. — Popul., 295,242 hab. — Cap., Oldenbourg.

FINANCES. — *Projet de budget de* 1863 (en thalers).

	Gr.-duché d'Oldenb.	Duché d'Oldenbourg.	Principauté de Lubeck.	Princip. de Birkenfeld.
Recettes	535,000	1,335,000	159,600	151,440
Dépenses	535,000	1,372,000	159,600	152,440

La première de ces colonnes indique les recettes ou dépenses communes à l'ensemble de l'État, les trois autres, celles afférentes à chacune de ses parties principales. En somme, les recettes ont été de 2,181,140, et les dépenses de 2,259,040 thalers.

Dette publique à la fin de 1863. — La dette du grand-duché s'élevait à 56,260 thalers, celle du duché d'Oldenbourg à 3,824,980 thalers, celle de la principauté de Lubeck à 290,285 thalers, et celle de la principauté de Birkenfeld à 10,625 thalers ; ensemble, 4,182,150 thalers.

Armée. — 4,048 h.

Navigation maritime en 1863.

	ENTRÉE.		SORTIE.	
	Navires.	Lasts.	Navires.	Lasts.
Navires au long cours.	950	71,883	923	76,854
Navires de cabotage. .	8,877	161,080	9,200	168,143
TOTAL.........	9,827	232,963	10,123	244,997

Effectif de la marine marchande. — 1er janvier 1864 : 650 nav. de 33,339 lasts, montés par 2,680 h.

PARAGUAY (RÉPUBLIQUE DU).

Superficie : 109,640 kil. carrés. — Popul., 1,337,000 hab. — Capitale, Assomption, 16,000 hab. D'après d'autres sources, 48,000 hab. Le *Dictionnaire du Commerce* l'évalue à 25,000 hab.

FINANCES.

Recettes en 1860 : 12,441,323 fr. L'un des principaux revenus du Trésor provient de la vente de la *yerba maté* (thé du Paraguay) et de celle d'autres produits des domaines nationaux.

Dépenses : 12,000,000.

Dette publique : néant. — Les bons du Trésor ne portant pas d'intérêts et dont l'émission s'élève à 900,000 pezos (4,500,000 fr.) sont couverts par une encaisse métallique suffisante.

Armée : 15,000 h.; réserve ; 46,000 h.

Marine : 15 vapeurs.

Commerce et navigation en 1863. — L'importation en 1859, 8,833,000 francs, l'exportation, 7,703,000 francs.

Le nombre des bâtiments entrés et sortis, pendant la même année, est évalué à 412 d'une capacité de 16,650 tonneaux.

Port de l'Assomption.

Commerce en 1862 *et* 1863. — Le mouvement commercial de ce port a présenté les résultats suivants pendant les deux exercices 1862 et 1863 (1) :

---

(1) *La piastre du Paraguay* est convertie dans ces évaluations au taux de *5 francs, lequel est* ici purement conventionnel.

[redacted]

	1862.	1863.
Importations........	5,681,000	5,742,000 fr.
Exportations........	9,335,000	8,502,000
TOTAL........	15,016,000	14,244,000 fr.

Il importe de remarquer que la valeur des importations indiquée ci-dessus n'a rapport qu'aux marchandises reçues par le commerce et ayant acquitté les droits de douane. Les importations considérables pour compte de l'État et qui ne paient pas de droits n'y figurent pas. Elles comprennent non-seulement les fournitures nécessaires à la marine et aux constructions navales (outils, machines, ancres, cordages, etc.), mais encore celles pour les travaux publics et chemins de fer (locomotives, rails, etc.), celles pour l'armée, en canons, armes de toute espèce, équipements, munitions. On peut évaluer à près de 3 millions le chiffre des articles de cette nature importés annuellement au Paraguay. Tout porte donc à croire que ce pays reçoit des pays étrangers des marchandises pour une valeur supérieure à celle de ses exportations, et c'est ce qui explique la rareté du numéraire et sa cherté, puisque le gouvernement, qui ne paie qu'en papier monnaie, exige l'acquittement du tiers des droits et taxes de toute nature en métalliques, qu'il exporte ensuite pour solder en partie ses achats à l'étranger. Aussi le cours de l'once d'or tend-il à s'élever de plus en plus. Il a dépassé, au commencement de 1864, 24 piastres papier par once ; or le cours légal est de 17 piastres 1/2. (Annales du commerce extérieur).

Voici quels ont été les principaux articles d'échange :

1° IMPORTATION.

	1862.	1863.
Tissus de coton..........	1,795,000	1,828,000 fr.
— de fil............	767,000	1,080,000
— de laine...........	1,081,000	766,000
Liquides.................	433,000	399,000
Chapeaux et effets à usage.	107,000	165,000
Quincaillerie.............	67,000	234,000
Modes et *soiries*..........	182,000	194,000

2° EXPORTATION.

		1862.		1863.	
		Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.
Maté ou herbe du			fr.		fr.
Paraguay......	kil.	2,215,000	3,385,000	2,181,000	4,764,000
Tabac brut......	id.	3,719,000	4,511,000	2,080,000	2,674,000
Cigares..........	pièces.	3,952,000	49,000	3,957,000	47,000
Cuirs bruts......	kil.	617,000	770,000	445,000	508,000
— tannés.....	nombr.	8,000	235,000	4,000	100,000
Bois.............	mèt.	22,000	113,000	24,000	127,000

Navigation. — C'est dans le port de l'Assomption que se concentrent, avec le mouvement commercial, toutes les opérations maritimes du Paraguay. Voici quels ont été les résultats de celles-ci en 1862 et 1863 :

	1862.		1863.	
	Navires.	Ton.	Navires.	Ton.
Entrée.......	241	9,344	180	11,693
Sortie.......	237	9,273	184	11,658
	478	18,617	364	23,351

(Voyez les productions agricoles à l'*Annuaire* précédent.

PAYS-BAS (ROYAUME DES).

Superficie : 32,589 kil. car. — Popul., au 31 déc. 1862, 3,416,146 hab. (et avec le Luxembourg, 3,618,459). Les colonies comptent, en outre, 18,175,910 habitants, dont 12,324,095 à Java ; 1,646,467 à Timor ; 1,560,664 à Sumatra, et 872,993 à Bornéo. Le nombre des Européens, presque tous Hollandais, établis dans les îles de la Sonde soumises à la couronne, est de 27,330.

Capitale : La Haye, 81,393 hab. Autres villes : Amsterdam, 248,355 hab.; Rotterdam, 109,402 hab.; Utrecht, 54,495 hab.; Leyde, 37,339 hab.; Groningue, 36,192 hab.

FINANCES.

Budget de l'année 1864.

Recettes.

Contribution foncière..........................	florins.	10,435,450
Personnelle..		7,332,000

Patentes	2,982,400
Accises	18,080,000
Contributions indirectes (1)	12,489,000
Droits d'entrée et de sortie	3,939,936
Garanties des objets d'or et d'argent	256,500
Biens domaniaux	1,259,400
Postes	2,100,000
Télégraphes	305,700
Loterie de l'État	400,000
Chasse et pêche	100,000
Droits de pilotage	700,000
Droit sur les mines	598
Dette inaliénable à la charge de la Belgique	400,000
Paiement du rachat du droit de barrière sur l'Escaut et intérêts	4,152,086
Remises coloniales	22,088,000
Boni des services antérieurs	5,000,090
Recettes diverses	1,701,879
TOTAL des recettes	103,732,939

Dépenses.

Maison du roi	900,000
Cabinet du roi	30,700
États généraux	254,675
Conseil d'État	95,895
Chambre des comptes	108,175
Chancellerie des ordres	56,900
Pensions	44,684
Ministère de l'extérieur	599,245
Culte catholique	668,673
Ministère de la justice	2,933,744
Cultes protestant et israélite	1,752,887
Ministère de l'intérieur	24,278,387
— de la marine	8,739,953
Dette nationale	39,976,977
Ministère des finances	6,749,200
— de la guerre	12,733,000
— des colonies	2,925,073
Dépenses imprévues	50,000
TOTAL des dépenses	102,895,168

(1) Savoir : accise sur les objets suivants : sucre, 2 millions de fl. ; vin, 1,250,000, eau-de-vie, 5,860,000 ; vinaigre, 2,580,000 ; savon, 1,[illegible],000 ; *bière, 510,000 ; viande,* 1,380,000 ; houilles, 1,590,000 ; tourbe, 1,880,000.

Dette publique en 1864.

Désignation de la dette.	Capitaux.	Intérêts et amortissement.
Dette nationale à 2 1/2 p. %	684,244,470	17,106,111
— à 3 p. %....	104,200,911	3,126,027
Bons du syndicat d'amortissement à 3 1/2 p. %.........	15,940,000	552,650
Dette nationale à 4 p. %....	200,843,700	8,033,748
Divers....................	»	143,185
Amortissement.............	»	11,015,253
TOTAL.............	1,005,229,081	39,976,977

Plus haut et plus bas cours des papiers publics.

Dette nat.	1859.	1863.	1864.
2 1/2 pour cent.	53 1/2—65	61 1/8—64 3/4	66 7/8-62 13/16
3 —	—	73 1/2—77 7/8	73 3/8 — 75 1/4
4 —	—	96 3/8-100 7/8	06 7/8 — 98 1/2
Soc. de Com. des Indes à 4 1/2 p. %.......	115 — 144	136 3/4-149 3/4	141 —147 1/8

Armée. — Armée européenne, 1,828 officiers et 59,250 soldats.

L'effectif de l'armée des Indes s'élevait au 31 décembre 1863 à 28,928 h., dont infanterie 24,544 h., artillerie 2,823 h., cavalerie 624 h., sapeurs et génie 937 h., corps des officiers 1,264 h.

Marine en 1864.

Vapeurs.	Canons.
4 frégates à hélice....................	198
1 batterie flottante à hélice.............	45
2 corvettes à hélice	38
1 corvette de transport à hélice.........	26
38 corvettes et goëlettes................	429
11 vapeurs à hélice.....................	60
Bâtiments à voiles.	
5 batteries flottantes..................	146
2 vaisseaux de ligne seconde classe.....	148
3 frégates première classe.............	156
4 frégates seconde classe...............	128
4 corvettes première classe	88
[illegible] corvettes seconde classe..............	80
5 bricks..................	[illegible]

3 bricks goëlettes	22
3 schoners	7
1 corvette de transport	10
35 chaloupes canonnières	?
13 goëlettes canonnières	65
1 chaloupe canonnière cuirassée	2
6 navires de port et d'école avec	114
144 navires Ensemble.	1,790

COMMERCE ET NAVIGATION.

Commerce en 1862 (Valeur en florins).

	Importation.	Exportation.
Russie, mer Balt. et mer Blanche.	13,964,737	8,672,872
— mer Noire	4,221,062	51,363
Suède et Norwége	7,695,025	3,356,221
Danemark	2,677,206	1,680,186
Hambourg	5,196,412	7,684,974
Brême	2,070,749	471,644
Autres ports allemands	4,313,916	4,403,892
Prusse	107,608,356	146,659,509
Autriche	1,568,103	5,309,678
Grande-Bretagne	117,274,066	85,797,305
Belgique	39,922,387	40,742,087
France	16,521,443	9,389,769
Espagne et Gibraltar	714,524	902,954
Portugal	766,841	380,435
Italie	3,592,700	8,984,565
États-Romains	—	322,925
Malte	40	28,001
Grèce et îles Ioniennes	480,347	84,449
Turquie et principautés danubiennes	2,430,709	119,569
Épaves	31,297	—
Groënland	10,125	—
États-Unis	8,338,725	4,573,040
Amérique-Britannique	—	18,481
Mexique	21,302	—
Cuba et Porto-Rico	1,916,378	408,149
Haïti	494,294	240
Venezuela	90	92,248
Brésil	2,694,583	187,998
États de la Plata	1,208,056	1,712,795
Chili	227,520	782,868
Pérou	2,546,823	20
Égypte	282,185	—

États barbaresques	—	20,257
Côte de Guinée	932,082	530,622
Cap de Bonne-Espérance	209,176	345,533
Maurice, etc	303,196	413,296
Maroc	—	28,974
Canaries	—	12,715
Indes britanniques	7,873,508	2,034,986
Chine	2,546,188	570,847
Japon	87,764	1,627,908
Australie	—	1,460,949
Curaçao	209,802	418,757
Surinam	3,027,352	1,602,643
Colonies aux Indes orientales	81,518,408	39,497,756
Total pour 1862	445,587,477	381,383,470

Navigation en 1862.

	Entrée.		Sortie.	
Navires.	Nombre.	Tonneaux.	Nombre.	Tonneaux.
Chargés et sur lest en 1862	8,861	1,757,625	9,078	1,839,281

Effectif de la marine marchande. — Au 31 décembre 1862 : 2,289 navires jaugeant ensemble 523,760·1/2 tonneaux.

INDES ORIENTALES NÉERLANDAISES.

Java et Madura.

Commerce en 1861. — L'ensemble des échanges de ces îles, tant avec leur métropole qu'avec l'étranger, s'est élevé, en 1861, à 397 millions 1/2 de francs, au lieu de 368 1/2 en 1860 (1). Les importations ont représenté 164 millions et les exportations 233 1/2. Ces chiffres comprennent les opérations faites pour compte du gouvernement néerlandais et celles du commerce. On va donner le détail des unes et des autres.

Importations. — La valeur totale des marchandises importées à Java et à Madura, en 1861, pour le compte du commerce, en y comprenant ce qui a été livré par les entrepôts,

(1) Le florin a été évalué à 2 fr. 14.

[redacted]

s'est élevé à........................	96,734,942 fr.
Il a été de plus introduit en espèces monnayées, pour le compte des particuliers........................	3,430,025
TOTAL................	100,164,967
Les valeurs introduites pour le compte du gouvernement se sont montées en marchandises à...............	15,292,611 fr.
Espèces monnayées.................	48,560,880
TOTAL...............	63,853,491

En réunissant ces deux natures d'importations on a, savoir :

En marchandises...................	112,027,553 fr.
En espèces monnayées..............	51,990,905
TOTAL GÉNÉRAL......	164,018,458

La part des divers pays de provenance dans les marchandises importées par le commerce, est représentée par les valeurs suivantes : (francs.)

	Marchandises.	Espèces.	Totaux.
Hollande...........	40,267,280	32,849	40,300,129
Angleterre.........	23,823,359	»	23,823,359
France.............	986,106	»	986,106
Suède..............	233,656	»	233,656
Hambourg	462,071	»	462,071
Brême..............	3,242	»	3,242
États-Unis.........	571,170	»	571,170
Cap de Bonne-Espérance............	37,675	»	37,675
Bengale............	495,464	»	495,464
Golfe Persique.....	361,399	»	361,399
Manille............	1,370,612	86,456	1,457,068
Chine..............	3,570,871	19,260	3,590,131
Siam...............	381,143	»	381,143
Japon..............	1,616,229	81,271	1,697,500
Australie..........	654,256	»	654,256
Archipel oriental...	21,900,409	3,210,189	25,110,598
TOTAL.......	96,734,942	3,430,025	100,164,967

Sur la totalité des marchandises importées des ports de la métropole, en 1861, la valeur de celles qui étaient ac-

compagnées de certificats d'origine néerlandaise a été de 25,153,728 francs.

Les articles suivants ont composé la partie la plus importante des provenances d'Europe et d'Amérique, en 1861 : (francs.)

Tissus et fils de coton.......	43,338,392	Couleurs......	395,196
Vins et autres boissons. ...	5,076,643	Orfévrerie.....	361,553
Fer, machines.	4,482,093	Savon.........	303,844
Provisions.....	3,221,791	Acier et objets en acier.....	299,339
Cuivre brut et ouvré.......	1,193,538	Cristaux et verrerie........	298,676
Modes, parfumerie.......	999,055	Livres, musique, instruments de musique.........	274,773
Mercerie......	958,652	Soiries........	262,663
Tissus de laine.	828,139	Vêtements confectionnés...	256,488
Faïence et porcelaine......	677,021	Bronzes et objets en métaux précieux	230,202
Charb.de terre.	675,825	Bougies.......	158,379
Bijouterie.....	435,873		
Meubles.......	428,561		
Fournitures de navires.....	401,010		

Exportations. — Les envois du commerce particulier, sans compter les produits extraits des entrepôts, se sont ainsi composés en 1861 :

Marchandises......................	97,788,971 fr.
Numéraire.........................	15,627,989
TOTAL.................	113,416,960

L'exportation pour le compte du gouvernement a donné les résultats suivants :

Marchandises......................	109,580,715 fr.
Numéraire.........................	10,430,132
TOTAL.................	120,010,847

L'accroissement considérable de la production du café joint à l'élévation du prix de cette denrée, qui, en 1861, *avait déjà* atteint le taux de 117 fr. 55 c. les 100 kilo-*grammes*, et l'effet du nouveau système des contrats pour

[redacted]

la culture et la fabrication des sucres, ont été tout à l'avantage du gouvernement hollandais, dans la valeur des exportations de 1861.

Les envois pour le compte du commerce se partagent comme il suit entre les divers pays de destination (francs) :

	Marchandises.	Espèces.	Totaux.
Hollande..........	62,860,298	37,450	62,897,748
Angleterre........	851,840	»	851,840
France............	3,332,464	»	3,332,464
Suède.............	420,766	»	420,766
Hambourg..........	351,160	»	351,160
États-Unis.........	165,525	»	165,525
Amérique du Sud..	81,658	»	81,658
Bengale...........	1,241	»	1,241
Golfe Persique.....	1,775,117	»	1,775,117
Chine.............	1,508,646	1,618,882	3,127,528
Siam..............	137,609	214,535	352,144
Australie..........	2,956,928	»	2,956,928
Archipel oriental..	23,345,718	13,757,123	37,102,841
TOTAL......	97,788,970	15,627,990	113,416,960

Les marchandises exportées pour le compte du gouvernement néerlandais, à part quelques quantités peu importantes de produits d'Europe destinées, ainsi que la majeure partie du numéraire, à ses possessions de l'archipel, ont été expédiées pour la Hollande; ce mouvement a donné les résultats suivants (francs) :

	Marchandises.	Espèces.	Totaux.
Hollande..........	107,278,352	»	107,278,352
Archipel indien...	2,302,361	10,142,162	12,444,523
Chine............	»	54,570	54,570
Japon............	»	235,400	235,400
TOTAL.....	109,580,713	10,432,132	120,112,845

L'exportation pour le compte du commerce particulier a consisté :

En produits :

De l'Archipel oriental, pour la valeur de.....	89,337,130 fr.
Du continent indien........................	156,717
De Chine, de Manille et de Siam.............	479,092
Du Japon..................................	110,264
D'Europe et d'Amérique.....................	7,705,767
TOTAL.............	97,788,970 fr.

Les principaux articles d'exportation ont fourni les résultats suivants :

Café........ fr.	73,186,234	Arack...... fr.	1,153,674
Sucre blanc....	67,737,086	Thé...........	1,136,288
— brun....	1,277,173	Sel............	1,193,287
Etain.........	15,552,632	Rotins.........	1,004,672
Riz...........	9,657,171	Produits alimentaires.......	768,082
Indigo.........	6,823,952	Poivre.........	659,331
Tabac.........	3,751,112	Cannelle......	297,285
Cuivre brut et ouvré........	3,010,417	Huile de coco et d'arachides...	295,895
Muscades......	1,574,636	Macis.........	279,118
Peaux de buffle et de vache..	1,531,194	Cochenille.....	229,145
Caoutchouc....	1,470,297	Gomme dammar	247,546

Régime des redevances. — Les correspondances commerciales assurent que les conséquences de l'application faite, pour la première fois en 1861, du régime de redevances introduit par le nouveau règlement sur la culture de la canne et la fabrication du sucre, n'ont pas été favorables aux intérêts des planteurs. Un certain nombre de fabriques n'ayant pu fournir la quantité exigée sur la base des deux tiers du produit moyen des trois années précédentes, ont dû, pour en compléter la livraison, acheter, aux ventes opérées par le gouvernement hollandais, des sucres qui leur sont revenus aux enchères à 16 florins 18 cents le picul, et qu'elles devaient abandonner à l'administration au prix de 8 florins. Il a été dès lors facile de prévoir le danger que ferait courir à l'industrie des sucres, naguère si florissante à Java, un régime qui, dans les circonstances les plus ordinaires, pourrait amener d'aussi fâcheux résultats.

Navigation. — Le mouvement général de la navigation dans les ports de Java et de Madura, en 1861, a présenté, à l'entrée, un total de 2,762 navires jaugeant ensemble 350,193 tonneaux, et de 3,047 navires jaugeant 431,849 tonneaux à la sortie, soit entrée et sortie réunies 5,809 navires et 782,042 tonneaux. En 1860, le nombre des navires entrés n'avait été que de 2,410, mais leur tonnage *collectif* excédait celui de l'exercice subséquent.

Tissus de coton. — La valeur des tissus de coton de fa-

brique hollandaise introduits à Java, avec certificat d'origine, pendant les cinq années de 1856 à 1860, a subi des variations considérables; arrivée en 1856 au chiffre de 6,300,000 florins, elle est descendue, en 1857, à 4,780,000; puis elle s'est relevée successivement en 1858 et en 1859 pour atteindre en 1860 le chiffre de 8,800,000 florins. Néanmoins, elle reste toujours au-dessous du montant de l'importation anglaise qui, en 1860, s'est élevée à 9 millions 300,000 florins, malgré l'élévation du double droit de douane auquel sont soumis les produits des manufactures étrangères.

Mines d'étain. — D'après un document officiel, les quantités d'étain extraites des mines de Banca pour le compte du gouvernement néerlandais se sont élevées à 4,347,000 kilogrammes en 1862 et à 5,928,000 kilogrammes en 1863.

Sumatra.

PADANG. — *Mouvement commercial en* 1864. — Les échanges directs de ce port avec les pays étrangers ont été beaucoup moins importants durant 1861 que pendant l'année précédente : ils n'ont atteint que 26,698,000 fr., importations et exportations réunies, y compris le numéraire, dont les envois, tant à l'entrée qu'à la sortie, ont représenté 1,222,000 francs. Le total de ce commerce se partage ainsi : 11,369,000 francs à l'importation et 15,329,000 à l'exportation.

Navigation. — Il est entré en 1861 à Padang, venant de l'étranger, 79 navires jaugeant ensemble 15,695 tonneaux contre 84 navires et 28,507 tonneaux en 1860. Il en est sorti 81 navires et 15,779 tonneaux contre 74 navires et 26,406 tonneaux en 1860. Le pavillon hollandais a couvert en tout 108 navires, le pavillon anglais 12, l'américain 10 et le français 2.

État de la production du café de la côte occidentale de Sumatra, d'après les ventes de café tenues à Padang, depuis le 1 décembre 1847 jusqu'à fin décembre 1862.

	Nombre de piculs (1).	Valeur totale.	Prix moyen.
1847.	2,236	22,615 fl. (2).	10 fl. 10 c.

(1) Le picul = 62 kilogrammes.

(2) Le florin = 2 fr. 12 c. à 2 fr. 14.

1848.............	33,604	374,141	11	13
1849.............	59,263	868,717	14	66
1850.............	55,220	1,194,128	21	62
1851.............	85,871	1,727,708	20	62
1852.............	106,344	2,201,478	20	70
1853.............	137,679	3,067,495	22	28
1854.............	132,025	3,327,826	25	21
1855.............	130,000	3,526,198	27	12
1856.............	126,094	3,951,045	31	33
1857.............	160,142	5,051,799	31	54
1858.............	170,000	4,524,800	26	62
1859.............	120,259	3,896,924	32	41
1860.............	151,057	5,219,200	34	55
1861.............	150,075	5,17[illegible],228	34	46
1862.............	144,117	5,812,197	40	33
TOTAL général..	1,763,994	49,938,509		

PÉROU (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie : 1,499,868 kil. carrés. Population en 1859 : 3,500,000 hab. Capital : Lima, 80,000 hab.

FINANCES EN 1861.

Recettes : Douanes........................	3,251,755 doll.
— Vente du guano................	16,921,751
— Autres..........................	1,072,326
TOTAL..............	21,245,832 doll.
Dépenses : Intérieur.......................	2,034,959
— Extérieur, culte...............	129,160
— Justice, instruction............	1,092,665
— Commerce, etc................	7,604,402
— Guerrre et marine.............	10,284,980
TOTAL..............	21,146,166 doll.

Dette extérieure au 30 mai 1862 :

Dette anglo-péruvienne...................	4,441,500
Créance de la Nouvelle-Grenade............	1,518,000
Créance de l'Equateur.....................	644,000
Emprunts divers..........................	6,379,700
Dette différée............................	4,340,000
TOTAL..............	17,323,200 doll.
Dette intérieure consolidée, 31 déc. 1862....	6,135,561
TOTAL..............	23,458,761 doll.

[redacted]

Armée en 1864 : 16,000 hommes.

Marine en 1864 : 18 navires armés, ensemble de 90 canons.

Commerce. — La valeur totale de l'importation, en 1863, est de 22,000,000 dollars.

Voici le tableau des principales exportations :

Port de Callao.

	Quintaux.	Dollars.
Coton	17,546	701,840
Sucre	70,340	357,130
Riz	2,741	16,446
Laine de mouton à 18 doll	6,927	124,686
Sel marin	53,670	21,468
Vin	1,877	30,032
Eau-de-vie	826	8,260
Métaux	3,105	24,840
Autres produits (raisins, pommes de terres, haricots, etc.)	2,224	17,025
Peaux de bœufs et de moutons en pièces	17,293	9,841
Guano tonneaux.	313,479	16,300,880
Métaux précieux		5,063,596
TOTAL		22,676,094

Port d'Iquique.

		Dollars.
Salpêtre, quintaux	1,540,963	3,274,546
Borax		124,409
TOTAL		3,398,955

Port d'Arica et Tacna.

Laine d'alpaga, quintaux	4,146	248,760
Cuivre brut	69,283	1,108,528
Autres minéraux	10,502	20,340
Cascarille	16,939	1,439,815
Argent brut	621	31,050
Coton (non égréné)	772	21,616
Laine de mouton	1,940	56,260
Autres produits (café, etc.)	172	6,415
Or	»	324,546
Peaux de bœuf et de chinchilla, pièces	1,990	5,970
TOTAL		3,446,300

Port d'Islay (Arequipa).

Laine d'alpaga, quintaux	17,379	1,042,740

Cascarille.	2,446
Laine de mouton.....................	12,650
Autres produits.....................	317
Peaux de bœuf, pièces................	207
Métaux précieux..............	
TOTAL.............	

Port de Huanchaco (Truxillo).

Riz, quintaux........................	3,486
Laine de mouton.....................	2,575
Coton non égréné.....................	54
Autres produits.................... .	
Or et argent en lingots..............	
TOTAL.............	

Port San José (Lambayeque).

Riz, en quintaux.....................	1,738
Sucre..................................	3,868
Coton..................................	1,363
Tabacs (tabacs de Sâna)...............	»
Peaux de chèvre, de bœuf............	»
Chapeaux de paille, douzaines.........	11,935
Orchilla, quintaux....................	2,772
Produits divers.......................	»
TOTAL.............	

Port de Payta.

Coton, quintaux......................	11,500
Orchilla..............................	38,159
Sel marin.............................	40,000
Peaux de chèvre et de bœuf, pièces....	45,350
Chapeaux de paille, douzaines.........	11,933
TOTAL de l'export. pour toute la répub.....	33,109

PERSE (ROYAUME DE).

Superficie : 1,427,400 kil. c. — Population : 8 [...]lions d'habitants, dont 3 millions environ vive[nt ...]mades. — Cap., Téhéran, 120,000. — Autres v[illes : Is]pahan, 180,000 hab.; Tauris, 160,000; Mechèhed, [...] Recht, 80,000; Chiraz, 20,000.

Les recettes des biens ecclésiastiques s'établisse[nt comme] *suit :*

Montant de la vente des biens............	18,000,000 fr.
Impôts des domaines des Rajahs..........	16,000,000
1/5 d'impôt sur tous les revenus..........	2,520,000
Ponts et chaussées........................	2,400,000
Impôts des mines, etc....................	960,000
TOTAL.................	39,880,000 fr.

Ce revenu est employé à l'entretien des mosquées, au payement des juges, au soulagement des pauvres Moslims, à l'entretien des institutions d'utilité générale (bains, ponts, écoles), aux frais du pèlerinage aux lieux saints, aux rentes payées aux descendants du prophète et d'autres dépenses pour le bien de l'Islam.

Domaines de la couronne.................	15,000,000 fr.
Fiefs de la couronne......................	23,500,000
Impôt du revenu (Zekât)..................	11,750,000
Concessions, taxe des métiers............	13,200,000
Droits sur marchandises..................	7,800,000
Contributions des populations nomades....	7,200,000
TOTAL.................	78,450,000 fr.

Dette publique : Néant.

Armée. — L'effectif de l'armée persane était, au commencement du mois de juin 1862, de 95,000 hommes d'infanterie, 500 hommes de cavalerie régulière, 29,030 hommes de cavalerie irrégulière, 5,000 hommes d'artillerie et 380 Zambareks pour le service de l'artillerie à dos de chameau.

Commerce. — Importation, 78,560,000 fr.; exportation, 78,750,000 fr.

Grains de vers à soie. — On élève des vers à soie dans cinq provinces persanes, à Meshed, à Yezd, à Cachan, dans le Mazenderan et dans le Ghilan. La qualité de la soie n'est pas la même partout et celle de Cachan et du Mazenderan est très-inférieure à celle de Mechehed et de Yezd qui est elle-même surpassée par celle du Ghilan. La gatine n'a sévi dans aucun de ces districts, et cependant l'élevage n'est soumis à aucun des soins que nous lui donnons. Tout l'établissement se compose d'une hutte en planches à quatre ou cinq étages, ouverte à tous les vents, et l'insecte une fois éclos est pour ainsi dire

livré à lui-même ; on s'inquiète peu des variations de température, et le seul travail de l'éleveur consiste à ne pas laisser manquer la nourriture ; cet état de choses prouve que l'espèce de vers que l'on élève en Perse est plus rustique que la nôtre.

On n'a pu se procurer aucun chiffre sur la production de Mechehed (Meshed) et sur celle de Mazenderan, mais celle des trois autres districts est approximativement de :

Cachan	750 kil.
Yezd	21,000
Ghiland	206,000

PORTUGAL (ROYAUME DE).

Superficie : 100,031 kil. carrés. — Population (recensement de 1861), 3,923,410 hab. — Capitale, Lisbonne, 275,000 hab.

Colonies, 1,400,000 kil. carrés avec 2,400,000 hab.

FINANCES. — *Budget de 1864-1865.*

Recettes	Milreis.
Impôts directs	4,938,176
Impôts indirects	9,683,173
Domaines nationaux et recettes diverses	2,029,773
Réduction dans les dépenses	216,671
TOTAL	16,817,793
Accroissement probable	387,354
TOTAL des recettes ordinaires	17,205,147
RECETTES extraordinaires	2,331,600
TOTAL général	19,536,747

Dépenses.	Milreis.
Comité du crédit public	5,769,352
Ministère des finances	3,556,506
— de l'intérieur	1,522,024
— de la justice et des affaires ecclésiast.	509,840
— de la guerre	3,106,745
— de la marine	1,209,448
— des affaires étrangères	189,653
— des travaux publics	1,301,577
Dépenses extraordinaires	2,331,500
TOTAL des dépenses	19,536,745

Budgets spéciaux.

	Recettes.	Dépenses.
Dotations du clergé (1856-1857)..	669,216,151	669,216,151
Bulle de la croisade (1862).....	26,150,830	29,150,830
Comité général des districts (1852).....................	257,218,943	257,218,943
Chambres municipales (1852)..	1,017,927,785	1,006,195,374
Couvents de religieuses (1859).	230,870,846	233,232,681
Établiss. de bienfaisance (1861).	1,131,049,576	1,038,178,192

Dette au 30 juin 1863..

	Dette intér. Milreïs.	Dette extér. Liv. sterl. (1).
Nouveaux fonds de 3 p. 100, au 30 juin 1862......................	81,687,750	15,621,382
Émis en 1862 et 1863.............	8,851,950	5,876,300
TOTAL..........	90,539,700	21,497,682
Amortis ou convertis de 1862-63...	768,300	2,144,230
Au 30 juin 1863..................	89,771,400	19,353,452
TOTAL de la dette intér. et extér.	174,222,829 milreïs.	

Dette différée au 30 juin 1863 : Intérieure 273,751, extérieure (156,635 livr. sterl. =) 683,499, total 957,250 milreis.

Dette aux juros (intérêts) : Intérieur 718,429, extérieure (322,305 liv. sterl. =) 1,406,424, ensemble 2,124,835 milreis,

Total de la dette publique : 177,304,932 milreis.

Armée : 68,450 h., dont 19,785 sous les drapeaux, de plus 10,000 h. aux colonies.

Marine militaire en 1864.

Bâtiments.	Armés.	Désarm.	En constr.	Total.	Canons.	Homm.
A voiles. .	18	3	»	21	204	1,199
A vapeur..	12	2	2	16	124	2,082
En tout.	30	5	2	37	328	3,281

Commerce. — Le mouvement du commerce portugais s'est élevé en 1856, à l'importation à 20,451,809, à l'extation à 16,299,035, à l'importàtion et l'exportation réu-

(1) 1,000 reïs (ou un milreïs) valent 5 fr. 60 cent.

ies à 36,750,845 milreïs. — Le mouvement de tous les ports, dans la même année, s'établit comme suit :

Pavillon.	Entrées.	Tonn.	Sorties.	Tonn.
Bâtiments portugais.	6,854	406,652	7,029	424,896
— étrangers.	2,708	382,945	2,950	554,042
	9,562	789,597	9,979	978,938

Commerce de Lisbonne et d'Oporto en 1862. (Valeur en milreïs.)

	Importation.	Exportation.	Total.
Lisbonne.............	14,287,290	4,000,834	18,288,124
Oporto..............	8,936,348	6,130,128	15,066,476

Mouvement du port de Lisbonne en 1862.

	Long cours.		Cabotage.	
	Navires.	Mèt. cubes.	Navires.	Mèt. cubes.
Entrés...	1,521 jaugt.	478,065	1,106 jaugt.	101,516
Sortis...	1,443 —	471,630	984 —	104,060
	2,964 jaugt.	949,695	2,090 jaugt.	205,576

dont 962 vapeurs d'une capacité de 556,774 mètres cubes.

Sont entrés, dans la même année, dans le port d'Oporto : 983 navires d'une capacité de 161,472 mètres cubes; en sont sortis : 974 navires d'une capacité de 175,200 mètres; total du mouvement du port : 1,957 navires d'une capacité de 336,672 mètres cubes.

Récolte du vin de Porto en 1864. — D'après le relevé officiel (arrolamento), la récolte du vin de Porto en 1864 a seulement atteint 66,578 pipes, soit une diminution de 17,288 pipes comparativement à 1863 où elle avait été de 83,866. On craint également qu'à de rares exceptions la qualité ne laisse à désirer. Les chaleurs d'un été constamment beau avaient d'abord favorisé la maturité du raisin qui, jusqu'à la fin de juillet, s'était effectuée graduellement et dans d'assez belles conditions pour permettre d'espérer une récolte au moins égale à celle de 1863; mais les pluies d'automne, arrivées si à propos l'année précédente, ont fait défaut au moment désiré, et ne sont *survenues* qu'au commencement d'octobre, en pleine vendange, de sorte que le rendement du raisin a été peu

avantageux, parce que les grains étaient déjà en grande partie brûlés et desséchés.

Les prix d'achat *sur place* seront à peu près les mêmes qu'il y a un an, c'est-à-dire de 45 à 50,000 reïs (250 à 277 fr.) par superficie de pieds de vigne représentant la contenance d'une pipe. (*Annales du commerce extérieur.*)

Tabac (*histoire fiscale*). — On écrit de Lisbonne à la rédaction de l'*Annuaire*. On ne sait pas au juste quand le tabac a commencé à être imposé en Portugal. Ce que l'on sait, c'est qu'en 1637 il était déjà affermé, et que la ferme a été adjugée en 1639 (22 septembre) à Madrid (le Portugal étant alors soumis à l'Espagne), pour six ans au prix annuel de 8,080,000 reïs (44,889 fr.).

La révolution du 1er décembre 1640 ayant rendu à ce pays son indépendance, ce contrat a été probablement mis à néant; car la ferme du tabac a été adjugée de nouveau en 1641 (18 mars), pour six ans au prix annuel de 12,800,000 reïs (71, 111 fr.).

Ce contrat a duré aussi très-peu de temps, le décret du 23 août 1642 ayant établi la liberté de culture, d'importation, fabrication et vente du tabac, avee des droits d'importation et d'exportation, et un impôt sur les licences de vente.

Ce régime de liberté n'a pas eu non plus une longue durée. En 1644 (juin 26), lé monopole était déjà rétabli pour l'importation, fabrication et vente. La culture n'a été prohibée que par le décret du 10 mai 1649.

Le 20 décembre 1652 la ferme a été adjugée pour six ans au prix annuel de 28,400,000 reïs (157,778 fr.).

Après une suite de contrats, la ferme rapportait en 1674 32,000,000 reïs (177,778 fr.), quand les Cortès réunies cette même année se sont avisées que les fermiers faisaient de gros bénéfices, et qu'il fallait changer le système d'administration du monopole. La méthode que l'on a adoptée, et mise à exécution dès le 1er janvier 1675, était une espèce de système mixte, composé de régie et de ferme, la Junte du tabac administrant directe- ment quelques localités, et en affermant d'autres. Ce système a complétement réussi. Le revenu du tabac a rapporté la pre-

mière année plus de 200,000,000 reïs (1,111,111 fr.), et en 1682 il dépassait déjà 320,000,000 reïs (1,777,778 fr.).

Cette augmentation a continué progressivement au point que les Cortès réunies en 1698 ont cru, que le tabac pouvait rapporter 720,000,000 reïs (4 millions de francs), en abolissant le monopole de fabrication et de vente. Cette opinion a été adoptée par le gouvernement. Dès le premier du mois de janvier 1699, il a été libre à chacun de fabriquer et de vendre le tabac manufacturé à la condition seule d'acheter à l'État le tabac brut. On a augmenté aussi les droits d'importation.

Ce système a échoué. Le revenu du tabac évalué pour cette année 720,000,000 reïs a rapporté seulement 195 millions 600,000 reïs, un peu plus du quart. Pour parer à cette diminution de recette, le gouvernement a pensé à un impôt de capitation, et a ordonné le 20 juillet 1699 le recensement de la population, et celui du revenu des chefs de famille; mais il doit avoir renoncé à exécuter ce projet, car le 27 mars de l'année 1701 le monopole était déjà rétabli, et affermé peu de mois après pour la somme annuelle de 614,400,000 reïs (3,413,333 fr.).

Le système d'affermer le monopole du tabac a continué sans interruption jusqu'à présent, c'est-à-dire pendant 164 ans. Le contrat qui a fini le 30 avril 1858 a rapporté en 1857, avec les droits d'importation des tabacs, 1 milliard 339,000,000 reïs (7,438,889 fr.). Celui de la période triennale suivante a rapporté en 1860, avec les droits d'importation, 1,535,000,000 reïs (8,527,778 fr.). Enfin le contrat qui a fini le 30 avril 1864 a rapporié en 1863, avec les droits d'importation, 1,758,000,000 reïs (9 millions 666,667 fr.).

Nous ajouterons les chiffres de l'importation du tabac dès 1838 à 1863, qui montreront l'augmentation progressive de la consommation du tabac en Portugal. Cette importation peut avoir lieu seulement par la douane de Lisbonne.

1838..........	472,644 k	1843..........	1,290,422 k
1839..........	847,035	1844..........	858,061
1840..........	915,210	1845..........	504,371
1841..........	964,173	1846..........	683,054
1842..........	884,434	1847..........	827,266

1848...........	964,755 k	1856...........	1,231,960 k
1849...........	835,273	1857...........	1,090,512
1850...........	940,660	1858...........	1,141,217
1851...........	739,678	1859...........	1,149,645
1852...........	1,123,556	1860...........	1,173,066
1853...........	761,403	1861...........	1,244,850
1854...........	1,173,402	1862...........	1,318,360
1855...........	1,258,589	1863...........	1,369,190

Le Parlement vient de voter (1864), sous l'initiative du gouvernement, en ce qui cöncerne l'impôt sur le tabac, les dispositions suivantes :

Le monopole du tabac, pour l'importation, la fabrication et la vente est aboli.

La culture du tabac continue à être prohibée dans les provinces du continent; mais elle est permise dans les provinces des archipels des îles de Madère, Porto-Santo, et Açores.

Le tabac en feuilles payera un droit d'importation de 1,100 à 1,300 reïs (6 fr. 11 c. à 7 fr. 22 c.) par kilogramme.

Le tabac manufacturé payera un droit de 1,600 à 2,000 reïs (8 fr. 89 c. à 11 fr. 11 c.).

On payera un impôt de 2,000 à 50,000 reïs (11 fr. 11 c. à 277,778 fr.) pour une licence de vente.

C'est le système anglais.

Après l'abolition du monopole du tabac, les seuls monopoles qui restent en Portugal sont la poste et la fabrication des poudres et de la monnaie.

Mozambique.

Mouvement commercial en 1861-62. — L'ensemble des échanges de ce comptoir portugais de la côte orientale d'Afrique s'est élevé, pendant l'année 1861-62, à 4,336,000 fr., qui se décomposent de la manière suivante :

Importations...........................	2,514,000 fr.
Exportations...........................	2,066,000
Réexportations........................	46,000

Les importations consistaient en étoffes de coton, en poudre à tirer, fusils, fer ouvré et en barres, plomb, étain, cuivre, verroteries, thé, sucre, blé, biscuit fin et com-

mun, vin, esprits, boissons fermentées et quincailleries.

Les envois provenaient de Bombay, Dive, Daman, Goa, Maurice, la Réunion, Madagascar, Mayotte, Zanzibar, des États-Unis d'Amérique, de Lisbonne, Marseille, Cadix, Hambourg et du Danemark.

Ces importations ont été effectuées par 57 navires, dont 31 portugais, 14 français, 5 américains, 2 danois, 2 hambourgeois, 1 anglais, 1 espagnol et 1 italien.

L'exportation, dont le détail est ci-après, a employé 51 navires, dont 29 portugais, 12 français, 4 américains, 2 hambourgeois, 1 anglais, 1 espagnol, 1 italien, 1 danois et 39 embarcations arabes.

Exportations de Mozambique en 1861-62.

Cornes de rhinocéros	arrobes (1).	20,641
Ivoire assorti	id.	257,702
Hippopotame assorti	id.	7,856
Cire vierge	id.	18,612
Huile d'arachides	id.	512
Écaille	id.	816
Orseille	id.	137,639
Gomme copal	id.	47
Caoutchouc	id.	976
Café	id.	1,180
Tabac	id.	6,866
Racine de calimbé	id.	4,864
Sésame d'orient	panjas (2).	6,841
Cauris	id.	40,570
Provisions de bouche (farines diverses, haricots, maïs)	id.	26,396
Arachides	id.	1,110
Légumes	id.	1,935
Riz	id.	1,823
Farine de manioc	id.	204
Objets en paille	colis.	18
Objets de collection pour musée	id.	17
Petits paillassons ronds	id.	18
Sacs de joncs	id.	78
Oranges	id.	32,150

(1) L'arrobe = 32 livres portugaises = 14 kilogr. 688; la livre portugaise = 459 grammes.

(2) La panja est une mesure qui vaut 1 alqueire 1/2 de Lisbonne, soit à 13 litres 338 l'alqueire, 19 litres 999.

Sacs de paille........................	nombre.	31,170
Vases en terre cuite..................	id.	508
Nattes................................	id.	75
Conserves de citrons..................	barils.	6
Cuirs de bœufs........................	nombre.	449
Bois de mucurus.......................	pièces.	18
Planches..............................	nombre.	119
Solives...............................	id.	10
Planches d'Embilla....................	id.	80
Bois d'ébène..........................	pièces.	7

La douane de ce port a perçu pour 506,000 francs de droits, dout 380,000 à l'entrée, 117,008 à la sortie, etc., etc.

PRUSSE (ROYAUME DE).

Superficie : 280,194 kil. c. — Popul. (décembre 1861), 18,500,446 hab. — Cap, Berlin; popul., 524,945 habitants civils, 22,626 militaires. En décembre 1864, 606,101 hab. civils, non compris la population flottante (23,700 individus) ni les militaires.

On écrit de Berlin : Du 1er octobre 1863 au 1er octobre 1864, on a abattu 1,552 chevaux, dont la viande a été livrée à la consommation. Le demi-kilog. a été vendu à 3 et à 2 silbergroschen et demi (30 et 25 c.) (*Moniteur*).

Villes principales (population civile) : Breslau, 138,651 hab.; Cologne, 113,083 hab.; Kœnigsberg, 87,092 hab.; Magdebourg et faubourgs, 78,665 hab.; Danzig, 72,280 hab.; Aix-la-Chapelle, 58,553 hab.; Stettin, 58,487 hab.; Elberfeld, 56,293 hab.; Crefeld, 50,562 hab.; Barmen, 49,772 hab.; Posen, 43,879 hab.; Halle, 41,507 hab.; Dusseldorf, 37,916 hab.; Potsdam, 34,869 hab.; Francfort-sur-l'Oder, 34,253 hab.; Erfurt, 32,546 hab.; Gœrlitz, 26,534 hab.; Elbing, 25,091 hab.

Voy., à l'*Annuaire* précédent, de nombreux détails sur la population, sur l'émigration.

Budget de 1865 présenté à la Chambre des députés prussienne : les recettes et les dépenses forment balance et s'élèvent à la somme de 565,177,616 fr.

FINANCES. — *Budget de 1864.*

Recettes.

Ministère des finances............... thalers.		88,151,608
Domaines et forêts (1)........	10,908,403	
Rachat de servitudes domaniales, vente de domaines et de forêts...................	1,000,403	
Impôts directs..............	27,761,355	
— indirects............	35,875,314	
Sel (monopole du)...........	9,114,771	
Loterie....................	1,334,500	
Établissement (Seehandlung)..	500,000	
Banque...................	811,000	
Monnaie..................	27,754	
Administration gén. de la caisse	718,611	
Ministère du comm., de l'ind. et des trav. publics		40,084,757
Administration des postes, du recueil des lois et des journaux.	12,133,500	
Administration des télégraphes.	1,065,000	
Manufactures de l'État (porcelaine, etc.)...............	237,400	
Recettes diverses.............	135,218	
Administration des salines, mines et usines.............	12,217,515	
Administration des chem. de fer.	14,396,124	
Ministère de la justice.....................		10,331,30
— de l'intérieur.....................		693,6
— de l'agriculture..................		996,1
— du culte, de l'instruction publique et des affaires médicales............		103,
— de la guerre.....................		565,
— de la marine.....................		22,
— de l'extérieur..................		11
TOTAL..................		141,060
Hohenzollern (479,000 fl.)...... =		27
Ensemble pour 1864.......		141,33

Dépenses ordinaires.

I. Frais d'administration, de perception et d'exploitati		
Ministère des finances............... Thalers.		12,
Domaines et forêts..........	4,431,220	

(1) Défalcation faite de la rente de 2,573,099 thalers, versés e… décret du 17 janvier 1820, au fonds du fidéicommis de la cour…

Impôts directs		1,127,342	
— indirects		4,405,314	
Sel (monopole du)		2,711,800	
Loterie		24,300	
Établiss. de comm. maritime (1).		»	
Monnaie (frais d'administration et d'exploitation)		127,754	
Ministère du comm., de l'ind. et des trav. publics.			31,157,971
Postes, etc.		10,495,900	
Télégraphes		822,300	
Manuf. de porcel., etc. (Berlin).		210,000	
Salines, mines et usines		9,505,082	
Salines	825,004		
Mines	5,742,938		
Usines	2,497,768		
Administration	39,372		
Chemins de fer (non compris les frais des dettes)		10,124,689	
TOTAL I			43,985,704
II. Dotation pour la rente du fonds du fidéicommis de la couronne			500,000
Dette publique, y compris la dette des chemins de fer			15,606,850
Dotation pour les deux chambres de la diète			239,610
TOTAL II			16,346,460
III. Administration de l'État :			
Ministère d'État			357,600
— des affaires étrangères			953,755
— des finances			6,637,849
— du commerce, de l'industrie et des travaux publics			6,543,612
— de la justice			11,583,000
— de l'intérieur			5,576,101
— de l'agriculture			1,851,024
— de l'instruction publique, des cultes et des affaires médicales			4,137,525
— de la guerre			37,845,735
— de la marine			1,145,133
TOTAL III			76,631,334
TOTAL des totaux I, II et III			136,963,495

(1) Les frais d'administration se montent à 58,571 thalers et sont payés sur le fonds de l'établissement.

Hohenzollern (404,500 fl.)...... =	231,143
TOTAL des dépenses ordin. en 1864.......	137,194,638

Dépenses extraordinaires.

Ministère des affaires extérieures...... Thalers.	10,000
— des finances......................	848,800
— du comm., de l'ind. et des trav. publics	2,017,000
— de la justice......................	300,000
— de l'intérieur......................	61,410
— de l'agriculture......................	102,487
— des cultes, de l'instruction publique et des affaires médicales............	540,000
— de la guerre......................	1,526,819
— de la marine......................	1,190,013
TOTAL......................	6,596,529
Hohenzollern (74,500 fl.)................ =	42,571
TOTAL des dépenses extraordin. pour 1864..	6,639,100
TOTAL général des dépenses pour 1864.....	143,833,738

Dette d'après le budget de 1864.

Dettes portant intérêts.

Dettes générales :	Thalers.
Dette consolidée du 2 mai 1842................	77,763,600
Emprunt volontaire de 1848..................	4,168,170
— de 1850........................	14,833,900
— de 1852........................	13,482,600
— de 1853........................	4,359,400
— de 1854........................	13,335,400
— à primes (1855)..................	13,030,000
— des chemins de fer (1855)...........	7,056,200
— de 1856........................	15,647,300
— de 1857........................	7,522,000
— 5 p. 100 de 1859..................	29,696,250
2e emprunt de 1859........................	18,019,100
Emprunt de 1862........................	4,800,000
Dette de 1864 pour chemins de fer............	9,700,000
Cautionnements........................	4,600,000
Caisse des veuves de militaires..............	890,400
TOTAL des dettes générales portant intérêts.....	238,904,420
Dettes provinciales........................	3,431,074
Actions et obligations de chemins de fer.......	19,026,475
TOTAL en 1864............	261,361,969

Dettes ne portant pas d'intérêts.

Papier-monnaie	15,842,347
Dettes provinciales (droits non réclamés, etc.)	473,435
TOTAL en 1864	16,316,082
TOTAL général d'après le budget de 1864 (non compris le capital de 4,253,259 th. de rentes)	277,678,051
Dépenses de la dette en 1864	15,606,850

dont pour le service des intérêts, 10,490,617; pour l'amortissement, 4,617,087; pour d'autres dépenses (y compris les rentes) 499,146 th.

Armée.

	Pied de paix.	Pied de guerre
Armée de campagne	191,033 h.	356,532 h.
Troupes de dépôt	»	123,923
Troupes de garnison	8,265	153,966
Ensemble (sous-offic. et soldats)	199,298 h.	634,421 h.

Officiers : 8,000 (pied de paix) à 10,000 h. L'*Annuaire militaire de Prusse* énumère encore divers corps qui portent, pour le pied de guerre (le 2e ban de la landwehr compris pour 95,000 h.), le total de l'effectif de l'armée à 743,294 h.

Marine en 1864.

	Canons.	Total des canons.
Vapeurs à hélice :		
2 corvettes	28	56
8 chaloupes canonn., grande dimension	3	24
15 — — petite dimension	2	30
1 yacht	»	»
Vapeurs à roues :		
1 corvette	17	17
2 vapeurs avisos	2 et 4	6
2 — remorqueurs	»	»
29 vapeurs armés de		133

Navires à voiles.	Canons.
3 frégates de 48, 38, 26.	112
3 bricks, dont 2 de 17 et un de 6	40
2 petits bâtiments	»
8 bâtim. à voiles avec	152

Flottille à rames.	Canons.
36 chaloupes canonn.	72
4 yoles	4
40 TOTAL.	76

72 bâtim. armés de 361 canons.

En construction, 2 corvettes à hélice de 20 canons, 2 autres de 17 canons, etc.

Navigation dans les ports prussiens en 1863.

Entrés.	Chargés.		Sur lest.		Total.	
	Nav.	Lasts.	Nav.	Lasts.	Nav.	Lasts.
Sous pav. étrang...	3,424	279,468	2,899	178,584	6,323	458,052
Sous pav. pruss..	4,064	315,606	1,927	145,587	5,990	461,193
Total..........	7,487	595,074	4,826	324,171	12,313	919,245
Sortis.						
Sous pav. étrang...	6,012	423,355	347	42,055	6,359	465,410
Sous pav. pruss..	4,941	385,287	1,037	84,674	5,978	469,961
Total..........	10,953	808,642	1,384	126,729	12,337	935,371
		Dont vapeurs : entrés.....			1,500	186,799
		sortis......			1,532	187,530

Mouvement de la marine marchande prussienne 1863.

	Chargés.		Sur lest.	
Direction.	Navires.	Lasts.	Navires.	Lasts.
D'un port étrang. à l'autre.	1,235	227,962	965	169,740
De la Prusse vers les pays étrangers............	1,572	241,467	67	8,964
Des pays étrangers vers la Prusse................	1,254	179,224	318	60,057

Effectif de la marine marchande à la fin de 1863. — Navires de long cours et de cabotage, 1,649, jaugeant 187,130 lasts.

On comptait en 1861 : 69, en 1862, 55; en 1863, 58 vapeurs.

Les équipages se montaient en 1861 à 12,000 h.

Postes en 1863.

Nombre de bureaux........................	2,360
— de milles géograph. parcourus par la malle-poste....................	4,788,091
— de milles géograph. parcourus par la poste sur les chemins de fer......	2,418,964
— de lettres ordin. ou recommandées, ou avec des échantillons, des journaux et autres imprimés.........	157,796,925
— de paquets sans déclaration de valeur.	16,179,410
— de lettres et de paquets contenant	

des valeurs	13,072,798
Valeur de tous les objets envoyés par la poste, en thalers de 3 fr. 75	1,517,656,431
Nombre de voyageurs des messageries royales	3,518,300
— des employés de la poste (non-compris les postillons et les maîtres de poste aux chevaux)	17,613
— de postillons	4,434
— de facteurs des campagnes	4,926
— de chevaux de poste	12,528
— de voitures, traîneaux de poste	10,079
Dépense de l'État pour l'entretien de la poste aux chevaux (thalers)	3,871,755
Nombre des lettres expédiées à Berlin	9,864,275
— de boîtes de poste	202
— de facteurs	265
Total des recettes de la poste, en thalers	12,821,826
— des dépenses — —	10,812,733

Télégraphie en 1863.

Nombre de stations télégraphiques	297
— de dépêches télégraphiques parties	877,583
— de toutes les dépêches qui ont transité	1,228,246
Longueur des lignes en milles géographiques	1,482
Longueur de fils	4,303
Nombre des employés	869
Recettes de l'administration télégraph., en thalers	1,039,961
Dépenses	917,710

Mines et usines en 1863.

		Valeur en thalers à 3 f. 75.	Nombre des ouvr. occupés dans les mines.
Houille en tonneaux	71,724,154	23,361,065	71,592
Anthracite... id....	26,686,962	3,646,824	11,715
Fer......... id....	2,815,674	2,076,444	11,548
Zinc en quintaux	5,700,477	1,681,642	10,060
Plomb....... id....	1,113,403	2,728,445	10,627
Cuivre...... id....	2,569,679	875,045	5,082
Autes minéraux....	1,000,534	317,753	2,126
Total de la valeur en thal. à 3 f. 75.		34,687,218	122,750
Recette totale des mines en 1863....		13,419,077 thalers.	
Dépense..........		10,282,842	

Récolte des céréales en Prusse.

Le résultat de la récolte des principales céréales et : cines a été inférieur en 1864 à celui de l'année pré dente. Ainsi le froment a produit 8 p. 100 de moins; seigle, 9 p. 100, les pois, 10 p. 100, et les pommes terre, 14 p. 100 de moins. Le rendement a été supérie pour l'orge, de 3 p. 100, pour l'avoine, de 8 p. 100, pc les betteraves, de 9 p. 100.

En comparant ces résultats avec la moyenne des 10 d nières années, nous constatons qu'en 1864, la moyenne cennale a été dépassée; le froment a été de 4 p. 100; seigle, de 5 p. 100, l'orge et l'avoine, de 9 p. 100, pommes de terre, de 3 p. 100. Les pois ont produit l quivalent de la moyenne des 10 dernières années.

Le produit de la paille correspond à peu près à celui c graines; la récolte du foin a souffert du mauvais tem et en somme la plus grande partie du pays n'a eu que 2 tiers d'une récolte moyenne.

En supposant que la récolte moyenne soit égale à 1, l récoltes des dix années en question sont représentées p les chiffres qui suivent :

Années.	Froment.	Seigle.	Orge.	Avoine.	Pois.	Pomm. terre.
1855....	0,61	0,66	0,95	0,98	0,67	0,61
1856....	0,94	1,00	1,00	1,04	1,05	0,8
1857....	1,02	1,01	0,73	0,61	0,44	0,9
1858....	0,73	0,83	0,65	0,62	0,37	0,90
1859....	0,89	0,77	0,70	0,83	0,72	0,81
1860....	0,97	0,99	0,92	1,05	0,89	0,58
1861....	0,95	0,80	0,93	0,99	0,86	0,66
1862....	0,89	0,88	0,98	1,09	0,99	0,8
1863....	1,01	1,03	0,94	0,93	0,86	0,9
1864....	0,93	0,94	0,97	1,01	0,76	0,8
Moyenne des 10 ann.	0,89	0,89	0,88	0,92	0,76	0,71

Voici maintenant, pour l'année 1864, les résultats da les diverses provinces du royaume :

	Froment.	Seigle.	Orge.	Avoine.	Pois.	Pom. de terre.	Sarra
Prusse..............	0,82	0,96	0,93	0,98	0,64	0,61	0,7
Posen...............	0,86	0,92	0,90	0,93	0,52	1,04	1,0
Pomeranie..........	0,99	0,94	0,95	1,01	0,84	0,76	0,6

Brandenbourg	0,94	0,94	1,06	0,99	0,82	1,04	0,81
Silésie	0,86	0,97	0,93	0,96	0,56	0,92	0,77
Saxe	1,02	1,00	1,04	1,07	0,87	0,96	0,87
Westphalie	0,90	0,46	1,01	1,09	0,92	0,70	0,74
Province Rhénane	0,93	0,96	0,95	1,04	0,81	0,82	0,78
Hohenzollern	1,01	0,84	0,95	1,01	0,84	0,51	1,00
Moyenne de tout le royaume	0,98	0,94	0,97	1,01	0,76	0,82	0,82

Brasseries. — Statistique des brasseries de la Prusse et des pays du Zollverein qui partagent avec elle le droit différentiel, savoir : Brunswick, Thuringe, Nassau, royaume de Saxe, Francfort, Luxembourg.

Il y avait en 1863 :

1. Brasseries industrielles, soumises à l'impôt des patentes : dans les villes, 4,200, dont en Prusse seulement, 3,697; à la campagne, 5,631, dont en Prusse, 3,759.

2. Brasseries non industrielles (la bière est consommée par le producteur), ne payant pas patente : dans les villes, 43, dont en Prusse, 35; à la campagne, 3,159, dont en Prusse, 2,700.

3. Autorisations exemptes de droits pour la préparation de boissons, 12,755, dont en Prusse, 12,752.

4. Fabriques de vinaigre, dans les villes, 52, à la campagne, 42.

Danzig (1).

Mouvement commercial en 1861. — Les renseignements recueillis dans le pays constatent la prospérité croissante de ce port. Dès 1860, le nombre des navires expédiés sous charge à la sortie, avait atteint le chiffre de 2,532. En 1861, leur nombre s'est élevé à 2,649, dont les chargements comprenaient :

Céréales diverses et graines oléagineuses (8,391,080 hectol.)	70,475,540 fr.
Bois du Nord	24,444,960
Marchandises diverses	5,899,270
TOTAL	100,819,770 fr.
Valeurs de l'année précédente	80,964,900
Différence en plus pour 1861	19,854,870

(1) Nous rétablissons l'orthographe exacte. On avait intercalé jadis le *t*, dans l'espoir que cette lettre indiquerait aux Français qu'il faut prononcer Danne-tzig ou Dann'tzig, mais puisqu'on continue de dire Dan-zig, nous supprimons la lettre inutile.

Ce n'est pas seulement à des causes momentanées, ni à de plus abondantes récoltes, pendant ces dernières années, qu'il faut attribuer cet accroissement de commerce, mais bien aux nouvelles voies de communication, aux chemins de fer, et aux améliorations des routes et canaux qui, reliant aujourd'hui les diverses contrées, ont permis d'établir des rapports plus fréquents pour l'échange de leurs produits. Ainsi l'ouverture du canal du haut pays (*Oberlændisch*) a fait que, dans le courant de 1861, plus de 150,000 hectolitres de grains, provenant des districts de l'Oder oriental et du cercle de *Deutsch-Eylau*, qui jusqu'alors ne pouvaient s'écouler, ont pu être dirigés sur Elbing, et de là, pour moitié, prendre la route de Danzig. La ligne de fer de Thorn-Lowicz, qui, suivant toute probabilité, sera terminée en 1862, mettra aussi Danzig en communication directe avec Varsovie. Le commerce de la première de ces villes est fondé à croire qu'il pourra ainsi triompher de la concurrence que lui font les ports de Hambourg et de Brême, dont les transports pour la Pologne seront toujours obligés à subir un long détour par Berlin et Breslau. En outre, l'achèvement de la ligne de Varsovie à Pétersbourg contribuera au développement du commerce de Danzig, en attirant dans son ressort une partie de la Russie occidentale. (*Ann. du C. ext.*)

Les tableaux ci-après font connaître le mouvement progressif, depuis dix années, du commerce des céréales dans le port de Danzig.

Arrivages à Danzig.

ANNÉES.	FROMENT. hectol.	SEIGLE. hectol.	ORGE. hectol.	AVOINE. hectol.
1852	735,840	121,050	28,350	30,780
1853	1,150,920	144,570	46,140	32,400
1854	795,840	144,000	30,000	45,780
1855	550,140	141,180	36,930	21,930
1856	433,710	172,890	45,510	51,000
1857	852,210	513,750	386,430	36,330
1858	1,179,150	646,860	112,590	48,450
1859	873,210	711,600	131,040	55,650
1860	1,506,990	891,600	182,130	134,790
Existences à la fin de 1860	145,200	27,690	22,560	3,180

[redacted]

Arrivages en 1861				
De Pologne et de Russie	1,159,410	329,310	1,800	1,050
De l'intérieur par barques	534,060	274,140	62,400	48,840
— par chemin de fer.	297,330	181,590	89,760	12,660
— sur essieux, environ	75,000	105,000	31,500	24,000
Totaux	2,211,000	914,730	208,260	89,730
Réexpédié par mer.				
1852	795,600	65,940	3,750	»
1853	1,455,600	51,060	12,390	»
1854	675,300	56,430	540	»
1855	488,820	50,940	800	»
1856	329,010	34,860	11,760	6,990
1857	1,011,090	398,070	76,110	26,130
1858	933,960	616,490	88,840	30,630
1859	958,260	654,150	84,000	5,730
1860	1,601,640	853,800	142,170	114,570
1861	2,027,010	783,960	144,240	48,300

Kœnigsberg.

Mouvement commercial en 1861. — Le mouvement général de la navigation du port de Kœnigsberg avec tous pays, y compris le cabotage, a présenté, cette année, les résultats suivants, entrée et sortie réunies :

Pays de provenance et de destination.	Navires.	Tonneaux.
Prusse	698	60,430
Autres ports d'Allemagne	369	36,252
Russie	47	43,008
Suède et Norwége	694	60,024
Danemark (Schleswig-Holstein)	709	53,014
Grande-Bretagne	852	180,344
Hollande	367	61,358
Belgique	74	10,506
France	120	25,370
Italie	1	254
Totaux en 1861	3,931	500,560
— en 1860	4,084	450,604

Ces chiffres, comparés avec ceux de l'année précédente, accusent une diminution de 153 navires dans le nombre

total de ceux-ci, tandis que leur jauge offre un accroissement de 49,956 tonneaux. La part du pavillon prussien, qui figure pour 1,133 navires et 103,124 tonneaux dans l'ensemble du mouvement de 1861, a subi au contraire une légère décroissance de 4,448 tonneaux.

La valeur totale des importations du port de Kœnigsberg s'est réduite, de 75,806,000 francs en 1860 à 52,930,000 en 1861, soit de près du tiers.

Mémel.

Mouvement commercial en 1861. — Ce port, loin d'avoir à se féliciter, comme Danzig, des opérations de son commerce et de sa navigation, a vu, en 1861, l'un et l'autre décroître dans une assez sensible proportion, par suite de la concurrence de Kœnigsberg.

Les navires entrés à Mémel, en 1860, avaient été au nombre de........	976 jaug.	241,104 ton.
En 1861, ils n'ont été que de.......	864	217,536
Différence en moins..........	112	23,560
On y avait compté à la sortie, en 1860............................	986	246,140
Ce chiffre s'est réduit, en 1861, à....	843	209,940
Différence en moins..........	143	36,200

Les importations qui avaient été en 1860, d'une valeur de...........................	29,865,280 fr.
Se sont abaissées, en 1861, à..............	21,832,800
Différence en moins.................	8,032,480
Les exportations de 1860 étaient de	32,041,540
Elles sont tombées en 1861, à.............	27,204,900
Différence en moins.................	4,836,640

Stettin.

Mouvement commercial en 1861. — L'extension qu'a prise, en 1861, le commerce de Stettin, n'a pas de précédent dans les années antérieures : la valeur officiellement constatée des importations a dépassé 45 millions 1/2 de thalers (1) (près de 171 millions de francs), au lieu de 26 millions 1/2 de thalers (99 millions 1/2 de francs) en 1860.

(1) Le thaler de Prusse = 3 fr. 75 c

D'autre part, les exportations excèdent 29 millions de thalers (109 millions de francs), au lieu de 22 millions 1/3 de thalers (84 millions 1/2 de francs) en 1860. Les entrées et les sorties réunies forment un total de près de 75 millions thalers (280 millions de francs), soit un excédant de 26 millions de thalers (environ 97 millions 1/2 de francs) sur 1860.

Il ne faudrait pas conclure de ces chiffres à de trop grands bénéfices pour le commerce local, la majeure partie des marchandises n'ayant fait que transiter en commission sur la place. Cet accroissement d'affaires résulte d'ailleurs de circonstances accidentelles. Mais il est clair qu'il n'a pas été sans profits pour Stettin, qui voit les avantages de sa position géographique atténués pourtant par des charges excessives sur la navigation.

Les relevés officiels de la douane de Stettin résument ainsi ses opérations en poids et valeur :

	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
ANNÉES.	POIDS en quintaux de 50 kilogr.	VALEUR en thalers de Prusse.	POIDS en quintaux de 50 kilogr.	VALEUR en thalers de Prusse.
1855..	4,676,254	17,366,225	899,467	6,946,458
1856..	6,331,375	24,017,110	1,363,880	11,397,985
1857..	7,252,329	28,057,576	4,334,869	18,149,675
1858..	5,452,850	24,458,761	1,524,073	13,333,077
1859..	4,992,329	21,568,079	1,836,615	15,503,533
1860..	4,674,228	26,478,178	3,401,517	22,375,467
1861..	6,921,923	45,673,597	4,834,205	29,174,397

Les expéditions de céréales des divers ports de la Baltique ont représenté en 1861 une quantité totale de plus de 400,000 wispels ou 5,333,000 hectolitres, dont la valeur peut être estimée à 30 millions de thalers, soit 112 millions 1/2 de francs. L'agriculture de la Prusse, dont les progrès sont connus, a dû retirer d'immenses profits d'un pareil mouvement d'exportation, dans lequel elle figure pour la plus large part; toutefois, les prix élevés de vente ont permis au commerce prussien d'y ajouter un surcroît qui a été fourni notamment pour le froment, par les greniers de la Pologne, de la Hongrie, de la Galicie et de la

Moravie, provinces où l'état de la culture s'améliore également.

Navigation. — Le tableau suivant présente l'ensemble des résultats de la navigation de Stettin depuis 1855.

ANNÉES.	ENTRÉE.		SORTIE.	
	Bâtim.	Lasts.	Bâtim.	Lasts.
1855................	2,503	210,087	2,395	199,568
1856................	3,149	277,382	3,328	281,643
1857................	3,207	125,492	3,328	319,207
1858................	3,174	288,965	3,126	296,958
1859................	3,191	272,627	3,133	270,922
1860................	2,975	259,161	3,194	284,351
1861................	3,117	293,910	3,179	284,996

Dans l'examen comparatif du nombre de lasts, il faut prendre en considération que depuis le 1er juillet 1858, époque à laquelle le last normal de 4,000 livres de Prusse, ancien poids, a été remplacé par le poids décimal ou douanier de 2,000 kilogrammes, les lasts présentent, comparativement aux chiffres des années antérieures, une différence d'environ 7 p. 100 en plus.

Ouverture de la navigation. — Voici les dates officielles d'ouverture de la navigation, pour les vingt dernières années.

1842.....	12 mars.	1852..........	15 mars.
1843.....	Non interrompue par les glaces.	1853..........	21 avril.
		1854..........	11 mars.
1844.....	7 avril.	1855..........	13 avril.
1845.....	17 —	1856..........	6 mars.
1846.....	25 février.	1857..........	18 —
1847.....	24 mars.	1858..........	1er avril.
1848.....	17 —	1859..........	18 février.
1849.....	12 février.	1860..........	30 mars.
1850.....	7 mars.	1861..........	12 —
1851.....	18 —	1862..........	29 mars.

RUSSIE (EMPIRE DE).

Superficie et population.

DÉSIGNATION	Milles. carrés géogr.	Population.
Russie d'Europe....................	90,135	59,330,752
Caucase.........................	8,034	4,308,520
Sibérie.........................	262,746	4,230,988

Royaume de Pologne................	2,258	4,764,446
Grand-duché de Finlande...........	6,870	1,636,549
Total.................	370,042	74,271,205

Le mille carré géogr. est égal à 54.8 kil. c.

Population de la Russie d'Europe selon les cultes.

Grecs orthodox.	49,809,891	Protestants......	1,952,117
Schismatiques..	759,880	Israélites.......	1,425,784
Cathol. armén..	33,304	Mahométans.....	2,321,679
Cathol. romains.	2,800,228	Païens..........	197,373

La population gréco-russe totale (Europe et Asie) s'est élevée aux chiffres suivants, à diverses époques (d'après M. Schnitzler). 1796, 29,000,000; 1811, 33,000,000; 1816, 37,000,000; 1835, 45,000,000; 1851, 55,000,000.

Capitale: Saint-Pétersbourg, 539,475 hab.

Villes principales en 1862-1863.

Moscou...........	351,628	Astrakhan..........	45,159
Odessa..........	118,970	Nicolajef...........	43,791
Kichéneff.........	91,533	Nijni-Novgorod.....	41,543
Riga..............	77,468	Voronége...........	41,500
Kieff..............	70,590	Khersson...........	38,832
Vilna..............	69,464	Jitomir.............	38,293
Kasan.............	63,084	Tiflis (1858)........	37,930
Saratoff...........	62,923	Tamboff............	36,029
Toula.............	58,268	Kolouga............	34,669
Berditcheff........	53,522	Orel................	34,656
Kharkoff..........	52,056	Samara.............	34,131
Cronstadt.........	48,413	Jaroslaw...........	27,741

FINANCES.

Budget de l'exercice 1864.

Recettes brutes,

		Roubles-argent.
Impôts directs.	Capitation...................	35,767,433
—	Patente de commerce.	9,632,000
Impôts indirects.	Boissons.................	127,805,158
—	Sels.....................	9,838,975
—	Tabacs..................	4,012,204
—	Sucre de betteraves.......	579,000
—	Douanes...............	35,671,800
—	Timbre..................	5,497,300
—	Enregistrement..........	2,533,800

Impôts indirects.	Divers	5,28
Droits régaliens.	Mines	2,50
—	Monnayage	2,50
—	Postes	7,70
—	Télégraphe	1,96
Biens de l'État.	Domaines, Mines (y compris le chemin de fer Nicolas, pour 9,580,392)	53,23
Recettes diverses		38,25
Revenu de la Transcaucasie		3,45
TOTAL des recettes brutes		346,24
Frais de perception		37,99
Recettes nettes		308,24
Recettes d'ordre		8,36
Ressources extraordinaires.	Bons du Trésor	18,00
Sur le produit de l'emprunt anglo-hollandais		28,48
TOTAL des ressources extraordinaires		46,48

Dépenses.

Dépenses ordinaires.	Roubles-i
Service de la dette publique	59,63
Institutions supérieures	1,20
Saint synode et clergé orthodoxe	5,34
Ministère de la maison de l'empereur	7,75
— des affaires étrangères	2,09
— de la guerre	119,95
— de la marine	21,68
— des finances	58,44
— des domaines de l'empire	9,11
Comité ordonnateur des colonies du midi	17
Ministère de l'intérieur	12,12
— de l'instruction publique	6,24
Direction générale des travaux publics	25,16
— — des postes	11,37
Ministère de la justice	6,48
Contrôle général de l'empire	32
Direction générale des haras	59
Administration des provinces transcaucasiennes	3,61
TOTAL des dépenses ordinaires	351,34
Non-valeurs	4,00
	355,34
Dépenses d'ordre	8,36

Dépenses militaires extraordinaires

Ministère de la guerre	32,484,697
— de la marine	37,380,975
TOTAL	401,094,798

Dette en 1863.

	Roubles-argent.
Dettes à terme (11 emprunts)	52,600,000
Dettes perpétuelles (6 emprunts) étrangères	166,777,400
Emprunts (54) aux institutions de crédit	148,258,878
Liquidation de 32 petites dettes remboursables	3,241,652
Emprunts de trésorerie (5)	5,072,492
Billets métalliques (4 p. 100) de la Banque	47,640,000
Bons du Trésor 4.32 p. 100	138,000,000
Dette perpétuelle 6 p. 100 amortissable	49,957,414
Dette 4 p. 100 provenant de la conversion des dépôts	147,500,976
TOTAL	759,045,512
Papier-monnaie. Billets de crédit	685,100,587
Bons du Trésor	189,000,000

De ce passif doit être défalquée une somme de 20 millions 580,109 roubles de prêts de rachat faits aux anciens serfs et remboursable, et une somme diversement évaluée d'autres prêts faits par le gouvernement.

Commerce en 1861.

(Valeur en milliers de roubles-argent).

Provenance et destination.	Exportation.	Importation.
Ports de la mer Baltique	72,965,240	76,996,879
— de la mer Blanche	7,026,058	538,959
— méridionaux	54,350,778	14,223,968
Frontière occidentale de l'empire	25,627,961	33,473,362
Finlande	7,150,934	2,762,120
Provinces transcaucasiennes	2,971,601	5,873,966
Astrakhan	430,410	932,539
Frontières d'Orenbourg et de Sibérie	5,515,337	9,387,869
TOTAL	176,038,319	144,189,662

Voy. les détails à l'*Annuaire* précédent.

Or et argent (en lingots et monnayé). Il en a été exporté en 1862 pour 39,297,968 roubles-argent, et importé pour 5,016,393 roubles-argent.

Navigation en 1862.

Ports.	Entrés.	Sortis.
De la mer Baltique.......	4,504 nav.	4,470 nav.
De la mer Blanche.......	807	830
Du Sud.................	4,780	4,800
TOTAL...........	10,091 nav.	10,100 nav.
Jaugeant................	954,664 tonn.	930,542 tonn.
Dont chargés............	5,614 nav.	8,699 nav.

Mouvement du port de Cronstadt. — Il résulte des rapports officiels du département de la marine et du commerce que le mouvement des ports de Cronstadt et de Saint-Pétersbourg a été moins considérable en 1864 qu'en 1863; il était entré dans ces ports, pendant la période correspondante de cette dernière année, 2,272 navires, tandis qu'en 1864 le chiffre des entrées ne s'est élevé qu'à 1,911. On attribue cette diminution à la guerre dano-allemande.

Universités. — Au 20 novembre 1863, les six universités de la Russie comptaient ensemble 4,059 étudiants, et 4,901 en y ajoutant les auditeurs libres. Ce nombre se divise ainsi entre les universités : Saint-Pétersbonrg, 672; Moscou, 1,892; Wladimir, 647; Kasan, 413; Charkow, 703, et Dorpat, 368. En proportion de la population, Dorpat compte le plus d'étudiants, et Kasan le moins. Chaque étudiant coûte à l'État plus de 200 roubles, somme qui sera portée au double après la réorganisation pendante des universités.

Postes. — Les bureaux de poste de l'empire de Russie ont expédié, en 1862, un total de 40,479,377 lettres, dont 4,475,000 environ à Saint-Pétersbourg. Dans la même année, les expéditions des bureaux de poste à Londres ont représenté un total de 151,619,000 lettres. (*Correspondance russe.*)

Armée active.	1863.	1864.
Infanterie........................	364,422 h.	694,511 h.
Cavalerie régulière,...............	38,306	49,183
Artillerie.........................	41,731	48,773
Sapeurs.........................	13,413	16,203
TOTAUX...............	457,875 h.	808,670 h.

[redacted]

Armée active locale.		
Bataillons de ligne................	80,455	74,561
Troupes de garnison en régiments..	80,455	23,470
— — en bataillons..	19,830	29,892
Totaux..............	100,285 h.	127,925 h.
Troupes non incorporées.		
Réserves de toutes armes, etc.....	254,036	199,380
Totaux généraux......	812,196 h.	1,135,975 h.
Troupes irrégulières..............	177,460 h.	

Marine impériale en 1864. — *Vapeurs.* — 9 vaisseaux, 20 frégates, 22 corvettes, 12 clippers, 1 batterie flottante cuirassée, 1 chaloupe cuirassée, 79 chaloupes canonnières, 25 schooners, 9 bâtiments de transports, 70 petits vapeurs à aubes, d'une force de 37,007 chevaux et portant 2,387 canons.

Navires à voiles. — 9 vaisseaux, 5 frégates, 3 corvettes, 3 bricks, 13 schooners, 2 canonnières, 2 tenders, 13 vaisseaux de transport, 12 yachts, le tout avec 1,304 canons.

De plus, trois docks flottants et environ 300 navires pour le service des ports, etc.

Personnel de la flotte.

Amiraux et généraux................................	95
Officiers d'état-major et subalternes................	2,345
Fonctionnaires civils..............................	966
Soldats et matelots................................	55,216
Gardes-marine et conducteurs......................	169

POLOGNE.

Superficie : 2,257 milles carrés ou 125,683 kil. c.; population (1860) : 4,850,466 hab.

Capitale ; Varsovie (1861), 162,777 hab.

D'après les cultes, la population se répartissait ainsi, en 1859 : grecs-orthodoxes, 4,856; catholiques, 3,657,140; grecs-unis, 215,967; luthériens, 274,707; réformés, 4,189; mennonites, 1,581; frères moraves, 1,451; israélites, 599,875, etc.

FINANCES. — *Budget de l'exercice* 1861-1862.

Recettes.		Rouble
Impôt foncier		2,598,0
— des maisons		1,740,0
— des domestiques		50,0
— indirects		6,900,0
Savoir : Sel (monopole)	2,251,000	
Tabac	675,000	
Sucre	120,000	
Loterie	122,000	
Timbre	454,000	
Licence	180,000	
Alcool	800,000	
Taxe d'abattage (Juifs)	400,000	
Octroi	1,760,000	
Poste	138,000	
Subvention du trésor impérial		3,557,0
Domaines		1,465,0
Forêts		495,0
Divers		3,590,4
TOTAL		20,305,4

Dépenses.	Rouble
Intérêt de la dette	3,434,0
Versement au trésor impérial	3,130,0
Armée	1,911,2
Instruction publique	933,5
Justice et police	1,394,8
Mines	1,331,0
Postes	482,5
Conseil d'État	364,6
Perception des impôts	1,040,2
Administration intérieure	484,1
— financière	326,1
Régie des domaines	163,8
Pensions	671,8
Régie des sels	1,953,4
Culte et bienfaisance	546,4
Services spéciaux	530,0
Divers	2,676,3
TOTAL	20,395,4

Agriculture.

Terre labourable	6,000,000 he
Forêts	5,000,000

Prairies	1,200,000
Routes, etc.	400,000

Commerce extérieur en 1859 (roubles-argent).

	Importation.	Exportation.	Total.
Avec la Prusse	13,567,265	11,125,652	24,692,917
Avec l'Autriche	3,564,916	3,315,979	6,880,895
		TOTAL	31,573,812

FINLANDE.

Superficie : 6,870 m. c. ou 376,476 kil. carrés; population (1860) : 1,745,897 hab.

Capitale : Helsingfors, 21,698 hab. — Abo, 16,870.

FINANCES. — *Budget de* 1864 (en marcs ou francs).

Recettes.

Impôt foncier	2,551,200
— des manufactures	99,000
Capitation	1,252,700
Impôts indirects (douanes, timbre, eau-de-vie)	7,776,578
Revenus casuels	1,346,766
TOTAL	13,026,244

Dépenses.

A défalquer des recettes	87,000
Gouvernement	1,282,682
Administration de la justice	451,364
— militaire	261,697
— civile	3,290,746
Culte, instruction publique	1,613,077
Dépenses extraordinaires	2,097,058
Fondations charitables, etc	1,196,418
Agriculture, commerce	1,924,595
Dotations, pensions	707,668
TOTAL	12,912,305

Excédant des recettes, 113,939 marcs-argent.

Budget militaire de 1864.

Dépenses.

A défalquer des recettes, non-valeurs	10,400
État militaire, dotations, pensions, etc	2,652,345
TOTAL des dépenses	2,662,745
TOTAL des recettes	2,663,440
Excédant des recettes	695

Les prêtres, les soldats de la milice et quelque naires civils reçoivent leurs appointements, soit munes, soit des terres domaniales (bostàllen à cet usage. Ces dépenses ne sont point porté get.

Dette publique (1864).

Dette contractée en Russie pour la construction de canaux et de chemins de fer, roubles..........	
Créance à la maison de Rothschild, thal. de Prusse.	
Reliquat de la caisse du fonds d'amortissement, marcs..................................	
A déduire : le montant des obligations de la dette intérieure................................	-
Reste..............	

Armée. — La marine a 793 pilotes, employ stations et 8 phares.

Commerce et navigation en 1863 (roubles-a

	Importation de	Exp
Russie......................	6,741,078	3
Suède et Norwége...........	1,064,583	
Autres pays..................	6,134,837	5
TOTAL.........	13,940,498	9

Marine marchande en 1863. — 435 bâtiment et 31 vapeurs jaugeant ensemble 60,851 lasts de et montés par 5,692 hommes ; 1,093 bâtim. jau de 5 lasts, d'une capacité collective de 39,674 la tés par 3,260 h.; en tout 1,557 navires d'une c près de 100,525 lasts (sans compter la capaci peurs), desservis par 8,952 hommes.

SANDWICH (ILES, OU ROYAUME DE HA

Superficie des îles. — Havaï, 187.06 ; Ma Kauai, 24.69 ; Ooahu, 24.69 ; Molakai, 7.99 ; Ra Nihau, 3.29 ; Kadulaw, 2.82. Total : 283.74 m. ou 15,549 kil. carrés. (Les petites îles inhabitées bre de 14, sont comprises dans ces chiffres).

Population en 1861. — 69,800 hab., dont 67 *gènes* (35,379 hommes, 31,705 femmes), et 2,7 *gers.*

Depuis 1778, date de la découverte de ces îles par Cook, leur population a sans cesse été en diminuant. Le chiffre en était alors d'au moins 200,000 hab. En 1823, M. Ellis en trouvait moins de 150,000, dont 85,000 dans la grande île de Havaï. Les constatations des recensements postérieurs ont été encore moins considérables : en 1832, 130,313 ; en 1836, 108,579 ; en 1849, 84,163 ; en 1853, 71,019 ; en 1860, 67,979 hab.

Finances. — Période financière du 1er avril 1858 au 31 mars 1860. Recettes : 656,216 dollars (dont 213,209 proviennent des douanes, 108,842 des impôts de l'intérieur, 100,831 de la vente des domaines de l'État). Dépenses : 643,088 dollars (dont pour la liste civile, 52,326 dollars ; pour la presse gouvernementale, 20,000 doll.; pour l'instruction, 23,743 doll.; les tribunaux, 90,928 doll.; les travaux publics, 131,821 doll.: l'armée, 45,495 doll.

Un budget plus récent est résumé ainsi par le journal la *Finance*, mais sans indiquer la date de l'exercice :

Recettes..............................	3,443,305 fr.
Dépenses..............................	3,330,305

Dette publique au 1er avril 1860. — 108,777 doll., portant en majeure partie intérêt à 12 p. 100 ; de plus 20,000 dollars pour la construction des canaux.

Commerce en 1862.

Importation..............................	998,239
Exportation..............................	586,541

Mouvement du port d'Honolulu en 1861 *et* 1862. — La navigation de ce port, entrée et sortie réunies, se résume ainsi pour les deux années dont il s'agit :

PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION.	1861.		1862.	
	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.
États-Unis et îles à guano.	119	58,709	124	59,382
Angleterre et ses possess.	46	20,815	72	34,399
Villes anséatiques........	4	1,417	10	3,287
Russie et colonies........	7	2,824	5	2,182
France.... id............	11	2,151	5	1,307
Autres pays..............	11	3,461	9	1,030
Baleiniers...............	127	49,325	76	27,964
TOTAUX..........	325	138,702	301	129,551

Le pavillon hawaïen n'a figuré dans le mouvement de 1862 que pour 30 navires et 4,142 tonneaux. C'est princi-

palement sous pavillon américain ou tiers que l'interco s'effectue. On remarquera la diminution, en 1862 nombre des baleiniers, dont il sera reparlé ci-après.

La difficulté, pour la plupart des bâtiments qui arr d'Europe ou des États de l'Atlantique à San-Francisc se procurer un fret de retour, les force à l'aller cherch Chine et aux Indes. Un certain nombre de ces na touche aux îles Sandwich chaque année et se char bas prix, du peu de fret, à destination de Hong-Kong fournit ce marché. Ce fret consiste surtout en fungus navires en charge pour l'Europe et les États de l'A tique trouvent généralement à Honolulu un plein fr novembre, décembre, janvier et quelquefois en avril; compose de produits de pêche, ces époques coïncidant les périodes de relâche des baleiniers à Honolulu; m a, dans ces dernières années, suivi la marche décrois de la flotte baleinière. D'autres bâtiments vont che dans l'Orégon et la Colombie britannique les bois de truction qui y abondent. Le bas prix de la matière mière ne suffit pas pour rendre ce fret avantageux un long voyage: il couvre seulement une partie de penses nécessaires pour ramener le bâtiment à so d'armement. Quant aux produits du sol de l'Archip ne s'écoulent encore que sur les marchés de la Califor de l'île Vancouver.

Pêche de la baleine. — Le tableau ci-après perm se rendre compte de la rapide décadence où, depuis la pêche de la baleine est tombée dans l'océan Paci qui en était, comme on sait, le quartier général :

Relevé comparatif des quantités d'huile et de fanons p nant de la pêche dans le Nord de l'océan Pacifiq

		Total de la pêche.			MOY. ANN par nav	
Années.	Nav.	Huile de cachalot. barils (1).	Huile de baleine. barils.	Fanons. kil.	Huiles (2). barils.	l
1852	271	(3)	337,124	2,678,868	1,244	

(1) Le baril se compose de 32 gallons américains à 3 litres 38 c. donnant 108 litres 16 c.; il y a lieu toutefois, dans les calculs, de n'a le baril que pour un hectolitre, vu le déchet et coulage admis par les commerciaux de la place.

1853	244	(4)	280,360	1,724,150	1,149	7,066
1854	232	4,276	191,843	1,349,040	845	5,600
1855	221	6,242	225,626	1,221,625	1,021	5,528
1856	170	3,337	135,708	761,825	818	4,481
1857	151	3,079	124,460	785,771	845	5,203
1858	211	1,555	129,240	833,850	619	3,952
1859	192	2,950	102,980	656,350	552	3,419
1860	132	2,099	63,959	419,250	500	3,176
1861	65	2,013	50,575	329,750	809	5,073
1862	31	1,685	28,315	193,750	967	6,250

Observations. — Ce tableau ne comprend que les navires baleiniers ayant effectué leur relâche aux îles Hawaï. Quelques-uns, en petit nombre, ont choisi San-Francisco pour port de ravitaillement, mais ce sont généralement ceux qui ayant eu le plus de succès sur les lieux de pêche peuvent le mieux supporter des dépenses élevées. Leur addition à ce tableau tendrait plutôt à élever qu'à abaisser le chiffre de la moyenne.

Marchandises importées à Honolulu (îles Sandwich), pendant l'année 1862 (francs).

Huile de poisson..	702,953	Médicaments	
Effets d'habillem.	442,017	Fer............	72,613
Tissus de coton..	395,166	Machines........	71,674
Matériel pour navires..........	265,161	Cuivre..........	60,299
Bois de construc.	236,072	Papeterie et librairie........	59,892
Bière...........	165,892	Viandes.........	59,150
Quincaillerie.....	137,682	Épiceries........	59,038
Tissus de laine .	137,475	Tabacs..........	56,514
Sellerie.........	123,290	Sucres..........	43,789
Céréales........	113,991	Poisson salé......	40,309
Tissus de soie....	90,000	Meubles.........	35,617
Boissons alcooliq.	87,207	Vins............	34,545
parfumerie....	76,406	Objets d'agricul-	

(2) La moyenne se réfère à la quantité totale d'huile sans tenir compte de la qualité.

(3 *et* 4) Les données manquent pour cette nature de produits pendant ces deux années. La moyenne de 1862, atteint, à peu de chose près, le même niveau que celle de 1855, une des meilleures années de la pêche baleinière. La moyenne d'huile est plus élevée en 1855, mais la quantité de fanons est plus considérable en 1862, et l'élévation du prix de ce dernier article rétablit l'équilibre entre les deux années, quant aux bénéfices de l'opération.

27

ture..........	32,069	Confiserie.......	15,457
Matériaux de construction.......	27,638	Fromage et beurre	13,901
		Ivoire brut......	13,489
Fruits et légumes secs..........	23,298	Bijouterie........	10,404
		Animaux........	3,625
Combustible.....	22,807	Savons..........	3,094
Plomb...........	21,592	Marchandises diverses........	32,295
Thé.............	20,851		
		TOTAL de 1862.	3,807,131
		TOTAL de 1861.	3,156,850

Les exportations d'Honolulu se sont élevées, en 1862, au chiffre de 2,376,000 francs se répartissant comme suit, eu égard à leur destination :

Californie.............................. ..	1,149,000 fr.
Villes anséatiques........................	425,000
Ile Vancouver...........................	424,000
États-Unis de l'Atlantique................	159,000
Chine...................................	114,000

Parmi les principaux produits qui ont servi de base à l'exportation, figurent les suivants, par rang d'importance :

	Unités.	Quantités.	Valeurs.
Sucre............	kilogr.	1,449,000	1,014,000 fr.
Peaux de bœuf......	nombre.	19,000	287,000
Pulu (1)...........	kilogr.	328,000	230,000
Huile de baleine....	hectol.	2,000	170,000
Café...............	kilogr.	73,000	145,000
Riz................	id.	456,000	137,000
Fungus (2).........	id.	146,000	102,000

SAN-SALVADOR.

Superficie : 41,900 k. c. — Popul., 600,000 h. — Ca San-Salvador, 40,000 hab.

FINANCES.

Recettes en 1861.........................	559,623
Dépenses en 1861.........................	604,847

(1) *Pulu*, sorte de laine végétale à fibres soyeuses, extraite de la fo *arborescente* (*blechnum*).

(2) *Fungus*, champignon sauvage.

[redacted]

Dette publique, 1862. — Bons du Trésor (libranzas) en circulation : 175,245 doll. — La dette extérieure était consolidée jusqu'à 360,000 doll., payables en 4 ans ; on a remboursé sur cette somme, 81,772 doll., en bons du Trésor, compris dans le chiffre indiqué ci-dessus.

Armée. — Milices : 5,000 h.; troupes permanentes : 1,000 h.

Commerce. — En 1861, l'importation s'est montée à 1,319,727, l'exportation à 2,340,778 doll.

Navigation. — En 1861, 20 vapeurs jaugeant 19,168 tonn. et 21 navires à voiles jaugeant ensemble, 5.386 tonn., sont entrés dans les ports de la république.

SAXE (ROYAUME DE).

Superficie, 14,194 kil. carrés. — Population (recensement de 1861), 2,225,240 habitants. — Capitale, Dresde, 128,152 hab.

Autres villes : Leipzig, 78,495 ; Chemnitz, 45,432 ; Zwickau, 20,492 ; Freiberg, 17,488 ; Glauchau, 16,586 ; Plauen, 16,166 ; Mecrane, 13,626 ; Zittau, 13,063 hab.

FINANCES. — *Budget annuel de la période* 1864-1866.

Recettes.	Thalers.
Domaines et autres biens de l'État	1,471,740
Droits régaliens et produits d'établiss. de l'État	3,006,540
Intérêts et capitaux et produits accidentels	1,272,528
Impôts directs ordinaires	2,230,800
Impôts indirects ordinaires	5,110,000
Versement des sommes restant disponible du capital flottant de l'État, lesquelles doivent au besoin être augmentées par des opérations de crédit	2,567,376
TOTAL des recettes annuelles	13,658,984

Dépenses.	Ordinaire.	Transit.
Besoins généraux de l'État	1,188,078	169,648
Ministère général	29,490	2,400
Département de la justice	581,492	9,655
— de l'intérieur	958,512	92,514
— des finances	490,374	47,589
— militaire	2,294,875	10,567
— du culte et de l'instruc-		

tion publique.........	397,670	100
Département de l'extérieur..........	91,445	7
Contingent aux dépenses de la Confédération germanique.............	35,000	
Pensions..........................	596,910	
Travaux publics...................	911,420	2,543
Fonds de réserve..................	100,000	
TOTAL des dépenses annuelles..	13,658,984	

Dette à la fin de 1863.	Thale
Obligations à 3 p. 100, créées en 1830...........	6,137
Bons du Trésor à 4 p. 100, créés en 1847........	8,479
Bons du Trésor à 4 p. 100, créés en 1852, 1855, 1858, 1859 et 1862..........................	38,118
Bons du Trésor à 3 p. 100, créés en 1855.........	4,365
Actions du chemin de fer saxon-silésien.........	3,576
TOTAL............	60,677
A ajouter, dette ancienne......................	15
Bons de la caisse, ne portant pas d'intérêts......	7,000
TOTAL général...........	68,480

Cours des obligations de l'État au 17 sept. 1864 : 2 p. 100
— — — 4 p. 100 1

Industrie des draps. — La fabrication des drap étoffes analogues met en activité près de 5,000 métie autant de machines à fouler, à lainer, à tondre, et em plus de 20,000 ouvriers. Il y a quelques années, la st tique officielle estimait, au minimum, la valeur annuell tous les tissus de laine cardée à 3,879,000 thalers, 14,546,250 francs. Toutefois, en 1855, le docteur Wo mar Seyffarth, commissaire spécial de la Saxe à l'Ex tion universelle de Paris, n'hésita pas, dans le catal spécial des produits du royaume, à évaluer sa produc totale en draps et étoffes foulées pour pantalons, etc., millions du francs par an. Les établissements d'apprêt en assez grand nombre et bien montés, n'ont rien ce dant de spécial dans leurs travaux. L'apprêt est réuni fabriques de draps, ou bien il se fait conjointement av filage.

SAXE-ALTENBOURG (DUCHÉ DE).

Superficie, 1,315 kil. car., population, 137,162 hab. — Capitale : Altenbourg, 17,168 hab.

FINANCES. — *Budget de l'exercice* 1863-1864.

Recettes.	Thalers.
Revenus des domaines et propriétés de l'État.......	312,097
Impôts directs (186,200 thal.), indirects (237,400)...	423,600
Recettes diverses..................................	93,829
TOTAL..................	829,526

Dépenses.

En y comprenant une rente domaniale pour la maison ducale de 158,000 thalers.......................	829,526

A la fin de 1861, les capitaux actifs s'élevaient à 1,206,725 thalers et les capitaux passifs à 980,703 thalers, y compris 432,400 thalers de papier-monnaie en circulation. Excédant de l'actif de 226,022 thalers.

Armée. — Contingent militaire fédéral : 1,473 hommes.

SAXE-COBOURG-GOTHA (DUCHÉ DE).

Territoire et population.

Duché de Cobourg.........	10 » mil. c.	47,014 hab.
Gotha.....................	25,84	112,417
TOTAL..........	35,84 mil. c.	159,431 hab.

soit 5,964 kilom. carrés.

Capitales : Gotha, 16,690 hab.; Cobourg, 10,290 hab.

Finances. — Voici les budgets des deux duchés pour la période financière 1861-1865 (à Cobourg, en florins de 2 fr. 10 c.; à Gotha, en thalers de 3 fr. 75 c) :

Caisse domaniale.

Recettes.	Cobourg.	Gotha.
Domaines et forêts............	146,836 fl.	508,400 th.
Intérêts de créances..........	32,062	44,525
Autres recettes...............	15,510	6,575
TOTAUX..............	194,408	559,500

Dépenses.

Liste civile (*Jahresrente*) du duc	»	100,000
Intérêts et amortissement des dettes	29,795	52,548
Culte et instruction (subventions)	18,774	79,539
Régie des domaines	64,102	209,098
Divers	16,137	44,484
TOTAUX	128,808 fl.	485,669 th.
Excédant des recettes	65,600	73,831

Dans le duché de Cobourg, le duc n'a pas de liste civile proprement dite (somme fixe), mais il a droit à la moitié de l'excédant du produit des domaines, soit 32,800 florins pour la période 1861-1865. Dans le duché de Gotha, outre les 100,000 thalers, le duc a droit à la moitié de l'excédant.

Caisse de l'État.

Recettes.

	Cobourg.	Gotha.
Impôt foncier	54,745 fl.	81,344 th.
— sur le revenu	60,000	85,000
— indirects	215,673	196,943
Intérêts de créances	23,538	49,116
Excédant des domaines	49,937	85,460
Divers	66,107	109,637
TOTAUX	471,000	606,500

Dépenses.

Intérêts et amortissement de la dette	106,750	92,022
Administration générale	101,070	113,424
Intérieur et police	56,922	113,881
Justice, culte, instruction	71,810	108,520
Finances	83,395	75,938
Armée	46,953	61,431
Divers	»	41,284
TOTAUX	466,900	606,500

Les **dettes** s'élèvent, abstraction faite des créances, *pour* **Cobourg,** à 2,100,000 de fl., dont 350,000 fl. de

[redacted]

papier-monnaie; pour Gotha, à 1,798,090 th., dont 400,000 th. de papier-monnaie.

Armée. — Contingent fédéral principal, 1,302 h., réserve 372.

SAXE-MEININGEN (DUCHÉ DE).

Superficie, 2,466 kil. car. — Popul., 172,341. — Cap., Meiningen, 6,921 hab.

FINANCES. — *Budget de la période financière* 1862-1865.

Recettes.		Dépenses.	
Domaines.....fl.	804,575	Domaines.....fl.	758,450
Impôts et autres recettes.......	1,086,592	— de l'État......	1,086,592
			1,845,042
	1,891,167	Excédant......	46,125

Dette au 31 *mars* 1862.

Dette ancienne portant intérêt..............	2,338,988 fl.
Dette nouvelle contractée pour la construction du chemin de fer de la Werra.............	847,686
Dette contractée pour la garantie des intérêts promise au chemin de fer de la Werra.....	173,250
Dette ne portant pas intérêts (bons du Trésor montant de l'émission : 1,049,996 fl.; fonds de garantie : 693,957 fl.). Différence.......	356,039
TOTAL de la dette publique............	3,715,963 fl.

Armée. — Contingent fédéral, 1,726 h.

SAXE-WEIMAR-EISENACH.

Superficie, 3,617 kil. c. — Population, 273,252 hab. Capitale : Weimar, 13,887 hab. — Autres villes : Eisenach, 11,517 hab.: Apolda, 7,732 hab., Jéna, 6,984 hab.

FINANCES. — *Exercice* 1863-65.

Recettes.

	Thalers.
Domaines et biens de l'État....................	615,673
Droits régaliens............................	170,255
Impôt foncier..............................	188,250

— indirect	445,448
— direct sur le revenu	250,700
— sur les chiens	6,400
Divers	2,275
TOTAL	1,658,668

Dépenses.

Liste civile	280,000
Diète	7,000
Affaires fédérales	15,840
Intérêts et amortissement de la dette	239,927
Régie des domaines de l'État	89,835
Frais d'exploitation des mines, etc	2,950
Frais d'administration	611,930
Armée	180,250
Sûreté publique	38,921
Ponts-et-chaussées	20,000
Établissements d'utilité publique	36,943
Culte et instruction publique	121,557
Divers	435
Fonds de réserve	12,000
TOTAL	1,654,558
Excédant annuel	4,110

Dette publique en 1862 : 4 1/2 millions de thalers.

Armée. — Contingent fédéral, 3,685 h.

Instruction. — En 1850, 41,183 enfants ont fréquenté les écoles ; il y avait 592 instituteurs. A la fin de l'année 1863, on comptait 44,203 enfants dans les écoles et 655 instituteurs.

Le nombre des élèves dans les deux lycées, a atteint 336, dans l'école des sciences exactes (Realschule), 130 (contre 96). De plus, on a fondé récemment 4 écoles des sciences exactes.

SCHLESWIG-HOLSTEIN ET LAUENBOURG (DUCHÉS DE).

	Superficie en milles carrés.	Population en 1860.
Schleswig	167	409,907
Holstein	155	544,419
Lauenbourg	19	50,147

(Le mille carré est égal à 54.8 kil. carrés).

Villes principales : Kiel. Population : 17,541 hab.; Altona, 45,524 hab.; Rendsbourg, 10,702; Flensburg, 19,682; Schleswig, 12,197.

Finqnces. — Budgets de 1864 et 1865.

Recettes. — 9,000,750 marcs crt. Nous citons seulement les articles suivants : domaines, 1,076,070, contributions, 1,025,530, impôts, 4,050,000, actif de la caisse de l'État, 25,900, postes, 539,600, télégraphes, 63,500 marcs courants.

Dépenses. — 5,960,000 marcs crt., savoir : apanages, 135,750, gouvernement, 150,062, dépenses de la Confédération germanique, 220,000, justice, 152,280, culte et instruction, 287,900, administration intérieure, 3,996,452, marcs crt, etc. — L'excédant, qui résulte principalement de l'absence d'une liste civile et de dépenses pour la guerre, se monte ainsi à : 3,040,750 marcs crt.

Dette. — 29 millions de rixdalers.

Commerce en 1862.

Schleswig.	Importation..............	9,804,794 rixd.
—	Exportation..............	4,571,681
Holstein..	Importation..............	17,193,564
—	Exportation..............	16,153,904
Enclaves..	Importation..............	420,323
—	Exportation..............	212,147

Production de l'eau-de-vie.

Schleswig.....	4,671,846	Holstein......	3,662,954

NAVIGATION. — *Effectif à la fin de* 1862.

Schleswig...........	1,553 navires,	jaugeant	30,546	lasts.
Holstein.............	1,441 —	—	25,008	—

SUÈDE ET NORWÉGE
(UNION DYNASTIQUE, ROYAUMES DE).

SUÈDE.

Superficie, 439,814 kilom. carrés. — Population (1860), 3,859,728 hab.

D'après le recensement de 1855, on comptait en Suède, 11,742 nobles (avec leurs familles), 15,362 membres du

clergé, 79,441 notables (familles et domestiques), 81,408 habitants des villes, 2,378,267 paysans, 1,866 Israélites, 1,071,246 autres habitants.

Capitale : Stockholm, 112,991 hab.

Autres villes (en 1861) : Gothembourg, 38,504 hab ; Norrkœping, 20,828 hab.; Malmœ, 20,149 hab.; Carlscrona, 15,523 hab.; Gefle, 11,219 hab., Upsala, 8,795 h.; Lund, 8,680 hab.; Calmar, 8,317 hab.; Jœnkœping, 7,729 hab.; Oerebro, 7,742 hab.

FINANCES.

(Période triennale 1864, 1865, 1866).

Recettes annuelles.

Recettes dites ordinaires (produit des domaines et pêches)			Rdr.Rmt. (1) 8,447,350
Recettes dites extraordinaires.		Douanes	14,000,000
—	—	Postes	1,500,000
—	—	Timbres	1,300,000
—	—	Accise et eau-de-vie	8,400,000
		TOTAL	33,647,358

Dépenses annuelles ordinaires.

Liste civile	1,230,000	Intérieur	3,857,265
Justice et prisons	2,180,570	Finances	5,450,075
Affaires étranger.	479,200	Instruction	3,624,516
Armée	2,585,742	Pensions	1,194,682
Marine	3,634,950	TOTAL	31,237,000

Dépenses extraordinaires.

Construct. d'une prison	300,000	Intérieur	2,139,600
Armée	3,114,988	Finances	76,000
Marine	2,748,000	Instruction	913,605
		TOTAL	9,293,193

Cette dépense extraordinaire doit être couverte : 1° par le reliquat de l'exercice périmé; 2° par l'excédant du budget ordinaire; 3° par un impôt sur le revenu rapportant 2,600,000 rixdalers.

Une grande partie de l'armée et de nombreux fonc-

(1) Abréviation de Rikslaler Riksmynt, monnaie dont la valeur est 1 fr.

tionnaires civils reçoivent leurs traitements des produits de certaines terres domaniales qui ne figurent pas au budget.

Dette publique. — De 1819 à 1840, la dette avait été amortie. En 1852, on dut emprunter en Angleterre 450,000 liv. st.: en 1853, 185,000 liv. st. ou 3 millions de marcs furent empruntés à Hambourg. Puis la création de lignes ferrées motiva de nombreux emprunts, et en 1862 la dette s'éleva aux chiffres ci-après :

	Rdr. Rmt.
Dette intérieure de 1858	277,600
Emprunt de chemin de fer de 1858	20,737,333
— de 1860	25,862,133
Dette intérieure de 1861	2,970,000
TOTAL	49,847,066
Actif du fond d'amortissement	1,781,332
Comptoir de la dette publique	7,729,530

Armée suédoise. — L'armée suédoise se compose de trois parties : l'*indelta*, le *värfrade* et le *bevăring*. L'*indelta* et le *värfrade* forment l'armée permanente, le *beväring* la réserve.

L'*indelta* se recrute au moyen d'un prélèvement d'hommes proportionnel au nombre ou à l'importance des propriétés rurales; le *värfrade*, au moyen d'enrôlements volontaires; le *beväring* par la conscription (le service est obligatoire dans le *ban* de 20 à 25 ans).

Indelta : 33,405 hommes, non compris les officiers.

Värfrade : 7,692 hommes.

Beväring : 84,255 hommes. (Ils restent dans leurs foyers).

Milice nationale de l'île de Gothland : 8,574 hommes.

L'armée suédoise, officiers et troupes de toutes armes compris, forme un effectif d'environ 150,000 hommes.

Marine. — Vaisseaux de ligne, 2 à vapeur, 6 à voiles; frégates à hélice, 1 à vapeur, 6 à voiles; corvettes, 3 à vapeur, 5 à voiles; bricks (4), schooners (18), 22 à voiles; chaloupes canonnières, 12 à vapeur, 76 à voiles.

De plus, 6 petits vapeurs, 112 yoles canonnières à ra-

mes, 12 petits transports. — Total : 24 vapeurs, 237 bâtiments à voiles, armés ensemble de 1,215 canons.

Troupes de marine fixes : 7,356 hommes; réserve, 25,914 hommes.

Agriculture. — On évalue la superficie de la terre arable à 364 milles carrés (de 54,8 k. c.), et la superficie des prés à 524 milles carrés. On compte 369,783 chevaux, 1,492,017 bêtes à cornes, 1,314,627 bêtes à laine, 462 mille 533 porcs, 166,269 chèvres, 86,915 rennes.

Industrie. — Production du fer : 1738-47, en moyenne, 1,533,100 quintaux; 1801-10, 1,625,150; 1831-40, 2 millions 520,500; 1860, 4,373,370 quintaux.

Commerce en 1862. — Importation, 98,520,000 rixdalers; exportation, 86,638,000.

(Voy. dans l'*Annuaire* précédent, de plus amples détails sur le commerce de la Suède.)

Navigation en 1863. — Navires chargés.

	ENTRÉES.		SORTIES.		TOTAL.	
Pavillons	Nav.	Lasts.	Nav.	Lasts.	Nav.	Lasts.
Suédois...	2,855	119,927	3,626	166,267	5,481	286,194
Norvégien.	782	49,301	1,490	188,475	2,272	237,776
Étranger..	2,176	110,132	2,040	170,448	4,224	280,580
TOTAL..	5,813	279,360	7,164	525,190	11,977	804,550

Non compris à l'entrée : 437 navires (312 suédois, 125 danois); et à la sortie : 318 navires (199 suédois, 119 danois), dont la capacité en lasts n'était pas connue.

Effectif de la marine marchande.

(Le last de commerce équivalant à 2 tonn. angl.)

En 1861...	3,313	navires,	d'une capacité de	158,426 lasts.
1860...	3,200	—	—	154,342
1859...	3,364	—	—	157,456
1830...	1,841	—	—	72,074

Vapeurs en 1861 : 219 navires d'une force de 8,970 chevaux.

NORWÉGE.

Superficie : 317,800 kil. c. — Popul., 1,490,047 hab.

La population des campagnes était en 1855 de 1 million 292,232 hab., et celle des villes de 197,815 hab.

Capitale : Christiania. — **Population** (avec les faubourgs), 55,125 hab.

Autres villes : Bergen, 25,797; Trondhjem, 16,012; Stavanger, 11,717; Drammen, 9,916, Christiansand, 9,521; Frédérickshall, 7,408 hab.

FINANCES.

Budget annuel pour la période financière de 1863-1866 (commençant au 1er avril).

Recettes.

	Thal. spec. (1)
Douanes	2,850,000
Droit sur l'eau-de-vie et sur la drèche	760,000
Timbre	74,000
Impôts	85,200
Postes et télégraphes	382,000
Mines d'argent	99,000
Revenus des biens-fonds appartenant à l'État	55,000
Intérêts et dividendes de l'*actif* de l'État	860,000
Divers	26,000
En caisse du Trésor	129,000
TOTAL	4,770,000

Dépenses.

	Thal. spec.
Liste civile	99,000
Storthing	84,000
Conseil d'État, bureau ministériel	183,000
Affaires étrangères	113,000
Ministère de la guerre	1,005,000
— de la marine. *a.* Postes	520,000
— — *b.* Marine	522,000
— de la justice	367,000
— du culte	155,000
— de l'intérieur	395,000
— des finances	802,000
Dette publique	461,000
Dépenses imprévues	64,000
TOTAL	4,770,000

Dette publique (fin 1863).

	Thal. spec.
Ancienne dette intérieure (consolidée)	1,677,000
Emprunt de chemin de fer de 1848	955,000

(1) Le *thal. spec.* ou riksdaler spéciès vaut 5 fr. 66.

Emprunt de 1851	855,000
Emprunt de chemin de fer 1858 (3 6/10 millions à 4 1/2 p. 100)	3,213,000
Emprunt de chemin de fer 1863	1,488,000
TOTAL	8,218,000

L'*actif* de l'État était à la fin de 1863 8,500,000 thal. spec., non compris la valeur des chemins de fer et des biens-fonds publics. En outre l'État possède un *fonds pour l'instruction publique* de 4,329,000 thal. spec.

Armée de terre.

Infanterie	20,500	ligne (les offic. compris).	24,000
Cavalerie	1,270		
Artillerie	2,230		
Landwehr			18,900
TOTAL			42,900

Marine. — 4 frégates, dont 2 à hélice; 5 corvettes, dont 3 à hélice; 4 schooners, dont 1 à hélice; 4 bombardes à hélice; 103 chaloupes canonnières; 5 remorqueurs à hélice. Total : 125 navires armés de 406 canons, dont 15 vapeurs.

Commerce.

	Importation.	Exportation.
1859	15,485,385 thal. spec.	9,648,997 thal. spec.
1860	15,597,750	10,742,217
1861	17,530,230	10,277,345
1862	16,220,109	11,448,315
1863	17,834,756	11,386,414

Mouvement de la navigation en 1863.

	NAVIRES norvégiens.		NAVIRES étrangers.		TOTAL.	
Entrées.	Nomb.	Lasts.	Nomb.	Lasts.	Nomb.	Lasts.
Chargés	3,012	123,856	2,378	59,002	5,390	182,858
Sur lest	3,960	294,016	2,744	101,565	6,704	395,581
Ensemble	6,972	417,872	5,122	160,567	12,094	578,439
Sortles.						
Chargés	6,280	333,477	4,728	146,546	11,008	480,023
Sur lest	572	75,115	403	13,630	975	88,745
Ensemble	6,852	408,592	5,131	160,176	11,983	568,768

Effectif de la marine marchande.

Le last de commerce équivaut à 2 tonn. angl.)

ıv. 1862. 5,493 nav. j. 276,077 l. avec 33,953 h. d'éq.
1863. 5,541 283,396 34,817

SUISSE (RÉPUBLIQUE DE).

toire et population. — Superficie d'après le bu-
ıographique fédéral, 41,418 kil. c. Population (fin
',510,494 hab.

hiffres se répartissent comme suit d'après les can-
ır étendue territoriale et le culte des habitants :

ns.	Kilom. carrés.	Population totale.	Catholiques.	Protestants.
....	1,723	266,265	11,256	253,793
....	6,889	467,141	58,319	405,727
....	1,501	130,504	127,867	2,619
....	1,076	14,741	14,705	36
....	908	45,039	44,509	524
le Haut.	475	13,376	13,283	93
le Bas..	290	11,526	11,475	51
....	691	33,363	5,827	27,506
....	239	19,608	18,990	600
....	1,669	105,523	89,970	15,522
....	785	69,263	59,624	9,545
e........	37	40,683	9,746	30,513
ıpagne...	421	51,582	9,751	41,605
se.......	300	35,500	2,478	32,950
ll Rh. Ext.	261	48,431	2,183	46,218
ll Rh.-Int.	159	12,000	11,884	115
ll........	2,019	180,411	110,731	69,492
....	7,185	90,713	39,945	50,760
....	1,405	194,208	88,424	104,167
ie.......	988	90,080	22,019	67,735
....	2,836	116,343	116,233	93
....	3,223	213,157	12,790	199,452
....	5,247	90,792	90,088	693
ɜl........	808	87,369	9,234	77,095
....	283	82,876	42,099	40,069
ı........	41,418	2,510,494	1,023,430	1,476,982

ɔutant aux catholiques et aux protestants 5,886

adhérents de diverses sectes chrétiennes et 4,216 Israélites, on retrouve le chiffre de la population totale.

On compte en Suisse sur 100 ménages, 70 parlant allemand, 23 parlant français, 5 italiens et 2 roman. Dans cinq cantons, Berne, Fribourg, Grisons, Tessin et Valais, plusieurs langues existent simultanément. Dans les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, on ne parle que le français; dans les 14 autres, la langue allemande est seule en usage.

Capitale : Berne, 29,016 hab., autres villes : Genève, 41,415 hab.; Bâle, 37,918 hab.; Lausanne, 20,515 hab.; Zurich, 19,758 hab.; Saint-Gall, 14,532 hab.. Lucerne, 11,522 hab ; Fribourg, 10,454 h.; Neuchâtel, 10,382 hab.

FINANCES. — (*Budget de la Confédération pour 1864*).

Recettes.		**Francs.**
Produits des immeubles (55,365 fr.) et des capitaux (105,500 fr.), total		158,865
Intérêts des capitaux de roulement et des avances.		106,250
Monopoles et administrations :		
Péages (douanes)	7,500,000	
Postes	7,841,000	
Télégraphes	635,000	
Poudres et capsules	1,201,910	17,516,349
Monnaies	27,939	
Ateliers des télégraphes	110,000	
École polytechnique	57,500	
L'administr. des chev. de la régie	143,000	
Recettes et bonifications diverses :		
Chancellerie, 5,500; administration militaire, 15,000; justice, 4,000; total		24,500
Recettes imprévues		335
TOTAL des recettes		17,806,300

Dépenses.		**Francs.**
Intérêts		94,900
Frais généraux d'administration :		
Conseil national	90,000	
Conseil des États	7,200	
Conseil fédéral	61,000	338,100
Chancellerie fédérale	136,900	
Tribunal fédéral	10,000	
Pensions	33,000	

Départements :

Politique	125,000	1,012,100
Intérieur	792,000	
Armée	17,900	
Finances	44,600	
Commerce et douanes	24,500	
Justice et police	14,200	

Administrations spéciales :

Armée	4,302,655	18,001,884
Douanes	3,508,500	
Postes	7,84[illegible],000	
Télégraphes	600,000	
Poudres	1,099,000	
Capsules	64,090	
Monnaies	27,939	
École polytechnique	317,500	
Ateliers des télégraphes	98,000	
Administr. des chev. de la régie	143,000	
Dépenses imprévues		5,516
TOTAL des dépenses		19,556,300
TOTAL des recettes		17,806,300
Excédant		1,750,000
Actif à la fin de 1864		13,359,106

Tableau des recettes et dépenses cantonales.

		Recettes.	Dépenses.
Berne	1861.	5,111,485.39	4,964,555.12
Zurich	1861.	3,174,331.82	3,012,618.25
Vaud	1861.	2,979,165.93	2,903,549.95
Tessin	1861.	2,904,848.75	2,787,523.93
Argovie	1861.	2,041,279.30	2,091,193.05
Genève	1861.	2,041,641.68	3,711,167.99
Fribourg	1861.	1,829,018.81	1,870,325.54
Soleure	1861.	1,686,603.62	1,798,307.28
Saint-Gall	1861.	1,527,057,93	1,632,112.91
Bâle-Ville	1861.	1,239,465.46	1,732,642.87
Neuchâtel	1862.	1,068,377.37	1,074,180.03
Thurgovie	1861.	1,052,408.73	814,866.76
Lucerne	1861.	959,768.76	1,043,887.06
Bâle-Campagne	1861.	830,920.26	739,398.60
Grisons	1861.	731,886.91	965,984.57
Valais	1861.	716,251.83	833,150.58
Schaffhouse	1860-61.	679,662.60	645,954.54
Glaris	1862.	442,728.78	400,000.96
Unterwald-le-Haut	1859-60.	239,601.35	466,300.75
Appenzell, Rh.-Ext.	1862.	216,870.47	177,253.35

Schwyz	1861.	207,204.83	270,048.42
Uri	1862-63.	181,771.42	192,226.57
Appenzell, Rh.-Intér.	1860-61.	136,818.57	135,229.78
Zug	1861.	113,510.10	155,582.33
Unterwald-le-Bas	1861.	89,262.79	76,504.80

(*Dictionnaire général de la Politique* de M. Block.)

Armée. — L'armée fédérale se compose : 1° de l'élite (Bundes-auszug), formée des hommes de 20 à 34 ans, à raison de 3 p. 100 de la population; 2° de la réserve, c'est-à-dire des hommes ayant fait leur temps dans l'élite, âgés de 34 à 40 ans, à raison de 1 1/2 p. 100 de la population; et 3° de la landwehr, qui comprend tous les autres hommes en état de porter les armes, jusqu'à l'âge de 44 ans.

D'après le rapport du département militaire pour 1862, l'armée fédérale comprend :

		Contingent obligatoire.	
Élite	82,280 h.	69,569 h.	élite.
Réserve	42,781	34,785	réserve.
Landwehr	62,260	»	Landwehr
TOTAL	187,321		

Chemins de fer en 1863.

	Mètres.		Mètres.
Vaud	172,308	Lucerne	45,333
Saint-Gall	171,651	Soleure	42,962
Berne	126,420	Schaffhouse	32,322
Zurich	119,946	Bâle-Campagne	29,594
Neuchâtel	107,874	Genève	27,044
Argovie	72,221	Grisons	19,554
Valais	63,305	Glaris	19,427
Fribourg	63,083	Bâle	16,394
Thurgovie	59,936		1,189,374

En construction	279,831
Concédé	159,761

TURQUIE.

Superficie : 2,085,596 kil. c. — Popul., 31,550,000 hab.

Rapport numérique entre les différents cultes (1860).

Musulmans	21,000,000
Grecs et Arméniens	13,000,000

Catholiques	900,000
Israélites	150,000
Autres	300,000

Cap. : Constantinople. — Popul., 715,000 hab.

Autres villes (évaluations) : Andrinople, 140,000 hab.; Salonique, 70,000 hab.; Serajèvo, 70,000 hab.; Gallipoli, 50,000 hab.; Philippopolis, 40,000 hab.; Sophie, 30,000 hab.; Smyrne, 160,000 hab.; Damas, 180,000 hab., le Caire, 250,000 hab.; Jérusalem, 100,000 hab.; Erzeroun, 100,000 hab.; Alep, 100,000 hab.; Bagdad, 105,000 hab.; Brousse, 100,000 hab.

Incendies à Constantinople. — Depuis le 1er août 1859 jusqu'au 30 septembre 1864, on a compté dans la capitale de la Turquie 160 incendies ayant détruit 2,844 maisons d'habitation, 1,246 ateliers et magasins, 23 maisons publiques (mosquées, bains, etc.). Il y a donc eu 1 incendie tous les 11 jours, dévorant en moyenne 25 maisons. On évalue la totalité du dommage à 208,400,000 piastres turques.

Finances.

BUDGET DE L'AN 1280 DE L'HÉGIRE (13 mars 1864 au 13 mars 1865) (1).

Recettes.

	B.	P.
Contributions directes.		
Impôt personnel (*Verghi*)	606,409	247
Remplacement militaire	122,166	105
	728,575	352
Contributions indirectes.		
Dîmes	876,615	118
Taxes sur les moutons	223,478	117
— — porcs	3,643	121
Douanes	426,000	000
Tabacs	235,000	000
Droits de pêche	12,482	105
Contrats	3,428	005
Papier timbré	36,000	000
Tapou	25,000	000
Droits divers	245,000	000
	2,116,648	096

(1) D'après le journal *la Finance*.

Postes	20,152 090
Imprimerie impériale	2,500 000
Immeubles de l'État	3,357 251
	26,009 341
Pêcheries	4,580 314
Forêts	3,500 000
Fermes impériales	16,618 458
Salines	220,000 000
Mines	15,844 202
Produit de la vente des immeubles de l'État	»
	260,542 474
Tribut d'Égypte	80,000 000
— Valachie	5,000 000
— Moldavie	3,000 000
— Serbie	4,600 000
— Samos	800 000
— Mt Athos	144 400
	93,544 400
Recettes spéciales du ministère de la marine	12,876 278
Recettes spéciales du ministère du commerce	927 315
Recettes spéciales du ministère des travaux publics	3,064 203
	16,868 296
TOTAL général des recettes	3,242,190 459

Dépenses.

Dépenses ordinaires.	B. P.
Dette extérieure, int. et amortissement	458,048 030
	458,048 030
Dette intérieure.	
Consolidés et Mumtazès	335,000 000
On sénéliks (bons de 10 ans)	44,439 450
Intérêts dus à la caisse des orphelins	9,908 086
Intérêts des *séhims, moukatas et timars*	104,558 250
	493,906 286
Pensions et retraites.	
Dotations des villes saintes	74,978 147
Retraites, pensions, etc.	118,374 441
Ministres sans portef., grand conseil, etc.	16,793 164
	210,146 257
Liste civile de S. M., etc.	241,199 392

Ministère de la guerre	657,049 487
Direction de l'artillerie	133,346 197
Ministère de la marine	204,205 317
— justice	20,945 089
— vakoufs	39,455 287
— intérieur	368,235 215
— affaires étrangères	26,375 354
— commerce et agriculture	4,785 243
— instruct. et travaux publics	12,598 042
— police	32,512 113
	1,740,699 239
Ministère des finances (frais généraux)	136,360 064
	136,360 064
TOTAL du budget des dépenses ordinaires	3,039,160,394
Dépenses extraordinaires.	
Comptes courants de la Banque et des *sarrafs.*	35,236 000
Int. et amort. des serghis de l'indemn. de Syrie.	58,560 000
Remb. du dern. quart du *Verghi* pris d'avance.	32,715 294
Frais causés par les Circassiens	50,000 000
TOTAL du budget des dépenses extraordin.	166,511 294
TOTAL général des dépenses	3,205,672 185
Excédant de recettes, pour solde	36,518 274
Balance	3,242,190 459

Dette publique. — Environ 44 millions sterling, dont 22,540,000 liv. st. de dette extérieure.

Armée.

Nizam (troupes régulières).	Pied de guerre.	Pied de paix.
Infanterie	177,360	100,800
Cavalerie	22,416	17,280
Artillerie de campagne	7,800	7,800
— de siége	5,200	5,200
Génie	1,600	1,600
Corps détachés :		
Candie	8,000	8,000
Tripoli	4,000	4,000
Tunis	4,000	4,000
	170,376	148,680

N. B. — B. ou Bourse, vaut cinq livres medjidiés ou 500 piastres du G. S., ou 115 francs environ. — P. = piastres.

Réserve (redif)................	148,680
Auxiliaires.....................	100,000
Irréguliers.....................	87,000

Les troupes auxiliaires, ou contingents des provinces, qui ne sont pas encore sujettes au nizam, et des États mi-souverains comptent ensemble 100,000 hommes environ. (Haute-Albanie, 10,000 h.; Bosnie, 30,000 h.; Serbie, 20,000 h.; Principautés danubiennes, 7,000 h.: Égypte, 20,000 h.; Tunis et Tripoli, 10,000 h.)

Les troupes irrégulières se composent de Bachi-bozouks, de gendarmes à pied et à cheval, de Tatares de la Dobroutcha, etc., etc.

Marine. — En 1861, l'effectif de la flotte était évalué à 48 bâtiments (dont 18 vapeurs, 2 vaisseaux de ligne, 5 frégates, 6 corvettes, 5 bricks), portant ensemble 1,218 canons, et montés par 3,400 soldats et matelots.

Commerce. — L'importation est évaluée à 1,182, l'exportation à 1,064 piastres.

Les tabacs de Turquie à l'exposition nationale ottomane (1). — Les produits en tabacs de huit provinces figurent à l'exposition dans un compartiment spécial; ce sont ceux de :

Salonique, Janina, Andrinople, en Turquie d'Europe;
Trébizonde, Smyrne, Houdavendighiar, en Asie;
Saïda et Alep, en Syrie.

Examinons séparément les produits de chaque province, et entrons dans quelques détails de statistique et de culture.

(1) Ces renseignements, extraits du *Journal de Constantinople*, ont été insérés dans le *Moniteur* des 24 et 31 mars 1863. L'exposition dont il s'agit s'est ouverte à Constantinople le 1er ramy an 1279 (20 février 1863). Elle devait durer 3 mois. Le même journal du 10 mars 1863 faisait connaître que le service de l'administration des taxes sur les tabacs et les sels de l'empire a été définitivement organisé. Il se trouve réparti entre 17 cercles, dirigés chacun par un fonctionnare spécial, et dont voici la nomenclature :

Brousse.	Chypre.	Janina.	Bosnie.
Samsoun.	Alep.	Phillippopoli.	Scutari d'Albanie:
Smyrne.	Tripoli de Syrie.	Andrinople.	Rives du Danube.
Erzeroum.	Djeddah.	Salonique.	Crète.
Beyrouth.			

ırovince de Salonique a exposé dix espèces de ta-
ɜ différentes qualités, provenant de Yénidjé-Cara-
ari-Chaban, Drama, Pravoushta et Cavalla.
'énidjé-Cara-Sou, on récolte annuellement 700,000
, dont 100,000 de première qualité et du prix de 30 à
stres, 200,000 ocques de qualilé secondaire et du
: 20 à 30 piastres, et 400,000 de qualité inférieure
ɔrix de 12 à 20 piastres. Les premières 100,000 oc-
ırment le meilleur tabac de tout l'empire; une por
ıoisie se vend quelquefois jusqu'à 200 piastres
:.

abac est cultivé dans la province de Houdavendi-
mais sur une petite échelle. A peine si l'on récolte
lement à Bergame et dans quelques districts envi-
ts 50,000 ocques de différentes qualités, toutes
ures. Là, comme dans la province de Smyrne, un
n de terrain produit de 50 à 100 ocques de tabac.
e qui explique la différence de qualité existant entre
ıc et celui de Roumélie, où l'on obtient à peine 30
ɔques par *deunum*. L'échantillon qui figure à l'ex-
ı provient du village de Zavnos dans le district de
ıe. C'est la meilleure qualité du pays sortant d'une
ıté de huit *deunums*, connue sous le nom de Al-
aktchessi.

dans la province de Trébizonde que l'on récolte
la plus forte quantité de tabac. Ou évalue la pro-
annuelle de Bafra et de Samsoun à 4 millions
ɔs environ. Ce tabac est exporté dans tous les pays,
ouve, à cause de son bon marché, un placement
Il est surtout employé dans les mélanges, auxquels
e une belle couleur et un goût très-fort.
listricts de la province de Trébizonde qui produi-
plus grande quantité de tabac sont : Bafra (y com-
adjam), Tcharchenbich et Samsoun; quelques dé-
ɔes de Samsoun produisent également des tabacs,
ı quantité comparativement très-petite, s'élevant
ɔment à une quinzaine de mille ocques.
écolte annuelle dans les districts que nous ve-
: mentionner est évaluée de 550 à 650,000 bat-
ıi, à 6 ocques chacun, forment 3,300,000 à 3 mil-

lions 900,000 ocques. De ce chiffre, après la répartition et le choix des feuilles, 150 à 200,000 batmans sont d'une qualité moyenne et se vendent de 45 à 72 piastres le batman, soit 7 1/2 à 12 piastres l'ocque. Le reste est cédé en général, comme étant de qualité inférieure, de 15 à 42 piastres le batman, soit de 2 à 7 piastres l'ocque.

La province de Saïda (Syrie) a envoyé à l'exposition deux espèces de tabac provenant, l'une de Mehalié, Beni-Ali et Semer-Kilé, connue sous le nom de Lattakié, et l'autre d'Abou-Reha. La production annuelle du tabac de Lattakié s'élève à 12,000 ocques, dont la majeure partie est consommée dans le pays et sur le littoral. On le vend environ 6 piastres l'ocque.

Quant au tabac d'Abou-Reha, on calcule que la récolte annuelle en est approximativement de 450,000 ocques, qui sont livrées au commerce, au prix moyen de 15 piastres l'ocque. De fortes parties sont expédiées en Égypte et en Europe. La couleur de ce tabac est noirâtre, parce que les paysans ont l'habitude d'étendre les feuilles, après les avoir séchées, dans leurs fermes, au-dessus du foyer. Là, elles prennent cette couleur peu avantageuse, mais aussi un goût agréable et plein de saveur.

Autrefois les cultivateurs étaient bien embarrassés pour vendre leurs produits, car ils ignoraient le mode actuel de préparation, qui est une condition essentielle du perfectionnement de la qualité. Le hasard vint à leur aide. On sait qu'en Syrie les différentes tribus qui forment la population ont souvent été en guerre entre elles, jalouse chacune d'avoir la prééminence dans les affaires administratives du pays. Or, on était à la récolte du tabac quand un appel aux armes retentit dans la province. Les paysans abandonnèrent leurs champs et leurs fermes et coururent au combat. A leur retour la paix étant faite, une réconciliation avait eu lieu, mais les feuilles de tabac, toujours suspendues sous les toits, restaient invendues; elles avaient pris une teinte noirâtre et une apparence repoussante. « A défaut d'acheteurs, nous le fumerons nous-mêmes », se dirent-ils; mais en le fumant ils découvrirent que le tabac avait gagné une saveur inconnue jusque-là et un parfum agréable. De ce mode de préparation en usage actuelle-

ment est venue la réputation du tabac d'Abou-Reha qui s'exporte, ainsi que nous l'avons dit, même en Europe, où il trouve un placement facile et lucratif.

Trébizonde.

Mouvement commercial en 1861. — Voici le tableau du commerce entre Trébizonde et les divers pays d'Europe, la Turquie exceptée :

Importation.

	fr.		fr.
Cotonnades.....	38,827,000	Coton filé.....	875,500
Sucre..........	2,396,500	Articles de Paris, modes...	537,500
Soieries et velours........	1,940,000	Café...........	287,000
Quincaillerie, armes, ferronn.	1,481,500	Sel raffiné.....	135,500
Draps et casimirs	1,460,000	Rhum.........	106,500

Exportation.

	fr.		fr.
Soies gréges....	12,022,040	Raisins secs....	662,000
Bourre de soie et frisons.......	1,944,500	Bois de buis et de noyer.....	459,000
OEufs de vers à soie.........	1,338,000	Laines.........	355,500
Cocons.........	1,105,000	Noisettes.......	244,000

Navigation. — Le mouvement maritime de Trébizonde, dans lequel on ne comprend pas le petit cabotage très-actif qui se fait sous pavillon turc, a subi une décroissance proportionnée à celle du mouvement commercial. Il a présenté, en 1861, les résultats ci-après :

Entrée..................	229 navires	102,410 tonneaux.
Sortie..................	228	102,002
TOTAUX......	457	204,412

Les principaux pavillons ont pris part à ce mouvement comme suit :

Pavil. turc......	60,702 ton.	Pavil. français..	41,752 ton.
— autrichien	60,126	— russe....	29,474

Port de Smyrne.

Le mouvement maritime de ce port, en 1861, a présenté *les résultats* suivants :

Entrée................	1,649 navires	427,270 tonneaux.
Sortie.................	1,315	422,421
TOTAUX.....	2,964	849,691

La part des principaux pavillons (entrée et sortie réunies) a été de :

Pour la Turquie........................	470,613 tonneaux.
— Grèce...........................	97,721
— Angleterre.................. ..	89,602
— France.........................	84,236
— Autriche........................	59,781

Ile de Rhodes.

Mouvement commercial en 1861. — Le commerce général de cette île, en 1861, est évalué à 5,667,000 fr., savoir : importations, 3,833,000 fr., exportations, 1,834,000 francs.

Il s'est réparti principalement entre la Turquie et la France, dans les proportions suivantes :

Importés de la Turquie.................	3,544,000 fr.
— France..................	146,000
Exportés pour la Turquie................	1,257,000
— France..................	549,000

Les arrivages ont consisté principalement en tissus et filés de coton (755,000 fr.), éponges (672,000 fr.), café (105,000 fr.), cire (100,000 fr.), tabac (90,000 fr.), sucre (44,000 fr.); et les exportations en éponges (672,000 fr. dont 488,000 à destination de France), cire (100,000 fr.), cocons (60,000 fr.) et graine de vers à soie (45,000 fr.).

Le port de Rhodes a été fréquenté, en 1861, par 2,655 navires jaugeant 262,417 tonneaux (entrée et sortie réunies), savoir :

A l'entrée..............	1,383 navires	130,772 tonneaux.
A la sortie..............	1,272	130,645

Les bâtiments à vapeur des messageries impériales, du *Lloyd* et de la compagnie russe, ainsi que les barques turques et grecques de petit cabotage sont compris dans ce mouvement maritime, où le pavillon de la France n'a couvert qu'un seul navire de 164 tonneaux.

Pêche et commerce des éponges de 1854 *à* 1864.—Les îles Sporades, voisines de Rhodes, n'ont pour spécialité industrielle que la pêche des éponges. L'île de Cos seule est cultivée et fournit des fruits secs et frais.

Les îles de Calymnos, Stampalié, Léros, Khalki, Symi, Castel-Rosso sont celles qui s'occupent spécialement de la pêche et du commerce des éponges. Elles emploient 600 barques ainsi réparties :

Calymnos.............	254	Léros.................	30
Symi.................	190	Stampalié.............	12
Khalki...............	65	Felos............	7
Castel-Rosso.........	40	Canos................	2

Les barques sont montées par environ 5,000 pêcheurs.

La pêche se fait aux abords des îles, mais plus particulièrement sur les côtes de Candie, de Caramanie, de Syrie et de Barbarie. La quantité des éponges pêchées à Rhodes est insignifiante, mais leur qualité supérieure. Elles ne se trouvent qu'à de grandes profondeurs et par conséquent sont très-rares.

Le tableau ci-après donnera une idée assez exacte du commerce des éponges dans les îles Sporades. Il présente les prix pratiqués pendant les huit dernières années, ainsi que la valeur des produits livrés au commerce.

ANNÉES.	PRIX DE L'OCQUE en piastres (1).			VALEUR DES QUANTITÉS en francs.			
	Éponges fines.	Éponges communes.	Éponges fines dures.	Éponges fines.	Éponges communes.	Éponges fines dures.	TOTAUX.
1854..	200	40	28	750,000	500,000	100,000	1,350,000
1855..	220	40	40	825,000	550,000	125 000	1,500,000
1856..	300	60	35	825,000	637,000	113,000	1,575,000
1857..	300	65	35	1,275,000	625 000	125,000	2 025,000
1858..	365	100	30	875,000	1,250,000	125,000	2,250,000
1859..	365	115	33	1,037,000	1,500,000	150,000	2,687,000
1860..	420	130	35	1,337,000	2,025,000	187,000	3,549,000
1861..	450	120	65	1,025,000	1,575,000	175,000	2,775,000

On voit, par ce tableau, la progression croissante des

(1) L'ocque = 1 kilogr. 28 ; la piastre 0 fr. 25 c.

prix jusqu'en 1861. Il paraîtrait qu'ils tendent à diminuer et à revenir au niveau de ceux de 1857 et 1858. Une partie de la pêche de 1860 et la plus grande partie de celle de 1861 n'ayant pas été vendues, peut-être même descendront-ils encore plus bas.

Ile de Chypre.

Mouvement commercial en 1861. — Le mouvement du commerce extérieur de Chypre, en 1861, est représenté par une valeur de 5,234,000 francs, dont 2,681,000 à l'importation et 2,553,000 à l'exportation.

Les marchandises d'exportation se sont réparties comme il est dit ci-après entre les principaux pays de destination :

Coton..........	710,000 fr.	Laines.........	169,000 fr.
Soie...........	480,000	Vins et eaux-de-vie..........	115,000
Caroubes......	345,000	Sel............	100,000
Alizaris........	191,000		

En résumé, la part des divers pays dans ce commerce d'exportation a été de 1,073,000 francs pour l'empire ottoman, de 910,000 francs pour la France, de 357,000 fr. pour l'Autriche, et de 116,000 francs pour l'Angleterre. La Russie et l'Italie n'y figurent que pour un chiffre insignifiant.

Le commerce des caroubes et de la soie tend à se développer dans l'île.

Lorsque l'époque de la récolte des cocons approche, des négociants de Beyrouth, Tripoli et Alep envoient à Chypre des courtiers qui s'installent à Paphos et à Carpas pour y faire leurs acquisitions. Leur nombre s'est beaucoup accru depuis les massacres du Liban, pays où la sériciculture est, depuis lors, complétement négligée par le paysan arabe, plus soucieux de sa vie que de ses intérêts commerciaux.

L'épidémie qui a sévi dans un grand nombre de localités, sur les vers à soie, a également visité l'île de Chypre. Cependant la récolte offrait à Paphos les plus belles apparences. Ce district produit à lui seul plus de soie que toutes les autres parties de l'île.

La navigation s'est composée comme suit en 1861 :

Entrée	408 navires	60,740 tonneaux.
Sortie	394	59,241
TOTAUX	802	119,981

Dans ce mouvement, le pavillon turc a couvert 740 bâtiments jaugeant ensemble 108,147 tonneaux, et le pavillon français, qui vient au deuxième rang, 29 navires jaugeant 6,328 tonneaux.

Ile de Candie (Crète).

Mouvement commercial en 1861. — Le commerce général du port de la Canée est évalué comme suit :

Importations	14,825,000 fr.
Exportations	8,079,000
TOTAL	22,904,000 fr.

Le relevé ci-après fait connaître les quantités et valeurs des principaux articles importés :

Marchandises.	Unités.	Quantités.	Valeurs.
Tissus divers	»	»	3,450,000f
Céréales	hectoltre.	170,000	2,500,000
Riz	kilogr.	3,000,000	1,515,000
Beurre	id.	450,000	900,000
Tabac	id.	300,000	670,000
Sucre	id.	600,000	658,000
Coton filé	id.	130,000	650,000
Cuirs et peaux tannées	id.	162,000	650,000
Planches et poutres	»	»	450,000
Morue et poisson salé	kilogr.	855,000	410,000
Fez	douzaine.	7,000	410,000
Draps	mètres.	36,000	400,000
Café	kilogr.	200,000	400,000
Eaux-de-vie et rhum	litre.	280,000	320,000
Soude	kilogr.	1,200,000	180,000
Porcelaine et poterie	»	»	135,000
Bois à brûler	stère.	10,000	130,000
Fers et aciers	kilogr.	300,000	120,000

Voici, classés suivant leur importance, les produits qui *ont été expédiés de* Candie à l'étranger en 1861 :

Savons	3,028,000 kil.	2,800,000 fr.
Huile	1,571,000	1,833,000

Soie	23,000	820,000
Caroubes	5,600,000	400,000
Éponges	16,700	300,000
Fromages	140,000	210,000
Marrons	650,000	180,000
Amandes	80,000	140,000
Cocons	12,000	120,000
Oranges et citrons	»	100,000
Laine	107,000	86,000
Peaux d'agneaux	»	80,000
Cire jaune	15,000	60,000
Raisins secs	125,000	60,000

Navigation. — Elle a présenté, en 1861, un total de 1,730 navires jaugeant 105,279 tonneaux, savoir :

Entrée	906 navires	54,279 tonneaux.
Sortie	824	50,300

C'est 353 bâtiments et 9,402 tonneaux de moins qu'en 1860.

La part des divers pavillons, dans ce mouvement maritime, a été de 46,988 tonneaux pour la Turquie, de 43 mille 038 tonneaux pour la Grèce, 5,040 tonneaux pour l'Autriche, 4,382 tonneaux pour l'Italie, 3,977 tonneaux pour l'Angleterre (y compris les îles Ioniennes et Malte), et enfin, pour la France, de 12 navires jaugeant ensemble 1,854 tonneaux.

Principales industries. — L'île de Candie possède 3,000 moulins affectés à la production de l'huile et 50 fabriques de savons; la moitié seulement de ces établissements industriels a pu être mise en activité pendant l'année 1861. Les 100 tanneries existantes ont eu du travail; mais les 3 filatures de soie que l'on compte dans le pays sont restées inactives : cela s'explique par l'habitude que les gens de la campagne, qui élèvent des vers à soie, ont prise de filer au rouet chez eux.

ÉGYPTE.

Superficie : 8,370 milles c. géogr., dont un dixième en *viron est* cultivé. D'autres évaluent la superficie à 5,8 *milles c. géog.*, dont 260 sont en état de culture. P *lation* : 5,125,000 hab. Capitale : le Caire, 254,000

Autres villes : Alexandrie, 150,000 hab.; Damiette, 25,000 hab.; Rosette, 15,500 hab.

FINANCES.

	Recettes (bourses).	Dépenses.
1847	790,000	786,000
1855	765,000	760,000

Dette flottante en 1857 : de 6 à 7 millions de talaris (de 30 à 35 millions de francs). Emprunts contractés récemment à Paris : août 1860, 20 millions de francs à 6 p. 100; avril 1862, 40 millions de francs pour amortir la dette flottante; en 1864, 25 millions de francs.

Armée.

Infanterie, 4 régiments à 3,000 hommes	12,000
1 bataillon de chasseurs	1,000
Cavalerie	3,500
Artillerie	1,500
Génie (2 bataillons)	3,000
Ensemble	21,000
De plus 1 régiment de nègres à Soudan	3,000

Force du contingent qui doit être fourni au sultan en temps de guerre.

Marine. — 7 vaisseaux, 6 frégates, 4 corvettes, 7 bricks, 2 vapeurs-poste, 23 transports.

PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES.

Superficie : 141,603 kil. c. — Popul., 4,500,921 hab., dont 125,000 cathol., 100,000 israélites, 18,903 protéstants; les autres habitants suivent le rite grec.

FINANCES. — *Budget de 1864.*

Recettes.	Piastres.
Contributions directes	54,483,811
— indirectes	20,882,700
Domaine de l'État	51,881,507
Postes et *télégraphes*	4,000,000
Divers	6,549,852
	137,797,870

Dépenses.		Piastres.
Ministères.	Intérieur, travaux publics, agriculture et commerce	41,229,276
—	Affaires étrangères	1,643,474
—	Justice, instruction publique et cultes	38,846,180
—	Guerre	40,182,515
—	Finances	43,866,552
		165,767,997

Déficit : 28,270,127 piastres, couvert par un emprunt effectué récemment à Londres et à Paris.

Dette. — La Moldavie avait en 1856 une dette de 9 1/2 millions de piastres, la Valachie devait à la fin de 1857 au moins 14 millions, non compris 6 millions pour le rachat de la servitude en Moldavie. En 1860, un emprunt de 60 millions de francs a été réalisé à Paris pour les deux principautés, et un autre, de 2 millions de liv. sterl. a été contracté avec des capitalistes de France et d'Angleterre, au mois de mars 1863.

Armée. — 31,000 h. et 8,520 chevaux.

COMMERCE ET NAVIGATION. — *Marine marchande.*

Bâtiments à vapeur	14
— à voile	977
Exportation (1862)	307,500,000 p.
Importation	175,000,000

Mouvement de la navigation aux bouches du Danube.
(Navires sortis du Danube.)

1861	2,902 bâtiments,	408,966 tonneaux.
1862	2,842 —	410,272
1863	2,891 —	468,919

Sans compter les bâtiments de guerre ou les paquebots.

SERBIE.

Superficie : 54,610 kil. c. — Population en 1863 : 1,108,668 hab. (non compris 12,000 bohémiens errants). — *Cap.*, Belgrade, 14,760 hab.

Budget de l'exercice 1864. (En piastres de 22 centièmes).

Recettes.

Revenus des propriétés de l'État ; dîmes. 40,000 ;

fermage, etc., 350,000; intérêts de capitaux, 20,000; imprimerie de l'État, 130,000: haras, etc.; 70,000; postes, 170,000; télégraphes, 160,000; total	1,200,000
Contributions. Capitation des 207,000 contribuables, 12,510,000; impôt des fonctionnaires, 29,000; taxes des bohémiens nomades, 70,000; taxes des domestiques, 100,000; total	12,709,000
Douanes	3,500,000
Taxes judiciaires et administratives	1,180,000
Revenus casuels et extraordinaires	3,654,344
TOTAL	22,253,344

Dépenses.

Liste civile	1,200,000
Tribut à la porte	1,176,005
Subventions au patriarche de Constantinople	2,357
Assemblée nationale	30,000
Sénat	188,368
Pensions et subsides	966,254
Dépenses imprévues	120,000
Secrétariat du prince	14,400
Contrôle	251,196
Dépenses des ministères : justice, 2,701,294; culte et instruction, 2,084,891; extérieur, 658,508; intérieur, 5,345,145; finances, 1,265,121; guerre, 7,073,370; travaux publics, 810,004; ensemble	19,938,683
TOTAL	24,487,513
Excédant	2,234,169
Valeur des immeubles du pays	234,189,000

Le budget de l'année 1865 s'élève, en recettes et en dépenses, à la somme de 27,529,385 piastres porèzes, soit environ 11,011,754 francs. Il se divise de la manière suivante :

Recettes.	Piastres.
Revenus du gouvernement tels que dîmes, loyers d'immeubles, postes, télégraphes, etc., etc.	1,300,000
Impôt de capitation	15,630,000
Régie du sel et du tabac	1,000,000
Douanes	3,800,000
Taxes diverses	1,397,000
Revenus extraordinaires	4,402,385
	27,529,385

Dépenses.	Piastres.
Tribut à la Porte et grands pouvoirs de l'État...	2,899,663
Administration générale........................	2,390,263
Ministères....................................	22,239,459
	27,529,385

Armée. — 3,448 hommes, dont 186 officiers. La garde nationale compte 55,000 h.

Commerce en 1862.

	Importation. Piastres.	Exportation. Piastres.	Transit. Piastres.
Autriche.........	41,884,130	67,480,401	3,844,924
Turquie..........	16,315,908	15,081,014	13,474,461
Valachie.........	5,281,858	1,659,082	916,305
TOTAL.....	63,481,896	84,220,497	18,235,890

URUGUAY (RÉPUBLIQUE DE L').

Superficie : 290,000 kil. c. — Popul. (recens. de 1860), 241,000 hab. — Capitale, Montevideo, 60,230 hab., dont 24,310 étrangers.

Finances. — Le revenu total de la République est annuellement d'environ 10 ou 11 millions de piastres fortes, soit 50 ou 55 millions de fr.

Dette publique en 1860 : environ 20 millions de piastres, la dette de 50,000 liv. sterl. réglée avec la Grande-Bretagne non comprise. La dette consolidée seule montait, en 1861, à 4,500,000 piastres portant intérêt à 6 p. 100.

A ces dettes il faut ajouter l'indemnité franco-anglaise pour préjudices de guerre, s'élevant à 4 millions de piastres à 5 p. 100 par an, et quelques autres qu'on s'occupe de régler définitivement et qu'on évalue à 2 millions de piastres.

En 1863, le gouvernement a émis pour 2 millions et demi de piastres d'obligations à 6 p. 100 pour faire face aux frais de la guerre contre le général Florès (Ce dernier vient d'être réinstallé avec l'aide du Brésil).

Armée. — 2,800 hommes environ, dont 1,300 dans la capitale, plus une garde nationale de 20,000 hommes.

Commerce. — L'importation s'est élevée en 1862 à 12 millions, l'exportation à 10 millions de piastres.

[redacted]

Le nombre des navires d'outre-mer entrés dans les ports de la République a été, en 1858, de 723 jaugeant ensemble 162,773 tonneaux, et celui des bâtiments de cabotage de 1,701 jaugeant 88,043 tonneaux. Les navires d'outre-mer se sont ainsi répartis : 86 brésiliens, jaugeant 17,081 tonneaux; 110 français, 35,203 tonneaux; 123 espagnols, 33,788 tonneaux; 265 anglais, 84,718 tonneaux et 28 italiens, 4,429 tonneaux.

VENEZUELA (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie : 1,114,184. — Population en 1858 : environ 1,565,000 hab. — Capitale Caracas, 50,000 hab.

Finances.

Recettes en 1856	20,525,275 fr.
Dépenses.*	20,525,275

Dette publique (1859).

Dette intérieure	9,547,035 fr.
— exterieure	104,611,065
TOTAL	114,128,100 fr.

Armée. — 10,000 hommes.

Marine. — 2 frégates à vapeur et 4 goëlettes.

Commerce.

Importation en 1856	27,985,644 fr.
Exportation	32,180,520
TOTAL	61,166,164 fr.

Navigation en 1855. — 1,158 bâtiments, jaugeant 172,055 tonneaux.

Voy. dans l'*Annuaire* précédent, des détails sur le commerce de Guayra.

WURTEMBERG.

Superficie : 19,450 kil. carrés. — Population 1,720,700 habitants. *Capitale,* Stuttgard, 56,503 hab.

Autres villes : Ulm, 22,736; Esslingen, 15,059; Heilbronn, 14,333; Reutlingen, 13,449.

FINANCES. — *Budget de la période financière de 1861 à 1864* (en florins de 2 fr. 10 c. ou 60 kr.

Recettes.	fl.	kr.
Domaines	20,414,404	24
Impôts directs	10,995,000	»
Impôts indirects	13,515,105	»
Reliquats	2,258,133	56
TOTAL	47,182,643	20

Dépenses.	fl.	kr.
1861—1862	15,223,721	24
1862—1863	15,719,233	27
1863—1864	16,239,688	29
TOTAL	47,182,643	20

Voici la division des dépenses par services :

Liste civile	882,400 fl.
Apanages	244,792
Dette publique	4,118,254
Rentes	61,264
Indemnités	48,283
Pensions de retraite	673,433
Traitements de disponibilité	15,000
Gratifications	95,000
Conseil privé	42,483
Département de la justice	1,068,685
— de l'extérieur	215,540
— de l'intérieur	1,740,374
— du culte et de l'instr. publique	1,950,192
— de la guerre	3,515,744
— des finances	812,540
Indemnités allouées aux membres des chambres	173,563
Fonds de réserve	70,000
TOTAL	15,727,547

Dette.

Au 30 juin 1859	54,792,892 fl.
— 30 juin 1860	63,426,292
— 30 juin 1861	71,104,642
— 30 juin 1862	70,343,442
— 30 juin 1863	76,575,892

Armée. — Pied de paix, 10,580 hom.; pied de guerre 26,840 hommes.

ZOLLVEREIN.

Association douanière allemande (1).

Tableau complet des membres du Zollverein. — (Le traité en vigueur expire en 1865, mais un nouveau traité vient d'être signé pour une période de douze années, sur la base du traité de commerce avec la France. — Nous croyons devoir, à cette occasion, donner le tableau complet des membres du Zollverein en ajoutant entre parenthèses la date de leur première adhésion.

	Habitants au 3 déc. 1861.
Prusse (avec le grand-duché de Hesse, 14 février 1828), avec les pays de Hohenzollern (1833) (2).	18,376,960
États et territoires faisant partie du rayon des douanes de Prusse :	
Schwarzb.-Sondershausen, la basse-seigneurie (25 octobre 1819)...................	37,109
Schwarzb.-Rudolstadt, la basse-seigneurie (1822)..................................	15,885
Saxe-Weimar : bailliage d'Allstedt et d'Oldisleben (1823)...........................	9,405
Anhalt-Bernbourg (1826)...................	57,811
Lippe, les villages : Lipperode, Cappel et Graevenhagen (1826)......................	938
Mecklembourg-Schwérin, les villages : Rossow, Netzeband, Schoenberg (1826)......	884
Anhalt-Dessau Coethen (1828).............	124,016
Cobourg-Gotha : bailliage de Volkenrode (1829)..	2,904
Hesse-Hombourg : bailliage de Meisenheim (1829)..	13,706
Oldenbourg : principauté de Birkenfeld (1830)..	34,391
Waldeck (sans Pyrmont, 16 avril 1831)....	51,589
Brunswick : territoires de Blankenbourg, Calvoerde, Walkenried (1858)..........	26,867
Lippe-Detmold (18 octobre 1841).........	107,575

(1) Voy. aussi l'art. *Confédération germanique*.

(2) Certaines enclaves (112,415 hab.) ou certains territoires complent *avec d'autres États de l'association*, d'autres (1,836 hab.) sont exclus de *l'union par leur situation*.

Pyrmont (11 décembre 1841)	7,015
TOTAL de ces territoires	490,092
Prusse, ensemble	18,867,061
Luxembourg (8 février 1842)	197,731
Bavière (22 mars 1833, sans Kaulsdorf	4,689,331
Avec le balliage d'Ostheim, à l'exception du village de Melpers, dans le grand-duché de Saxe-Weimar	3,645
Le bailliage de Koenisgsberg, dans le duché de Cobourg	2,448
Bavière, ensemble	4,695,424
Saxe royale (30 mars 1833)	2,225,240
Hanovre (7 septembre 1851 ; sont exclus de l'Union douanière allemande : le port de Geestemunde et des parties de la principauté de Lunebourg, et les bailliages de Harbourg et de Lesum)	1,876,846
Avec Schaumbourg-Lippe (25 septembre 1851)	30,774
Des parties du territoire de Brême (1er janv. 1857)	319
Possessions du Hanovre et du Brunswick, dans le Harz (1851)	692
Hanovre, ensemble	1,908,631
Wurtemberg (22 mars 1833), y compris les troupes autrichienne à Ulm	1,720,780
Bade (12 mai 1835; non compris : l'île de Reicheneau, deux faubourgs de Constance, le territoire de Biesingen, enclavé dans le canton de Schaffhouse; des parties du district de Waldshut, y compris 3,249 h. de troupes autrichiennes cantonnées à Rastadt	1,365,732
Hesse électorale (25 août 1831 ; cercle de Schaumbourg en 1841 ; sans Schmalkalden, v. 9)	710,680
Grand-duché de Hesse (14 février 1828), y compris 4,312 h. de troupes autrichiennes à Mayence	861,120
Avec le bailliage de Hombourg dans le landgraviat de Hesse (1835)	13,111
Grand-duché de Hesse, ensemble	874,231
Thuringe (10 mai 1833), savoir :	
Les cercles prussiens, Erfurt, Schleusingen, Ziegenrück, les villages de Mollschütz et Kischlitz	108,153

Schmalkalden (Hesse électorale)............	27,774
Saxe-Weimar (v. pl. haut 1 et 2)...........	260,202
Saxe-Meiningen, avec Abt-Loebnitz (Prusse).	172,341
Saxe-Altenbourg...........................	137,162
Saxe-Cobourg-Gotha, v. pl. haut 1 et 2......	154,079
Schwarzb.-Sondershausen, la haute-seigneurie..................................	27,786
Schwarzbourg-Rudolstadt, idem............	56,028
Reuss, ligne aînée..........................	42,130
Reuss, ligne cadette.......................	83,360
Kaulsdorf (Bavière).........................	506
Thuringe, ensemble......	1,069,821
Brunswick (19 octobre 1841, le district du Harz et du Wéser, 13 janv. 1844)..................	254,841
Avec Wolfsbourg, Luchtringen, etc. (terr. prussien................................	2,783
Brunswick, ensemble.....	257,624
Oldenbourg (7 sept. 1851) ; non compris la principauté de Lubeck (21, 693 hab.), le port de Brake (2,339 hab.)................................	236,819
Avec le territoire de Jade (Prusse)..............	950
Parties du territoire de Brême..................	793
Oldenbourg, ensemble......	238,562
Nassau (10 décembre 1835)....................	454,326
Ville libre de Francfort (25 janvier 1836).........	84,506
TOTAL général............	34,670,277

Recettes de l'Union douanière allemande, et leur répartition en 1863.

États de l'Union.	Frais de perception.	Recettes nettes.	Part de chaque État.
Prusse.............	1,143,734	13,757,401	11,667,195
Luxembourg........	107,167	30,970	122,953
Bavière............	365,265	1,102,038	2,919,703
Saxe royaume......	150,275	2,422,372	1,373,217
Hanovre..........	524,484	1,729,217	2,319,195
Wurtemberg.......	21,051	466,342	1,069,969
Bade..............	348,018	845,025	849,238
Hesse électorale....	»	350,118	441,915
Hesse grand-ducale.	10,319	541,266	543,574
Thuringe..........	»	297,118	660,198
Brunswick.........	18,792	255,771	159,403
Oldenbourg........	114,196	142,666	289,878
Nassau............	2,263	96,621	282,509
Francfort..........	236,753	662.022	»
TOTAL.......	3,042,347	22,698,947	22,698,947

Recettes de l'union en 1864..........	2,071,609	21,297,505	21,297,505

Production minérale en 1862.

Production des mines.	Nombre des mines.	Produit en quintaux.
Houille............................	688	311,525,560
Anthracite..........................	833	101,687,984
Fer.................................	2,347	44,320,414
Or et argent........................	217	649,357
Mercure.............................	5	70
Plomb...............................	203	2,986,109
Cuivre..............................	123	2,477,030
Zinc................................	64	6,671,964
Étain...............................	49	4,319
Cobalt..............................	9	29,067
Arsénic.............................	4	33,623
Antimoine...........................	4	3,767
Mangan..............................	169	363,878
Alun................................	3	337,584
Vitriol.............................	26	540,741
Graphite............................	56	20,186
Castine.............................	16	109,205
Asphalte............................	2	10,400

Production des usines.	Nombre des usines.	Produit en quintaux.
Fer brut............................	311	12,913,864
Fonte...............................	840	11,915,170
Tôle................................	39	1,056,357
Fils de fer.........................	105	560,084
Acier...............................	185	818,327
Or..................................	2	20
Argent..............................	15	127,972
Mercure.............................	»	»
Plomb...............................	16	706,630
Cuivre..............................	39	104,144
Cuivre jaune........................	41	40,668
Zinc................................	54	1,459,172
Étain...............................	8	43,307
Nickel..............................	7	8,626
Arsénic.............................	3	6,758
Antimoine...........................	4	1,614
Alun................................	12	61,222
Vitriol.............................	10	79,127
Soufre..............................	2	8,249
Salines :		
Sel commun..........................	66	5,608,855
Sel gemme...........................	7	1,702,658
Noir et jaune.......................	»	169,714
Marne calcaire......................	25	378,7[illegible]

Nombre des usines dans les états du Zollverein.

Prusse	3,409	Wurtemberg	65
Anhalt	29	Bade	146
Lippe	1	Hesse électorale	112
Waldeck-Pyrmont	10	— grand-ducale	95
Luxembourg	18	Thuringe	330
Bavière	714	Oldembourg	8
Saxe	721	Nassau	655
Hanovre et Brunswick	302	TOTAL	6,615

Commerce. — Association allemande.

Aperçu des valeurs de son commerce extérieur de 1834 à 1861. — On sait que les états officiels des douanes du Zollverein n'indiquent pas la valeur des marchandises. Voici d'après les calculs particuliers de M. de Reden et de M. Junghans, pour la période 1834-46, et de M. O. Hubner pour l'époque postérieure, la valeur du commerce extérieur de l'Union douanière allemande jusqu'à 1861.

Les évaluations de la période 1834-46 ont été calculées sur une base de prix fixe et constante; celles de la période 1850-58, sur les prix moyens de chaque année. Les années 1847, 1848 et 1849 n'ont pas été comprises dans le travail d'estimation.

Années.	Importation.	Exportation.	Transit.
	(Valeur en thalers de Prusse de 3 fr. 75 c.)		
1834	105,943,598	143,622,605	74,624,479
1835	111,337,681	140,929,393	70,690,836
1836	128,392,662	170,558,094	49,458,450
1837	136,584,076	156,644,539	43,141,186
1838	153,701,112	176,523,419	54,255,639
1839	152,639,105	185,333,378	54,508,857
1840	167,778,494	182,959,844	58,093,930
1841	181,701,005	189,274,295	54,613,329
1842	188,671,662	162,937,811	54,958,020
1843	212,070,176	163,340,208	63,311,431
1844	209,594,251	175.359,608	74,743,990
1845	219,693,099	178,035,650	63,792,118
1846	221,488,112	170,764,480	69,945,578
1850	181,659,146	172,948,116	78,509,138
1851	185,504,736	178,487,130	83,737,980
1852	196,481,637	185,090,091	89,534,063
1853	203,931,989	251,380,676	105,509,459
1854	269,119,053	334,159,735	121,978,708
1855	315,764,875	308,567,411	167,036,000
1856	350,105,378	318,807,951	146,928,006
1857	354,306,381	353,093,127	144,048,942
1858	321,528,183	330,830,702	111,822,356
1859	330,304,686	307,343,780	124,575,493
1860	371,151,289	353,258,921	140,919,255
1861	402,078,173	354,098,949	150,482,784

Production de sucre de betteraves dans le Zollverein de 1840-41 à 1861-62.

EXERCICES.	NOMBRE des fabriques en activité.	QUANTITÉS de betteraves employées.	RENDEMENT APPROXIMATIF.				PROP. DE RENDEMENT.	MONTANT du droit à payer par 100 kilogrammes de betteraves brutes.	TOTAL des droits perçus
			Sucre brut.	Mélasse.	Résidus.	Rognures de betteraves.	Sucre brut.		
		kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.	p. %.	fr. c.	fr.
1840—41...	145	241,486,700	13,415,950	8,935,000	57,956,800	4,829,750	5.55	» 6.25	130,929
1845—46...	96	222,754,600	14,850,300	6,905,400	49,674,300	6,905,400	6.67.	» 37.50	835,329
1850—51...	184	736,215,450	52,586,800	19,877,800	150,924,150	29,448,600	7.14	» 75	5,521,615
1851—52...	234	914,495,050	60,966,350	27,434,850	189,300,500	38,408,800	6.67	» 75	6,858,712
1858—59...	257	1,833,427,850	146,674,250	45,835,700	353,851,600	82,504,250	8.00	1 87.50	34,376,772
1860—61...	247	1,467,704,600	126,526,000	35,224,850	278,863,300	66,046,550	8.62	1 87.50	27,519,405
1861—62...	247	1,584,619,700	122,838,750	38,030,850	301,077,750	79,231,300	7.75	1 87.50	29,711,619

Betteraves employées pour la production du sucre, du 1er septembre 1863 au 1er septembre 1864.

Noms des États.	Nombre des fabriques.	Betteraves (en quint. de 50 kilog.)
Prusse	221	34,187,290 50
Bavière	6	422,444 »
Saxe	1	80,070 »
Hanovre	1	142,455 »
Wurtemberg	6	1,247,287 14
Bade	1	1,144,472 »
Hesse électorale	1	17,360 »
Thuringe	2	245,510 »
Brunswick	14	2,424,631 50
TOTAL	253	39,911,520 14

Industrie cotonnière. — Le recensement de 1858 constate qu'elle occupait à cette époque 300,000 ouvriers, hommes, femmes ou enfants. Dans ce chiffre, la Bavière figurait pour 30,656, dont 7,194 étaient employés dans 33 filatures et 4,016 dans les manufactures de coton; 10,688 maîtres exploitaient, pour leur propre compte, 19,141 métiers, avec l'aide de 8,758 compagnons. La Saxe comptait 11,500 ouvriers cotonniers. Enfin, l'industrie cotonnière de la Prusse, sans y comprendre l'imprimerie, la teinture et l'apprêt des tissus, occupait, en 1858, 111,263 personnes, soit d'une part 6,933 ouvriers, dans 127 filatures, 28,220 dans 715 manufactures de coton et mi-coton, comprenant 4,747 métiers mécaniques et 18,644 métiers à la main; et de l'autre 38,078 patrons exploitant, pour leur propre compte, 76,269 métiers, avec l'aide de 38,032 compagnons.

Navigation du Rhin en 1861. — Le chiffre total de cette navigation, en 1861, a été de 96,481 voyages, tant en amont qu'en aval, qui ont servi à transporter 109,105,265 quintaux de marchandises. Ces chiffres présentent sur sur ceux de l'année précédente une augmentation de 5,348 voyages et 6,913,863 quintaux de marchandises, dont ont bénéficié divers pavillons riverains, principalement ceux de la Prusse et des Pays-Bas.

Malgré cet accroissement du mouvement de la navigation, *la somme totale* des droits perçus en 1861, aux diffé-

rents bureaux d'octroi du Rhin, présente sur les recettes de l'année précédente une diminution de 979,450 fr. Cette diminution s'explique par la mise en vigueur, à partir du 1er mars de l'année 1861, des réductions de droits concertées à Carlsruhe, pour la section allemande du Rhin entre Emmerich et la Lauter.

C'est toujours le pavillon prussien qui prend la part la plus active à la navigation du Rhin. Ce pavillon a fait en 1861, tant en amont qu'en aval, 47,896 voyages et transporté 52,889,024 quintaux de marchandises, ce qui est presque la moitié de la somme totale du trafic qui se fait sur le Rhin.

Après la Prusse, viennent en raison de l'importance des quantités de marchandises transportées, les pavillons des Pays-Bas, de Hesse, Bade, Bavière, Nassau et France.

Les bateaux français ont effectué, en 1861, 49 voyages sur le Rhin, tant en amont qu'en aval, et ils ont transporté 47,023 quintaux de marchandises; ils avaient fait, en 1860, 45 voyages et transporté 57,903 quintaux, ce qui fait, pour 1861, une augmentation de 4 voyages et une diminution de 10,880 quintaux sur l'année précédente. Ces bateaux ont navigué entre Strasbourg, Neubourg, Mannheim, Mayence, Caub, Coblentz et jusqu'à Lobith. Il n'y a eu qu'un seul bateau pour cette dernière destination et c'est la première fois depuis bien des années, qu'un batelier de Strasbourg descend le Rhin aussi bas, car il est bien rare que les bateaux français aillent au delà de Coblentz.

La navigation à vapeur a présenté en 1861, à peu de différence près, les mêmes résultats qu'en 1860, année qui est considérée comme très-favorable.

La Société de Dusseldorf, avec ses 11 bateaux, a transporté, tant en amont qu'en aval : en 1860, 596,485 voyageurs; en 1861, 597,229 voyageurs.

La Société de Cologne, avec 13 bateaux, a fait 2,156 voyages et transporté : en 1860, 598,751 voyageurs; en 1861, 591,193 voyageurs.

La Société néerlandaise n'a pas fourni de renseignements, et les autres Compagnies qui sont moins importantes, ont généralement présenté pour 1861 des chiffres

à peu près semblables à ceux de l'année précédente.

Pour ce qui concerne le transport des marchandises, les opérations de la navigation à vapeur ont été un peu plus avantageuses; la somme des marchandises transportées ou remorquées par la vapeur, en 1861, a été de 54,047,635 quintaux qui ont circulé sur le Rhin; c'est à peu près la moitié. Presque tout ce qui remonte le Rhin est remorqué par la vapeur, l'usage des chevaux de halage tendant à disparaître de plus en plus.

Les sommes affectées par les sept États riverains du Rhin, pour l'entretien des rives et la régularisation de la voie fluviale, se sont élevées, pendant l'année 1861, à la somme de 5,620,722 fr. ; c'est 1,229,010 fr. de plus qu'en 1860.

ZANZIBAR (ILE DE).

On n'a sur les valeurs du commerce extérieur de Zanzibar que des renseignements incomplets et approximatifs. On croit savoir, par exemple, qu'en 1861, cette île a importé pour près de 2 millions de francs de marchandises, dont 1,405,000 des États-Unis d'Amérique, principalement en cotonnades, poudre et armes à feu, et près de 500,000 fr. de produits de France, consistant surtout en verroterie. Les exportations locales sont évaluées pour la même année à 2,896,000 fr., dont 1,808,000 pour les États-Unis et 1,088,000 pour nos ports. Ceux-ci auraient reçu pour 400,000 fr. de *couris*, 352,000 de pulpe de coco (*copre*) pour faire de l'huile, 242,000 de sésame, 46,000 de cire, 24,000 d'ivoire, 17,000 de girofle et 7,000 d'orseille.

La valeur totale des échanges de Zanzibar avec l'étranger aurait ainsi été d'un peu moins de 5 millions de fr.; mais on répète que cette évaluation n'a rien de certain.

Le mouvement maritime de l'île a occupé (entrée et sortie réunies) 126 navires et 36,029 tonneaux, se partageant à peu près également entre l'arrivée et le départ. On compte ainsi la part des principaux pays :

France......................	35 navires	9,600 tonneaux.	
Mascate.....................	26	—	9,244

États-Unis.....................	23	—	8,504
Hambourg.....................	20	—	4,120
Angleterre.....................	12	—	3,020

Il y a eu aussi quelque intercourse avec le Danemark, l'Espagne, le Portugal et l'Italie.

On remarquera que ces contrées ne figurent pas dans les chiffres attribués plus haut aux échanges, et qui se trouvent dès lors fort au-dessous de l'importance réelle des transactions.

STATISTIQUE RELIGIEUSE.

Nombre des Israélites. — D'après un calcul des missionnaires, il y a dans le monde près de 7 millions d'Israélites, dont la moitié en Europe, surtout en Russie, où l'on en compte 1,220,000. Il y en a 853,300 en Autriche, 284,500 en Prusse, 192,000 dans le reste de l'Allemagne. A Francfort-sur-Mein, on compte 1 Israélite pour 16 chrétiens! la Suède et la Norvége en comptent un à peine pour 600 chrétiens; la France en renferme 80,000, la Grande-Bretagne 42,000, la Suisse 3,200. Une chose digne de remarque, c'est que dans les pays où la race juive est complétement émancipée (France, Belgique, Angleterre), le nombre des Israélites diminue, tandis qu'il augmente ailleurs. Depuis le commencement du siècle, les sociétés qui s'occupent de la conversion des Israélites (elles sont en ce moment au nombre de 33, avec un chiffre de 200 missionnaires) ont fait tout au plus, et à très-grands frais, 20,000 prosélytes. (*Moniteur*, 2 janvier 1865).

CAISSES D'ÉPARGNE DE DIVERS PAYS.

Angleterre. — De tous les pays étrangers, l'Angleterre est celui dans lequel les caisses d'épargne ont pris le plus grand développement. Le nombre des déposants en Angleterre, au 20 novembre 1863, époque de la *reddition* des comptes des caisses d'épargne dans ce *pays*, s'élève au chiffre de 1,555,656 individus et le montant des dépôts à 42,947,900 l. st., soit 1 milliard 70 millions de francs.

L'année précédente, le nombre des déposants était de 1,558,136 et le montant des dépôts 42,592,500 l. st., soit 1,064,812,000 fr. L'année 1863 a donc présenté le résultat d'une diminution de 2,500 déposants : tandis que le solde s'augmentait de 485,000 l. st., soit 12,137,500 fr.; la principale cause en est dans la détresse des manufactures de coton.

Nous avons résumé, dans le tableau suivant, le détail par quotités des sommes déposées dans toutes les caisses d'épargne d'Angleterre.

	NOMBRE des déposants.	SOMMES dues aux déposants.
Dépôts n'excédant pas 1 liv. st.....	251,810	72,154
Dépôts au-dessus de 1 liv. st. jusqu'à..................... 5	301,050	765,374
— au-dessus de....... 5 — 10	193,664	1,361,655
— 10 — 15	136,420	1,641,073
— 15 — 20	85,906	1,476,986
— 20 — 30	444,868	3,484,202
— 30 — 40	115,670	3,869,661
— 40 — 50	59,960	2,666,322
— 50 — 75	100,250	6,084,789
— 75 — 100	49,126	4,255,575
— 100 — 125	33,688	3,730,514
— 125 — 150	19,959	2,724,471
— 150 — 200	32,427	5,526,101
Excédant...... 200 liv. st..	1,957	415,095
Dépôts individuels................	1,526,755	38,073,982
soit en francs..... 951,849,550		
Institutions charitables...........	16,186	833,250
soit en francs....... 20,831,250		
Sociétés de secours mutuels.......	12,148	1,999,950
soit en francs....... 49,998,750		
TOTAL..................	1,555,089	40,907,182
Sociétés de secours mutuels en rapports directs avec les commissaires de la dette..................	567	2,040,724
soit en francs...... 51,018,100		
Nombre total des déposants, y compris les institutions charitables et les sociétés de secours mutuels..	1,555,656	
Montant total des dépôts..........		42,947,906
Soit en francs... 1,073,697,500		

SUISSE. — *Neuchâtel.* — La caisse d'épargne de Neuchâtel devait le 1er janvier 1863 à 12,416 déposants un solde de 9,740,400 francs. Au 31 décembre de la même année, le nombre des déposants était de 13,235, et le montant des dépôts de 10,443,000 francs, soit une augmentation de 789 déposants et de 702,600 francs dans le solde qui leur était dû.

Genève. — Au 31 décembre 1862, la caisse d'épargne devait à 12,748 déposants une somme totale de 4,886,200 fr.; au 31 décembre 1863 le nombre de ses déposants était de 13,544, et elle leur devait 6,323,600 fr., ce qui fait pour l'année 1863 une augmentation de 437,400 fr. dans le solde, et de 796 dans le nombre des déposants.

AUTRICHE. — A la fin de l'année 1862 la caisse d'épargne de Vienne devait à 160,799 déposants, un solde de 34,409,300 florins, soit 68,818,000 francs ; au 31 décembre 1863, le nombre des déposants était de 157,288, et le solde, de 34,614,300 florins, soit 69,228,600 francs. L'année 1863 a donc présenté le curieux résultat d'une diminution de 3,511 déposants et d'une augmentation de 205,000 florins, soit 410,000 francs dans les sommes versées.

WURTEMBERG. — La caisse d'épargne établie à Stuttgard devait, le 31 décembre 1862, à 224,634 déposants, une somme de 6,862,700 florins, soit en francs, 13 millions 725,400 francs. A la fin de l'année 1863, il y avait une augmentation de 702,500 florins, soit 1,405,000 fr. : le solde s'élevait, au 31 décembre 1863 à 7,565,200 flor., soit 15,130,400 francs, et le nombre des déposants à 246,972.

FRANCFORT-SUR-MEIN. — Au 31 décembre 1862, la caisse d'épargne de cette ville devait à 8,720 déposants un solde de 3,277,400 florins, soit 6,554,800 francs. Il y a eu dans l'année 1863 une augmentation de 218 déposants et de 177,800 florins, soit 355,600 francs, car au 31 décembre 1863 le nombre dès déposants s'élevait à 8,938, et le solde qui leur était dû à 3,455,200 florins, soit 6,910,400 francs.

HESSE. — La caisse d'épargne d'Offenbach comptait, au 1er janvier 1863, 2,669 déposants qui possédaient un

capital de 867,500 florins, soit 1,735,000 francs; au 31 décembre 1863, le nombre des déposants était de 2,797, et le solde de 934,500 florins, soit 1,875,000 fr. Nous devons supposer que la petite ville d'Offenbach, dont la population est d'environ 15,000 habitants, compte 1 livret pour 5 habitants.

ESPAGNE. — *Madrid.* — La caisse d'épargne de Madrid comptait au 31 décembre 1862, 14,782 déposants à qui il était dû 26,891,900 réaux, soit 6,723,000 fr. A la fin de l'année 1663, 31 décembre, le solde était de 27,532,000 réaux, soit 6,888,000 francs, et le nombre des déposants s'élevait à 14,974, soit une augmentation de 192 livrets.

BELGIQUE. — La caisse d'épargne établie par la société générale à Bruxelles est la seule de ce pays sur laquelle nous ayons pu nous procurer des renseignements.

L'année 1863 a présenté un résultat fâcheux, une diminution de 698 dans le nombre des livrets et de 796,900 fr. dans le solde ou montant des dépôts, qui s'élevait au 31 décembre 1863, à 17,635,100 francs, tandis qu'au 1er janvier 1863 il était de 18,432,900 francs. Au commencement de l'année 1863, le nombre des déposants individuels était de 25,663 et en outre 1,408 administrations. Au 31 décembre 1863, il y avait 25,050 dépôts individuels et 1,363 dépôts d'administration, qui présentent une moyenne de 605 fr. pour les livrets de particuliers et 1,393 pour les livrets d'administrations.

ITALIE. — La caisse d'épargne de Turin devait le 31 décembre 1863, à 9,425 déposants, un solde de 3,245,100 fr.; au commencement de l'année, le solde avait été de 3 millions 137,800 fr.

Au 31 décembre 1862, la Lombardie comptait seize caisses d'épargne, dont la plus importante était celle de Milan. Le nombre total des déposants à ces caisses d'épargne était de 123,656 et le montant des dépôts de 95,406,500 francs. Dans ces chiffres, la caisse de Milan entre pour près de la moitié, car elle doit à 68,453 déposants un chiffre de 63,330,700 francs. Aussi cette caisse est-elle celle qui présente l'état le plus florissant parmi *toutes celles de l'Italie.*

Pendant l'année 1862, le nombre des déposants à la

caisse d'épargne de Florence s'est augmenté de 568 et le montant des dépôts de 830,700 fr. Au 1er janvier 1862, le nombre des déposants était de 26,051, et le montant des dépôts de 10,374,800 fr. Au 31 décembre 1862, le nombre des livrets s'élevait à 26,619, et le montant des sommes qui y étaient inscrites à 11,178,500 francs

ÉTATS-UNIS. — *Massachusetts.* — Au 31 décembre 1862, le nombre des déposants était de 248,900, et le montant des dépôts de 50 millions 403,674 dollars, soit environ 252,018,400 fr. La moyenne des dépôts était à la fin de 1862, de 202 dollars, soit environ 1,000 fr.; il y aurait un livret pour 5 habitants. Le résultat de l'année 1862 a été pour toutes les caisses de l'État de Massachusetts une augmentation de 23,842 dans le nombre des déposants, et de 5,618,235 dollars, soit environ 28 millions 091,200 fr.

New-York.

	Au 31 décembre 1861.	Au 31 décembre 1862.
Nombre des caisses d'épargne.	74	71
Nombre des comptes ouverts..	300,511	347,184
Montant des sommes dues aux déposants....................	dollars. 64,083,119	dollars 76,538,183
Soit en francs.............	320,415,600	382,690,900

Ainsi, bien que dans l'année 1862 le nombre des caisses d'épargne ait diminué, le nombre des déposants s'est augmenté de 46,673 et le solde qui leur était dû de 12,455,064 dollars, soit 62,275,300 francs. La moyenne des livrets est de 220 dollars, soit 1,100 francs.

CINQUIÈME PARTIE.

VARIÉTÉS.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES (AVRIL 1864 — MARS 1865).

Organisation, Commissions.—Le renouvellement du bureau a porté à la présidence M. Wolowski, vice-président, en remplacement de M. Dumon; M. de Lavergne a été nommé vice-président. — MM. Barthélemy Saint-Hilaire et Reybaud ont été réélus membres, pour 1865, de la commission administrative de l'Institut.

Séances. — La séance annuelle et publique a eu lieu le 17 décembre. M. Dumon l'a inaugurée par le discours sur les concours. M. Mignet a lu une notice sur *Savigny*, associé étranger de l'Académie.

Décès et Elections. — Dans le courant de 1864, l'Académie a perdu M. Adolphe Garnier, de la section de morale, décédé le 4 mai; M. Armand Lefebvre, de la section d'administration, politique et finances, décédé en septembre.

M. Adolphe Garnier qui, en 1860, avait remplacé M. de Tocqueville à l'Académie, était l'auteur de nombreux ouvrages philosophiques, et entre autres des suivants : *Précis de psychologie* (1830); la *Psychologie et la Phrénologie comparées* (1831); *Critique de la philosophie de Th. Reid; Traité de morale sociale*; *Traité des facultés de l'âme.* Il avait publié en outre une édition fort estimée des *OEuvres philosophiques* de Descartes, etc.

M. Lefebvre, conseiller d'État, ancien ministre plénipotentiaire, était l'auteur d'une Histoire des cabinets *d'Europe sous le Consulat* et l'Empire.

M. Ad. Garnier a été remplacé par M. Augustin Cochin, ancien maire de Paris, auteur de divers écrits d'économie sociale, et entre autres de l'ouvrage intitulé : *Abolition de l'Esclavage*, couronné cette même année par l'Académie française.

M. Lefebvre a été remplacé par M. Mortimer-Ternaux, ancien député, auteur de nombreux discours et rapports dans les assemblées législatives et en outre d'une *Histoire de la Terreur*, dont quatre volumes ont déjà paru.

Parmi les associés étrangers, l'Académie a fait les nominations suivantes :

M. de Raumer, en remplacement de M. de Savigny. — M. de Raumer, l'un des historiens les plus féconds et les plus célèbres d'Allemagne, âgé aujourd'hui de plus de 80 ans (il est né en 1781), est l'auteur d'ouvrages extrêmement nombreux et importants, entre lesquels il faut nommer comme un des principaux l'*Histoire des Hohenstaufen et de leur temps*, que suivit l'*Histoire de l'Europe depuis la fin du* XVe *siècle*.

M. Gladstone, chancelier de l'Échiquier, en remplacement de M. Mac Culloch, est renommé pour la participation qu'il a prise aux plus récentes réformes qui ont eu lieu dans la législation économique et commerciale de son pays; célèbre comme orateur, M. Gladstone avait composé, avant d'arriver au pouvoir, divers ouvrages qui avaient fait sa réputation : l'*État dans ses relations avec l'Église*. — *Des principes de l'Église*. — *Histoire des États Romains*, etc.

Parmi ses correspondants l'Académie a nommé M. Arthur Penrhyn Stanley, de Londres, en remplacement de M. Grote, nommé associé étranger.

L'Académie a entendu, pendant l'année 1864-1865, la lecture des Mémoires, Fragments et Rapports suivants :

SECTION DE PHILOSOPHIE. — M. Barthélemy Saint-Hilaire a lu un mémoire sur l'*État actuel du Japon et son gouvernement*, tableau des institutions civiles, religieuses et politiques de cet État oriental, d'après les informations les plus authentiques. — M. Cousin a lu un fragment historique sur *la première entrevue de Richelieu et de Mazarin à* Lyon, en 1642. — M. Franck a lu un rapport sur

un ouvrage du général Noizet, intitulé : *Études philosophiques, psychologie, métaphysiques et application de la philosophie à la direction de la vie humaine*. Le même membre a fait un rapport verbal sur un ouvrage de M Henri Martin, intitulé : *Les signes numériques et l'arithmétique chez les peuples de l'antiquité et du moyen âge*.

SECTION DE MORALE. — M. L. Reybaud a continué la lecture de son rapport sur l'industre de la laine, et l'état matériel, intellectuel et moral des populations vouées à cette industrie en France, en Angleterre, en Suisse et en Allemagne. Les centres industriels qu'il a passés en revue, sont : Lodève, Bédarieux, Mazamet, Castres, Chateauroux, Reims et ses annexes, Elbeuf, Sedan, etc. — M. Jules Simon a lu un fragment de son livre, *l'École*, sur l'éducation des filles pour lesquelles il demande, avec d'éloquentes instances, la conservation, autant que possible, de la vie de famille. — Le même membre a fait un rapport sur l'ouvrage de M. Latour-Dumoulin, son collègue au Corps législatif, intitulé : *De la Constitution de* 1852.—M. Charles Lucas a présenté un rapport sur la statistique des prisons et établissements pénitentiaires pour 1862, d'après le rapport de M. Dupuy, directenr de l'administration de ces établissements au ministère de l'intérieur. Il y trouve la confirmation des vues qu'il soumettait lui-même, en 1836, au ministre d'intérieur d'alors, M. le comte de Gasparin. — M. Janeta fait un rapport sur l'ouvrage de M. Martha, intitulé les *Moralistes sous l'Empire romain*, curieux et fidèle exposé des progrès accomplis, dans la science morale sous le règne du paganisme, et qui se rapprochent singulièrement de la doctrine répandue, vers la même époque, dans les rangs les plus humbles par le christianisme.

SECTION D'HISTOIRE. — M. Naudet a fait un rapport verbal sur un écrit de M. Gustave d'Eichthal, intitulé : *De l'usage pratique de la langue grecque*, qui a pour objet d'établir la convenance d'adopter, dans l'enseignement classique du grec ancien, la prononciation usitée par les Hellènes pour le grec moderne. — M. Am. Thierry a lu un rapport sur les deux premiers volumes de l'*Histoire*

romaine du savant prussien, M. Mommsen, traduite par M. Alexandre. — A la section d'histoire se rattache la notice lue par M. Mignet, l'un de ses membres, en séance publique, sur *la vie et les travaux de M. de Savigny*, associé étranger de l'Académie, décédé le 26 octobre 1861 à Berlin, âgé de 82 ans. Par les origines de sa famille, M. de Savigny, comme son nom l'indique, se rattachait à la France : trois grands ouvrages ont consacré la renommée de l'illustre professeur, qui fut en même temps ministre de son roi. 1° *le traité de la possession*; 2° *l'histoire du droit romain au moyen âge*; 3° *le système du droit romain en usage chez les peuples modernes*.

SECTION DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE. — M. Giraud a lu de nouveaux fragments d'une étude biographique et littéraire sur Saint-Évremond, le spirituel sceptique du XVII° siècle.

SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET DE STATISTIQUE. — M. Ch. Dupin a lu ou fait lire de nouveaux fragments (*les Mahrattes, gouvernement de la reine Ahalya*) de son grand ouvrage intitulé : *les Forces productives des nations*, qui doit servir d'introduction à la collection non encore terminée des rapports des jurés sur l'exposition de Londres en 1851. — Le même membre a fait un rapport verbal sur un ouvrage de M. William Farr, intitulé : *Lois de la population en Angleterre*. — Une lecture de M. Wolowski sur la *Question des Banques* et l'hommage que fait M. de Lavergne d'un écrit de lui sur le même sujet, ont renouvelé les débats antérieurs entre ces académiciens. MM. Michel Chevalier et Lavergne, contraires au monopole de la Banque de France et MM. Wolowski, Dumon, Pellat et Vuitry qui lui sont favorables. — Le même membre a lu un rapport sur l'ouvrage du professeur Fishel, intitulé la *Constitution de l'Angleterre*, traduit de l'allemand par M. Vogel, et il a fait un rapport verbal sur un ouvrage de M. Ivan Golovine, intitulé *Essais et Études*. — M. de Lavergne a lu des notices sur des écrivains célèbres, à divers titres, du XVIII° siècle : *le marquis de Chastellux*, membre de l'Académie française, auteur d'un livre fort renommé en son temps, intitulé : *De la Félicité publique*, et l'abbé Morellet, éco-

nomiste des plus féconds du XVIIIe siècle, dont la longue existence fut toujours en accord avec les doctrines scientifiques. — Le même membre a lu une notice sur la *caisse d'escompte avant 1789*, la seule institution ancienne émettant des billets de banque que posséda la France, depuis la chute de la banque de Law jusqu'à la révolution de 1789. — Le même membre a lu un fragment sur la *moyenne propriété*, détaché de son rapport sur l'enquête relative à l'état matériel et moral des populations rurales que l'Académie lui a confiée. — Le même membre a lu un rapport sur les *variations des prix depuis 60 ans*, dont la conclusion est que les variations sont indépendantes des variations de valeur des métaux précieux. — M. Michel Chevalier a fait deux rapports, l'un sur un écrit de M. Jules Duval, intitulé *Rapport de la géographie avec l'économie politique*, l'autre sur un livre de M. Legoyt, intitulé : *la France et l'Étranger, Étude de statistique comparée*. — M. Hippolyte Passy a fait un rapport sur un ouvrage de M. Waddington, intitulé : *Édit de Dioclétien, établissant le maximum dans l'empire romain* : cette lecture a donné lieu à une lettre de M. Moreau de Jonnès, membre libre de l'Académie, réclamant la priorité d'une traduction et d'un examen critique de l'édit de Dioclétien, dans un mémoire qui obtint, dès 1827, le suffrage de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Le même membre a fait des rapports verbaux sur divers ouvrages : celui de M. Paul Coq, intitulé : la *Monnaie de Banque, l'Espèce et le Portefeuille*; ceux de M. Courcelle-Seneuil, intitulés : *Leçons d'économie politique*; *Études sur la science sociale* ; celui de M. Vignes, intitulé : *Du Paupérisme à Troyes ; Des institutions destinées à le combattre*; celui de M. Gimet, intitulé : *Études sur la division de la propriété foncière dans le département de l'Yonne*; celui de M. Giovanni Bruno, intitulé : *Science de l'ordre social* (en italien) ; celui de M. Jacques Maissiat, intitulé : *Jules César en Gaule*.

Section de politique, administration et finances. — *M. Pierre Clément* a lu deux fragments historiques, l'un *sur l'Institution des galères au* XVIIe siècle, l'autre

le *marquis de Seignelai*, le fils de Colbert, nouvelles études qui, ajoutées à celles que le même auteur a déjà publiées sur le siècle de Louis XIV, disposent l'esprit moderne à un jugement plus sévère que celui des contemporains. — M. de Parieu a lu un chapitre intitulé : *Résumé de l'Histoire et de la Théorie des impôts*, détaché du cinquième et dernier volume de son grand ouvrage sur cette matière. — Le même membre a fait un rapport verbal sur un écrit de M. Périn, relatif à l'usure. — M. d'Audiffret a lu un fragment intitulé : *Analyse du service de trésorerie*, également détaché de la nouvelle édition de son ouvrage sur le *Système financier de la France*. — M. Husson a lu un mémoire intitulé : *État présent de la population indigente secourue à domicile dans la ville de Paris*, résumé substantiel et fort instructif des publications officielles qu'il a faites comme directeur général de l'assistance publique.

A cette section doit se rapporter le discours prononcé par M. Dumonn l'un de ses membres, dans la séance générale de la distribution des prix.

Académiciens des autres académies. — M. Egger est venu lire des *Observations historiques* relatives aux deux héros athéniens : *Harmodius* et *Aristogiton* : il s'est moins proposé de raconter et de juger l'acte qui a valu tant de gloire aux deux jeunes Grecs, que de suivre dans la légende populaire et dans la tradition des écoles cette idée du tyrannicide que personnifient Harmodius et Aristogiton.

Correspondants. — On a lu pour M. Edwin Chadwick, un mémoire sur le *Système du demi-temps d'école et sur l'éducation physique des enfants en Angleterre*, résultat d'une enquête sur les réformes introduites dans l'éducation populaire qui constate la possibilité d'associer, dans une très-large mesure, les travaux corporels aux études intellectuelles, sans nuire à ces dernières. — M. Daveste de la Chavanne a présenté sous ce titre : *Un Accident diplomatique* de l'Histoire de Charles *IX*, un mémoire qui révèle, dans le gouvernement de Charles IX, la pensée de donner Alger à la France, à la veille même de la Saint-Barthélemy, et fait connaître les négociations

confiées à François de Noailles, évêque d'Acqs : Charles IX destinait ce trône à son frère Henri d'Anjou, appelé plus tard au royaume de Pologne, et qui lui succéda sur le trône de France. — M. du Châtellier a lu un *Mémoire sur le mouvement des études littéraires ou scientifiques des provinces*, sorte d'histoire des congrès qui, depuis trente ans, vivifient les départements. — M. Francisque Bouillier a envoyé un mémoire sur *le plaisir et la douleur* fine analyse des impressions de la sensibilité. — M. Doniol a lu un mémoire sur l'*état seigneurial et l'abolition des droits féodaux en* 1789, qui constate la survivance à cette époque du plus de restes de servitude féodale qu'on ne pense généralement.

LAURÉATS. — M. Levasseur a lu une étude sur l'économie industrielle de la France en 1789, introduction à son ouvrage, couronné par l'Académie, sur l'état des Classes ouvrières depuis 1789. — M. Lévêque a lu un mémoire sur les *Fondements psychologiques de la Théodicée.*

SAVANTS ÉTRANGERS A L'ACADÉMIE. — M. Cochin (avant son élection), a lu un mémoire intitulé : *Paris, sa population, son industrie*, brillant commentaire de l'*Enquête sur l'Industrie parisienne en* 1860-1864, exécutée par ordre de la chambre de commerce de Paris : Paris y est présenté, avec une sincérité bienveillante, sous ses bons et ses mauvais aspects. — M. Bersot a lu un mémoire sur l'*Analyse philosophique*. — M. Vacherot a lu une *Défense de la psychologie au point de vue de son objet, de sa méthode et de son importance.* — M. Bouchut a lu deux études de philosophie physiologique, l'une sur le *vitalisme*, l'autre sur l'*âme et le sens vital*, il reconnaît ce caractère au faisceau nerveux qui se rattache au nerf, grand—sympathique, écho et organe de la sensibilité intérieure. — M. Audiganne a lu un mémoire sur les *faits concernant l'enseignement professionnel pour les ouvriers*, réunion fort instructive des principaux faits qui se rapportent à ce sujet. — M. de La Barre du Parcq a lu un *Mémoire sur le Bonheur à la guerre*. — *M. Jules Pautet* a lu deux fragments historiques, détachés *d'un ouvrage en* préparation sur le conseil d'État : l'un *sur les Derniers États provinciaux* de la Bourgogne, e

1787, l'autre sur les maîtres des requêtes au conseil d'État. — M. Petit, directeur de l'observatoire de Toulouse, a adressé une étude intitulée : *Récréations philosophiques; métaphysique de l'univers.* — M. le pasteur Gaberel a lu une étude sur la *Vie du grand prédicateur protestant J. Saurin*, faite d'après les documents inédits. — M. Lemoine lit un mémoire ayant pour titre : *De la Physionomie et de la Parole :*

Concours Académiques.

I. Concours jugés en 1864.

Changements survenus, depuis 1789, *dans la condition des classes ouvrières.* Rapporteur, M. Louis Reybaud. — Prix attribué à M. Levasseur, professeur d'histoire au lycée Napoléon. — Mention honorable à M. le docteur Gabriel Le Borgne.

Enseignement administratif et politique. Rapporteur, M. de Parieu (prix Bordin). — Médaille de 1,200 fr. à M. Raymond Bordeaux, avocat à Évreux, — Médaille de 800 fr. à M. Sévin, conseiller à la Cour de cassation; médaille de 500 fr. à M. Lenoël, avocat à Paris.

Traité des Devoirs de Cicéron. Rapporteur, M. Janet. — Prix à M. A. Desjardins, substitut du procureur général à Aix. — Mention honorable à M. F. Cadet, professeur de philosophie au lycée de Reims.

Philosophie de Saint-Augustin. Rapporteur, M. Barthélemy-Saint-Hilaire. — Prix (Bordin) à M. Nourrisson, professeur de philosophie au lycée Napoléon. — Mention très-honorable à l'auteur du mémoire n° 5 (qui ne s'est pas fait connaître.)

Valeurs divisées en actions.—Rapporteur M. Renouard, prix non décerné; concours ajourné.

Prix Halphen (enseignement primaire). — A M. Barrau.

II. Concours échus.

Dans l'intervalle de la séance générale de distribution des prix à la fin de mars, les concours suivants sont échus et ne sont pas encore jugés.

31 décembre 1864. — Circulation fiduciaire.

31 décembre 1864. — *Administration de Philippe IV, dit le Bel.*

— — *Contrôle des finances.*

31 janvier 1865. — *Examen de la philosophie de Malebranche.*

31 mars 1865. — *De l'universalité des principes de morale.*

III. Concours ouverts et non jugés.

(Terme : 1er octobre 1865).

Origine et developpement de la division des valeurs financières et industrielles en actions transmissibles. — (1,500 francs).

(Terme : 31 décembre 1865.)

Du sénatus-consulte velléien, relatif aux engagements des femmes. — 1,500 francs.

Organisation et attributions de l'administration locale dans les départements et les communes en France, et dans les comtés, cités, bourgs et paroisses de l'Angleterre. — (1,500 francs.)

Réforme judiciaire d'août 1539. — (2,500 francs, prix Bordin.)

Vie et travaux de Pierre le Pesant de Boisguillebert. —(Prix triennal, Léon Faucher : 3,000 francs).

État matériel et moral des populations rurales en France et en Angleterre au commencement du XVIIe *siècle.* — (Prix sexennal, Stassart, 3,000 francs).

(Terme : 31 mars 1866).

Doctrines morales en France, au XVIe *siècle.* — (1,500 francs).

(Terme : 31 décembre 1866).

Droits de légitime et de réserve dans l'ancien droit français. — (1,500 francs).

Théorie des idées de Platon. — (Prix extraordinaire Bordin, 5,000 francs).

Influence de l'état moral et intellectuel des ouvriers sur le taux des salaires. — (Prix Bordin, 2,500 francs).

Prix triennal Halphen sur l'instruction primaire. — (1,500 francs).

Du mariage considéré au point de vue moral et religieux, légal et social. — (Prix Bieunaiche de la Corbière, 1,000 francs et une médaille d'or de la même valeur).

(Terme : 1er mars 1867).

Influence de l'éducation sur le bien-être et la moralité des classes laborieuses. — (Prix quinquennal Félix de Beaujour, 5,000 francs).

(Terme : 1er décembre 1867).

De l'influence des climats sur l'économie des sociétés humaines. — (Prix extraordinaire Bordin : 5,000 francs).

(Terme : 31 décembre 1867).

Prix quinquennal Morogues : *Au meilleur ouvrage sur le Paupérisme en France et les moyens d'y rémédier.* — (2,000 francs). Jules DUVAL.

COMPTE-RENDU DES SÉANCES
DE LA
SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

C'est avec une profonde tristesse que nous ouvrons, cette année, le *Compte-rendu des Séances de la* SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE ; M. Guillaumin, l'un de ses fondateurs, n'est plus, et nous sentons vivement la perte douloureuse que vient de faire l'Association dont il était le lien et le centre. Des voix éloquentes et des plus autorisées ont noblement exprimé les regrets de tous, et le vide qui se fait sentir autour de nous ; mais nous manquerions à un devoir si nous ne disions pas ici même, dans ce livre qu'il a créé, tout ce qu'il y avait d'énergie et d'élan dans cette nature ardente et vouée à la science.

DISCUSSIONS : Le droit régalien et l'émission des billets de Banque. — Les causes qui nuisent à la science économique. L'accroissement des prix et la prospérité générale. — Le spiritualisme et le matérialisme en économie politique. — Influence de la race sur les libertés économiques. — Utilité d'un code spécial de commerce. — Détails sur les associations de crédit. — Les lois prohibitives de la chasse. — Le régime des pensions civiles. — Le crédit, etc.

I

Nous avons conduit notre dernier compte-rendu jusqu'à

la séance du mois de février 1864. Nous le reprenons donc au 5 mars de la même année.

C'est M. Michel Chevalier qui préside cette séance, où l'on remarque la présence du R. P. Gratery, récemment admis par le bureau.

Après l'énumération des ouvrages offerts à la Société, dans le courant du mois écoulé, M. Joseph Garnier donne des regrets à la mort de M. Bergery, professeur à l'École d'artillerie de Metz, où il enseigna gratuitement, pendant plusieurs années, la géométrie, l'astronomie et l'économie industrielle ; la réunion s'y associe.

La conversation se fixe sur une question posée, en ces termes, par M. le secrétaire perpétuel : « *Le droit régalien de battre monnaie existe-t-il encore ? — Est-il exact de dire qu'émettre des billets à vue et au porteur sont la même chose que battre monnaie ?* » L'auteur veut concentrer l'attention de la réunion sur l'opération de l'émission qui est le nœud de toutes les difficultés. M. Garnier soutient que le droit régalien, qui a eu sa raison d'être autrefois, n'existe plus, et qu'émettre des billets n'est pas battre monnaie ; il soutient que si l'on réglemente l'émission des billets au porteur, il serait plus logique de réglementer celle des billets endossés en blanc, celle des chèques et l'emploi des dépôts !

M. Bénard ajoute aux considérations de M. J. Garnier, que l'État aurait pu laisser la fabrication de la monnaie dans le droit commun, comme il y a laissé la fabrication des poids et mesures, et se borner à rendre obligatoire la vérification officielle du titre et du poids des pièces avant leur mise en circulation. L'orateur termine en présentant quelques considérations sur le privilége exclusif d'émission revendiqué par la Banque de France.

M. Wolowski ne pense pas que l'examen de la question de savoir si la Banque de France possède un privilége absolu de droit ou de fait, appartienne à la Société ; c'est un problème de jurisprudence, et non pas d'économie politique. Le savant professeur déclare qu'il a eu parfaite connaissance de la signification donnée aux actes qui ont fondé en France l'*unité* de la circulation fiduciaire. Il développe sa pensée à ce sujet, il veut la liberté des banques pour tou

ce qui constitue leur domaine propre ; mais il veut l'*unité* de l'émission fiduciaire.

M. Horn combat l'opinion de M. Wolowski.

M. Mannequin ne reconnaît qu'une espèce de monnaie susceptible de l'unité d'émission, cette monnaie est le franc. Les billets de banque ne sont pas une monnaie, mais une promesse de payer. Il appelle l'unité réclamée par M. Wolowski, le monopole.

MM. J. Garnier et *du Puynode* soutiennent que le billet de banque n'est pas une monnaie, et ils veulent pour son émission la liberté et non le monopole.

M. Paul Coq dit que les maux et les abus auxquels donnent lieu le monopole, son insuffisance de plus en plus avérée, prouvent qu'à cet égard on s'est trompé, et que le moment est venu de rentrer en France notamment, dans la route dont on s'est écarté trop longtemps.

Dans une lettre de M. Michel Chevalier, qui a pour but de répondre aux arguments de M. Wolowski en faveur de l'unité, le savant économiste dit que ce serait déserter le drapeau de la science que de se déclarer partisan inamovible du système en vertu duquel le monopole de la Banque de France recevait une consécration législative.

II

Dans la réunion du 5 avril, la conversation se fixe sur *les causes qui nuisent à l'autorité de la science économique*. C'est M. Passy, ancien ministre, qui préside la séance. C'est pour répondre au mot fameux de M. Dupin contre l'économie politique qui n'est pas une science, mais qui n'est qu'une *étude*, que M. Dupuit pose cette question.

D'après M. Dupuit, le peu d'autorité de la science tient à la divergence des opinions des économistes, sur ses principes de cette divergence le public conclut que l'on peut dire oui et non, alors la foi lui manque. Il ne faut pas accuser la science, mais ses adeptes.

M. Villiaumé ne veut pas que l'on prenne au sérieux la boutade de M. Dupin, qui ne se doute pas de ce que c'est que la science de l'économie politique dont il ignore le premier mot. Il dit que tant que la politique et le droit seront des sciences, l'économie politique en sera une.

M. Baudrillart félicite l'économie politique d'avoir eu pour fondateurs des philosophes et non des géomètres, c'est qu'elle est bien plus une science philosophique et morale qu'une science géométrique, n'en déplaise à M. Dupin.

L'économie politique est une science et une étude à la fois, c'est-à-dire que, sur quelques points, elle a des principes incontestables, et que, sur d'autres, elle n'est pas achevée.

M. J. Garnier proclame l'économie politique une science de premier ordre, car si, d'une part, elle s'appuie sur la morale, elle la contrôle et la fortifie à d'autres égards; sans elle le droit manque de base, la politique et l'histoire manquent de flambeau.

M. Renouard rappelle les controverses et les disputes qui agitent les autres sciences et la philosophie elle-même, et il nie que l'économie politique ne soit point acceptée.

M. H. Passy dit que si l'économie politique est discutée, c'est que, plus qu'aucune autre science, elle a rencontré l'opposition des intérêts, née des erreurs et des violences du passé. Il ne se plaint pas du désaccord des économistes, les sciences ne marchent que par la discussion des vérités qu'elles travaillent à saisir.

M. Baudrillart aime les luttes d'où jaillit la vérité; l'esprit gagne à ne pas s'engourdir et à s'éclairer. Amis de la liberté du travail, soyons-le aussi de la liberté de discussion.

MM. Levasseur et *Batbie* affirment que l'Université n'est pas hostile à la science de l'économie politique; on ne peut reprocher à l'Université d'avoir répandu des principes faux sur la science, mais de n'en avoir répandu aucun.

M. Paul Coq dit que si la science économique progresse avec lenteur, c'est qu'elle a rencontré en chemin les plus sérieux obstacles de la part des *intérêts*.

M. de Lavergne l'attribue à de fausses apparences.

M. Dupuit proteste contre l'idée qu'on lui prête de vouloir exclure les discussions de l'économie politique; il prétend que, *depuis quarante ans qu'il étudie l'économie politique, cette science n'a fait aucun progrès dans l'opinion.*

Un membre : C'est qu'on ne l'enseigne pas.

M. Levasseur, dans une lettre, combat les assertions de M. Dupuit.

III

M. H. Passy préside la réunion du 6 mai, où l'entretien s'engage sur cette question ainsi posée : « *L'accroissement des prix est-il un signe de prospérité générale ?* » M. J. Garnier développe cette idée, qu'il n'y a pas lieu de voir dans la hausse ou la baise de prix un signe caractéristique de prospérité générale ou de non prospérité.

M. de Lavergne rappelle l'influence de l'offre et de la demande. Ce rapport peut varier de bien des façons.

Si la hausse des prix était toujours regardée comme un signe de prospérité, rien ne serait plus facile que de se donner cette flatteuse apparence ; car les gouvernements ont beaucoup plus de moyens de faire la hausse que la baisse.

M. Bénard, en combattant l'idée de M. de Lavergne qui veut qu'une diminution d'offre soit toujours une cause de souffrance, ajoute qu'il faut, dans la question qui occupe, écarter celle des impôts et attribuer la hausse des prix en partie à l'accroissement du numéraire qui, en définitive, est une richesse, et en partie à l'accroissement de la prospérité publique,

M. Renouard établit qu'un élément des prix est le travail humain. Il est bon et utile que son domaine s'étende, que ses emplois se multiplient et que les salaires s'élèvent.

M. Villiaumé croit que l'abaissement du prix des objets indispensables est un signe de prospérité générale.

M. Wolowski pense que la question des prix est la plus complexe de toutes, ils sont la résultante d'influences diverses et variées,

M. Mannequin ne veut pas que l'on considère trop les accidents, et que c'est au point de vue des faits généraux qu'il importe d'envisager la question.

M. Jules Pautet s'étonne que dans l'intéressante discussion qui vient d'avoir lieu, il n'ait pas été dit un seul mot de la propriété foncière qu'il considère comme le criterium le plus sûr de la situation prospère ou difficile d'un pays, il ne craint pas d'avancer que l'élévation du prix des im-

meubles est un signe certain de prospérité générale, *et vice versâ*.

M. de Lavergne dit qu'il en est de la valeur de la propriété foncière comme de tous les autres prix. Il y a des cas où l'accroissement de cette valeur est un fait regrettable, il y en a d'autres où c'est un fait heureux.

M. Paul Coq pense que chez nous la plus-value de la propriété foncière tient surtout à l'immense rayonnement des railways.

M. Eugène Pelletan veut que l'idéal de l'économie politique soit le bon marché.

M. Joseph Garnier lui répond que l'idéal de la science, c'est le prix naturel.

M. H. Passy répond à M. Pelletan que l'économie politique a principalement pour but la découverte et la constatation des lois qui régissent la production, la distribution et la consommation des richesses. La richesse ne s'accroît que grâce aux progrès des arts et des succès humains; car elle coûte d'autant moins que les efforts du travail, plus éclairés et mieux dirigés, acquièrent plus de fécondité.

M. Renouard reconnait deux forces opposées dans la production de la richesse : une force d'action et une force de résistance.

M. Eugène Pelletan signale une troisième puissance : l'accumulation du capital. Il proclame un idéal absolu qui serait la gratuité de toute chose nécessaire à la vie humaine; mais il y voit le néant de l'homme qui n'aurait plus de raison de travailler; et le travail, c'est le mouvement réglé par l'intelligence, c'est notre gloire et notre grandeur.

IV

Dans la séance du 6 juin, présidée par M. Passy, l'on a traité l'importante question du spiritualisme et du matérialisme en économie politique, ainsi posée : « *Y a-t-il lieu de classer les économistes en spiritualistes et matérialistes? Parle-t-on clairement en économie politique, en employant les mots déjà si peu intelligibles en philosophie, de spiritualisme et de matérialisme?* »

M. T. Mannequin, qui avait proposé ce sujet, dit qu'il

lui a été inspiré par M. J. Garnier, et développe sa théorie qui tend à isoler complétement l'économie politique et à en faire une pure science d'observation des faits, sans préoccupation d'aucun système philosophique quelconque.

M. Jules Simon établit d'abord qu'il ne comprend pas que l'on puisse trouver la moindre obscurité dans les mots spiritualisme et matérialisme, que les deux systèmes familiers à ceux qui étudient la métaphysique jusque dans son intime profondeur, le sont cependant ici assez à tous ceux même qui ne se sont pas occupés de cette science ardue, pour qu'il n'y ait pas de doute sur la signification et la portée de ces mots.

Cela posé, l'orateur parle noblement de l'âme humaine, de la nécessité qu'il y a de tenir compte de cet élément puissant dans toutes les choses d'ici-bas, dans toutes les sciences, et, par conséquent, dans celle qui s'occupe du bien-être; que ce bien-être doit être surtout la satisfaction des besoins de l'esprit, de l'intelligence et du cœur, et que, si l'on devait s'occuper des richesses matérielles, il ne fallait jamais perdre de vue celles qui grandissent l'homme par la pensée.

C'est l'esprit qui remue le monde, a-t-il dit, *mens agitat molem;* comment pourrait-on négliger sa puissance, sa grandeur et sa force, quand il s'agit de l'étude des lois qui régissent la vie des nations? Non, il ne saurait y avoir divorce entre l'économie politique, la morale et la philosophie.

Quelques orateurs insistent pour que la science marche indépendante de tout système philosophique; qu'elle se borne à la puissance du fait, qu'elle ne soit qu'une science d'observation de ce qui est, ainsi que la chimie et la physique.

M. Édouard Laboulaye dit que si, dans les sciences physiques, il n'est pas nécessaire d'admettre tel ou tel système philosophique, il n'est pas possible de se séparer de cet élément d'action dans une science qui a l'homme pour objet.

M. Barral veut que l'élément philosophique joue un rôle dans la science économique, et que les deux principes contradictoires soient appelés librement à l'examen de toutes les questions, sans que l'une puisse étouffer l'autre.

M. Vée invoque la morale comme l'auxiliaire naturel et inéluctable de la science; il dit que l'économie politique se relève par cette alliance.

MM. Renouard et *Wolowski* ont dignement parlé dans le même sens; ils ont posé le principe spiritualiste comme devant éclairer les pas de l'économiste et agrandir son horizon.

V

C'est *l'influence de la race sur les libertés économiques* qui a défrayé la conversation du 6 juillet, sous la présidence de M. H. Passy. Mais avant de discuter, la parole est donnée à M. Horn qui, de retour de son voyage en Égypte, rend compte de ses impressions, et révèle à l'assemblée la marche rapide de ce beau et mystérieux pays vers toutes les améliorations sociales. Il a trouvé le pays lancé dans la voie de la civilisation européenne, s'ouvrant aux chemins de fer, au télégraphe électrique, et s'avançant vers une transformation complète. M. Horn est écouté avec le plus vif intérêt, et M. le président le remercie de ses intéressantes communications.

La conversation s'engage sur l'influence de la race.

M. Joseph Garnier dit que la liberté économique est aussi nécessaire à un peuple qu'à un autre, aussi facilement applicable chez l'un que chez l'autre, aussi profitable aux Européens qu'aux Asiatiques, aux blancs qu'aux Africains.

M. Bénard croit que les différences que l'on remarque entre les divers peuples proviennent plus des antécédants, des institutions et du climat, que de la race ou du sang proprement dit.

M. Dupuit ne veut pas admettre que les races considérées au point de vue physiologique aient des aptitudes ou des tendances différences pour la liberté; mais qu'on ne peut disconvenir que les mœurs, les institutions politiques et religieuses ne modifient ces tendances et ces aptitudes. Il parle des Anglo-Saxons comme s'occupant avant tout de travailler, chacun de son côté, avec le moins possible de fonctionnaires, de juges et de gendarmes.

Le docteur Bowring repousse la qualification d'anglo-saxonne donnée à la population de son pays. Le peuple an-

glais est le résultat de la fusion de plus de deux races : la celtique qui se subdivise elle-même, la romaine, la scandinave et la normande ; toutes ont fourni du bon à la race anglaise.

M. H. Passy veut que l'on laisse de côté la question des races, en ce qui touche la liberté économique. La liberté économique a marché avec des lumières, et si elle a été mise en pratique en Angleterre avant de l'être ailleurs, c'est que la science y a trouvé des esprits plus éclairés, et par conséquent mieux disposés à accueillir les vérités qu'elle enseigne.

VI

M. Courtois ayant posé cette question : « *L'existence d'un Code de commerce est-elle justifiable par des raisons économiques ?* » Elle est discutée dans la réunion du 5 août.

M. Courtois la développe, il ne voudrait qu'un code, qu'une loi, il ne comprend qu'une juridiction. L'existence de plusieurs natures de tribunaux de même instance blesse ses sentiments d'égalité et il croit cette dernière indispensable à la liberté, au moins en matière économique.

M. Villiaumé veut un Code de commerce distinct du code civil et des tribunaux consulaires, outre les tribunaux ordinaires. Les tribunaux consulaires sont très-utiles à cause de la multitude des affaires et parce que les juges spéciaux connaissent mieux les usages du commerce.

M. Joseph Garnier ne veut pas de lois différentes pour un même pays, il demande qu'on introduise dans le code civil les bonnes dispositions du Code de commerce ; mais il ne repousse pas la variété ou plutôt la spécialité des juridictions qu'il considère comme une application de la loi de la division du travail.

M. Jules Pautet s'élève contre le système de M. Courtois, il dit que le code de commerce et les juges consulaires sont des nécessités qui découlent de la nature des choses. Si la justice que l'on doit rendre en matière commerciale est la même que la justice ordinaire, il est nécessaire de confier à des juges spéciaux, familiers avec les matières commerciales, le soin de dégager la solution à intervenir

de toutes les circonstances ambiantes. Ce *départ* n'est possible qu'à des hommes spéciaux, tout en appliquant aux justiciables les éternels principes de la loi naturelle et de la justice éternelle, dans la loi écrite.

M. Batbie pense aussi que le commerce doit avoir ses lois spéciales parce qu'il a ses institutions propres.

M. Wolowski ne saurait considérer comme une proposition réfléchie celle de faire absorber le Code civil par le Code de commerce. Les tribunaux consulaires remplissent à merveille leur office; si l'on étendait les attributions, on risquerait fort de compromettre un résultat salutaire.

M. Bois ne pense pas que les modifications qu'il conviendrait d'apporter à nos codes soient aussi urgentes qu'on paraît le supposer. Il ne voudrait pas plus la fusion du Code de commerce dans le Code civil qu'il ne souhaiterait la fusion de celui-ci dans celui-là. Il craindrait surtout la confusion dans de pareilles fusions.

M. Pellat pense qu'il est convenable d'avoir un Code de commerce distinct du Code civil. Le droit commercial tendant de plus en plus à l'uniformiser de peuple à peuple, il convient que le Code de commerce ne soit pas mêlé au Code civil.

M. Lamé Fleury regarde la question d'un code spécial pour le commerce et celle d'une juridiction également spéciale, comme essentiellement connexe, comme susceptible d'une solution commune et nécessairement affimative.

L'existence de codes spéciaux paraît à M. Lamé Fleury éminemment propre à former des hommes qui, jouissant en quelque sorte de deux catégories d'avantages, auraient nécessairement toute l'autorité désirable dans les contestations ressortissant à leur spécialité.

VII

Dans la réunion du 5 septembre, présidée par M. Wolowki, le secrétaire perpétuel, M. Joseph Garnier, entretient l'assemblée de la troisième session de l'*Association internationale, pour le progrès des sciences sociales qui se réunira à Amsterdam*, le 26 septembre. Il communique le *programme préliminaire*.

Il parle ensuite d'un intéressant congrès qui vient d'avoir lieu en Allemagne, le congrès des associations allemandes pour le crédit et la production.

Ce congrès a pris diverses décisions, entre autres celles-ci : les associations de crédit doivent s'abstenir d'opérations en immeubles; une agence générale sera établie pour toutes les associations; une banque d'escompte sera fondée, avec le concours des associations, au capital de 250,000 thalers, destinée spécialement à la circulation du papier des sociétés.

Il résulte du rapport de M. Schultze-Delitsch qu'il existe actuellement en Allemagne 1,150 associations populaires, dont 700 de crédit, 200 de consommation, et 250 de production.

M. Batbie s'étonne du chiffre de 250 associations de production, quand les statistiques précédentes n'en accusaient que 3, il pense que l'on confond avec les sociétés de production, les sociétés de matières premières qui ne sont que des sociétés de consommation appliquées à la production industrielle.

M. Wolowski partage l'opinion de M. Batbie, il pense que la dénomination de société de production ou coopérative, ne saurait appartenir aux centaines d'associations allemandes que l'on range sous ce nom. L'association coopérative présente, sous la forme la plus difficile, l'action simultanée des ouvriers, il ne la blâme pas, mais il la signale comme hérissée de difficultés.

M. le secrétaire perpétuel mentionne la mort de M Prosper Enfantin. M. Prosper Enfantin, qui fut saint-simonien, fit partie de la commission scientifique de l'Algérie, après la dispersion de l'école. Il écrivit, sur les questions financières, des articles remarqués. Dans sa vie d'affaires, il a contribué à faciliter plusieurs fusions entre les grandes compagnies.

M. le secrétaire perpétuel appelle encore l'attention de *la Société* sur le grand fait économique qui s'est accompli *depuis la* dernière réunion, l'ouverture des Pyrénées et la *jonction*, par une route de locomotives, de la France et de *la* péninsule ibérique.

L'entretien général se fixe sur une question posée e

ces termes par M. Jules Clavé : « *Les lois prohibitives de la chasse sont-elles conformes aux principes de l'économie politique?* »

M. Clavé développe la question dans le sens négatif, plusieurs orateurs prennent la parole pour et contre l'affirmative, la séance est levée à 10 heures.

VIII

M. Renouard préside la réunion du 5 novembre, marquée par des communications importantes, en effet, M. le secrétaire perpétuel annonce que M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics vient de rétablir au Conservatoire des arts et métiers l'enseignement de l'économie politique, supprimé il y a dix ans, en 1854, après la mort de Blanqui, sous l'influence des idées protectrices.

L'assemblée applaudit à cette mesure, et apprend avec une vive satisfaction que cet enseignement est confié à M. Wolowski, dont le cours s'appellera désormais cours d'économie politique et de législation industrielle.

M. Wolowski après avoir remercié l'assemblée de ses marques de sympathie, fait l'historique de sa chaire et captive toute l'attention des auditeurs.

M. le secrétaire annonce une autre bonne nouvelle, celle de l'ouverture d'un cours d'économie politique à Lyon, il est confié à M. Dameth, professeur à Genève.

L'honorable M. Guillaumin que la Société a eu la douleur de perdre depuis, cède aux instances de ses voisins et communique une lettre de M. Duruy, ministre de l'instruction publique, par laquelle il charge notre regrettable collègue de transmettre ses remerciments à M. J. Garnier et à la Société d'économie politique pour tout ce qu'ils ont fait pour aider à la création d'une chaire d'économie politique à l'École de droit. Puis M. le ministre s'étend et insiste sur les services rendus à la science depuis 25 ans, par M. Guillaumin. Toute la réunion s'associe à M. le ministre pour témoigner sa sympathie à l'honorable éditeur.

M. le secrétaire perpétuel entretient la réunion de la perte qu'elle a faite de M. Charles Reybaud, frère de l'illustre membre de l'Institut.

M. Reybaud avait été (avant 1848) rédacteur en chef du *Constitutionnel.*

M. Wolowski entretient la réunion de la mort de M. le colonel Torrens.

L'on passe à l'examen de la question posée en ces termes par M. Lamé Fleury : « *Le régime de pensions de retraite et la limitation de la saisie-arrêt sur les traitements des fonctionnaires, sont-ils conformes au principes de l'économie politique ?* »

M. Lamé Fleury dans un long et lumineux exposé de son opinion ne voudrait pas que l'État portât atteinte au principe fécond de la prévoyance individuelle. En y dérogeant pour son personnel il se substitue ainsi à l'individu dans une circonstance où l'industrie privée peut facilement fonctionner dans des conditions bien plus convenables. Il n'est pas bon, selon l'orateur, que l'État donne à son personnel un autre privilége, la limitation de la saisie-arrêt, qui est encore une dérogation à un principe fécond, celui de la responsabilité individuelle.

M. Garbé soutient que la science économique n'a rien à voir dans les deux questions posées et qu'il faut les laisser entièrement, l'une au domaine administratif, la seconde au domaine juridique. Dans tous les cas, la pension de retraite, fondée sur une retenue, est bien plus conforme que contraire aux lois de l'économie politique, elle leur est tout au moins indifférente. Quant à la limitation de la saisie-arrêt, elle n'est pas un privilége du fonctionnaire puisque tout le monde en jouit.

M. Garnier dit que l'appât de la retraite encourage le *fonctionnarisme*, et l'esprit d'intrigue qui en résulte.

M. Hérold soutient qu'il est mauvais que l'État soit prévoyant pour le fonctionnaire, c'est lui ôter sa responsabilité individuelle. Néanmoins, il ne voit rien de contraire aux principes, soit du droit, soit de l'économie politique dans le contrat qui intervient entre l'État qui offre un salaire dans de certaines conditions et le fonctionnaire qui accepte ; quant à la saisie-arrêt, M. Hérold ne voudrait pas qu'elle fût limitée.

M. Renouard dit que les caisses de retraite sont une concession d'humanité et de prudence, une préféren

donnée à la pitié sur la rigueur. Si les pensions de retraite n'existaient pas, l'État ne se résoudrait pas à laisser mourir de faim ses vieux serviteurs ; une dette morale s'élèverait à la place d'une dette réelle, et l'on demanderait aux caisses de secours ce que les caisses de retraites ne fourniraient pas.

Selon *M. de Lavergne*, il faut regarder à deux fois avant de toucher à la législation existante, en matière de retraite. On s'honore de la pension de retraite comme d'une récompense accordée à des services rendus à l'État, il proposerait un système de secours qui ne s'accorderaient que dans des cas exceptionnels, dont la plupart des fonctionnaires tiendraient à honneur de se passer.

IX

Dans la réunion du 5 décembre, présidée par M. H. Passy, M. le secrétaire perpétuel constate que la Société d'économie politique entre dans sa 24e année d'existence ; il annonce qu'il vient de se constituer à Milan une association sur les mêmes bases.

La conversation se fixe sur la *nature du crédit*, plusieurs orateurs prennent la parole et M. H. Passy résume les débats en disant que l'on peut regarder comme rejetée l'opinion que le crédit est un capital et qu'il crée des capitaux. C'est se faire illusion que de supposer aux titres judiciaires le pouvoir de multiplier les capitaux. Le crédit agit comme instrument de production, il rend des services en appelant à l'activité, des agents, des éléments de travail qui manquaient de vie et de fécondité, voilà tout, il ne crée pas de capitaux.

X

Une tristesse profonde règne dans tous les cœurs, le 5 janvier 1865, M. Guillaumin vient de s'éteindre au milieu de ses travaux incessants et la réunion porte l'empreinte d'une douleur vivement sentie.

M. Michel Chevalier, qui préside, se rend l'interprète des sentiments de tous, dans le plus noble et le plus touchant langage.

M. Bénard, après s'être associé aux regrets exprimés par

M. Michel Chevalier, et partagés par tous les membres de la réunion, entretient quelques instants la Société de la mort de M. Roy-Bry, maire de Rochefort, qui avait organisé un cours élémentaire d'économie politique dans le collége de cette ville.

M. le secrétaire perpétuel entretient la réunion du succès qui a signalé l'ouverture de nombreux cours d'économie politique dans plusieurs villes importantes. Il énumère une longue série d'ouvrages offerts par leur auteur à la Société et sait en quelques mots heureux résumer et caractériser le mérite de chacun.

Enfin, la discussion s'ouvre sur la question de savoir *s'il y a lieu de frapper le franc au-dessous du titre de* 900, *qui est actuellement celui de l'unité de la valeur monétaire.*

M. de Parieu pense que la loi de 1864 ayant autorisé la création d'un billon d'argent pour les pièces de 50 centimes, il n'y aurait pas, selon lui, un obstacle absolu à fabriquer aussi un billon d'argent des pièces de 1 et de 2 francs.

M. Michel Chevalier dit qu'il s'agirait là d'un changement d'étalon et que ce changement serait regrettable, et qu'il n'est pas permis; le Corps législatif a donc rempli un devoir public en ne consentant à l'abaissement du titre que pour les monnaies d'argent de 20 et 50 centimes.

M. Bénard affirme que l'on s'est exagéré l'importance de l'exportation de nos monnaies divisionnaires en argent. Il importe peu, du reste, dit-il, que les monnaies sortent du pays : quand elles sont exportées en grande quantité, leur prix s'élève à cause de leur rareté et elles rentrent presque aussitôt. Il ne faut pas en abaisser le titre.

M. Villiaumé pense qu'il y a toujours du danger à diminuer le titre consacré.

M. Maurice Block parle du rôle de l'habitude en fait de monnaie, que l'abaissement du titre n'empêcherait pas l'argent de rester en théorie, l'étalon monétaire, mais dans la pratique, le multiple de cet étalon serait exprimé par de l'or. Il ne s'agit ici, bien entendu, que des monnaies divisionnaires (Voy. plus loin, page 556).

M. Dupuit croit que l'opération faite par l'État est

aussi utile au commerce qu'irréprochable au point de vue de la science.

M. Wlissen trouve dangereux de toucher au titre de l'unité monétaire.

M. Paul Coq y voit une altération flagrante et regrettable.

L'année a été brillante et douloureuse, brillante par le triomphe de la science qui, partout, est intronisée dans des chaires retentissantes, douloureuse par suite de la perte on ne peut plus sensible de l'honorable M. Guillaumin, collaborateur de ce livre et puissant lien de cette utile et féconde association qui, en restant dans les pures régions de la science, sait réaliser les plus hautes améliorations.

JULES PAUTET.

COUP D'ŒIL SUR L'ANNÉE 1864.

L'année 1864 a vu la continuation de la guerre aux États-Unis, le commencement et la fin de celle de Schleswig-Holstein, une crise monétaire assez intense (1) dont les effets ont été atténués cependant par l'abondence de la récolte-céréales. Mais l'année a été marquée, en outre, par divers pas en avant faits dans la voie du progrès économique ; nous aurons à signaler la trace de ces pas en

(1) Voici, au 7 septembre 1864, le taux de l'intérêt sur les principaux marchés européens :

	Banque p. c.	Marché libre. p. c.
Londres.	8	8 et 8 1/2
Paris.	6	6
Vienne.	5	5 1/2 et 6
Berlin.	5	4 3/4 et 5
Francfort.	3 1/2	3 1/2
Amsterdam.	5	5
Turin.	7	7
Bruxelles.	6	5
Hambourg.	»	6 1/2
Saint-Pétersbourg.	5 à 3 m. 5 1/2 à 6 m.	8 et 8 1/2

On sait qu'à Paris le taux de l'escompte a atteint un moment 8 p. 100 c. et à Londres 9 %. Le tableau ci-dessus montrer quelle différence il peut y avoir, à un moment donné, entre les taux de l'escompte dans les principales places de commerce.

passant en revue les différents pays, mais nous nous bornerons autant que possible à citer les actes authentiques, en restant aussi sobre de réflexions que faire se pourra.

I. France.

SOMMAIRES. — Création de deux chaires d'économie politique. — Limitation du taux de l'intérêt. Enquête. — Projets libéraux. — Coalitions d'ouvriers. — Conseil des prud'hommes. — Caisse de retraite. — Signaux maritimes, inscription, pêche. — La crise monétaire; agitation contre la Banque; pétition; enquête; questionnaire. — Rentes mixtes. — Monnaies divisionnaires. — Télégraphie.

Citons avant tout un fait qui a déjà une importance par lui-même, la création d'une chaire d'économie politique à l'École de Droit de Paris, mais qui en emprunte une bien plus grande des opinions émises à cette occasion par le ministre de l'instruction publique et qui peuvent faire croire que l'économie politique a cessé d'être en disgrâce.

Voici ce rapport du ministre, qui est suivi d'un décret daté du 1er septembre :

« Sire,

» L'économie politique est à présent une science complète dont les théories ont été éclairées et affermies par un siècle de discussions, et dont les applications modifient les conditions les plus vitales de la société moderne.

» Elle va même au delà des questions que soulève l'étude positive de la richesse publique, ou du moins elle les élève assez haut pour les rapprocher des plus pures spéculations de l'esprit. Elle se donne en effet pour mission de mettre les intérêts d'accord avec la morale, et s'efforce d'effacer du code de l'ancienne politique ce qui subsiste encore de la vieille et haineuse maxime que le bien de nos voisins est notre mal. C'est la liberté, la dignité de l'homme, avec le sentiment chrétien de la fraternité universelle, qu'elle se propose d'accroître tout autant que notre bien-être.

» Par ce côté, l'économie politique confine aux sciences morales, comme elle appartient par l'autre aux sciences politiques : aussi est-elle représentée à l'Institut; mais elle ne l'est véritablement pas dans notre éducation nationale.

» Cette science qu'on enseigne partout autour de nous, et à laquelle un pays voisin a dû récemment de pouvoir traverser sans péril une crise épouvantable pour ses classes ouvrière

n'a pas en France une seule chaire dans les départements, et elle en possède deux seulement à Paris, chacune avec le caractère spécial que lui donne l'établissement où elle a été créée.

» Au Collége de France, les théories se discutent encore et les questions les plus ardues se débattent devant un public peu nombreux, mais déjà familiarisé avec les principes de la science. L'école des ponts et chaussées n'ouvre ses portes qu'à ses seuls élèves, et l'enseignement n'a d'action que sur une catégorie déterminée de personnes qui toutes s'engagent ensuite dans la même carrière.

» Les jeunes gens qui se destinent aux professions dites libérales, ceux qui iront un jour au barreau, à la magistrature, à l'administration et aux fonctions électives, comme ceux qu'attendent la grande industrie et le haut commerce, ou qui seront simplement propriétaires, tout le public enfin des facultés des lettres et des écoles de droit reste privé de cet enseignement, que bon nombre d'élèves des facultés des sciences et des écoles de médecine viendraient aussi chercher. Dans quelques années, ces jeunes gens, devenus hommes publics ou citoyens considérables par leurs talents, leur position ou leur fortune, exerceront à des titres divers une sérieuse influence sur les affaires du pays. Il ne faut pas laisser leur éducation privée d'un élément essentiel de connaissances.

» Votre Majesté adressait jadis ces paroles aux exposants de l'industrie nationale : « Répandez parmi vos ouviers les saines doctrines de l'économie politique, » et vous montriez, Sire, l'obligation pour le gouvernement de propager ces notions nécessaires dont un ministre anglais disait, à la même époque, qu'elles avaient sauvé l'Angleterre du socialisme.

» Cette nécessité proclamée par l'Empereur il y a quatorze ans, le pays la reconnaît aujourd'hui. L'opinion publique demande qu'une lacune fâcheuse dans notre système général d'instruction soit comblée, et plusieurs villes ont déjà réclamé l'ouverture de cours d'économie politique. A Bordeaux, à Montpellier, à Nice, cet enseignement a été donné par des volontaires de la science, mais en passant, ce qui l'a empêché de produire des effets durables. En ce moment même la chambre de commerce de Lyon veut appeler un savant étranger à faire dans cette ville des leçons de ce genre, et M. le ministre du commerce, de l'agriculture et des travaux publics appuie ce désir d'un avis favorable.

» Je crois donc le moment venu de seconder le mouvement imprimé par Votre Majesté à la politique commerciale et industrielle de la France, en ne laissant pas la jeunesse de nos écoles étrangères à des études dont tous les esprits sérieux sont aujourd'hui préoccupés.

» Mais où placer la chaire nouvelle? A considérer les sciences dans leur ensemble et selon leur classification logique, ce serait, pour Paris, à la Sorbonne qu'il conviendrait de l'établir, au sein de la Faculté des lettres, entre la chaire de philosophie et celle d'histoire. Dans presque toutes les universités d'Allemagne, le professeur chargé de ce cours appartient à la classe de philosophie, et Adam Smith enseigne *la science de la richesse* dans une chaire de philosophie morale.

» Mais il importe moins, en cette circonstance, de chercher ce qui satisfait le mieux la logique que de trouver ce qui répond le plus naturellement aux besoins. Au risque de ne pas observer une symétrie rigoureuse, il faut créer la chaire là où le professeur rendra le plus de services.

» La Faculté de droit de Paris, par exemple, compte plus de 2,500 élèves dont 7 à 800 vont chaque année répandre dans les départements les doctrines de la première école de droit de l'Empire, en attendant qu'ils puissent les porter dans la magistrature, l'administration et les assemblées politiques, où beaucoup d'entre eux seront appelés plus tard à faire l'application des lois économiques. Le moyen le plus sûr de propager rapidement la science économique serait donc de fonder cet enseignement là où une ordonnance royale du 2 mars 1819 l'avait institué, d'où il ne disparut, en 1822, avec trois autres chaires, que le même jour qui vit la suppression de l'École normale supérieure; où enfin il fut sur le point d'être rétabli en 1847 par un ministre, M. de Salvandy, dont je retrouve fréquemment la trace dans les mesures libérales ou utiles que j'ai à proposer à Votre Majesté. La tradition longtemps interrompue se trouvera ainsi renouée.

» En outre, le cours de la Faculté sera, cette fois encore, la continuité et l'achèvement des cours du collége.

» L'École de droit donnera, sous une forme scientifique et dans sa généralité philosophique, un enseignement dont le cours d'histoire contemporaine, dans la dernière classe du lycée, a présenté historiquement les parties principales.

» Si l'on objectait que l'École de droit est tenue de limiter son enseignement aux matières des codes français et du droit romain, je répondrais d'abord que plusieurs des chaires actuelles ont déjà ce caractère, que leur enseignement ne repose point sur des textes de lois codifiés; ensuite, que cette école est une faculté, et que si, à ce titre, elle est obligée de préparer aux grades qu'elle délivre, elle n'est cependant point une école professionnelle dans la stricte acception du mot, de sorte que, tout en commentant les Institutes et le code Napoléon, elle a encore le [illegible] qu'elle remplit si bien, de répandre [illegible] et les plus récentes [illegible] chaque questi[illegible]

de la science du droit; comme toutes les sciences qui méritent ce nom, celle-ci doit être vivante et progressive.

» L'état du budget du ministère de l'instruction publique ne me permet pas de proposer à l'Empereur d'instituer la nouvelle chaire dans toutes nos écoles de droit. Cellé de Paris suffira d'abord à régler l'enseignement, à marquer le niveau où il devra s'élever, et, tout en répandant elle-même la science, à préparer les professeurs, qui iront ensuite la porter dans les départements.

» J'espèer bien, en effet, que chaque grande ville de commerce et d'industrie tiendra à honneur et à profit d'imiter Lyon, en demandant toutefois à la France le professeur que le ministère de l'instruction publique saura bien y trouver.

» Que la science économique soit dignement enseignée dans de grandes chaires, et la somme de vérités utiles que notre pays possède se trouvera accrue, avec de nouvelles garanties, pour la France, d'ordre public, de richesse et de puissance.

» J'ai l'honneur, etc. *Signé* : DURUY.

Cette mesure a été suivie du rétablissement de la chaire d'économie politique au Conservatoire des arts et métiers, ainsi que l'autorisation d'un grand nombre de cours libres de cette science : leur nombre serait actuellement de 17 pour toute la France, si nous sommes bien informés. Il y a lieu d'espérer que ces cours seront autant de foyers de lumières économiques qui rayonneront au loin et éclaireront le public assez pour faire disparaître la plupart des préjugés qui ont, jusqu'à présent, ralenti nos progrès.

— L'un de ces préjugés est la limitation du taux de l'intérêt. Une enquête a eu lieu sur ce sujet en 1864 et voici le résumé officiel qui en a été fait.

« Six opinions partagent les 150 témoins qui ont émis leur avis dans cette enquête.

« La première de ces opinions tendrait à conserver intacte la législation sur l'intérêt de l'argent en matière civile et en matière commerciale, et à laisser subsister intactes toutes les sanctions civiles et pénales prononcées par les lois de 1807 et de 1850 en cette matière.

« Une seconde opinion tendrait à élever le maximum d'intérêt autorisé par la loi de 1807 et à ne considérer comme *illégales que les* stipulations d'intérêt qui excéderaient, *par exemple*, 6 p. 100 en matière civile et 7 p. 100 en *matière commerciale*.

« Une troisième opinion, considérant qu'une loi de 1857 a autorisé la Banque de France à dépasser, pour le taux de ses escomptes, et d'une manière indéfinie, la limite d'intérêt, consacrée par la loi de 1807, a proposé de donner aux particuliers la liberté d'imiter les stipulations de la Banque, dans les époques exceptionnelles où cet établissement de crédit exige pour ses escomptes un intérêt supérieur à celui qui est permis par la loi de 1807.

« Ces trois opinions, les deux premières surtout, n'ont réuni qu'un petit nombre de partisans.

« Trois autres opinions ont paru se partager dans les résultats de l'enquête avec des chances plus considérables de fixer l'approbation des pouvoirs publics.

« L'une d'elles, qui est surtout recommandée par divers magistrats et par la majorité des chambres de notaires, consisterait à conserver intacte la législation actuelle relative aux stipulations d'intérêt en matière civile, et à affranchir au contraire de toute limite d'intérêt les stipulations en matière commerciale.

« Une autre opinion, qui a son principal point d'appui dans l'avis de la majorité des chambres de commerce, et dans celui de plusieurs économistes, voudrait voir disparaître toute limite de l'intérêt conventionnel en toute matière, suivant ce qui a été établi dans les dix dernières années et à des époques successives dans la Grande-Bretagne, l'Espagne, les Pays-Bas et le Piémont.

« Enfin, une dernière opinion, partagée par quelques publicistes et par quelques magistrats, ainsi que par un vote rendu il y a quelques années par la chambre des représentants belges, reconnaîtrait l'impossibilité de définir l'usure par le simple excès d'un maximum d'intérêt rigoureusement déterminé, et proposerait le maintien de certaines répressions dans le cas où, à des stipulations excédant le taux de l'intérêt légal, se joindraient des circonstances établissant que le prêteur a abusé de l'ignorance, des passions et de la détresse de l'emprunteur, avec telle ou telle variété dans les derniers [illegible] de cette formule. »

Nous ne savons [illegible] quel sera le résultat de cette enquête, l'Exposé d[illegible] la situation de l'Empire se borne à la mentionner en [illegible]

« L'application de la loi de 1807, sur le taux d'intérêts de l'argent, donnant lieu, depuis longtemps, à des réclamations nombreuses, le Conseil d'État a été chargé de procéder à une enquête sur les modifications dont cette législation était susceptible ; cette enquête touche à son terme, et la discussion de cette grave question pourra, sans doute, commencer sous un assez court délai. »

— Puisque nous en sommes à cet *Exposé* (*Moniteur* du 19 février 1865), citons-en encore quelques passages, ils rappelleront au lecteur quelques faits économiques intéressants.

Ainsi, un projet de loi a été préparé, qui a pour but de modifier, en quelques points, la loi de 1856 sur les sociétés en commandite, et celle de 1863 sur les sociétés à responsabilité limitée, et de restreindre l'application de la forme anonyme. Ce projet, qui comprend aussi quelques dispositions destinées à faciliter la création et le fonctionnement des sociétés dites de coopération, est soumis à la délibération du Conseil d'État.

Ainsi encore, ce Conseil est appelé à examiner un projet qui doit rendre uniformes sur tous les points du territoire les tares et usages commerciaux, sans déroger, bien entendu, au principe de la liberté des stipulations commerciales.

Le Conseil d'État a été également chargé de faire une enquête sur le régime du courtage. Les résultats de cette enquête, dans laquelle ont été entendus les délégués des Chambres de commerce et des Chambres syndicales des courtiers, viennent d'être imprimés. L'étude de la question se poursuit avec la maturité et le soin qu'elle exige.

L'administration a mis également à l'étude les mesures à prendre pour le transport en mer des marchandises dangereuses; des informations ont été prises, à ce sujet, auprès des Chambres de commerce des ports, et auprès des grandes compagnies de transports maritimes ; il est pe[illegible]er que l'on arrivera à un résultat de nature [illegible]s intérêts.

[illegible]truments de musique mécanique ont [illegible]s sur la situation fâcheuse qui leur [illegible]idence de la Cour de cassation, qu'

assimile au délit de contrefaçon la reproduction, par ces instruments, d'airs de musique appartenant au domaine privé. D'un autre côté, le gouvernement suisse, lors du récent traité conclu avec la Confédération, a demandé instamment la liberté pour la vente en France des boîtes à musique qui se fabriquent dans son pays. Dans le but de satisfaire à ces vœux, qui ont paru légitimes, et de protéger en même temps une branche d'industrie digne d'intérêt, un projet de loi a été préparé, d'après lequel, à l'avenir, la reproduction d'airs de musique, par des instruments mécaniques, ne sera pas considérée comme une contrefaçon. Ce projet est soumis, en ce moment, à l'examen du Conseil d'État.

On avait annoncé, dans l'exposé de 1863, que le gouvernement avait reconnu la nécessité, pour maintenir les produits de notre industrie au niveau qui lui appartient, d'organiser sur des bases plus larges l'enseignement industriel en France, et qu'une commission, composée des hommes les plus compétents, avait été formée, par ordre de l'empereur, pour étudier et rechercher les bases de cette organisation.

Cette commission, dans le courant de 1864, a procédé à une enquête dans laquelle ont été entendues toutes les personnes qui, par leurs études, leur expérience et leur pratique, étaient le plus à même de fournir d'utiles renseignements sur les questions à résoudre.

A la suite de cette enquête, des sous-commissions ont été chargées de recueillir directement, en Angleterre et en Allemagne, des informations sur l'état de l'enseignement professionnel dans ces pays

Le résultat de ces études, ainsi que les renseignements produits dans l'enquête, viennent d'être publiés, et la Commission sera incessamment à même de reprendre ses travaux et d'indiquer les mesures qui lui paraîtront les plus propres à développer l'enseignement professionnel dans notre pays.....

Le gouvernement a mis également à l'étude une question de la plus haute importance pour notre industrie : celle de savoir si les règlements actuels sur les établissements insalubres et incommodes ne pourraient pas êt

utilement modifiés dans un grand nombre de leurs dispositions, si, par exemple, on ne pourrait pas rendre complétement libres certaines industries aujourd'hui réglementées, en faire descendre quelques autres des classes où elles ont été placées dans des classes moins élevées, de manière à réduire les formalités auxquelles elles sont assujetties.....

Après une longue et soigneuse élaboration, un décret impérial a soumis à un régime beaucoup plus libéral que par le passé l'établissement des machines à vapeur autres que celles qui sont affectées à la navigation. (Voy. le décret du 25 janvier 1865, *Moniteur* du 29.)

Les règlements actuels soumettent à l'autorisation préalable de l'administration l'exploitation, pour l'usage médical, de toutes les sources d'eaux minérales, et assujettissent celles qui sont autorisées à une inspection médicale permanente. On s'est demandé s'il était nécessaire de maintenir ces dispositions pour la totalité des sources, dont la plupart n'ont, en général, que peu d'intérêt au point de vue médical ou sont absolument inoffensives. Après une discussion des plus approfondies, le Comité consultatif d'hygiène publique a été d'avis de n'assujettir, à l'avenir, les propriétaires des sources minérales qu'à une simple déclaration, et de n'établir de médecins inspecteurs que près de celles où cette mesure serait reconnue nécessaire. Un projet de règlement rédigé d'après ces bases a été soumis à la délibération du Conseil d'État.

— Une loi du 25 mai 1864 a modifié la législation relative aux coalitions d'ouvriers. Voici ce qu'en dit l'*Exposé*. « Si le droit nouveau concédé à la population ouvrière a été pour celle-ci l'occasion de réclamer souvent et d'obtenir quelquefois une certaine augmentation dans les salaires, ou un adoucissement dans les conditions du travail, il n'a entraîné, il faut le reconnaître, aucun trouble sérieux ni aucune conséquence réellement dommageable pour l'industrie. L'on conçoit, d'ailleurs, que l'expérience de la loi nouvelle n'est pas encore assez ancienne pour *qu'il soit possible* d'en apprécier les conséquences d'une *manière complétement* certaine.

Continuons nos citations. »

« Vient ensuite la loi du 4 juin 1864 sur le régime disciplinaire des conseils de prud'hommes ; cette loi qui avait pour objet de compléter la législation en vigueur sur les conseils de prud'hommes, en donnant aux conseils eux-mêmes et à l'autorité supérieure les moyens de prévenir ou de réprimer des conflits et des actes de violence nuisibles à tous les intérêts, a été accueillie avec faveur, et on doit en attendre de bons résultats. »

— Nous devons mentionner aussi :

La loi du 4 mai 1864, qui a modifié la loi du 12 juin 1861 sur la caisse des retraites de la vieillesse, en élevant de 1,000 à 1,500 fr. le maximum de la rente viagère, et de 3,000 à 4,000 la limite des versements annuels.

— Le décret du 25 juin (*Moniteur*, 7 juillet 1864) qui prescrit l'adoption du code international des signaux maritimes, et une autre décision de la même date (*Moniteur*, 31 juillet 1864), exempte de l'appel au service les marins qui font le cabotage ou la pêche de corail en Algérie. Enfin le décret du 24 septembre 1864 (Voy. le *Bull. des Lois* 1861, 2e sem., p. 147), supprime des dispositions gênantes pour la pêche du hareng et du maquereau.

— La crise monétaire de 1864 a produit l'élévation du taux de l'escompte dans la presque totalité de l'Europe. La gêne qui en est résultée pour le commerce a provoqué à Paris une certaine agitation qui a trouvé son expression dans la pétition suivante, signée par 300 négociants.

A Sa Majesté l'Empereur, les fabricants et négociants en tissus.

« Sire,

» Émus du retour périodique des crises auxquelles nous sommes étrangers, lésés par l'élévation du taux de l'escompte de la Banque de France, nous venons respectueusement solliciter l'attention de Votre Majesté sur les conséquences désastreuses d'un état de choses qui paralyse les affaires et porte une atteinte profonde au travail national.

Sire,

Nous avons confiance dans la haute sagesse de Votre Majesté, et, dans ces graves circonstances, nous ne pouvons que la supplier d'instituer une commission d'enquête, qui recherche les moyens de remédier à un mal dont souffre le commerce tout entier. »

Comme le rappelle M. A. Fould (ministre des finances) dans son rapport à l'empereur sur la situation du Trésor (*Moniteur*, 10 janvier 1865, avec un *erratum* dans celui du 11 janvier), la Banque de France a fait une contre-pétition, dans laquelle elle demande de son côté avec instance une enquête approfondie. Cette pétition est remarquable à plus d'un titre, mais son étendue nous empêche de l'insérer. On la trouvera au *Moniteur* du 10 janvier 1865 avec le rapport précité daté du 9 janvier et la décision du même jour qui institue l'enquête.

Au *Moniteur* du 8 février suivant nous lisons ce qui suit :

Le conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, constitué en commission d'enquête par décision impériale du 9 janvier dernier, a tenu hier sa première séance sous la présidence de S. Exc. le ministre d'État.

Le conseil a adopté comme base de l'enquête le questionnaire suivant, sans préjudice du droit qui appartient à ses membres d'adresser aux témoins toutes les questions qu'ils jugeraient utiles ou qui leur seraient suggérées par les dépositions mêmes. Les témoins pourront restreindre leurs dépositions aux points qui leur paraîtraient rentrer plus spécialement dans le cercle de leur expérience ou de leurs études.

Enquête sur les principes et les faits généraux qui régissent la circulation monétaire et fiduciaire.

§ 1er. — *Des crises monétaires.*

1. Quelles ont été les causes de la crise monétaire de 1863-1864 ?

2. Quelles analogies et quelles différences cette crise a-t-elle présentées avec les crises antérieures ?

3. Les crises monétaires tendent-elles à devenir plus fréquentes ? Tendent-elles à devenir plus générales ?

4. Quelles sont, dans un pays, les causes régulatrices du taux de l'intérêt ?

5. Quelles sont les causes qui ont agi depuis dix ans sur le cours des métaux précieux ?

6. Quelles sont les causes qui ont pu récemment réduire la disponibilité des capitaux ?

7. Y a t-il eu ralentissement dans la formation des épargnes ou mauvaise direction donnée à ces épargnes ?

8. Y a-t-il eu insuffisance de capitaux ou excès d'entreprise?

9. La constitution de plusieurs sociétés de crédit, sous forme de sociétés anonymes, a-t-elle exercé de l'influence sur les embarras monétaires?

10. L'existence et l'organisation de ces sociétés sont-elles de nature à éloigner ou à rapprocher les causes de crise?

11. Quelle influence a exercée sur le marché intérieur la participation des capitaux français aux entreprises étrangères?

12. Quels avantages ou quels inconvénients présente la cote à la Bourse de Paris, des valeurs étrangères et des emprunts étrangers?

13. Quel a été, depuis dix ans, le mouvement d'entrée et de sortie des métaux précieux?

Y a-t-il des indications qui permettent de compléter les renseignements recueillis par l'administration des douanes?

14. Le déplacement du numéraire a-t-il lieu dans de fortes proportions?

15. Quelles opérations donnent lieu à ce déplacement? Exerce-t-il une influence sensible sur les transactions et sur le loyer de l'argent? Existe-t-il des moyens de détruire ou de limiter cette action.

§ 2. — *De la monnaie fiduciaire.*

16. Quelle est l'utilité de la monnaie fiduciaire?

17. Le rôle de cette monnaie tend-il à devenir plus important?

18. Est-ce par les émissions de billets au porteur et à vue, ou à l'aide des compensations par virements, comptes courants, chèques, etc., que le crédit tend à se développer?

19. L'emploi de la monnaie fiduciaire peut-il prendre un développement indéfini? Si non, dans quelles limites doit-il être renfermé?

§ 3. — *Des conditions d'une bonne monnaie fiduciaire.*

20. A quelles conditions l'emploi de la monnaie fiduciaire est-il sans inconvénients?

21. La convertibilité constante des billets est-elle indispensable.

22. L'unité du billet de banque en favorise-t-elle la circulation?

23. Quel sont les inconvénients et les avantages de la pluralité des banques, soit générales, soit à circonscription limitée?

§ 4. — *Des établissements qui émettent des monnaies fiduciaires.*

24. La Banque de France satisfait-elle à toutes les condition

à exiger d'une banque d'émission? Si non, quelles modifications seraient désirables dans son organisation?

25. Quels avantages ou quelle infériorité présente l'organisation de la Banque de France, relativement à l'organisation et au régime des banques, soit d'émission, soit de dépôt, des autres pays, notamment des banques d'Angleterre, des États-Unis, de Hambourg et de Hollande.

26. Y a-t-il intérêt ou inconvénient à séparer le département de l'émission et celui de l'escompte?

27. Le cours légal, tel qu'il existe en Angleterre, s'il était attribué aux billets de la Banque de France, aurait-il pour effet d'en mieux assurer la circulation?

28. Quel nombre de signatures une banque doit-elle exiger pour sa sécurité?

29. L'émission des billets doit-elle être limitée? Convient-il de proportionner l'émission à l'encaisse ou au capital?

§ 5. — *Du fonctionnement de la banque.*

30. A quel niveau doit être maintenu l'encaise de la banque pour assurer la convertibilité des billets.

31. Quelles sont les causes qui tendent à diminuer ou à augmenter l'encaisse et les moyens à employer pour en maintenir le niveau?

32. Quel est le rôle et quelle est la destination du capital de la Banque? Le capital doit-il être accru? Quels seraient les effets de cet accroissement!

33. La Banque devrait-elle aliéner, en totalité ou en partie, les rentes qu'elle possède? Quelles seraient les effets de cette aliénation?

34. Le capital des banques d'émission doit-il, en général, être un capital de garantie, ou peut-il être employé utilement dans les affaires de la banque?

35. Quels sont, pour les banques d'émission et spécialement pour la Banque de France, les avantages et les inconvénients des avances sur dépôt?

36. L'élévation de l'escompte est-elle le seul moyen efficace de maintenir ou de reconstituer l'encaisse?

37. Est-il possible de prévenir les variations de l'escompte ou de les renfermer dans de certaines limites?

38. Est-il possible d'imposer à une banque privilégiée un taux fixe d'escompte ou même un maximum?

39. Quels sont les avantages et les inconvénients des petites *coupures*, notamment au point de vue de la conservation de l'encaisse?

40. Quel est celui des moyens suivants de défendre l'encaisse qui présente le moins d'inconvénients pour le commerce : éle-

II. Grande-Bretagne.

SOMMAIRE. — Caisse de retraite sous forme d'assurance sur la vie. — Travail des enfants. — Fermeture des cabarets une partie de la nuit. — Acte sur l'entretien des grandes routes. — Domicile de secours. — Poids et mesures métriques. — Chemins de fer. — Mouvement des métaux précieux. — La Banque. — Brevets d'invention. — Cobden.

— Parmi les lois anglaises promulguées en 1864, nous en citons avant tout deux datées du 14 juillet et intitulées l'une *Governments annuities* (27 et 28 Victoria, cap. 43) et l'autre *Life annuities and Life assurance* (27 et 28 Vict., cap. 46). Ces deux lois ont pour but d'établir une sorte de caisse de retraite combinée avec une assurance sur la vie garantie et même administrée par l'État. Ce sont les commissaires de la dette publique qui sont chargés de diriger cette institution.

— Le « *factory act* » est destiné à protéger la vie et la santé des enfants travaillant dans les manufactures, dans les usines, dans les mines, mais jusqu'à présent un certain nombre de fabriques étaient restées en dehors de son action. L'act du 27-28 Vict. cap. 48 (25 juillet 1864) est venu étendre l'effet de la loi en question aux manufactures de poterie, aux fabriques d'allumettes chimiques, de capsules, de cartouches, de papier de couleur, etc. Un minimum d'âge, différent pour chaque industrie, a été fixé et diverses dispositions sanitaires édictées.

— Une loi (27-28 Vict. cap. 64) interdit la vente d'objets de consommation dans les cabarets entre 1 heure et 4 heures du matin, ce qui équivaut à nos règlements de police prescrivant la fermeture des maisons publiques à une heure déterminée de la nuit (11 heures ou minuit, selon les localités).

— L'acte destiné à amender la législation sur l'entretien des grandes routes (27 et 28 Vict. cap. 101, 29 juillet 1864) comprend 53 articles s'étendant sur des détails réglementaires.

— La loi sur le domicile de secours a reçu un nouvel adoucissement (27-28 Vict., cap. 105). Autrefois l'ouvrier que la maladie mettait à la charge « de la paroisse

était transporté, quel que fût son état, jusqu'à la commune où il était légalement domicilié, ce qui voulait dire généralement où il était né. Plus tard un séjour de 5 ans, ensuite de 3 ans y suffisait pour que le pauvre puisse *dans une même commune* acquérir le domicile légal, c'est-à-dire droit aux secours. Maintenant le séjour dans le canton (*Union*) suffit pour compléter les 3 ans (lors même qu'il a habité des communes ou paroisses différentes).

Un autre acte, cap. 116 de la même année, va plus loin encore en centralisant dans une certaine mesure les secours donnés aux pauvres dans la capitale.

— Immédiatement après la loi que nous venons de citer on trouve dans le statute Book, ou Bulletin des lois anglaises, une loi 27-28 vict. cap 117 (29 juillet 1864) qui *permet* l'usage des poids et mesures métriques. C'est un acheminement. La loi anglaise déclare en même temps que le mètre équivaut à 1 yard et 3,9371 pouces, l'hectare à 2 acres 2,280,3326 yards carrés, le litre à 1,76077 pots, le kilogramme à 2 livres 13 onces 4,3830 drams ou (en tout) 15,432,3487 grains.

— En 1864, 258 demandes en autorisation de chemins de fer à établir dans la capitale, ont été présentées au parlement qui n'en a admis que 26. Ces projets vont, s'ils se réalisent tous, bouleverser Londres et en changer la face d'une manière peut-être encore plus rapide que nous avons vu changer celle de Paris.

— On sait avec quelle intensité a sévi la crise monétaire à Londres en 1864, aussi a-t-on suivi avec plus d'attention le mouvement des métaux précieux, et voici ce que nous lisons dans le *Moniteur* du 16 janvier 1865 qui ne fait que reproduire l'article d'un autre journal.

Londres, 10 *janvier*. — Voici quelle est l'importance des entrées du numéraire à Londres pendant les six derniers mois de 1864, avec les lieux de provenance :

	liv. st.		liv. st.
Belgique........	385,942	Espagne et Portugal...........	84,505
France..........	750,494	Gibraltar........	19,575
villes anséatiques	453,951	Malte..........	5,963
Hollande........	319,937	Alexandrie......	61,080
Danemark.......	44,000	Afrique..........	64,432
Russie..........	22,995		

II. Grande-Bretagne.

SOMMAIRE. — Caisse de retraite sous forme d'assurance sur la vie. — Travail des enfants. — Fermeture des cabarets une partie de la nuit. — Acte sur l'entretien des grandes routes. — Domicile de secours. — Poids et mesures métriques. — Chemins de fer. — Mouvement des métaux précieux. — La Banque. — Brevets d'invention. — Cobden.

— Parmi les lois anglaises promulguées en 1864, nous en citons avant tout deux datées du 14 juillet et intitulées l'une *Governments annuities* (27 et 28 Victoria, cap. 43) et l'autre *Life annuities and Life assurance* (27 et 28 Vict., cap. 46). Ces deux lois ont pour but d'établir une sorte de caisse de retraite combinée avec une assurance sur la vie garantie et même administrée par l'État. Ce sont les commissaires de la dette publique qui sont chargés de diriger cette institution.

— Le « *factory act* » est destiné à protéger la vie et la santé des enfants travaillant dans les manufactures, dans les usines, dans les mines, mais jusqu'à présent un certain nombre de fabriques étaient restées en dehors de son action. L'act du 27-28 Vict. cap. 48 (25 juillet 1864) est venu étendre l'effet de la loi en question aux manufactures de poterie, aux fabriques d'allumettes chimiques, de capsules, de cartouches, de papier de couleur, etc. Un minimum d'âge, différent pour chaque industrie, a été fixé et diverses dispositions sanitaires édictées.

— Une loi (27-28 Vict. cap. 64) interdit la vente d'objets de consommation dans les cabarets entre 1 heure et 4 heures du matin, ce qui équivaut à nos règlements de police prescrivant la fermeture des maisons publiques à une heure déterminée de la nuit (11 heures ou minuit, selon les localités).

— L'acte destiné à amender la législation sur l'entretien des grandes routes (27 et 28 Vict. cap. 101, 29 juillet 1864) comprend 53 articles s'étendant sur des détails réglementaires.

— La loi sur le domicile de secours a reçu un nouvel adoucissement (27-28 Vict., cap. 105). Autrefois l'ouvrier que la maladie mettait à la charge « de la paroisse »

était transporté, quel que fût son état, jusqu'à la commune où il était légalement domicilié, ce qui voulait dire généralement où il était né. Plus tard un séjour de 5 ans, ensuite de 3 ans y suffisait pour que le pauvre puisse *dans une même commune* acquérir le domicile légal, c'est-à-dire droit aux secours. Maintenant le séjour dans le canton (*Union*) suffit pour compléter les 3 ans (lors même qu'il a habité des communes ou paroisses différentes).

Un autre acte, cap. 116 de la même année, va plus loin encore en centralisant dans une certaine mesure les secours donnés aux pauvres dans la capitale.

— Immédiatement après la loi que nous venons de citer on trouve dans le statute Book, ou Bulletin des lois anglaises, une loi 27-28 vict. cap 117 (29 juillet 1864) qui *permet* l'usage des poids et mesures métriques. C'est un acheminement. La loi anglaise déclare en même temps que le mètre équivaut à 1 yard et 3,9371 pouces, l'hectare à 2 acres 2,280,3326 yards carrés, le litre à 1,76077 pots, le kilogramme à 2 livres 13 onces 4,3830 drams ou (en tout) 15,432,3487 grains.

— En 1864, 258 demandes en autorisation de chemins de fer à établir dans la capitale, ont été présentées au parlement qui n'en a admis que 26. Ces projets vont, s'ils se réalisent tous, bouleverser Londres et en changer la face d'une manière peut-être encore plus rapide que nous avons vu changer celle de Paris.

— On sait avec quelle intensité a sévi la crise monétaire à Londres en 1864, aussi a-t-on suivi avec plus d'attention le mouvement des métaux précieux, et voici ce que nous lisons dans le *Moniteur* du 16 janvier 1865 qui ne fait que reproduire l'article d'un autre journal.

Londres, 10 *janvier*. — Voici quelle est l'importance des entrées du numéraire à Londres pendant les six derniers mois de 1864, avec les lieux de provenance :

	liv. st.		liv. st.
Belgique........	385,942	Espagne et Portugal...........	84,505
France..........	750,494	Gibraltar........	19,575
villes anséatiques	453,951	Malte............	5,963
Hollande........	319,937	Alexandrie......	61,080
Danemark.......	44,000	Afrique.........	84,[illegible]32
Russie..........	22,995		

États-Unis.......	3,486,937	de...........	54,486
Mexique et Indes-Occidentales..	5,912,275	TOTAL.....	12,671,780
Brésil.........	196,620	Entrées pendant les six premiers mois de l'année 1864..	14,167,281
Amérique anglaise........	42,641		
Australie.......	815,500		
Nouvelle-Zélan-		TOTAL.....	26,839,061

soit environ 4 millions sterling de moins qu'en 1863.

La doctrine, dit le journal auquel nous empruntons ce renseignement, qui pose en principe que l'élévation du prix vénal de l'argent attire invinciblement le numéraire, cette doctrine reçoit ici une flagrante contradiction. Nous voyons en effet que pendant le dernier semestre de l'année, et alors que le taux de l'intérêt se maintient à 9 p. 100 quatre mois durant, les importations sont inférieures d'environ 2 millions sterling à celles du semestre précédent.

Les exportations totales en 1864 s'élèvent à 22,756,858 liv. sterl., ce qui constitue un excédant des entrées sur les sorties, de plus de 4 millions sterling. En 1863, cet excédant n'était que de 3 millions. (*Europe.*)

Au moment où nous écrivons ces lignes nous recevons un journal anglais (*Jos. Travers weekly circular* du 18 février 1865) qui donne le rapprochement suivant (à la même date de la mi-février).

Banque d'Angleterre.	1863. livr. sterl.	1864. livr. sterl.	1865. livr. sterl.
Numéraire en caisse...	14,589,222	13,583,685	14,553,871
Billets en réserve......	8,990,536	7,365,145	8,497,310
Taux de l'escompte....	4 0/0	7 0/0	5 0/0
Cours des consolidés...	92 3/4	91 1/8	89 1/4

— Nous apprenons ce qui suit :

« La cour du banc de la reine vient, après un procès en règle, de décider unanimement que les brevets d'invention, tout en étant valables à l'égard des particuliers, ne l'étaient pas à l'égard du gouvernement.

» Cette décision est très-importante en ce qu'elle permet à l'État d'user gratuitement de toutes les inventions navales et militaires, qui jusqu'ici étaient garanties par des brevets. » (Moniteur, 8 février 1865).

Nous avouons que cette décision nous a surpris et qu

[redacted]

nous ne pouvons pas en reconnaître la justice. L'État doit respecter la propriété privée tout aussi bien que le particulier et d'autant plus qu'il a un moyen légal de s'en emparer quand l'intérêt public l'exige, c'est *l'expropriation*. En France, et dans les autres pays civilisés l'expropriation est *toujours* précédée D'UNE JUSTE ET COMPLÈTE INDEMNITÉ.

— Au moment de mettre sous presse nous apprenons la mort de l'illustre Richard Cobden. Ce grand citoyen est mort le 2 avril 1865, à l'âge de 60 ans. Voy., pour les détails, le *Journal des Économistes*, avril 1865.

III. Autriche, Prusse, Allemagne.

SOMMAIRE. — Emprunt autrichien. — Prusse. Enquête sur les brevets d'invention. Abolition de l'impôt sur le vin. Banque de Prusse, création de succursales. — Confédération germanique. Système métrique. — Hambourg. Code commercial. — Télégraphe.

L'Autriche, qui fait pourtant des progrès évidents, n'est pas encore parvenue à équilibrer ses recettes et ses dépenses; ses déficits se trouvent d'ailleurs en nombreuse société, les 2/3 des États européens ont les leurs. Seulement le déficit autrichien paraît s'atténuer. Voici l'avis officiel que nous lisons dans la *Gazette de Vienne*, du 8 novembre 1864.

L'emprunt ouvert par la publication du 2 mai 1864 à l'effet de produire une somme de 70 millions de florins en espèces n'ayant pas été émis complétement, le ministre des finances a résolu de réduire de 25 millions de florins la dette à contracter, et d'émettre, à l'effet de compléter les crédits accordés par les lois du 17 novembre 1863 et du 1er décembre 1864, un emprunt de 25 millions de florins à 5 p. 100, remboursables en cinq annuités, sous les conditions suivantes :

1° L'emprunt de 25 millions est ouvert par voie de souscription publique à laquelle chaque particulier pourra participer. La souscription commencera le 14 novembre et sera fermée le 21 novembre 1864 à huit heures du soir. Le résultat sera publié au plus tard le 23 novembre. Si la somme souscrite dépassait les 25 millions, il serait opéré une réduction proportionnelle sur les souscriptions les plus fortes.

2° L'emprunt est émis au taux de 87 florins pour une inscription de 100 florins.

3° Les titres de rente seront inscrits au nom du porteur par sommes souscrites de 1,000, 500 et 100 florins, et pourvus de treize coupons payables le 1er juin et le 1er décembre de chaque année et dont le premier sera échu le 1er juin 1865;

4° Les titres particls pourront être employés pour le payement de tous les impôts, et contributions publiques non payables en monnaie, pour leur valeur nominale complète, savoir : les premiers titres partiels à partir du 1er décembre 1866; les deuxièmes, du 1er décembre 1867; les troisièmes, du 1er décembre 1868; les quatrièmes, du 1er décembre 1869, et les cinquièmes à partir du 1er décembre 1870, à condition qu'ils ne dépassent pas la somme à payer et qu'ils ne soient pas échus depuis plus d'un an. On pourra aussi employer à ces payements les coupons échus, pourvu qu'ils ne le soient pas depuis plus d'un an, déduction faite de l'impôt du revenu. Les intérêts échus attachés à ces titres seront comptés dans le montant du payement. Ceux qui ne sont pas échus devront être bonifiés au Trésor pour les parties;

5° Le remboursement de l'emprunt sera fait à la valeur nominale du titre par la caisse générale de la dette à Vienne, ou dans les bureaux établis à cet effet dans les pays de la couronne, en cinq annuités égales, savoir : 20 p. 100 le 1er juin 1867, 20 p. 100 le 1er juin 1868, 20 p. 100 le 1er juin 1869, 20 p. 100 le 1er juin 1870, et 20 p. 100 le 1er juin 1871. A cet effet il sera délivré par chaque souscription cinq titres du montant du cinquième de l'inscription. Les intérêts seront payés par les mêmes caisses qui seront chargées du remboursement du capital;

6° Le jour de l'échéance de chaque titre partiel, ce titre cessera de porter intérêt. Les coupons attachés à chaque titre indiqueront les intérêts correpondant;

7° Toute personne qui voudra participer à l'emprunt devra déposer une déclaration sur papier libre (non timbré) et un cautionnement de 10 p. 100 de la somme souscrite. On ne pourra souscrire moins de 100 florins. Toute souscription plus élevée devra être divisible par 100, sans reste;

8°-10° Relatifs aux caisses qui recevront les versements et au cautionnement;

11° Les versements (du capital souscrit et des cautionnements) pourront être faits en espèces, en coupons de la dette publique payables dans dix jours au plus, ou échus depuis un an au plus, ou en assignations hypothécaires partielles à la valeur nominale. Pour le versement à opérer le 3 décembre 1864 on pourra employer aussi les titres de l'emprunt du 1er

janvier 1861 échus le 1er décembre 1864, à la valeur nominale;

12° Les versements devront être opérés dans les caisses où aura eu lieu la souscription en cinq parties égales, aux dater suivantes : 20 p. 100 le 3 décembre 1864, 20 p. 100 le 3 janvier 1865, 20 p. 100 le 3 février 1865, 20 p. 100 le 3 mars 1865, 20 p. 100 le 3 avril 1865;

13° Un escompte de 5 p. 100 sera compté pour les payements opérés par anticipation;

14° Lorsque le montant d'un versement ne sera pas payé à l'échéance, le cautionnement sera acquis au Trésor, et tout droit à l'emprunt cessera pour la partie;

15° On fera savoir ultérieurement le jour de la remise des titres. Signé : PLENER.

— En Prusse, malgré le désaccord qui règne entre le ministère et la chambre des députés, diverses mesures paraissent devoir aboutir. Voici quelques-unes de celles qui méritent d'être enregistrées :

On écrit de Berlin, 26 mai 1864.

Le ministre du commerce de Prusse avait invité, au mois d'août de l'année dernière, les corporations marchandes et industrielles du royaume à lui faire connaître leur avis sur le maintien ou la suppression du régime actuel des brevets d'invention.

D'après cette législation, qui remonte à l'année 1815 et a été confirmée en 1845 par un règlement général sur les arts et métiers, les brevets ne sont accordés qu'après examen préalable, sans être livrés à la publicité et sous la réserve « de ne limiter personne dans l'application de parties connues, bien que constitutives de la découverte. « Leur durée est de six mois à quinze ans, au choix de l'impétrant ; ils doivent, sous peine de déchéance, être exploités dans un délai de dix mois; enfin, ils ne sont délivrés qu'aux nationaux ou aux étrangers naturalisés,

Voici quelles avaient été les deux questions soumises aux représentants du commerce prussien :

1° Les inconvénients qu'entraîne le régime actuel des brevets d'invention ne l'emportent-ils pas sur les avantages que présente la délivrance des brevets ?

2° Les *progrès* de l'industrie ne dispensent-ils pas le *gouvernement* de la nécessité de décerner des encouragements *à l'esprit d'invention*?

Sur 47 corporations qui ont répondu, 31 se sont prononcées pour la suppression des brevets, 16 seulement ont plaidé le maintien du monopole. Du reste, ces votes n'ont pas tous été rendus d'une manière absolue: ainsi, parmi les assemblées qui font partie de la majorité, Breslau notamment, 12 ont exprimé le vœu que le système des récompenses nationales fût substitué à l'institution des brevets; Cologne et Aix-la-Chapelle, par exemple, qui ont voté contre le système, ont demandé, pour le cas où il serait conservé, que l'examen préalable fût maintenu. La chambre de commerce de Berlin, tout en insistant sur la nécessité des brevets, a réclamé contre le système prussien, notamment au point de vue de l'absence de publicité.

— Voici le texte du projet de loi présenté en février 1865 aux chambres sur l'abolition de l'impôt sur les vins :

Art. 1er. L'impôt sur le vin perçu en vertu de la loi du 25 septembre 1820 et de l'ordre de cabinet du 28 septembre 1834 est abrogé à partir de l'entrée en vigueur du nouveau tarif douanier convenu entre les gouvernements du Zollverein.

Art. 2. Les cotes de cet impôt qui ne seront pas échues au moment de l'abrogation de la loi ne seront pas perçues...

— Un projet de loi sur les banques est ainsi conçu :

Art. 1er. La banque de Prusse est autorisée à établir des comptoirs, des commandites et des agences sur des places de commerce allemandes non prussiennes et de faire faire des affaires de banque sur ces places par des mandataires individuels.

Art. 2. Les dispositions du règlement de la banque du 5 octobre 1846 sur la création de succursales dans l'intérieur de la Prusse seront applicables également aux succursales établies au dehors, avec cette modification que ces dernières pourront escompter aussi des papiers étrangers au porteur et faire des prêts sur des papiers étrangers au porteur et des marchandises déposées à l'étranger. Les espèces de ces effets étrangers et marchandises étrangères ainsi que l'élévation des prêts proportionnelleme

[redacted]

à leurs cours ou valeur, seront déterminés conformément aux dispositions de l'article 86 du règlement de la banque. (Ce projet n'a pas été adopté par la chambre prussienne.)

— En octobre 1864, la Prusse a fait à la Diète germanique une déclaration concernant l'introduction de l'uniformité des poids et mesures. Il est dit dans cette déclaration que le système de poids basé sur la livre de 500 grammes que recommande la commission fédérale instituée à cet effet, ainsi que le quintal de 100 livres de 500 grammes et le last de 4,000 livres, est déjà en vigueur en Prusse depuis le 1er juillet 1858 ; qu'en outre la Prusse est disposée à accepter le système de mesures proposé, basé sur le mètre, au cas où il serait accepté par les autres fédéraux et par les États européens avec lesquels la Prusse est en relations commerciales importantes; enfin qu'elle était prête à prendre part à des délibérations qui auraient lieu à ce sujet entre des commissaires spéciaux; mais qu'elle se réservait de dire ultérieurement son avis sur l'époque convenable pour l'ouverture de ces délibérations.

— Le code commercial de Hambourg vient d'être modifié, et le Sénat de cette ville en a donné communication aux gouvernements de l'Europe. A partir du 1er février prochain, les nouvelles lois seront appliquées; elles suppriment radicalement toutes les corporations et rendent libres toutes les opérations industrielles faites soit par les indigènes, soit par des étrangers.

Tout étranger pourra obtenir le titre de citoyen de Hambourg, à la condition d'avoir cinq ans de résidence et un revenu suffisant pour le faire vivre; d'être âgé de vingt-deux ans au moins et de renoncer à sa nationalité. Les juifs jouiront de la même faculté de naturalisation aux mêmes conditions.

— Des conventions télégraphiques ont été conclues entre la France d'une part et la Prusse, la Bavière et Bade de l'autre. Voy. l'art. *Télégraphe* dans la première partie.

IV. Italie, Espagne, Portugal.

SOMMAIRE. — Italie. Nouvelle capitale. Finances. — Espagne. Finances. Nouvelle société de crédit. Dette. — Portugal. Banque hypothécaire. Service de bateaux à vapeur.

De grands changements ont eu lieu en Italie en 1864, par suite de la convention du 15 septembre : Turin a cessé d'être la capitale du nouveau royaume qui est allé porter à Florence le siége de son gouvernement. Par une série de mesures que l'espace ne nous permet pas d'indiquer, l'ancienne capitale du Piémont a été indemnisée.

Ce n'est pas tout. Le trésor se trouvait être à court; il fallait combler le vide, et M. Sella y est parvenu, non sans peine, il est vrai. Nous devons nous borner à renvoyer au *Moniteur* des 9 et 13 novembre, on y trouvera le détail des lois présentées.

L'une qui n'a pas passé sans conteste, c'est celle qui demandait le payement de l'impôt foncier par *anticipation*. Une fois votée, cette loi a fourni à l'Italie l'occasion de montrer son patriotisme et sa promptitude à faire des sacrifices dans l'intérêt commun.

— En Espagne aussi, l'anticipation a été présentée comme une nécessité; mais la nation n'a pas suivi le ministre (M. Barzalananes) sur ce terrain, le ministre a dû se retirer. En revanche, la reine a abandonné au trésor les 3/4 des domaines de la couronne, évalués à 600 millions de réaux; l'enthousiasme a été à son comble.

La *Gazette de Madrid* du 10 avril 1864 publie un décret royal accordant l'autorisation pour établir à Madrid une société anonyme de crédit, sous le titre de *Compagnie générale de crédit*, banque de Madrid et Londres. Le capital a été fixé à 57,600,000 reaux ou 600,000 liv. sterl.

— On lit dans le *Temps* du 25 juin 1864.

Les Cortès espagnoles viennent de voter un projet de loi qui accorde aux porteurs des dettes amortissables une somme de 24 millions de réaux par an, au lieu de 50 millions que le comité des porteurs voulait accepter comme *minimum*, quoique la loi de 1851 leur donne droit à une somme bien autrement importante.

Voici ce que disait le *Times*, du 21 juin, à ce sujet :

La nouvelle et forte baisse qui a eu lieu aujourd'hui sur les fonds passifs espagnols était la conséquence de la non confirmation de dépêches annonçant que certains amendements au projet du gouvernement avaient été adoptés et et auraient ôté à ce projet le cachet d'une confiscation immédiate et violente. Il paraît que, quoique toute la discussion ait été en faveur des porteurs de ces dettes, le ministre des finances a réussi à faire passer forcément son plan.

Il reste seulement à présent à conseiller aux porteurs de ces dettes de ne point se laisser entraîner par une alarme inutile. Appuyés comme ils le sont, autant dans le monde politique que commercial, en Angleterre et en France, par tous ceux qui sont intéressés au maintien des principes d'honneur, leur réussite finale doit être regardée comme certaine ; il y a trop de motifs de croire que des spéculations, provenant d'endroits bien renseignés à Madrid, ont été faites depuis des années pour faire monter ou baisser alternativement notre marché.

— Par un décret en date du 25 octobre 1864, le gouvernement portugais a autorisé la création d'une banque hypothécaire. De plus, le gouvernement, désireux d'augmenter les relations du Portugal avec ses possessions lointaines, vient de passer un contrat avec une maison anglaise pour établir un service de bateaux à vapeur : 1° entre Lisbonne et Loanda, en touchant à Madère, Saint-Vincent, le cap Vert et les îles du Prince et San-Thomé; 2° entre Lisbonne et les Açores, en touchant aux îles Saint-Michel, Terceira, Saint-Georges et Graciosa ; 3° entre Lisbonne et les Algarves, en touchant à tous les ports jusqu'à Villa Réal de Santo-Antonio. Il y aura chaque mois un voyage d'aller et retour pour les deux premières lignes et deux pour la troisième. Ce contrat, qui devra être soumis à l'approbation des cortès, sera exécutable un an après le vote confirmatif et aura une durée de 20 ans. La compagnie recevra un subside de 1,111,000 francs et devra transporter gratuitement la poste et un certain nombre de colons et de déportés.

On travaille en même temps à étendre le réseau des

chemins de fer portugais. Une commission internationale instituée par les gouvernements d'Espagne et de Portugal vient de faire un rapport qui conclut à l'établissement de quatre nouvelles lignes : la première irait de Porto à Vigo par Braga et le littoral de la Galice ; la deuxième relierait Porto à l'Espagne par la province de Salamanca ; la troisième compléterait le réseau du Sud en le prolongeant de Béjà à Séville ; la quatrième enfin et la plus importante rattacherait directement Lisbonne au chemin du nord de l'Espagne, et abrégerait ainsi de 300 kilomètres le trajet que les voyageurs venant de France auront à faire par le chemin actuellement en construction de Badajoz à Ciudad Real.

V. Autres pays de l'Europe.

SOMMAIRE. — Belgique. Taux de l'intérêt. Emprunt. — Danemark. Mesures diverses. — Suède. Taux de l'intérêt. Emprunt. — Russie. Emprunt. Chemin de fer. Monnaies.

— La Belgique vient de supprimer (février 1865) la limitation des taux de l'intérêt. La banque nationale sera tenue de verser au trésor le bénéfice réalisé par suite de l'élévation de l'escompte au-dessus de 6 p. 100.

Le taux de l'intérêt qu'on pourrait appeler judiciaire, c'est-à-dire qui est fixé pour certains cas par les tribunaux, est de 5 p. 100 en matière civile et de 6 p. 100 en matière commerciale.

Au mois d'avril 1865, les Chambres belges ont voté un emprunt de 60 p. 100 pour la continuation des travaux publics.

— Le Danemark a dû se séparer du Schleswig et du Holstein ; cette séparation n'est pas sans influer sur son organisation économique, mais il serait prématuré de vouloir apprécier dès aujourd'hui les effets de la dernière guerre. Une de ses conséquences ressort clairement de la correspondance qui suit :

On écrit de Copenhague le 3 septembre 1864.

Avant de se séparer, le Rigsraad a successivement adopté les divers projets de lois de finances que le ministère Mourad avait présentés au commencement de la ses-

sion, et dont le cabinet actuel avait accepté l'héritage. En voici l'énumération :

1° Approbation de la loi provisoire rendue le 4 juin, et portant création d'une dette flottante de 6 millions de rigsdalers ;

2° Un projet de loi relatif à l'émission de billets de crédit avec intérêt, pour une somme de 4 millions de rigsdalers. Cette dernière loi a déjà reçu la sanction royale ;

3° Un projet de loi sur un nouvel emprunt qui, primitivement fixé à 20 millions, a été réduit à la somme de 8 millions, à la demande du ministre des finances. Ce résultat est dû en partie à l'armistisce et aux conséquences pacifiques qui en découlent. Le Landsthing a également voté dans sa dernière séance, et à l'unanimité, le projet de loi relatif au budget extraordinaire pour la période financière de 1864-1866, dont l'adoption avait donné lieu, dans l'autre chambre, à un débat très-animé.

— En Suède, la loi du 13 septembre 1864 a aboli la limitation du taux de l'intérêt pour les prêts d'une durée de moins de 6 mois et qui se font sans gage ni hypothèque. Pour les autres prêts le taux légal est de 6 p. 100.

— Un nouvel emprunt suédois à 6 p. 100 émis à 99, a été introduit sur le marché de Hambourg et a trouvé d'assez nombreux acheteurs, car la Suède n'emprunte guère que pour construire des chemins de fer. Cet emprunt est de 8,100,000 mars banco, remboursables en 4 séries égales et en quatre termes, entre le 15 juillet 1866 et le 15 janvier 1868.

— Passons en Russie, où un ukase impérial, en date du 7 décembre 1864 a décrété un emprunt intérieur russe de 100 millions de roubles divisé en titres de 100 roubles rapportant 5 p. 100 d'intérêt. Cet emprunt, qui a pour but d'augmenter les ressources de la Banque dans l'intérêt de l'industrie nationale, sera amortissable en soixante années par voie de tirages semestriels, avec remboursement d'obligations variant de 120 à 150 roubles et des lots de différentes valeurs.

La souscription ouverte le 15 décembre 1864 a été fer-*mée le 24 décembre*. — Les versemente mensuels à effec-

tuer sur cette souscription commenceront à partir du 1er janvier 1865, pour ne finir qu'en octobre 1865.

Cet emprunt a donné une somme totale de 115,257,900 roubles qui a été souscrite par 48,870 personnes. Sur ce chiffre 47,200 ont demandé moins de cent obligations, et ont souscrit pour une somme de 38,958,500 roubles, et 1,062 personnes ont demandé plus de cent obligations représentant un capital de 76,299,400 roubles. Les souscriptions portant sur moins de 100 obligations n'ont pas été réduites.

— La ligne du chemin de fer de Balsa à Kiew passera, dit-on, par Urahlaw, Poulchine, Zapowlka et Chryzapol ; par suite sa longueur sera de 597 verstes.

— Par un décret du 3 août 1864 l'empereur a chargé le ministre des finances d'émettre pour une valeur totale de 6 millions de roubles des monnaies d'argent de 20, 15, 10 et 5 copeks de 7 2/96.

VI. Amérique.

SOMMAIRE. — États-Unis. Le Message du président de la république. Commerce avec les États confédérés. Tentative de pacification. Passeport. — Mexique. Création de l'empire. — Pérou. Paix avec l'Espagne.

— Le message du président de la République constitue tous les ans l'un des événements politiques de la session. Nous ne saurions le reproduire, mais on le trouvera dans la plupart des journaux du mois de décembre. En attendant voici une analyse des jugements portés sur ce document par la *Presse anglaise.*

New-York, 10 *décembre.* — Le *Times* dit que le message de Lincoln est large, explicite et satisfaisant. Le *News* le trouve vague et superficiel. Il n'y a pas là d'analyse habile de la situation politique ; il ne jette pas la moindre lueur d'espérance sur l'avenir. Le *Herald* regarde ce message comme un rapport encourageant sur l'état de la nation ; mais sur les questions capitales, il est insuffisant et muet. Le *Journal* constate que le message se distingue par sa volonté inflexible. Le *World* trouve que jamais n'émana de Washington un document officiel plus insignifiant. L'*Express* dit que ce document exaspérera les Sudistes et

portera le dernier coup à l'Union. La *Tribune* trouve le message aussi radical que les plus ardents admirateurs de Lincoln pouvaient l'attendre. Le *Commercial* nie que les ressources matérielles des États du Nord aient augmenté.

(*Evening Star*).

— Le gouvernement des États-Unis vient de publier un document daté du 24 septembre dernier, qui contient une série de dispositions administratives dont l'objet est de régler les conditions auxquelles le commerce pourra désormais se faire entre les États loyaux et les États insurgés. En rendant publiques aujourd'hui ces dispositions qui étaient arrêtées depuis trois mois déjà, le gouvernement du président Lincoln en prescrit l'application aux officiers de ses armées de terre et de mer.

Voici en quoi consiste le règlement en question.

Toute personne dûment autorisée pourra se rendre dans le Sud afin d'y acheter des produits. Ces produits seront ensuite transportés dans les villes et ports suivants : New-Orléans, Memphis, Nashville, Pensacola, Port Royal, Beaufort et Norfolk. Là ils devront être vendus à un agent du gouvernement préposé à cet effet, qui les paiera un tiers en produits manufacturés, deux tiers en monnaie des États-Unis, et qui les revendra ensuite pour le compte du Trésor en percevant 25 p. 100 sur le prix.

La partie importante est l'article 14, qui établit que l'acheteur primitif pourra racheter lui-même de l'agent, et reporter ensuite, soit dans un port des États loyaux, soit dans un port étranger ; ce qui éviquivaut à dire qu'un marchand a désormais le droit d'aller acheter directement du coton dans le Sud et de l'expédier ensuite en Europe, après l'avoir fait passer par un des comptoirs désignés plus haut, moyennant un droit d'exportation de 25 p. 100.

On ne semble pas éloigné de croire que le gouvernement confédéré se prête à ces combinaisons.

— On sait qu'au mois de février 1864, il y eut à fort Monroë des pourparlers entre le président Lincoln et le ministre Seward d'une part, et le vice-président de la Confédération de l'autre et que la conférence n'a pas abouti. Mais depuis lors Richemond est tombé au pouvoir du Nord, le général Lee a capitulé (9 avril), et il est plus

que probable que d'ici à peu de semaines la guerre civile aura cessé.

— Un crime horrible a été commis le 14 avril 1865, Lincoln a été assassiné par l'acteur John Wilkes Booth (nous croyons que ce dernier a agi sous l'inspiration de la folie).

— Dans le voisinage de la République américaine, les armes françaises ont fondé un empire, le Mexique. Le 10 avril 1864, l'archiduc Maximilien en a accepté la couronne. On trouvera quelques-unes des pièces principales relatives à l'empire mexicain, dans le *Moniteur* des 16 et 17 avril, dans le *Mémorial diplomatique* et dans les *Archives diplomatiques* de M. Amyot. Les décrets sur les chemins de fer mexicains ont été insérés au *Moniteur* du 3 mars 1865.

— Le différend du Pérou avec l'Espagne a trouvé une solution pacifique. On peut en dire autant de la guerre entre le Brésil et l'Uruguay.

— Malgré les désordres qu'on signale tous les ans, l'Amérique du Sud continue de progresser quoique assez lentement. La nature est riche, prodigue de ses dons, mais les hommes ne savent ni ne veulent en tirer tout le parti possible. Signalons cependant le premier essai d'une exposition agricole tenté le 22 décembre 1864 à São Paulo au Brésil.

REVUE FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 1864 (1)

I. Finances publiques.

L'année 1864 aura été peu intéressante ; elle s'est passée sans emprunt d'État. Ces grandes opérations qui ont pour résultat de donner au public souscripteur une occasion d'empocher une différence aux dépens du public contribuable, ces grandes manifestations dont l'étendue est en raison directe du bas prix de la rente affectée aux souscripteurs, nous ont manqué en 1864. Nous étions, au Mexique près, en pleine paix cependant, mais patience! la ville de Paris va compenser pour 1865, l'aridité que nous signalons en défaveur de 1864; elle donnera aux dépens de ses administrés une représentation extraordinaire dan

(1) Voir les *Annuaires* précédents depuis 1849.

laquelle elle conviera les capitaux à manifester leur enthousiasme pour les boulevards, squares, palais, etc., édifiés en cinq ans au lieu de vingt, à des conditions de solidité ou de valeur artistique que nous passerons sous silence, à un coût que nous ne discuterons pas trop; d'ici nous pouvons dire que le prix allèchera les souscripteurs et que le chiffre des demandes sera splendide, à moins que, plus regardante que le Trésor, l'administration municipale se risque à essuyer l'échec de 1855 et ait besoin, comme en 1860, de revenir cinq ans après sur un emprunt dont les fonds en dernière analyse, devront aider, comme son aînée de dix ans, à des spéculations immobilières au nom de la ville et pour compte des habitants de la capitale.

Mais retournons aux finances publiques. Résumons d'abord en quelques lignes les faits antérieurs à l'année 1863.

Pour les 49 années écoulées du 1er avril 1814 au 31 décembre 1862, les résultats des budgets définitifs sont, en divisant ces 49 années en trois périodes :

	Recettes.		
Périodes.	Ordinaires.	Extraordinaires.	Totales.
1814-29 (16 ans)....	14,362,935,667	1,548,199,958	15,911,135,625
1830-51 (22 ans)....	25,527,939,134	2,448,695,907	27,976,635,041
1852-62 (11 ans)....	17,861,986,630	3,654,585,408	21,516,572,038
TOTAUX.......	57,752,861,431	7,651,481,273	65,404,342,704

	Dépenses.			
Périodes.	Ordinaires.	Extraordin.	Totales.	Déficits.
1814-29..	14,440,176,810	1,491,231,887	15,931,408,697	20,273,072
1830-51..	27,669,939,005	1,663,933,557	29,333,872,562	1,357,237,521
1852-62..	21,238,897,212	831,481,380	22,070.378,592	553 806,554
TOTAUX...	63,349,013,027	3,986,646,824	67,335,659,851	1,931,317,147 (1)

En réduisant ces chiffres en moyenne annuelle, on a :

(1) A ces déficits. 1,931,317,147
Ajoutons 1° Découv. de la période antér. au 1er avr. 1814. 87,440,149
2° Créance à recouvrer sur l'Espagne.. 47,567,047
3° Divers déboursés peu importants.. 662,766
4° Remboursements de capitaux.. 78,705,850
5° Traité de Zurich avec l'Autriche et le Piémont.. 39,881,056

On a le total suivant 2,185,574,015

Recettes.

Périodes	Ordinaires.	Extraordinaires.	Totales.
1814-29..........	897,683,479	96,762,497	994.445,977
1830-51..........	1,160,360,869	111,304,359	1,271,665,229
1852-62..........	1,623,816,966	332,235,037	1,956,052,008
Moyennes....	1,178,629,825	156,152,679	1,334,782,504

Dépenses.

Périodes.	Ordinaires.	Extraordinaires.	Totales.	Déficits.
1814-29.....	902,511,051	93,201,993	995,713,044	1,267,068
1830-51.....	1,257,724,500	75,633,343	1.333,357,844	61,692,615
1852-62.....	1,930,808,837	75,589,216	2,006,398,054	50,346 050
Moyennes.	1 292,837,000	81,360,139	1,374,197,139	39,414,635

Ainsi pour la dernière période, les dépenses se sont sensiblement accrues, elles ont doublé depuis la Restauration ; elles dépassent d'un bon tiers les chiffres moyens de la période écoulée entre cette époque et les débuts du second empire. Remarquons que ce sont les dépenses ordinaires qui ont augmenté ; les dépenses extraordinaires ont peu varié : elles sont même moindres pour la moyenne annuelle durant la dernière période que durant les deux précédentes. Ce sont les dépenses de la guerre et de la marine qui ont principalement causé cet accroissement.

Pour satisfaire à ces dépenses importantes, on a usé d'abord des ressources ordinaires en en augmentant la productivité, soit par de nouvelles taxes, soit par des remaniements d'anciens impôts, quelquefois par des résultats plus avantageux obtenus dans l'exploitation de certaines industries dévolues en France à l'État ; c'est ainsi que les recettes

---

Retranchons-en :

Fonds de l'amortissement de 1842 à 1847. . .	442,247,115	1 253,900,285
Rentrés au Trésor..	130 171.110	
Consolidations diverses en rentes.	288,845,162	
Dotation de l'armée consolidée en rentes. . .	115,947 704	
Augmentat. du capital de la Banque de France.	100,000,000	
Quatre annuités remboursées à la Banque de France sur son prêt de 75 millions.	20,000,000	
Soulte provenant de la conversion de rentes 4 et 4 1/2 °/o.	156,689,194	
Il reste		931 673,730

qui est le montant des découverts et avances du Trésor que nous avons vu figurer plus haut (page 41) dans le Bilan général de l'administration des finances au 1er janvier 1864.

ordinaires ont suivi de 1814 à 1862 une marche à peu près proportionnelle (au moins en moyenne) aux dépenses dont nous parlions plus haut. On a eu ensuite recours aux ressources extraordinaires; ce dernier moyen a été largement exploité surtout durant la période 1852-62. Il ne sera pas inutile, à ce sujet, d'expliquer un peu ce que sont ces ressources extraordinaires.

On a vu que pour les 49 années écoulées de 1814 à 1862, elles montent à 7,651,481,273 francs ; en voici la répartition par nature et par période.

	1814-29.	1830-51.	1852-62.	Ensemble.
Aliénat. de bois.	»	114,297,276	21,250,508	135,547,784
Ress. de div. nat.	409,155,648	355,867,430	491,000,630	1,256,023,708
Emprunts en rentes......	1,139,044,310	910.775,916	1,981,878,099	4,031,698,325
Rés. de l'amort	»	865,439,110	1,160,456,171	2,025,895,281
Caisses d'éparg.	»	202,316,175	»	202,316,175
TOTAUX...	1,548,199,958	2,448,695,907	3,654,585,408	7,651,481,273

Rappelons, pour être juste, qu'une bonne partie des ressources extraordinaires des premiers budgets de la Restauration furent appliquées à des dépenses qui ne résultaient pas de la politique de cette période, étant dues à la liquidation du premier empire. Sous cette réserve, on remarquera la large part des emprunts en rentes dans les chiffres de la dernière période : 54 °/₀, comparativement à la seconde 37 °/₀, la première étant, pour la cause énoncée plus haut, hors de concours.

Ce fait est d'autant plus grave que le crédit a généralement été moins favorable à la période de 1852-62 qu'à la période 1830-51. En effet, voici pour chacune des périodes énoncées précédemment, les chiffres des emprunts en rentes contractés par souscription directe ou publique :

Périodes.	Rentes.	Capital encaissé par le Trésor.	Capital nominal.
1814-29...	99,073,619	1,436,321,065	1,997,147,130
1830-51...	45,574,838	928,332,222	1,116,559,666
1852-62...	97,482,750	2,057,911,828	3,054,244,666
	242,131,207	4,422,565,115 (1)	6,167,951,463

(1) La différence entre cette somme et celle donnée précédemment pour les emprunts en rentes n'est pas de notre fait; elle résulte des comptes

Comparant la rente à servir annuellement au capital encaissé par le Trésor, on a bien 6.9 °/₀ pour 1814-29 (n'oublions pas ce que nous avons dit plus haut sur les nécessités de la Restauration à ses débuts), 4.9 °/₀ pour 1830-51 et 4.7 °/₀ seulement pour 1852-62 ; mais n'oublions pas que le capital nominal excède le capital encaissé pour cette dernière période de 50 °/₀, quand il ne le dépasse que de 18 °/₀ pour 1830-51 et de 28 °/₀ pour 1814-29. Ne perdons pas de vue que les états dont nous donnons le résumé s'arrêtent au 31 décembre 1862 et ne comprennent, par conséquent, pas l'emprunt de 300 millions contracté en 1863.

Malgré ces expédients coûteux, le gouvernement actuel a largement usé d'un moyen que le gouvernement de février avait eu le tort de mettre en pratique, la suspension de l'amortissement. Aussi sur les larges sommes que le budget met annuellement au service de cette opération, les gouvernements de 1830 à 1851 avaient prélevé pour le service du budget, 865,439,110 francs; pendant la période 1852-62 (11 ans, soit moitié moins), 1,160,456,171 fr., soit près de moitié plus, ont pu être prélevés grâce à la suspension de l'amortissement des rentes.

Cependant, ce n'est pas là tout, même en se limitant au budget ; malgré l'accroissement de ces ressources extraordinaires, malgré la multiplicité de ces emprunts, il y a encore, il y a toujours (à quelques rares exceptions près), des déficits. Ils sont moindres en moyenne de 1852-62 que de 1830-51 : mais devrait-il y en avoir, surtout quand on a la ressource si commode et si usitée des emprunts en rentes ?

Encore une fois, ce ne sont pas là des finances sérieusement administrées, et on est en droit de se demander où elles conduiront si l'on n'y introduit des réformes radicales et urgentes.

L'année 1863 se soldera par un déficit de 28 millions, au lieu de 43, chiffre qui en fait succède aux huit millions d'excédants votés en 1862. Il est vrai que l'amortissement ne

---

officiels annuellement publiés par l'administration des finances (les seuls qui nous aient fourni les chiffres de cet exposé) ; elle s'explique par des différences de passation d'écritures, la première somme résultant de la situation des budgets et la seconde du mouvement de la dette consolidée.

fonctionnant pas, le découvert se trouve en réalité augmenté d'une centaine de millions.

L'exercice 1864 a été voté avec un excédant de recettes de 5 millions. Néanmoins, le ministre des finances ne semble pas beaucoup compter sur le maintien de ce fragile équilibre. « Il n'est pas encore possible, disait-il en janvier 1865, de prévoir avec exactitude quelle sera la balance de 1864. » Aussi se tient-il sur une prudente réserve, se contentant d'indiquer que, sauf l'éventualité résultant de la nouvelle législation sur les sucres, les prévisions de ce budget seront atteintes dans leur ensemble ; attendons.

A propos de 1864, rappelons que l'emprunt de 300 millions n'a pas figuré dans les ressources budgétaires; il a tout entier servi à soulager la dette flottante au compte de laquelle sont les excédants de recettes ou de dépenses des budgets depuis 1814.

L'exercice 1865 a aussi été voté avec un excédant de recettes (ils le sont tous, si j'ai bonne mémoire) ; plus éloigné de l'époque du règlement définitif, le ministre est, à l'égard de ce budget, plus hardi ; il lui prédit 18 millions d'excédants qu'il applique au budget extraordinaire de 1866.

Les budgets ordinaires et extraordinaires de 1866 ont été présentés au Corps législatif qui n'a pu encore les étudier. En voici les chiffres généraux :

	Recettes.	Dépenses.	Excédant de recettes.
Budget ordinaire.........	1,702 366.837	1,700,755,015	1,611,822
Budget sur ress. spéciales.	236,235,318	236 235,318	»
Budget de serv. spéciaux.	105,530,524	105,530,524	»
Budget extraordinaire....	144,878,910	144 318 800	560,110
TOTAUX..........	2,189,011,589	2,186,839,657	2,171,932

Remarquons que l'amortissement qui figure en dépense à l'article de la dette publique, pour 127,681,576 francs, n'est porté en recettes que pour 38,011,565 francs, les 89,670,011 restants, ne paraissant que comme virement du budget ordinaire au budget extraordinaire auquel ils forment une ressource équivalente.

Nous n'ajouterons rien aux réflexions contenues dans nos précédentes revues financières sur la forme et le fonds de ces budgets ni sur l'opportunité d'un budget extraordi-

naire en face de la suppression du fonctionnement de l'amortissement.

L'intérêt attaché aux bons du Trésor a subi, depuis 1862 (voir l'*Annuaire* pour 1862, page 563), les variations suivantes :

Échéance de	3 à 5 mois,	6 à 11 mois,	un an.
1862 20 février...	2 1/2 %	3 %	3 1/2 %
1863 17 janvier...	3 1/2 %	4 %	4 1/2 %
— 11 octobre ..	4 %	4 1/2 %	5 %
1864 17 avril.....	4 %	4 1/2 %	4 1/2 %
1865 13 février...	3 1/2 %	4 %	4 1/2 %
— 16 —	3 %	3 1/2 %	4 %
— 6 mars.....	3 %	3 1/2 %	3 1/2 %
— 20 —	2 1/2 %	3 %	3 1/2 %

Voici le tableau dans sa forme accoutumée, du recouvrement par trimestre des impôts et revenus indirects en France :

IMPÔTS ET REVENUS INDIRECTS EN FRANCE.

Résultats trimestriels et annuels.

ANNÉES.	1er TRIM.	2e TRIM.	3e TRIM.	4e TRIM.	TOTAL.	ANNÉES.
	millions.	millions.	millions.	millions.	millions.	
1844...	184.2	193.9	195.7	214.1	787.9	1844
1845...	184.8	205.1	198.2	215.8	803.9	1845
1846...	198.4	201.1	201.8	222.»	823.3	1846
1847...	194.3	199 3	205.2	221.8	820.6	1847
1848...	178.»	153.8	164.6	180.4	676.8	1848
1849...	168.3	166.1	175.1	192.2	701.7	1849
1850...	171.7	178.8	187.2	200.6	738.2	1850
1851...	179.1	184.6	186.3	187.8	737.8	1851
1852...	183.3	204.2	197 2	217.6	804.3	1852
1853...	199.6	212.2	214.2	220.8	846.8	1853
1854...	196.2	208.6	213.9	228.6	847.3	1854
1855...	211.1	231.9	256.8	259.2	950.»	1855
1856...	242.2	257.5	254.5	272.»	1,026.2	1856
1857...	256.4	269.6	255.1	271.6	1,052.7	1857
1858...	261.1	278.9	272.2	279.5	1,091.7	1858
1859...	250.6	273.9	265.7	295.4	1,094.6	1859
1860...	263.2	258.3	266 6	285.6	1,073.7	1860
1861...	257.2	267.8	269.4	305.1	1,099.6	1861
1862...	285.7	289.5	294.5	320.9	1,190.7	1862
1863...	298.4	305.5	308.6	331.9	1,244.4	1863
1864...	291.7	305.7	279.2	300.1	1,176.7	1864
1865...	272.6	.....	.....	.....	....	1865

La faiblesse du chiffre du premier trimestre de 1865 est tout entière due, et audelà, au remaniement des droits sur les sucres.

II. Chemins de fer.

Le développement du réseau des voies ferrées continue en France sa marche progressive. Les lignes concédées à ce jour, y compris la partie du chemin de fer de ceinture, entreprise par l'État, représentent un total de 20,881 kilomètres, dont le coût total est évalué à 9,100,790,000 francs.

Ce dernier chiffre se répartit ainsi entre l'État et les compagnies, entre les dépenses faites et celles restant à effectuer.

DÉPENSES
(*Au 31 décembre 1864.*)

	Faites	à faire	TOTALES.
Par l'État............	970,000,000	470,790,000	1,440,790 000
Par les compagnies...	5,530,000,000	2,130,000,000	7 660 000,000
	6,500,000,000	2,600,790,000	9,100,790,000

Cette dernière somme divisée par les 20,881 kilomètres qui l'auront absorbée équivaut à 435,846 fr. qui est, pour le pays, le coût kilométrique des chemins de fer français. Sur cette somme, 69,000 francs sont à la charge de l'État et 366,846 à celle des compagnies. Un revenu net kilométrique de 25,061 francs et brut de 41,775, à 40 °/₀ de frais d'exploitation, solderait les intérêts à 5 3/4 °/₀ de cette dernière somme ; comme les obligations, au taux actuel (300 francs celles à 3 °/₀ remboursables à 500 fr. en 99 ans), représentent pour la compagnie une charge annuelle de 5.75 °/₀, les actions, dans cette supposition, recevraient le même revenu 5 3/4 °/₀ sous déduction des tantièmes et de l'amortissement du capital. Cela ferait à peu près 5 °/₀ de revenu annuel pour le capital en actions

Pour apprécier si cette hypothèse est, avec le temps, inadmissible ou non, il suffit de jeter les yeux sur les deux tableaux suivants, l'un reproduisant les recettes brutes trimestrielles et annuelles depuis 1852 de tout le réseau fran-

çais, l'autre donnant la répartition par réseau pour les six dernières années, des recettes brutes annuelles. On verra que les chiffres sont de moins en moins avantageux depuis quelques années, cela est vrai, mais que cela tient à la quantité de nouvelles lignes qui diminuent la moyenne générale ; une fois ces lignes arrivées à leur développement normal, nul doute que, favorisant le mouvement des transactions en transportant hommes et marchandises, l'on reverra des chiffres assez avantageux pour réaliser notre hypothèse moyenne.

CHEMINS DE FER FRANÇAIS.

Recettes brutes kilométriques, trimestrielles et annuelles.

EXERCICES.	RÉSEAU moyen exploité.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	ANNÉE entière.
	kil.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1852	3,694	8,153	8,153	10,097	9,309	35,712
1853	3,978	8,372	10,125	12,127	11,088	41,712
1854	4,348	9,797	10,986	12,401	12,479	45,663
1855	4,800	10,514	12,933	15,247	12,623	51,317
1856	5,392	10,638	11,204	13,380	12,826	48,048
1857	6,804	11,490	11,314	11,730	10,725	45,259
1858	8,100	9,320	9,985	11,276	10,749	41,330
1859	8,851	9,483	11,182	11,608	11,635	43,908
1860	9,171	9,639	10,652	12,026	11,657	43,975
1861	9,608	10,679	11,608	12,871	12,880	48,038
1862	10,507	10,549	11,178	12,286	11,306	45,319
1863	11,518	9,803	10,481	11,536	11,360	43,190
1864	12,437	9,523	10,588	11,459	10,810	42,380

Recettes brutes annuelles par réseau.

	ANCIEN RÉSEAU.		NOUVEAU RÉSEAU.		RÉSEAU TOTAL.	
	Rés. moy exploit.	Recettes brutes.	Rés. moy. exploit.	Recettes brutes.	Rés. moy. exploité.	Recettes brutes.
	kil.	fr.	kil.	fr.	kil.	fr.
1859	6,808	50,241	2,043	22,803	8,851	43,908
1860	6,962	50,930	2,309	22,921	9,271	43,954
1861	6,980	57,126	2,628	23,901	9,608	48,038
1862	7,092	56,106	3,415	22,917	10,507	45,319
1863	7,476	54,856	4,042	21,611	11,518	43,190
1864	7,606	55,788	4,741	20,868	12,347	42,380

Pour compléter ce que nous avons à dire des chemins de fer français, nous donnerons le tableau suivant ;

Longueur des chemins de fer français
au 31 décembre 1864.

Compagnies.	En exploitation.	A terminer.	Réseau total.
Nord	1,184 kil.	428 kil.	1,612 kil.
Est	2,490	599	3,089
Ouest	1,682	825	2,507
Orléans	2,923	1,276	4,199
Lyon	3,167	2,628	5,795
Midi	1,311	871	2,182
Divers	300	1,197	1,497
TOTAUX	13,057 kil.	7,824 kil.	20,881 kil.

III. Institutions de Crédit.

Voici les variations subies par le taux de l'escompte aux banques publiques en France et en Angleterre, depuis le 1er janvier 1864 :

FRANCE.		Effets.	Avances.	ANGLETERRE.		Effets.
1er janvier	1864	7 %	7 %	1er janvier	1864	7 %
24 mars	—	6 %	7 %	20 —	—	8 %
6 mai	—	7 %	7 %	11 février	—	7 %
9 —	—	8 %	8 %	25 —	—	6 %
20 —	—	7 %	8 %	16 avril	—	7 %
26 —	—	6 %	7 %	2 mai	—	8 %
9 sept.	—	7 %	7 %	5 —	—	9 %
13 oct.	—	8 %	8 %	19 —	—	8 %
3 nov.	—	7 %	8 %	26 —	—	7 %
24 —	—	6 %	7 %	16 juin	—	6 %
8 déc.	—	5 %	6 %	25 juillet	—	7 %
22 —	—	4 1/2 %	5 1/2 %	4 août	—	8 %
9 février	1865	4 %	5 %	8 sept.	—	9 %
9 mars	—	3 1/2 %	4 %	10 nov.	—	8 %
				24 —	—	7 %
				15 déc.	—	6 %
				12 janvier	1865	5 1/2
				26 —	—	5 %
				2 mars	—	4 1/2
				30 —	—	4 %
				4 mai	—	4 1/2

(1) Dans les autres pays le taux moyen de l'escompte des effets de commerce a été moins élevé en 1864 que dans les deux contrées qui nous occupent. Ainsi il a été à Bruxelles à 5 2/3 %, à Amsterdam à 5 1/3 %, à Berlin à 5 5/16 %, à Brême à 5 1/6 %, à Hambourg à 4 1/2 %, enfin à Francfort-sur-le-Mein à 4 1/4 %.

Il résulte de là que le taux moyen de l'escompte des effets de commerce a été de 6 1/2 °/° en France et 7 1/3 °/° en Angleterre. Ce sont les taux moyens les plus élevés qui aient été jusqu'alors atteints dans ces deux pays (1), ainsi que le démontre le tableau suivant.

Taux moyens annuels de l'escompte des effets de commerce aux banques de France et d'Angleterre de 1800 à 1864.

Année.	France. °/°	Angl. °/°	Année.	France. °/°	Angl. °/°	Année.	France. °/°	Angl. °/°
1800	6. »	4. »	1822	4. »	4.53	1844	4. »	3.68
1801	6. »	4. »	1823	4. »	5. »	1845	4. »	2.78
1802	6. »	4. »	1824	4. »	5. »	1846	4. »	3.31
1803	6. »	4. »	1825	4. »	5. »	1847	4.95	5.18
1804	6. »	4. »	1826	4. »	5. »	1848	4. »	3.72
1805	6. »	4. »	1827	4. »	4.51	1849	4. »	2.95
1806	5.87	4. »	1828	4. »	4. »	1850	4. »	2.51
1807	4.50	4. »	1829	4. »	4. »	1851	4. »	3. »
1808	4. »	4. »	1830	4. »	4. »	1852	3.17	2.15
1809	4. »	4. »	1831	4. »	4. »	1853	3.23	4.57
1810	4. »	4. »	1832	4. »	4. »	1854	4.31	5.32
1811	4. »	4. »	1833	4. »	4. »	1855	4.44	4.81
1812	4. »	4. »	1834	4. »	4. »	1856	5.54	4.94
1813	4. »	4. »	1835	4. »	4. »	1857	6.16	6.66
1814	4.75	4. »	1836	4. »	4.40	1858	3.69	3.21
1815	5. »	4. »	1837	4. »	5. »	1859	3.46	2.74
1816	5. »	4. »	1838	4. »	4.53	1860	3.64	5.13
1817	5. »	4. »	1839	4. »	5.11	1861	5.53	5.24
1818	5. »	4. »	1840	4. »	5.06	1862	3.77	2.46
1819	4.70	4. »	1841	4. »	5. »	1863	4.63	4.41
1820	4.04	4. »	1842	4. »	4.26	1864	6.50	7.35
1821	4. »	4. »	1843	4. »	4. »			

L'émotion légitime causée par ce haut prix du service des banques de circulation, a déterminé l'opinion publique à demander une enquête sur les faits résultant des lois concernant les marchés monétaires et les institutions de crédit. Le gouvernement français a décidé cette enquête qui, d'après les renseignements qui nous parviennent, semble destinée à jeter sur ce sujet la lumière la plus vive.

L'année 1864 aura vu disparaître une institution de crédit qui semblait destinée, par le hasard des traités, à faire à la banque de France une concurrence sérieuse. La Ban-

que de Savoie tenait du traité d'annexion de la Savoie à la France le droit d'établir des succursales dans toute la France. Ce droit heurtait de front le privilége de la Banque de France, au moins pour les villes où cette institution a des succursales, ainsi que pour l'établissement central. L'administration supérieure est intervenue et a déterminé une transaction entre les deux établissements en vertu de laquelle la Banque de Savoie a vendu à la Banque de France son droit d'émettre des billets au porteur et à vue. La Banque de France est donc redevenue, comme avant 1860, le seul établissement d'émission de la France continentale. A cette aggravation d'un monopole, on peut opposer comme compensation l'enquête dont nous parlions plus haut, qui démontrera les funestes effets du privilége en matière de crédit.

Résultats comparés des bilans mensuels de la Banque de France et de ses succursales.

ÉPOQUES des bilans mensuels.	NOMBRE de succursal. en activité.	ESPÈCES en caisse.	EFFETS en porte-feuille.	AVANCES SUR lingots et monnaies.	AVANCES SUR effets publics.	AVANCES SUR titres de chemins de fer.	avances à l'État.	BILLETS en circulat.	BILLETS à ordre et Récépissés à vue.	COMPTES COURANTS créditeurs du trésor.	COMPTES COURANTS créditeurs des particuliers.
		millions.	millions.	millions.	millions.	millions.	millions.	millions.	millions.	millions.	millions.
14 janv..1864.	53	169	752	15	44	72	60	813	7	50	161
11 fév...—..	53	183	706	16	39	67	60	775	7	57	160
10 mars.—..	53	196	642	20	35	63	60	747	6	52	148
14 avril.—..	53	219	644	15	32	58	60	760	7	50	134
12 mai..—..	53	243	683	20	29	44	60	767	5	57	178
9 juin..—..	53	295	577	21	27	51	60	725	7	63	157
14 juill..—..	53	267	667	27	27	49	60	793	5	58	152
11 août..—..	53	272	633	26	25	46	60	772	6	58	149
8 sep...—..	53	281	618	16	24	45	60	752	6	72	137
13 oct. .—..	53	250	619	27	24	48	60	754	6	67	121
10 nov..—..	53	277	612	27	25	46	60	745	6	58	154
8 déc...—..	53	356	567	21	33	43	60	722	6	81	179
12 janv.1865.	53	345	678	19	24	47	60	806	7	91	153
9 fév...—..	53	339	636	17	24	45	60	806	6	87	153
9 mars.—..	53	411	544	19	22	45	60	773	6	87	167
13 avril..—..	53	433	523	24	23	47	60	807	6	95	131

IV. Bourse.

Pendant tout le restant de l'année 1864, la Bourse a été impressionnée par la crise monétaire qui a sévi sur toute l'Europe et dont l'intensité se trouve exposée dans les pages précédentes. Cependant, à partir de novembre, il y a eu de ce côté amélioration sensible et depuis, le mouvement s'est continué de telle sorte que la Bourse, se regardant comme garantie pour quelque temps de tout danger de ce côté, ne s'occupe plus ni de la situation de la banque ni du taux d'escompte ; le fait est qu'il y a marge suffisante d'ici à ce que les chiffres relatant ces faits puissent la préoccuper. Laissons donc l'enquête sur les banques se faire en dehors des impulsions passionnées qui semblaient à l'origine la dominer et arrivons aux autres sujets de modification ou de stagnation dans les cours des valeurs de bourse.

La politique d'abord : trois grands faits de guerre préoccupaient le public en 1864 ; le conflit dano-allemand, — il est aujourd'hui terminé, et ne peut plus, pour le moment du moins, faire craindre une guerre continentale — La guerre civile en Amérique, — la défaite du Sud vient d'en assigner le terme à une époque prochaine, et ce n'est plus la politique qui, de ce côté, absorbera bientôt l'attention, mais la situation financière et commerciale ; l'installation de l'empire mexicain ; — ici malheureusement on ne sait quand on entreverra la pacification ; le public s'est, à plusieurs reprises, ému des éventualités qui peuvent surgir de ce côté. Cependant remarquons que c'est une intervention des États-Unis qui semblait le plus à craindre, et qu'aujourd'hui il y a tout lieu d'espérer que cette république ne s'occupera que de bander ses plaies et liquider sa situation bien changée depuis quatre ans.

Mais en dehors de ces considérations de politique extérieure, il y a dans le monde des affaires une résistance qui tient, certes, à d'autres causes qu'aux préoccupations que ces considérations peuvent engendrer. La politique intérieure, sauf les côtés administratifs et financiers, absorbe peu l'attention du monde capitaliste ; mais le mode de direction imprimé naguère et encore aujourd'hui au mouvement des transactions est, tant directement par les

conséquences qu'indirectement par l'état des esprits, le sujet le plus grave d'empêchement de reprise des affaires, de retour de confiance.

Les excès commis à d'autres époques, encouragés par l'administration supérieure bien aise de voir l'attention générale s'absorber dans les affaires, les efforts de cette même administration pour modérer un mouvement qui lui fesait peur, les mesures réactionnaires qui s'ensuivirent, puis la lassitude profonde, suite nécessaire d'excès énervants, enfin le mode d'organisation financière en France, au point de vue des marchés de valeurs mobilières, des bourses de commerce, tous ces faits, toutes ces impressions mêlent aujourd'hui leur action et causent la situation dans laquelle on est, la torpeur de laquelle on ne peut sortir, le découragement qui s'est emparé de tous les esprits. La liquidation du passé, tel est en deux mots le secret de l'atonie actuelle.

Des réformes intelligentes atténueront le mal, raccourciront le temps de cette liquidation, mais ne produiront pas les changements à vue que l'on se promet trop, le principe du mal ayant besoin de s'épuiser par le temps.

Taux °/₀ par an des reports mensuels des rentes françaises 4 1/2 °/₀ et 3 °/₀.

Liquidation	4 1/2 °/₀.			3 °/₀.		
de	1863.	1864.	1865.	1863.	1864.	1865.
Janvier.........	5.77	6 »	5.32	5.80	5.43	4.24
Février.........	5.30	5.02	5.28	4.71	5.43	3.56
Mars...........	5.45	5.94	4.42	5.40	5.69	3.33
Avril....... ...	5.24	6.21	3.45	4.98	5.17	1.78
Mai............	6.18	6 26	»	5.63	5.84	»
Juin............	5.57	6.11	»	5.27	6.30	»
Juillet..........	5.33	6.20	»	4.49	5.91	»
Août............	5.07	6.01	»	3.72	5.41	»
Septembre......	5.01	6.01	»	3.54	5.93	»
Octobre.........	5.35	6.69	»	4.47	6.97	»
Novembre......	5.56	6.47	»	5.17	5.98	»
Décembre.......	6.65	5.74	»	6.32	4.51	»
Moyennes....	5.54	6.05	»	4.96	5.72	»

TABLEAU DES FLUCTUATIONS MENSUELLES AU COMPTANT

des rentes françaises 3 %, 4 % et 4 1/2 %

Pendant l'année 1864 et les quatre premiers mois de l'année 1865.

		3 %.		4 %.		4 1/2 %.	
Janvier...	1864.	66 65	66 10	87 80	87 60	95 30	94 50
Février...	—	66 75	65 75	[illegible]	87 90	[illegible]	95 »
Mars.....	—	66 75	65 75	86 20	86 20	95 70	92 50
Avril.....	—	[illegible]	65 70	86 30	86 20	94 50	93 »
Mai.......	—	66 85	66 05	»	»	94 50	93 »
Juin......	—	66 90	65 55	86 30	86 30	93 75	93 »
Juillet....	—	66 50	65 60	86 30	86 30	95 »	93 20
Août......	—	66 50	66 »	86 50	86 50	95 »	94 25
Septembre	—	66 70	65 70	84 75	84 75	94 95	91 75
Octobre...	—	65 80	[illegible]	84 25	84 10	92 40	91 40
Novembre.	—	65 40	64 50	»	»	93 »	[illegible] »
Décembre.	—	66 35	65 10	83 »	[illegible] »	94 30	92 75
Janvier...	1865.	67 30	66 30	84 50	83 50	96 »	93 90
Février ..	—	67 85	66 85	85 40	85 40	97 »	95 »
Mars.....	—	67 90	66 95	84 25	83 55	97 »	94 30
Avril.....	—	67 80	67 20	85 »	84,10	96 10	95 »

Tableau des plus hauts et plus bas Cours au comptant

DES PRINCIPALES VALEURS

cotées aux Bourses de Paris, Lyon, Marseille, etc.

PENDANT L'ANNÉE 1864.

Fonds français publics et municipaux.

	Plus haut.		Plus bas.	
Emprunt 3 %.....	avril.....	67 85	octobre...	64 50
Oblig. trentenaires,	janvier...	452 50	oct.-nov..	433 75
Can. d'Aire à la Bass.	mai.......	7,520 »	mai.......	7,520 »
4 can. (act. de cap.)	sept......	1,250 »	avril......	1,190 »
4 can. (act. de jouis.)	févr.-mai..	86 25	novembre.	75 »
Can. de Bourg. (cap.)	juill.-août.	985 »	févr.-oct..	970 »
Can. de Bour. (jouis.)	janvier....	130 »	août......	117 50
Obl. v. Paris, 1852.	décembre..	1,150 «	janvier....	1,075 »
— — 1855-60.	juillet.....	425 »	septembre	400 »
Obl. dép. Seine....	avril......	232 50	janv.-juil.	221 25
Obl. v. Bordeaux..	janvier....	88 75	nov.-déc..	76 25
Obl. v. Libourne..	mai.......	277 50	avril-mai.	275 »
Obl. v. Lille, 1860.	janvier....	100 »	septembre	90 »
— — 1863..	mars......	95 »	septembre	83 75

Obl. v Lyon, 1854-60.	juillet. . . .	1,100 »	novembre.	1,050 »
— — 1857. .	mars.	1,095 »	janvier. . . .	1,058 75
— — 1859. .	juin.	1,088 75	novembre.	1,045 »
Obl v. Mars. 4 1/2 °/o	février. . . .	955 »	novembre.	915 »
— — 1849. .	mai.	1,200 »	février. . . .	1,090 »
— — 5 °/o anc. .	avril.	1,000 »	septembre	960 »
— — 5 1/4 °/o.	mars.	1,012 50	août.	971 25
— — 5 °/o 1859	septembre.	1,015 »	oct.-déc. .	985 »
— — 5 °/o 1861	avril	502 50	août.	475 »
— — 5 °/o 1863	janvier . . .	417 50	août.-oct. .	398 75
Obl. v. Rouen.	mai	960 »	mai.	960 »
Obl. Tourc. Roubaix	janv.-juil. .	41 25	mars.-déc.	35 »

Fonds publics étrangers.

Angleterre 3 °/o. . .	mars-avril.	92 »	septembre	87 3/8
Autr., 5 °/o anglo. .	juin-juillet	83 1/2	février. . . .	78 »
— 5 °/o métal. . .	avril.	67 »	décembre.	57 »
— lots 1860	juillet. . . .	1,100 »	février. . . .	970 »
Belgique 4 °/o.	avril.	92 »	avril.	92 »
— 3 °/o.	novembre.	72 »	novembre.	72 »
— 2 1/2 °/o. .	mars.	60 »	mars-mai.	59 3/4
— 4 1/2 °/o. .	avril.	102 »	novembre.	97 3 4
Obl. Brux. 1853. . .	avril.	96 25	avril.	94 25
— 1856. . .	juin.	95 »	juin.	95 »
— 1863. . .	août.	100 »	juil.-déc. .	92 50
Esp., 3 °/o ext. 1841	mai-juin. .	52 »	décembre.	44 1/2
— 3 °/o int. 1841	janvier. . . .	51 1/2	décembre.	42 1/2
— différ. 1851. .	janvier. . . .	47 3/4	octobre . . .	40 »
— pass. 1851. .	mars.	36 1/2	juin.	28 5/8
— 3 °/o ext. 1852-56	avril.	52 1/2	décembre.	44 »
Haïti, annuités. . . .	mai.	735 »	novembre.	680 »
Italie, 5 °/o 1861. . .	janvier. . .	71 90	novembre.	64 45
— — 1863. . .	janvier. . . .	70 70	fév.-mars.	67 »
— 3 °/o 1861. . .	août.	44 »	nov.-déc. .	40 »
Mexique, 6 °/o 1864	mai.	60 1/2	novembre.	48 1/4
Pays-Bas, 2 1/2 °/o.	mars-avril.	66 1/2	novembre.	61 »
Portugal, 3 °/o 1852	janvier. . .	48 1/4	novembre.	44 »
Rome, 5 °/o 1851. .	avril-juin.	77 3/4	octobre. . .	69 1/2
Russ., 4 1/2 °/o 1849.	décembre.	86 »	mai.	84 1/4
— 5 °/o 1862 . . .	avril-sept.	91 »	nov.-déc. .	85 »
Sard. (ét.) obl. 1834.	mai.	1,105 »	février. . . .	1,060 »
— — 1849.	mai	970 »	février. . . .	940 »
— — 1850.	janv.-juil. .	960 »	août-nov. .	915 »
Tunis, 7 °/o 1863. .	févr.-mars.	475 »	novembre.	320 »
Turquie, obl. 1861.	juin.	372 50	juillet.	342 50
— — 1863.	décembre.	355 »	octobre. . .	330 »

Obligations des chemins de fer.

INTÉRÊT pour 100	COMPAGNIES.	CAPITAL remb.	PLUS HAUT.			PLUS BAS.		
4	Paris-St-Germain, 1842-49.	1,250	Décembre.	1030	»	Juillet....	970	»
4	Paris-Orléans, 1842......	1,250	Septembre.	1095	»	Juillet....	1055	»
4	Paris-Versailles(R.D.)1843	1,250	Avril.	1035	»	septemb ..	1020	»
4	Strasbourg-Bâle, 1843....	1,250	Novembre..	1005	»	Novembre.	985	»
3.2	Paris-Rouen, 1845........	1,250	Avril.......	805	»	Oct. Nov..	785	»
4	Rouen-le-Havre,1845-1847.	1,250	Janv.-juin.	980	»	Décembre.	940	»
4	Paris-Rouen, 1847-54.....	1,250	Juin.......	990	»	Décembre.	925	»
4	Paris-Orléans, 1848......	1,250	Décembre..	1000	»	Décembre.	960	»
4.8	Rouen-le-Havre, 1848....	1,250	Avr.-Mai...	1100	»	Novembre.	1065	»
4	Avignon-Marseille, 1850...	1,250	Sept.-Oct .	985	»	Juillet....	950	»
3	Nord, 1851...............	500	Décembre..	313	75	Janvier...	297	50
4	Nord (Am. Boulogn.)1851.	500	Septembre .	425	»	Mars-Mai.	420	»
4	Paris-Lyon, 1852.........	1,250	Janvier....	1060	»	Novembre.	1005	»
4	Strasbourg-Bâle, 1852....	625	Mars-Juin..	490	»	Juillet....	477	50
4	Ouest, 1852-54...........	1,250	Décembre..	1010	»	Juillet....	950	»
4	Est (Paris-Strasb.), 1852..	650	Mai.	492	50	Juillet....	468	75
5	Ouest (P.-Vers. r. g. act.) .	400	Août.	270	»	Août.	270	»
3	Paris-Orléans, 1852......	500	Mai........	300	»	Juillet....	287	50
4	Lyon-Méditerranée, 1852..	625	Mars.	520	»	Octobre...	500	»
3	— — 1852..	500	Mai.	312	50	Juill.-Nov.	300	»
4	Paris-Sceaux (Orsay), 1853	500	Décembre..	375	»	Juillet....	340	»
3	Rhône-Loire, 1853........	500	Avril-Mai..	305	»	Novembre.	290	»
4	— — 1853........	625	Avril......	502	50	Novembre.	490	»
3	Nord, (Erquelines act.)...	562	Mai........	325	»	Janvier...	320	»
4	Ouest (Dieppe, act) 1855.	500	Mars	360	»	Décembre.	345	»
3	Lyon Genève, 1855.......	500	Décembre..	302	50	Juillet....	287	50
3	Paris-Lyon, 1855.........	500	Janv.-Fév..	310	»	Oct.-Nov..	292	50
3	Grand-Central, 1855......	500	Janv.-Déc..	298	75	Juillet....	286	25
3	Ouest, 1855..............	500	Mai-Juin ..	293	75	Juill.-Oct.	283	75
3	Bourbonnais, 1856........	500	Décembre..	303	75	Juill.Sept.	291	25
3	Midi, 1856...............	500	Janv.-Fév..	296	25	Octobre...	282	50
4	Ouest, 1855..............	1,250	Avril......	975	»	Juin-Juill.	960	»
3	Est (Paris-Strasb.), 1856..	500	Fév.-Mai...	293	75	Décembre.	281	25
3	Bességes-Alais, 1856......	500	Mars......	298	75	Avril-Juin	285	»
3	Lyon-Genève, 1857.......	500	Décembre .	300	»	Juill.-Nov.	285	»
3	Ardennes, 1857...........	500	Janv.-Déc..	295	»	Juill.-Oct.	283	75
3	Dauphiné, 1857..........	500	Mai.	297	50	Août-Nov.	285	»
3	Paris-Médit (fusion), 1857.	500	Mai-Juin...	296	25	Juillet....	287	50
3	Lyon-Croix-Rousse.......	500	Juin.......	265	»	Novembre.	210	»
3	Est (Dieuze).	500	Mars-Mai..	285	»	Juill.-Oct.	275	»
3	Libourne-Bergerac.......	500	Juin	278	75	Août	255	»
3	Victor-Emmanuel, 1861...	500	Janv.-Fév..	285	»	Mai.......	260	»
3	Chemins autrichiens, 1855	500	Février....	257	50	Octobre...	243	75
3	Rhône-Simplon, 1860.....	500	Janvier....	230	»	Octobre...	192	50
3	Ch. Lombards-Vénit. 1857	500	Juin.......	258	75	Novembre.	243	75
3	— Romains, 1858.........	500	Janvier....	242	50	Novembre	215	»
3	Victor-Emmanuel, 1864...	500	Septembre.	240	»	Décembre.	210	»
3	— Madrid-Saragosse, 1858.	500	Janvier....	263	75	Décembre.	242	50
3	— Séville-Xérès, 1859.....	500	Janvier....	295	»	Octobre...	233	75
3	Cordoue-Séville, 1859.....	500	Janvier....	256	25	Octobre...	230	»
3	Pampelune-Saragosse 1860	500	Mars.	255	»	Novembre.	190	»
3	Nord-Espagne, 1860......	500	Mars.	265	»	Octobre...	230	»
3	Montblanch Reus, 1860...	500	Janvier....	252	50	Novembre.	200	»
3	Séville-Xérès, 1861.......	500	Janv.-Avril	251	25	Oct.-Nov..	200	»
3	Chemins Portugais, 1861..	500	Janv. Fév..	248	75	Nov.-Déc..	206	25

Obligations diverses.

4	Crédit foncier de France..	500	Janv.-Mai..	465	»	Juin-Déc..	447	50
3	—	500	Décembre..	455	»	Janvier...	425	»
4	—	100	Janvier....	97	50	Juin-Déc..	90	»
3	—	100	Sept.-Oct...	95	»	Janvier...	86	25
3	— prom. d'obl....	1,000	Janvier....	910	»	Avr.-Août.	880	»
3	— obl. comm.....	500	Septembre.	413	75	Mai......	370	»
3	— — cinquième.	100	Mars.......	85	»	Juin-Nov..	75	»
4	— — 1863 4 %.	500	Mars......	477	50	Novembre.	453	75
3	Crédit foncier colonial....	500	Juin.......	485	»	Oct.-Nov..	447	50
5	Omnibus de Paris........	500	Janv.-Déc..	475	»	Juill.-Août	455	»
6	Ports de Marseille........	500	Avril-Juin.	515	»	Janv.-Oct.	495	»
6	Messag. imp. serv. marit..	500	Septembre.,	527	50	Avril.....	505	»
4	Mines de la Loire (anc.)...	1,250	Mars-Mai...	1200	»	Février...	1145	»
4	— (nouv.).	1,250	Mars......	1025	»	Septemb..	990	»
4	Grand'Combe, 1844.......	1,250	Mars......	1037	50	Avril.....	1022	50
4	— 1858.......	1,250	Mars......	1045	»	Mai.......	1010	»
5	Vieille-Montagne.........	500	Mars-Avril.	480	»	Août-Oct..	440	»
4	Firminy..................	275	Août.......	245	»	Mars......	242	50
4.8	Châtillon-Commentry.....	312	Février....	250	»	Mai-Nov..	240	»
6	Fourchambault..........	250	Janvier....	245	»	Fév.-Juill.	238	75
4	—	1,250	Février....	1000	»	Fév.-Sept.	900	»
5	Horme (anciennes).......	500	Mars-Avril.	490	»	Décembre.	475	»
5	— (nouvelles).......	300	Févr.-Mars.	287	50	Avr.-Oct..	275	»
5	Terre-Noire, La Voulte...	500	Janvier....	475	»	Juin-Déc..	405	»
4.4	J.-F. Cail et Compagnie...	450	Janv.-Déc..	415	»	Novembre.	405	»
4	Rue impériale (Lyon) anc.	625	Janvier....	542	50	Août.....	517	50
4	— nouvelle.	625	Juin.......	500	»	Octobre...	487	50
3	Docks-Ent. de Marseille..	500	Février....	286	25	Octobre...	260	»
3	— du Havre.....	500	Févr.-Avril.	276	25	Fév.-Avr..	270	»
3	Compe immobilière.......	500	Mai........	270	»	Octobre...	235	»
»	Gaz de La Guillotière.....	300	Septembre.	275	»	Mars-Juin.	265	»
»	Gaz de Marseille.........	625	Avril-Déc..	480	»	Septembr..	461	25
»	Gaz de Naples............	600	Juillet.....	480	»	Mars.....	450	»
6	Gaz de Lyon, anc.........	300	Juin-Sept..	310	»	Juin......	300	»
5	— nouv........	500	Juin.......	270	»	Juin......	270	»
5	Gaz de Paris............	500	Avril-Juin..	480	»	Juillet....	487	50
5	Union des gaz...........	250	Décembre..	227	50	Février...	197	50
5	Compe génér. des eaux...	500	Février....	297	50	Oct.-Nov..	266	25

Banques et Caisses (actions).

Banque de France.........	déc......	3,595	»	juin.....	3,260	»
Caisse Béchet et comp.....	mars.....	510	»	janv.-f...	435	»
Comptoir d'escompte......	août.....	1,020	»	janv.....	765	»
Crédit fonc., non estamp...	avril.....	1,340	»	oct......	1,095	»
— nouveau......	avril.....	1,297	50	fév......	1,178	75
Crédit mobilier............	avril.....	1,315	»	oct......	853	75
Sous-comp. des entrepren...	avril.....	262	50	janv.....	212	50
Comp. E. Naud et Cie......	janv.....	55	»	oct......	35	»
Caisse J. Mirès et Cie......	nov......	82	50	nov.-d...	38	75
Crédit indust. et comm....	avril.....	817	50	nov......	690	»
Crédit colonial............	fév.-av...	730	»	oct.-d....	550	»
Crédit agricole............	juin-d....	783	»	fév......	610	»
Sous-comp. comm. et ind...	déc......	565	»	juin.....	515	»
Soc. dép. et comp. cour....	mars....	585	»	nov......	535	»
L'approv. (halle et march.)..	avril.....	559	»	janv.-a...	500	»
Compt. de l'agriculture....	janv.-d...	565	»	sept.....	475	»
Société générale..........	mai......	670	»	déc......	351	25

Banque de l'Algérie......	mars. .	1,000 »	juin...	850 »
Omnibus lyonnais........	janv...	575 »	juin.-n.	510 »
Comp. Collet et Cie (Lyon)	février.	635 »	nov....	595 »
Comptoir lyonnais.......	nov....	510 »	nov....	510 »
Crédit lyonnais..........	mars. .	546 25	nov....	498 75
Crédit foncier autrichien.	sept...	700 »	juin. ..	600 »
Créd. mob. espagn. anc.	avril...	710 »	fév.-o..	540 »
— — — nouv.	avril...	670 »	fév. ...	515 »
Crédit en Espagne.......	avril...	200 »	oct....	65 »
Crédit mobilier italien ..	avril...	555 »	nov....	408 75
Banque de crédit italien..	janv...	500 »	déc....	415 »
Banque des Pays-Bas....	mars. .	608 75	oct. ...	535 »
Créd. mob. néerlandais..	avril...	612 50	nov....	368 75
Banque ottomane.... ...	mai. ..	795 »	oct. ...	622 50

Assurances (actions).

Lloyd français....	Marit.	nov...	12 °/o b	nov...	12 °/o b
Océan...........	—	avril..	21 °/o b	avril. .	21 °/o b
Réunion.........	—	fév ...	20 °/o b	juill. .	20 °/o b
Comptoir........	—	oct. ..	16 °/o b	fév.-m.	12 °/o b
Ass. commerciale.	—	fév. ..	5 °/o b	avril..	20 °/o b
Générale.........	Inc.	nov.. .	920 °/o b	nov...	920 °/o b
Phénix..........	—	mars .	400 °/o b	juill. .	400 °/o b
Nationale........	—	fév...	190 °/o b	fév. ..	190 °/o b
Union...........	—	avril..	107 °/o b	av.-n.	102 °/o b
France..........	—	mars..	78 °/o b	sep.-n.	68 °/o b
Urbaine.........	—	août. .	141 °/o b	août. .	141 °/o b
Providence.......	—	mars..	120 °/o b	mars..	120 °/o b
Confiance	—	sept. .	10 °/o b	sept. .	10 °/o b
Cie fse. réassur....	—	av..	2 11/40 °/o b	av..	2 11/40 °/o b
Cie réass. coass...	—	fév. ..	5 °/o b	avril..	2 °/o b
Générale.........	Vie.	fév.	193 1/3 °/o b	juill.	193 1/3 °/o b
Union...........	—	janv..	24 °/o b	janv..	24 °/o b
Nationale.	—	juin...	42 °/o b	août. .	42 °/o b
Paternelle........	—	fév...	4 °/o b	fév...	4 °/o b
Caiss. gén. des fam.	—	avril..	pair.	avril..	pair.
Ass. agricole.....	Div.	août..	pair.	août. .	pair.

Chemins de fer (actions).

Orléans, ancien..........	fév....	1,010 »	oct....	812 50
— nouveau........	fév.-m.	845 »	oct....	745 »
— act. de jouiss....	mars. .	620 »	avril-oc	525 »
Nord...................	déc....	1,010 »	fév....	932 50
Est....................	déc....	505 »	juin. ..	455 »
— act de jouiss........	fév.-n .	125 »	mai....	115 »
Ouest..................	mars-s.	525 »	avril...	490 »
Midi...................	avril...	697 50	oct.-n .	575 »
Lyon-Genève............	janv...	500 »	janv-f..	495 »
Ardennes...............	avril...	470 »	janv...	450 »
Bességes-Alais..........	juillet..	830 »	nov.-d.	750 »
Paris-L.-Médit., ancien...	avril...	965 »	juin. ..	857 50

— nouveau.	avril...	940	»	juin...	860	»
Dauphiné...............	fév....	490	»	janv...	484	[illegible]
Lyon-Croix-Rousse......	janv-f..	295	»	déc....	180	»
Croix-Rousse-Sathonay...	janv...	200	»	nov.-d.	75	»
Charentes...............	janv...	432	50	oct....	340	»
Libourne-Bergerac.......	av.-mai	425	»	juin...	350	»
Médoc...................	avril...	525	»	août...	440	»
Ch. de f. et doc. de St-Ouen	janv...	425	»	août...	280	»
Ch. Guillaume-Luxemb...	juillet..	490	»	mars-j.	440	»
— Autrichiens...........	sept...	460	»	fév....	380	»
— Lombards.............	avril...	565	»	fév.-n.	497	50
— Braine-le-C. Courtray.	mai....	502	50	mai....	460	»
— Ouest-Suisse, ancien..	janv...	63	75	déc....	28	75
— — privil............	mars-a.	501	25	mars-a.	500	»
— Ligne d'Italie........	fév....	160	»	nov.-d.	75	»
— Sardes (Vict.-Emman.)	janv...	397	50	nov....	305	»
— Méridional-Italien....	mars..	425	»	mars-j.	395	»
— Romains, ancien......	janv...	385	»	nov....	250	»
— — act. trenten.	mars..	477	50	nov....	400	»
— Saragosse...........	janv...	620	»	nov....	405	»
— Séville-Xérès.........	janv...	485	»	oct....	225	»
— Nord-Espagne........	janv...	522	50	oct....	340	»
— Barcelone............	fév....	302	50	nov....	145	»
— Pampelune...........	janv...	395	»	oct....	200	»
— Montblanch-Reus.....	mai-oc.	485	»	oct....	480	»
— Portugais............	janv...	450	»	nov....	245	»

Canaux, voitures et navigation (actions).

Canal Sambre à l'Oise....	août...	930	»	août...	930	»
Touage Basse-Seine-Oise.	fév....	700	»	fév....	700	»
— Conflans à la mer.	fév.-a..	515	»	déc....	240	»
Canalisation de l'Èbre....	avril...	167	50	juillet..	115	»
Canal de Suez...........	fév....	498	75	nov....	412	50
Canal Cavour............	déc....	350	»	nov....	290	»
Omnibus de Paris........	déc....	1,125	»	juillet..	967	50
Cie imp. des voit. de Paris	fév....	106	25	oct....	77	50
Omnibus de Londres.....	fév.-a..	85	»	janv...	66	25
Omnibus de Lyon........	janv...	81	25	nov....	65	»
Cie générale transatlant..	mai....	595	»	fév....	490	»
Mess. imp., serv. mar. anc.	sept...	825	»	juillet..	742	50
— nouv.........	fév....	770	»	mars..	720	»
Navigation mixte........	fév....	617	50	juin...	548	75
Marc Fraissinet et Cie.....	déc....	598	75	mai....	515	»
Cabotage international...	janv...	530	»	sept...	400	»
Cie phocéenne...........	avril...	130	»	juillet..	120	»
Cie générale de navigation.	avril...	86	25	sept...	75	»

Charbonnages (actions.)

Grand'Combe............	déc....	990	»	janv.-f.	865	»
Loire..................	mars..	202	50	mai....	167	50
Montrambert et la Béraud.	mars..	157	50	nov....	135	»

Saint-Étienne	sept.	178 75	avril	158 75
Rive-de-Gier	janv	242 50	nov.	97 50
Carmaux	mars	367 50	juillet	290 »
Roche-Molière et Firminy	mars	545 »	août	528 75
Unieux et Fraisse	mars	125 »	fév.	65 »
Épinac	mars	1,500 »	mars	1,500 »
Blanzy	mai	615 »	mai	615 »
Ban-Lafaverge	déc.	160 »	nov.	130 »
Grandes-Flaches	oct.-n.	100 »	oct.	93 75

Mines métallifères (actions).

Mouzaïa (Algérie)	mars	13 75	mars	10 »
Gar-Rouban et Mazis (Alg.)	mai	150 »	sept.	40 »
Kef-Oum-Theboul (Alg)	août	250 »	août	250 »
Approuague (Guyane)	janv.-f.	105 »	déc.	85 »
Vieille-Montagne (Belg.)	juillet	291 25	janv.-j.	265 »
Silésie (Prusse)	août	165 »	juin.-j.	95 »

Hauts fourneaux, forges et usines (actions).

Alais	mai	500 »	mai	500 »
Châtillon-Commentry	janv.-a.	300 »	nov.	267 50
Firminy (Verdié et Cie)	janv	295 »	déc.	220 »
Prenat et Cie	août	200 »	août	200 »
Méditerranée	avril	1,425 »	janv	1,260 »
Fourchambault	avril	461 25	janv	390 »
Horme	janv	860 »	oct.	750 »
Creusot	mai-j.	655 »	juillet	592 50
Petin, Gaudet et Cie	sept.	765 »	juin	680 »
Terre-Noire, la Voulte, etc.	janv	575 »	oct.	455 »
J.-F. Cail et Cie	f.-mars.	1,000 »	oct.	850 »
Taillerie imp. de diamants	juillet	575 »	mars-j.	550 »
Océan	juillet	545 »	nov.-d.	480 »
Moteur Lenoir	oct.	510 »	déc.	250 »
Chant. Falguiere et Cie	fév.	340 »	juil.-d.	280 »
Chant. Frossard et Cie	fév.-s.	580 »	janv	530 »

Sociétés immobilières (actions).

Mag. gén. de Paris	mars	642 50	nov.	490 »
Docks Marseille, anc.	janv.-f.	690 »	oct.	510 »
— — nouv.	fév.	545 »	oct.-d.	480 »
Mag. gén., Bordeaux	janv	505 »	janv	502 50
Mag. gén., Bercy	juillet	705 »	juillet	700 »
Marché du Temple	déc.	618 75	avril	547 50
Deux-Cirques	déc.	240 »	mai	210 »
Cie immobilière	fév.	512 50	oct.-n.	405 »
Soc. boul. du Temple	mars	390 »	août	180 »
Cie immobil. de Belgique	janv	570 »	sept.	495 »
Chât. des fleurs (Mars)	mars	27 50	juillet	18 75
Abattoirs de Lyon	déc.	420 »	fév.	378 75
Rue impér. de Lyon	mars	427 50	oct.	405 »

Éclairage au gaz (actions).

Cie cent. Lebon et Cie....	mars..	590	»	août...	500	»
L'Union des gaz.........	sept...	165	»	janv.-m	135	»
Paris, ancien............	fév....	1,760	»	juin...	1,547	50
— nouveau.........	fév....	1,780	»	juin...	1,550	»
Gaz général de Paris.....	sep.-o.	350	»	mars..	275	»
Angers.................	sept...	600	»	déc....	525	»
Bayonne................	fév....	850	»	fév....	850	»
Castres et Agen..........	sept...	430	»	sept...	430	»
Dijon..................	déc....	1,550	»	fév.-m.	1,475	»
Florence................	déc....	820	»	sept...	792	50
La Guillotière, etc.......	avril...	1,811	25	nov....	1,720	»
Limoges................	sept...	550	.	sept...	537	50
Lyon..................	janv...	2,780	»	déc....	2,460	»
3 villes du Midi..........	janv.-j.	560	»	août...	530	»
Marseille...............	mars..	515	»	juin...	450	»
Montauban..............	sept...	450	»	sept...	450	»
Montélimart.............	fév....	190	»	fév....	190	»
Montpellier.............	mai....	1,680	»	mai....	1,680	»
Mulhouse...............	fév....	505	»	fév....	390	»
Naples.................	déc....	715	»	déc....	715	»
Reims..................	sept...	681	25	avril...	435	»
Rennes.................	sept...	1,120	»	sept...	1,100	»
Trieste.................	juillet..	200	»	juillet..	200	»
Venise.................	juillet..	1,175	»	janv...	1,100	»
Bruxelles...............	janv...	505	»	sept.-n.	460	»

Filatures (actions).

Amiens (Maberly)........	août....	595	«	janv.-m	540	»
Comp. Cohin et Cie.......	août...	540	»	fév.-j...	480	»
La Fuchsine (Lyon).......	janv...	615	»	déc....	400	»

Sociétés diverses (actions).

Raff. P. Massot et Cie (Mars)	fév....	780	»	nov....	655	»
— C. Rostand et Cie....	janv...	1,270	»	août-o.	525	»
— Emsens et Cie.......	fév....	700	»	avril...	225	»
— Maurin et Cie........	déc....	495	»	sept...	400	»
Eaux de Vichy...........	oct....	325	»	oct....	325	»
Cie générale des eaux....	mars...	390	»	juil.-o.	325	»
Jardin zool. de Marseille..	mars...	85	»	mars...	40	»
Cristalleries de Lyon.....	mars...	310	»	juin...	263	75
Verrerie Raabe et Cie....	déc....	230	»	juin...	170	»
Soc. Chollet et Cie.......	oct....	25	»	avril...	15	»
Prod. chim. Prat et Cie..	janv...	125	»	mars...	100	»
Salines de l'Est.........	oct.-d.	690	»	mars...	590	»
Bateaux-Servitude.......	janv...	175	»	fév....	157	50
Pensylvanienne (Marseille)	août...	505	»	déc....	400	»

Alph. COURTOIS Fils.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX DE M. GUILLAUMIN (1),

Fondateur du *Journal des économistes*, de *l'Annuaire d'économie politique*, etc., et de la Librairie spéciale d'économie politique.

Guillaumin (Gilbert-Urbain) était né au village de Couleuvre, près de Moulins, dans le département de l'Allier, le 14 août 1801. Orphelin de père et de mère dès l'âge de cinq ans, il fut élevé, ainsi qu'un frère mort à l'âge de trente ans, par un frère de son père. Cet oncle n'était guère tendre, à ce qu'il paraît; et le futur éditeur passa son enfance et son adolescence, en faisant un rude apprentissage de la vie, auprès de l'oncle marchand de bois, dont il se rappelait la sévérité avec un sentiment pénible mêlé toutefois de respect pour l'énergie laborieuse de son parent. Il sortit, aussitôt qu'il le put, d'une condition si peu attrayante et vint chercher fortune à Paris dans le commerce (1819). D'abord employé dans une maison de quincaillerie, puis dans une maison de commission, il eut occasion de faire connaissance avec le jeune libraire Brissot-Thivars (gendre de son patron et neveu du célèbre conventionnel Brissot-Warville), qui a pris une certaine part aux luttes de la Restauration et qui est mort, il y a quinze ans, préfet du Finistère. Attiré par l'amour des livres, Guillaumin se fit libraire, et ensuite éditeur. Vivement sympathique au progrès du parti de la Révolution, dont il a été un ardent partisan toute sa vie, il fut initié au carbonarisme; il acclama avec l'enthousiasme de la jeunesse la révolution de 1830, et se lia avec plusieurs personnages marquants qui ont figuré dans les mouvements politiques et principalement avec les hommes de 1848. Il avait notamment un culte pour Béranger qu'il avait connu de bonne heure et dont il aurait été l'éditeur avec M. Perrotin (2), sans une circonstance qui décida autrement de sa carrière.

(1) Extrait du *Journal des économistes*, numéro de janvier 1865.

(2) Une édition avec gravures a été publiée, en 1829, par Perrotin et Guillaumin, 5 vol. in-18.

A cette époque, il cherchait sa voie dans cette délicate profession de producteur de livres. Sous l'influence de ses idées et de ses jeunes amis, il fit quelques publications politiques (1). Ce genre de librairie ne lui produisit que des déboires et ne satisfaisait pas complétement son esprit et sa raison. C'est alors qu'il conçut l'idée d'éditer en français le *Dictionnaire du Commerce* que Mac Culloch venait de publier avec succès en Angleterre. Combinant ses forces avec celles d'un associé, dont il se trouva bientôt séparé, il forma, à l'aide de quelques amis, une société commerciale pour la publication de cet important ouvrage, dont il ne tarda pas à remarquer les lacunes et qu'il voulut refaire à nouveau, en groupant une série de coopérateurs capables de le seconder. C'est à cette occasion qu'il demanda la collaboration d'Adolphe Blanqui, directeur de l'école spéciale de commerce, dont il devait peu d'années après éditer l'*Histoire de l'Économie politique*. Celui-ci lui présenta un apprenti économiste, qui devint un de ses plus constants collaborateurs dans ses diverses publications, et à qui devait échoir, trente ans après, la douloureuse tâche d'écrire sa notice nécrologique !

A partir de ce moment Guillaumin avait trouvé sa voie, et il s'affermit dans la résolution de la suivre et de s'y adonner spécialement en assistant aux premières leçons du cours d'économie politique que A. Blanqui fit au Conservatoire des Arts et Métiers (1833-1834), lorsqu'il fut appelé à remplacer l'illustre Jean-Baptiste Say, mort en 1832.

Guillaumin pressentit le rôle que l'avenir réservait à cette science, et il mit à son service une librairie spéciale qui ne tarda pas à devenir, grâce aux heureuses qualités de son fondateur, le point de réunion des économistes. « Célèbres ou inconnus, dit M. de Molinari, dans l'*Économiste belge*, il les accueillait avec une égale affabilité, et l'éditeur se doublait pour eux d'un conseiller plein de tact et d'un ami au cœur chaud. »

(1) De ce nombre : *Paris révolutionnaire*, série de notices historiques et politiques, par G. Cavaignac, Eug. Briffault, Saint-Germain-Leduc, Raspail, Marrast, Trélat, Fortoul, Cormenin, etc., — 4 vol. in-8, [illegible]. — *Fastes de la Révolution française*, par A. Marrast et Dupont, 1 vol. [illegible]

Le *Dictionnaire du commerce et des marchandises*, publié de 1835 à 1839, fonda la librairie spéciale d'économie politique et de commerce. Bientôt Guillaumin entreprit la publication de l'Histoire de l'économie politique de Blanqui, puis celle du Traité et du Cours de J.-B. Say, dont le fils M. Horace Say était devenu un des notables collaborateurs du dictionnaire. Il avait d'abord songé à publier un recueil périodique qui devait être la continuation de son dictionnaire; mais ce projet se modifia, et il résolut de tenter à son tour la publication d'une Revue mensuelle d'économie politique. A cet effet, comme la maison de la librairie n'avait rien à distraire de son modeste capital, Guillaumin forma une petite société spéciale pour le nouveau journal, et, grâce au concours de quelques amis de la science et de quelques amis particuliers (1), il s'engagea hardiment, avec A. Blanqui pour rédacteur en chef, dans l'entreprise qui souriait à ses plus jeunes collaborateurs, malgré les témoignages de découragement qui lui venaient de divers côtés. Nous nous sommes souvent rappelé que Th. Fix, qui avait dû suspendre la publication de sa Revue peu d'années auparavant (2), le dissuadait fortement en lui disant qu'il n'obtiendrait pas, au bout de tous ses efforts, le concours de deux cents abonnés; et dix ans après, lorsque nous visitions ensemble M. Mac Culloch à Londres (3), celui-ci s'étonnait à la fois du courage de l'éditeur et du succès d'une entreprise exclusivement consacrée à la propagation de la science économique.

Le premier numéro du *Journal des Économistes* parut le 15 décembre 1841, et dès la première année il reçut plus de quatre cents abonnements, le double de la prédiction de Fix, qui fut du reste des premiers à applaudir et à concourir à la prospérité de la nouvelle Revue. C'était relativement un très-grand succès de librairie, pour l'époque surtout; car, ainsi que l'a dit M. Passy sur la tombe

(1) M. Horace Say, fils de l'illustre J.-B. Say, Casimir Cheuvreux et Le[illegible] parents; M. Victor de Tracy, fils de l'illustre philosophe écono[illegible] M. d'Esterno, Édouard Thayer, [illegible], Barjaud.

(2) *Revue mensuelle d'économie politique*, 5 vol. in-8, 1833-1836.

(3) Mort récemment dans un âge avancé.

de Guillanmin, l'économie politique n'était alors en faveu ni au sein des pouvoirs publics, ni dans l'opinion. C'était aussi un très-grand succès scientifique, un heureu lien entre les économistes du monde entier, et une œuvr dont l'importance nous fut révélée à tous deux, en 184 lorsque nous assistâmes au Congrès des économistes con voqué à Bruxelles, et que nous pûmes constater de qu estime le recueil que nous publiions jouissait partout dan l'esprit des hommes les plus compétents. Sous ce rappor Guillaumin a eu la pleine satisfaction, souvent refusée au fondateurs, de voir réussir sa création : le jour mêm qu'il a rendu le dernier soupir paraissait le 12e numéro d la vingt-troisième année!

En même temps qu'il créait le *Journal des Économiste* Guillaumin commençait la *Collection des principau économistes*, c'est-à-dire des précurseurs et des fonda teurs de la science : Quesnay et les physiocrates Turgo Adam Smith, Malthus, J.-B. Say, Ricardo. Cette série d belles publications en quinze volumes grand in-8, qui s sont succédé de 1840 à 1847, attira l'attention des amis d la science et des amateurs de beaux livres, tant par le soins donnés à la confection matérielle des volumes, qu par le choix et la disposition des œuvres, les notices et le notes dont l'intelligent éditeur voulut faire accompagn chaque ouvrage. Secondé par Eugène Daire, dont il ava su reconnaître le consciencieux talent, il remit en lumiè des écrits pleins d'intérêt pour la science économique pour l'histoire : la *Dîme* de Vauban; le *Factum* et le *D tail de la France* de Boisguillebert, les écrits de la bri sante pléiade des Physiocrates, et ceux non moins curieu à d'autres titres des économistes financiers du derni siècle.

C'est aussi à la même époque (1842) qu'il coopérait à fondation de la Société d'économie politique, au mainti et à l'accroissement de laquelle il a plus contribué que q que ce soit par son zèle pour la science, son entente d réunions et les qualités de son esprit. Il remplissait av une exactitude exemplaire et un tact parfait les fonctio de questeur.

L'an d'après, il créait l'*Annuaire de l'économie politique et de la statistique*, qui a mis à la portée de tous les amis de la science les documents jusqu'alors perdus dans les in-folio administratifs ou dans les recueils étrangers tout à fait ignorés ou impossibles à obtenir, et dont il a publié la 22e année (1).

Mais à cette époque la vie laborieuse de Guillaumin fut traversée par un grand malheur : il perdit une gracieuse femme douée d'excellentes qualités, d'une aimable douceur de caractère, et qui lui prodiguait les soins que réclamait déjà sa santé chancelante, souvent ébranlée par le souci des affaires. La douleur que lui causa cette perte fut des plus vives ; mais comme il s'était marié de bonne heure, sa fille aînée put élever sa jeune sœur. Il veillait lui-même sur ses deux enfants comme la plus tendre des mères, et il fut chéri et soigné par elles avec un dévouement exemplaire.

Peu de temps avant cet événement, il avait transporté la maison de librairie du passage des Panoramas dans le local qu'elle occupe actuellement, et il avait donné plus d'extension à ses affaires qui nécessitèrent un accroissement de son petit capital circulant. Il atteignit ce but en fusionnant à l'aide des personnes qui l'avaient aidé à fonder la *Revue humaine*, et de quelques autres qui se groupèrent autour d'elles, son entreprise de librairie avec celle du journal, et en faisant une société qui a duré dix-huit ans et qui, en vertu de l'acte qui a été renouvelé en 1864, continue sous la même raison sociale, et dans la voie que lui a imprimée son créateur.

Lorsque se produisit (en 1846) la lutte du Libre échange, après le triomphe de la Ligue en Angleterre, le *Journal des Économistes* fut avant dans la mêlée et la librairie seconda le mouvement par diverses publications. De même, après l'ébranlement de 1848, quand il fallut faire simultanément tête au socialisme, à la réaction et au réglementarisme, sous toutes les formes. La table du journal et le ca-

(1) De 1844 à 1855, par M. Joseph Garnier et Guillaumin ; — depuis 1856, par M. Maurice Block et Guillaumin.

ont été publiés. Toutefois, nous ne pouvons ne pas mentionner encore : d'une part, la *Collection des Economistes et publicistes contemporains*, et la *Bibliothèque des sciences morales et politiques* (elles ont déjà 80 volumes) faisant suite, avec des formats différents, à la Collection des principaux économistes ou des fondateurs de la science, par laquelle l'infatigable éditeur inaugurait, il y a vingt-quatre ans, la remarquable et innombrable série de ses publications ; — et, d'autre part, le nouveau *Dictionnaire universel du commerce et de la navigation*, dont il commença à s'occuper en 1855 (1), qui est un des meilleurs répertoires de notre temps, et dont Guillaumin a été à la fois l'éditeur scrupuleux et le rédacteur en chef intelligent, œuvre qui, à elle seule, aurait suffi pour faire la réputation d'un homme, mais qui nous aura certainement coûté plusieurs années d'une vie qui pouvait être encore utile à sa famille et à la science.

La librairie Guillaumin, nous pouvons donc le dire, est arrivée par l'initiative énergique de son fondateur, par le soin apporté à ses publications de choix, et par la régularité de ses opérations, à être une des premières dans la librairie française, jouissant d'autant de crédit et de considération que d'autres qui ont eu à leur disposition des capitaux plus considérables ou qui ont exploité des branches plus fructueuses. En fait, le nom de son chef est certainement un des plus connus et des plus estimés, de l'aveu de tous ses confrères.

Quelques-uns des membres les plus hauts placés de la Société d'économie politique avaient récemment sollicité pour le chef de cette maison la marque distinctive de la croix de la Légion d'honneur, qu'on a donnée à quelques-uns des hommes les plus importants de la librairie et de l'imprimerie, et à laquelle Guillaumin avait en outre des droits particuliers pour avoir éminemment contribué à la propagande des idées économiques. Cette demande était aussi flatteuse pour notre ami que la distinction elle même [illegible] certainement rien ajouté à l'estime et à la

(1) [illegible], publiés de 1857 à 1863.

considération dont il jouissait, mais qui aurait été u constatation de ses services et un acte de justice accoı pli, à propos duquel nous avons entendu exprimer p d'un regret avant et depuis sa mort.

Le métier d'éditeur, de producteur de livres, est un ‹ plus délicats qui se puisse entreprendre : il faut sav apprécier les qualités intrinsèques des manuscrits et ‹ ouvrages proposés, les frais de fabrication et de publici les chances de vente, c'est-à-dire la nature et l'étendue débouché. Il faut savoir demander et obtenir certaiı modifications des auteurs, tant à cause de l'étendue ‹ œuvres que de leurs dispositions; il faut savoir choisir meilleures combinaisons typographiques, etc. S'il s'a d'ouvrages à commander à divers auteurs, de dictic naires, de collections, il faut savoir s'adjoindre un dir teur spécial, le guider, l'aider, le surveiller dans ı travail, ou bien savoir diriger soi-même les collaboı teurs, demander à chacun ce qu'il sait faire, provoqueı travail des uns, repousser celui des autres : besogne dı cate et difficile quand on a affaire à des hommes dı l'âge, la position, le caractère ou les prétentions plus moins fondées, exigent des précautions et des ménaı ments. Il faut enfin, une fois que l'œuvre est produi savoir la vendre, c'est-à-dire faire concourir les intern diaires à son écoulement et provoquer l'attention du ı blic. Pour cela, il faut mettre à la loterie des annonc choisir les meilleurs modes et les meilleures places pour publicité, faire les dépenses nécessaires et n'en pas fa au delà de ce que comporte l'ouvrage.

Guillaumin, qui aimait sa profession, avait à un hı degré, ses livres en témoignent, les qualités nécessai pour le choix des ouvrages et pour leur fabrication. avait une connaissance exacte des qualités des écriva dont il savait se faire des amis, et un tact tout particul pour connaître l'avis des uns et des autres, faire accep des conseils, obtenir des modifications; et s'il s'agisı d'une œuvre collective, il savait y faire participer chaı de la manière la plus fructueuse C'est ainsi qu'il a cı couru au Journal des Économistes, à l'Annuaire, à Collections, et surtout à ses trois grands Dictionnaiı

non-seulement en qualité d'éditeur expérimenté, mais comme directeur entendu de la collaboration. C'est ainsi qu'il a provoqué plus d'une œuvre qui, sans son insistance et son concours, n'aurait pas vu le jour.

La vie de Guillaumin est un exemple de ce que peuvent l'intelligence et le travail d'un homme; car il était entièrement fils de ses œuvres.

A force de volonté, il sut acquérir, dans le cours de sa carrière, l'instruction qui lui manquait au début. Ses plus anciens amis se rappellent encore le temps où ils le voyaient lire, avec une sorte de passion, les moindres papiers qui lui tombaient sous la main et passer encore dans les cabinets de lecture toutes ses heures de liberté. Sans être écrivain et sans avoir la moindre prétention, il formulait parfaitement sa pensée, et ses lettres étaient des modèles de clarté et de précision, quelques-unes même remarquables par les tours d'un style piquant et incisif. Personne ne savait mieux que lui l'histoire contemporaine et celle des mouvements politiques dans le monde entier, depuis la révolution de 1789. Peu de publicistes avaient autant que lui des connaissances en géographie politique et commerciale. Il était très-versé dans la bibliographie en général, et bien certainement de tous les économistes le plus versé dans la bibliographie économique.

La santé de Guillaumin, nous l'avons dit, avait toujours été très-délicate; mais depuis quatre ou cinq ans, il éprouvait de pénibles suffocations attribuées tantôt à l'état du cœur, tantôt à l'état des poumons. A la dernière réunion du bureau de la Société d'économie politique (cinq jours avant sa mort), où, par parenthèse, il avait été vif et animé, comme on s'informait de sa santé, il répondait : « Sauf mon asthme, je vais assez bien; une fois l'escalier monté, après quelques minutes de repos, je reprends possession de moi-même. » Mais, trois heures après, en parlant à M. de Lavergne, il se sentit subitement pris d'un malaise et d'un tremblement nerveux qu'il n'avait jamais ressenti et qui toutefois disparut complétement dans la soirée.

La veille de sa mort, le mercredi, il présida sa petite soirée d'amis avec plus de gaieté et d'entrain qu'à l'ordinaire, et à minuit, l'auteur de ces lignes était obligé d'interposer son amicale autorité pour lui faire cesser une discussion sur les affaires d'Amérique, sujet qu'il ne traitait jamais de sang-froid ; car il avait en horreur l'esclavage, et il défendait le Nord quand même, avec cette intolérante ardeur qui est le caractère des esprits convaincus et des cœurs souffrants.

Le lendemain, jeudi, 15 décembre, après avoir présidé aux travaux de sa maison, donné des ordres pour le départ du journal, il alla entendre la leçon d'ouverture du cours d'économie politique du collége de France, dont il applaudit plusieurs passages tout à fait conformes à ses vues. Au sortir du cours il se trouva assez bien disposé pour revenir à pied. Arrivé au Palais-Royal, sur la nouvelle place du Théâtre-Français, il tombait comme foudroyé. Deux personnes le portèrent immédiatement à la pharmacie qui est voisine de la librairie. Pendant que des soins lui étaient prodigués, il rendit son dernier soupir. Ayant été reconnu, la terrible nouvelle fut annoncée à sa fille aînée par le médecin qui avait été mandé immédiatement. Celle-ci venait de le quitter plein de vie, quelques instants auparavant, sur la place du Théâtre-Français, et maintenant les employés de la librairie lui rapportaient un cadavre ! — Averti de cette catastrophe, nous accourions, une heure après, sur cette scène de désolation, dans ce même appartement où nous avions vu, quelques heures auparavant, la gaieté du père, la joie des enfants, l'animation d'une réunion sympathique !

La mort de Guillaumin a été mentionnée dans toutes les feuilles publiques avec des appréciations qui témoignent de la sympathie qu'avait inspirée sa personne et son caractère, et de l'estime dont jouissent ses publications, la librairie qu'il a fondée et les services qu'il a rendus à la science économique. Ses filles ont reçu, en outre, de nombreuses et bien flatteuses marques de sympathie Notre ami commun, M. de Molinari, nous écrit de Bruxelles : « Dites-leur que la plupart des correspondances de Paris ont [illegible] de leur père en des termes

qui attestent toute la considération dont il jouissait... »

L'œuvre de Guillaumin continuera à porter ses fruits, et son nom inscrit sur tant d'œuvres utiles auxquelles il a pris lui-même une bonne part, vivra longtemps encore, lorsque notre génération aura entièrement disparu ; il sera cité avec éloge par les historiens de la science pendant la période tourmentée et caractéristique du XIXe siècle que nous avons traversée.

Dans une lettre qu'il nous adresse, l'illustre M. Richard Cobden nous dit : « ...mais cette mort est plus qu'une perte privée ; elle est une grande perte pour tous les amis de la science économique dans le monde entier, et tout particulièrement pour cette partie d'élite de l'opinion en France..... dont notre ami était le centre de ralliement. »

Il y a plusieurs années (1845), un des hommes les plus ardents de ce groupe désigné dans ce passage, A. Fonteyraud, enlevé à la fleur de l'âge, recevait de Frédéric Bastiat une lettre que je retrouvai dans ses papiers et dans laquelle on lisait : « J'avais de vos nouvelles par le journal la *Ligue*, par M. Guillaumin et par M. Cobden, qui me parle de vous en termes que je ne veux pas vous répéter, pour ne pas blesser votre modestie... Cependant je me ravise : M. Cobden sera justement assez célèbre un jour, pour que vous soyez bien aise de savoir le jugement qu'il a porté sur vous, etc. »

La facile prédiction de F. Bastiat s'est accomplie en peu d'années : M. Cobden jouit depuis dix-huit ans d'une célébrité incontestable et incontestée, et son appréciation des efforts de Guillaumin est, ainsi que celle qui en a été faite sur sa tombe, un glorieux titre dont peuvent s'enorgueillir celles qui portent son nom, ses amis particuliers, et aussi, nous pouvons le dire, tous les amis de la science économique.

JOSEPH GARNIER.

P. S. La lettre de Richard Cobden est datée du 23 décembre 1864. Trois mois s'étaient à peine écoulés que l'illustre promoteur de la liberté commerciale, du désarmement et de la paix internationale, disparaissait à son tour, le 2 avril 1865, dans la force de l'âge.

SUPPLÉMENT.

TABLEAU COMPARÉ DE LA MARINE MARCHANDE.

Nous empruntons le tableau qui suit à une publication spéciale.

	États.	Rapport du tonnage à la populat.			Dates.	
1.	Brême............	1 tonn. pour	0.6 hab.		déc.	186
2.	Hambourg.........	—	0.9	—	—	186
	3 villes libres réun.	—	0.9	—	—	»
3.	Norwége..........	—	2.1	—	—	»
4.	Lubeck............	—	3.5	—	—	186
5.	Mecklemb-Schwér..	—	3.7	—	—	»
6.	Grèce.............	—	4.0	—	—	186
	Suède et Norw. réun.	—	4.9	—	—	186
7.	Grande-Bretagne...	—	5.5	—	—	186
8.	Pays-Bas..........	—	5.5	—	—	186
9.	États-Unis.........	—	6.1	—	juil.	185
10.	Danemark.........	—	7.4	—	déc.	186
11.	Hanovre...........	—	8.0	—	—	186
12.	Suède.............	—	9.9	—	—	186
13.	Espagne...........	—	18.4	—	—	186
14.	Italie............	—	32.2	—	—	»
15.	France............	—	38.0	—	—	186
16.	Prusse............	—	52.8	—	—	186
17.	Autriche..........	—	105.3	—	—	186
18.	Belgique..........	—	162.5	—	—	186

RECETTES DE L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS EN 1864.

NOMS DES CHEMINS.	LONGUEUR exploitée au 31 déc.	RECETTES totales.	RECETTE kilom
Ancien réseau.			
	kil.	fr.	fr.
Nord.....................	1,053	71,173,116	67,59
Est......................	977	50,098,665	51,27
Ouest....................	900	52,680,358	58,5
Orléans..................	1,762	72,512,689	43,0
Paris-Lyon-Méditerranée...	2,008	139,391,291	71,9
Midi.....................	797	30,896,204	38,7
Victor-Em. (sect. du Rhône).	116	1,823,994	15,7

Ceinture	17	2,206,253	129,780
Graissessac à Béziers	51	848,304	16,633
Bességes à Alais	32	1,850,623	57,832
Anzin à Somain	19	501,054	26,371
Carmaux à Albi	15	183,483	12,232
Lyon à la Croix-Rousse	1	»	»
La Croix-Rousse à Sathonay	7	157,725	22,532
TOTAUX et moyennes	7,755	424,323,759	55,788
Nouveau réseau.			
Nord	122	2,547,143	20,878
Est	1,517	33,387,118	24,370
Ouest	782	9,750,625	13,599
Orléans	1,137	14,882,693	16,124
Paris-Lyon-Méditerranée	1,198	33,767,956	30,449
Midi	514	4,601,539	9,203
TOTAUX et moyennes	5,270	98,937,074	20,868
Récapitulation.			
Ancien réseau	7,755	424,323,759	55,788
Nouveau réseau	5,270	98,937,074	20,868
ENSEMBLE	13,025	523,260,833	42,380

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Extrait du *Rapport à l'Empereur sur l'état de l'enseignement primaire pendant l'année* 1863 (1).

I. *Population des écoles en* 1832, 1847 *et* 1863. — En 1832, nos écoles primaires renfermaient 1,935,624 enfants pour 32,560,934 habitants.

En 1847, il y en avait 3,530,135 pour 35,400,486 habitants.

En 1863, on en a compté 4,336,368 pour une population de 37,382,225 habitants.

En d'autres termes, en 1832, la France envoyait dans ses écoles primaires 57 élèves sur 1,000 habitants; en 1847, 99.8; en 1863, 116.

(1) Ce rapport, présenté à l'empereur par le ministre de l'instrution publique, est placé en tête du volume contenant la statistique de l'enseignement primaire en France pour 1863, qui se publie en ce moment par ordre de l'empereur. Voir le *Moniteur* du 6 mars 1865.

II. *Nombre d'enfants qui ne fréquentent pas l'école.*— Le progrès obtenu durant les seize dernières années a été moins rapide que dans la période précédente, parce que celle-ci fut la période de création. Il est cependant considérable, car, de 1847 à 1863, on a ouvert 8,566 écoles publiques, et gagné 806,234 élèves, soit, en moyenne, 50,000 par an (1). Aujourd'hui, il ne reste plus que 818 communes qui soient privées d'écoles; encore la plupart de ces localités envoient-elles leurs enfants dans les écoles du voisinage.

Mais si nous prenons, comme le veulent les règlements, pour limites normales de l'âge scolaire 7 et 13 ans, nous ne trouvons dans les écoles primaires, en 1863, que 3,133,540 enfants de cet âge, sur 1,018,427 qui, d'après le recensement fait par les inspecteurs en 1863, doivent exister dans la France entière (2).

Il y aurait donc, pour les écoles primaires, un déficit de 844,887 enfants de 7 à 13 ans. L'inspection universitaire ne la porte qu'à 692,678; mais elle doit rester, dans ses évaluations, au-dessous de la vérité, parce que les instituteurs n'ont pas les moyens de connaître, dans les grandes villes, le chiffre vrai des enfants qui ne fréquentent pas les écoles.

Du reste, quel que soit, pour les écoles primaires, le chiffre vrai du déficit d'enfants de 7 à 13 ans, il ne faudrait pas le regarder comme exprimant le nombre de ceux qui restent complétement privés d'instruction Il y a, en effet, un certain nombre d'enfants de cet âge qui reçoivent le premier enseignement dans la famille ou dans les classes élémentaires des établissements secondaires En outre, beaucoup d'autres n'entrent à l'école qu'à 8 ou 9 ans, ou en sortent avant d'avoir accompli leur treizième année.

Pour l'enfance, les actes de la vie religieuse reglent, en

(1) Dans ce chiffre sont compris les écoles et les élèves des trois départements annexés. Dans la Savoie et le comté de Nice, les écoles publiques sont au nombre de 1,528, et les élèves des écoles publiques et libres au chiffre de 86,812.

(2) Nous reproduisons les chiffres du *Moniteur*; il ne nous a pas été possible de corriger les fautes qu'on y remarquera. Nous nous réservons d'y revenir lorsque le volume en question aura paru.

général, la durée de la période scolaire. La première communion, dans l'Église catholique, se faisant entre 11 et 12 ans, bien peu d'enfants suivent l'école lorsqu'ils n'ont plus le catéchisme à réciter, comme beaucoup n'y sont venus que pour l'apprendre. Dans les pays protestants, où la première communion se fait vers 16 ans, cette limite est aussi celle de l'âge scolaire, et ce retard, qui prolonge en quelque sorte l'enfance, prolonge aussi l'étude; c'est une des raisons qui expliquent la supériorité en fait d'instruction primaire, des États protestants sur les États catholiques. Une autre se trouve dans l'obligation religieuse imposée à tout protestant de lire assidûment la Bible ; une troisième, dans les riches dotations que le zèle des particuliers a assuré aux écoles, surtout depuis 30 et 40 ans.

L'administration a essayé de connaître combien d'enfants de plus de 8 ans et de moins de 11 ans ont passé, en 1863, par l'école publique de garçons. Les renseignements contradictoires qu'elle a recus ne lui permettent pas de donner un chiffre officiel ; mais elle a des raisons de croire que le nombre des enfants de cet âge qui ne sont pas venus à l'école et qui, par conséquent, n'ont reçu aucune instruction, n'aurait point dépassé 200,000.

III. *Instruction des enfants qui sortent des écoles.* — Il ne faudrait cependant pas regarder 200,000 enfants comme les seuls déshérités de l'instruction primaire. Si l'on examine quelle est la durée de la fréquentation de l'école et la valeur des connaissances acquises par les élèves qui en sortent; on verra que, lors même que nous ne laisserions plus un seul enfant en dehors de l'école, nous n'aurions accompli que la moitié de notre tâche.

On vient de constater que 700,000 à 800,000 enfants ayant l'âge scolaire manquaient, en 1864, à l'école que l'on fréquente surtout de 8 à 11 ans. Même ces trois années ne sont pas, il s'en faut de beaucoup, données tout entières à l'école. Parmi ceux qui y viennent, plus du tiers, soit 34.6 p. 100, y passent moins de 6 mois.

En outre, sur 657,401 élèves qui, dans l'année 1863, en sont sortis, 395,393, ou 60 p. 100, savaient lire, écrire et compter ; mais 262,008, c'est-à-dire 40 p. 100, avaient inutilement passé par l'école ou en avaient emporté des

connaissances insuffisantes que beaucoup d'entre eux oublièrent.

En résumé, le pays dépense actuellement pour les écoles primaires plus de 58 millions et les services de 77,000 personnes sans compter 28,000 agents gratuits pour produire ce faible résultat de 60 enfants sur 100 sortant chaque année des écoles publiques avec l'esprit ouvert et fécondé par ces premières études qui préparent l'ouvrier intelligent et le bon citoyen. En mécanique, une machine qui ne produirait pas plus d'effet utile serait à l'instant réorganisée.

BIBLIOGRAPHIE.

(Publications de Mai 1864 à Mai 1865.)

ABOUT. — *Le Progrès*, 2e et 3e édit., in-18, 445 p., Hachette.

Nous avons déjà mentionné l'année dernière la première édition de ce livre qui renferme des études d'économie politique que le talent de l'auteur rend intéressantes. M. About voit souvent les choses avec une justesse qui est un don rare, mais d'autrefois, la vivacité de son esprit l'entraîne à traiter des questions qui ne peuvent être examinées si aisément.

Annales de l'Association internationale, pour le progrès des sciences sociales, deuxième session. — Congrès de Gand. 5 livraisons in-8, prix : 20 fr.

La deuxième session de l'association a été plus brillante encore que la première, et l'intérêt des questions qui y ont été étudiées n'a fait aussi que grandir. De toutes les parties de l'Europe on est maintenant d'accord pour reconnaître l'utilité de ces assises vraiment internationales de la raison et de l'époque, et l'assentiment public agira de plus en plus sur les philosophes et les orateurs des congrès qui vont s'ouvrir et leur donnera à eux-mêmes une confiance désormais certaine dans le succès de l'œuvre qu'ils ont si courageusement entreprise.

C'est à Amsterdam qu'a eu lieu la troisième session, celle de 1864. La première livraison du compte-rendu du congrès d'Amsterdam, qui, lui aussi, a eu tant d'éclat, vient à peine de paraître; mais toutes celles qui contiennent l'histoire du congrès de Gand et le texte des discussions, des mémoires et des discours de 1863 ont parues depuis la fin de l'année der-

mère. Le nombre des personnes qui ont souscrit à ces annales est déjà considérable, car elles intéressent à la fois les spectateurs des débats du congrès et ceux qui n'ont pu avoir le plaisir d'y assister.

Le volume où les cinq livraisons de la session de Gand est entièrement semblable au volume de la session de Bruxelles, publié en 1863.

ARBOIS (d') DE JUBAINVILLE. — *Observations sur la vente des forêts de l'État*, in-8, 12 p. Libr. agricole.

M. d'Arbois de Jubainville est garde général à Vaucouleur.

AUBRY (Maurice). — *Les banques d'émission et d'escompte*, suivi d'un tableau graphique de la marche comparée des taux de l'escompte en Europe pendant les dix dernières années, et d'un tableau synoptique des sept banques publiques françaises, in-8, XI-204 p. Guillaumin, 5 fr.

AUDIGANNE (A.). — *La nouvelle richesse sociale et la réforme des impôts*. In-8, 15 p. Douniol.

— *Le bon emploi du Temps et le bon emploi du Salaire*, discours prononcé à la séance publique de la Société nationale d'encouragement au bien, le 22 mai 1864, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, par M. A. AUDIGANNE, in-8° (1/2 feuille), Capelle.

AUDIFFRET (D'). — *Système financier de la France*, 3e édit. revue et augmentée, t. V, in-8, 594 p. Paul Dupont et Guillaumin. 7 fr. 50.

Le tome V de cette réimpression est le seul qui n'eût pas paru l'année dernière, au moment où l'*Annuaire* de 1864 s'imprimait. Nous croyons devoir indiquer de nouveau quelles sont les matières contenues dans ce recueil abondant de Mémoires.

Tome I. — Exposé du système de la législation des finances de 1789 à 1830, ou Rapport au roi sur l'administration des finances du 15 mars 1830, et dernier budget de la Restauration pour l'exercice 1831.

Tome II. — Examen du système et de la législation des finances de 1830 à 1862, savoir: Examen des revenus publics. — Du crédit de l'État. — De la circulation de la richesse publique. — De la comptabilité publique.

Tome III. — Développements complémentaires du système financier de la France. — Le budget général de l'État. — Services spéciaux placés en dehors du budget de l'État. — Res-

ponsabilité des ministres en matière de dépenses publiques. — Régime et résultats de l'amortissement de la dette publique. — Essai sur l'organisation administrative des finances. — Contrôles de la Cour des comptes, déclarations publiques. — Rapport du 6 mars 1861 sur la situation financière des départements et des communes.

Tome IV. — Suite des développements complémentaires du système financier de la France. — État des finances au commencement du dix-huitième siècle. — Aperçu des progrès du crédit public et de la fortune nationale de 1789 à 1802. — Situation des finances en 1816, après la double invasion étrangère. La crise financière de 1848. —Rapport sur la guerre de Crimée de 1854 à 1857. — La libération de la propriété, ou réunion des contributions directes et de l'enregistrement. — Réforme de l'administration financière des hypothèques. — Rapport sur les services de la Caisse des dépôts et consignations. — Mont-de-Piété. — Réforme administrative. — Rapport sur les indemnités des colons de Siant-Domingue. — Notice sur Colbert. — Souvenirs sur le baron Louis. — Souvenirs sur le comte de Villèle.

Tome V. Fin des développements complémentaires du système financier de la France. — Règlement général sur la comptabilité publique du 31 mai 1862. — Règlements spéciaux sur les contrôles du Trésor.

Le règlement général de la comptabilité publique se trouve aussi à la fin du second volume de l'ouvrage de M. Paul Boiteau, *Fortune publique et finances de la France* qui doit paraître peu de temps après la publication de cet *Annuaire*.

Bahier (J.-L.). — *Eléments d'économie et d'administration rurales*, in-12, xi-420 p. Saint-Brieuc, Prudhomme, 3 fr.

Bastiat (Frédéric). — *OEuvres complètes*, mises en ordre, revues et annotées d'après les manuscrits de l'auteur, par M. Paillottet, et précédées d'une notice biographique, par M. R. de Fontenay, 3e édition, t. III (*Cobden et la Ligue*, in-18, 525 p. Guillaumin.

— *OEuvres complètes*, t. VI. *Harmonies économiques*, 5e édition, in-18, vi-447 p. Guillaumin.

— Tome VII. *Essais*, *ébauches*, *correspondance*, in 8 et in-18, vi-448 p. 7 fr. 50 et 3 fr. 50.

Au commencement du tome Ier des œuvres de Bastiat, M. Paillottet a expliqué par quel motif il se décidait à réunir dans un volume final toutes les productions de Bastiat que l'é-

dition présente ajoute à l'édition de 1855. Voici comment il les a classées dans ce tome VII qui fait à lui seul toute la différence entre les deux éditions.

Il a mis au premier rang les articles de journaux en les rangeant suivant l'ordre chronologique, quand il n'avait pas de bonnes raisons pour s'en écarter un peu. Ces articles sont le fruit d'un travail rapide, mais définitif.

Ensuite viennent les ébauches, extraites des cahiers et des papiers de l'auteur. Ce n'est certes pas dans cet état qu'il eût consenti à les livrer au public; mais, puisqu'il n'est plus là pour les finir, il ne s'est pas fait scrupule de les donner telles qu'elles sont, et il espère que peu de lecteurs lui en sauront mauvais gré. Aux ébauches il a joint quelques lettres dont le sujet l'invitait à les y rattacher. La correspondance termine le volume.

BATBIE. — *Cours d'économie politique* professé à la Faculté de droit de Paris. — Discours d'ouverture, in-8, 40 p. Paris, Cotillon.

— *L'Homme aux quarante écus et les Physiocrates*, in-8, 24 p. Paris, Cotillon.

BAUDRILLART. — *Manuel d'économie politique*, 2e édit., in-18 jésus, XI-515 p. Paris, Guillaumin et Ce, 3 fr. 50 c.

Depuis que le *Manuel d'économie politique* de M. H. Baudrillart a paru, ce livre a reçu plusieurs distinctions qui ont contribué à en assurer le succès en France et à l'étranger. Peu de temps après sa publication, un économiste, M. Hippolyte Passy, en faisait l'objet d'un rapport aussi favorable qu'étendu devant l'Académie des sciences morales et politiques; et l'Académie française décernait au même ouvrage le grand prix Montyon; enfin il figurait au nombre des titres qui ont récemment ouvert à son auteur l'entrée de l'Institut. Malgré ces témoignages précieux de l'estime publique, l'auteur du *Manuel* ne s'est pas cru dispensé, dans cette édition nouvelle, de faire subir à son travail toutes les améliorations dont il l'a jugé susceptible et qui achèveront de rendre classique ce résumé de l'économie politique.

— *La Liberté du travail, l'Association et la Démocratie*, 1 vol. in-18. Paris, Guillaumin et Ce.

« La question qui se trouve examinée non sous toutes ses faces, mais sous des aspects divers, dans ce volume, peut se poser de la façon suivante : La démocratie moderne sera-t-elle une

démocratie libérale, une démocratie éclairée, une démocratie assez riche pour assurer à tous une suffisante aisance sous les conditions sévères du travail et de l'épargne, ou bien la verra-t-on tour à tour ou à la fois opprimée et oppressive, ignorante et besoigneuse, tendant la main à l'État comme l'ont été trop souvent les démocraties, comme elles l'ont toujours été dans l'antiquité? Je cherche à indiquer du moins les conditions économiques desquelles dépend la réponse à cette question, en les rattachant elles-mêmes à des conditions d'ordre supérieur. » (Extrait de la Préface de l'auteur.)

TABLE DES MATIÈRES.

BEHAGHEL. — L'*Algérie*, histoire, géographie, climatologie, hygiène, agriculture, forêts, zoologie, richesses minérales, commerce et industrie, mœurs indigènes,

population, armée, marine, administration; in-12, 430 p. Paris, Challamel.

Belot (Gustave de). — *La République du Salvador*, in-8, 95 p. Dentu.

Berger. — L'*industrie et le commerce*. — Exposé des progrès de la législation industrielle et commerciale en France, depuis 1851. Discours prononcé à l'audience de rentrée de la Cour de Grenoble, in-8, 66 p. Grenoble, impr. Baratier.

Bernard (R.). — *Du courtage dans ses rapports avec le commerce*, in-8, 24 p. Nantes, Charpentier.

Bienvenu (Ludovic). — *Les magasins généraux* pour la vente avec obligations-warrant, garantissant le remboursement du capital déposé. Étude sur les conséquences morales et matérielles du système, in 8, 44 p., imp. Wittersheim.

Billette (Ad.). — *La Banque de France*. Son passé, son présent, son avenir. — Document pour l'enquête sur les institutions de crédit, in-8, 187 p. Paris, imp. Dubuisson.

— L'*Enquête* sur le taux de l'intérêt de l'argent doit amener la réforme des banques, in-8, 170 p. Dubuisson.

Block (Maurice). — *Dictionnaire général de la politique*, avec la collaboration d'hommes d'État, de publicistes et d'écrivains de tous les pays, t. II, in-8 à 2 col, 1,140 p. Paris, O. Lorenz.

Ce n'est pas à nous à rien dire du mérite de cette publication ni de son importance. On a été unanime dans la presse pour en signaler au moins l'utilité et l'opportunité.

Bobœuf. — *Marchés à terme*. — Pétition adressée au Sénat pour les rendre obligatoires, in-8, 160 p. Imp. de Mourgues.

Boinvilliers (Ed.) — *L'État et les chemins de fer en* 1865, in-8, 40 p. Bureaux de la *Revue contemporaine*.

Boinvilliers (Edouard). — L'*État et les chemins de fer en* 1865, in-8, 40 p. Bureaux de *la Revue contemporaine*.

Boiteau (Paul). — *Les finances de la ville de Paris*, in-8, 40 p. Paris, Guillaumin et Cᵉ.

On trouve dans cet écrit qui a paru en partie dans le *Journal des Économistes*, une analyse exacte de la situation financière de la ville de Paris, le détail de ses recettes durables et de ses dépenses permanentes, avec ses recettes et ses dépenses extraordinaires, sa dette, et le compte des grands travaux effectués depuis quinze ans. M. Paul Boiteau ne s'est pas borné à donner ainsi au public le résumé de documents qu'il est fort difficile de se procurer et dont l'étude exige beaucoup de temps. Il a examiné librement les résultats et indiqué les conséquences du système financier de la ville de Paris. Indépendamment de toute opinion, il est indispensable d'avoir lu cet écrit intéressant quand on veut parler en connaissance de cause d'un sujet qui a tant d'importance, et que tant de personnes sont désireuses, en effet, de bien connaître.

Bonnet (Victor). — *Le crédit et les finances*, in-8, xxxv-400 p. Paris, Guillaumin et Cᵉ.

Ce volume est composé d'études publiées dans la *Revue des Deux-Mondes*. En voici l'énumération, avec la distribution de l'ouvrage lui-même :

Première partie. — Chapitre Iᵉʳ. La Banque de France et le crédit. Causes et effets de l'élévation du taux de l'escompte. — Chap. II. La liberté des banques d'émission, son influence sur le taux de l'intérêt. — Chap. III. Inconvénients de la trop grande immobilisation du capital. — Chap. IV. Des moyens d'abuser du crédit. — Du billet au porteur ; des restrictions apportées au billet au porteur ; de l'acte de 1844 en Angleterre ; des avances sur valeurs mobilières et autres ; des dépôts en comptes courants ; des billets de complaisance. — Chap. V. Du capital disponible et de sa limite ; différence de l'argent et du capital.

Seconde partie. — Chap. Iᵉʳ. Du crédit des chemins de fer et des moyens d'achever le réseau. — Chap. II. Le budget de 1863 et les nouveaux impôts. L'impôt du revenu comparé aux impôts indirects. — Chap. III. De nos derniers budgets et de l'augmentation des dépenses. — Chap. IV. Les finances et la liberté politique.

Appendice. — Lettre au rédacteur de la *Semaine financière* sur la question des banques.

Bordet (Henri), maître des requêtes. — *L'Or et l'Argent en 1864*, in-8. Guillaumin et Cᵉ.

BOUDON (Raoul). — *La vérité sur les chemins de fer en France*, in-8, IV-379 p. Paris, Impr. Dubuisson.

Ouvrage qui n'est pas exempt de paradoxes, mais consciencieusement écrit par un publiciste purement financier. Un économiste eût mieux apprécié la richesse que le pays a trouvée dans l'exploitation des chemins de fer sans méconnaître davantage ce qu'il y a de critiquable dans la partie financière de la construction des voies ferrées.

BOURAMBOURG (de). — *Inauguration du chemin de fer du Nord de l'Espagne*, dix jours en Castille, in-8, 62 p. Coulommiers, impr. Moussin.

BOURDÈRE. — *Réforme financière complète au profit des nations*, par B. Maurice Bourdère, ex-médecin de l'hôpital de Vic-Fezensac, in-8, 12 p. Bordeaux, impr. Bardet et Thiesson.

BOURQUELOT (F.). — *Etudes sur les foires de Champagne*, sur la nature, l'étendue et les règles du commerce qui s'y faisait aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles, in-4, 339 p. Paris, Impr. impériale.

BOUTAREL. — *Banque de France*. Escompte maximum à 4 p. 100, in-8, 30 p. Guillaumin et Ce.

CALMON. — *Le rapport de M. Fould*, les crédits et l'amortissement, in-8, 48 p. Dentu.

— *William Pitt*, Étude financière et parlementaire, in-18, 302 p. Michel Lévy.

CAYLA. — *Le milliard des couvents*, in-8, 32 p. Dentu.

CENAC-MONCAUT. — *Les richesses des Pyrénées françaises et espagnoles*, ce qu'elles furent, ce qu'elles sont, ce qu'elles peuvent être. — Agriculture, irrigation, routes, mines, forges, forêts, fabriques, eaux minérales, in-8, VIII-256 p. Guillaumin et Ce.

CÈRE (Paul). — *La décentralisation administrative*, in-8, 159 p. Cotillon, Dentu.

Chemins de fer vicinaux projetés en 1858 et livrés à l'exploitation en 1864, dans le département du Bas-Rhin. Recueil de documents officiels concernant les projets, la création des ressources, les conditions techniques et

financières, le mode d'exécution, la dépense et la concession, gr. in-8, xxi-664 p. et 1 pl. Paris, Berger-Levrault.

Chevalier (Michel). — *Discours sur une pétition relative au privilége des banques* (Sénat, séance du 30 mai 1864), in-8, 42 p. Lahure.

— *Le Mexique ancien et moderne.* 2e édition, in-18, 628 p. Paris, Hachette.

Première partie. — *De la civilisation mexicaine avant Cortez.* — I. L'expédition de Cortez. — Son voyage jusqu'à l'emplacement de la Vera-Cruz. — II. Des arts et des sciences chez les anciens Mexicains. — III. Littérature des Mexicains. IV. Double courant dans l'ancienne civilisation mexicaine. — Les Toltèques et les Aztèques. — V. De la constitution politique et sociale de l'ancien Mexique. — VI. Des mœurs et de la sociabilité. — VII. Des croyances des Mexicains et de leurs prières. — VIII. Sacrifices humains. — IX. Des prêtres de ces peuples. — X. De l'origine de la civilisation mexicaine.

Deuxième partie. — *La conquête du Mexique par Cortez.* — I. Débarquement des Espagnols. — Entrevue avec les Mexicains. — II. Fondation de la Vera-Cruz. — Partie que Cortez en tire. — Il détruit la flotte. — III. Guerre avec les Tlascaltèques terminée par une alliance. — IV. Marche de Tlascala à Mexico. — Drame de Cholula. — V. Première entrée dans Mexico. — VI. Montezuma prisonnier dans le quartier des Espagnols. — Il se reconnaît vassal du roi d'Espagne. — VII. L'hostilité des Mexicains grandit. — Une expédition rivale, celle de Navaez, fournit à Cortez des secours inespérés. — Les Mexicains attaquent les Espagnols. — Mort de Montema. — VIII. Cortez évacue Mexico. — Siége de Mexico. — Revers et succès. — L'Empereur Guatimozin. — IX. Prise de Mexico. — Guatimozin. — Suite et fin de la carrière de Cortez. — X. De la conquête du Mexique considérée comme au point de vue dramatique ou comme sujet d'une épopée. — XI. Le caractère religieux de la conquête et l'esprit d'intolérance qui l'a caractérisée, expliqués par l'état des partis en Espagne.

Troisième partie. — *Le Mexique sous le régime colonial.* — I. Comment les peuples indigènes ont été traités depuis la conquête. — II. De la condition des Indiens au commencement du dix-neuvième siècle, et de celle des métis. — III. Les caciques ou Indiens nobles systématiquement plongés dans la dégradation. — IV. Comment les Indiens sont devenus chrétiens. V. Comment on traitait la population blanche née au

Mexique. VI. Système économique des Espagnols au Mexique. — VII. Le clergé mexicain.

Quatrième partie. — *Guerre de l'indépendance.* — I. Mouvement de l'opinion au Mexique à la nouvelle du renversement des Bourbons par Napoléon Ier. Coup de main exécuté par les Espagnols sur le vice-roi. — II. L'étendard de l'indépendance est levé. — Campagne de Hidalgo. — III. Campagnes de Morelos. — Ses succès et ses désastres. — Ses continuateurs. — IV. Congrès des Mexicains indépendants. — V. Vaincue sur les champs de bataille, la révolution domine de plus en plus les esprits. Elle est accomplie définitivement par Iturbide. — Le plan d'Ignala.

Cinquième partie. — *Gouvernement du Mexique indépendant.* — I. L'empire éphémère d'Iturbide. — II. La république mexicaine. — Le général Santa-Anna.

Sixième partie. — *Les ressources et l'avenir du pays.* — I. Le climat du Mexique et les cultures qu'il comporte. — II. De la richesse minérale du Mexique. — Le passé et l'avenir. — III. Situation géographique. — Position avantageuse entre les deux revers de l'ancien continent et entre les deux grands Océans. — IV. La population. — Les éléments qui la composent. — Les chances d'accroissement qu'elle présente. — De l'émigration possible des Chinois.

Septième partie. — *Des motifs que peut avoir une intervention de l'Europe ou de la France seule dans les affaires du Mexique et des chances de succès qu'elle présente.* — I. Du caractère et du but de l'expédition actuelle. — II. Motif d'intérêt européen qui a pu déterminer l'entreprise. — III. Motif tiré de la politique générale de la France en faveur de l'entreprise. — IV. Des difficultés militaires de l'expédition. — V. Des difficultés politiques. — VI. De l'occupation qui pourrait succéder à l'expédition actuelle.

Huitième partie. — *La tentative de régénérer le Mexique considérée dans ses rapports avec l'attitude actuelle de la cour de Rome, vis-à-vis de la civilisation moderne.* — I. Coup d'œil sur le passé. — Danger imminent aujourd'hui. — II. Dissidence profonde provoquée par les faits récents, prétendus surnaturels. — III. Attitude prise par la cour de Rome. — Encyclique du 15 août 1832 et allocution pontificale du 18 ma 1861. — Allocution du 15 décembre 1856, relative au Mexique et à toute l'Amérique espagnole. — Concordat avec la république de l'Équateur. — IV. Déchirements et désordres dans les États catholiques par suite de l'attitude qu'a prise la cour de Rome. — V. Comment la France et l'archiduc Maximilien retrouvent au Mexique la question romaine, dans leur tentative pour le régénérer.

Clapier (A.). — *Le Dock de Marseille et les portefaix.* Question des coalitions et des associations d'ouvriers, in-8, 48 p. Bureau de la *Revue britannique.*

Cochin (A.). — *Paris,* sa population, son industrie, in-8, 86 p. Durand et Douniol.

Coq (Paul).—*Les circulations en Banque ou l'Impasse du monopole.* Émission et change, dépôts en compte, check, billet à intérêt, 1 vol. in-8. Paris, Guillaumin et Cᵉ.

M. Paul Coq procède, dans ces délicates questions de crédit, avec une aisance d'allure, une sûreté de main, une rectitude d'orientation qui indique une connaissance parfaite du terrain. Non-seulement l'histoire et le mécanisme des divers types de banques que présente notre époque lui sont familiers, mais il paraît en avoir suivi habituellement les procédés, la situation, les bilans; il connaît les manœuvres diverses dont elles sont le foyer ou le but, ce qu'on pourrait appeler le dessous des cartes et la chronique scandaleuse de la partie, comme s'il était du métier. C'est une sorte de praticien amateur et désintéressé, doublé d'un analyste très-pénétrant. Cette aptitude à interpréter les faits mérite d'être notée, parce qu'elle est assez rare parmi les collationneurs de documents, chez qui l'érudition congestionne parfois la fibre judiciaire et émousse la finesse du coup d'œil. M. Paul Coq, d'une part, sait donc mieux les choses par le détail que ceux qui théorisent sur des renseignements de seconde main; et, d'autre part, il voit plus largement en théorie que ceux qui pratiquent par profession, traînent au pied la chaîne d'une routine ou d'un intérêt de boutique. Tout cela donne à son argumentation quelque chose d'original, de vivant et en même temps de très-ferme. M. R. de Fontenay (*Journal des Économistes,* numéro d'avril 1865).

« Le livre de M. Paul Coq est une excellente préface à l'Enquête. Il y a là une foule de vues d'avenir très-larges et très-originales qui méritent d'être étudiées et examinées de près. » (Alfred Darimon, *Presse.*)

Comptes de l'hôtel des rois de France aux XIVᵉ *et* XVᵉ *siècles,* publiés par la société de l'Histoire de France, par M. L. Drouet d'Arcq, in-8, XLII-455 p. Paris, Renouard (publication de la société de l'Histoire de France).

Conversion (la) *des obligations des chemins de fer français* et les intérêts composés appliqués à l'économie domestique par un homme de finance, in-8, 53 p. Honfleur, impr. Beaudre.

CORDIER (Alph.). — *La Crise cotonnière dans la Seine-Inférieure, ses causes et ses effets*, rapport au Comité central, in-8, 177 p. Rouen, impr. Lapierre.

COULLET (P.-J.). — *Les Chèques et le Clearing-House*, étude sur la formation à Paris d'une Chambre de liquidation des banquiers qui reçoivent des fonds en comptes courants et qui acceptent des effets payables à Paris, in-4, 51 p. Furne et Guillaumin et Cᵉ.

COUTURIER (de Vienne). — *Seconde pétition au Sénat*, liberté du travail ; vénalité des offices ministériels (notaires, avoués, commissaires-priseurs, etc.), in-8, 48 p. Abbeville, impr. Briez.

DAGNEAUX (A.). — *De la décentralisation du Crédit*, in-8, 27 p. Paris, Guillaumin, Dentu.

— *Le crédit libre pour le travail libre et le Saint-Simonisme à l'œuvre*, in-8, 32 p. Paris, Dentu.

DALLOZ (Paul). — *L'épargne par la dépense*, in-8, 28 p. Paris, Impr. Panckoucke et Cᵉ.

DAMETH (H.). — *Introduction à l'étude de l'Économie politique*, cours public professé à Lyon pendant l'hiver 1864-65. Sous les auspices de la chambre de Commerce, in-8. Lyon.

DE METZ-NOBLAT. — *Discours d'ouverture du cours libre d'Économie politique* fait à la Faculté de droit de Nancy, in-8, 33 p. Nancy, Vagnier.

Désertion (La) de nos campagnes ; moyen d'y remédier, in-8, 68 p. Saint-Omer, libr. Guermonprez.

DESHAIRES. — *De la décentralisation administrative ou lettres sur les fonctions publiques*, in-18, 148 p. Paris, P. Dupont.

Dette (La) passive espagnole (1851-64), exposé sommaire des faits accomplis, in-8, 175 p. Paris, Impr. Claye.

DIDIER (Henri). — *Le gouvernement militaire et la colonisation en Algérie*, in-8, 31 p. Paris, Dentu.

DIDION (le général). — *Calcul des pensions dans les*

péripéties de la législation abolitive de la féodalité restaient ainsi hors de son cadre. C'était un détail d'une certaine importance, et il a dû lui rendre sa place. L'édition nouvelle contient donc un chapitre de plus, dans lequel cette lacune est réparée de manière à bien montrer le rôle que les classes rurales ont pris au sein des faits qui ont établi, pour elles, l'égalité civile complète et l'entière liberté. D'un autre côté, le livre a été soigneusement révisé quant au style, en sorte qu'il paraîtra comme un livre nouveau à ceux qui l'avaient connu dans l'édition primitive.

DULAC. — *La liberté de l'argent.* Enquête officieuse sur le projet d'abolir les lois qui prohibent l'usure, in-8, 48 p. Lyon, impr. Storck.

DUPONT-WHITE. — *L'individu et l'État,* 3e édition in-18 jésus, LXX-354 p. Paris, Guillaumin et Ce.

« On aurait tort d'attribuer ce succès au seul talent littéraire de l'auteur, quelque remarquable qu'il soit; il est dû en grande partie au caractère solide et profondément raisonnable des opinions exprimées. » (M. OTT.)

DURAND-LAINÉ. — *La pratique des champs en action,* contenant l'économie, la comptabilité et l'administration des biens ruraux, in-12, 671 p. et 8 pl. Grenoble, libr. Prudhomme.

DU ROSELLE. — *Étude sur le chèque*, in-32, 32 p. Amiens, Paris, Jeunet.

DUVAL (C.). — *Question cotonnière.* La France peut s'emparer du monopole du coton par l'Afrique; elle peut rendre l'Angleterre, l'Europe, ses tributaires; l'Afrique est le vrai pays du coton, in-8, 67 p. Paris, impr. Cosson.

DUVAL (Jules). — *Les colonies et la politique coloniale de la France,* in-8, XX-526 p. A. Bertrand.

« Le livre que je présente aujourd'hui au public, dit M. Jules Duval, est la continuation, et, en quelque sorte, le second volume de l'*Histoire de l'Émigration* au XIXe siècle qu'il a reçue avec bienveillance, sur le témoignage favorable de l'Académie des sciences morales et politiques. La colonisation est, en effet, la suite et le complément de l'émigration; l'une est la route, l'autre est le port. Sans le but d'un établissement sédentaire et durable, l'émigration ne serait qu'une fatigante et stérile aventure; elle devient une entreprise utile, d'une grandeur souvent

héroïque, dès qu'elle se propose la fondation de sociétés et de cités nouvelles, ce qui est l'essence même de la colonisation. »

Le livre lui-même se divise ainsi :

Préface. — Ce qu'est la colonisation. — Chap. I. Formation du domaine colonial de la France. — II. Le Sénégal. — III. Les Antilles. — La Martinique et la Guadeloupe. — IV. La Guyane. — V. La Réunion (Bourbon). — VI. Les pêcheries de Terre-Neuve, Saint-Pierre et Miquelon. — VII. Les établissements coloniaux. — VIII. Madagascar. — IV. L'art de coloniser. — Appendice. — Documents relatifs à Madagascar. — Documents statistiques sur les colonies. M. Duval a joint à son livre deux bonnes cartes, l'une du Sénégal, l'autre de Madagascar.

DUVAL. — *La France sous Napoléon III ou Enseignements instructifs et curieux sur les développements commerciaux et industriels des* 89 *départements de l'Empire français et de ses colonies*, in-12, 240 p. Lib. Rome.

DUVERGIER (J.-B.). — *La banque internationale*, in-8, 32 p. Paris, Guillaumin et Ce.

Enquête sur la marine marchande. Conseil supérieur de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, t. II, in-4, XXIII-874 p. Paris, Impr. impériale. (Le tome IV a paru aussi.)

ESPIERRE (G.). — *De l'assistance publique et de l'extinction de la mendicité dans le département de la Vendée*, in-8, 47 p. Fontenay-le-Comte, veuve Fillon.

État (L') dispensateur du crédit, Banque de France, in-8, 16 p. Paris, Dentu.

EYMA (X.). — *De la circulation libre des coupons à revenu fixe*, in-8, 23 p. Paris, Libr. internationale.

Exposition universelle de 1851. Travaux de la commission française sur l'industrie des nations, t. I, 6e partie; force productive des nations ; l'Indo-Chine et l'Inde, in-8, XXXII-650 p. Impr. impériale.

Extraits des enquêtes parlementaires anglaises sur les questions de banque, de circulation monétaire et de crédit, traduits et publiés par ordre du gouvernement et du Conseil de régence de la Banque de France, et sous la direction de MM. Coulet et Juglar (enquête de 1848

sur la crise commerciale, n° 1, in-8, VIII-123 p.; n° 2, in-8, IX-152 p.; n° 3, in-8, X-255 p. Furne et Guillaumin. et Cᵉ (Il doit y avoir de 8 à 10 livraisons.)

FABIANI. — *Les chemins de fer de la Corse* envisagés au point de vue des intérêts commerciaux et politiques de la France dans la Méditerranée, in-8, 163 p. Bastia, impr. Fabiani.

FEYTAUD. — *Développement du crédit industriel* par l'épargne et la mutualité, in-8, 20 p. Paris, Paul Dupont.

FLORI (Alexandre). — *Réponse à la brochure de M. Isaac Péreire* : la Banque de France, in-8, 14 p. Paris, impr. Voitelain et Cᵉ.

FOULC (Eugène), sous chef de gare. — *Révolution dans le service commercial des chemins de fer*, in-8, 39 p. Lyon, Vingtrinier.

FOURTIER (A). — *Étude administrative.* Essai historique sur l'institution des payeurs du Trésor à l'intérieur et aux armées.

FUIX (J.). — *De l'abolition de la misère*, étude; in-8, 44 p. Amiens, impr. Yvert.

GARNIER (Joseph). — *Notice sur M. Guillaumin*, fondateur du *Journal des Economistes*, in-8, 20 p. Paris, impr. Parent.

— *La question des paysans en Pologne et les ukases du 2 mars* 1864, in-8, 47 p. Guillaumin et Cᵉ.

— *Notes et petits Traités* contenant des éléments de statistique et opuscules divers, faisant suite au *Traité d'économie politique et de finances*, 2ᵉ édit. considérablement augmentée. 1 fort vol. in-18. Paris, Garnier frères et Guillaumin et Cᵉ.

« Je doute qu'il y ait de ce temps-ci personne qui possède mieux que M. Joseph Garnier un talent de plus en plus rare, celui de faire justement ce qu'il appelle lui-même des notes et des petits traités. Il y recherche, il y trouve avec une sûreté et une netteté de méthode qui n'est qu'à lui, la quintescence et la cristallisation de matières que d'autres laissent se répandre et se déformer. Son esprit aime et suit l'ordre et la clarté, comme

certaines fleurs le soleil, et c'est ce qui fait que s'il est un artiste excellent dans ses petits écrits, il reste dans des ouvrages plus étendus, l'un des maîtres de la science du classement et de la distribution des choses. » (Extrait d'un article de M. Paul Boiteau dans le *Journal des Économistes*, n° de mai 1865.)

Le traité des éléments de statistique par lequel s'ouvre le volume ne prend guère plus de 80 pages, mais on ne saurait rien voir de mieux fait, de plus habilement disposé, de plus instructif et de plus agréable dans ce genre. Il est formé de cinq chapitres. Le premier traite de la définition, des limites et des divisions de la statistique. Le second est consacré à l'examen des méthodes et à la discussion de la valeur de ce qu'on appelle les moyennes. Les opérations de la statistique font l'objet du troisième. Dans le quatrième, il est question de la nature des chiffres et des moyens administratifs de les recueillir, ainsi que des institutions de statistique. Le cinquième et dernier montre quelle est l'utilité et quels ont été dans ces derniers temps les progrès de la science.

Vient ensuite une dissertation sur le but et les limites de l'économie politique, où il est question fort en détail de ses définitions et de sa nomenclature, et où enfin on fait bien voir que c'est une science. Nous énumérerons maintenant un travail sur la valeur, la monnaie, les métaux précieux et le numéraire; un autre sur la liberté du travail, les corporations, les offices et la réglementation; un autre sur le commerce, l'accaparement, l'approvisionnement, le change, les opérations de bourse et l'agiotage; un autre sur les crises commerciales; un autre sur la liberté du commerce, les douanes, les réformes douanières, les traités de commeree, le régime colonial; un autre sur l'association et le socialisme.

Sous le titre de *Questions diverses*, M. Garnier a placé encore dans la nouvelle édition de son livre quatre études inédites, ou du moins qui n'avaient pas été imprimées dans la première, et qui sont intitulées : Notes sur les produits immatériels; Tableaux des divers travaux productifs; De l'utilité de divers termes dans la langue économique; Des discussions récentes relatives à la rente du sol, et Les expositions nationales et universelles des produits de l'industrie. Enfin il a donné le nom de Notes complémentaires à six petits articles détachés. « Les nombreux opuscules, dit l'auteur lui-même, qui composent ce recueil, servent, ainsi que le volume *Du Principe de population*, de développement aux deux traités consacrés, l'un à l'exposition de la science économique, l'autre aux finances, et auxquels on a voulu laisser le caractère d'ouvrages didactiques, en évitant les digressions. Ils sont classés, groupés et liés dans un ordre méthodique, selon l'esprit d'ensemble qui

a présidé à la rédaction des traités, et le lecteur pourra reconnaître que la plupart sont relatifs à des questions de haute importance. »

GASTINEAU (B.). — *P. J. Proudhon,* sa vie et ses œuvres, — avec les discours prononcés sur sa tombe, gr. in-18, 36 p. Paris, Dentu.

GILLET. — *Projet d'association pour établir une maison de banque,* dite banque générale, et pour constituer une compagnie d'assurances hypothécaires, in-8, 16 p. Paris, impr. Alcan-Lévy.

GIRARDIN (E. de). — *Force ou richesse.* Questions de l'année 1864, in-8, XVI-620 p. Paris, Libr. nouvelle.

GOSSET (P.). — *Banque et finance* transportées sur un terrain vierge et ferme, in-8, 16 p. Paris, Dentu.

GUERRY. — *Statistique morale de l'Angleterre* comparée avec la statistique morale de la France, d'après les comptes de la justice criminelle en Angleterre et en France. — Atlas, cartes et constructions graphiques représentant les résultats généraux des tableaux numériques, avec une introduction contenant l'histoire de l'application des nombres aux sciences morales, in-folio, 77 p. Paris, Baillière et fils.

HAENTJENS (A.). — *Les crises des banques.* Lettre à M. le gouverneur de la Banque de France, in-8, 22 p. Impr. Vallée.

HERZOG (Antoine) — *L'Algérie et la crise cotonnière,* in-8, 79 p. Paris, Challamel.

HEUZÉ (G.). — *L'Agriculture de l'Italie septentrionale.* Rapport au ministre de l'agriculture, in-8, XXX-420 p. Paris, Hachette.

Impôts et liberté en France au XIX*e siècle,* par Alceste, in-8, 173 p. Impr. Claye.

ISOARD. — *Guide théorique et pratique du contribuable,* 7e édition, in-18, 192 p. Paris, impr. P. Dupont.

Intérêt (de l') de l'argent et de l'usure, in-8, 44 p. Lyon, Vingtrinier.

JONVEAUX. — *Escompte (l') à sept pour cent.* Les causes de la crise commerciale en Angleterre et en France. Les banques et l'organisation du crédit. Etude financière traduite de la *Revue d'Edimbourg*, in-8, 41 p. Paris, Impr. Hennuyer.

JUBÉ (Louis). — *De l'obligation en matière d'instruction primaire*, réponse à M. Jules Simon, in-32, 64 p. Dubuisson et Ce.

LABOULAYE. — *L'Etat et ses limites*, suivi d'essais sur A. de Tocqueville, l'instruction publique, les finances, etc., 3e édition, in-18, VIII-392 p. Charpentier.

LARROQUE (Patrice). — *De la guerre et des armées permanentes*, 2e édition, in-18 jésus, 411 p. Paris, Libr. internationale.

LATERRIÈRE (de). — *Des associations ouvrières en matière d'agriculture et d'industrie.* Des syndicats et de l'instruction populaire, in-8, 96 p. Dentu.

LAURENT (Émile). — *Le Paupérisme et les associations de prévoyance*, nouvelles études sur les sociétés de secours mutuels (histoire, économie politique, administration).— 2e édition, refondue, considérablement augmentée et accompagnée d'une étude sur les sociétés coopératives (consommation, production, banques de crédit populaires), 2 vol. in-8, XXIV-1031 p. Paris, Guillaumin et Ce.

Voici un Extrait du rapport présenté à l'Académie des sciences morales et Politiques, par *M. Odilon Barrot*, au nom d'une Commission composée de MM. Odilon Barrot, Dumont, Adolphe Garnier, Giraud, Guizot, Léonce de Lavergne, de Rémusat, et chargée d'examiner les ouvrages envoyés au concours pour le prix quinquennal fondé par M. de Morogues :

« L'ouvrage dont j'ai à vous rendre compte et que votre Commission vous propose également pour le prix est de M. Émile Laurent. Il traite dans plus de cinq cents pages (1) cette importante matière, au triple point de vue de l'*histoire*, *de l'é-*

(1) La 2e édition comprend près de 1,100 pages.

conomie politique et de l'administration. — C'est un livre d'un mérite hors ligne, tant sous le rapport du style, que sous celui de la sûreté et de la parfaite sagesse des doctrines. Il ne laisse rien à dire sur les sociétés de bienfaisance qui, si elles ne sont pas le seul remède au paupérisme, sont incontestablement un des moyens les plus efficaces et les moins dangereux de l'atténuer.

» Comme il faut commencer par bien fixer le sens des mots, l'auteur débute par donner du paupérisme une définition aussi éloquente que vraie.

» Ces idées conduisent M. Émile Laurent à préconiser les associations fondées sur le double principe de l'assurance et de la responsabilité, comme étant de toutes les institutions humaines celles qui concourent le plus puissamment à prévenir et à combattre le paupérisme.

» Il retrace l'histoire de ces associations, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours. Il les suit à travers toutes les transformations qu'elles ont subies : l'hétairie en Grèce, les colléges d'ouvriers à Rome, la guilde germanique dans tout le nord de l'Europe, au moyen âge la commune jurée, les sociétés d'amis, la franc-maçonnerie, les corporations, le compagnonnage, et enfin les sociétés de secours mutuels de nos jours. Nous ne suivrons pas l'auteur dans les développements qu'ils a donnés à cette partie de son travail malgré tout l'intérêt qu'il nous a inspiré, et par l'immensité des recherches et la variété des couleurs.....

» ..... Le mérite éminent de l'ouvrage, inspiré d'un bout à l'autre par une philanthropie aussi rare qu'élevée, nous a décidé à vous proposer de l'admettre à partager le prix. »

LAVERGNE (Léonce de). — *La Banque de France et les banques départementales*, suivi d'une notice historique sur la caisse d'escompte avant 1789, in-8, 40 p. Paris, Guillaumin et Ce.

Étude importante publiée dans la *Revue des Deux-Mondes*, le 1er janvier 1864.

LAVERGNE (L. de). — *L'agriculture et la population*, 2e édit. revue et augmentée, 1 vol. in-18. Paris, Guillaumin et Ce.

Cette seconde édition contient les deux articles que l'auteur a publiés dans la *Revue des Deux-Mondes*, sur la révolution économique que le gouvernement accomplit en France, et spécialement sur le traité de commerce avec l'Angleterre et sur la suppression de l'échelle mobile.

LAVELEYE (Émile de). — *Le marché monétaire et ses crises depuis cinquante ans*, in-8. Guillaumin et C[e].

LE CESNE. — *Etude préparatoire* à l'enquête sur les faits généraux qui régissent la circulation monétaire et fiduciaire, in-8, 164 p. Guillaumin et C[e].

LECLAIRE (entrepreneur de peintures). — *De l'origine des crises monétaires* et des moyens à employer pour les prévenir, in-8, 24 p. Paris, impr. M[me] V[e] Bouchard-Huzard.

LEFRANC. — *Réfutation de la brochure* publiée par la Chambre de commerce de Limoges, sur la liberté de l'usure, in-8, 16 p. Limoges, Ducourtieux.

LEGOYT (A.). — *La France et l'étranger.* — Etudes de statistique comparée, in-8, XVI-640 p. Paris, Berger-Levrault et Guillaumin.

Il y a trente-deux études dans ce recueil, nous allons les énumérer :

I. Des chertés en France et de leur influence sur le mouvement de la population. — II. Du mouvement de la population en France d'après les dénombrements. — III. De l'assistance publique en France. — IV. Les chemins de fer de l'Angleterre et du continent.—V. De la folie en France.—VI. Notice historique et statistique sur les communautés religieuses en France. — VII. Situation économique de l'Angleterre. — VIII. note sur le dénombrement de 1861 en France. — IX. Les monts-de-piété en France. — X. Les professions en Europe. — XI. A la mémoire de quelques statisticiens modernes. — XII. Statistique électorale de l'Angleterre et de la France. — XIII. Le Zollverein. — XIV. Étude du mouvement de la population en Angleterre d'après les recensements. — XV. Régimes financiers comparés de la France et de l'Angleterre. — XVI. Du mouvement de la population française au Canada. — XVII. La Grèce d'après les documents officiels. — XVIII. De la production de l'or. — XIX. Du monnayage dans les principaux États des Deux-Mondes. — XX. Du mouvement de l'aliénation mentale d'après les recensements. — XXI. Du mouvement de la criminalité en Europe. — XXII. Du morcellement de la propriété en France et dans les principaux États de l'Europe. — XXIII. De la mortalité en France de 1809 à 1860. — XXIV. Les mariages en France de 1800 à 1860. — XXV. Résultats généraux des cadastres européens. — XXVI. Les congrès de statistique, et spécialement le congrès de Berlin. — XXVII. Armées euro-

péennes.—XXVIII. Les sociétés de secours mutuels.—XXIX. De la prétendue dégénérescence physique de la population française, comparée aux autres populations européennes. — XXX. Du rôle des métaux précieux dans l'ensemble des échanges en Europe et aux États-Unis. — XXXI. Industrie minérale en Europe. — XXXII. De la répartition numérique des cultes en Europe.

LEGRAND (Arthur). — *De la législation relative au prêt à intérêt*, in-8, 60 p. Bureaux de la *Revue contemporaine.*

LÉON. — *De l'uniformité des poids et mesures et de l'établissement possible d'une monnaie universelle*, in-8, 26 p. Nice, impr. Caisson et Mignon.

LENOEL. — *Des sciences politiques et administratives* et de leur enseignement, in-8, VII-420 p. Paris, Durand.

LÉON. — *De la limitation du taux de l'intérêt*, in-8, 24 p. Nice, Caisson et Mignon.

LE PLAY. — *La réforme sociale en France*, déduite de l'observation comparée des peuples européens, 2 vol. in-8, XII-920 p. Paris, Plon.

V. Sur cet ouvrage plein d'études curieuses un article d'étaillé de M. Jules Duval dans le *Journal des Économistes*, n° de mars 1864.

LESCANNE (E.). — *Nouvel agent de crédit et de circulation*, in 8, 60 p. Versailles, impr. Cerf.

LEVY (Hippolyte). — *Des crises monétaires et de la question des banques*, lettre à M. le préfet de la Mozelle.

Liberté (de la) du taux de l'intérêt, in-8, 64 p. Dentu.

LINGAY. — *Considérations sur le Crédit foncier de France et sur le tirage des lots*, in-4, 16 p. Paris, impr. Cosson.

LOUANDRE (Ch.). — *De l'alimentation publique sous l'ancienne monarchie française*, in-8, 159 p. Paris, impr. P. Dupont.

MAAS. — *Théorie élémentaire des annuités viagères et*

des assurances sur la vie, par M. Maas, directeur de l'*Union*, in-8, 131 p. Impr. P. Dupont (à la Compagnie, rue de la Banque).

MANGIN (Arthur). — *La liberté de la pharmacie*, in-8, 48 p. Paris, Savy.

MARCHEF-GIRARD (Mlle). — *Des facultés humaines et de leur développement par l'éducation*, in-8, 448 p. Paris, Guillaumin et Ce.

MARIAGE. — *Le régime des sucres a-t-il été définitivement réglé par la loi du 7 mai* 1864? Examen de cette question, in-8, 68 p. Valenciennes, impr. Henry.

MARQFOY (G.). — *Théorie de la Monnaie*, in-8, 28 p. Paris, Guillaumin et Ce.

MARTENS (de). — *Précis du Droit des gens moderne de l'Europe*, augmenté des notes de Pinheiro-Ferreira, précédé d'une introduction et complété par l'exposition des doctrines des publicistes contemporains, et suivi d'une bibliographie raisonnée du *Droit des gens*, 2e édition, enrichie de nouvelles notes et mise au courant des événements contemporains, p. M. Ch. Vergé. 2 vol. in-8 et in-18, LV-903 p. Paris, Guillaumin et Ce.

Marseille, les Portefaix et le Dock, in-8, 47 p. Paris, Guillaumin et Ce.

MERCIER (Édouard). — *Manuel de morale et d'économie politique à l'usage de tous*, ou Entretiens d'un maître avec ses élèves sur la morale, l'économie politique, les finances, etc. 3e édition, in-8, 321 p. Paris, Douniol.

MILL (J.-St.). — *La liberté*, traduit et augmenté d'une introduction, par M. Dupont White, 2e édit., in-18 jésus, XII-304 p. Guillaumin et Ce.

MOUREAU. — *La petite industrie et les banques populaires*, in-8, 47 p. Saint-Quentin, impr. Moureau.

NOUETTE-DELORME. — *Les sociétés de spéculation*, suite du Crédit mobilier et de ses valeurs, in-8. Paris, Castel.

NOUGUIER père. — *Etudes d'économie politique*. Question des banques. La banque de France, in-8, 211 p. Dentu.

ORTOLAN (Théodore). — *Règles internationales et diplomatie de la mer*, 4e édition mise en harmonie avec le dernier état des traités, t. I, in-8, xxxv-470 p. Plon.

PARIEU (Esq. de). — *Traité des impôts* considérés sous le rapport historique, économique et politique en France et à l'étranger, t. V, in-8, 515 p. Paris, Guillaumin et Ce.

PEREIRE (Isaac). — *La Banque de France et l'organisation du crédit*, in-8, 240 p. P. Dupont, Dentu, Guillaumin et Ce.

— *Principes de la constitution des banques et de l'organisation du crédit*, 2e édition de la brochure précédente, in-8, 324 p. Dentu, Guillaumin et Ce.

PÉRIER (Casimir). — *Les sociétés de coopération*, la consommation, le crédit, la production, l'amélioration morale et intellectuelle par l'association, in-8, 32 p. Paris, Dentu.

PERIN. (Ch.) — *L'usure et la loi de* 1807, in-8, 42 p. Paris, Lecoffre.

PRANTADE. — *De la Liberté du taux de l'intérêt.* Dissertation prononcée à la séance de rentrée de la conférence des avocats stagiaires près la Cour de Toulouse, in-8, 20 p. Toulouse, impr. Pradel et Blanc.

POLO. — *La situation financière de l'Espagne* (1864-65), in-8, 48 p. Paris, Impr. Claye.

POTHERAT DE THOU. — *Banque de France, taux de l'escompte*, in-8. Paris, Guillaumin et Ce.

Projet de réorganisation des postes, in-8, 19 p. Nantes, impr. Charpentier.

PRUDHAN. — *Études pour tous des valeurs de bourse*, in-12, 23 p. Paris, Garnier frères.

Livraisons déjà parues : 1er liv. La Rente française, — le Gaz parisien ; — 2e liv. Le Nord de l'Espagne, — la rente italienne ; — 3e, 4e et 5e liv. Le Crédit foncier de France ; — 6e liv. Le Crédit mobilier français.

A paraître : Le Crédit mobilier espagnol. — La Banque de France. — Le Canal de Suez. — Le Paris-Lyon-Méditerranée.

— Le Comptoir d'escompte. — Le Crédit commercial et industriel. — La Rente mexicaine. — La Rente ottomane. — Le Gaz de Madrid, etc.

Quelques mots sur les monopoles, principalement en vue de la question des banques, in-8, 30 p.

Quelques mots sur la sécularisation des biens conventuels en Roumanie, in-8, 47 p. Paris, Dentu.

Question (La) des banques à l'Académie des sciences morales et politiques, opinions de MM. Michel Chevalier, baron Dupin, Wolowski, Passy, Dumont, de Lavergne, Vuitry, Pellat, in-8, 165 p. Libr. centrale.

Rapet. — *Manuel populaire de morale et d'économie politique*, 2ᵉ édition, in-18 jésus, VII-442 p. Paris, Guillaumin et Cᵉ et Tandou.

C'est l'ouvrage qui a remporté le prix extraordinaire de dix mille francs, décerné par l'Académie des sciences morales et politiques pour le concours Beaujour.

Rapport et discussion d'une pétition relative à la Banque de France et à la Banque de Savoie. Séances du Sénat des 20 et 30 mai 1864; grand in-8, 205 p. Paris, Impr. Panckoucke et Cᵉ.

Rapports des délégués des ouvriers parisiens à l'Exposition de Londres en 1862, publiés par la Commission ouvrière, gr. in-8, 885 p. Paris, Eugène Lacroix, 8 fr.

Ce recueil, qui est d'un très-grand intérêt pour la technique des métiers et aussi pour l'étude des idées sociales de notre temps, contient les rapports des fabricants d'armes blanches, des bandagistes, des bijoutiers, des bourreliers, des ouvriers en bronze, des canonniers-arquebusiers, des carrossiers, des chapeliers, des charpentiers, des chaudronniers, des cordonniers, des corroyeurs, des couteliers, des dessinateurs en châles, des ébénistes, des ébénistes en nécessaires, des facteurs en pianos, des facteurs d'orgues-harmoniums, des facteurs d'instruments en cuivre, des facteurs d'instruments en bois, des faïenciers, des ferblantiers, des fondeurs en cuivre, des fondeurs typographes, des gantiers, des graveurs sur bois pour étoffes, des graveurs sur bois pour papiers peints, des harnacheurs, des imprimeurs lithographes, des imprimeurs en taille-douce, des imprimeurs en papier peint, des fabricants

d'instruments de précision, des marbriers, des maroquiniers, des marqueteurs, des mécaniciens, des mégissiers, des menuisiers en bâtiment, des menuisiers en siéges et en fauteuils, des opticiens, des ouvriers en peignes, des orthopédistes, des fabricants de papiers de couleur et de fantaisie, des passementiers, des peintres et décorateurs sur porcelaine, des sculpteurs ornemanistes, des selliers, des serruriers, des tabletiers ivoiriers, des tanneurs, des teinturiers en soie, des tisseurs en nouveautés, des tisseurs en châles, des tourneurs en chaises et des typographes.

Renouard (Augustin-Charles), conseiller à la Cour de cassation, membre de l'Institut. — *Traité des brevets d'invention*, 3e édition, revue et augmentée, 1 beau vol. in-8, Paris, Guillaumin et Ce.

La première édition de ce traité a paru en 1825, sous l'empire des lois des 7 janvier et 25 mai 1791, à une époque où les brevets d'invention n'attiraient pas autant qu'aujourd'hui l'attention des jurisconsultes, des hommes d'affaires et des commerçants; mais déjà le moment arrivait où l'accroissement progressif du nombre des brevets allait multiplier les litiges, et l'on commençait à soulever une infinité de problèmes dont la solution demeurait incertaine. La modification de la législation existante fut mise à l'étude; et, dès 1828, une commission, dont M. Renouard a été appelé à faire partie, a longuement élaboré le projet qui a servi de base à la loi du 5 juillet 1844.

En donnant au public une troisième édition de son ouvrage, M. Renouard, qui est d'avis d'améliorer mais non de supprimer la loi actuelle, a tâché que son Traité ne laissât sans une solution aucune des questions qui peuvent être soulevées. Il y a donc fait un très-grand nombre d'additions et de corrections.

La première partie a pour objet la théorie et l'histoire de la législation sur les inventions industrielles. Elle est fort augmentée, surtout en ce qui concerne les documents bibliographiques et statistiques, ainsi que l'analyse des législations étrangères.

La deuxième partie, consacrée à l'exposition et à l'examen des points de pratique, est la plus développée et comprend 267 numéros. C'est la partie usuelle du livre, celle qui est destinée à être consultée sur les difficultés de chaque jour et à guider dans l'application et l'interprétation de la loi. L'autorité de M. Renouard est depuis trop longtemps connue dans ces matières pour que nous ayons besoin de recommander son ouvrage autrement que par ces simples indications.

Une troisième partie contient les textes de la législatio et indus française en vigueur Le Ga

Révolution financière, les octrois supprimés, la dette amortie en 10 ans, par M. P***, contrôleur des contributions directes à Toulouse, in-8, 28 pages. Paris, Blot.

Rey (J.-A.) — *Les débats sur la Banque de France*. Résumé, conclusion, in-8, 190 p. Guillaumin et Ce.

Rey de Foresta. — *Des chèques et des banques de dépôt*, in-8, 26 p. Paris, Guillaumin et Ce.

Reybaud (Louis). — *Études sur les réformateurs ou socialistes modernes*, 7e édition augmentée de deux nouvelles études sur Auguste Comte et sur les Mormons, 2 vol. in-18. Paris, Guillaumin et Ce.

Ouvrage qui a obtenu le grand prix Montyon, en 1841.

Reyre (Clément). — *De la Banque de France et spécialement des variations du taux de ses escomptes*, in-8, 49 p. Lyon.

Robe (Eug.). — *Les lois de la propriété immobilière en Algérie*, in-8, xi-395 p. Paris, Lib. Challamel aîné.

Richomme (Ch.). — *Les paysans, ce qu'ils étaient autrefois, ce qu'ils sont maintenant*, in-18, 75 p. Orléans, Chenu.

Robillard de Beaurepaire — *Notes et documents* concernant l'administration des haras en Normandie, in-8, viii-233 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

Rogelet (H). — *Question des Banques*. La loi de 1807, le taux de l'intérêt indépendant des variations de la monnaie, in-8, 32. Paris, Dentu.

Rougier (J.-C.-Paul). — *Les associations ouvrières* étude sur leur passé, leur présent, leurs conditions de progrès, in-8, xi-467 p. Guillaumin et Ce.

Rossi (P.). — *OEuvres complètes* publiées sous les auspices du gouvernement italien, 12 vol. in-8. *Cours d'économie politique*, 4e édition revue et augmentée

d'leçons inédites recueillies par M. A. Porée, chef de di-
d'vision au ministère des travaux publics, précédée d'une note biographique sur les œuvres de Rossi, par M. Joseph Garnier (les deux premiers volumes sont en vente), 4 vol. in-8. Paris, Guillaumin et Ce.

L'œuvre scientifique de Pellegrino Rossi comprendra désornais : le Traité de Droit pénal (2 vol. in-8°, 3e édit.); — le ;ours d'Économie politique (4 vol. in-8, 4e édit.); — divers crits sous le titre de Mélanges, tels que les articles de Revues, apports parlementaires, Observations sur le Droit civil, Introluction à la théorie de Malthus, fragments de l'histoire de 'économie politique, etc. (2 vol. in-8); — et enfin le Cours :ncore inédit de Droit constitutionnel (4 vol. in-8).

Cette nouvelle édition plus complète des travaux de l'éminent économiste et publiciste franco-italien diffère essentiellement le la précédente, par suite du précieux concours que M. A. Poée a bien voulu y donner, soit en revoyant avec soin et en :omplétant d'après ses notes sténographiques, la seconde parie du Cours d'économie politique, soit en rédigeant le Cours nédit de Droit constitutionnel qui, sans lui, eussent été perdus jour la science.

Les leçons recueillies par M. Porée sont celles des cours de 836-37 et de 1837-38.

Les 36 premières, formant les deux premiers volumes du *Cours d'économie politique*, ont été écrites par Rossi, d'après a sténographie de M. Porée, avec une clarté et une élégance emarquables. Toutes celles qui suivent ont été entièrement édigées par ce dernier sur les notes sténographiques du cours le 1837-38, et publiées par le soin des deux fils de Rossi.

M. Porée, pour cette nouvelle édition du *Cours d'Économie politique*, a relu avec soin les leçons des deux premiers volunes en se reportant à la première édition, dont les épreuves ont été vues par l'auteur. Il a ensuite rectifié et complété, d'après ses notes sténographiques, la seconde série des leçons non evues par Rossi, et il en a rétabli l'ordre logique. Enfin, il a augmenté les leçons sur l'Impôt.

Après cette nouvelle élaboration, l'ouvrage de l'illustre éco-
iomiste se trouve autant amélioré que possible.

M. Porée complète en outre sa bonne œuvre scientifique en raduisant et en coordonnant la sténographie des leçons du Droit constitutionnel.

D'autre part le Traité de Droit pénal, précédé de la savante appréciation d'un des hommes les plus compétents en cette natière, a été réédité avec le plus grand soin.

Tout concourt donc à faire de cette nouvelle édition des

Œuvres complètes de Rossi, une publication digne de recevoir les encouragements des amis de la science.

ROZY. — *Leçon d'ouverture*, le 13 janvier 1865, du Cours d'économie politique professé à la Faculté de droit de Toulouse, in-8, 32 p. Toulouse, Bonnal et Gibrac.

SABATIER (Arthur). — *La question des banques*; examen des travaux de MM. Isaac Pereire et J.-A. Rey, in-8, 24 p. — Aux bureaux de la *Revue du monde colonial*.

SACHOT (Octave).—*Madagascar et les Madécasses*, in-12, XI-348 p. Paris, Sarlit.

SAY (Léon). — *Observations sur le système financier* de M. le préfet de la Seine, in-8, 64 p. Paris, Guillaumin et Ce.

Excellent écrit, plein de raison et de justesse. C'est la réunion d'articles du *Journal des Débats*, accompagnés des *communiqués* de la préfecture.

SIMON (Jules).—*Discours sur la loi des coalitions*, in-18, 32 p. Paris, Libr. internationale.

— *L'École*, in-8, 435 p. Paris, Libr. internationale.

Il n'y a pas à parler de ce livre en deux lignes. Il a occupé tous les journaux de France, et personne n'ignore quels arguments y peuvent trouver les partisans de la dissémination la plus rapide possible de l'instruction publique.

Sociétés (des) de coopération et de leur constitution légale, in-8 51 p., prix 50 c. Paris, Guillaumin et Ce.

Statistique de la France: 1° Résultats généraux du dénombrement de 1861 comparés aux cinq dénombrements antérieurs; 2° Recensement spécial des communautés religieuses, 2e série, t. XIII. Population, in-4, CXX-338 p. Strasbourg, impr. Ve Berger-Levrault.

Statistique de l'industrie à Paris, résultant de l'enquête faite par la Chambre de commerce pour l'année 1860, in-4, XLVII-1088 p. Paris, Guillaumin et Ce et aux bureaux de la Chambre de commerce, 30 fr.

On sait qu'il y a quinze ans, sous l'influence des préoccupations qui s'étaient emparées de tous les esprits sérieux, la Chambre de commerce de Paris résolut de constater par la

voie d'une enquête l'état matériel de l'industrie et les conditions d'existence de la classe ouvrière. Cette étude comparative occupa la chambre de commerce pendant deux ans, au bout desquels fut publié le résultat de ses recherches. M. Horace Say écrivit la préface de cet ouvrage considérable, et fit ressortir, avec un grand sens et l'habileté d'un maître, l'utilité des ressources qu'un semblable recueil de documents procure aux économistes.

Lorsqu'en 1860, le gouvernement prit enfin l'initiative de la forme commerciale, M. Rouher jugea qu'à côté de la grande enquête générale par laquelle le conseil supérieur du commerce interrogeait sur les questions d'ensemble les principaux représentants de toutes les industries du pays, il était à propos de reprendre l'œuvre particulière qui avait été, en 1850, exécutée pour Paris. La Chambre de commerce se trouva d'autant mieux disposée à concourir à l'exécution de cette pensée, qu'au moment même où le traité de commerce conclu avec l'Angleterre changeait le régime industriel de la France, Paris, agrandi jusqu'à la ceinture de ses fortifications, entrait dans une nouvelle phase de son existence municipale. L'enquête répondait ainsi à deux grands besoins de la science administrative. Il a été dépensé 240,000 fr. pour son exécution. Ce livre, publié récemment, est non-seulement une mine de renseignements de la plus grande richesse; c'est encore un très-bel ouvrage.

SUDRE (Alfr.). — *Études sur les circulations et les banques*, in-18 jésus, XII-384 p. Paris, Garnier frères.

— *Suppression des couvents dans le royaume de Pologne*, in-8, 62 p. Paris, impr. Balitout, Questroy et Cᵉ.

TAILLEUR (A) — *Commerce des céréales*, type Paris pour les farines, in-18, 36 p. Paris, Guillaumin et Cᵉ.

TARDIF DE MELLO. — *L'armée des deshérités*, in-8, 367 p. Paris, Dentu.

THIERCELIN (H.). — *Principes de droit*, 2ᵉ édit. 1 vol. in-18 jésus. Paris, Guillaumin et Cᵉ.

Voici comment cet ouvrage philosophique se divise :

AVERTISSEMENT. — Introduction placée en tête de la première édition.

I. DE L'ÉTAT DE SOCIÉTÉ, nécessité de l'État social. — Sur quoi repose la sociabilité. — Comment l'état social est nécessaire. — De la guerre. — Du contrat social.

II. De l'ordre social. — Chapitre premier. De l'idée de droit. — II. De la distinction des droits. — III. des droits naturels. — IV. Suite. — V. Des principes du droit. — VI. Des droits acquis. — VII. Suite. — VIII. Suite. — IX. De l'organisation sociale.

III. De la garantie du droit. — Cgap. I[er]. De la déclaration du droit. — II. Suite. — III. Suite. — IV. Suite. — V. De l'organisation politique. — VI. De la peine. — VII. Suite.

IV. Des nationalités. Appendices.

Tisserand. — *Études économiques sur le Danemark, le Holstein et le Schleswig*, in-4, 196 p. et 13 pl. Paris, V. Masson et fils.

Torres Caicedo. — *Les principes de 1789 en Amérique*, in-18 jésus, xxxi-264 p. Paris, Dentu.

Véron (Eugène). *Les associations ouvrières de consommation, du crédit et de production en Angleterre et en France*, in-18 jésus, 323 p. Paris, L. Hachette.

Vidal (Léon). — *Résumé de la statistique du crédit public dans l'antiquité, le moyen âge et les temps modernes*, in-8, 36 p. Marseille, Roux.

Vigano (Francesco). — *Banques populaires* ou banques en général, monts-de-piété, caisse d'épargne, banques d'Écosse et sociétés de prêt au travail anglaises et françaises, banque d'avance de Prusse, sociétés coopératives d'Angleterre et banques de l'avenir pour les classes peu aisées, moyennes, pour les ouvriers, les hommes de lettres et les artistes, avec beaucoup de documents. 2 vol. gr. in-8. Paris, Guillaumin et C[e].

— *La vraie mine d'or pour les ouvriers même les plus pauvres*. Paris, Guillaumin et C[e].

Vignes (Édouard). — *Du paupérisme à Troyes et des institutions destinées à le combattre*, in-8, 80 p. Troyes, Dufey-Robert.

— *Simple questionnaire sur le taux de l'intérêt et la liberté des Banques d'émission*, in-12, 23 p. Guillaumin et C[e].

VOGEL (Ch.). — *Du commerce et des progrès de la puissance commerciale de l'Angleterre et de la France* au point de vue de l'histoire, de la législation et de la statistique d'après les sources et les données officielles, avec une introduction comprenant un aperçu général du commerce jusqu'à nos jours, t. I, in-8, VIII-563 p. Paris, Berger-Levrault.

VULPIAN (P.). — *Le budget de la famille et le budget de l'État,* grand in-18, 55 p. Paris, Impr. Martinet.

WEIDENBACH. — *Les mines d'or en France* assurant à toutes les branches de l'industrie le capital, le perfectionnement, le meilleur marché des matières premières et le débouché des marchandises fabriquées. in-8, 52 p. Orléans, impr. Jacob.

WISZNIEWSKI (prince Adam).—*La méthode historique* appliquée à la réforme des banques et des crédits mobiliers : *Histoire de la banque de Saint-Georges de la république de Gênes*, la plus ancienne banque de l'Europe et des origines du crédit mobilier, du crédit foncier, des tontines et des amortissements y pratiqués au moyen âge, 1 vol. in-8, 340 p. Paris, Guillaumin et Cᵉ et Dentu.

WOLOWSKI (L.) — *La monnaie.* Entretien sur le traité de la monnaie de Copernic (conférence faite le 2 mars 1864 au profit des blessés polonais), in-18, 52 p. Didier.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

France.

DEUXIÈME PARTIE.

Ville de Paris.

TROISIÈME PARTIE.

Algérie et Colonies.

QUATRIÈME PARTIE.

Pays étrangers.

CINQUIÈME PARTIE.

Variétés.

SUPPLÉMENT.

FIN DE LA TABLE.

Saint Denis. — Typographie de A. Moulin.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06268 7697

